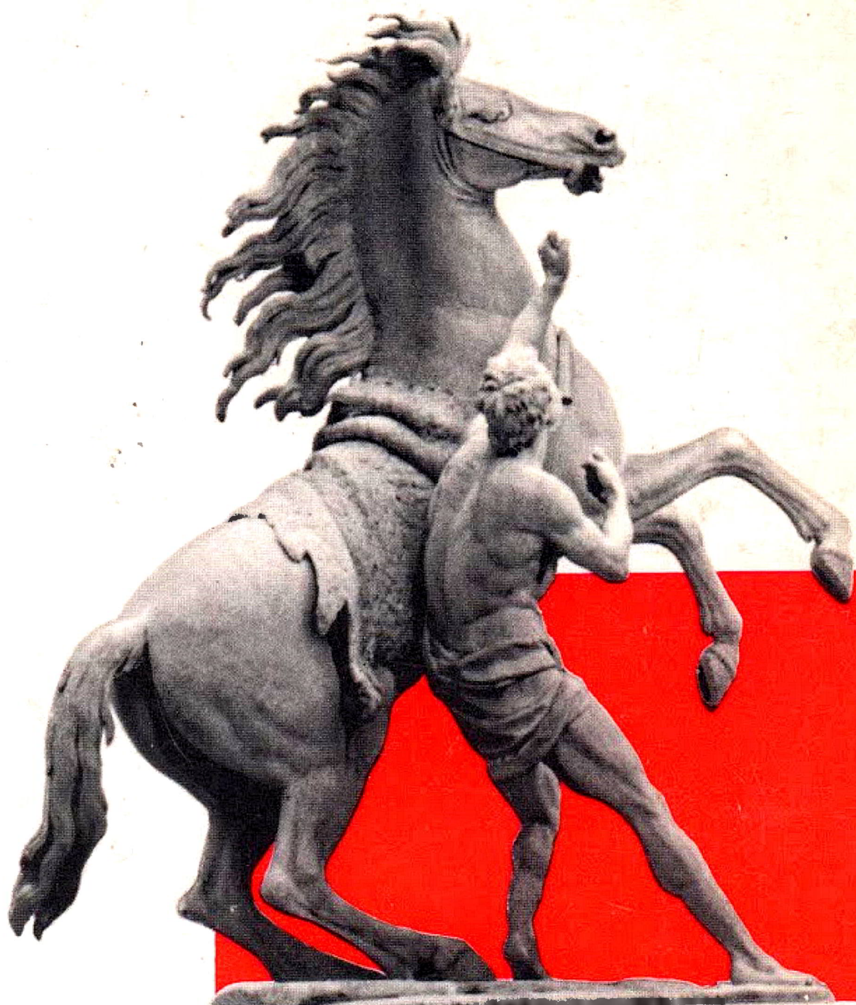




COLLECTION JULES ISAAC | CLASSE DE TROISIÈME

LA FRANCE EN 1715 | LOUIS XV | L'ANGLETERRE | L'ASIE | L'AMÉRIQUE | LES PHILOSOPHES | LA VIE ÉCONOMIQUE LES ÉTATS-UNIS | LOUIS XVI | LA RÉVOLUTION DE 1789 LE CONSULAT ET L'EMPIRE | LA RESTAURATION | LOUIS-PHILIPPE | LES PROGRÈS ÉCONOMIQUES | 1848 LA II[e] RÉPUBLIQUE | NAPOLÉON III | LES ARTS | LES UNITÉS L'EUROPE L'ASIE ET L'AMÉRIQUE AU XIX[e] | HACHETTE



L'EUROPE EN 1789
Echelle 1/20 000 000
0 200 400 600 800 km
1 Poméranie suédoise
2 Principauté de Liège
3 Archevêché de Trèves
4 Palatinat bavarois
5 Duché de Wurtemberg
6 Margraviat de Bade
Limite du Saint-Empire
OCÉAN ATLANTIQUE
IRLANDE
Dublin
ÉCOSSE
Edimbourg
GRANDE BRETAGNE
ANGLETERRE
Londres
MER DU NORD
ROYAUME DE SUÈDE
Kristiana
Stockholm
FINLANDE
Saint-Petersbourg
DANEMARK
Copenhague
MER BALTIQUE
RUSSIE
Moscou
Smolensk
Kiev
Volga
Don
Dniepr
Dniestr
Niemen
Vilna
PRUSSE
Danzig
Kœnisberg
Berlin
POLOGNE
Varsovie
Vistule
Cracovie
GALICIE
PROVINCES UNIES
La Haye
HANOVRE (A)
Elbe
SAXE
Oder
Breslau
PAYS-BAS AUTRICHIENS
Dunkerque
Lille
Jemmapes
Liège
Coblence
Rhin
Sedan
Metz
Trèves
Valmy
Toul
Nancy
Strasbourg
Mulhouse
Montbéliard
Bâle
Besançon
Berne
SUISSE
Iles Normandes (A)
Paris
Seine
Loire
FRANCE
Bordeaux
Lyon
Rhône
Marseille
Prague
BOHÊME
BAVIÈRE
MONARCHIE AUTRICHIENNE
Vienne
HONGRIE
Buda
Pest
ÉTATS AUTRICHIENS
Milan
Turin
Venise
ÉTATS DE VENISE
Gênes
PARME
ROYAUME DE SARDAIGNE
TOSCANE
ÉTATS DE L'ÉGLISE
Rome
CORSE
Naples
ROYAUME DES DEUX-SICILES
Palerme
MER TYRRHÉNIENNE
MER ADRIATIQUE
MOLDAVIE
VALACHIE
Bucarest
Belgrade
Danube
MONTÉNÉGRO
EMPIRE TURC
Constantinople
CRIMÉE
KOUBAN
MER NOIRE
GÉORGIE
Tigre
Euphrate
CHYPRE
Athènes
MORÉE
MER ÉGÉE
CRÈTE
Iles Ioniennes
MER IONIENNE
Malte
MER MÉDITERRANÉE
Tunis
ESPAGNE
Madrid
Tage
Ebre
PORTUGAL
Lisbonne
Barcelone
BALÉARES
Minorque
Majorque
Gibraltar (A)
Ceuta (E)
Melilla (E)
Oran (E)
Alger
AFRIQUE

COLLECTION ISAAC

1715 - 1870
LA FORMATION DU MONDE MODERNE

JEAN MICHAUD
Professeur agrégé au lycée Pasteur

3e

CLASSIQUES HACHETTE / 79 BOULEVARD SAINT GERMAIN PARIS

Avertissement

Les récents changements apportés aux programmes d'histoire ont exigé la refonte des manuels. L'occasion a été saisie, avec l'approbation de Jules Isaac, pour modifier la présentation du cours qui porte son nom.

Les caractères en sont plus lisibles et la typographie plus aérée. Les documents sont placés non plus à la fin du chapitre, mais en face même du texte qu'ils doivent commenter : leur utilisation en sera ainsi plus aisée. Chaque chapitre débute par quelques lignes qui en font connaître non seulement le contenu, mais encore l'ossature, et les divisions indiquées se retrouvent, fortement marquées, dans l'exposé, puis le résumé qui suivent. Les cartes ont été multipliées et, dans la mesure du possible,

simplifiées. Enfin l'illustration et les textes documentaires ont été rajeunis.

Non pas cependant qu'on ait cédé au goût pour la nouveauté à tout prix et pour l'inédit. On s'est refusé à sacrifier des gravures et des textes que l'expérience avait montrés bien adaptés à l'usage des élèves et susceptibles d'un commentaire fructueux.

Pour ce qui est de l'exposé de la leçon, on est resté résolument fidèle à la règle d'or qui a fait le succès des cours Malet-Isaac et Jules Isaac : sur la base d'une documentation sérieuse, établir un texte simple et clair, toujours à la portée des enfants auxquels il est destiné. Ces livres veulent être compréhensibles pour tout élève d'un niveau moyen. C'est dire que le texte de l'édition précédente a été en grande partie conservé, allégé seulement et simplifié par souci pédagogique et par suite de l'allongement des programmes. C'est dire aussi que l'on continuera à trouver sous les gravures des légendes explicatives : elles développeront l'esprit d'observation comme les questions sur les textes documentaires développeront la réflexion. Nous espérons que le cours J. Isaac, ainsi rajeuni dans sa présentation tout en restant fidèle à sa tradition pédagogique, donnera toute satisfaction aux maîtres et que ceux-ci lui garderont l'estime et la sympathie qu'il a obtenues dès sa première édition en 1938.

A. ALBA mars 1966

1 La France en 1715 La Monarchie absolue



La main de justice. Musée du Louvre. La couronne, le sceptre et la main de justice étaient les trois attributs royaux. Ils symbolisaient respectivement la souveraineté, le pouvoir de commander et le pouvoir judiciaire. La main de justice, ci-dessus, qui fut utilisée pour le sacre des rois de France, date du XII[e] siècle.

En 1715, la France vit sous l'Ancien Régime. On appelle aujourd'hui Ancien Régime l'organisation politique, administrative, économique, sociale, religieuse de la France aux XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles jusqu'en 1789.

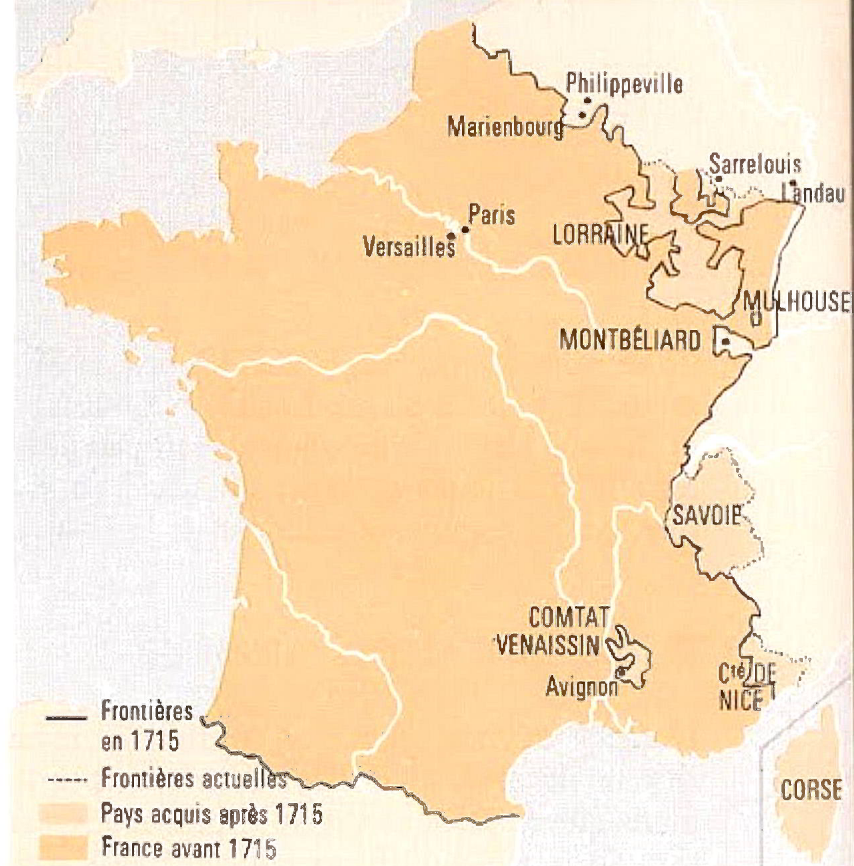
- *L'organisation politique et administrative.*
- *L'organisation financière et judiciaire.*

I L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

1 LE ROYAUME DE FRANCE

En 1715, le territoire de la France était moins étendu qu'aujourd'hui. Il ne comprenait ni la Savoie et le comté de Nice qui appartenaient au duc de Savoie; ni le comtat Venaissin et la principauté d'Avignon, possessions du pape; ni Montbéliard, possession du duc de Wurtemberg; ni Mulhouse, petite république alliée aux cantons suisses; ni la Corse, propriété des Génois; ni la Lorraine, duché indépendant.

Hors de France, le roi possédait : Chandernagor et Pondichéry dans l'Inde; l'île Bourbon et l'île Maurice dans l'océan Indien; quelques comptoirs au Sénégal; la Guyane; quelques Antilles (la moi-



La France en 1715.

Transports et transmissions en 1715.

Il est difficile de se représenter au siècle de l'avion et du vaisseau cosmique, de l'automobile et du chemin de fer, de la radio et de la télévision, la France de 1715. C'est vers un monde bien différent que nous ramènent ces pages de « l'Almanach royal » de 1716.
« Rues et demeures des messagers, coches et carrosses avec le jour de leur départ de Paris... Pour Besançon, Dôle, Montbéliard, Belfort, Pontarlier, Neufchâtel et toute la Franche-Comté, les carrosses de ces lieux sont à l'Hôtel de Sens. Ils passent par Dijon, Auxonne, Dôle et partent tous les lundis à sept heures, pour arriver en dix jours en été, et en onze jours en hiver... Les carrosses repartent de Clermont en Auvergne tous les vendredis pour arriver à Paris le 9e jour...
Le bureau des coches d'eau de Fontainebleau est toujours sur le quai de la Tournelle à la Croix blanche; partent les lundis à l'ordinaire et tous les jours à l'extraordinaire pendant le séjour de la Cour au dit lieu à sept heures du matin.
A l'Hôtel de Sourches il y a souvent des litières pour aller de Versailles au Mans et du Mans retournent jusqu'à Versailles. Pour Arras par Roye et Péronne... part le carrosse le mardi seulement à six heures du matin en été et à sept ou huit heures en hiver... D'Arras à Lille, il y a un carrabat ou chariot de pays, qui part trois fois la semaine.
Pour Orléans, passant par Étampes et Toury, partent tous les jours à six heures précises du matin et arrivent en deux jours.
Les courriers de Hollande arrivent les lundis et vendredis et repartent le même jour. Les courriers d'Espagne n'arrivent que tous les quinze jours.
On doit savoir que si l'on veut écrire aux îles de Canada, de la Guadeloupe, de l'Amérique, de Saint-Christophe, de Saint-Domingue, de Madagascar et dans le Brésil, etc., où sont nos habitations, il faut payer le port des lettres jusqu'à La Rochelle, ou autres ports de leur embarquement, à raison de sept sous la lettre simple...

tié de Saint-Domingue, la Guadeloupe, la Martinique, Tabago et Sainte-Lucie), la Louisiane et le Canada. Ce domaine colonial était peu peuplé, mais il allait jouer au cours du siècle un grand rôle dans le commerce extérieur de la France.

2 LA ROYAUTÉ ABSOLUE

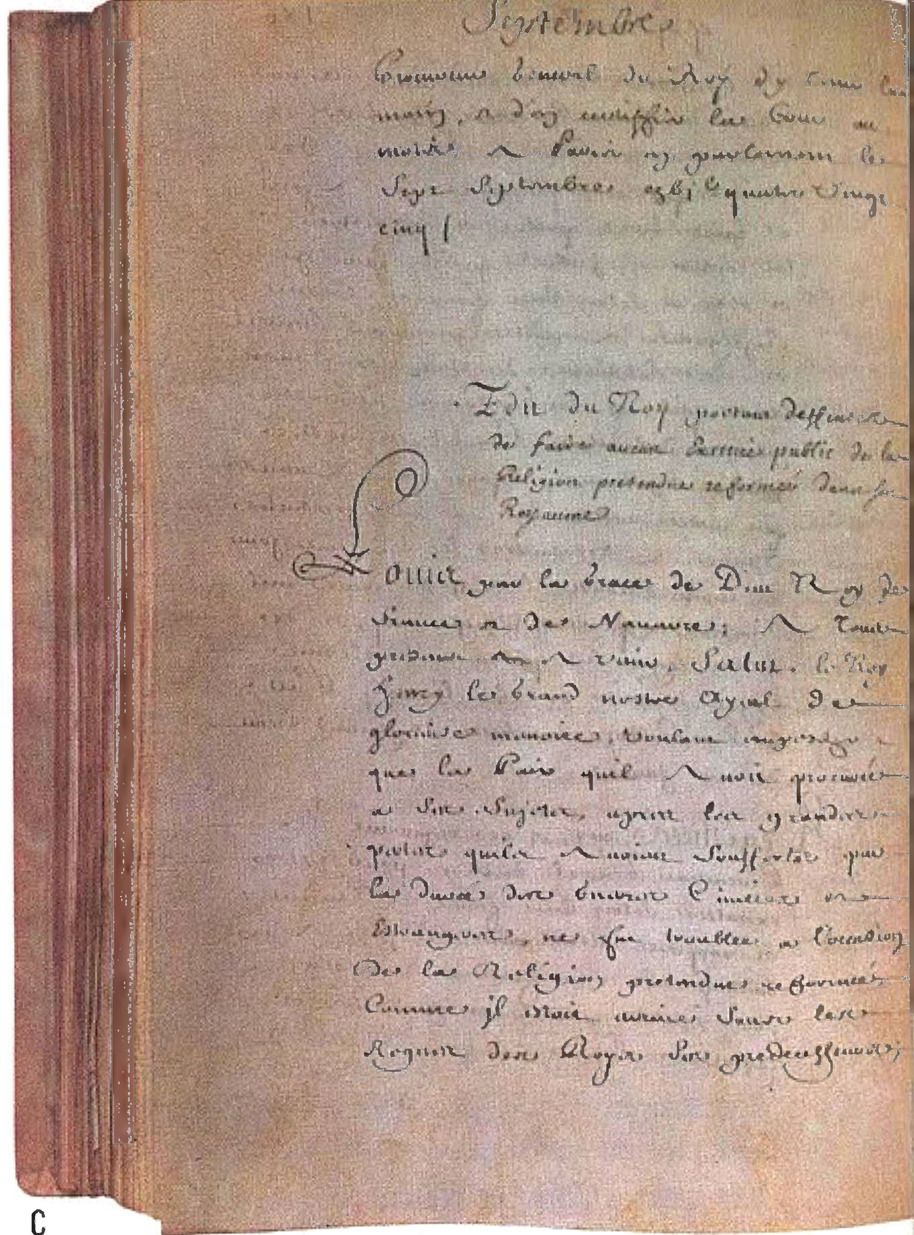
L'ancien régime politique, c'était la royauté absolue de droit divin. Le roi ne tenait sa couronne que de Dieu et n'était responsable que devant Dieu. Son autorité ne pouvait être contrôlée par personne sur terre, et sa volonté avait force de loi. Aussi les sujets n'avaient-ils que des devoirs, dont le premier était l'obéissance aux ordres du roi. Nul livre, nul journal ne pouvait paraître sans l'autorisation de la censure. Le catholicisme étant la religion du roi, les Français n'avaient pas le droit d'en pratiquer une autre. Par la confiscation, le roi pouvait s'emparer des biens de ses sujets; par un ordre appelé lettre de cachet, il pouvait, sans qu'il y ait de jugement rendu, faire emprisonner qui bon lui semblait, aussi longtemps qu'il le voulait. C'était donc le régime de l'arbitraire.

Cependant le pouvoir royal, absolu en théorie, se trouvait limité dans la pratique par les prétentions des parlementaires à partager le pouvoir législatif. A l'occasion de l'enregistrement des édits, les magistrats pouvaient présenter des remontrances et refuser l'enregistrement. Pour triompher de cette opposition, le souverain tenait alors un lit de justice. On appelait ainsi une séance extraordinaire du parlement à laquelle le roi ou son représentant assistait en personne. Louis XIV avait longtemps réduit les parlements au silence, mais, à la fin de son règne, l'opposition parlementaire avait recommencé. En 1714, l'enregistrement de la bulle Unigenitus qui condamnait le jansénisme n'avait été obtenu que par contrainte et assorti de nombreuses réserves. En août 1715, le parlement


A


B

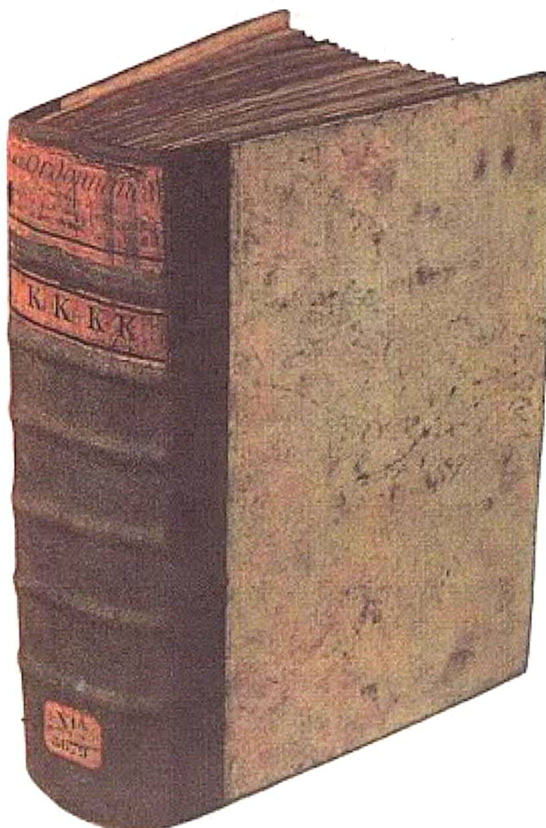
Le sacre de Louis XV (25 octobre 1722). Gravures par Jollain. B. N. Estampes. Le sacre comportait deux parties principales : la consécration et le couronnement. **A.** En haut, la consécration. L'archevêque de Reims va oindre le roi avec l'huile de la Sainte-Ampoule. A gauche, le maréchal duc de Villars, faisant fonction de connétable de France, tient levée l'épée royale. **B.** En bas, le couronnement. La légende de la gravure dit : « M. de Rohan, archevêque de Reims, a pris sur l'autel la couronne de Charlemagne apportée de Saint-Denis, qu'il a posée sur la tête du roi, et les pairs y ont ensuite porté la main. » Douze pairs de France, six ecclésiastiques et six laïcs participaient à la cérémonie. Le chancelier est debout entre l'archevêque de Reims et les autres évêques.


Septembre

Edit du Roy portant deffenses de faire aucun exercice public de la Religion pretendue reformée dans son Royaume

Louis par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre; A tous presens et a venir, Salut. Le Roy Henry le Grand nostre ayeul de glorieuse memoire, voulant empescher que la Paix qu'il avoit procurée a ses Sujets, apres les grandes pertes qu'ils avoient souffertes par la durée des guerres civiles et estrangeres, ne fut troublée a l'occasion de la Religion pretendue reformée comme il estoit arrivé sous les Regnes des Roys ses predecesseurs

C



C. Registre du parlement de Paris. Arch. Nat. L'enregistrement consistait à transcrire dans un registre du parlement les édits du roi. Le registre a été ouvert à la page où fut enregistré l'édit de révocation de l'édit de Nantes, le 22 octobre 1685. On a choisi cet édit, bien qu'il soit antérieur de 30 ans à 1715, parce qu'il resta en vigueur jusqu'en 1789.

de Paris s'était prononcé contre le concile national que le roi voulait convoquer pour déposer l'archevêque de Paris favorable aux jansénistes. Louis XIV avait annoncé la tenue d'un lit de justice, mais il mourut le 1er septembre 1715.

Enfin, les privilèges et franchises multiples dont jouissaient la noblesse, le clergé, certaines villes, les différentes provinces, étaient autant de barrières à l'omnipotence royale.

3 LE GOUVERNEMENT CENTRAL

Le roi gouvernait avec l'aide de ses ministres et de ses Conseils.

Les six ministres étaient le Chancelier, chef de la Justice, le Contrôleur Général des Finances et les Secrétaires d'État des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine et de la Maison du Roi.

Les quatre Conseils étaient le Conseil d'En-Haut, où se discutaient surtout les affaires de politique étrangère, le Conseil des Finances, le Conseil des Dépêches où on lisait les dépêches (c'est-à-dire les rapports des intendants), enfin le Conseil d'État qui rédigeait les lois et était en même temps un tribunal supérieur. On appelait aussi ce dernier Conseil du roi ou Conseil des parties (les parties dans un procès sont les adversaires en présence). C'est parmi les membres du Conseil d'État que le roi choisissait les intendants.

4 L'ADMINISTRATION

On distinguait dans le royaume trois sortes de circonscriptions : les circonscriptions militaires ou gouvernements; les circonscriptions judiciaires ou bailliages et sénéchaussées; les circonscriptions financières ou généralités.

Dans ces dernières, Colbert avait installé de façon permanente des intendants. Nommés par le

Les tâches de l'Intendant.

Chaque année, vers la mi-juin, à l'issue d'une tournée dans leur généralité, les intendants envoyaient au Contrôleur général un rapport de prévision sur les récoltes à venir. Ces rapports servaient au gouvernement à fixer, au mois d'août, le montant de la taille qui serait demandée au pays.

Caen, 19 juin 1714. « Monsieur, je suis de retour de la tournée que j'ai faite dans cette généralité tant pour prendre connaissance de l'état des paroisses que de la disposition des biens de la terre pour la récolte prochaine... L'espérance d'une assez bonne récolte, tant pour les grains que pour les fruits, et que j'ai remarquée dans toute la généralité,... commence par avance à procurer quelque diminution sur le prix des grains. Si les vers n'avaient pas mangé quelque partie des semences en deux cantons, par le défaut de gelée, on pouvait se promettre une entière récolte que l'on peut cependant regarder sur le pied de plus de moitié d'une bonne année... Pour ce qui est des prairies et des herbages, la grande sécheresse rend les herbes moins abondantes... Les bestiaux maigres pour l'exploitation des herbages ont été à un prix extraordinaire et excessif mais le prix commence à en diminuer et quoiqu'il y ait moins de bestiaux dans les herbages et pâturages de graisse que les années précédentes, on est néanmoins persuadé que le prix des viandes particulièrement de bœuf et de vache va commencer à diminuer. »

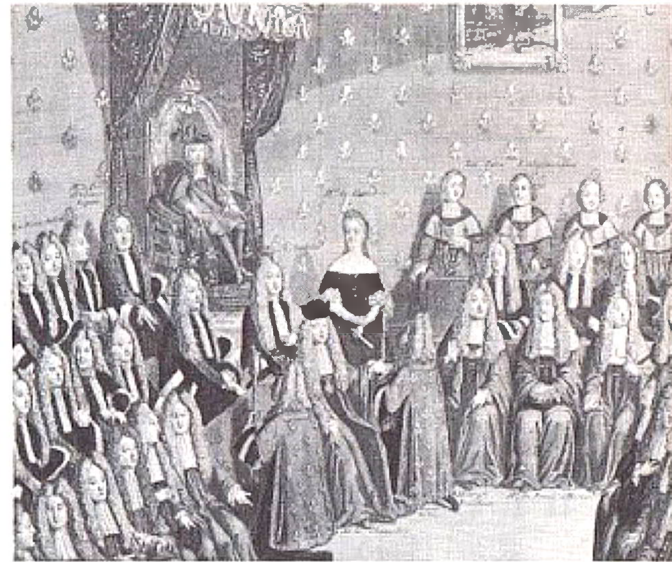
Caen, 8 septembre 1714 :
L'intendant juge : Les ouvriers d'une manufacture de glaces près de Valognes ont rossé trois commis des aides.
« Le fermier des aides a donné sa plainte aux officiers de l'élection de Valognes où le procès s'instruit actuellement. Comme il paraît qu'il se fera beaucoup de frais tant au siège de l'élection de Valognes qu'en la Cour des aides où sans doute le procès sera porté, j'estimerais, Monsieur, que vous pourriez m'en renvoyer la connaissance afin de la terminer à peu de frais et même de l'accommoder si je le puis, lorsque je serai sur les lieux pour faire le département de la taille... » (Arch. Nat.)

Contrôleur Général des Finances, les intendants avaient des pouvoirs très étendus qui seraient aujourd'hui répartis entre une dizaine de fonctionnaires différents : préfet, juge, contrôleur des contributions directes, ingénieur des ponts et chaussées, président de chambre de commerce, inspecteur des manufactures, etc.

Les généralités étaient subdivisées en circonscriptions, ou élections, dirigées chacune par un subdélégué nommé et révoqué par l'intendant. Dans certaines provinces l'autorité de l'intendant était limitée par les États provinciaux : on appelait États provinciaux des assemblées formées de représentants des trois ordres qui avaient le droit de discuter avec l'intendant du montant des impôts directs, puis celui de lever ces impôts et de conserver une partie de leur montant pour les dépenses locales. On en trouvait dans quelques régions de France dites Pays d'États, en particulier la Provence, le Languedoc, la Bourgogne et la Bretagne.

5 ABSENCE D'UNITÉ

Centralisée en droit, l'administration n'était pourtant pas uniforme. L'absence d'unité caractérise l'Ancien Régime. En effet, lorsque les rois annexaient une province, ils lui laissaient, en partie tout au moins, les institutions qu'elle possédait à cette date. C'est pourquoi certaines lois ne s'appliquaient qu'à certaines régions; les poids et les mesures variaient, de nom et de valeur, selon les lieux. Les impôts ne pesaient pas de la même façon sur tous les Français. Dans les Pays d'États, les impôts directs étaient répartis et levés par les États; ailleurs ils l'étaient par les agents du roi. Aujourd'hui, il n'y a de lignes de douanes qu'aux frontières. En 1715, dans plus de la moitié du royaume, les marchandises payaient des droits chaque fois qu'elles passaient d'une région à l'autre.



Lit de justice. Almanach royal, 1716. B. N. Estampes. La gravure ne nous donne qu'une vue partielle de l'assistance, mais y figurent les membres les plus importants du parlement. En haut, à la droite du roi, le duc d'Orléans et les princes du sang. Devant le roi, de droite à gauche, Mme de Ventadour, le chambellan, le duc de Villeroy, les ducs et pairs. En bas, le chancelier encadré par deux massiers agenouillés, et les conseillers au Parlement. A la gauche du chancelier, le premier président, la main droite levée et les présidents à mortier. Tout en haut, les pairs ecclésiastiques. Le duc de Villeroy était le gouverneur du roi; la présence insolite d'une femme, la duchesse de Ventadour, gouvernante du roi, s'explique par l'extrême jeunesse de Louis XV qui a cinq ans. Au cours de ce lit de justice fut cassé le testament de Louis XIV qui limitait les pouvoirs du régent.

Aujourd'hui, les tribunaux appliquent dans toute la France le même code; sous l'Ancien Régime les Français du Midi étaient jugés d'après le droit écrit ou droit romain, ceux du Nord d'après des coutumes (d'ailleurs mises par écrit) : on en comptait plus de trois cents. Ce manque d'unité empêchait parfois les Français de se sentir citoyens d'une même patrie. Il arrivait qu'on fût Breton ou Provençal avant d'être Français.

II L'ORGANISATION FINANCIÈRE ET JUDICIAIRE

1 LES IMPÔTS

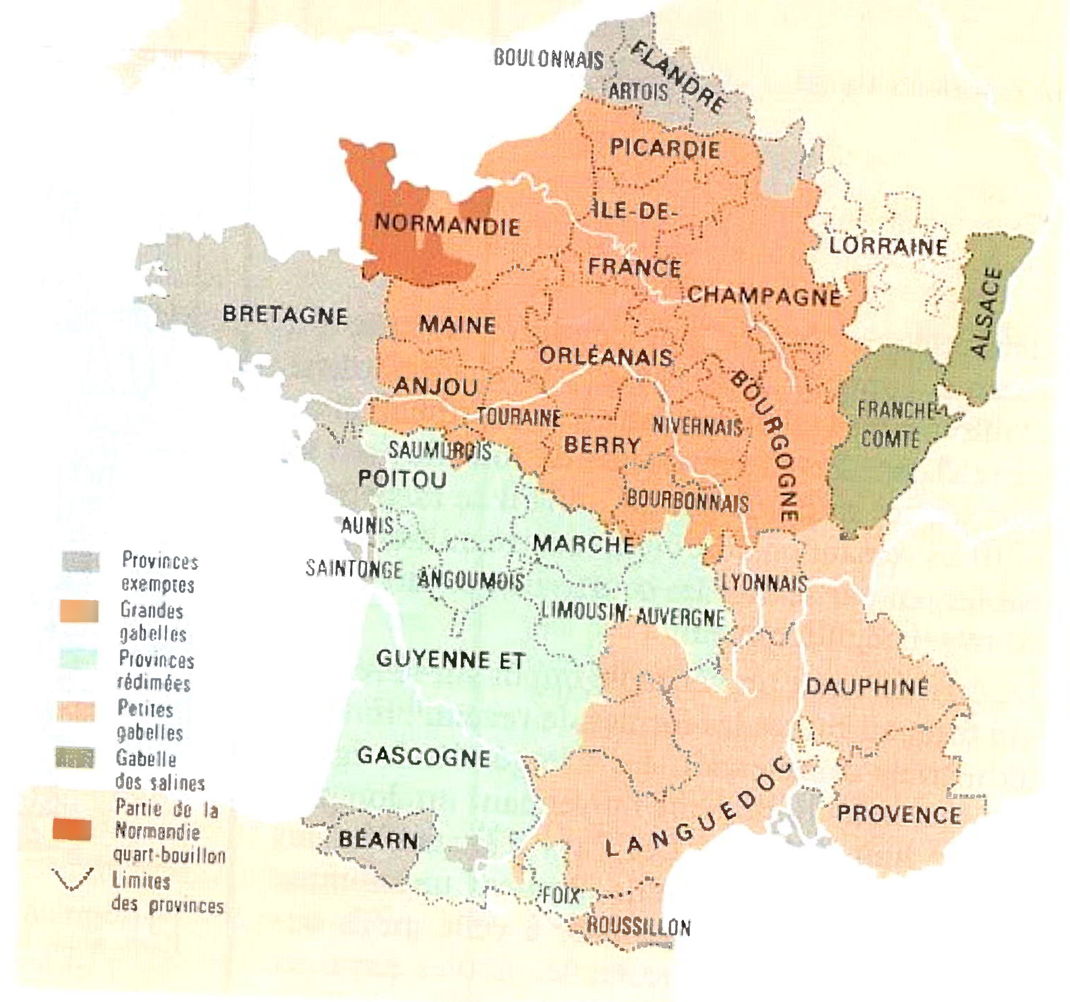
En 1715, les impôts directs étaient au nombre de trois : la taille, la capitation, le dixième.

La taille était l'impôt roturier par excellence. Dans les pays de taille réelle, elle était un impôt foncier levé sur toutes les terres roturières, même si celles-ci étaient possédées par des privilégiés. Dans les pays de taille personnelle, elle était levée sur le revenu des personnes et ne frappait que les roturiers. Mais nombre de roturiers étaient exemptés de taille : bas officiers de justice et de finances, bourgeois de certaines villes, laquais des riches, etc. Or la taille était un impôt de répartition, c'est-à-dire que le gouvernement en fixait chaque année le montant. Dès lors, plus grand était le nombre des exemptés, plus lourd était le poids de l'impôt pour ceux qui le payaient. Le montant de la taille était réparti entre les généralités par le gouvernement et dans les généralités entre les élections par l'intendant.

La capitation et le dixième, établis respectivement en 1701 et en 1710, auraient dû peser sur tous les habitants, privilégiés ou non. La capitation était un impôt de répartition pour le paiement duquel les Français étaient divisés en vingt-

Carte des gabelles. Cette carte simplifiée montre la complexité du régime des gabelles en 1715. Le prix du minot de sel — environ 50 kilogrammes — était très élevé dans les pays de grande gabelle (45 livres en 1714); il était très inférieur dans les pays de petite gabelle (6 livres) et les pays de salines, où le sel provenait de gisements de sel gemme. Les provinces « rédimées », c'est-à-dire rachetées, avaient payé d'un coup, au XVI[e] siècle, une grosse somme d'argent, moyennant quoi l'impôt sur le sel était très faible. Dans une partie de la Normandie, le commerce du sel était libre et ne supportait qu'une taxe fixe du quart du prix. Quant aux provinces exemptes (régions du Nord, de l'Ouest, et des Pyrénées occidentales), le sel s'y vendait à très bas prix.

Carte des traites. A l'intérieur des provinces des cinq grosses fermes, les marchandises circulaient librement; elles ne payaient de droits que si elles étaient envoyées dans le reste de la France ou à l'étranger. Dans les provinces réputées étrangères, c'est-à-dire étrangères à l'ensemble des cinq grosses fermes, « les marchandises qui y circulaient payaient les droits des provinces dont elles sortaient, de celles pour lesquelles elles étaient destinées, de celles dont elles empruntaient le passage ». Les provinces, à l'instar de l'étranger effectif, c'est-à-dire l'Alsace et les trois évêchés, ne payaient pas les droits de douane français pour commercer avec l'étranger, mais elles les payaient pour commercer avec le reste de la France.


BOULONNAIS
FLANDRE
ARTOIS
PICARDIE
NORMANDIE
ÎLE-DE-
FRANCE
LORRAINE
ALSACE
CHAMPAGNE
BRETAGNE
MAINE
ORLÉANAIS
ANJOU
BOURGOGNE
TOURAINE
NIVERNAIS
FRANCHE-COMTÉ
SAUMUROIS
BERRY
POITOU
BOURBONNAIS
AUNIS
MARCHE
SAINTONGE
ANGOUMOIS
LYONNAIS
LIMOUSIN
AUVERGNE
GUYENNE ET
DAUPHINÉ
GASCOGNE
LANGUEDOC
PROVENCE
BÉARN
FOIX
ROUSSILLON
Provinces exemptes
Grandes gabelles
Provinces rédimées
Petites gabelles
Gabelle des salines
Partie de la Normandie quart-bouillon
Limites des provinces


BOULONNAIS
FLANDRE
ARTOIS
PICARDIE
NORMANDIE
ILE DE
FRANCE
LORRAINE
ALSACE
CHAMPAGNE
BRETAGNE
MAINE
ORLÉANAIS
ANJOU
BOURGOGNE
TOURAINE
NIVERNAIS
FRANCHE COMTÉ
SAUMUROIS
BERRY
POITOU
BOURBONNAIS
AUNIS
MARCHE
SAINTONGE
ANGOUMOIS
LYONNAIS
LIMOUSIN
AUVERGNE
GUYENNE ET
DAUPHINÉ
GASCOGNE
LANGUEDOC
PROVENCE
BÉARN
FOIX
ROUSSILLON
Les cinq grosses fermes
Provinces réputées étrangères
Provinces à l'instar de l'étranger effectif
Limites des provinces



Président à mortier du parlement de Paris sous Louis XIV. Gravure de Sébastien Leclerc (1637-1714). B. N. Est. Le parlement comprenait plusieurs chambres (grand-chambre, chambres des enquêtes, chambre des requêtes). Il avait à sa tête un premier président et des présidents à mortier dans les différentes chambres; le nom de ces derniers venait de leur coiffure, le mortier, bonnet de velours bordé de galons d'or que le magistrat tient ici de la main droite. Le graveur lui a donné par dérision des dimensions exagérées. Le somptueux costume, robe rouge et manteau à pèlerine d'hermine, soutenu par un page, dit l'éclat de la fonction. En 1716, l'écrivain Montesquieu succéda à son oncle dans la charge de président à mortier au parlement de Bordeaux; il la vendit en 1727.

deux classes d'après leur condition sociale. La somme annuelle fixe payée par chaque classe était répartie également entre les contribuables de cette classe. Le Clergé décida de fournir pour sa part quatre millions par an, puis il se racheta en 1710 en versant en bloc vingt-quatre millions. Les nobles, en particulier les courtisans, payaient peu et très irrégulièrement.

Le dixième était un véritable impôt sur le revenu qui frappait toutes les formes de revenu : foncier, industriel, commercial. Le Clergé s'était également racheté du dixième moyennant un don gratuit de huit millions. Les Pays d'États s'étaient abonnés, c'est-à-dire qu'ils payaient une somme fixe, invariable, très inférieure à celle qu'ils auraient dû verser. Là encore, les nobles payaient peu et avec retard. (Montesquieu déclarait l'imposition « injurieuse à la noblesse ».)

Aux impôts directs s'ajoutaient les impôts indirects, les aides prélevés surtout sur les boissons, les traites ou droits de douane à l'intérieur du royaume, la gabelle, impôt sur le sel. La gabelle consistait à la fois dans le monopole de la vente du sel au profit du roi et dans l'obligation faite à chaque habitant d'acheter une quantité déterminée de sel, le « sel de devoir ». Tout achat supplémentaire devait se faire au magasin officiel, mais les habitants préféraient acheter aux contrebandiers appelés faux-sauniers. Les impôts indirects étaient levés par une compagnie de financiers, la ferme générale, à qui le roi en affermait la perception. Les fermiers, les traitants et leurs innombrables commis étaient universellement détestés.

LA JUSTICE

Outre la justice royale, il existait des milliers de justices seigneuriales; il y avait aussi une justice d'Église dont les tribunaux, ou officialités, connaissaient des causes relatives aux sacrements.

La hiérarchie des tribunaux royaux comprenait les tribunaux de bailliages et de sénéchaussées, puis les présidiaux, enfin les treize parlements. Les parlements n'étaient pas seulement des tribunaux d'appel; ils jugeaient en première instance certaines causes où étaient parties des nobles ou des ecclésiastiques. En vertu de la vénalité des charges, les magistrats qui siégeaient dans ces divers tribunaux étaient propriétaires de leurs charges, soit qu'ils les eussent achetées, soit qu'elles leur fussent venues par héritage.

En matière criminelle, les lois étaient féroces : un vol, un délit de chasse conduisaient aux galères ou à la potence. La torture était officiellement pratiquée, et les supplices (langue percée ou coupée, roue, écartèlement) restaient affreusement cruels.

RÉSUMÉ

- **La France de 1715 ne comprend ni le comtat Venaissin et Avignon, ni la Savoie et Nice, ni la Lorraine et la Corse, ni Mulhouse, ni Montbéliard.**
- **Le roi est un monarque absolu; sa volonté a force de loi. Il gouverne avec l'aide de six ministres et de quatre conseils. Il administre par le moyen des intendants.**
- **L'administration n'est pas uniforme, la diversité est partout.**
- **Les impôts directs (taille, capitation, dixième) sont inégalement répartis et pèsent surtout sur les roturiers.**
- **Les impôts indirects (gabelles, aides, traites) sont levés par les Fermiers généraux.**
- **La justice est cruelle. Les juges royaux sont propriétaires de leur charge.**

Arbitraire de la taille personnelle.

L'évaluation du revenu des contribuables assujettis à la taille personnelle était souvent faite de façon arbitraire. « L'usage n'est pas que la justice seule en décide », écrivait Vauban en 1707. Quarante-trois ans plus tard, le marquis d'Argenson notera dans son journal : « Un élu est venu dans le village (1) où est ma maison de campagne, et a dit que cette paroisse devait être fort augmentée à la taille cette année, qu'il avait remarqué le paysan plus gras qu'ailleurs, qu'il avait vu sur le pas des portes des plumages de volailles, qu'on y faisait donc bonne chère, qu'on y était bien. Voilà qui décourage le paysan, voilà qui cause le malheur du royaume, voilà sur quoi pleurerait bien Henri IV s'il vivait encore. » (Marquis d'Argenson, Journal.)

(1) Segrais, ou Segrez, commune de Saint-Sulpice-de-Favières, dans l'actuel département de l'Essonne.

Les Parlementaires sont du Tiers État.

Les rois de France n'ont jamais admis les prétentions politiques du Parlement. Le cérémonial décrit ici par Saint-Simon est destiné à rappeler aux Parlementaires leur condition de sujets et de membres du Tiers État. « L'usage qui a toujours subsisté jusqu'à aujourd'hui (veut) que le Premier Président et tous les magistrats du Parlement ne parlent qu'à genoux et découverts, dans le Parlement même, lorsque le Roi y est présent, et que si depuis un temps ils parlent debout, mais toujours découverts, ils commencent tous à genoux, ne se lèvent qu'au commandement du Roi, par la bouche du Chancelier, et concluent leur discours à genoux pour marquer que cette bonté du Roi de les faire parler debout ne déroge en rien à l'essence du Tiers État, dont ils sont, de parler à genoux en présence du Roi et découverts, à la différence des deux premiers ordres, qui parlent assis et couverts ». (Saint-Simon, Mémoires.)

2 L'inégalité sociale

L'inégalité est partout, non seulement dans l'opposition entre privilégiés et roturiers, mais encore à l'intérieur de chaque ordre.

- *Le clergé.*
- *La noblesse.*
- *Le tiers état.*

I LE CLERGÉ

1 LES ORDRES

L'organisation sociale reposait sur l'inégalité. Les Français étaient officiellement répartis en trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. Les deux premiers étaient des ordres privilégiés, mais ils ne comprenaient qu'une infime minorité : 100 000 personnes environ pour le clergé, 400 000 environ pour la noblesse. Tout le reste, 18,5 millions d'habitants sur 19, constituait le tiers état.

Dans la réalité, la hiérarchie sociale était plus compliquée. Parmi les membres du clergé et de la noblesse, il y avait des favorisés et des défavorisés. Enfin, dans le tiers état lui-même, la bourgeoisie formait une catégorie privilégiée.

2 L'ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE

On distinguait le clergé séculier et le clergé régulier. Le clergé séculier comprenait les archevêques, les évêques, les chanoines, les curés et les vicaires.

Les Assemblées du Clergé.

La correspondance de l'archevêque de Narbonne avec le Contrôleur général montre que le gouvernement cherchait à composer les Assemblées du Clergé de députés dévoués au Roi et qu'il trouvait des prélats pour servir ses desseins.

« Dans l'intention où je suis de ne rien négliger pour répondre comme je dois à l'honneur que vous m'avez attiré au sujet de la Présidence à la prochaine assemblée du Clergé, je crois devoir vous rendre compte qu'à la prière de MM. les évêques de la Province de Narbonne pendant que nous étions aux États (1), j'ai différé mon assemblée provinciale jusqu'au 25 de ce mois, afin que s'y rendant ils fussent moins exposés aux rigueurs de l'hiver. Et après cela je serai libre d'aller à Paris dans le temps qu'il vous plaira de me prescrire pour y recevoir vos ordres à loisir avant l'ouverture de l'assemblée générale. 3 février 1715.

« Nous tînmes hier notre assemblée provinciale en laquelle ont été députés par une délibération unanime M. l'évêque d'Agde et moi pour le premier ordre (2), M. l'abbé de Rochebonne, neveu de M. l'évêque de Carcassonne, et l'abbé du Prémeaux, mon neveu, pour le second. Je puis vous assurer, Monsieur, que cette députation est composée de quatre personnes qui ne céderont à aucune autre dans l'union et le zèle qui les animent pour le service du roi... 26 février 1715.

« J'ai l'honneur de vous écrire dans le moment que je vais monter en carrosse pour aller à Paris afin de ne rien négliger pour m'y trouver en état de prendre toutes les mesures qui pourront dépendre de moi pour mieux exécuter les ordres du roi et me conformer plus heureusement à vos intentions pour le service de Sa Majesté dans l'assemblée générale du Clergé de France. »

A Narbonne, le 20 mars 1715. (Arch. Nat.)

(1) Les États Provinciaux du Languedoc.
(2) A l'intérieur du Clergé, les évêques formaient le premier ordre et les abbés le second ordre.



Une abbesse en 1715. Béatrix de Lorraine-Lillebonne, abbesse de Remiremont de 1711 à 1736. Musée municipal de Remiremont. Le Clergé régulier connaissait dans l'opinion un discrédit qui ira s'accentuant au cours du siècle. Trop souvent en effet les abbayes étaient dirigées par des abbés ou des abbesses sans vocation pour la vie monastique. C'est ainsi qu'en 1711, à 49 ans, après avoir longtemps vécu à la cour de Louis XIV qui la traitait, dit Saint-Simon, « avec une distinction et une considération la plus marquée », Mlle de Lillebonne, petite-fille du duc de Lorraine Charles IV (1604-1675), se fit élire abbesse de Remiremont. La ville de Remiremont faisait alors partie du duché de Lorraine qui ne fut réuni à la France qu'en 1766, mais les relations étaient étroites entre la Lorraine et la France. L'abbaye de Remiremont n'admettait que des filles nobles depuis au moins quatre générations paternelles et maternelles. Depuis longtemps, les religieuses avaient abandonné la règle bénédictine et elles s'étaient sécularisées; elles portaient le titre de chanoinesses et habitaient des maisons particulières autour du palais de l'abbesse. Elles menaient une vie plus mondaine que religieuse. L'abbesse ne sortait qu'en carrosse à six chevaux.

Le clergé régulier comprenait les ordres religieux proprement dits (Bénédictins, Dominicains, Franciscains, Carmes, Chartreux) dont les membres prononçaient des vœux solennels, et les Congrégations séculières où l'on ne prêtait pas de vœux solennels (les plus importantes étaient les Oratoriens, les Sulpiciens, les Lazaristes).

En vertu du Concordat de 1516, les archevêques, les évêques et les abbés des abbayes les plus importantes étaient nommés par le roi, puis ils recevaient du pape l'investiture canonique, c'est-à-dire l'autorité religieuse qui leur permettait de remplir leur nouvelle fonction. Les curés étaient le plus souvent choisis non par l'évêque mais par le propriétaire du fief dont le seigneur avait jadis fondé l'église.

Tous les cinq ans, les ecclésiastiques élisaient une Assemblée du clergé qui se réunissait pour voter les impôts spéciaux, appelés décimes et don gratuit, que le clergé payait au roi. Les décimes étaient un impôt annuel payé par chaque ecclésiastique sur son revenu. Le don gratuit était une somme versée au roi tous les cinq ans. L'assemblée délibérait aussi sur les intérêts du clergé et la défense de la foi. Dans l'intervalle des sessions, deux agents du clergé résidant à Versailles défendaient les intérêts de leur ordre auprès du roi. Ni la noblesse ni le tiers état n'étaient ainsi officiellement représentés et constamment auprès du souverain.

3 RICHESSE ET CHARGES DU CLERGÉ

Les ecclésiastiques ne recevaient de l'État aucun traitement. Mais l'ordre du clergé était très riche : il possédait dans les villes de nombreux immeubles qu'il occupait ou qu'il louait et dans les campagnes un dixième peut-être du sol. Il levait également la dîme sur les récoltes dans tout le royaume. Ces revenus servaient à faire

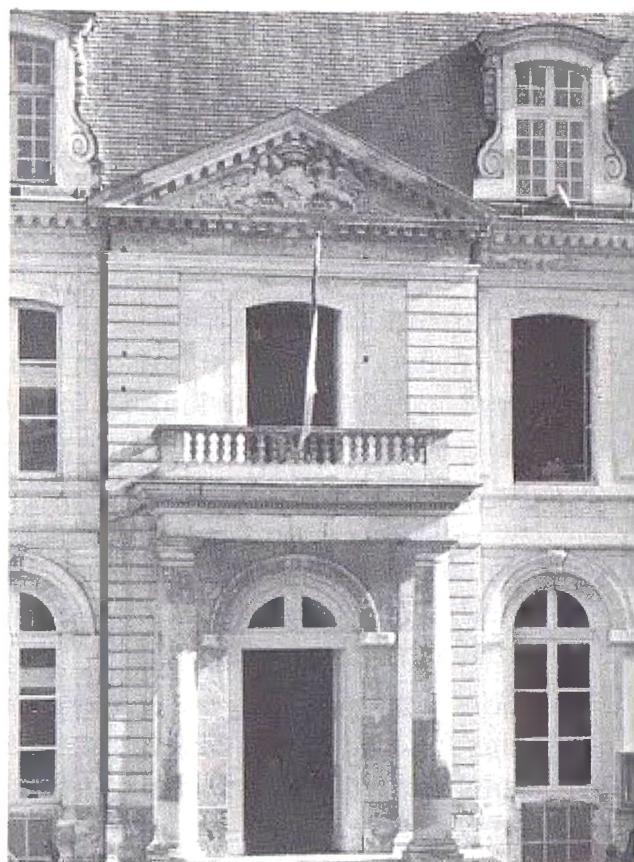
vivre les ecclésiastiques, à entretenir les édifices religieux, des écoles et des hôpitaux, à payer au roi le don gratuit et les décimes. La participation du clergé à l'impôt atteignait environ 6 pour cent de ses revenus en 1715.

4 HAUT ET BAS CLERGÉ

Cette grande richesse du clergé était répartie d'une façon très inégale entre les membres qui le composaient. C'est pourquoi on distinguait un haut clergé et un bas clergé, un clergé riche et un clergé pauvre. Le haut clergé comprenait les archevêques, les évêques, un certain nombre de chanoines, d'abbés et d'abbesses. Recruté, à de rares exceptions près, dans la noblesse, il menait une vie souvent fastueuse.

Beaucoup de prélats résidaient moins dans leurs diocèses qu'à la Cour et cumulaient les revenus de leur évêché avec ceux de plusieurs abbayes. Un grand nombre d'abbayes étaient données en commende, c'est-à-dire attribuées par le roi, comme une pension, à des gens de Cour, qu'ils fussent ou non d'Église.

L'abbé commendataire touchait le tiers des revenus de l'abbaye, dont il confiait l'administration à un prieur. Comme les revenus de tant d'abbayes, les revenus des cures allaient souvent à des personnes qui ne remplissaient pas réellement les fonctions ecclésiastiques. Le curé titulaire, ou gros décimateur — ainsi appelé parce qu'il touchait la plus grosse part de la dîme — se faisait remplacer par un desservant ou vicaire, à qui il abandonnait une faible partie de ses revenus, la portion congrue, encore celle-ci n'était-elle pas toujours régulièrement ni entièrement versée. Le bas clergé, toujours recruté dans le tiers état, menait une vie souvent misérable. Et malgré les efforts des Sulpiciens et des Oratoriens, le nombre des séminaires était encore très insuffisant, aussi beaucoup de curés étaient-ils ignorants.



Le palais épiscopal de Blois (aujourd'hui Hôtel de Ville).
Archevêques et évêques résidaient dans des palais dont les dimensions et l'aménagement intérieur traduisaient généralement la richesse de l'évêché.



Assemblée du Clergé de France 1723. B. N. Est. « Le Clergé, dit l'Almanach royal de 1715, tient des assemblées ordinaires de cinq en cinq ans. Il y en a quelquefois d'extraordinaires. » Dans chaque province ecclésiastique, l'archevêque convoquait les évêques et les abbés en assemblée provinciale; celle-ci nommait quatre députés : deux pour le « premier ordre », les évêques, deux pour le « second ordre », les abbés. (Voir lecture page 14.) Le roi fixait le lieu de réunion de l'assemblée du Clergé de France et il en désignait le président.

II LA NOBLESSE

1 LES DIVISIONS DE LA NOBLESSE

Il y avait plusieurs sortes de noblesse. D'après l'origine de leur noblesse, on distinguait les nobles de race ou d'épée, et les anoblis. Les premiers étaient ceux dont les ancêtres, aussi loin qu'on pouvait remonter, avaient toujours été nobles. Les anoblis étaient ceux dont un ancêtre avait été, à une certaine date, élevé à la noblesse par la grâce du souverain. Anobli aussi était le roturier qui exerçait l'une de ces charges administratives, financières ou judiciaires, qui conféraient la noblesse à leur titulaire. Cette dernière sorte d'anoblis constituait ce qu'on appelait la noblesse de robe.

D'après la situation sociale, on distinguait la haute noblesse ou noblesse de Cour (princes du sang, grands seigneurs laïques ou ecclésiastiques, gentilshommes vivant ou admis à la Cour) et la noblesse de province. Celle-ci comprenait elle-même une grande diversité de conditions : prélats de petite noblesse, magistrats possédant hôtel à la ville, château à la campagne et vastes domaines, ou bien hobereaux besogneux, vivant chichement dans un vieux manoir de la même vie que leurs paysans. Tous les nobles, quels qu'ils fussent, constituaient l'aristocratie et ils se distinguaient des roturiers par de multiples privilèges.

2 LES PRIVILÈGES DE LA NOBLESSE

De ces privilèges, les uns étaient honorifiques, tels le droit de porter certaines armoiries ou celui d'avoir une place spéciale à l'église, de posséder un colombier ou de placer une girouette sur le toit de leur manoir. Mais d'autres privilèges comportaient des avantages substantiels.

Le duc et son laquais.

Un noble ne doit pas se commettre avec ses gens, il compromettrait son honneur et celui de son ordre. Un jour de 1714, à Marly, le duc de Chevreuse et Saint-Simon rendent visite au duc de la Rochefoucauld. « Quelle fut notre surprise, j'ajouterais notre honte, de trouver M. de la Rochefoucauld seul dans sa chambre jouant aux échecs avec un de ses laquais en livrée assis vis-à-vis de lui. La parole en manqua à M. de Chevreuse et à moi qui le suivais. M. de la Rochefoucauld s'en aperçut et demeura confondu lui-même... Il balbutia, il s'empêtra, il essaya des excuses de ce que nous voyions; il dit que ce laquais jouait très bien, et qu'aux échecs on jouait avec tout le monde. M. de Chevreuse n'était pas venu pour le contredire, moi encore moins; on glissa, on s'assit, on se releva bientôt pour ne pas troubler la partie, et nous nous en allâmes au plus tôt. Dès que nous fûmes dehors, nous nous dîmes, M. de Chevreuse et moi, ce que nous pensions d'une rencontre si rare; mais nous ne voulûmes point la publier. » (Saint-Simon, Mémoires, tome IV.)

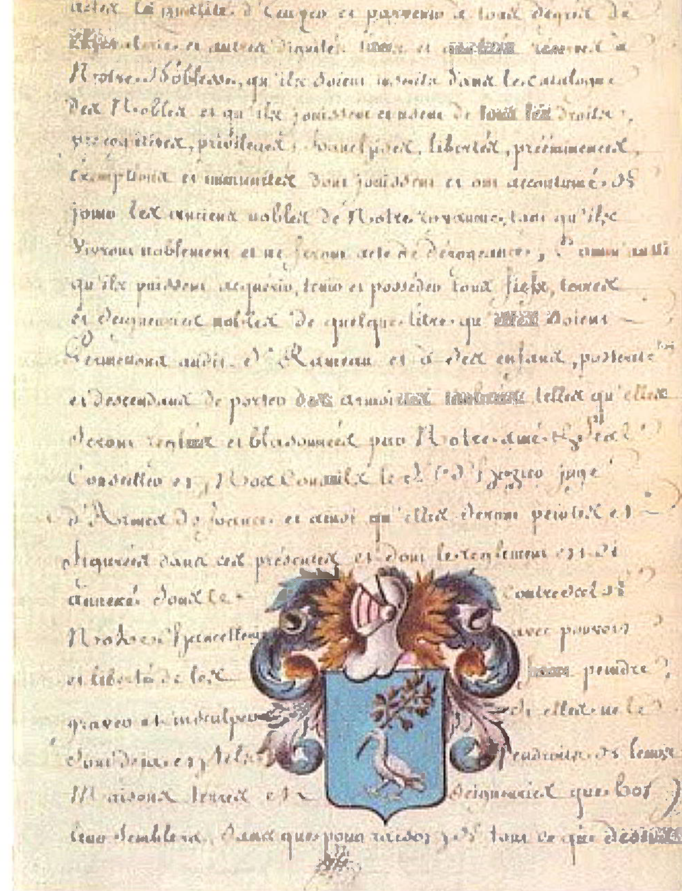
Tous les nobles étaient exempts de la taille, de la corvée royale, du logement des gens de guerre. Tous avaient des privilèges judiciaires, par exemple, celui de n'être jugés que devant un parlement s'ils étaient accusés d'un crime, ou celui d'avoir la tête tranchée s'ils étaient condamnés à mort.

Beaucoup de nobles étaient des seigneurs, c'est-à-dire qu'ils possédaient des terres sur lesquelles ils levaient des droits seigneuriaux appelés aussi droits féodaux, parce qu'ils venaient des temps lointains de la féodalité. C'étaient des droits de justice, dont ils se servaient surtout pour infliger et percevoir de fructueuses amendes; le droit exclusif de chasse; le champart, redevance en nature, véritable dîme seigneuriale qui doublait la dîme ecclésiastique; les corvées diverses, redevances en travail; les droits de péage, c'est-à-dire les droits de passage sur les routes, les ponts et les rivières; les droits de mutation, dits lods et ventes, qu'on levait sur les paysans lorsqu'ils achetaient ou vendaient des terres; enfin les banalités, taxes perçues pour l'usage du moulin, du four et du pressoir dont le seigneur avait le monopole.

Les nobles ne pouvaient sans déroger, c'est-à-dire sans déchoir, exercer des métiers lucratifs. Ils devaient vivre du revenu de leurs propriétés et de leurs droits seigneuriaux ou se consacrer au service du roi à la Cour, à l'armée ou dans les hautes charges de l'État. Tout au plus pouvaient-ils être « gentilshommes verriers » et, depuis Colbert, s'adonner au grand commerce des mers.

III LE TIERS ÉTAT

Le tiers état formait la masse de la nation. On trouvait entre ses membres les mêmes inégalités qu'entre les membres du clergé et de la noblesse. On pouvait y distinguer les bourgeois, les artisans et ouvriers, les paysans, qui formaient en fait trois classes séparées.





Lettres d'anoblissement de Jean-Philippe Rameau (1683-1764). Arch. Nat. A la demande de la veuve et des enfants du célèbre musicien, les lettres d'anoblissement de Rameau furent enregistrées le 6 février 1765. Le document ci-dessus est donc très postérieur à 1715, mais le texte des lettres resta le même jusqu'en 1789. Les armoiries du nouveau noble étaient dessinées et peintes sur les lettres et sur le registre du Parlement.

Saint-Simon (1675-1755). B. N. Est. Saint-Simon est le type accompli du grand seigneur entiché des privilèges de la noblesse. Sa dignité de duc et pair était récente puisque son père la devait à Louis XIII. Cependant, selon le mot de Louis XIV, il ne songeait « qu'à étudier les rangs et à faire des procès à tout le monde ». Saint-Simon a laissé des « Mémoires » célèbres au style éclatant.

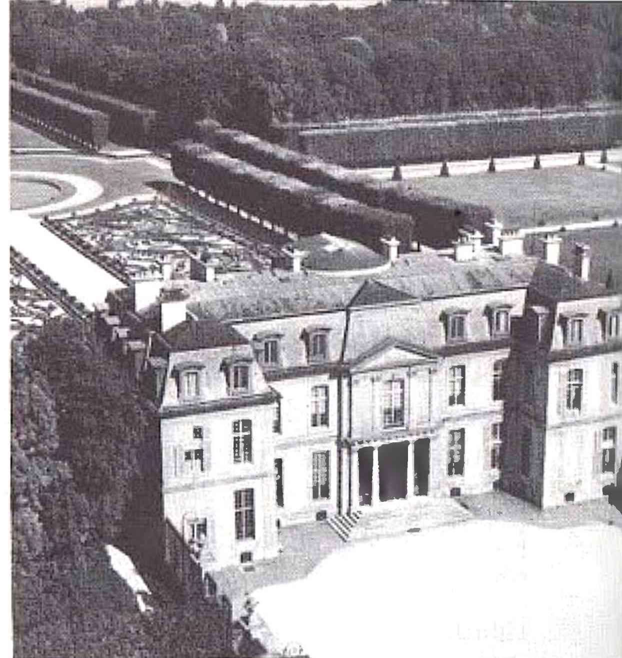
1 LES ARTISANS

Maîtres et compagnons, c'est-à-dire les petits patrons et leurs ouvriers, étaient en majorité groupés dans les cadres des corporations; mais il y avait aussi de nombreux travailleurs en dehors des corporations. Dans la plupart des métiers, la journée de travail était longue et le salaire très faible.

2 LES PAYSANS

Les paysans formaient peut-être 80 pour cent de la population. Tandis que le servage subsistait dans l'Europe centrale et orientale, il avait à peu près disparu en France. Certains paysans étaient propriétaires. Mais les charges qui pesaient sur eux étaient si lourdes qu'ils n'arrivaient pas toujours à vivre du produit de leur travail. Ils devaient au roi les impôts directs et indirects, au curé la dîme, au seigneur les droits féodaux. La très grande majorité des paysans ne possédaient pas de terre ou n'en possédaient qu'une superficie insuffisante pour les faire vivre. Seuls les plus favorisés d'entre eux pouvaient vivre du revenu de leur terre : on leur donnait le nom de laboureurs. Les autres étaient fermiers ou métayers sur le domaine d'un noble ou d'un bourgeois; les premiers payaient au propriétaire un loyer en argent; les seconds lui livraient une partie de la récolte, d'ordinaire plus de la moitié. D'autres enfin étaient domestiques de ferme ou bien journaliers agricoles. La condition de ces derniers était le plus souvent fort misérable.

La culture et l'élevage n'avaient guère fait de progrès depuis le Moyen Age. Le bétail, déjà peu nombreux, fut décimé par des épidémies en 1714. Beaucoup de terres restaient incultes, la jachère subsistait, le rendement à l'hectare était faible et la disette toujours menaçante.



Le château de Champs (Seine-et-Marne). Le château de Champs appartenait en 1715 au financier Bourvalais. Celui-ci l'avait acheté en 1705 alors que la construction en était à peine commencée. Bourvalais le fit achever de 1705 à 1708 et il en fit une résidence fastueuse ornée d'une centaine de tapisseries et d'une trentaine de tableaux, parmi lesquels des Raphaël et des Rubens. Le château fut vendu en 1716 alors que des poursuites étaient intentées contre les traitants par le gouvernement du Régent. Il appartient aujourd'hui à l'État et il sert parfois de résidence aux chefs d'État étrangers en visite officielle en France.

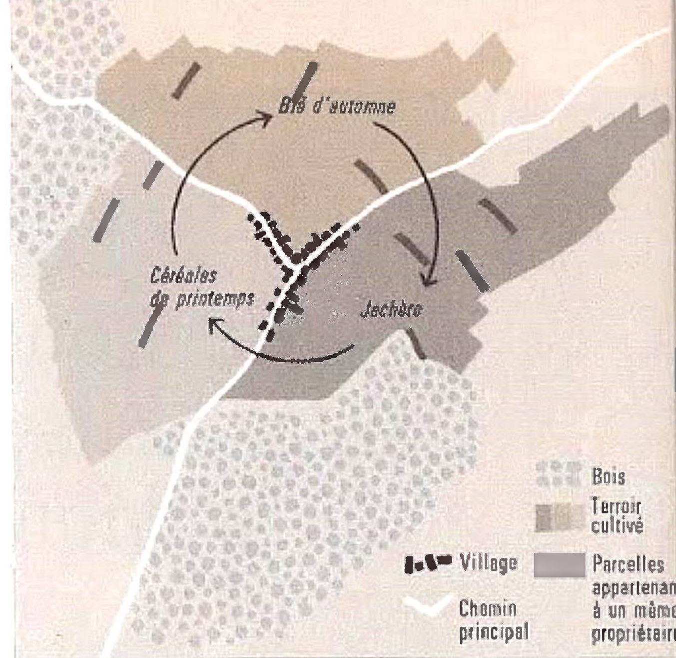
3 LA BOURGEOISIE

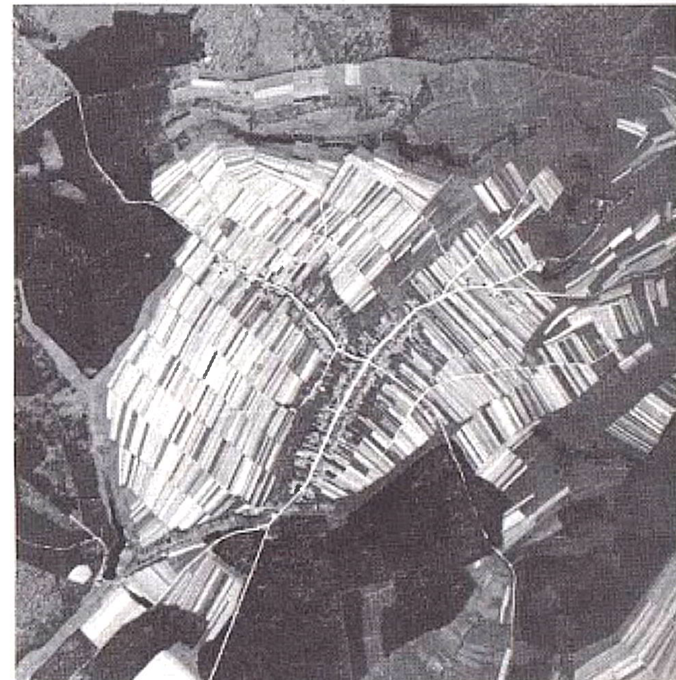
La bourgeoisie comprenait toutes sortes de catégories. En bas, la foule innombrable des officiers qui avaient acheté des charges de justice et de finances de second ordre : collecteurs d'impôts et receveurs, juges, notaires, greffiers, procureurs et sergents (nos avoués et nos huissiers), etc. Tous étaient dans une certaine mesure des privilégiés, puisqu'ils étaient exempts de la taille et du logement des troupes. Au-dessus venait ce qu'on appelle de nos jours les professions libérales : médecins, avocats, hommes de lettres. Enfin, tout en haut, les hommes d'affaires, banquiers, négociants, industriels.

Les dernières années du règne de Louis XIV virent croître le rôle des hommes d'argent dans la société et leur influence dans l'État. Par des moyens souvent scandaleux, ils accumulaient des fortunes immenses. En 1715, les plus célèbres étaient Samuel Bernard, les frères Crozat et les frères Pâris.

RÉSUMÉ

- **L'Ancien Régime est fondé sur l'inégalité des Français devant la Loi.**
- **L'ordre du clergé est riche et paie relativement peu d'impôts. De ces richesses, le haut clergé est seul bénéficiaire. Le bas clergé est pauvre et peu considéré.**
- **Qu'ils soient nobles d'épée ou anoblis, les nobles jouissent de privilèges financiers et judiciaires. Ils lèvent sur les paysans des droits seigneuriaux.**
- **Les ouvriers et les paysans, sur qui retombe tout le poids des impôts, mènent une vie difficile.**
- **Les bourgeois sont les privilégiés du tiers état.**





Assolement triennal avec jachère. Le terroir du village était divisé en trois soles et chaque exploitant avait des champs dans chacune d'entre elles. Le bétail du village réuni en un troupeau unique (1) pâturait sur la sole en jachère et, la moisson faite, sur les deux autres soles. Les terres n'étaient donc pas encloses. Chaque paysan devait se soumettre à la rotation triennale sous peine de voir sa récolte détruite par le troupeau communal ou de ne pouvoir accéder à son champ isolé au milieu des cultures. La photographie aérienne donne une idée de ce qu'était un terroir avec assolement triennal. (1) Voir la lecture page 42.

3 Le règne de Louis XV L'affaiblissement de la Monarchie

Le règne de Louis XV est caractérisé par :

- *Les nouveautés de la Régence.*
- *Le ministère réparateur de Fleury.*
- *La hardiesse de l'opposition parlementaire.*

I LA RÉGENCE (1715-1723)

1 LA RÉACTION CONTRE LE RÈGNE DE LOUIS XIV

Louis XIV laissait pour successeur un enfant de cinq ans, son arrière-petit-fils, Louis XV. Par testament, il avait confié la présidence du Conseil de Régence à son neveu, le duc Philippe d'Orléans, mais sans lui donner tout le pouvoir. A l'exemple d'Anne d'Autriche, après la mort de Louis XIII, le duc demanda au parlement de Paris de casser le testament du feu roi et se fit attribuer le titre de Régent avec pleine et entière autorité. On appelle Régence la période de huit années (1715-1723) où le royaume fut gouverné par le Régent. La Régence fut marquée par une violente réaction contre tout ce qui avait caractérisé la fin du règne précédent. Versailles fut provisoirement délaissé, et la Cour s'établit à Paris où elle mena une vie de plaisirs, de fêtes et d'impiétés, le Régent donnant l'exemple. Les Jansénistes emprisonnés furent mis en liberté. Mais les nouveautés les plus audacieuses apparurent dans les finances.

« Nuits blanches » à Sully-sur-Loire.

Au début du siècle, la duchesse du Maine avait imaginé de donner des « nuits blanches », c'est-à-dire des fêtes nocturnes aux flambeaux, dans le parc du château de Sceaux. Ce divertissement devint à la mode sous la Régence. Voltaire qui faisait alors ses débuts dans le monde (il était reçu à Sceaux) célèbre le charme de l'existence au château de Sully-sur-Loire. Soupçonné d'être l'auteur de vers sur le Régent, Voltaire avait été exilé dans cette ville où il était l'hôte du duc de Sully. Mai-octobre 1716 :

« ... Vous seriez peut-être bien étonnés si je vous disais que dans ce beau bois nous avons des nuits blanches comme à Sceaux. Madame de la Vrillière qui vint ici pendant la nuit faire tapage avec Madame de Listenay fut bien surprise d'être dans une grande salle d'ormes éclairée d'une infinité de lampions et d'y voir une magnifique collation servie au son des instruments et suivie d'un bal où parurent plus de cent masques habillés de guenillons superbes. Les deux sœurs trouvèrent des vers sur leur assiette qu'on leur assura être de l'abbé Courtin. Je vous les envoie, vous verrez de qui ils sont ».

Été 1716 : « Je suis par ordre du roi dans le plus aimable château et dans la meilleure compagnie du monde. Il y a peut-être des gens qui s'imaginent que je suis exilé, mais la vérité est que le Régent m'a donné l'ordre d'aller passer quelques mois dans une campagne délicieuse où l'automne amène beaucoup de personnes d'esprit et ce qui vaut bien mieux des gens d'un commerce aimable, grands chasseurs pour la plupart, et qui passent ici les beaux jours à assassiner les perdrix...

Sous les ombrages toujours cois
De Sully, ce séjour tranquille,
Je suis plus heureux mille fois
Que le grand prince qui m'exile
Ne l'est près du trône des rois. »

(Septembre 1716). Voltaire s correspondence, Th. Besterman Institut et musée Voltaire, Genève 1953.

2 LE SYSTÈME DE LAW

A la mort de Louis XIV, le Trésor était vide et les revenus des deux années suivantes étaient déjà dépensés. En désespoir de cause, le Régent prêta alors l'oreille aux propositions séduisantes de l'Écossais John Law.

Law avait conçu un système hardi. Un pays, disait-il, est d'autant plus riche qu'il fait plus de commerce. Or le commerce dépend de l'abondance de la monnaie et de la rapidité de sa circulation. La monnaie n'étant qu'un instrument d'échange des marchandises, sa nature importe peu. Il n'est pas nécessaire de recourir à l'or et à l'argent, métaux rares dont beaucoup de pays sont dépourvus. La monnaie la plus commode est la monnaie de papier qui se fabrique et se transporte facilement. L'État doit se faire banquier et émettre sous le nom de billets de banque du papier-monnaie que l'on pourra d'ailleurs échanger contre de l'or ou de l'argent. L'État doit aussi se faire commerçant; les bénéfices qu'il réalisera lui permettront de rembourser la Dette publique.

Le Régent ne permit d'abord à Law que de fonder une banque privée, la Banque générale. La Banque générale reçut des dépôts d'argent, elle consentit des prêts aux commerçants et elle émit des billets remboursables en espèces métalliques. Elle fit de si bonnes affaires qu'elle fut reconnue Banque d'État (1718). Law fonda également une compagnie commerciale par actions (1717). Sous le nom de Compagnie d'Occident, puis de Compagnie des Indes (1719), elle reçut le monopole de tout le commerce colonial français; enfin, elle se substitua aux traitants pour la levée des impôts indirects.

Au début de 1720, Law réunit la Banque à la Compagnie. Tout le monde voulut alors avoir des actions; on en vint à payer 20 000 livres des actions de 500 livres. Mais les dividendes (c'est-à-dire les bénéfices rapportés par chaque action), ayant été infimes, la confiance du public disparut.



Philippe d'Orléans, le Régent. Peinture anonyme, Musée de Versailles. Philippe d'Orléans était le fils de Monsieur frère de Louis XIV et de Charlotte Élisabeth de Bavière, princesse Palatine, célèbre par sa correspondance; il avait épousé Mlle de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de Madame de Montespan. Le Régent était très intelligent et très instruit; il avait des dons pour la peinture et la musique; il s'intéressait aux sciences; il était courageux et il avait montré de réels talents militaires durant la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Cependant Saint-Simon, qui était son ami intime, lui reproche « sa paresse » et « sa mollesse ». C'était, dit-il, « l'homme du monde le plus ferme dans son cabinet tête à tête et qui l'était le moins ailleurs. » Incrédule notoire, le Régent menait une vie de plaisirs et d'impiété. Il s'entourait de « roués », compagnons de débauche qu'il avait ainsi surnommés par allusion aux mauvais sujets dignes du supplice de la roue. Philippe d'Orléans et ses roués affectionnaient les soupers du Palais Royal ou de Saint-Cloud. Les convives faisaient parfois la cuisine eux-mêmes et le Régent préparait des plats espagnols. A l'aube les laquais devaient emporter leurs maîtres. Le Régent mourut d'apoplexie en décembre 1723.

On se mit donc à vendre les actions, et leur valeur baissa. Pris de peur, le public perdit aussi confiance dans les billets et exigea leur remboursement en or et en argent. Comme la valeur des billets émis dépassait de beaucoup l'encaisse de la banque, celle-ci fit faillite, et Law s'enfuit.

Le système avait donc échoué. Le commerce maritime en avait reçu une vive impulsion, mais la confiance du public dans les banques fut pour longtemps détruite en France.

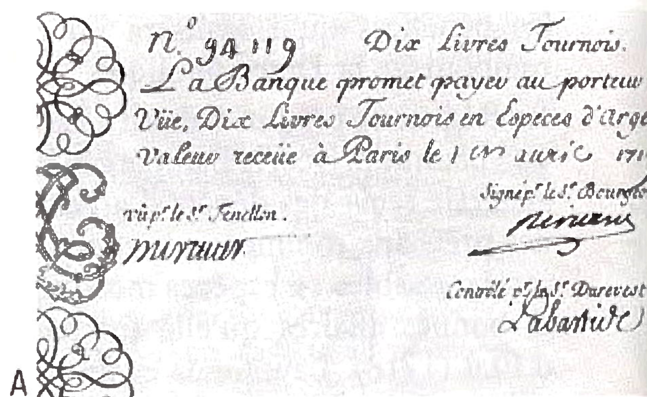
La rue Quincampoix en 1720. « La banque de Law avait été établie d'abord dans la rue Quincampoix, raconte Saint-Simon... C'était une foule à ne pas pouvoir y mettre une épingle. Tout le monde était confondu, laquais et gentilshommes. » On citait un garçon de cabaret qui avait gagné trente millions; un ramoneur quarante; on disait qu'un bossu avait fait fortune en prêtant sa bosse comme un pupitre à ceux qui voulaient signer des papiers de banque. « Law, dit encore Saint-Simon, voyait forcer sa porte, entrer du jardin par ses fenêtres, tomber dans son cabinet par la cheminée », tant on voulait avoir des actions de la banque. « Toutes les têtes étaient tournées ».

II LE MINISTÈRE DE FLEURY (1726-1743)

1 FLEURY

Au début de 1723, Louis XV devenu majeur fut déclaré roi. Mais jusqu'en 1743, il se déchargea du pouvoir, d'abord sur le Régent qui mourut quelques mois plus tard, puis sur le duc de Bourbon, qui négocia le mariage du roi avec Marie Leczinska, fille de Stanislas Leczinski que Charles XII de Suède avait fait roi de Pologne, de 1704 à 1712, enfin sur son ancien précepteur, bientôt nommé cardinal, Fleury (1726).

Fleury se consacra surtout à la politique étrangère. Il s'efforça de maintenir la paix afin de favoriser l'enrichissement du pays.



A. Billet de la Banque de Law (1719). Bibl. Nat. Est.

B. Action de la Compagnie des Indes. Bibl. Nat. Est.

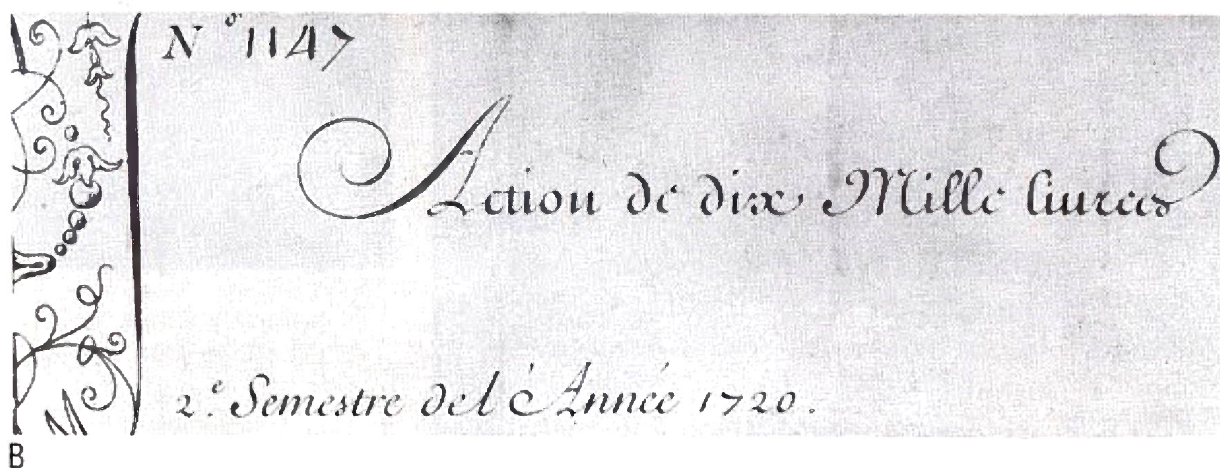
C. Lettres patentes du 4 décembre 1718. B. N. Est. Par lettres patentes du 4 décembre 1718, la Banque générale de Law devient Banque royale.

2 LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL ORRY

De 1730 à 1745, le Contrôleur général Orry s'inspira des principes de Colbert en matière de finances et d'économie. Orry augmenta le prix du bail des Fermiers généraux et le don gratuit du clergé. Il exigea des courtisans le paiement de leur capitation et il rétablit le dixième[1]. Par une

1. Law l'avait supprimé en 1717.





N° 1147

Action de dix Mille livres

2e Semestre de l'Année 1720.

B

Les lettres Patentes du 4. Decembre 1718. font mention que le Roy a fait acquisition de toutes les Actions de la Banque generalle.

En consequence lad. Banque est declarée Royalle et il y est reglé qu'il sera fait des Billets de Banque ou en Ecus de Banque ou en livres tournois suivant qu'il conviendra le mieux pour le commerce, et que la fabrication des Billets sera faite en vertu des arrests du Conseil.

Il a esté establi par ces Lettres Patentes, un Directeur, un Tresorier, un Inspecteur, et un Controlleur de la Banque.

M. Law, a esté fait Directeur, M. Bourgeois tresorier, M. de Fenelon, deputé du Commerce de Bordeaux, Inspecteur et M. Durevest Controlleur.

Les Billets doivent estre signez par le Tresorier, Visez par l'Inspecteur et Controllez par le Controlleur.

C

stricte politique d'économie, il réussit à équilibrer le budget en 1739. On fixa en 1738 la valeur de la livre, et la monnaie resta stable jusqu'en 1790. Orry créa de nouvelles manufactures, mais surtout il fit construire des routes qui favorisèrent le commerce intérieur. Le commerce maritime quadrupla de valeur entre 1716 et 1743. La population de la France passa d'environ 19 millions d'habitants en 1715 à 23 millions en 1750.

III L'OPPOSITION PARLEMENTAIRE

1 LE ROI LOUIS XV : ESPOIRS ET DÉCEPTIONS

Après la mort de Fleury (1743), les premiers actes du roi semblèrent montrer qu'il était disposé à gouverner lui-même. Les Autrichiens ayant envahi la Lorraine (1744), Louis XV y courut pour organiser la résistance. Brusquement, il tomba gravement malade. Dans tout le royaume, spontanément, ses sujets témoignèrent de leur affection pour celui qu'on appela Louis le Bien-Aimé (à la seule cathédrale Notre-Dame de Paris il fut demandé 6 000 messes pour sa guérison) : le roi guérit mais déçut leur espoir. Louis XV avait de l'esprit et du bon sens ; il voyait ce qu'il devait faire, mais, à la fois indolent et timide, il manquait de volonté et de confiance en soi. Au lieu d'exercer lui-même le métier de roi, il l'abandonna à ses ministres ou à ses favorites. Pendant près de vingt ans (1745-1764), la marquise de Pompadour joua un grand rôle dans l'État, faisant renvoyer les ministres qui lui déplaisaient, donnant ou retirant les commandements aux armées. Faute d'une direction ferme, le gouvernement alla à la dérive. Les pensions, les fêtes, les constructions aggravèrent sans cesse le déficit. Quelques bons ministres tentèrent cependant de faire des réformes, mais, abandonnés par le roi, ils échouèrent.



Louis XV. Portrait par J.-M. Nattier. Musée de l'Ermitage, Leningrad. Louis XV passait aux yeux de ses contemporains pour un des plus beaux hommes de son royaume. La perruque était au XVIII[e] siècle beaucoup moins volumineuse que sous Louis XIV : en général poudrée de blanc, elle était nouée par-derrière d'un ruban noir. Nattier (1685-1766) fut un portraitiste très réputé.

Impopularité de Louis XV.

La popularité de Louis XV fut de brève durée. Après 1750, elle fait place à une impopularité persistante, dont témoigne le « Journal » du Marquis d'Argenson.
« 12 janvier 1751. Un garde du roi a été arrêté, soupçonné d'avoir mis un billet sur la table du roi qui portait cette sentence horrible : « Te voilà à Choisy (1), que n'es-tu à Saint-Denis (2)! »

10 octobre 1751. Sa Majesté a été de très mauvaise humeur à Choisy. La mauvaise réception que lui ont faite les Parisiens l'a véritablement consterné. Il voudrait être aimé et les ministres lui attirent des sentiments tout contraires.

17 décembre 1751. Depuis quelques jours, on a trouvé semées dans le Palais Royal, aux portes cochères de Paris, sur les escaliers, etc. quantité de cartes où il y a : « Rasez le roi (3), pendez Pompadour, rouez Machault ».

(1) Choisy-le-Roi, près de Paris, où existait un château aujourd'hui disparu.
(2) Sépulture des rois de France.
(3) Chez les Francs, un roi tondu était un roi déchu.



La marquise de Pompadour. Tableau de F. Boucher. Wallace Collection, Londres. Madame de Pompadour (1721-1764), née Jeanne Poisson, était une bourgeoise, fille d'un commissaire aux vivres ancien employé de célèbres financiers, les frères Pâris. L'origine roturière de Madame de Pompadour lui attira les dédains de la Cour, mécontente de voir la fonction de favorite échapper à la noblesse et tomber dans la roture financière. Bonne musicienne, Madame de Pompadour avait un certain talent de graveur, elle protégeait les écrivains et les artistes. Elle joua un grand rôle politique, faisant et défaisant les ministres; elle fit renvoyer Orry parce qu'il avait refusé un marché aux frères Pâris pour les fournitures aux armées.

2 L'ÉCHEC DE MACHAULT

Machault qui fut Contrôleur général des finances de 1745 à 1754, voulut établir l'égalité devant l'impôt en levant sur tous, privilégiés comme roturiers, une contribution du vingtième des revenus, destinée à remplacer le dixième. Les parlements, les États provinciaux, l'Assemblée du Clergé protestèrent, organisèrent même de véritables émeutes. Le roi, qui avait d'abord soutenu Machault, finit par le renvoyer. Cette reculade de Louis XV devant la révolte des privilégiés le rendit fort impopulaire dans le peuple.

En même temps, elle eut pour contrecoup la hardiesse croissante des parlements. Ceux-ci critiquèrent âprement l'absolutisme monarchique et ils revendiquèrent un droit de contrôle sur le gouvernement. Le duc de Choiseul qui, de 1758 à 1770, fut le ministre le plus influent, n'osa pas entrer en lutte ouverte avec eux. Ils en profitèrent pour forcer la main au roi ou même se rebeller ouvertement contre lui.

3 LA SUPPRESSION DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

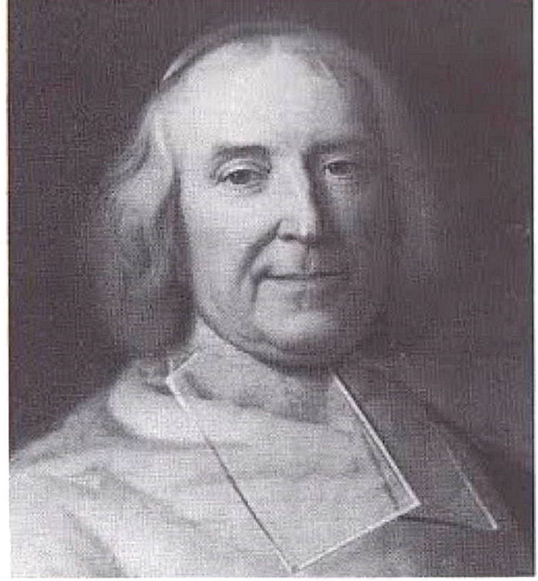
Les parlementaires, qui étaient gallicans, s'étaient toujours montrés adversaires acharnés des Jésuites qui étaient ultramontains. En 1764 ils imposèrent à Louis XV la suppression de la Compagnie de Jésus.

L'occasion en fut le procès du père La Valette. Ce Jésuite avait fait de mauvaises affaires aux Antilles. Ses créanciers se portèrent partie civile contre la Compagnie, et celle-ci fut condamnée à les rembourser. A cette occasion, le parlement de Paris examina les « Constitutions » de la Compagnie, les déclara « contraires aux lois du royaume » et conclut que la Compagnie devait être dissoute en France : les Jésuites ne pourraient rester dans le royaume qu'à titre de simples prêtres, directement soumis aux évêques. Après deux ans de

Prétentions parlementaires et absolutisme royal.

Les Parlementaires insistent sur deux idées essentielles :
1° Tous les Parlements du royaume ne forment qu'un seul et même corps; chaque Parlement n'est qu'une section, une classe, comme l'écrit le Parlement de Rouen en 1757, d'un Parlement unique. « L'unité constitutive du Parlement est le principe de l'union de ses diverses classes... ces classes forment un corps unique... Répandues à travers le royaume où chacune représente le corps entier, (elles) veillent au nom de tout le corps à la tranquillité publique. »
2° La loi doit être consentie par les États Généraux, interprètes de la volonté de la Nation.
Dans l'intervalle des États, leur rôle est tenu par le Parlement. « Rendez-nous, sire, notre liberté précieuse, rendez-nous nos États. Il est de l'essence de la loi d'être acceptée. Le droit de l'accepter est le droit de la Nation. Ce droit, subsiste encore malgré les efforts conjugués des passions intéressées à l'anéantir. Exercé pendant l'intervalle des États, par ceux que la Nation regarde comme dépositaires de la Législation, ce droit sacré est imprescriptible ». (Remontrances du Parlement de Rouen, 1760, cité par A. Renaudet, les Parlements, C.D.U.)
A ces prétentions, Louis XV répondait le 3 mars 1766 au cours d'un lit de justice : « C'est en ma personne seule que réside la puissance souveraine... C'est de moi seul que mes Cours tiennent leur existence et leur autorité; la plénitude de cette autorité, qu'elles n'exercent qu'en mon nom, demeure toujours en moi et l'usage n'en peut jamais être tourné contre moi; c'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif sans dépendance et sans partage. » Au Parlement de Rouen, Louis XV écrivait le lendemain : « Le serment que j'ai fait, non à la Nation comme vous osez le dire, mais à Dieu seul, m'oblige de faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en écartent. »

(Cité dans Flammermont, Remontrances du Parlement de Paris.)





résistance, le roi céda. La Compagnie de Jésus fut abolie en France (1764).

Les autres souverains de la dynastie des Bourbons — ceux d'Espagne, de Parme, des Deux-Siciles — suivirent son exemple. Puis ils se mirent d'accord avec Louis XV pour exiger du pape la suppression de la Compagnie dans le monde catholique tout entier (1773). La Compagnie de Jésus ne se reconstitua qu'au début du XIXe siècle.

4 LA RÉFORME DE MAUPEOU

Durant six années encore (1765-1771), les parlements tinrent tête au roi. Puis, brusquement, l'initiative d'un ministre énergique les brisa.

Louis XV finit par renvoyer Choiseul qu'il jugeait trop faible à l'égard des parlementaires et il choisit pour chancelier un homme autoritaire, Maupeou (1770). Bien qu'ancien magistrat lui-même Maupeou prit parti contre ses collègues. Le parlement de Paris s'étant mis en grève une fois de plus, Maupeou résolut d'agir. Il fit demander à chaque parlementaire s'il était décidé à reprendre son service. Presque tous refusèrent. Maupeou leur ôta leurs charges et les exila. Puis il fit une réforme devant laquelle tous ses prédécesseurs avaient reculé : la vénalité des charges judiciaires fut abolie. Les juges seraient désormais des fonctionnaires rétribués par l'État, et il leur serait interdit de recevoir des épices : on appelait ainsi les redevances que les plaideurs payaient à leurs juges. Pour accélérer la justice dans le ressort immense du parlement de Paris, Maupeou institua à côté du parlement six Conseils supérieurs. Chacun jugeait sans appel dans le ressort qui lui était attribué. Les parlements conservaient le droit de remontrance, mais limité.

Cette réforme d'une importance capitale, fut acceptée assez facilement. Il avait suffi d'un geste énergique du gouvernement pour que la noblesse de robe fût matée.

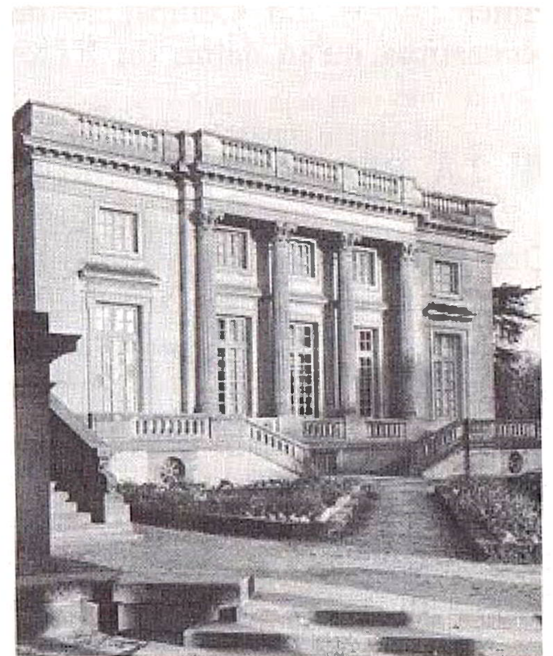
Le cardinal Fleury (1653-1743). Portrait par H. Rigaud. Musée de Perpignan. Né à Lodève, Fleury fut successivement aumônier de Louis XIV, évêque de Fréjus, précepteur de Louis XV. A partir de 1726 il fut, sans le titre, qu'il avait habilement refusé, le premier ministre tout-puissant, jusqu'à sa mort, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il devint cardinal en 1726.

Choiseul (1719-1785). Portrait peint par Van Loo. Musée de Langres. D'origine lorraine, Choiseul fut d'abord officier, puis ambassadeur à Rome et à Vienne. En 1758, il fut nommé secrétaire d'État aux Affaires étrangères et reçut ensuite les portefeuilles de la Guerre et de la Marine. Adversaire de l'Angleterre, il prit de bonnes mesures pour accroître les forces navales de la France. Sous son ministère, la Lorraine fut annexée à la mort de Stanislas Leczinski (1766), puis la Corse achetée à la République de Gênes (1768). Louis XV, le jugeant trop faible à l'égard des parlementaires, le renvoya en 1770. Fort riche par suite de son mariage avec la fille du financier Crozat, Choiseul aimait le luxe et ses réceptions étaient fastueuses.

5 MORT DE LOUIS XV

La royauté n'en était pas moins tombée dans un profond discrédit. A l'impôt du vingtième établi par Machault s'était ajouté un second vingtième (1756) toujours aussi inégalement réparti. L'abbé Terray, nommé Contrôleur général en 1770, en était réduit aux pires expédients, pour ne pas dire à la banqueroute, d'autant que la nouvelle favorite, la comtesse du Barry, dépensait sans compter. Le mécontentement augmentait, surtout à Paris.

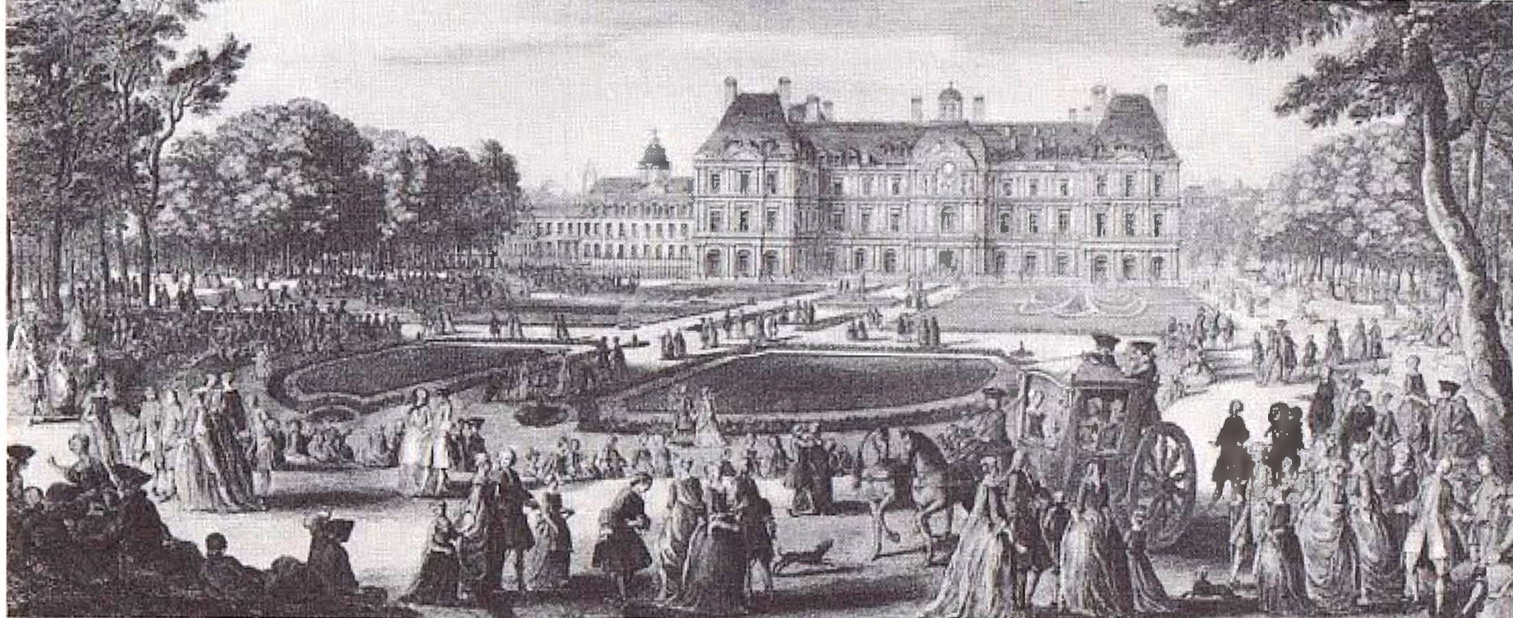
Quand Louis XV mourut (mai 1774), on n'osa pas lui faire des funérailles publiques; c'est de nuit, à travers le bois de Boulogne, que l'on conduisit son corps à la sépulture de Saint-Denis.

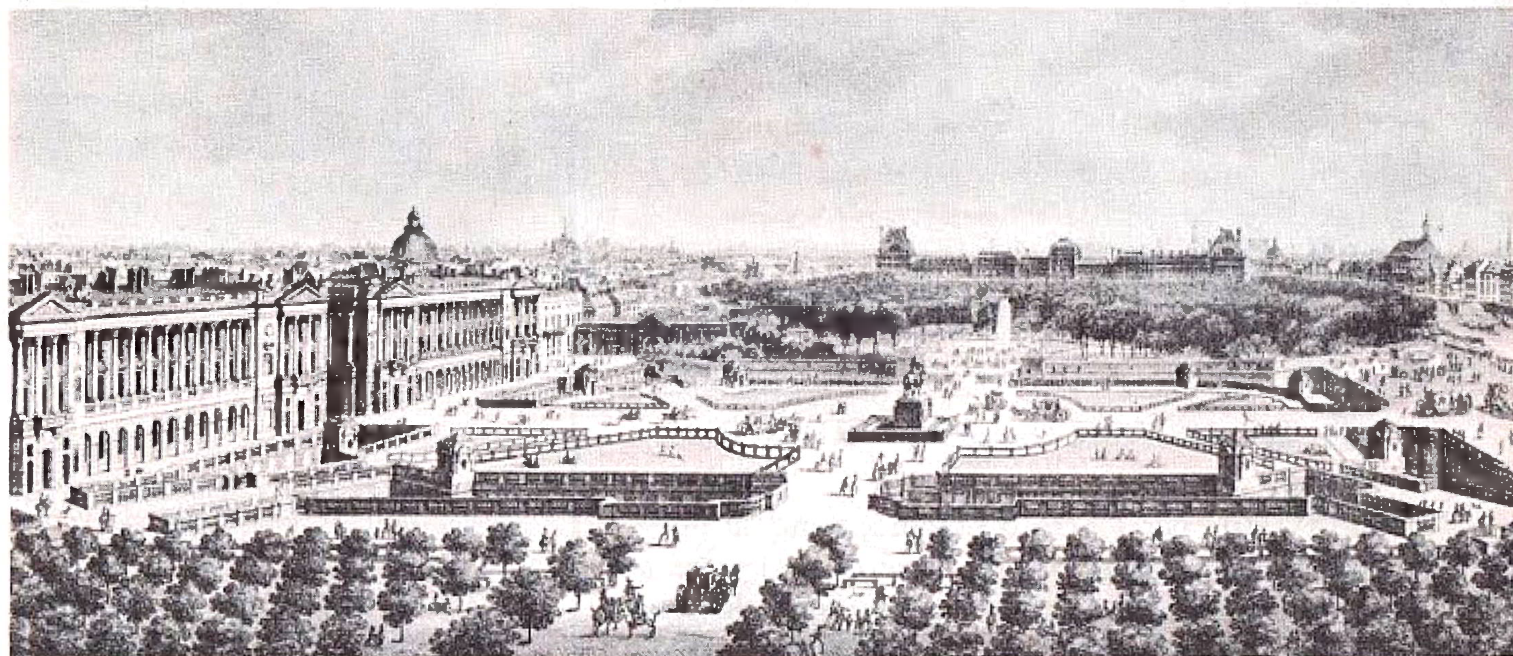


Le Petit Trianon. Le Petit Trianon fut construit par Gabriel, de 1762 à 1768, dans une partie reculée du parc de Versailles. La façade que l'on voit ici (et qui n'est pas la façade principale), présente un entablement porté par quatre colonnes corinthiennes. La simplicité et la pureté des lignes, l'harmonie des proportions font de ce palais minuscule un chef-d'œuvre de grâce.

RÉSUMÉ

- **La grande nouveauté de la Régence est le système de Law (1716-1720), mais, malgré quelques bons résultats, il aboutit à un échec retentissant.**
- **La politique de paix du cardinal Fleury favorise le développement de l'économie française. Le Contrôleur général Orry (1730-1745) crée de nouvelles manufactures et fait construire des routes qui facilitent le commerce intérieur. Après l'échec de la tentative de Machault pour imposer les privilégiés, l'opinion publique se détache du roi pendant que les parlementaires revendiquent le droit de contrôler le gouvernement.**
- **Les parlements remportent un grand succès en imposant la suppression de la Compagnie de Jésus, d'abord en France (1764) puis dans tout le monde catholique (1773). Le chancelier Maupeou brise l'opposition de la Magistrature par une réforme courageuse (1771).**
- **A la mort de Louis XV (1774), la monarchie est tombée dans un profond discrédit.**


A


B

A. **Le jardin du Luxembourg en 1729.** Le jardin du Luxembourg était un lieu de promenade très fréquenté. Au fond, le palais construit de 1615 à 1627 par Salomon de Brosse pour Marie de Médicis. La façade actuelle sur le jardin a été construite de 1836 à 1841 lors de l'agrandissement du palais.

B. **Vue perspective de la place Louis-XV**, prise du côté des Champs-Élysées. Gravure de Née (1781) d'après un dessin du chevalier de Lespinasse (1778). La place Louis-XV, aujourd'hui place de la Concorde, fut aménagée par Gabriel de 1760 à 1775. Au nord de la place (à gauche ici), des deux côtés de la rue Royale, Gabriel construisit deux palais semblables. Au-dessus d'un haut soubassement, se dressent deux étages abrités dans toute leur hauteur par des colonnes corinthiennes qui forment portique et rappellent la colonnade du Louvre. Aux deux extrémités de chaque palais, un pavillon à fronton sculpté évite à la façade toute monotonie. Le palais de droite servait de garde-meuble du roi; le ministère de la Marine s'y installa en 1792 et il y est resté. Le palais de gauche servait de logement aux ambassadeurs étrangers. Au milieu de la place, Bouchardon éleva une statue équestre de Louis XV (1) détruite sous la Révolution. Les fossés protégés par des balustrades furent comblés en 1852.
(1) Voir page 51.

4 L'Angleterre au XVIIIe siècle

L'histoire intérieure de l'Angleterre au XVIIIe siècle est marquée par deux faits principaux :

- *L'importance croissante du Parlement.*
- *De grandes transformations économiques et sociales.*

I LES DÉBUTS DU RÉGIME PARLEMENTAIRE

1 LA DYNASTIE HANOVRIENNE

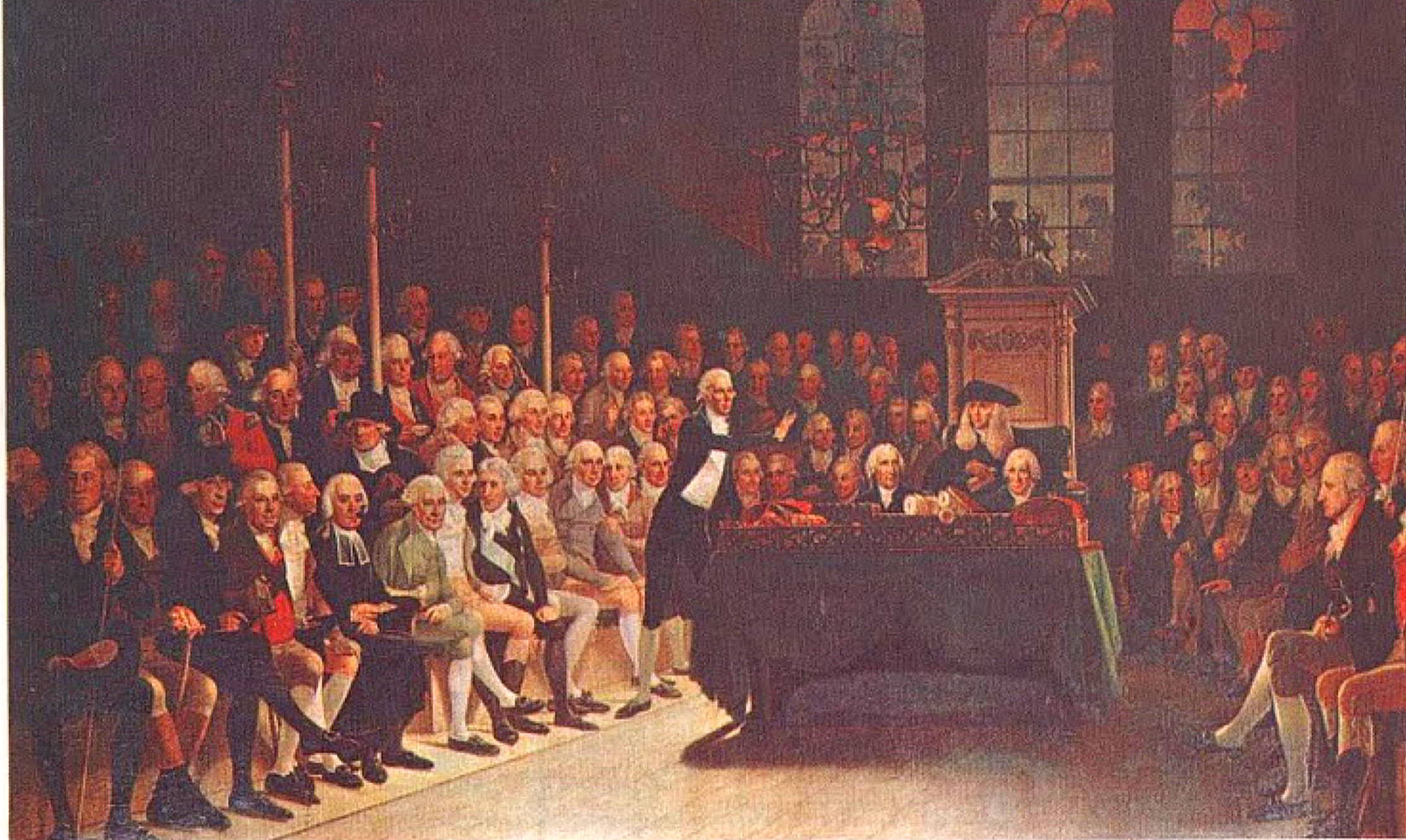
Dès 1701, par l'Acte d'Établissement, le Parlement avait décidé que le trône d'Angleterre ne serait jamais occupé par un souverain catholique, et qu'à la mort de la reine Anne, il reviendrait à un arrière-petit-fils de Jacques Ier, l'Électeur protestant George de Hanovre. En 1714, George de Hanovre devint roi d'Angleterre sous le nom de George Ier. Les premiers rois hanovriens furent George Ier (1714-1727), George II (1727-1760) et George III (1760-1820).

2 LE PARLEMENT ANGLAIS

Le Parlement anglais restait organisé comme il l'était au XVIIe siècle. La Chambre des Lords comprenait des membres dont la dignité était héréditaire. La Chambre des Communes était composée de députés élus par les électeurs des comtés et des bourgs. Les comtés correspondent à nos départements; les bourgs étaient des localités qui avaient le privilège de nommer des députés.

La Chambre des Communes (1793). Tableau de K. A. Hickel, National Portrait Gallery, Londres. Au fond, en longue perruque, le président ou speaker; à droite les whigs, à gauche les tories. Il n'y a pas de tribune, chaque député parle de sa place. L'orateur en train de parler est William Pitt junior, alors premier ministre.

La succession d'Angleterre. Le nom des souverains est souligné. Les dates sont celles de leur règne.



		Jacques Ier 1603-1625		
		Charles Ier 1625-1649		**Elisabeth** Princesse palatine
Charles II 1660-1685		**Jacques II** 1685-1688 †1701		**Sophie** Electrice de Hanovre
	Marie 1688-1694 Epouse **Guillaume III** d'Orange 1688-1702	**Anne** 1702-1714	**Jacques III** Le Prétendant	**George Ier** 1714-1727

Chaque comté et chaque bourg élisait deux députés. Il fallait en général être un riche propriétaire pour être électeur et à plus forte raison pour être député. Les électeurs ne votaient d'ailleurs pas librement : ils subissaient presque toujours, soit par intimidation, soit par corruption, l'influence d'un riche propriétaire du voisinage qui leur imposait son candidat. Le cas était particulièrement fréquent dans les bourgs peu peuplés, appelés bourgs de poche, ou bourgs pourris.

3 PREMIERS PAS VERS LE RÉGIME PARLEMENTAIRE

Le régime parlementaire, tel qu'il est aujourd'hui pratiqué en Angleterre et dans un certain nombre d'autres États, se caractérise par deux traits :
1° Les ministres sont choisis dans le parti qui a la majorité au Parlement et ils forment un cabinet, que dirige l'un d'entre eux, sous le nom de premier ministre.
2° Ils dépendent non du chef de l'État (qui ne peut les renvoyer), mais uniquement du Parlement : s'ils y sont mis en minorité sur une question importante, ils doivent tous ensemble donner leur démission.

Un tel régime était tout à fait inconnu en Angleterre au début du XVIIIe siècle. Même après la Révolution de 1689, le roi conservait des pouvoirs très étendus. Il dirigeait seul l'administration et la diplomatie, il nommait et révoquait les ministres à sa guise. Ceux-ci n'étaient pas solidaires les uns des autres et aucun d'entre eux n'était supérieur à ses collègues. Cependant, sous George Ier et George II, on en vint peu à peu à s'engager timidement dans la voie du régime parlementaire.

Ni George Ier ni George II ne parlaient l'anglais : ils ne pouvaient donc présider les réunions des ministres. Mais l'un de ceux-ci leur en rendait compte, soit en français, soit en latin, et faisait connaître à ses collègues les vues du souverain.

Une élection en Angleterre.

L'été de 1802, un jeune Français, le comte Molé, séjourne en Angleterre chez le marquis de Lansdowne au château de Bowood près de Bath.
« Le marquis de Lansdowne servit de protecteur et de patron à Mr Pitt (1) qui, à l'âge de vingt-deux ans lui en marqua sa reconnaissance en le chassant du ministère pour se mettre à sa place. Aussi le vieux lord, même à l'époque où je l'ai connu, ne pouvait entendre le nom de Pitt sans changer de visage et prenait-on soin autour de lui que rien ne lui rappelât ce nom odieux...
J'assistai à l'élection au Parlement de lord Henry Petty, qui se fit dans un bourg voisin. Lord Petty était le deuxième fils du marquis de Lansdowne. Il venait d'atteindre, ainsi que moi, sa majorité. Pendant qu'il achevait son voyage (en Suisse et dans le midi de la France), son père le fit nommer membre des Communes. La veille de l'élection, on fit partir de Bowood force vin de Porto et de Madère. Les cabaretiers furent prévenus que le noble lord paierait toute la dépense qui se ferait chez eux pendant trois jours. Je trouvai tous les habitants à moitié ivres quand j'arrivai, portant à leurs chapeaux de larges cocardes aux couleurs de la famille de Lansdowne. Les électeurs, très peu nombreux, étaient réunis autour d'un bureau ; tous dépendaient de lord Lansdowne dont ils étaient fermiers, clients ou domestiques. Son fils fut élu par acclamations, aux cris répétés de « Long live Lord Henry », « Lord Henry for ever... » Dans la ville où je passai, la population entière avait suspendu ses occupations et ses travaux ; le vin et le sang coulaient tour à tour pour les candidats qui se disputaient les suffrages. En définitive, le plus magnifique et le plus puissant en crédit l'emportait. »
(Mathieu Molé, Souvenirs d'un témoin de la Révolution et de l'Empire, 1791-1803.)

(1) Il s'agit du second Pitt.



Hogarth. La campagne électorale. B. N. Est. Hogarth (1697-1764), le premier grand peintre anglais, a représenté les mœurs de son temps avec une verve impitoyable. Ici une scène de campagne électorale qui montre bien la corruption sévissant alors en Angleterre. Deux agents électoraux, un tory à droite, un whig à gauche, sollicitent la voix d'un électeur en lui glissant chacun une pièce d'argent dans la main et en lui montrant un billet. Pendant ce temps, le candidat tory accompagné de deux colporteurs propose un cadeau à la femme d'un électeur. Le tableau suspendu à une potence représente « Punch », le polichinelle anglais, candidat aux élections, poussant devant lui une brouette emplie d'argent qu'il distribue à la volée aux électeurs.

Pendant plus de vingt ans (1721-1742), Walpole remplit ce rôle d'intermédiaire et, sans en prendre le titre, il fit figure de premier ministre. Comme, d'autre part, il était autoritaire, il faisait renvoyer par le roi ceux de ses collègues qui ne partageaient pas ses idées. Ainsi se forma, non pas officiellement, mais en fait, un cabinet homogène, choisi et présidé par Walpole.

En même temps, Walpole — et c'était une grande nouveauté — affirmait que les ministres doivent posséder non seulement la confiance du roi, mais aussi celle du Parlement. Lorsque la majorité des députés lui reprocha sa politique pacifique à l'égard de la France, Walpole démissionna, quoiqu'il eût encore la confiance de George II.

Quinze ans plus tard, on put noter un nouveau progrès. En 1757, alors que l'Angleterre venait de subir de graves échecs dans la guerre contre la France, il y eut dans l'opinion publique un grand sursaut national et elle imposa au roi la nomination au ministère de William Pitt. Par son ardent patriotisme et la foi qu'il avait dans les destinées de son pays, Pitt était devenu l'homme le plus populaire d'Angleterre. George II dut se résigner à lui confier la direction de la Guerre et des Affaires étrangères, malgré l'antipathie qu'il avait pour ce caractère indépendant et impérieux. Les quatre ans que Pitt resta au pouvoir furent marqués par le triomphe de l'Angleterre sur mer, au Canada et dans l'Inde. Mais le nouveau roi, George III (1760-1820), supportait mal d'être mis en tutelle par son ministre et il le contraignit à démissionner (1761).

Né et élevé en Angleterre, George III était en effet très jaloux de son autorité. Il voulut en revenir aux usages de Guillaume III, c'est-à-dire gouverner par lui-même et imposer aux ministres sa politique. Son attitude n'avait rien d'illégal.

Pendant douze ans (1770-1782), il trouva en lord North un ministre docile. Il dut s'en séparer devant le mécontentement général causé par la révolte victorieuse des colonies anglaises d'Amé-

rique. Mais peu après, contre le désir de la Chambre des Communes, il appela au pouvoir un tout jeune homme, le fils de William Pitt, le second Pitt (1783). Mis seize fois en minorité, Pitt refusa chaque fois de démissionner. Quand il jugea le moment favorable il fit dissoudre par le roi la Chambre des Communes. Les élections amenèrent alors une majorité tory dont Pitt prit la tête; mais par là même il reconnaissait la nécessité d'une majorité parlementaire pour gouverner. D'autre part, à partir de 1788, la folie intermittente de George III en écartant le souverain de la vie politique accrut le rôle du premier ministre; c'est pourquoi, plus encore que Walpole, Pitt, dans son long ministère de dix-huit années, allait orienter son pays vers l'application du régime parlementaire (1).

II LA RÉVOLUTION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

1 LES TRANSFORMATIONS DANS L'AGRICULTURE

En même temps que ces nouveautés apparaissaient dans la vie politique, la vie économique se modifiait profondément. Jusque-là pays agricole, où prédominait la moyenne propriété, l'Angleterre devint, au cours du XVIIIe siècle, un pays de grande propriété, d'agriculture rénovée, d'élevage soigné, enfin de grande industrie. L'accroissement de la population exigeant plus de blé et de viande, les propriétaires essayèrent d'obtenir des rendements meilleurs. Ils firent disparaître la jachère en introduisant les plantes fourragères (trèfle, luzerne, sainfoin) et les plantes à racines comme le navet. Ils comprirent aussi l'importance d'un élevage rationnel; ils apprirent à élever scientifiquement les ani-

1. Dès son premier ministère Pitt désigna lui-même ses collègues les autres ministres.

Une ferme du Norfolk en 1784.

Un gentilhomme français, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, visite la ferme d'un fils de Lord North, l'ancien premier ministre de George III. « Le fermier a 14 domestiques entretenus à l'année dans la maison, 3 servantes pour le service de la maison aussi; outre cela 30 ouvriers à la journée sont employés tous les jours régulièrement. Dans le temps de la moisson qui dure 5 semaines, il a jusqu'à 70 ouvriers qu'il est obligé de nourrir... 70 chevaux sont occupés dans cette ferme, ce dont nous n'avons pas d'idée en France... Cette ferme est si prodigieusement grande qu'elle est affermée 1 660 livres sterling (...); il y a trente ans, les mêmes terres n'en produisaient que 400. Le fermier a fait des améliorations voici comment. Dans ce temps, tous ces champs étaient sans haies pour les clore et donner de l'humidité à ce sable trop sec. La plupart étaient même en jachère et ne rendaient presque rien... Maintenant tous les champs sont enclos. Jamais les terres ne se reposent; l'on divise communément les récoltes en une succession de 4, qui recommence tous les quatre ans : 1° turneps (1), 2° orge semé avec du trèfle, 3° trèfle seul, quelquefois pour 2 ans, 4° du blé. Il y a dans cette ferme 2 000 moutons que l'on nourrit l'hiver avec des turneps et du trèfle. On en engraisse par an 520 en leur laissant manger autant de turneps et de foin qu'ils le veulent. On engraisse 30 bulloks (bouvillons d'Écosse) avec des turneps et du foin et les épis de l'orge et du blé après qu'ils ont été battus. Quant aux vaches..., l'on n'en a que pour les besoins de la maison, 8 ou 9 suffisent. Un ami de M. Symonds nous confirma tout ce que l'on nous avait dit à la ferme. Il nous cita une ferme qui, du temps de la reine Anne, avait été vendue 500 livres sterling et qui à présent rend la même somme en rente. » (François de La Rochefoucauld, Mélanges sur l'Angleterre, 1784.)

(1) Turneps, sorte de chou-rave.

maux, à augmenter leur poids de viande, à croiser les races pour obtenir des bêtes sélectionnées. L'élevage devint pour la culture un concurrent redoutable. Beaucoup de champ furent convertis en pâturages. A partir de 1770, l'Angleterre, jusqu'alors grande exportatrice de blé, commença à en importer.

Ces progrès agronomiques s'accompagnèrent de mesures très défavorables aux petits propriétaires. On vit, surtout à partir de 1760, les riches gentilshommes clôturer leurs champs, accaparer les communaux, contraindre parfois leur voisin sans défense à leur vendre à vil prix sa parcelle. Ainsi se réalisa une rapide concentration de la terre entre les mains d'un petit nombre de très grands propriétaires.

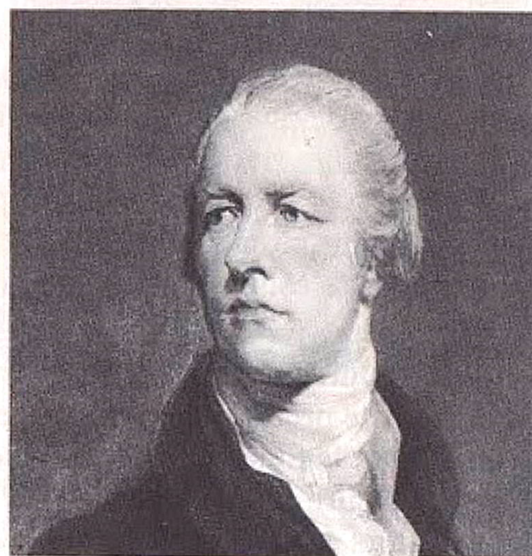
Beaucoup de paysans, ne trouvèrent même plus à s'employer à la campagne, car bien des terres cultivées avaient été transformées en pâturages. Ils émigrèrent vers les villes où justement l'industrie réclamait alors une main-d'œuvre abondante.

2 LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Pendant ce temps, le commerce par mer continuait ses progrès. Les navires anglais allaient chercher les fourrures du Canada, le riz, l'indigo, le rhum de la Jamaïque ou de la côte orientale des États-Unis actuels, le coton du Brésil, les porcelaines d'Extrême-Orient, les mousselines et les cotonnades (qu'on appelait indiennes) de l'Inde; ils transportaient aussi des esclaves d'Afrique dans les colonies espagnoles et anglaises d'Amérique. Aux ports de Londres et de Bristol s'ajouta, au milieu du XVIII[e] siècle, celui de Liverpool.

L'industrie textile profita de cet essor du commerce. Jusque-là, les Anglais travaillaient surtout la laine; désormais, ils fabriquèrent également des cotonnades dans la région de Manchester, à proximité du port de Liverpool





William Pitt (1708-1778), par W. Hoare. National Gallery, Londres. Entré aux Communes en 1735, Pitt s'y fit remarquer par son éloquence. Il rendit les whigs responsables des échecs subis dans la guerre contre la France en 1756. « Je sais que je puis sauver ce pays et que personne d'autre ne le peut », affirmait-il. Le traité de Paris (1763) laissait à la France ses colonies des Antilles, alors que Pitt aurait voulu l'en déposséder. Pendant trois heures, aux Communes, il parla avec passion mais sans résultat; le traité fut ratifié. « Maintenant, mon fils est roi d'Angleterre », déclara la mère du Roi. Pitt vécut dès lors dans la retraite.

William Pitt (1759-1806) par Lawrence. British Museum. Le second William Pitt était le fils cadet du premier. Dès l'enfance, il fut préparé par son père à la carrière politique. A 24 ans, George III lui confia la direction du cabinet; Pitt gouverna dès lors l'Angleterre jusqu'en février 1801. La folie intermittente de George III, qui écartait le souverain de la vie politique, facilita l'établissement du régime parlementaire. Pitt fut l'adversaire acharné de la Révolution française et de Napoléon I[er]. Il châtia l'Irlande insurgée en 1798 en supprimant son Parlement. Revenu au pouvoir en 1804, il mourut en 1806 du chagrin, dit-on, que lui causa la nouvelle de la victoire de Napoléon I[er] à Austerlitz (2 décembre 1805).

où arrivait le coton. En même temps, une série de perfectionnements techniques accrut la production : on inventa des métiers à filer et à tisser, qui produisirent davantage, plus vite et à moindres frais. Le machinisme apparut.

L'industrie métallurgique prit, elle aussi, un développement considérable. Pour remplacer le bois, on employa de plus en plus la houille. La mise en exploitation des très riches gisements houillers de l'Angleterre et de l'Écosse, et l'exportation de la houille devinrent dès lors un des traits essentiels de la richesse économique de la Grande-Bretagne.

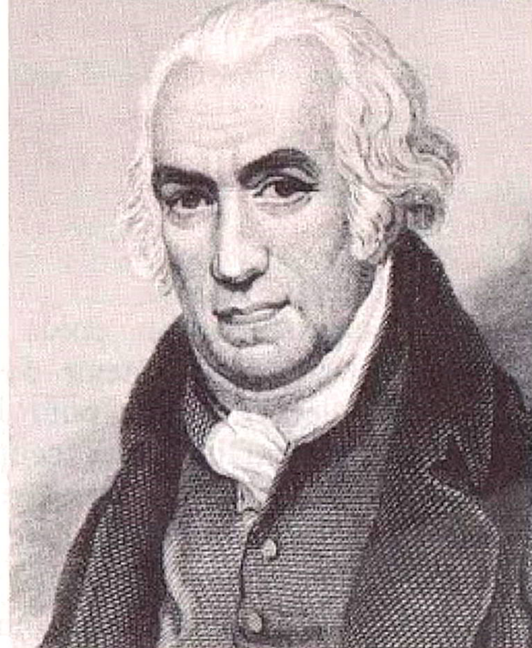
Le travail du fer profita aussi de progrès techniques : pour fondre le minerai de fer, on utilisa le coke, et le procédé du pudlage permit de mieux transformer la fonte en acier. L'essor de la métallurgie anglaise commença vers 1780 : on construisit alors les premiers ponts en fer, les premières péniches en fer, et la ville de Birmingham se développa rapidement.

Enfin un dernier perfectionnement technique d'une importance exceptionnelle vint révolutionner les conditions de tout le travail industriel. L'Écossais Watt mit au point entre 1780 et 1790 la machine à vapeur. Utilisée d'abord en 1785 dans une filature de coton puis dans une minoterie, la machine de Watt remplaça avantageusement et rapidement la roue hydraulique comme force motrice.

Ces progrès techniques, l'usage plus fréquent de la houille, l'emploi de la vapeur, le développement du machinisme déterminèrent ce qu'on appelle la Révolution industrielle et donnèrent pour un siècle à l'industrie anglaise la suprématie sur tous ses concurrents.

III CONSÉQUENCES SOCIALES

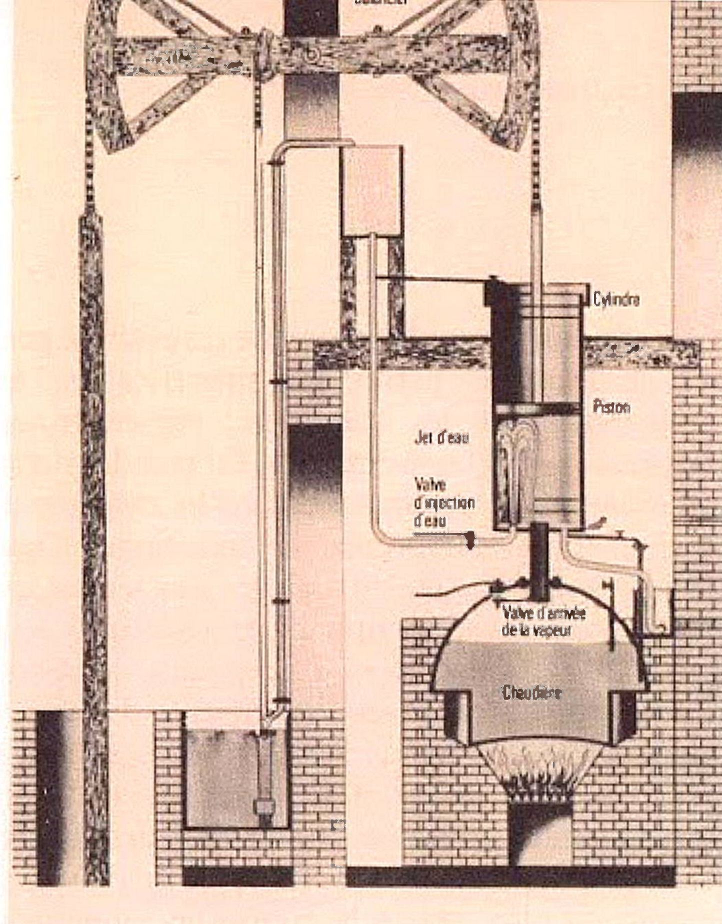
Le développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture enrichit prodigieusement la Grande-Bretagne. Une classe de grands indus-



Watt (1736-1819). B. N. Est. James Watt, né à Greenock en Ecosse, était le fils d'un architecte constructeur de navires. Il exerçait le métier de fabricant d'appareils de laboratoire à Glasgow, lorsqu'il décida de s'intéresser au problème de la pression de la vapeur. Watt possédait à fond le français, l'italien et l'allemand pour pouvoir lire les ouvrages scientifiques.



Richard Arkwright (1732-1792). Science Museum, Londres. Richard Arkwright est un bon représentant de la nouvelle bourgeoisie créée par la grande industrie. Cadet d'une famille nombreuse et pauvre, il fut coiffeur puis marchand de perruques avant de devenir un des hommes les plus riches d'Angleterre, grâce à ses nombreuses filatures mécaniques de coton.



La machine de Newcomen (1712). Science Museum, Londres. La machine de Newcomen est une pompe à vapeur ou pompe à feu. La vapeur produite dans la chaudière pénètre dans le cylindre où se meut un piston dont la tige est reliée à un balancier; sous la pression de la vapeur, le piston se relève tandis que s'abaisse l'autre extrémité du balancier qui met en mouvement une pompe aspirante et foulante. Quand le piston est au sommet du cylindre, on ferme la valve d'arrivée de la vapeur et on ouvre la valve d'injection d'eau; le jet d'eau froide condense la vapeur sous le piston et produit ainsi un vide. La pression atmosphérique agissant sur le piston le force à redescendre tandis que s'évacue l'eau du cylindre et que se relève la tête du balancier actionnant la pompe.

La machine de Watt. Science Museum, Londres. Watt commença par améliorer la machine de Newcomen (1769). Pour une dépense égale de combustible, sa pompe épuisait l'eau trois fois plus vite qu'une pompe de Newcomen. C'est en 1781 qu'il réalisa la première machine motrice. La comparaison des deux gravures permet de comprendre le passage de l'une à l'autre machine.

triels apparut : jusqu'alors, on ne trouvait de gens très riches que parmi les propriétaires, les commerçants et les banquiers; on en trouva désormais parmi les industriels. En face des riches se développa en revanche une plèbe ouvrière de plus en plus nombreuse et misérable. Dans l'industrie textile, on vit s'élever des usines qui employaient des centaines de travailleurs. A la vieille Angleterre du Sud-Est, agricole et pastorale, s'opposa désormais l'Angleterre du Centre et du Nord, le pays de la houille, des usines et du ciel enfumé, ce qu'on appela le pays noir. Les patrons surent utiliser au mieux de leurs intérêts l'arrivée de milliers de petits cultivateurs qui, ne pouvant plus vivre à la campagne, émigraient dans les villes où ils se faisaient une âpre concurrence. Ils leur imposèrent des salaires très bas. Alors commença pour près d'un siècle la grande misère des ouvriers anglais.

A ces déshérités, Wesley (1703-1791), un pasteur anglican, consacra son zèle d'apôtre. Il fonda en dehors de l'Église anglicane une « secte » nouvelle, le méthodisme[1]. Pendant plus d'un demi-siècle, Wesley prêcha l'Évangile en plein air à des centaines de milliers de malheureux.

1. Le nom de " méthodiste " était un sobriquet attribué à Wesley et à ses amis de l'Université d'Oxford parce qu'ils se livraient méthodiquement à la prière.

RÉSUMÉ

- **Au XVIIIe siècle apparaissent en Angleterre les premiers traits du régime parlementaire.**
- **La Révolution agricole et surtout la Révolution industrielle assurent à l'Angleterre la suprématie économique sur toutes les nations.**
- **Le fossé se creuse entre la classe des riches industriels et celle, misérable, des ouvriers.**

Birmingham en 1784.

En 1784, le géologue français Faujas de Saint-Fond fit un voyage à travers la Grande-Bretagne. Il nous décrit l'activité industrielle de Birmingham.
« Birmingham est une des villes les plus curieuses de l'Angleterre, par l'activité de ses manufactures et de son commerce. Si l'on veut voir d'un seul coup d'œil la réunion la plus nombreuse et la plus variée d'une multitude de métiers, c'est ici qu'il faut se rendre. » Faujas énumère alors : « ces vastes ateliers où l'on fabrique les pompes à vapeur, ces machines étonnantes dont le perfectionnement fait tant honneur aux talents et aux connaissances de M. Watt, les lamineries de cuivre sans cesse en activité pour le doublage des vaisseaux, celles de tôle et de fer-blanc qui rendent la France tributaire de l'Angleterre, cette partie si étendue, si variée de quincaillerie qui occupe avec tant d'avantages plus de trente mille bras, et oblige l'Europe entière et une partie du nouveau monde à s'approvisionner ici, parce (que) tout est fait avec plus de perfection, avec plus d'économie et en plus grande quantité que partout ailleurs. C'est encore ici, je le dis avec complaisance et il faut le dire aux Français jusqu'à satiété, l'abondance de charbon de terre qui a fait ce nouveau miracle et a produit au milieu d'un désert aride une ville de quarante mille habitants, qui vivent au sein de l'aisance et de toutes les commodités de la vie... La population a pris un tel essor dans cette ville que, pendant la guerre avec les États-Unis de l'Amérique (1), guerre qui affaiblissait les forces et les moyens de l'Angleterre, il s'élevait chaque année à Birmingham au moins trois cents maisons, et que ce nombre doubla aussitôt que la paix fut conclue ».

(B. Faujas de Saint-Fond, Voyage en Angleterre, en Écosse et aux îles Hébrides, Paris, 1797, t. II.)

(1) La guerre d'Indépendance des États-Unis, 1776-1783.

Mine de charbon vers 1790. Peinture anonyme, Walker Art Gallery, Liverpool. Les installations de surface demeurent très sommaires; l'exploitation minière n'a pas encore modifié profondément le paysage. Cependant on note l'emploi d'une machine à vapeur pour actionner le treuil autour duquel s'enroulent les câbles qui assurent la remontée et la descente des bennes à charbon. Les moyens de transport restent archaïques.



Prêche méthodiste. National Gallery, Ottawa. L'originalité de Wesley et de ses disciples consistait à aller aux masses et à leur parler en plein air, dans des granges ou des locaux de fortune. A lui seul, Wesley prêcha, dit-on, 40 000 sermons et parcourut 250 000 milles (environ 400 000 kilomètres).

5 Transformations économiques et sociales en France au XVIIIe siècle

Entre 1715 et 1789, la France connaît d'importantes transformations économiques et sociales.

- *L'agriculture, le commerce et l'industrie se développent.*
- *La bourgeoisie s'enrichit.*

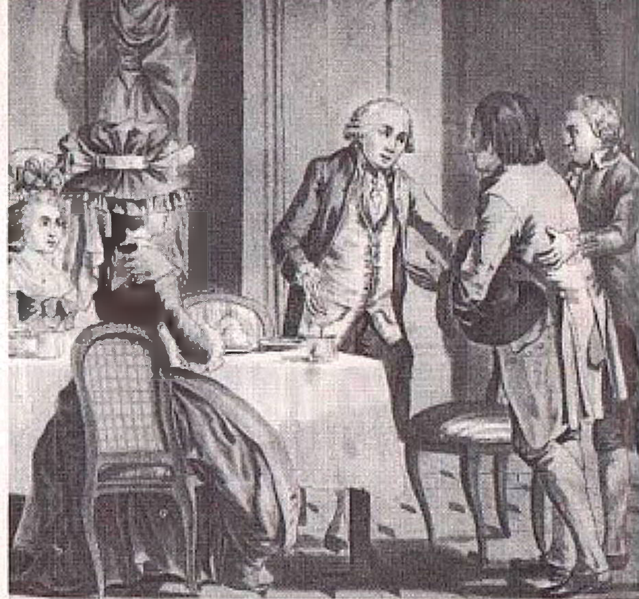
I LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES

1 L'AGRICULTURE

Les campagnes françaises ne connurent pas au XVIIIe siècle les profondes transformations qui marquèrent les campagnes anglaises.

Cependant, sous l'impulsion d'agronomes et de propriétaires éclairés, qui s'inspiraient des méthodes anglaises, l'agriculture française fit çà et là de réels progrès.

Le bétail mieux soigné et mieux nourri, donna plus de viande et de lait. Le mouton mérinos fut importé d'Espagne; des vaches furent achetées en Suisse. On commença à pratiquer la culture du navet, du chou-rave, de la betterave et des plantes fourragères (luzerne, trèfle) : celles-ci, en même temps qu'elles fournissaient du fourrage et permettaient d'augmenter le cheptel, donc la quantité de fumier de ferme, rendaient à la terre les éléments fertilisants que lui avaient enlevés les céréales. La jachère recula un peu, le rendement à l'hectare augmenta. La culture du maïs enrichit le Midi aquitain, et celle de la pomme de terre se répandit sous l'impulsion de Parmentier.



L'agriculture à l'honneur. Chartres, Archives départementales. Témoignage de l'intérêt porté à l'agriculture par une partie de l'aristocratie : le maréchal de Vaux reçoit à sa table un cultivateur médaillé par les comices agricoles de l'élection de Tonnerre (Yonne) en 1785. Le comte de Vaux (1705-1788) était entré au service comme lieutenant au Régiment d'Auvergne. Officier de valeur, il fut chargé en 1769 de soumettre la Corse que Choiseul avait achetée aux Génois en 1768. Le maréchal de Vaux était célèbre pour sa simplicité.

L'agriculture française en 1789.

L'agronome anglais A. Young parcourut la France en 1787, 1788 et 1789. Il nous a laissé un précieux témoignage sur les campagnes françaises à la fin de l'Ancien Régime.

Un propriétaire éclairé.
« 10 septembre 1787. Vu Chanteloup (1), la magnifique résidence du feu duc de Choiseul... En tant qu'agriculteur, il est un trait qui marque les mérites du duc; il a construit une belle vacherie. Tout le milieu est occupé par une plate-forme entre deux rangs de mangeoires avec des stalles pour 72 bêtes. Il y a une autre pièce moins grande, pour d'autres vaches et les veaux. Il importa 120 vaches suisses très belles et les visitait chaque jour avec sa société car elles ne sortaient jamais de l'étable. A cela, ajoutez la plus belle bergerie que j'aie vue en France. La ferme était mieux tenue et labourée que ce n'est l'ordinaire dans le pays, au point que le duc avait dû faire venir des laboureurs étrangers. »



Les travaux des champs au XVIIIe siècle. Planche de l'Encyclopédie (voir ch. 6). La gravure montre les différents instruments agricoles : charrue, herse, rouleau, semoir employés pour les semailles; celles-ci se font à la main et à la volée (f. 5) ou en ligne (f. 4) à l'aide d'un ingénieux semoir à roue. Les animaux de trait sont ici des chevaux. Dans d'autres régions, on employait des bœufs ou des vaches. Il existait d'autres modèles de charrue que celui représenté sur la gravure.

Persistance des anciennes pratiques.
« 13 Juillet 1789. Quitté Mars-la-Tour (2) à quatre heures du matin. Le berger du village sonnait du cor et c'était drôle de voir chaque porte vomissant ses porcs ou ses moutons, et les porcs avec des dos mathématiques, de grands segments, de petits cercles. On doit avoir ici quantité de communaux, mais si j'en juge par ces squelettes d'animaux, ces communaux doivent être effroyablement encombrés. »

Différences régionales.
« D'Orléans jusque près de Valenciennes la rotation des cultures est partout semblable : 1° jachère, 2° froment, 3° blé de printemps, au lieu qu'en Flandre la terre est moissonnée tous les ans... En Alsace aussi les champs ne sont jamais mis en jachère... De Calais à Cressensac, dans le Quercy, vous ne quittez jamais les jachères mais à peine avez-vous pénétré dans le climat du maïs qu'elles sont abandonnées, excepté sur les sols pauvres... La frontière du maïs marque la ligne de séparation entre la bonne économie rurale du Midi et la mauvaise du Nord... (La vallée de la Garonne) est l'une des plus fertiles vallées de l'Europe : des collines couvertes des vignobles les plus productifs que l'on puisse trouver au monde; des villes nombreuses et opulentes; tout le pays n'est qu'un village continu, tout doré et fortifié par le soleil bienfaisant. Qui n'a pas contemplé ce tableau si animé n'a pas vu ce qu'il y a de plus beau en France... Nous ne pouvons nous empêcher d'admettre que la France possède un sol et même une agriculture que l'on peut placer à un très haut rang parmi les meilleurs de l'Europe. La Flandre, une partie de l'Artois, la riche plaine d'Alsace, les bords de la Garonne et une partie considérable du Quercy sont cultivés plutôt comme des jardins que comme des fermes. »
(A. Young, Voyages en France, tr. Henri See, A. Colin.)

(1) Chanteloup, près d'Amboise; le duc de Choiseul y fut exilé après sa disgrâce (1770).
(2) Village de Lorraine près de Briey.



Toile de Jouy. Musée des Arts décoratifs. Oberkampf (1738-1815), un industriel d'origine bavaroise, établit, en 1760, à Jouy-en-Josas près de Versailles, une manufacture de toiles peintes vite réputée pour la qualité de sa production.

En même temps, les vignerons apprenaient à produire des crus meilleurs : c'est alors que l'application des procédés inventés à la fin du règne de Louis XIV par le bénédictin Dom Pérignon donna au vin de Champagne sa réputation mondiale. En même temps, un nombre croissant de paysans trouvèrent dans l'industrie rurale (particulièrement la filature et le tissage) un supplément de ressources.

Les instruments agricoles furent de meilleure qualité et la faux remplaça petit à petit la faucille traditionnelle. Le semoir mécanique apparut.

En 1766, le gouvernement créa l'École vétérinaire d'Alfort près de Paris et la dota d'une ferme expérimentale. L'École comprit non seulement des chaires de médecine vétérinaire mais aussi des chaires de chimie et d'économie rurales. D'illustres savants, tel le naturaliste Daubenton, y enseignèrent. Çà et là, des sociétés d'agriculture se fondèrent. La plus importante fut la Société royale d'agriculture de la Généralité de Paris (1761). Ses mémoires firent connaître les résultats des expériences des propriétaires éclairés. L'un de ses membres, le chimiste et agronome Cadet de Vaux, fut à l'origine de la création des Comices agricoles.

Ces transformations restèrent toutefois limitées; par ailleurs les tentatives faites pour enclore les terres et partager les communaux échouèrent devant la vive résistance des paysans.

2 L'INDUSTRIE

Les progrès de l'industrie furent plus importants que ceux de l'agriculture. Les industries de luxe, favorisées par l'éclat de la civilisation et le prestige de l'art français travaillaient non seulement pour la France mais pour l'Europe entière. Toutes les industries textiles se développèrent. De nouvelles industries apparurent, celles du coton, du charbon et de la grande métallurgie.

La région de Rouen devint la première région de France pour la filature et le tissage du coton. Des négociants-entrepreneurs distribuaient la matière première aux paysans des campagnes voisines, puis leur payaient la transformation qu'ils exécutaient. En 1784 s'édifièrent sous la direction d'ingénieurs britanniques des filatures mécaniques.

On exploita les mines de houille, comme celle d'Anzin. En 1789 la Compagnie d'Anzin employait 4 000 ouvriers, 600 chevaux, 12 machines à vapeur qui servaient à pomper l'eau dans les mines. Des industriels allèrent étudier les nouvelles méthodes de la métallurgie britannique. En 1769, François de Wendel fit les premiers essais de fonte au coke dans son usine d'Hayange. L'établissement métallurgique du Creusot commença à fonctionner en 1785. Ses quatre hauts fourneaux brûlant exclusivement du coke produisaient le métal destiné à fabriquer des canons, des chaudières, des machines à vapeur. En 1789, seules les usines du Creusot et d'Indret près de Nantes employaient la houille. Le machinisme était loin d'être aussi développé en France qu'en Angleterre.

Dans la plupart des industries, le travail se pratiquait encore à l'ancienne mode, par petits ateliers groupant autour du maître quelques compagnons et apprentis. La grande entreprise moderne, concentrant plusieurs centaines d'ouvriers, n'apparaissait guère qu'au Creusot et à Anzin.

3 LE COMMERCE

Le commerce connut un développement remarquable, au moins jusque vers 1780. Les négociants et armateurs de Marseille trafiquaient activement avec le Levant. Ceux de Bordeaux, de Nantes et du Havre exportaient aux Antilles les produits de l'industrie française et les esclaves noirs; ils en rapportaient le sucre, le café et le cacao qui devinrent alors d'usage courant, au moins dans les classes aisées.

L'industrie textile en Normandie

En 1781, le jeune duc de La Rochefoucauld-Liancourt a entrepris un voyage d'étude à travers la France; il décrit dans une lettre à son père les activités de la région de Rouen. « A Rouen, je vis les étoffes qu'on appelle cotonnades. Ce sont toutes sortes de fabrication en coton que l'on fait à Rouen et à quinze lieues aux environs. Le paysan qui revient de labourer son champ se met à son métier de coton et fait soit des siamoises (1), soit du coutil (2) ou même des toiles de coton blanches et fort fines... Le fermier travaille ses terres pendant le jour, et c'est le soir, à la lampe, qu'il se met à son métier. Il fait travailler ses valets et sa famille. Quand ils ont travaillé toute la semaine, ils viennent à la ville avec des chevaux ou des charrettes toutes remplies de ces étoffes. C'est le vendredi que se fait la vente à la Halle... C'est un superbe coup d'œil que celui de cette vente... Parmi ceux qui achètent, il y a beaucoup de commissionnaires qui n'achètent que pour des négociants et alors les marchandises passent dans l'Amérique, l'Italie et l'Espagne. La plus grande partie passe en Amérique. J'en ai vu beaucoup destinées à faire des chemises aux nègres; mais on verra leur peau au travers car la toile est claire et presque aussi grosse que pour faire des toiles à matelas. Chaque paysan qui fait de ces toiles teint lui-même son coton... Il achète à un autre marché de Rouen le coton tout filé. Le coton est blanc; il le teint chez lui avec de l'indigo pour le bleu et de la garance pour le rouge. Quand il veut employer du rouge plus beau ou quelque autre couleur, il est obligé d'acheter le coton tout teint ce qui coûte plus cher... (La filature du coton) occupe toutes les femmes de Rouen qui filent le coton venu tout brut du Levant. »
(Voyages en France de François de La Rochefoucauld, 1781-1783.)

(1) Siamoises, étoffes mélangées de soie.
(2) Coutil, toile de lin et de coton.

4 LES CANAUX ET LES ROUTES

Pour favoriser le commerce intérieur on creusa quelques canaux : le canal de l'Oise à la Somme (1738); le canal du Centre (1783-1793). On commença en 1777 le creusement du canal de Bourgogne. On s'efforça surtout d'augmenter et d'améliorer le réseau routier. Comme l'État ne disposait pas de ressources suffisantes pour financer cette œuvre de longue haleine, le Contrôleur général Orry imposa aux paysans la corvée des routes (1738), véritable travail forcé qui leur prenait parfois plusieurs semaines par an. Du moins les voyages furent-ils désormais plus rapides et moins inconfortables. En 1747, le gouvernement fonda l'École des Ponts et Chaussées.

5 LE DÉVELOPPEMENT DES VILLES

Grâce aux progrès du commerce et de l'industrie, les villes prirent au XVIIIe siècle un grand développement. Plus peuplées, elles s'agrandirent; de riches hôtels particuliers se construisirent, des maisons de rapport, des théâtres. Les municipalités ouvrirent de larges avenues plantées d'arbres, édifièrent de grandes places bordées de monuments, ornées de statues ou de fontaines. Non seulement Paris, mais Bordeaux et Nantes, qui s'enrichissaient dans le commerce avec les « Iles », Lyon, ville d'industriels et de banquiers, Rennes, Nancy, Dijon, Aix, villes de parlements, et bien d'autres encore, se donnèrent un cadre de grandeur et d'élégance.

II LES TRANSFORMATIONS SOCIALES

1 LES PAYSANS

Les progrès de l'agriculture permirent au cultivateur de connaître sous Louis XV un sort moins dur que celui de son aïeul du XVIIe siècle. Non qu'on puisse encore parler de confort, ni même de

Le salon de Madame Geoffrin.

Mme Geoffrin (1699-1777) a tenu un salon célèbre à partir de 1749. Voici ce qu'en disait l'écrivain Marmontel (1723-1799) : « Mme Geoffrin avait fondé chez elle deux dîners (1) : l'un le lundi pour les artistes, l'autre le mercredi pour les gens de lettres... Il n'arrivait d'aucun pays ni prince, ni ministre, ni homme, ni femme de nom (de renom) qui, en allant voir Mme Geoffrin, n'eussent l'ambition d'être invités à l'un de nos dîners... Ces jours-là, Mme Geoffrin déployait tous les charmes de son esprit et nous disait : « Soyons aimables. » Rarement en effet, ces dîners manquaient d'être animés de bons propos. Parmi ces étrangers qui venaient faire à Paris leur résidence ou quelque long séjour, elle faisait un choix des plus instruits, des plus aimables et ils étaient admis dans le nombre de ses convives... Le comte de Greutz, ministre de Suède, était aussi de la société littéraire et des dîners de Mme Geoffrin... Souvent pensif, plus souvent distrait, mais le plus charmant des convives lorsque, sans distraction, il se livrait à nous. Jeune encore et l'esprit orné d'une instruction prodigieuse, parlant le français comme nous, et presque toutes les langues de l'Europe comme la sienne sans compter les langues savantes, versé dans tous les genres de littérature ancienne et moderne, parlant de chimie en chimiste, d'histoire naturelle en disciple de Linné (2), et singulièrement de la Suède et de l'Espagne en curieux observateur des propriétés de ces climats et de leurs productions diverses, il était pour nous une source d'instruction embellie par la plus brillante élocution. Je vous en dis assez pour vous faire sentir combien ce rendez-vous de gens de lettres devait avoir d'intérêt et de charmes... » (Marmontel, Mémoires, tome II.)

(1) Il s'agissait alors du repas de midi. Le repas du soir était le souper.
(2) Linné, célèbre naturaliste suédois (1707-1778).

seigneuriale le bois de chauffage
droit de Pâture

la plus élémentaire hygiène, mais les famines furent plus rares, les épidémies moins meurtrières. La mortalité baissa, la durée moyenne de la vie augmenta, la population s'accrut : de 19 millions d'habitants environ en 1715, elle passa à 26 millions, peut-être, en 1789. Si les journaliers restèrent très pauvres, les petits propriétaires et surtout les « laboureurs » purent vendre une partie de leur récolte et acheter au marché voisin quelques produits de la ville.

2 L'ENRICHISSEMENT DE LA BOURGEOISIE

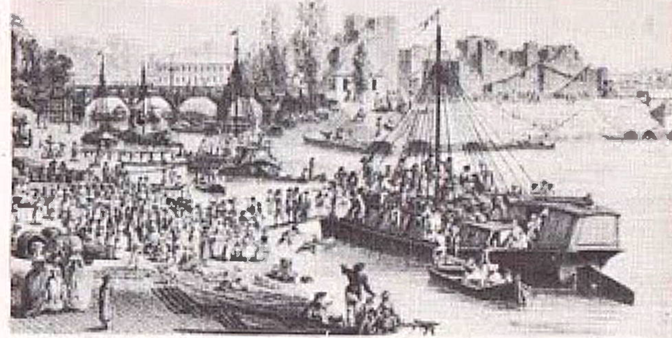
Bien plus que les paysans, les bourgeois s'enrichirent. Grands propriétaires, ils bénéficièrent largement de l'augmentation des rendements agricoles et de la hausse des prix qui s'annonça vers 1730. Industriels et commerçants firent également de grosses fortunes.

Plus rapidement encore, la classe des financiers s'éleva dans la hiérarchie sociale. A partir de la Régence, ils se recrutèrent de plus en plus dans la bourgeoisie, parfois même dans la noblesse de robe. Ils entrèrent par mariage dans les familles nobles, ils se mêlèrent à la vie mondaine, ouvrirent des salons, s'intéressèrent aux choses de l'esprit, protégèrent écrivains et artistes.

Les plus riches d'entre eux étaient les Fermiers généraux : un groupe de quarante — plus tard soixante — financiers qui, pour une période de six ans, affermaient les impôts indirects : aides, gabelle, tabac. Beaucoup furent des esprits cultivés et des mécènes fastueux. L'un d'eux, l'illustre Lavoisier, fut l'un des créateurs de la chimie.

3 LA VIE MONDAINE ET LES SALONS

Dans les grandes villes et surtout à Paris, banquiers et grands seigneurs rivalisèrent de luxe avec la Cour. Durant tout le XVIII[e] siècle, on re-



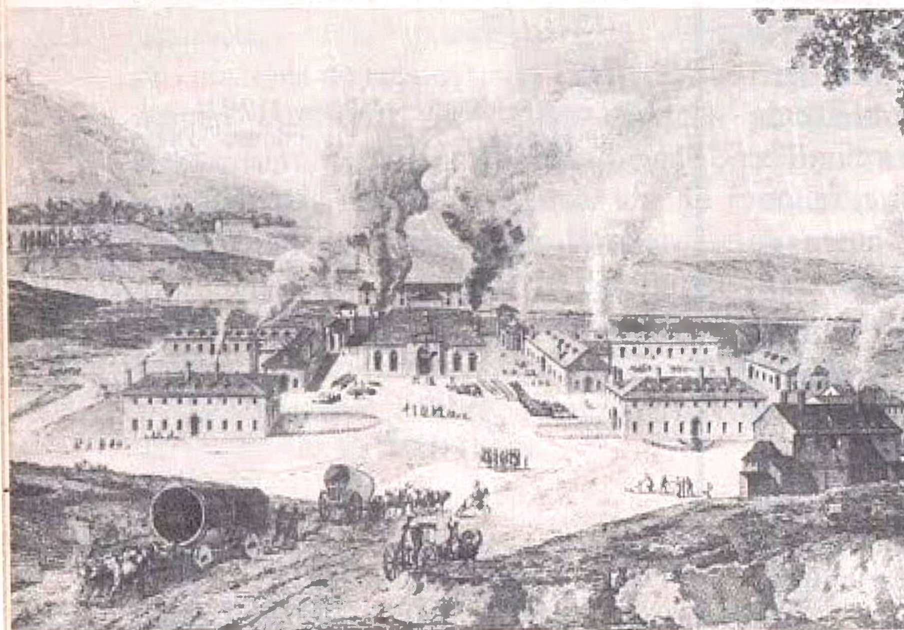


Les coches d'eau à Paris (1782) par Lespinasse. En 1782, les coches d'eau reliaient Paris à Rouen, Châlons-sur-Marne, Auxerre, Briare par Montargis.

La France industrielle.


A


B

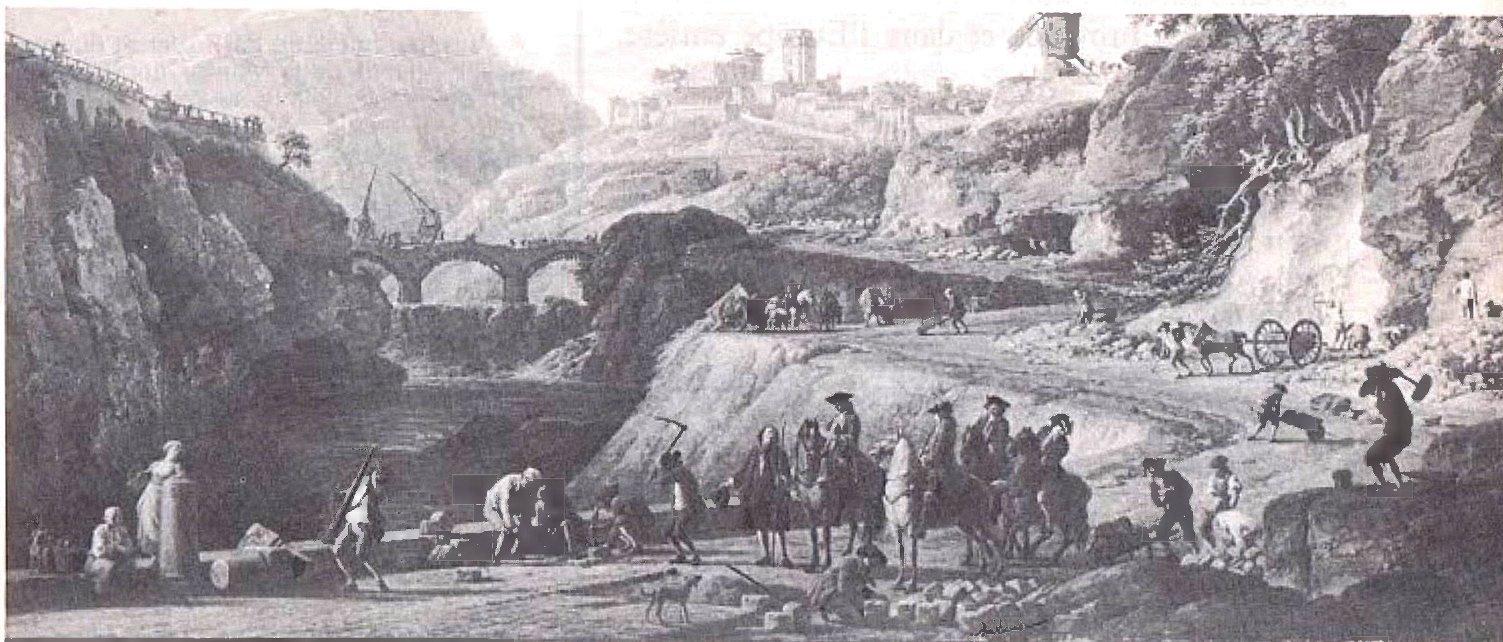

C

A. **Port aux bestiaux près de l'Arsenal à Paris.** Tableau de l'École française du XVIIIe siècle. Musée Carnavalet. Un bateau spécialement conçu pour le transport des bestiaux vient d'amener des moutons pour le ravitaillement de la capitale. En arrière, des barques chargées de tonneaux. Au fond, à droite, l'île Saint-Louis, à gauche, la cathédrale Notre-Dame. La berge n'est pas aménagée, image d'un Paris qui a encore des aspects de village.

B. **Le Port de Marseille,** par J. Vernet. Musée de la Marine. Dans ce qui est aujourd'hui le vieux port de Marseille, un navire décharge du blé en vrac. Des employés le tamisent afin d'enlever la balle et le mettent en sac. On notera les personnages orientaux mêlés à la population locale, façon de rappeler les relations étroites que Marseille entretenait avec les pays d'Afrique du Nord et du Levant. Remarquer également la chaise à porteurs et l'homme avec un gros poisson sous le bras (à gauche).

C. **Vue de la fonderie royale du Creusot.** Bibl. Nat. Est. La fonderie du Creusot fut construite de 1780 à 1785 avec l'aide du célèbre métallurgiste britannique Wilkinson. On creusa le canal du Centre (1783-1793) pour la relier à la Loire et à la Saône.

Coupe et vue générale d'une mine. Planche de l'Encyclopédie. La roue hydraulique à droite anime une chaîne à godets qui évacue l'eau de la mine; l'invention remonte à la fin du XV[e] siècle; pas de machine de Newcomen, utilisée depuis longtemps en Angleterre. On comparera ce document à la gravure de la page 41.



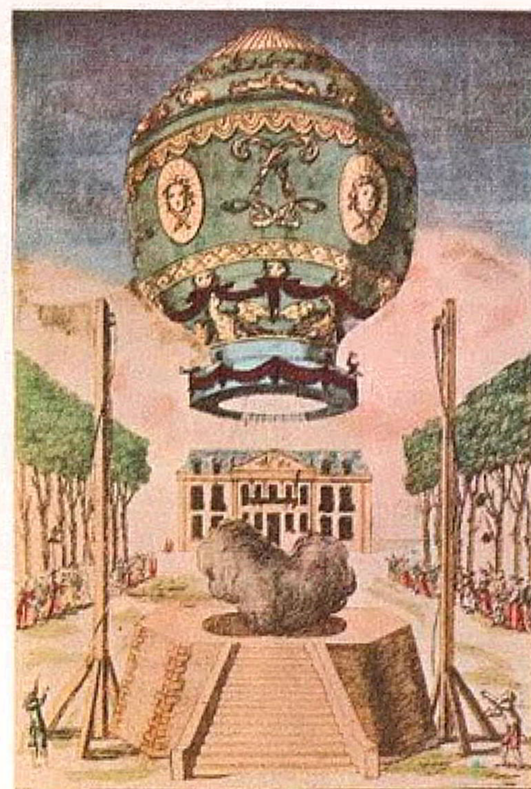
Construction d'une route. Peinture de Joseph Vernet, 1774. Musée du Louvre. Dans un paysage de fantaisie, Vernet nous fait assister à la construction d'une route et d'un pont. Au premier plan, à gauche, des ouvriers — des paysans corvéables, sans doute — pavent la route, tandis que d'autres achèvent de tailler les pavés. Au centre, le personnage à cheval et qui lit est le premier ingénieur des Ponts et Chaussées Perronet. On notera, à l'exception des grues sur le pont du fond, l'absence de moyens mécaniques. Pas de cylindrage. Un ouvrier soulève péniblement un lourd pilon pour tasser les pavés. Ce tableau fut exécuté pour l'abbé Terray.

trouve cet amour des fêtes et des divertissements — déguisements, pantomimes, concerts, comédies de salon — qui avait marqué les années de la Régence. La vie mondaine prit un éclat inconnu jusqu'alors. Elle dut son agrément à l'élégance et au luxe du décor, mais aussi au raffinement extrême du savoir-vivre, à cette politesse française alors admirée dans l'Europe entière, et surtout au charme d'une conversation à la fois spirituelle et nourrie d'idées.

Le centre de cette vie mondaine n'était pas Versailles, mais les salons de Paris. Deux d'entre eux furent particulièrement célèbres au milieu du XVIIIe siècle : celui de la marquise du Deffand et celui d'une bourgeoise, Mme Geoffrin. La conversation y était parfois frivole et valait alors par l'esprit qu'on y déployait, mais elle était souvent sérieuse : questions de littérature et d'art, problèmes scientifiques, théories politiques et sociales, tout y était discuté. C'est dans les salons que les idées nouvelles furent d'abord agitées ; de là, elles se répandirent en province et dans l'Europe entière.

RÉSUMÉ

- **Les progrès de l'agriculture n'intéressent qu'un petit nombre d'exploitations. La France reste, à la veille de la Révolution, un pays mal cultivé et de faible production.**
- **L'industrie se développe, mais les grandes entreprises modernes sont très rares.**
- **Le commerce maritime s'accroît considérablement. Le réseau routier s'améliore. Les villes s'embellissent.**
- **Les paysans vivent mieux, la population augmente.**
- **La bourgeoisie continue à s'enrichir, et les financiers prennent une place prépondérante dans la société.**
- **La vie mondaine est très brillante. Aux fêtes s'ajoute le plaisir de la conversation dans les salons.**



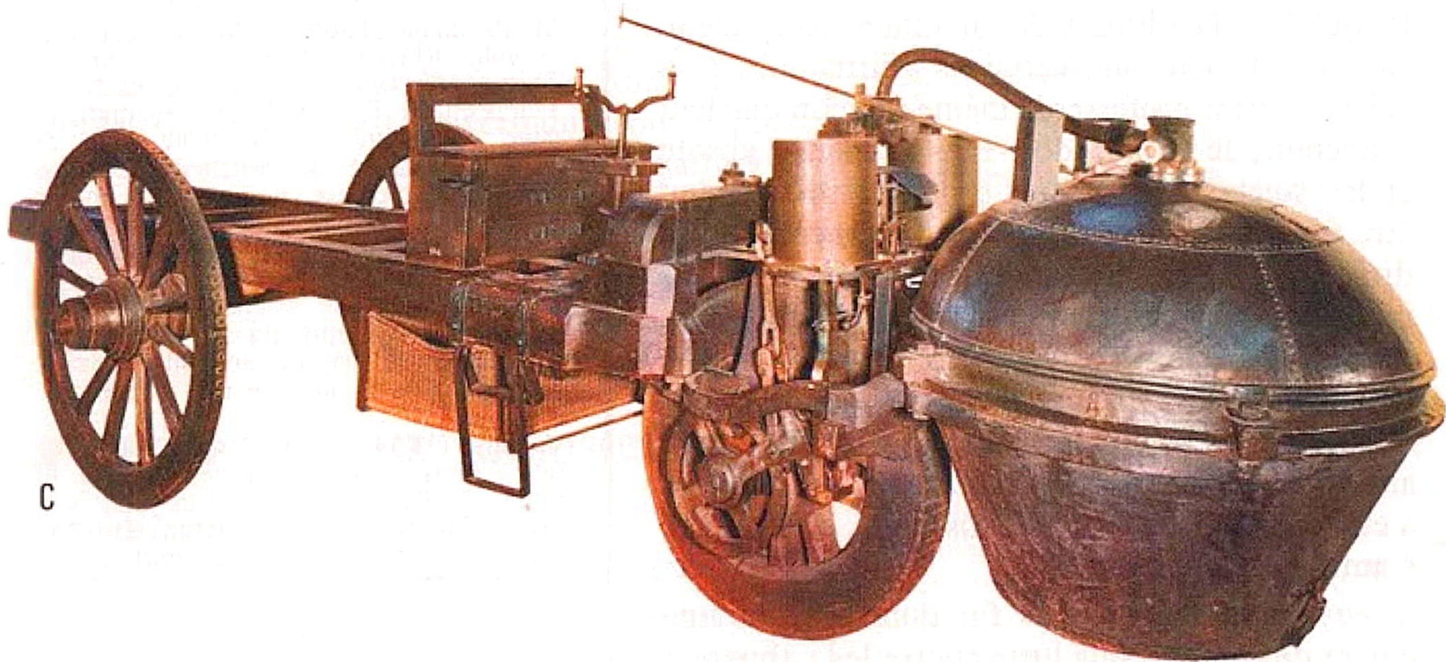
A

A. Voyage de Pilâtre de Rozier et du marquis d'Arlande de la Muette aux Gobelins. Musée de l'air. Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlande furent les premiers hommes à faire une ascension en ballon, le 21 novembre 1783.

B. Paris. La place Louis XV vers 1775. Tableau de J.-B. Leprince. Musée de Besançon. A gauche, la statue équestre de Louis XV, par Bouchardon. Au centre, l'entrée du jardin des Tuileries. Le tableau vaut comme témoignage d'une époque disparue, celle où l'on pouvait paisiblement circuler, à pied, à cheval, à âne et en voiture, sur l'une des places les plus encombrées aujourd'hui par la circulation.

C. Le chariot de Cugnot (1769). Conservatoire des Arts et Métiers. Dans le temps où Watt travaillait à améliorer la machine à vapeur de Newcomen (voir page 39), deux Français, Cugnot et Jouffroy, tentaient d'appliquer la puissance de la vapeur, l'un à la propulsion des voitures, l'autre à celle des bateaux. Mais le chariot de Cugnot fut abandonné parce que trop peu pratique. Quant à Jouffroy, il réussit à faire fonctionner un bateau à vapeur sur le Doubs mais, faute d'argent, il dut renoncer à son invention.

B



C

6 Les Philosophes et les idées nouvelles

Le XVIIIe siècle, comme la Renaissance, est marqué par une fièvre de savoir et par un effort passionné pour libérer l'esprit humain.

- *L'esprit critique se développe*
- *Les institutions établies sont remises en cause.*

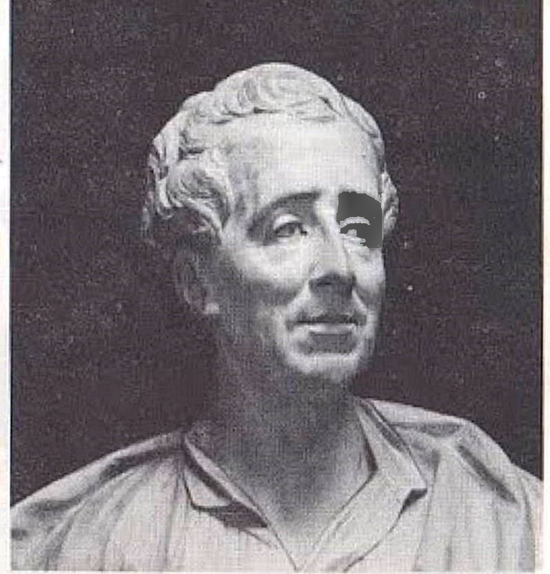
I LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE

1 LES PHILOSOPHES

Les hommes du XVIIIe siècle avaient une confiance immense dans la raison. Non contents d'appliquer la raison aux questions scientifiques, ils voulurent l'appliquer aussi aux croyances religieuses et à toutes les institutions politiques et sociales.

Jusqu'alors la plupart des hommes acceptaient, comme allant de soi, certaines affirmations : les sujets doivent professer la même religion que leur souverain; le prince doit être le maître absolu et les sujets n'ont aucun droit; la société doit être fondée sur l'inégalité; le gouvernement doit diriger l'activité économique; la censure doit interdire certains ouvrages, etc. Les hommes du XVIIIe siècle discutèrent ces affirmations et, quand elles leur parurent fausses ou déraisonnables, ils les rejetèrent. Ceux qui appliquèrent ainsi à toutes choses l'esprit critique se donnèrent à eux-mêmes le nom de Philosophes, c'est-à-dire « amis de la sagesse ».

L'œuvre des Philosophes fut donc surtout une œuvre de combat, une lutte contre les « abus » et les « préjugés ». Ils étaient persuadés que, dans un monde organisé selon la raison, où le « progrès des lumières » aurait dissipé les erreurs et les préjugés, les hommes seraient enfin heureux.





Montesquieu (1689-1755). Buste par Le Moyne. Musée de Bordeaux. Né au château de la Brède, près de Bordeaux, Montesquieu fit ses études secondaires chez les Oratoriens de Juilly, près de Paris. Président à mortier du Parlement de Bordeaux, il vendit sa charge (1727) pour consacrer son temps à ses vignes, aux voyages (Italie, Hongrie, Autriche, Suisse, Hollande, Angleterre), aux lettres et aux sciences. Le Moyne, un sculpteur réputé du XVIIIe siècle, a bien rendu la vie qui animait ce visage spirituel, gai et quelque peu goguenard.

Voltaire (1694-1778). Marbre de Houdon. Paris, Comédie-Française. Né et mort à Paris, Voltaire, de son vrai nom François-Marie Arouet, était le fils d'un notaire. Il fit ses études chez les Jésuites au collège Louis-le-Grand. Voltaire a été à la fois philosophe, historien, conteur, poète, critique littéraire et épistolier. Comme Le Moyne, Houdon a fait passer la vie dans le marbre : les yeux brillent et les lèvres minces esquissent un sourire railleur. « Je ricane beaucoup; cela fait du bien et soutient son homme dans la vieillesse », disait Voltaire.

Faire le bonheur des hommes, en développant leur raison, en les instruisant de leurs droits et en les libérant de tous les jougs, telle fut la mission à laquelle ils se consacrèrent avec enthousiasme.

2 LES ORIGINES DU MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

Ce mouvement d'idées qu'on appelle le mouvement philosophique a une double origine, française et anglaise. Dès la fin du XVIIe siècle, un protestant français, réfugié en Hollande, Bayle, avait, dans son « Dictionnaire historique et critique » (1697), soumis les dogmes du christianisme à l'examen de la raison. D'autre part, les abus et les fautes du gouvernement de Louis XIV avaient éveillé les critiques de Vauban et de Fénelon, et suscité leurs projets de réforme.

L'exemple de l'Angleterre fut plus important encore. Elle offrait le spectacle d'un pays « libre », où le régime de l'absolutisme et de l'intolérance avait été détruit par deux révolutions successives. Des écrivains, dont le plus célèbre est Locke, avaient justifié la révolution de 1688 : le peuple, disaient-ils, est le véritable souverain; tous les hommes possèdent des droits naturels que les gouvernements sont tenus de respecter, et la tolérance religieuse doit être complète. A partir de 1715, les idées anglaises se répandirent largement en France.

3 LES PRINCIPAUX PHILOSOPHES

Les principaux Philosophes français furent Montesquieu, Voltaire, Diderot et Rousseau.

Montesquieu était un magistrat de Bordeaux. Il publia sous la Régence les « Lettres persanes » (1721), spirituelle satire des mœurs et du gouvernement; puis, en 1748, « L'Esprit des Lois », où il passait en revue les différentes formes de gouvernement, leurs qualités et leurs défauts.

L'esprit critique.

Les « Lettres persanes » de Montesquieu et les « Lettres philosophiques » de Voltaire lancent les premières attaques contre l'Ancien Régime.

a) La satire religieuse.

« Le Pape est le chef des chrétiens. C'est une vieille idole qu'on encense par habitude. (C'est) un magicien..., tantôt il ...fait croire que trois ne font qu'un; que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin et mille autres choses de cette espèce. » (Montesquieu, Lettres persanes 29 et 24). Parlant des quakers, (secte religieuse anglaise) Voltaire dit qu'ils condamnent « les titres impertinents de Grandeur, d'Eminence et de Sainteté que des vers de terre donnent à d'autres vers de terre ». (Lettre philosophique 3).

Montesquieu et Voltaire plaident pour la tolérance religieuse. Après avoir condamné la révocation de l'Édit de Nantes, le premier montre que le roi ne doit pas craindre la multiplicité des religions dans son royaume car : « Toutes les religions contiennent des préceptes utiles à la société... Il n'y en a aucune qui ne prescrive l'obéissance et ne prêche la soumission. » (Lettre persane 85).

b) La satire sociale.

« Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions. S'il peut avec cela cacher son oisiveté par un air empressé... il croit être le plus heureux des hommes. » (Montesquieu, Lettre persane 88.)

« En France, un noble méprise souverainement un négociant... Je ne sais pourtant lequel est le plus utile à l'État, ou un seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le Roi se lève, à quelle heure il se couche et qui se donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un ministre ou un négociant qui enrichit son pays, donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire et contribue au bonheur du monde. » (Lettre philosophique 10).

Voltaire, au cours de sa longue vie (1694-1778), eut une action plus diverse et plus puissante. Réfugié en Angleterre, il en revint avec un livre, les « Lettres philosophiques » (1734), où il exaltait les libertés dont jouissaient les Anglais. Pendant vingt ans il s'occupa ensuite de science et d'histoire — appelé en Prusse par Frédéric II, il y publia « Le Siècle de Louis XIV ». Puis il s'établit à Ferney, non loin de Genève, sur la frontière franco-suisse, et, pendant près de trente ans, il exerça sur l'Europe une souveraineté intellectuelle incontestée. Son activité prodigieuse prit le plus souvent la forme de pamphlets spirituels et cinglants, vraie pluie de flèches qu'il lançait contre l'Église et contre le despotisme.

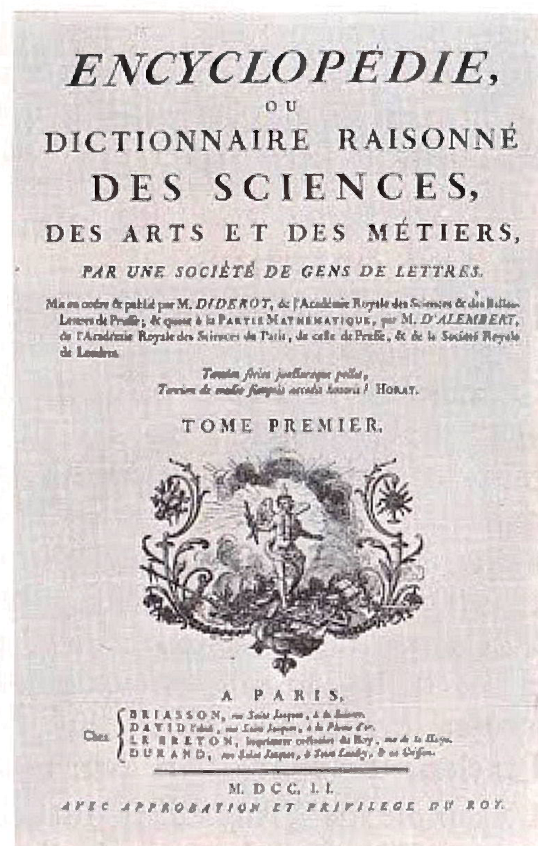
La grande œuvre à laquelle Diderot attacha son nom fut la publication de l' « Encyclopédie » (1751-1772). Cet immense dictionnaire, auquel collaborèrent tous les écrivains et savants connus, fut le plus puissant instrument de la propagande philosophique.

Enfin Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), plus hardi que ses prédécesseurs, tira de leurs principes les conséquences devant lesquelles ils avaient parfois reculé. Dans le « Discours sur l'origine de l'inégalité », dans le « Contrat social », dans l' « Émile », il dégagea, avec une éloquence souvent passionnée, les principes de la souveraineté du peuple et de l'égalité des citoyens.

II LA CRITIQUE DES INSTITUTIONS ÉTABLIES

1 LES ATTAQUES CONTRE L'ÉGLISE

La confiance dans la science et dans la raison devait pousser les hommes du XVIIIe siècle à rejeter le surnaturel, donc toutes les religions révélées. Voltaire surtout, en de courts écrits irrévérencieux, d'une verve impitoyable, se plut à tourner en dérision les dogmes, les clergés et les pratiques religieuses. Une de ses formules


ENCYCLOPÉDIE,
OU
DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES MÉTIERS,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.
Mis en ordre & publié par M. DIDEROT, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse; & quant à la PARTIE MATHÉMATIQUE, par M. D'ALEMBERT, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, & de la Société Royale de Londres.
[illegible] HORAT.
TOME PREMIER.
A PARIS,
Chez BRIASSON, [illegible] DAVID [illegible] LE BRETON, [illegible] DURAND, [illegible]
M. DCC. LI.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Page de titre de l' « Encyclopédie », édition de 1751. Lancée par souscription, « l'Encyclopédie » comprit dix-sept volumes de textes et onze volumes de planches. C'est dans la définition de certains mots que s'exprimaient les idées philosophiques.

Diderot (1713-1784). Tableau de Van Loo, Musée du Louvre. Né à Langres, où son père était maître coutelier, Diderot, comme Voltaire, fut un élève des Jésuites. Il fut philosophe, romancier, critique dramatique et critique d'art. Sa grande œuvre fut, en collaboration avec d'Alembert, la publication de l'Encyclopédie.

Lettre de cachet contre Diderot. Archives de la Seine. Diderot venait de publier un livre : « Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient » qui était un manifeste d'athéisme. Il fut emprisonné à Vincennes de juillet à novembre 1749. Il y reçut la visite de J.-J. Rousseau, qu'il encouragea, à cette occasion, à écrire le « Discours sur les Sciences et les Arts », qui fut le premier succès de Rousseau.



Mons. le Marquis du Chatelet. Je vous
fais cette Lettre pour vous dire de recevoir en
mon Chateau de Vincennes le Sr. Diderot
et de l'y retenir jusqu'à nouvel ordre de ma part.
Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait Mons. le
Marquis du Chatelet en sa Ste. garde. Ecrit
a Compiegne le 23 Juillet 1749.

Louis

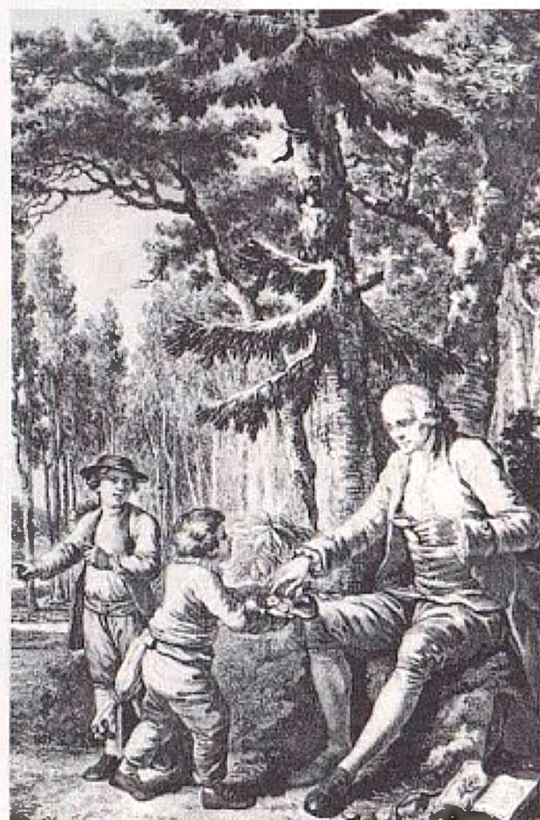
favorites était : « Écrasons l'infâme », et par ce mot il entendait l'intolérance religieuse.

Toute sa vie il lutta pour la liberté des cultes et dans cette lutte, le terrible railleur se haussa jusqu'à l'indignation. Mais, si les Philosophes rejetaient les religions révélées, ils n'allaient point en général jusqu'à l'athéisme. Ils se ralliaient à ce qu'on appelle la religion naturelle, c'est-à-dire la croyance à l'existence de Dieu, à l'immortalité de l'âme et à une morale qui ordonne les vertus traditionnelles.

La propagande des Philosophes en faveur de la tolérance profita aux protestants français. Ceux-ci avaient été durement persécutés dans le Languedoc vers 1750, mais l'opinion publique réprouvait ces violences. Vers 1770, les derniers protestants emprisonnés pour cause de religion furent libérés; des prêches purent se tenir ouvertement dans les campagnes; en 1776, un Genevois protestant, Necker, put devenir, en fait sinon officiellement, ministre des Finances de Louis XVI. L'édit de tolérance de 1787 ne permit pas encore aux protestants d'exercer les charges de l'État, il ne leur accorda même pas officiellement la liberté du culte public; il leur permit du moins de déclarer devant un magistrat civil les naissances, les mariages, les décès (alors que, jusque-là, il leur fallait les déclarer au curé). Ainsi le protestantisme était-il de nouveau reconnu en France. Mais s'il formait peut-être le cinquième de la population en 1600 et encore plus du dixième en 1685, il n'en formait plus, en 1789, qu'environ le cinquantième.

2 LES ATTAQUES CONTRE LA MONARCHIE ABSOLUE

Adversaires du surnaturel et de l'intolérance, les Philosophes le furent aussi de la monarchie absolue. Ils rejetèrent le principe que le roi est le maître de ses sujets et qu'il peut gouverner comme il lui plaît. Mais, quand il leur fallait



J.-J. Rousseau herborisant. Gravure de Barbier. En bas à droite, le livre ouvert est la flore du botaniste suédois Linné. Rousseau, une loupe à la main, s'apprête à examiner une fleur que lui apporte un jeune enfant. La présence attentionnée des deux enfants témoigne de l'intérêt que l'auteur de l' « Émile » portait à l'enfance.

Page de l' « Émile » annotée par Voltaire. Cette page témoigne des divergences d'idées qui séparaient les deux philosophes. Rousseau ayant écrit que le christianisme a rendu les gouvernements moins sanguinaires et ayant parlé de la douceur des mœurs chrétiennes, Voltaire note en marge : « Quoy, tu fais l'hypocrite, tu oublies les guerres contre les ariens, contre les albigeois, luthériens, calvinistes, anabaptistes, etc., le meurtre de Charles Ier, de henri 3, de henri 4, la conspiration des poudres, la St barthélémi, les massacres d'irlande, les cévenes, les calas? »

vous mettent en état de parler aux hommes, ne leur parlez jamais que

---

ne prouvent point que la religion soit inutile, mais que très-peu de gens ont de la religion.

Nos gouvernemens modernes doivent incontestablement au Christianisme leur plus solide autorité, & leurs révolutions moins fréquentes; il les a rendu eux-mêmes moins sanguinaires; cela se prouve par le fait en les comparant aux gouvernemens anciens. La religion mieux connue écartant le fanatisme a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Ce changement n'est point l'ouvrage des lettres; car par-tout où elles ont brillé, l'humanité n'en a pas été plus respectée; les cruautés des Athéniens, des Egyptiens, des Empereurs de Rome, des Chinois, en font foi. Que d'œuvres de miséricorde sont l'ouvrage de l'Evangile! Que de restitutions, de réparations la confession ne fait-elle point faire chez les Catholiques? Chez nous combien les approches des tems de communion n'operent-elles point de réconciliations & d'aumônes? Combien le jubilé des Hébreux ne rendoit-il pas les usurpateurs moins avides? Que de miseres ne prévenoit-il pas? La fraternité légale unissoit toute la nation; on ne voyoit pas un mendiant chez eux, on n'en voit point non plus chez les Turcs, où les fondations pieuses sont innombrables. Ils sont par principe de religion hospitaliers même envers les ennemis de leur culte.

» Les Mahométans disent, selon Chardin, qu'après » l'examen qui suivra la résurrection universelle, tous » les corps iront passer un pont appellé *Poul-Serrho*, qui » est jetté sur le feu éternel, pont qu'on peut appeller, » disent-ils, le troisieme & dernier examen & le vrai » jugement final, parce que c'est-là où se fera la sépa- » ration des bons d'avec les méchans.....&c.

quoy
tu fais
l'hypocrite
tu oublies
les guerres
contre les
ariens
contre
les albigeois
lutheriens
calvinis
tes
anabatis
tes, a le
le meurtre
de charles
1er de
henri
3 de
henri 4
la conspi
ration
des
poudres
la st
barthelemi
les massacres
d'irlande
les cevenes
les calas!

proposer un nouveau régime politique, ils différaient d'opinions.
Pour Voltaire, assez timide sur ce point, l'idéal était le despotisme éclairé, c'est-à-dire un gouvernement où le prince, pénétré des idées philosophiques, a en vue non sa gloire, mais le bien-être de ses sujets. Pour atteindre ce but, il aura plein pouvoir.
Montesquieu voulait un gouvernement aristocratique : l'autorité royale serait limitée par une Constitution, par les États provinciaux et par les parlements; les pouvoirs locaux jouiraient d'une large autonomie et les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire seraient séparés, au lieu d'être réunis dans les mains du roi.
L'idéal de Rousseau était la démocratie, c'est-à-dire un régime où le peuple fait les lois; pour les appliquer, le peuple se choisit un gouvernement et des fonctionnaires, et il les contrôle sans cesse. Un tel idéal avait pu se réaliser dans le cadre restreint de la cité antique, car il était alors possible de réunir tous les citoyens. Dans un grand État, il faut avoir recours à des députés. Or Rousseau, influencé par l'exemple du Parlement anglais, s'en défiait. Deux idées de Rousseau surtout enthousiasmèrent ses lecteurs : la souveraineté du peuple et l'égalité des droits.
L'abbé Mably exposait sa conception de la monarchie républicaine : une monarchie dont le chef ne serait que le délégué de la Nation à l'exécutif, tandis que le pouvoir législatif, devenu le pouvoir prépondérant, appartiendrait à une assemblée de représentants du peuples. Enfin, Condorcet définissait les droits de l'Homme en s'inspirant des déclarations que venaient de voter les républicains des États-Unis.
En général, les partisans des droits de l'homme et de la souveraineté du peuple ne croyaient pas possible d'appliquer intégralement les principes égalitaires et d'appeler le peuple entier à la vie politique. Sur ce point, ils étaient d'accord avec les républicains d'Amérique qui avaient réservé le droit de vote aux citoyens aisés. Il leur paraissait nécessaire de maintenir les masses en tutelle.

Les idées de Rousseau.

De tous les philosophes, c'est Rousseau qui a marqué le plus profondément les générations qui ont fait la Révolution. Le journaliste suisse Mallet du Pan (1749-1800) disait : « Dans les classes moyennes et inférieures, Rousseau a eu cent fois plus de lecteurs que Voltaire. J'ai entendu Marat en 1788 lire et commenter « Le Contrat social » dans les promenades publiques, aux applaudissements d'un auditoire enthousiaste. »

a) La souveraineté du peuple.

« La volonté générale peut seule diriger les forces de l'État, selon la fin de son institution qui est le bien commun... »
« Le peuple soumis aux lois en doit être l'auteur... La puissance législative appartient au peuple et ne peut appartenir qu'à lui... »
« La loi n'étant que la déclaration de la volonté générale... les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires; ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle; ce n'est point une loi. Le peuple anglais pense être libre, il se trompe fort; il ne l'est que durant l'élection des membres du Parlement : sitôt qu'il est élu, il est esclave, il n'est rien. Dans les courts moments de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde. »
Pour assurer l'exécution des lois, il faut un gouvernement, mais le gouvernement « n'est que le ministre (du peuple) souverain... »
« A l'instant que le gouvernement usurpe la souveraineté, le pacte social est rompu; et tous les simples citoyens rentrés de droit dans leur liberté naturelle sont forcés mais non pas obligés d'obéir. »
(Le Contrat social.)

b) L'égalité des droits.

Dans une lettre à l'archevêque de Paris, Rousseau dit « qu'il est celui qui gémit sur les misères du peuple et qui les éprouve ». Il dénonçait non seulement l'inégalité juridique, mais aussi l'inégalité de fortune; l'origine de l'une et de l'autre réside dans la propriété.

3 ÉGALITÉ ET LIBERTÉ

Séparés sur la forme de gouvernement, les Philosophes étaient du moins d'accord pour demander la suppression des privilèges, l'égalité des citoyens devant la loi et devant l'impôt et la possibilité pour chacun d'accéder à toutes les fonctions s'il en était digne.

Ils revendiquaient aussi toutes les libertés : d'abord la liberté personnelle, en vertu de laquelle un citoyen ne peut pas être arrêté sans raison. Ils voulaient d'ailleurs une réforme profonde de l'organisation judiciaire, la rédaction d'un code unique et surtout la suppression de la torture. Voltaire mena une vive campagne contre les erreurs des tribunaux et la férocité des mœurs judiciaires[1]. Les Philosophes exigeaient la suppression de la traite et de l'esclavage. Ils demandaient aussi la pleine liberté de la presse et la liberté des cultes.

4 L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Enfin les Philosophes poussaient les gouvernements à répandre l'instruction. A leurs yeux, donner l'enseignement était l'attribut essentiel de l'État, qui doit créer lui-même des écoles et y nommer des maîtres. Ainsi apparaissait, pour la première fois en France, l'idée de l'instruction publique. L'éducation du peuple était, dans beaucoup de régions de la France, très en retard malgré les efforts déployés par les Frères des Écoles chrétiennes[2]. Les Philosophes demandaient que dans l'enseignement du second degré, comme nous dirions aujourd'hui, on donnât la

1. Il prit souvent la défense d'inculpés condamnés à tort, par exemple celle de deux protestants : l'un, Calas, accusé d'avoir tué son fils pour l'empêcher de se convertir au catholicisme; l'autre, Sirven, accusé d'avoir tué sa fille, qui s'était échappée du couvent où l'avait enfermée l'évêque; les deux enfants s'étaient, semble-t-il, suicidés.

2. Les Frères des Écoles chrétiennes étaient une société de religieux, fondée en 1680 par Jean-Baptiste de la Salle pour donner gratuitement l'enseignement primaire.

« Le premier qui ayant enclos
un terrain s'avisa de dire :
ceci est à moi, et trouva des gens
assez simples pour le croire,
fut le vrai fondateur de la société
civile. Que de crimes, de guerres,
que de misères et d'horreurs n'eût
point épargné au genre humain,
celui qui, arrachant les pieux ou
comblant les fossés, eût crié
à ses semblables :
« Gardez-vous d'écouter cet
« imposteur; vous êtes perdus si vous
« oubliez que les fruits sont à tous
« et que la terre n'est à personne. »
... L'inégalité presque nulle dans
l'état de nature... devient stable et
légitime par l'établissement de la
propriété et des lois... Il est
manifestement contre la loi de nature...
qu'une poignée de gens regorge de
superfluités tandis que la multitude
affamée manque du nécessaire. »
(Discours sur l'origine de l'inégalité
parmi les hommes.)
Rousseau n'est pas pour la
suppression du droit de propriété
mais pour sa limitation; en fait,
son idéal est celui du petit producteur
indépendant, cultivateur ou artisan.
Dans « l'Émile », il recommande à son
élève d'apprendre un métier manuel,
car il pressent la Révolution.
« Vous vous fiez à l'ordre actuel
de la société sans songer que cet
ordre est sujet à des révolutions
inévitables... Nous approchons
de l'état de crise et du siècle des
révolutions. (Rousseau avait ajouté
en note : « Je tiens pour impossible
que les grandes monarchies
de l'Europe aient encore longtemps
à durer. ») Qui peut vous répondre
de ce que vous deviendrez alors?
Tout ce qu'ont fait les hommes,
les hommes peuvent le détruire;
et il n'y a de caractères ineffaçables
que ceux qu'imprime la nature,
et la nature ne fait ni princes ni riches
ni grands seigneurs... Celui qui mange
dans l'oisiveté ce qu'il n'a pas gagné
lui-même, le vole;
Il doit en travail le prix de son entretien;
cela est sans exceptions.
Travailler est donc un devoir
indispensable à l'homme social.
Riche ou pauvre, puissant ou faible,
tout citoyen oisif est un fripon. »
(Emile, livre III).

première place, non au latin, selon la méthode des Jésuites, mais au français, que l'on insistât sur l'histoire des mœurs et de la civilisation, enfin et surtout, que l'on fît une large part aux sciences.

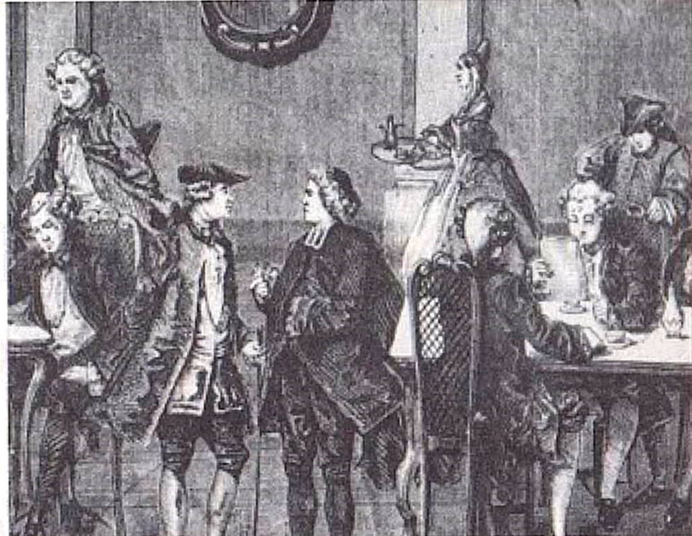
5 LES ÉCONOMISTES

Dans le domaine économique aussi, le XVIIIe siècle prit pour mot d'ordre la liberté. Jusqu'alors, on le sait, les gouvernements dirigeaient toute la vie économique, contraignaient les ouvriers à se grouper en corporations, réglementaient les procédés de fabrication, élevaient des barrières douanières pour combattre la concurrence étrangère. Or, dès la fin du règne de Louis XIV, certains industriels et commerçants avaient demandé que l'État renonçât à ce dirigisme, qu'il laissât libre jeu à l'initiative de chacun et à la concurrence. Ceux qui adoptèrent ces théories reçurent au XVIIIe siècle le nom d'Économistes. Leurs chefs furent en France un commerçant, Gournay, un médecin de Louis XV, Quesnay, et un intendant, Turgot. Hors de France, le plus célèbre fut l'Écossais Adam Smith.

Les économistes soutenaient qu'il existe des lois naturelles dans le monde économique aussi bien que dans le monde physique. De là le nom de Physiocratie, c'est-à-dire « toute-puissance de la nature », donné à leur doctrine et le nom de Physiocrates qui les désigne. Le gouvernement doit donc renoncer à réglementer la vie économique : plus de corporations, plus de règlements industriels, plus de douanes, plus d'exclusif à l'égard des colonies. Le mot d'ordre devrait être : Laissez faire (les lois économiques), laissez passer (les marchandises). Sous l'influence des Physiocrates, le gouvernement prit des mesures en faveur des paysans et l'agriculture devint à la mode. Il autorisa aussi la fabrication, jusque-là interdite, des toiles de coton peintes (ou indiennes) : c'est alors, vers 1760, qu'Oberkampf fonda à Jouy, près de Versailles, une manufacture

Le café Procope au XVIIIe siècle. B. N. Est. Originaire sans doute d'Éthiopie, d'où il gagna l'Arabie et la Perse, le café ne fut pas connu en Europe occidentale avant le début du XVIIe siècle. A cette époque, les Hollandais acclimatèrent le caféier à Java. Un plant hollandais, donné en cadeau à Louis XIV et transporté à la Martinique en 1723 est à l'origine des plantations de café américaines. Les cafés, c'est-à-dire les établissements publics où l'on servait du café, apparurent d'abord à Venise (1640), puis à Oxford (1650) et à Marseille (1654). A Paris, en 1689, le Sicilien Procope en fonda un, qui eut au XVIIIe siècle une grande vogue. On y venait consommer mais aussi lire les gazettes, jouer aux échecs et discuter des questions du jour. Le Procope existe toujours.

Une réunion de philosophes. Tableau d'Hubert Robert. Musée Carnavalet. Dans le salon de Mme Geoffrin, des philosophes se sont réunis pour entendre un exposé de d'Alembert. Tout à l'heure s'ouvrira une discussion animée que, peut-être, l'hôtesse abrégera d'un « Voilà qui est bien ». Mme Geoffrin, dit Marmontel, était très adroite à présider et à marquer des limites à la liberté de discussion.





d'étoffes appelées toiles de Jouy, qui connurent une grande vogue. Plus tard, Turgot, devenu Contrôleur général, proclama l'entière liberté du commerce des grains et l'abolition des corporations.

6 LA PROPAGANDE PHILOSOPHIQUE

Ces idées nouvelles etaient exposées dans des livres et dans les articles de l' « Encyclopédie ». On en parlait dans les salons et dans les Académies, c'est-à-dire les sociétés où, dans chaque ville importante, les esprits cultivés se rencontraient pour entendre des conférences et discuter sur les sujets les plus divers. Elles furent ainsi largement diffusées, au moins dans le public éclairé des villes. Or ces idées n'allaient à rien de moins qu'à renverser toutes les institutions établies, c'est-à-dire à faire une révolution. La Révolution française de 1789 a emprunté aux Philosophes toutes ses doctrines. Sur les principes qu'ils avaient formulés et qu'elle a appliqués : liberté, égalité, souveraineté du peuple, s'est fondé et a vécu (au moins jusqu'en 1914), le monde contemporain.

RÉSUMÉ

- **Les Philosophes, confiants dans la raison, veulent faire le bonheur des hommes en les libérant de tous les jougs.**
- **Les idées philosophiques, qui sont en partie d'origine anglaise, sont développées en France par Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau, Mably et Condorcet.**
- **Les Philosophes dirigent leurs principales attaques contre les religions révélées, auxquelles ils reprochent leur intolérance, et contre le despotisme.**
- **Ils revendiquent aussi l'égalité et toutes les libertés, y compris la liberté économique. Ils demandent que l'État organise une instruction publique. Par là ils préparent directement la Révolution.**

7 La vie intellectuelle au XVIIIe siècle

La remarquable activité intellectuelle du XVIIIe siècle se caractérise par :

- *Des progrès considérables de toutes les sciences.*
- *La variété des talents et de l'inspiration des nombreux artistes.*

I LES PROGRÈS SCIENTIFIQUES

1 L'ENTHOUSIASME POUR LES SCIENCES

Le XVIIIe siècle se passionna pour les sciences. Dans les salons, on discutait de problèmes scientifiques aussi bien que de questions littéraires ou de théories sociales. Voltaire avait un laboratoire, faisait des expériences de physique.

2 LES PRINCIPALES DÉCOUVERTES

Les astronomes déterminèrent la distance de la Terre à la Lune, et les formes exactes de la Terre, aplatie aux pôles et renflée à l'équateur. L'Allemand Herschell découvrit une planète nouvelle, Uranus, et de nouveaux satellites de Saturne.

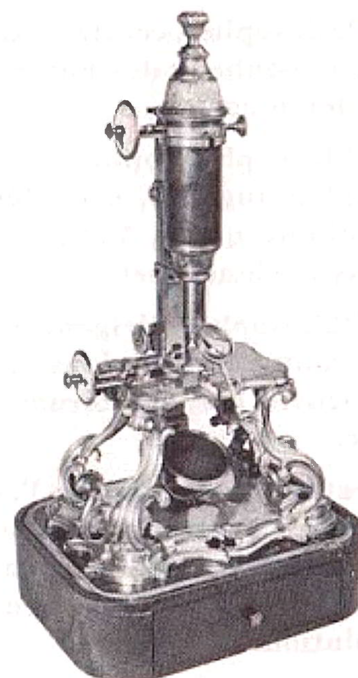
Les physiciens inventèrent le thermomètre à mercure et étudièrent les phénomènes électriques jusque-là presque inconnus : on distingua les deux sortes d'électricité, la positive et la négative; un Hollandais réalisa, sous le nom de bouteille de Leyde, le premier condensateur; l'Américain Franklin prouva l'identité de l'étincelle électrique et de la foudre; l'Italien Volta réussit, par le moyen d'une pile, à produire un courant électrique.

Lavoisier fixa la méthode d'une science nouvelle, la chimie; il étudia (1770-1784) la composition de l'air et de l'eau et le rôle de l'oxygène dans les phénomènes de combustion. La botanique fut



Louis David. Lavoisier et sa femme (1788). Lavoisier (1743-1794) fut à moins de trente ans fermier général et membre de l'Académie des Sciences. Il épousa en 1771 Marie-Anne Pierrette Paulze, petite-nièce de l'abbé Terray et fille d'un fermier général. Très intelligente, Mme Lavoisier fut une collaboratrice précieuse pour son mari. Lavoisier fut guillotiné sous la Terreur en même temps que son beau-père parce qu'il avait été fermier général.

Microscope du duc de Chaulnes. Musée des Arts et Métiers. L'enthousiasme pour les sciences gagna de grands seigneurs. Le duc de Chaulnes (1714-1769) perfectionna le microscope et fabriqua des instruments de précision. Le duc de Chaulnes aimait également les lettres et les arts; il collectionnait les curiosités et les livres, et entretenait un orchestre.



renouvelée par le Suédois Linné et le Français Jussieu. Buffon donna dans son « Histoire naturelle » un tableau de toutes les connaissances de son temps en zoologie, botanique et géologie. Les progrès de la cartographie et l'usage de chronomètres, grâce auxquels on put fixer exactement la longitude, facilitèrent les voyages par mer. Les explorations que les Français Bougainville et La Pérouse et l'Anglais Cook effectuèrent, entre 1765 et 1788 dans l'océan Pacifique, eurent un caractère avant tout scientifique.

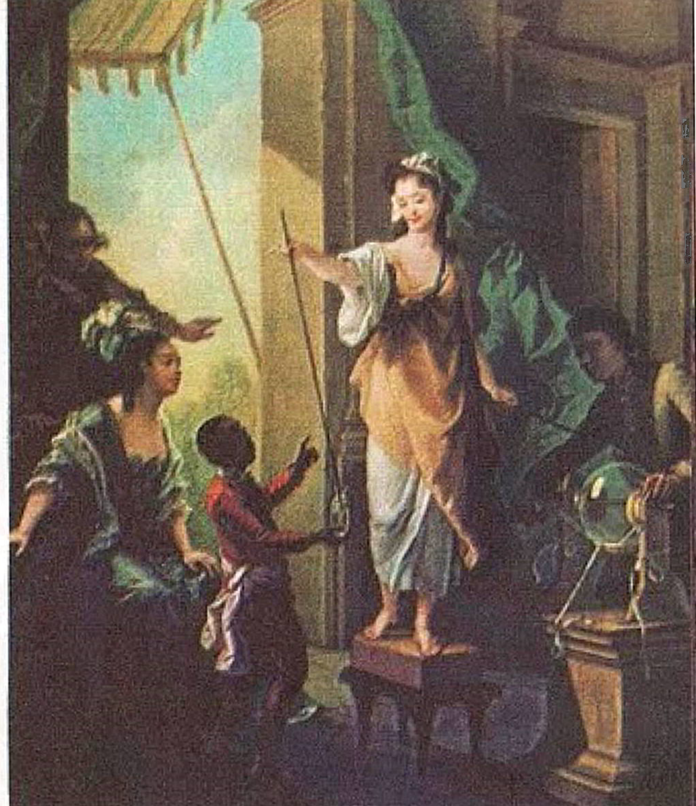
De ces découvertes on tira des applications pratiques. Franklin inventa le paratonnerre; les frères Montgolfier construisirent les premiers aérostats; le Français Lebon découvrit le gaz d'éclairage; l'Anglais Jenner allait trouver, pour protéger de la variole, le procédé de la vaccination; James Watt mit au point, vers 1785, la machine à vapeur : déjà deux Français avaient construit l'un un chariot à vapeur, l'autre un bateau à vapeur.

II L'ART FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE

1 CARACTÈRES DE L'ART FRANÇAIS

L'art du XVIIIe siècle est très différent de celui du XVIIe siècle. Sous Louis XIV, les artistes avaient surtout travaillé pour Versailles et leur art reflétait le goût du roi. Mais, dès la fin du règne de Louis XIV, le nombre des amateurs — grands seigneurs et riches bourgeois de Paris — avait beaucoup augmenté; sous Louis XV, pas d'homme de goût qui ne désirât posséder une collection de tableaux ou de dessins. Les Expositions de peinture (appelées Salons parce qu'elles se faisaient, depuis 1727, dans le « Salon carré » du Louvre) contribuèrent à éduquer le goût du public; alors apparut la critique d'art.

Les artistes s'affranchirent des contraintes et s'adaptèrent à leur clientèle. Jusque vers 1760,



A. Van Loo. Une expérience d'électricité au XVIIIe siècle. Musée d'Arkhangelsk, Moscou. Expérience destinée à montrer la conduction de l'électricité. Une jeune fille isolée du sol par un tabouret transmet l'électricité produite par un appareil à boule de verre à une carafe d'eau qui fait office de « bouteille de Leyde », condensateur électrique construit en 1746. Les expériences d'électricité devinrent l'attraction à la mode.



La vaccine aux prises avec la Faculté. Institut national de la Vaccine. La vaccine est une maladie de la vache qui provoque la formation de pustules sur les mamelles et les tétines de l'animal. Jenner avait remarqué que les trayeuses atteintes de la vaccine au contact des vaches étaient immunisées contre la variole. Cette observation fut à la base de la découverte du vaccin antivariolique. Le 14 mai 1796, Jenner inocula avec un succès total du pus de pustule de vaccine à un être humain. La gravure ridiculise les détracteurs de Jenner. Un âne vêtu en médecin du XVIIe siècle et portant sur les rênes de son licol les noms d'Hippocrate et de Galien, deux médecins de l'Antiquité qui avaient longtemps fait autorité, est chargé par une vache.

leurs œuvres reflétèrent son désir d'élégance et de mondanité. A la majesté noble, mais un peu compassée du XVIIe siècle, s'opposent la grâce simple et la fantaisie du XVIIIe. Les grandes pièces solennelles firent place aux petits appartements, plus gais et plus intimes; on rechercha dans le décor et l'ameublement la sveltesse, la sinuosité des formes, les boiseries de couleur claire, les meubles élégants, légers ou confortables.

Dans la deuxième moitié du siècle, on en revint à plus de simplicité dans le décor; en même temps, les fouilles en Toscane, qui firent connaître, dès 1740, l'art des anciens Étrusques, puis la découverte d'Herculanum et de Pompéi (les deux villes ensevelies jadis sous les cendres du Vésuve) ravivèrent le goût pour l'Antiquité. L'aspect des jardins, lui aussi, se modifia. On se lassa du jardin « à la française », auquel on reprochait sa régularité architecturale et la discipline qu'il imposait à la nature. On lui préféra le jardin « à l'anglaise », où des sentiers sinueux, des ponts rustiques jetés par-dessus les ruisseaux devaient évoquer la nature à l'état champêtre.

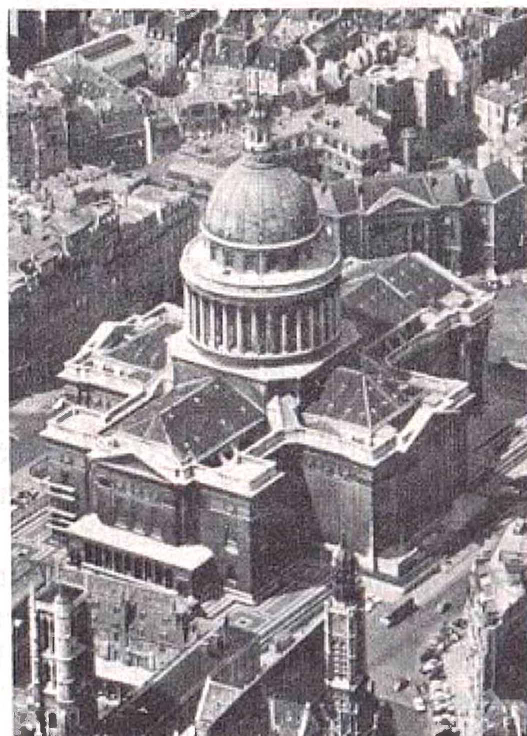
2 QUELQUES ARTISTES

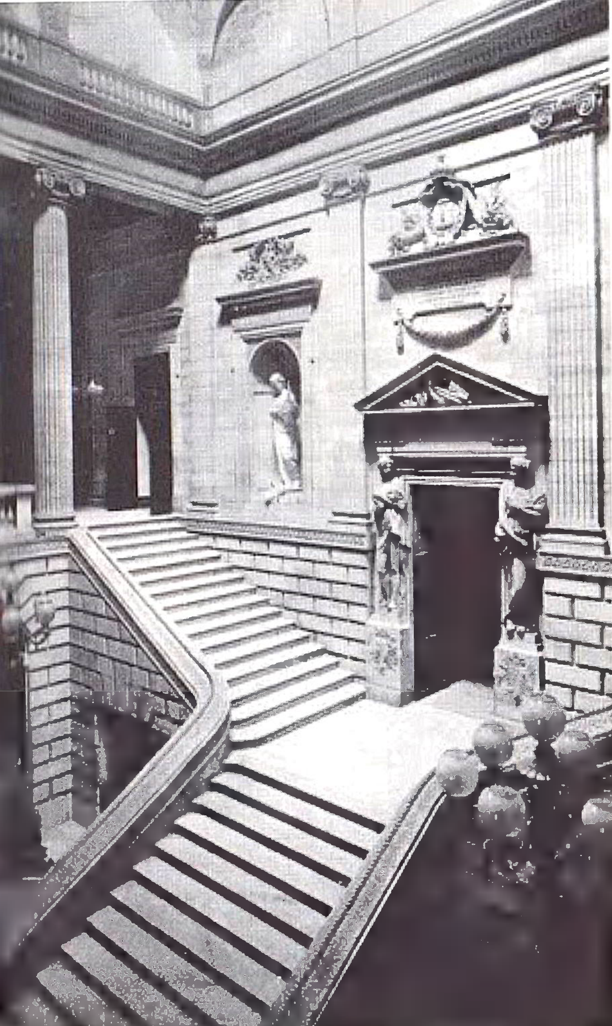
Les architectes Louis et Gabriel conservèrent souvent les formes imposantes du XVIIe siècle, les colonnades et les arcades. Mais ils surent aussi répondre au goût du temps dans de charmantes maisons de campagne — on les appelait des folies — dont l'exemple exquis est, à Versailles, le Petit Trianon.

Parmi les peintres, Watteau se plut à représenter des « fêtes galantes », c'est-à-dire des conversations aimables d'hommes et de femmes dans le cadre d'un beau paysage; Lancret et Boucher montrèrent le côté superficiel et frivole de la société de leur temps, Fragonard également, mais avec plus de fougue, une couleur plus éclatante et une étonnante habileté de main. Chardin, au contraire, peignit la vie familière



A



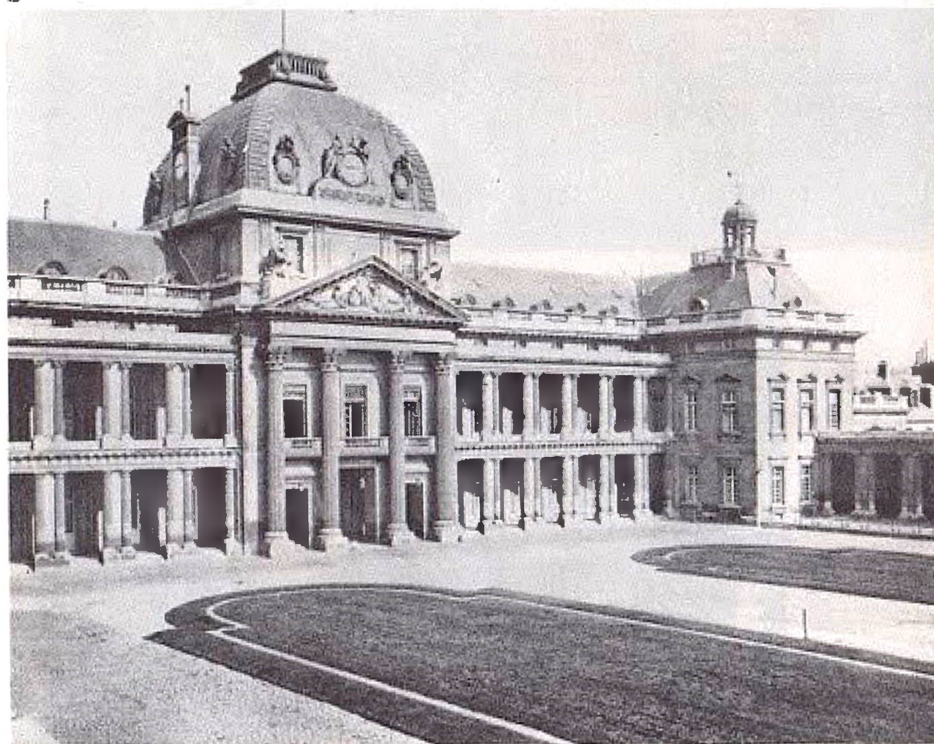




B

A. **Le Panthéon.** Façade et vue générale aérienne. Construite de 1764 à 1790 sur les plans de l'architecte Soufflot (1713-1780), l'église Sainte-Geneviève devint dès 1791 le Panthéon, où sont inhumés les grands hommes. Le plan est une croix grecque prolongée vers l'entrée, qui est précédée d'un péristyle à colonnes corinthiennes et à fronton imité du Panthéon d'Agrippa à Rome. L'édifice est couronné d'un dôme imité de Saint-Pierre de Rome.

B. **Le Théâtre de Bordeaux : le grand escalier et la façade.** Le Grand Théâtre de Bordeaux qui témoigne de la richesse de la ville au XVIIIe siècle est l'œuvre de l'architecte Louis (1731-1807). L'influence antique se manifeste ici en particulier par l'emploi de frontons, de colonnes ioniques et corinthiennes, de pilastres et de statues. Ce théâtre fit l'admiration de l'agronome anglais Young lors de son passage à Bordeaux en 1787 : « Le théâtre est de beaucoup le plus magnifique que j'ai vu en France. Les traitements des acteurs révèlent la richesse et le luxe de la ville. »



C

C. **Gabriel. L'École militaire à Paris.** L'École militaire fut édifiée de 1752 à 1773 par Gabriel, l'architecte des deux palais de la place Louis-XV à Paris et du Petit Trianon à Versailles. On voit ici la façade intérieure, celle qui donne sur la Cour d'Honneur. Au pavillon central, quatre colonnes corinthiennes montent directement jusqu'au sommet du premier étage et soutiennent un fronton triangulaire orné de bas-reliefs. Au-dessus un dôme tronqué. L'horloge est encadrée de deux statues, et les mansardes sont dessinées dans des casques empanachés. Du pavillon central une double colonnade, dorique au rez-de-chaussée, ionique au premier étage, conduit à deux pavillons (on en voit un à droite). De chaque pavillon part un élégant portique qui encadre à droite et à gauche la Cour d'Honneur.

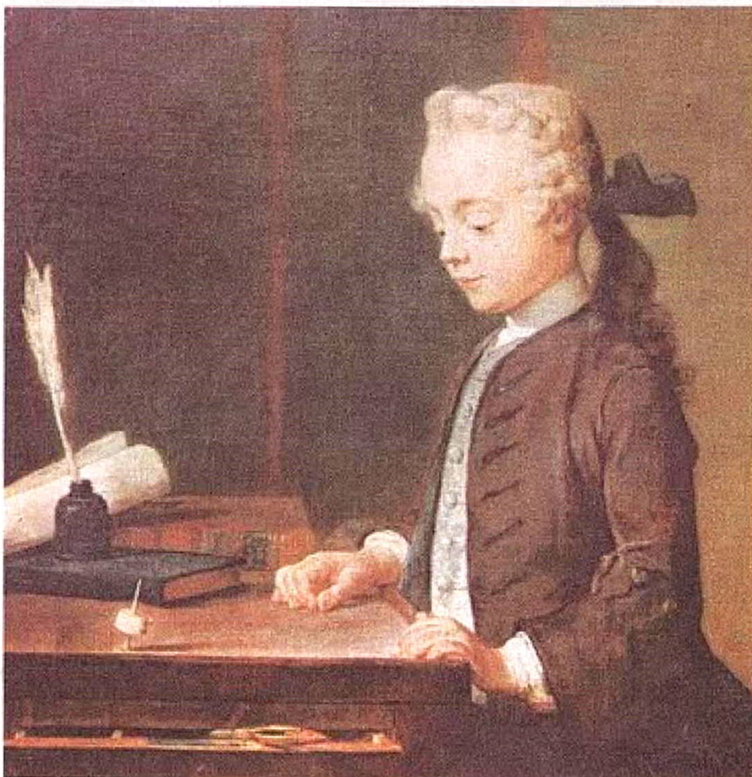


A



C

B



A. **Boucher (1703-1770). Leçon de musique dans un parc.** Musée Cognacq-Jay. Par son élégance et sa grâce, Boucher fut, au milieu du XVIIIe siècle, le peintre le plus aimé du public.

B. **Chardin (1699-1779). L'Enfant au toton.** Musée du Louvre. Un garçon au visage sérieux s'amuse d'une façon simple et discrète avec un toton, petite toupie que l'on fait tourner avec les doigts.

D



C. **Pigalle (1714-1785). Mercure attachant ses sandales.** Musée du Louvre. C'est au retour d'un séjour à Rome que Pigalle réalisa cette œuvre. On sent une certaine recherche dans l'attitude de ce Mercure au corps jeune et souple.

D. **Watteau (1684-1721). L'Embarquement pour Cythère.** Musée du Louvre. Le titre original portait : « Pèlerinage à Cythère », ce qui signifie que la scène se passe dans l'île. Plusieurs couples d'amoureux, des gens du monde et des paysans, reconnaissables à leurs costumes, et portant le bâton du pèlerin, sont venus déposer des offrandes au pied de la statue d'Aphrodite, déesse de l'amour, qui était adorée dans l'île. Ils prennent maintenant, avec lenteur, le chemin du retour. Watteau a représenté un paysage qui baigne dans une atmosphère vaporeuse et transparente, à mi-chemin du rêve et de la réalité.

de la petite bourgeoisie, avec une vérité, une simplicité et un art supérieur qui forcent l'admiration. Quentin de la Tour a laissé de la plupart de ses contemporains célèbres des portraits d'une vie intense.

Dans la seconde moitié du siècle, Greuze émut les cœurs sensibles, mais ses œuvres paraissent aujourd'hui manquer de simplicité et de sincérité. A la veille de la Révolution, le jeune peintre David remit à la mode un classicisme rigide inspiré de l'Antiquité romaine.

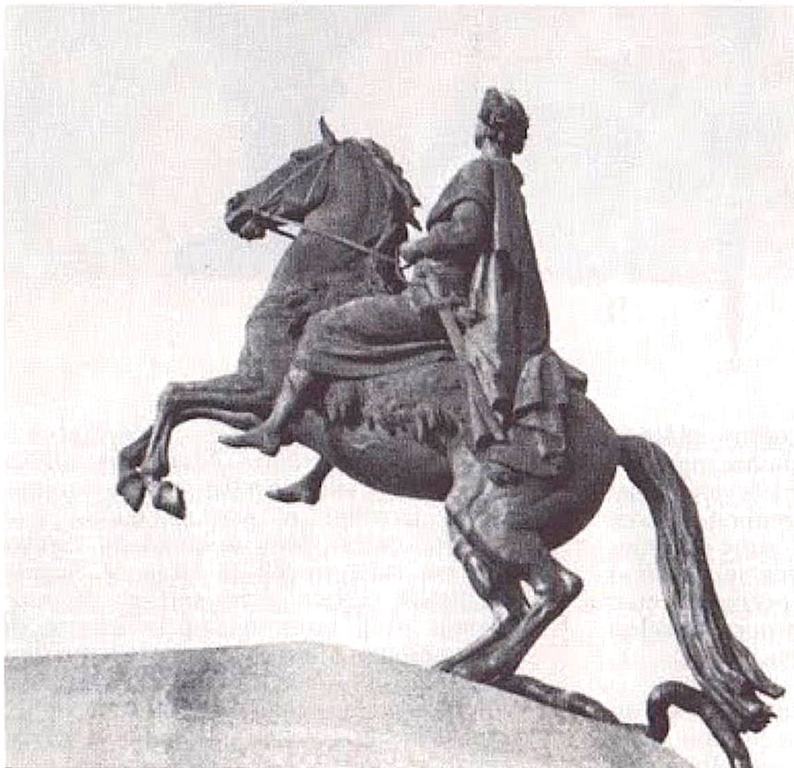
Les sculpteurs témoignèrent d'une remarquable habileté technique et d'un goût très sûr, aussi bien dans les grandes œuvres en marbre que dans les gracieuses terres cuites et les porcelaines qu'on appelle biscuits. Bouchardon montra une distinction un peu froide; Pigalle, Falconet et surtout Houdon eurent davantage le don de la vie. Comme au XVIIe siècle, la musique joua un rôle important dans la vie de société. Dans l'art de l'opéra, Rameau fut aussi grand que l'avait été Lulli. Dans la seconde moitié du siècle, s'acclimata en France l'opéra-comique venu d'Italie.

3 LE RAYONNEMENT DE LA CULTURE FRANÇAISE

Plus encore que sous Louis XIV, la culture française rayonnait alors sur l'Europe entière. Quiconque se piquait d'être cultivé savait le français, et certains étrangers le maniaient avec autant de sûreté et de charme que nos meilleurs écrivains. On était à l'affût du dernier livre paru en France, et l'on s'abonnait aux « Correspondances » qui relataient tout ce qui se passait d'important à Paris dans le domaine de la vie littéraire et de la vie mondaine. Les artistes français étaient invités à venir travailler à l'étranger, en Allemagne et en Espagne comme en Suède ou en Russie. Un Italien pouvait publier en 1777 un ouvrage intitulé « Paris, le modèle des nations étrangères ou l'Europe française ».

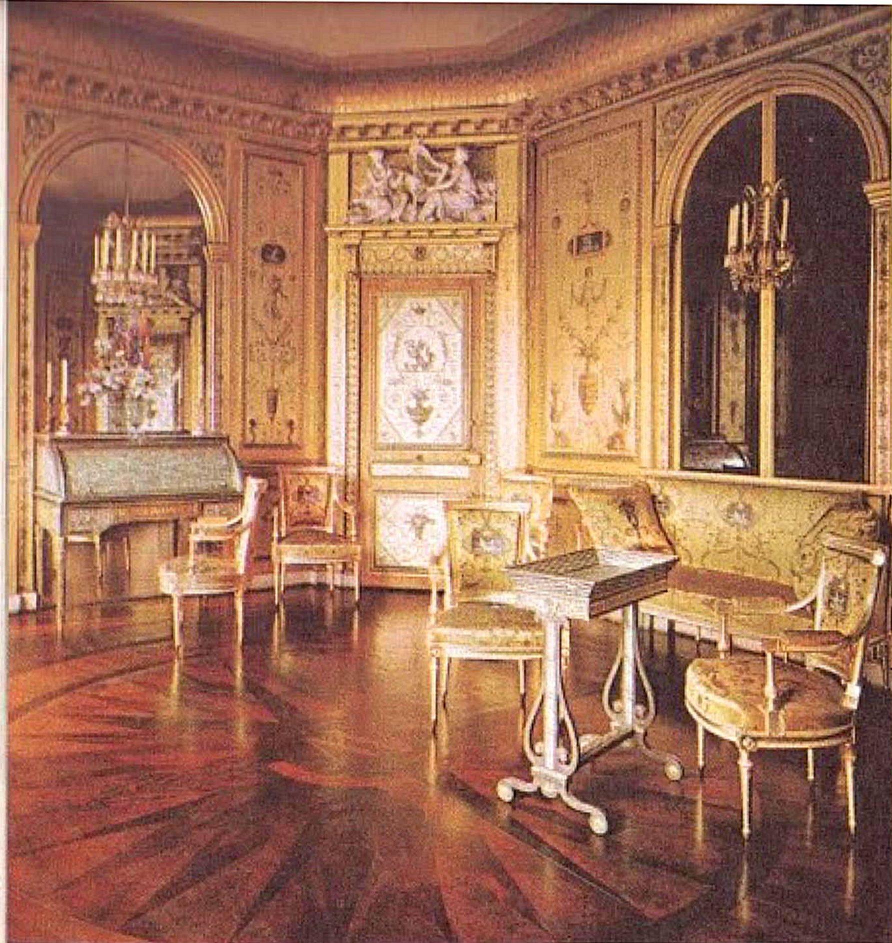


Houdon. Saint Bruno. Sainte-Marie des Anges. Rome. Antoine Houdon (1741-1828) est l'un des plus remarquables sculpteurs français. Prix de Rome à 19 ans, il passa six ans en Italie, et c'est à Rome qu'il exécuta cette statue en marbre de saint Bruno, le fondateur de l'ordre des Chartreux (1084). Le pape Clément XIV disait : « Cette statue parlerait si la règle de son ordre ne lui prescrivait le silence. » Sculpteur à l'œuvre abondante et variée, Houdon fut surtout un admirable portraitiste. Il a exécuté les bustes de beaucoup de ses contemporains : Diderot, Buffon, Rousseau, Voltaire (voir p. 53), Turgot, Necker, Franklin, Washington, Catherine II, Louis XVI, Napoléon Ier, etc.

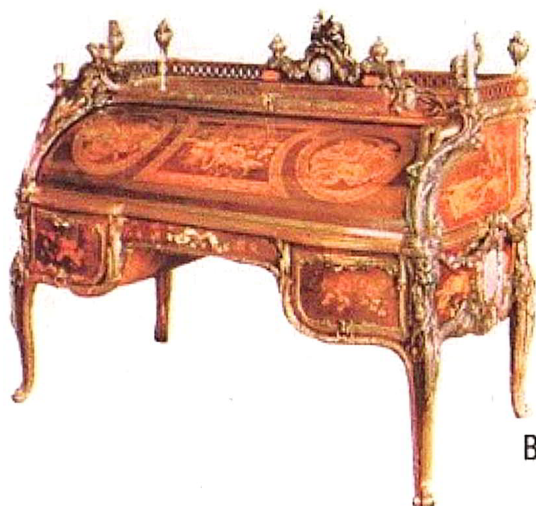


Greuze (1725-1805). L'Accordée de village. Musée du Louvre. Greuze commença à se faire connaître vers 1760. Depuis quelques années déjà, Rousseau adjurait ses contemporains de renoncer au luxe et à la frivolité, il prônait la simplicité des mœurs et la vertu. A son exemple, Greuze voulut dans ses tableaux parler au cœur, émouvoir les âmes sensibles. Dans une maison pauvre mais propre, c'est l'heure des fiançailles. La mère serre le bras de sa fille, « l'accordée », avec émotion. La sœur s'attendrit sur l'épaule de la fiancée. Les deux fiancés écoutent avec respect les propos du père aux vénérables cheveux blancs. Diderot était enthousiasmé par ce tableau, qui fut exposé au Salon de 1761.

Falconet (1716-1791). Statue équestre de Pierre le Grand. Leningrad. Cette impressionnante statue équestre demanda onze années de travail (1766-1777) à Falconet qui avait été appelé à Saint-Pétersbourg par Catherine II. Pierre le Grand à cheval franchit au galop un rocher escarpé. Le rocher et le serpent écrasé sous les pieds du cheval symbolisent les obstacles rencontrés par le tsar pour réaliser ses réformes.



A



B



C

A. **Boudoir de Marie-Antoinette, château de Fontainebleau.** Ce boudoir fut aménagé de 1780 à 1785. Décor dans le style pompéien. Les motifs de la décoration, figures féminines, vases, rinceaux, sont empruntés aux fresques découvertes récemment à Pompéi. Les dessus de portes en stuc représentent les Muses. Parquet d'acajou au chiffre de Marie-Antoinette.

B. **Le bureau à cylindre de Louis XV au château de Versailles.** Ce bureau est l'œuvre des deux plus grands ébénistes du règne de Louis XV : Œben et son élève Riesener, deux Allemands établis à Paris. Un volet semi-circulaire composé de lamelles et enroulé autour d'un cylindre, caché dans le corps du meuble peut se rabattre sur la table et bloquer les tiroirs. Œben était surtout un marqueteur et il commandait le bronze de ses meubles à d'autres artistes, particulièrement au célèbre Philippe Caffieri. On notera la prédominance des lignes sinueuses, la courbure des pieds, caractéristiques du style Louis XV.



D

C. **Vase de porcelaine de Sèvres.** Musée du Louvre. Connue en Chine depuis des siècles, la porcelaine dure n'a été fabriquée en Europe qu'à partir de 1759, quand on découvrit en Saxe des gisements de kaolin. Ceux du Limousin furent trouvés en 1765. La manufacture de céramique installée à Sèvres en 1756 fabriqua, en 1783, ce vase haut de deux mètres : le fond est bleu; les bas-reliefs sont en biscuit, c'est-à-dire en pâte de porcelaine non recouverte d'un enduit; deux statuettes de bronze constituent les anses.

D. **Nef de l'église du cloître d'Ottobeuren.** Ottobeuren est situé près de Memmingen en Bavière. J. M. Fischer édifia cette église de 1737 à 1766. C'est un exemple de l'art baroque qui s'épanouit dans les églises abbatiales de l'Allemagne du Sud au cours du XVIIIe siècle. L'art baroque cherche avant tout à émouvoir et à étonner. Aussi la décoration sculpturale et picturale avec ses stucs et ses fresques est-elle d'une richesse, d'une exubérance déconcertantes. Le tout donne une impression de vie débordante, d'enthousiasme, de joie.

L'Académie de Berlin mettait au concours la question : « Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? »

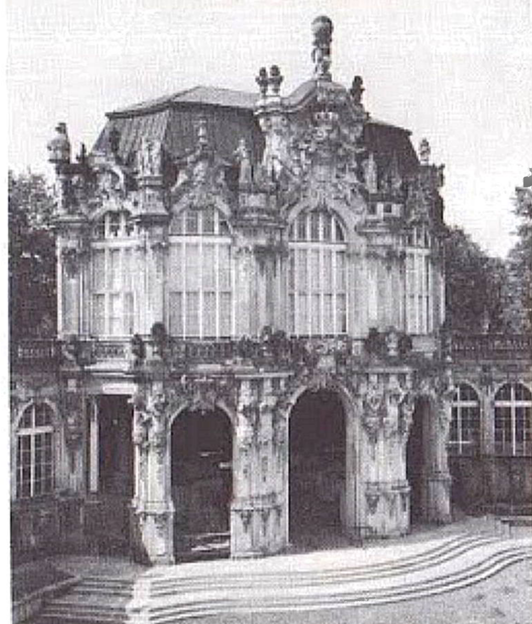
4 LES LETTRES ET LES ARTS HORS DE FRANCE

Cependant l'Angleterre comptait alors quelques écrivains très célèbres, particulièrement les romanciers de Foe, Goldsmith, Richardson, Fielding. Lessing, Goethe et Schiller, et le philosophe Kant donnèrent les premiers chefs-d'œuvre de la littérature allemande moderne. Cet essor intellectuel s'accompagna d'ailleurs parfois d'un vif mouvement de réaction contre l'influence de la culture française.

A Venise, Tiepolo retrouva l'inspiration de Véronèse pour décorer palais et églises. En Angleterre, le peintre Hogarth représenta cruellement les défauts de ses contemporains; après lui, Reynolds et Gainsborough furent les portraitistes de l'aristocratie : le second fut aussi un grand paysagiste. L'Autriche et l'Allemagne virent un brillant développement de l'art baroque, particulièrement dans l'architecture et la sculpture. Elles comptèrent surtout quelques musiciens de génie : Gluck qui s'illustra dans l'opéra, Haendel et Bach dans la musique religieuse, Haydn dans la symphonie, Mozart enfin dans tous les genres.

RÉSUMÉ

- **Les sciences font de grands progrès. Leurs applications pratiques transforment la vie matérielle.**
- **L'art, plus libre, reflète l'élégance des mœurs, le goût de l'intime et de la fantaisie, l'amour de la vie.**
- **La culture française rayonne sur toute l'Europe. Mais, hors de France, on trouve aussi des écrivains, des peintres, des architectes, des musiciens surtout, qui ne doivent que peu à l'influence de la France.**





Le Zwinger. Pour embellir sa capitale, Dresde, l'électeur de Saxe et roi de Pologne, Auguste II, fit élever par Poppelmann, de 1711 à 1722, le Zwinger, vaste enceinte destinée aux fêtes de la Cour. D'une architecture pompeuse et légère où s'épanouit le style baroque, cet ensemble dispose autour d'une cour elliptique sept pavillons à un étage (on en voit un ici) reliés par des galeries basses à toit plat servant d'orangerie. Les pavillons sont ornés à profusion de termes, de statues allégoriques, d'écussons.

Porcelaine de Saxe, figure de Meissen. XVIIIe siècle. La manufacture de porcelaine, d'abord établie à Dresde, fut transférée à Meissen pour mieux conserver le secret de fabrication. La vogue des statuettes en porcelaine d'Extrême-Orient amena la manufacture à en fabriquer à son tour. Après avoir d'abord imité les statuettes importées, elle créa des sujets originaux qui eurent un grand succès.

8 Les guerres en Europe au XVIIIe siècle

Au XVIIIe siècle, la France s'agrandit de la Lorraine et de la Corse, mais elle perd la plus grande partie de son empire colonial au profit de l'Angleterre.

- *Les succès français.*
- *L'abaissement de la France.*

I LES SUCCÈS DE LA FRANCE (1715-1748)

1 LES SUCCESSIONS D'ESPAGNE ET DE POLOGNE

La succession d'Espagne avait été officiellement réglée par la paix d'Utrecht, mais le roi d'Espagne Philippe V n'avait pas renoncé à ses anciennes possessions d'Italie. En 1717 et 1718, il occupa en pleine paix, la Sardaigne et la Sicile. La France et l'Angleterre qui désiraient également le maintien du statu quo lui firent la guerre. Vaincu, Philippe V dut, en 1720, se résigner à reconnaître le traité d'Utrecht.

En 1733, Stanislas Leczinski fut élu roi de Pologne par la Diète. Mais la Russie et l'Autriche imposèrent par la force l'Électeur de Saxe, qui prit le nom d'Auguste III. Pour soutenir son beau-père, Louis XV déclara la guerre à l'Autriche; il s'allia au roi de Piémont-Sardaigne et au roi d'Espagne. Les opérations se déroulèrent en Italie.

Vaincue, l'Autriche dut signer le traité de Vienne (1738) : Stanislas renonçait au trône de Pologne, mais en compensation, il recevait la Lorraine, dont le duc, François de Lorraine, venait d'épouser Marie-Thérèse d'Autriche, fille et héritière

La paix de Belgrade, 1739.

Un an après le traité de Vienne, la France faisait de nouveau échec à l'Autriche et à la Russie. Attaquée par ces deux puissances, la Turquie fit appel à la médiation de Villeneuve, l'ambassadeur de France en Turquie. L'intervention de Villeneuve amena la signature du traité de Belgrade (1739). L'Autriche restituait aux Turcs la Serbie, avec Belgrade, ainsi que la Valachie. La Russie rendait également ses conquêtes. « On fixa au 5 novembre l'échange des ratifications. Il fut convenu que ce serait à l'Arsenal (1) dans l'appartement du Capitan Bacha (l'amiral turc). M. de Villeneuve s'y rendit... Tout le monde entra dans la salle où était le Grand Vizir. On prit place... (le maître des cérémonies) s'avança frappant à terre de son bâton de cérémonie, et apporta le sceau particulier du Grand Seigneur avec lequel on scelle les Actes signés de la main du Sultan. Il tenait ce sceau de la main droite, élevé à côté de son oreille. Dès qu'il parut, tout le monde se leva, pour témoigner le respect qu'on doit au sceau du Grand Seigneur. (Le maître des cérémonies) remit le sceau au Grand Vizir qui le baisa, le porta à son front et sur sa tête, et le remit au (Grand Chancelier) lequel après avoir scellé l'instrument du traité écrit en turc, rendit le sceau au maître des cérémonies. Celui-ci le reporta avec la même cérémonie au Grand Vizir, qui, après l'avoir baisé, porté à son front et sur sa tête, le mit dans son sein, restant toujours debout. (Le Grand Chancelier) lui présenta ensuite l'instrument du traité qu'il venait de sceller. Le Grand Vizir baisa l'instrument, le porta à son front et sur sa tête, et fit un pas en avant, tandis que M. de Villeneuve en faisait un de son côté; et lorsqu'ils furent l'un près de l'autre, ils firent l'échange de la main à la main. On se rassit et l'on se félicita réciproquement sur la conclusion de ce salutaire ouvrage. »
(Abbé Laugier, Histoire... de la paix de Belgrade, Paris, 1768.)

(1) L'Arsenal de Constantinople.

de l'empereur. A la mort de Stanislas, la Lorraine reviendrait à la France. *Don Carlos, fils de Philippe V* recevait Naples et la Sicile.

2 LES PROGRÈS DE LA PRUSSE SOUS LE ROI-SERGENT

La Prusse était encore un tout petit État. Elle n'avait pas joué de rôle actif en Europe de 1715 à 1740, mais pendant ces vingt-cinq années, elle avait silencieusement accru sa puissance. Cela avait été l'œuvre de Frédéric-Guillaume Ier, qui reçut le surnom de Roi-Sergent (1713-1740).

Le Roi-Sergent se consacra tout entier à fortifier et à enrichir son royaume. Il se donna une forte armée; cette armée fut la mieux entraînée d'Europe. A la fin de son règne, Frédéric-Guillaume Ier pouvait écrire à son fils, le futur Frédéric II : « J'ai mis le pays et l'armée en état... A vous d'acquérir les territoires... »

Frédéric II, jeune prince ambitieux, ne demandait pas mieux. Son avènement au trône (1740) coïncide avec la mort de l'empereur Charles VI; alors commence une nouvelle période de guerres : la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748), puis la guerre de Sept Ans (1756-1763).

3 LA GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE

L'empereur Charles VI avait fait accepter par ses sujets, puis par toutes les puissances de l'Europe, une loi successorale appelée Pragmatique Sanction. En vertu de cette loi, tous les États des Habsbourg devaient passer à sa fille Marie-Thérèse.

Or, à peine était-il mort, que Marie-Thérèse vit ses droits contestés par l'électeur de Bavière, par le roi d'Espagne et surtout par Frédéric II : celui-ci envahit la province autrichienne de Silésie. Qu'allait faire la France? Fleury désirait maintenir la paix, mais il y avait à la Cour un

Les chers enfants bleus.

Le Roi-Sergent aimait les soldats de haute taille. Il s'était donné pour Garde un régiment de 3 000 hommes dont le plus petit mesurait plus de 1,90 m. Le roi les appelait ses « chers enfants bleus », à cause de la couleur de leur uniforme.

« Sa Majesté, armée d'une grosse canne de sergent, faisait tous les jours la revue de son régiment de géants. Ce régiment était son goût favori et sa plus grande dépense.

Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait 7 pieds de haut (près de 2,20 m) : il les faisait acheter au bout de l'Europe et de l'Asie... J'en vis encore quelques-uns après sa mort... Il y avait, raconte encore Voltaire, dans les prisons de Spandow, un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de 6 pieds (près de 2 m), que le feu roi avait fait enlever pour sa belle taille; on lui avait promis une place de chambellan, et on lui en donna une de soldat. Ce pauvre hère déserta bientôt avec quelques-uns de ses camarades; il fut saisi et ramené devant le feu roi auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne se repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa, comme réponse, le nez et les oreilles; il passa par les baguettes 36 fois; après quoi il alla traîner la brouette à Spandow. »

Enfermé en 1730, le malheureux ne fut relâché qu'en 1749 sur l'intervention de Voltaire.

(Voltaire, Mémoires.)

(1) Spandow ou Spandau, près de Berlin sur la Spree.



La monarchie autrichienne et l'Europe centrale de 1714 à 1740. La monarchie autrichienne, c'est-à-dire l'ensemble des possessions des Habsbourg, avait été très augmentée par les traités d'Utrecht (1713) et de Pojarevats (1718). Les Habsbourg avaient acquis en 1699 la plus grande partie de la Hongrie; à Pojarevats, le sultan dut leur en céder le reste ainsi qu'une partie de la Roumanie et de la Serbie avec Belgrade. Les traités de Vienne (1738) et de Belgrade (1739) affaiblirent la Monarchie, qui comptait en 1740 environ vingt-quatre millions d'habitants, à peu près autant que la France et dix fois plus que les États prussiens. Depuis 1438, où un prince de la maison des Habsbourg fut élu sous le nom d'Albert II, son chef parvint jusqu'en 1806, à se faire élire empereur.



Frédéric-Guillaume Ier (1688-1740). Portrait d'Antoine Pesne. Château de Charlottenbourg, Berlin. Le Roi-Sergent était un gros homme — il finit par peser 125 kilos — grand travailleur mais vulgaire, despotique, brutal et colérique. « Je veux qu'on m'obéisse, non qu'on me conseille; ce sera, messieurs, le principe du nouveau règne », déclara-t-il à ses ministres et à ses généraux le jour de son avènement. Frédéric-Guillaume méprisait les Lettres et les Arts. Il fit raser les jardins d'agrément des châteaux de Berlin et de Potsdam pour en faire des terrains d'exercice militaire. Il renvoya les artistes attachés à la Cour. Il conserva Antoine Pesne, un peintre d'origine française, car il avait besoin de lui pour peindre les soldats géants de sa garde.

parti qui voulait reprendre la lutte contre l'ennemie traditionnelle, la Maison d'Autriche. Fleury dut céder. Sous la direction de la France, une coalition se noua contre Marie-Thérèse (1741).

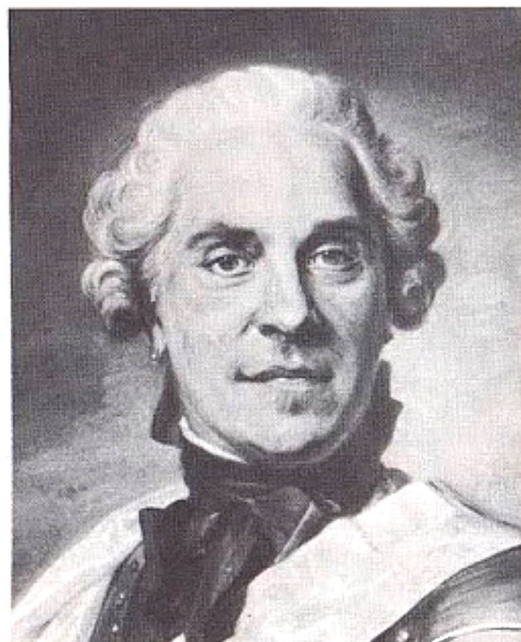
Marie-Thérèse ne se laissa pas abattre. Elle s'allia à l'Angleterre, à la Sardaigne et aux Provinces-Unies. Cependant elle finit par être vaincue. Les Français, commandés par le maréchal de Saxe, occupèrent les Pays-Bas autrichiens après la victoire de Fontenoy (1745). L'Autriche dut traiter.

Louis XV avait fait savoir à ses ambassadeurs qu'il entendait traiter « non en marchand mais en roi ». A la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), il rendit toutes ses conquêtes. En France, où pourtant on souhaitait la paix, beaucoup s'indignèrent qu'on eût rendu les Pays-Bas, alors que Richelieu, Mazarin et Louis XIV avaient tant fait pour les conquérir. Louis XV, disait-on, avait « travaillé pour le roi de Prusse » — et aussi pour les Bourbons d'Espagne. Frédéric II en effet obtenait la Silésie, tandis qu'un fils de Philippe V d'Espagne, don Philippe, recevait deux principautés autrichiennes en Italie, Parme et Plaisance. C'est l'origine de la maison des Bourbon-Parme.

II L'EFFACEMENT DE LA FRANCE

1 LE RENVERSEMENT DES ALLIANCES ET LA GUERRE DE SEPT ANS

En 1756, la guerre recommençait, Marie-Thérèse voulait reprendre la Silésie à Frédéric II. En Angleterre, un fort courant d'opinion, inspiré par les colons d'Amérique et par les marchands, demandait la destruction de l'empire colonial français. Aussi George II se chercha-t-il un allié qui retînt la France sur le continent et qui défendît le Hanovre contre une invasion française. Le roi de Prusse s'offrit à jouer ce rôle. La volte-face



Maurice de Saxe (1696-1750). Portrait par Quentin de la Tour, Musée du Louvre. Fils du roi de Pologne et électeur de Saxe Auguste II et de la comtesse de Koenigsmark. Maurice de Saxe servit dans l'armée autrichienne et dans l'armée russe avant d'entrer en 1720 au service de la France. Il fut fait maréchal en 1743. Sa brusquerie l'avait fait surnommer le Sanglier mais il était aimé de ses soldats à cause de sa bonne humeur et de son souci de ménager leur sang. Ses deux grands succès militaires furent la victoire de Fontenoy (1745) remportée sur les Anglo-Hanovriens et la prise de Bruxelles (1746). Frédéric II et Napoléon Ier le comptaient parmi les grands capitaines.

de Frédéric II effraya Louis XV et le poussa à s'allier à Marie-Thérèse. Ainsi s'opéra un renversement des alliances (1756). Les Français allaient se battre pour rendre la Silésie à l'Autriche, alors que tous leurs intérêts étaient aux colonies.

Marie-Thérèse obtint encore l'alliance de la tsarine Élisabeth, celle de l'électeur de Saxe, roi de Pologne sous le nom d'Auguste III, et de la plupart des princes allemands.

Obligé de tenir tête aux armées russes, allemandes, autrichiennes, Frédéric II connut tour à tour des victoires et des défaites. Par trois fois, il réussit à sortir victorieusement des situations les plus désespérées. Le désastre semblait de nouveau proche, quand la mort d'Élisabeth de Russie (1762) le sauva. Le nouveau tsar, Pierre III, fervent admirateur de la Prusse, rappela les armées russes. La France et l'Autriche, désespérant de vaincre, posèrent, elles aussi, les armes. A la paix d'Hubertsbourg, en Saxe (1763), Marie-Thérèse reconnut à Frédéric II la possession de la Silésie.

2 PRESTIGE DE LA PRUSSE ABAISSEMENT DE LA FRANCE

De cette longue lutte, la Prusse sortait grandie et la France abaissée.

Si l'on songe que Louis XV avait sacrifié 200 000 hommes en Allemagne pour la question de Silésie qui n'intéressait pas la France et que, pendant ce temps, il perdait les colonies françaises dans l'Inde et en Amérique, faute d'hommes pour les défendre, on comprend le mot d'un de ses ministres, « notre rôle a été extravagant et honteux ». Comme disait Frédéric II, « la France fut la victime de la guerre »; jusqu'en 1792, elle ne joua plus en Europe qu'un rôle assez effacé[1], au regard de la politique active de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie.

1. En 1768, Choiseul acheta la Corse aux Génois.



Marie-Thérèse (1717-1780). Portrait par Meytens. Enfant unique de l'empereur Charles VI, Marie-Thérèse épousa en 1736 le duc de Lorraine. Celui-ci céda son duché à Stanislas Leczinski et reçut en contrepartie le duché de Toscane, que la mort du dernier membre de la famille des Médicis laissait vacant. A la mort de son père en 1740, Marie-Thérèse hérita des domaines héréditaires de la famille des Habsbourg, mais son mari ne fut élu empereur qu'en 1745. Très simple, laborieuse, avec un vif sentiment de ses responsabilités, et beaucoup d'énergie, l'impératrice sut gagner l'affection de ses sujets. Elle eut seize enfants : ses deux fils aînés furent successivement empereurs après la mort de leur père : Joseph II de 1765 à 1790 et Léopold II (d'abord duc de Toscane) de 1790 à 1792. L'une des filles de Marie-Thérèse, Marie-Antoinette, épousa Louis XVI.

3 LE PREMIER PARTAGE DE LA POLOGNE

En 1764, la tsarine de Russie, Catherine II, fit élire roi de Pologne un prince tout dévoué à la Russie, Stanislas Poniatowski, puis elle fit entrer des troupes dans le pays. La Pologne devenait un protectorat russe.

Frédéric II ne pouvait voir avec indifférence cet accroissement de la puissance de Catherine II. Surtout, il convoitait avidement la Prusse polonaise, c'est-à-dire la partie de la Pologne qui séparait le Brandebourg de la province de Prusse. Par des prodiges d'habileté diplomatique, il réussit à convaincre Catherine II et Marie-Thérèse de partager avec lui une partie au moins de la Pologne. L'Autriche prit la Galicie, la Russie un morceau de la Lithuanie, la Prusse reçut la Prusse polonaise à l'exception de la ville de Dantzig. Ce fut le premier partage de la Pologne (1772).

4 AFFAIBLISSEMENT DE LA TURQUIE

Le ministre français Choiseul avait tenté de venir en aide aux patriotes polonais en lançant les Turcs contre la Russie (1768). Mais l'Empire ottoman, son armée, sa flotte étaient en pleine décadence. Vaincu, le sultan dut signer la paix à Kaïnardji (1774).

La Russie obtint la ville d'Azov (qu'elle avait conquise en 1696 et perdue en 1711). La Crimée et les rives septentrionales de la mer Noire furent déclarées indépendantes de la Turquie : dès 1784, elles furent annexées par Catherine II. La Russie obtint le droit de commercer librement dans tout l'empire ottoman. Enfin, le sultan promettait de « prendre en considération » les recommandations que la Russie pourrait présenter en faveur des sujets ottomans de religion orthodoxe, particulièrement les Roumains. Ainsi la Russie se

Entrée de Louis XV à Gand, 25 juillet 1745.

La victoire de Fontenoy (11 mai 1745), amène la conquête de la Belgique: Gand est occupée le dix juillet. En vue de l'entrée solennelle de Louis XV dans la ville, le duc de Boufflers adresse au Magistrat (les autorités municipales) les instructions suivantes.
« Le roi m'ordonne de vous mander, Messieurs, qu'il compte se rendre à Gand après demain dimanche, vers quatre heures après midi, pour y recevoir vos hommages et se rendre tout de suite à la cathédrale où Sa Majesté assistera au Te Deum qui doit y être chanté. En conséquence, vous ne manquerez pas de vous trouver aux portes de la ville, en corps de Magistrat, et en robe ou manteau noir selon votre usage. Le Conseiller pensionnaire aura l'honneur d'haranguer Sa Majesté, en peu de mots s'il est possible. Un autre de vos magistrats portera les clefs de la ville dans un bassin et me les remettra pour les présenter au roi, lorsque le Conseiller pensionnaire aura fini son discours. Vous observerez que tout le Magistrat doit être un genou en terre, ainsi que celui qui porte la parole. Il ne me reste plus qu'à vous prévenir que vous fassiez répandre du sable dans les rues, au moins depuis la porte de la ville jusqu'à la cathédrale, et s'il est possible depuis la cathédrale jusqu'au logement de Sa Majesté. Je profite avec grand plaisir de cette occasion pour vous assurer Messieurs, de ma parfaite considération pour vous.
Le duc de Boufflers. »
(H. Van Houtte, Les occupations étrangères en Belgique sous l'Ancien Régime, T. II, Gand et Paris, 1930. Cité par Gothier et Troux).

Un parc d'artillerie en 1745. Gouache de Van Blarenberghe. Musée de Versailles. Au premier plan, derrière les chevaux qui, attachés à une corde, mangent leur fourrage, une batterie de six pièces de canon. Plus à gauche, des caissons de munitions : des hommes faisant la chaîne en extraient des boulets, qu'ils empilent en tas réguliers.

L'Europe orientale en 1792.



SUÈDE
MER
BALTIQUE
LIVONIE
Riga
COURLANDE
LITHUANIE
Volga
Moscou
Duna
Danzig
1772
PRUSSE
Smolensk
1772
Niemen
RUSSIE
Oder
Varsovie
Pripet
SILÉSIE
POLOGNE
Don
Vistule
Kiev
GALICIE
1772
Dniepr
Vienne
Danube
Boug
Dniestr
UKRAINE
1784
Azov
1774
Buda
Pest
Tisza
BUKOVINE
1774
1792
Odessa
HONGRIE
PROVINCES
CRIMÉE
Belgrade
ROUMAINES
MER
NOIRE
EMPIRE
OTTOMAN
Kaïnardji
0
200
400Km

donnait un prétexte commode pour intervenir à Constantinople. Pour prix de ses bons offices, l'Autriche se fit céder la province turque de Bukovine qui arrondissait la Galicie.

Quelques années plus tard, Joseph II, fils de Marie-Thérèse, à qui il succéda en 1780, s'entendit avec Catherine II pour dépecer la Turquie d'Europe. En 1787, la guerre recommença entre l'empire ottoman d'une part, l'Autriche et la Russie de l'autre. L'Angleterre et la Prusse virent d'un mauvais œil ce nouveau conflit. En particulier, Pitt déclara qu'il était de l'intérêt de son pays de s'opposer aux ambitions russes dans les Balkans et, depuis lors, tous les gouvernements anglais ont été fidèles à cette politique. La guerre se termina en 1791 et 1792 : l'Autriche n'y gagna rien; la Russie repoussa sa frontière jusqu'au Dniestr et acquit la région d'Odessa.

RÉSUMÉ

- **La guerre de Succession de Pologne se termine par le traité de Vienne (1738) qui assure à la France la possession de la Lorraine.**
- **L'Autriche cède à un fils du roi d'Espagne le royaume de Naples et de Sicile.**
- **La guerre de Succession d'Autriche ne procure à la France aucun avantage territorial. Par contre, à la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), l'Autriche cède la Silésie à Frédéric II.**
- **La France sort affaiblie et discréditée de la guerre de Sept Ans (1756-1763).**
- **Les convoitises de la Russie et surtout de la Prusse, l'effacement de la France, amènent le premier partage de la Pologne (1772.)**
- **L'Empire turc s'affaiblit; le sultan doit céder des territoires à la Russie et à l'Autriche. Le traité de Kaïnardji (1774) donne même à la Russie un moyen de s'ingérer à tout moment dans les affaires de la Turquie.**





Affiche de recrutement du XVIIIe siècle. Le service militaire obligatoire n'existe pas encore : on enrôle des volontaires. Par l'offre d'un bon repas ou de quelque argent les recruteurs en trouvaient. « C'est de cette manière, écrit un contemporain, qu'on vient à bout de compléter une armée de héros... Ces héros coûtent, au bas du Pont-Neuf, trente livres pièce; quand ils sont beaux hommes, on leur donne quelque chose de plus. »

Le chevalier d'Assas et le sergent Dubois. Cet officier et ce sous-officier appartenaient au régiment d'Auvergne. Ayant entendu, dans l'obscurité, des voix leur crier qu'ils tiraient sur des Français, ils s'avancent pour reconnaître ceux qui parlaient. C'étaient des Anglais. Menacés de mort s'ils disent mot, ils s'écrient cependant pour avertir leurs camarades : « A nous, Auvergne, c'est l'ennemi! » et se font tuer (1760).

9 Les Européens en Asie du XVIe au XVIIIe siècle

Les Européens réussirent à commercer avec les grands empires asiatiques, à l'exception du Japon. Le Français Dupleix tenta même de conquérir une partie de l'Inde. Il échoua, mais les Anglais suivirent son exemple, et, dès la fin du XVIIIe siècle, ils possédaient dans l'Inde de vastes territoires.

- *Les grands empires asiatiques.*
- *La rivalité franco-anglaise dans l'Inde.*

I LES EMPIRES ASIATIQUES

1 L'ASIE TURQUE LA PERSE

Au milieu du XVIe siècle, il y avait en Asie cinq grands empires : la Turquie, la Perse, le Japon, la Chine et l'Inde.

Toute l'Asie occidentale faisait partie de l'empire turc. Le sultan y possédait l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie et l'Arabie occidentale. Les Vénitiens et les Français, auxquels se joignirent depuis la fin du XVIe siècle les Anglais et les Hollandais, venaient commercer dans les grands marchés que l'on appelait les Échelles du Levant : particulièrement Smyrne et Tripoli de Syrie. Grâce aux efforts de Colbert, le port de Marseille tenait la première place dans le commerce de l'Europe avec le Proche-Orient. Des Capitulations du début du XVIIe siècle, renouvelées en 1740, avaient reconnu aux Français le droit de protéger les Lieux Saints de Palestine (église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, grotte de la Nativité à Bethléem); les rois de France affirmaient aussi avoir reçu le droit de protéger tous les religieux catholiques dans l'empire ottoman.



Partie de chasse. Miniature persane du début du XVIIIe siècle. Musée Guimet. Les artistes persans ont toujours aimé représenter les scènes de chasse. Le paysage vallonné, parsemé de fleurs, est animé par la présence d'un grand nombre d'animaux. Au premier plan, un cavalier s'apprête à poignarder un lion qui a bondi sur la croupe de son cheval; un autre sabre le lion qui l'attaque. Un troisième cavalier a mis pied à terre pour tirer une antilope.

La Perse avait une civilisation très raffinée. Sa capitale, Ispahan, était une des plus belles villes du monde, en même temps qu'une grande place de commerce; les soieries, les tapis, les miniatures témoignaient d'un art souvent exquis; les poètes persans étaient célèbres et la langue persane était connue de tous les Musulmans cultivés d'Asie. Les souverains, ou chahs, se montraient favorables aux marchands et artistes européens.

2 L'EMPIRE CHINOIS

Vers le milieu du XIVe siècle, les Chinois avaient rejeté le joug des Mongols et ils étaient de nouveau gouvernés par une dynastie chinoise, celle des Ming. En 1644, les Ming succombèrent sous les coups de tribus venues d'un pays situé au nord de la Chine : la Mandchourie. La dynastie des empereurs mandchous gouverna la Chine pendant près de trois cents ans jusqu'en 1912. Vers 1789, l'empire chinois était le plus étendu du monde. Outre la Chine proprement dite, il comprenait officiellement la Corée, la Mandchourie, la Mongolie, le Turkestan oriental et le Tibet.

Les premiers Européens qui arrivèrent par mer — c'étaient des Portugais venus de Malacca à Canton vers 1520 — furent bien accueillis. Mais ils se firent bientôt haïr pour leur cruauté et leur cupidité et ils furent parqués dans un îlot près de Canton, à Macao. D'autres Européens, Espagnols des îles Philippines, Hollandais des îles de la Sonde, Anglais, Français, vinrent commercer à Macao, puis à Canton. L'Europe achetait surtout à la Chine des soieries, des laques[1], du thé, des porcelaines. De leur côté des marchands chinois apportaient à Manille (le grand port des îles Philippines) leurs soieries que les galions espagnols transportaient jusqu'à la côte occidentale du

1. La laque est une résine que l'on recueille en Asie sur les branches de certains arbres. On appelle aussi laque (mais alors le mot est masculin) un objet revêtu d'un vernis dans la composition duquel entre de la laque.

La Chine vue par un jésuite.

Un jésuite qui avait fait un long séjour en Chine, le père du Halde, publia en 1735, à Paris une « Description géographique, historique... de l'Empire de Chine. »

« Il est certain que la Chine est le plus grand et le plus beau royaume connu... Lorsqu'après avoir quitté l'Europe, on aborde aux terres les plus voisines de l'Afrique, ne semble-t-il pas qu'on soit tombé dans un autre monde? Les peuples mêmes des Indes, quoiqu'un peu moins grossiers, ont tant d'impolitesse, lorsqu'on les compare à nos nations civilisées, qu'ils peuvent passer pour demi-barbares.
Qui aurait cru qu'au bout de tant de barbarie se trouverait un peuple puissant, policé, habile dans les Arts et appliqué aux Sciences...?
Les mines de charbon de pierre (la houille) sont en si grande quantité ... qu'il n'y a apparemment aucun royaume au monde, où il y en ait tant et si abondantes. Il s'en trouve sans nombre dans les montagnes des provinces de Chen-Si, de Chan-Si, de Petcheli (1) : aussi s'en sert-on pour tous les fourneaux des ouvriers, dans les cuisines de toutes les maisons et dans les hypocaustes (2) des chambres qu'on allume tout l'hiver. Sans un pareil secours, ces peuples auraient peine à vivre dans un pays si froid où le bois de chauffage est rare et par conséquent très cher...
Les boutiques des gros marchands de Pékin l'emportent pour la propreté et peut-être pour la richesse, sur celle des plus gros marchands d'Europe. L'entrée de ces boutiques est ornée de dorures, de sculptures, de peintures et de ce beau vernis de Chine d'une manière propre à frapper. »

(1) Provinces du Nord de la Chine, le Petcheli est aujourd'hui le Hopeh.
(2) Hypocauste : fourneau qui alimente un système de chauffage à air chaud.

L'Asie au XVIII[e] siècle.



L'empereur Kien Long (1736-1795). Détail d'un rouleau en couleurs. Musée Guimet. Grand conquérant, grand administrateur, Kien Long est le plus célèbre peut-être des empereurs mandchous. On le voit ici assis sur son trône, entouré de quelques dignitaires et recevant le tribut de ses vassaux Kirghizes. Un serviteur, à droite, porte son arc et son carquois rempli de flèches. Cette peinture est curieuse parce qu'elle est l'œuvre d'un Jésuite de la Cour de Pékin, le P. Castiglione, qui tenta d'enseigner aux Chinois les lois de la perspective qu'ils ne connaissaient pas.

Mexique, d'où elles parvenaient ensuite en Europe. Vers la fin du XVIIe siècle, les Chinois entrèrent en relation avec leurs nouveaux voisins du Nord, les Russes, qui venaient d'achever la conquête de la Sibérie[1] : en 1689, puis de nouveau en 1727, ils leur reconnurent le droit de commercer en Chine.

A côté des marchands étaient venus des missionnaires, surtout des Jésuites. Ils surent, dès le début du XVIIe siècle, conquérir la confiance des empereurs. Pour faciliter leur propagande, ils se montrèrent très larges d'esprit : par exemple, ils ne demandèrent jamais aux nouveaux convertis de renoncer au culte des ancêtres, qui est l'un des traits essentiels de la religion des Chinois. Vers 1670, on comptait en Chine 30 000 chrétiens, et un édit de 1692 permit officiellement la prédication du christianisme. Mais la largeur d'esprit des Jésuites fut condamnée par la Papauté au début du XVIIIe siècle. Le christianisme fut alors interdit par les empereurs.

Du moins les lettres écrites par les Jésuites contribuèrent-elles à faire connaître, surtout en France, la civilisation chinoise : on s'enthousiasma pour les porcelaines et les soieries de Chine; on imita les jardins à la chinoise et les peintres firent des « chinoiseries », c'est-à-dire des décors inspirés de ceux qu'on trouvait sur les vases ou les étoffes de Chine.

3 LE JAPON

Les Japonais firent très bon accueil aux Européens, et particulièrement aux missionnaires jésuites que conduisait vers 1550 saint François Xavier, l'un des premiers compagnons d'Ignace de Loyola. Des centaines de milliers de Japonais se convertirent au christianisme.

1. Vers 1730, le Danois Behring découvrit le détroit qui sépare la Sibérie de l'Amérique et qui porte encore son nom, puis il longea les côtes du Kamtchatka.



Koriusaï. Intérieur japonais. Type de la maison japonaise en bois. Portes et fenêtres sont à glissières; le papier huilé sert de vitres. Des nattes couvrent le parquet; point de meubles. Une dame est assise sur un coussin; à côté d'elle, ses deux suivantes, dont l'une tient en laisse un chien. Au mur du fond, est pendu un *kakémono*, c'est-à-dire une peinture (sur papier ou soie) qu'on peut rouler. Estampe du XVIIIe siècle.

Un juge intègre au Japon.

Voici ce qu'écrivait un Japonais
du XVIIIe siècle au sujet d'un juge
célèbre du siècle précédent :
« Avant de siéger au tribunal,
il s'inclinait dans le couloir
du côté de l'Ouest. Il prenait
un moulin à thé et, assis derrière
un paravent de papier, il jugeait
les causes en pulvérisant le thé.
On s'étonnait de cette attitude...
Il répondit : « Pourquoi, avant de siéger
fais-je mes dévotions du côté
de l'Ouest? Pour prier les Dieux
du Mont Atago (qui se dresse
à l'ouest de Tokio)... Je leur
demande d'être absolument impartial;
si je me montre partial en quoi que
ce soit, que les Dieux me reprennent
à l'instant la vie! — Puis je craignais
que les émotions de mon cœur
ne vinssent à troubler la clarté
de mon jugement. Aussi, j'éprouve
mon cœur, je m'assure qu'il est
troublé ou non en pulvérisant du thé.
Quand mon cœur est ferme et calme,
ma main l'est aussi. Le moulin
tourne doucement, le thé moulu
qui en tombe est tout à fait fin;
je sais ainsi que mon cœur est

Mais très vite Portugais et Espagnols se firent haïr pour leur avidité, leurs intrigues et leur fanatisme religieux. Avant même la fin du XVIe siècle, des mesures très dures furent prises contre les missionnaires et les Japonais convertis. Puis, en 1638, le christianisme fut interdit sous peine de mort et nul Européen n'eut plus le droit de pénétrer au Japon : seuls les Hollandais, qui s'interdisaient tout prosélytisme religieux, furent autorisés à embarquer chaque année dans un îlot de la rade de Nagasaki quelques marchandises japonaises. Pendant plus de deux siècles (1638-1854), le Japon allait vivre replié sur lui-même.

II LA RIVALITÉ FRANCO-ANGLAISE DANS L'INDE

1 L'INDE

Au XVIe siècle, comme aujourd'hui encore, on trouvait dans l'Inde deux populations très différentes : d'une part, des Hindous de religion brahmanique; d'autre part, des Musulmans, envahisseurs venus du Nord-Ouest et Hindous convertis par force, surtout nombreux dans les vallées de l'Indus et du Gange. Au début du XVIe siècle, un chef musulman du Turkestan, Baber, fonda à Delhi, dans la vallée du Gange, une dynastie qu'on appela en Europe la dynastie des Grands Mogols (1526-1858). Ses successeurs tentèrent, avec plus ou moins de succès, d'étendre leur autorité sur l'Inde entière.

Les premiers Européens qui arrivèrent dans l'Inde après avoir contourné le cap de Bonne-Espérance furent les Portugais. Ils acquirent des comptoirs dont les plus importants furent Goa et Diu, puis commencèrent à évangéliser les indigènes. Au début du XVIIe siècle apparurent les Hollandais et les Anglais. Les Hollandais enlevèrent aux Portugais l'île de Ceylan et la conservèrent pendant près de deux siècles jusque vers 1800. De leur côté, les Anglais s'établirent à Madras (1640), à Bombay (1662) et à Calcutta (1690).



Houa-Yen (1682-1755). Les Choucas. Extrait de Swann, « La Peinture chinoise ». Tisné, édit. Délicate peinture sur papier. Chinois et Japonais ont toujours eu un sentiment très vif des beautés de la nature. Les caractères chinois que l'on voit à gauche (l'écriture est verticale et non horizontale comme chez nous) ajoutent au caractère artistique de cette œuvre, qui est, d'ailleurs, de facture toute traditionnelle.

exempt d'émotion : c'est alors
seulement que je peux juger. —
Enfin, pourquoi écouté-je derrière
un paravent de papier? C'est
que parmi les figures humaines,
il en est de sympathiques et
d'antipathiques, d'honnêtes et de
malhonnêtes. Ce que dit l'homme
à la figure honnête nous paraît être
vrai; ce que dit l'homme à la
figure malhonnête nous semble faux,
même si c'est vrai. L'homme à figure
sympathique qui se plaint nous paraît
avoir subi un tort; la réclamation
de l'homme antipathique nous paraît
mal fondée. Le cœur est influencé
par ce que voient les yeux...
Et nous sommes portés à juger
d'après nos idées préconçues.
Et puis chacun a peur de se présenter
devant le tribunal : A la vue
de celui qui a le pouvoir de tuer
ou de laisser vivre, les gens sont
effrayés; ils ne peuvent dire ce qu'ils
devraient dire; ils peuvent être
condamnés à tort. Il vaut mieux que
nous ne nous laissions pas voir
mutuellement nos visages.
Voilà pourquoi j'ai toujours siégé
derrière un paravent. »
(Dans Challaye, Le Japon, Larousse.)

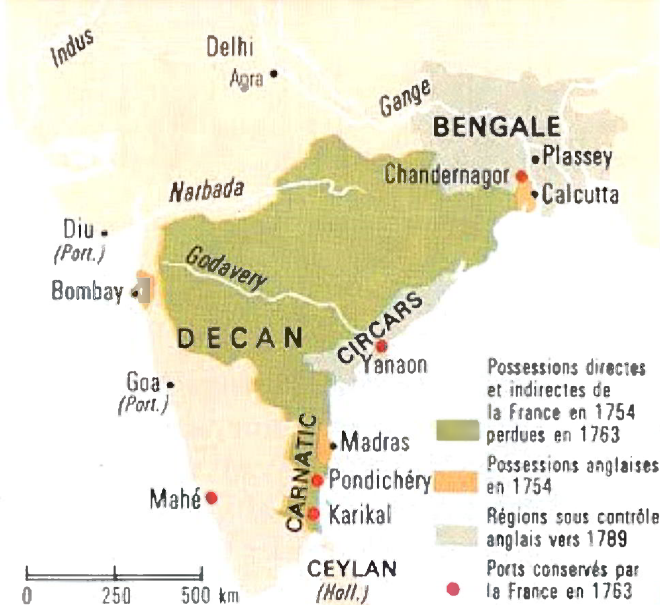
Les Français arrivèrent les derniers. La Compagnie des Indes orientales, créée par Colbert, fonda les « établissements » de Pondichéry et Chandernagor au temps de Louis XIV, puis de Mahé, Yanaon et Karikal au début du règne de Louis XV. Comme les Compagnies anglaise et hollandaise, la Compagnie française voulait non pas conquérir des territoires, mais seulement s'enrichir en revendant en Europe des cotonnades, des soieries, du thé et des épices.

2 LES AMBITIONS DE DUPLEIX

Tout allait changer quand, en 1741, Dupleix devint gouverneur des établissements français de l'Inde[1]. Dupleix voulut faire de la Compagnie française une puissance politique qui posséderait des territoires et lèverait des impôts. Les circonstances semblaient favorables. Depuis la mort du Grand-Mogol Aureng-Zeb (1707), l'Inde était en pleine anarchie, les gouverneurs de provinces luttaient les uns contre les autres; Dupleix fut ainsi entraîné à se mêler aux rivalités des indigènes et il espéra pouvoir, par ce biais, faire d'une partie de l'Inde un protectorat français. En 1753, une grande partie de l'Inde péninsulaire reconnaissait la suzeraineté de la France. C'était le début de la colonisation européenne de l'Inde.

Mais quand Dupleix demanda des renforts, il se heurta à une double hostilité : celle des directeurs de la Compagnie, qui voulaient s'enrichir en faisant du commerce et non dépenser l'argent à faire la guerre, puis celle du gouvernement de Versailles, soucieux à ce moment-là de ne pas mécontenter les Anglais. Dupleix fut rappelé. Français et Anglais furent d'accord pour interdire aux deux Compagnies toute activité politique dans l'Inde (1754). La Compagnie anglaise ne perdait rien, la Compagnie française perdait un empire!

1. La politique de Dupleix avait été amorcée par son prédécesseur, Dumas (1735-1741).



L'Inde.

La politique de Dupleix et celle de la Compagnie.

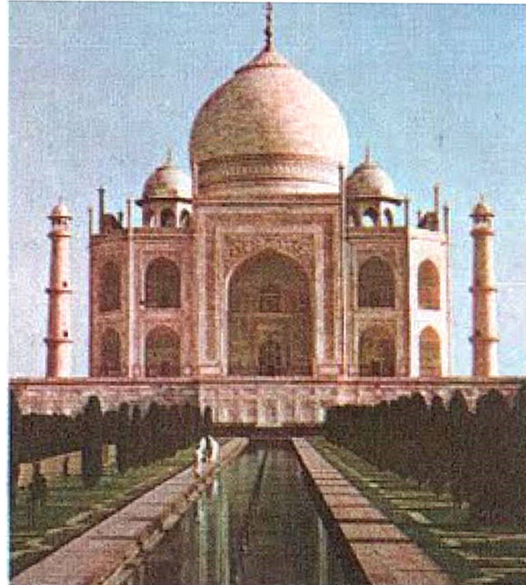
Dupleix et son lieutenant Bussy se lancèrent dans une politique d'expansion territoriale. En 1750 et 1751, Bussy conquit la presque totalité de l'Inde péninsulaire. Après cette conquête, il écrivait à la Compagnie :
« Les campagnes des Français au Décan ont procuré à la Compagnie deux sortes d'avantages : ... elle possède aujourd'hui des fonds de terre d'un revenu considérable, ses possessions la rendent maîtresse de toutes les branches du commerce de la côte orientale. Mais... ils n'ont été donnés, ces domaines, accordés ces privilèges, qu'à la charge d'entretenir la troupe française que le roi et la compagnie ont accordée au soubab (du Décan). »
Or c'est justement ce que la Compagnie et le gouvernement se refusaient à faire.
Les directeurs de la Compagnie écrivaient à Dupleix :
« L'objet de la Compagnie n'est pas de devenir une puissance de terre. On ne veut que quelques établissements en petit nombre, pour aider et protéger le commerce : point de victoires, point de conquêtes, beaucoup de marchandises et quelques augmentations de dividendes... L'idée de donner la loi à tout le Décan avec une poignée de Français est une folie. »

3 LA VICTOIRE DES ANGLAIS

Quelques mois plus tard, en 1755, la guerre recommençait sur mer entre l'Angleterre et la France. Elle s'étendit à l'Inde. Le traité de Paris (1763) ne laissa à la Compagnie française que les cinq comptoirs qu'elle possédait en 1741. La Compagnie anglaise, au contraire, représentée dans l'Inde par des hommes énergiques, pleins d'initiative et souvent sans scrupules, comme Clive et Warren-Hastings, étendit son autorité dans la vallée du Gange et même sur une partie du Décan. En 1784, le Parlement vota la loi sur l'Inde. Elle laissait à la Compagnie toute liberté de gérer à sa guise les affaires commerciales, mais elle lui enlevait la direction des affaires politiques et la donnait à un Conseil nommé par le roi. Ce régime dura jusqu'à la suppression de la Compagnie, en 1858.

RÉSUMÉ

- **La France joue un grand rôle commercial et religieux dans l'Empire ottoman.**
- **La Chine tombe en 1644 sous la domination des empereurs mandchous.**
- **Les Chinois font bon accueil aux Européens, et les Jésuites jouent un grand rôle à la Cour de Pékin jusqu'au début du XVIIIe siècle.**
- **Le Japon, d'abord accueillant aux Européens, les expulse tous vers 1640, et vit pendant deux siècles replié sur lui-même.**
- **Dans l'Inde, où s'est fondée en 1526 la dynastie musulmane des Grands Mogols, Portugais, Hollandais, Anglais et Français établissent des comptoirs commerciaux.**
- **Dupleix tente de conquérir au profit de la Compagnie française une partie de l'Inde (1741-1754). Il est désavoué à Paris et son œuvre est ruinée.**
- **Le traité de Paris (1763) ne laisse à la France que cinq comptoirs. La Compagnie anglaise, au contraire, conquiert de vastes territoires.**



Le Taj Mahal près d'Agra. Le Taj Mahal est un mausolée de marbre blanc élevé à la mémoire de sa femme par un Grand Mogol contemporain de Louis XIV. Les influences de l'art musulman de Perse se mêlent à celles de l'art hindou dans ce monument célèbre, chef-d'œuvre d'harmonie, dressé entre des parterres d'eau d'un côté et un fleuve de l'autre.



Deux hommes discutant sous un arbre. Miniature mogole du XVIIe siècle. Musée Guimet. Paysage classique de la miniature mogole au XVIIe siècle : colline verdoyante parsemée de petites touffes de fleurs, ciel bleu avec de légers nuages qui en atténuent l'éclat.

10 Les Européens en Amérique au XVIIe et au XVIIIe siècle

Pendant que les Espagnols et les Portugais conservaient leurs possessions, les Anglais et les Francais se disputaient l'Amérique du Nord. L'Angleterre l'emporta et la France perdit le Canada et la Louisiane.

- *Les empires espagnol et portugais.*
- *La rivalité franco-anglaise.*

I LES EMPIRES ESPAGNOL ET PORTUGAIS

1 LES ÉTATS EN PRÉSENCE

En 1580, deux États européens seulement possédaient des territoires en Amérique : le Portugal, qui occupait le Brésil; l'Espagne, dont l'empire colonial s'étendait sur tout le reste de l'Amérique du Sud, sur l'Amérique centrale, les grandes Antilles, le Mexique et la Floride.

Dans les premières années du XVIIe siècle, trois autres États européens, l'Angleterre, la France, les Provinces-Unies, s'établirent aux Antilles et sur la côte orientale de l'Amérique du Nord. Des colons hollandais s'installèrent en 1621 à l'embouchure de l'Hudson, dans l'île de Manhattan, où ils fondèrent la Nouvelle-Amsterdam rebaptisée New York par les Anglais en 1665. Très vite les Hollandais furent mis hors de cause, mais une rivalité chaque jour plus âpre opposa les Anglais et les Français, jusqu'à ce que le traité de Paris (1763) ne laissât plus guère aux Français que leurs possessions des Antilles.

Le bétail en Argentine et en Uruguay.

Au moment de sa découverte, l'Amérique Latine n'avait ni vaches ni chevaux. Les Espagnols et les Portugais qui en avaient besoin pour leurs transports et leur alimentation, se hâtèrent d'en amener et, en moins d'un siècle, ces animaux se répandirent du Mexique à l'Argentine. Le bétail prit dans certains pays une importance telle que les événements remarquables de la conquête ne sont pas comme en Amérique du Nord les défrichements mais les « lâchers de bêtes » dont on commémore encore les anniversaires et les auteurs. C'est en Argentine et en Uruguay, de part et d'autre du Rio de la Plata, que les troupeaux trouvèrent les conditions les plus favorables à leur existence : l'absence d'hiver leur assurait constamment de l'herbe. Vaches et chevaux lâchés sans surveillance et sans propriétaire se multiplièrent rapidement et, au XVIIIe siècle, on les comptait par millions. Le prix d'un cheval qui dépassait 2 000 pesos au moment de la conquête était tombé à moins de 10 pesos un siècle plus tard. Au XVIIIe siècle, à Montevideo, même les mendiants allaient à cheval et l'expression « ne pas avoir de quoi mettre sa selle » indiquait le comble de la pauvreté. Les vaches furent d'abord abattues pour leur cuir qui était alors la seule valeur transportable et exportable. Munis d'un permis délivré par le gouvernement de Buenos-Aires, des groupes de trente à quarante hommes partaient à cheval à la chasse aux vaches. Les peaux étaient séchées, salées et transportées à Buenos-Aires. Avec ces chasseurs « se développa une véritable civilisation du cuir; leurs vêtements étaient en cuir... Pour passer les rivières, ils se servaient d'outres de cuir; leur lit était composé d'une peau tendue sur quatre piquets... Et pour oreiller on se servait d'une selle de cuir. Le premier Montevideo avait un quartier de tentes de cuir; les portes des maisons étaient aussi en cuir et même les serrures et aussi les

2 LES EMPIRES ESPAGNOL ET PORTUGAIS

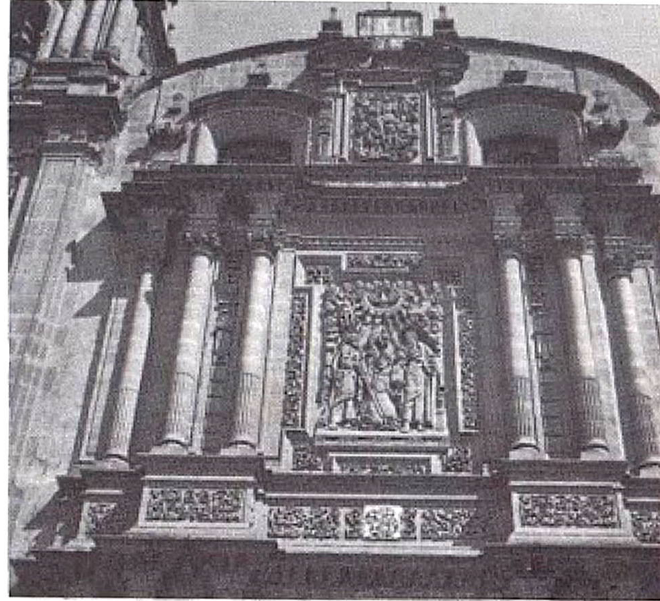
Au cours du XVII[e] siècle, les Espagnols continuèrent la conquête du Chili, de l'Argentine, du Venezuela et du sud-ouest des États-Unis actuels. En 1763, ils reçurent de la France les immenses territoires situés entre le Mississipi et les Montagnes Rocheuses; en même temps, ils colonisèrent, sur la côte de l'océan Pacifique, la Californie : la ville de San Francisco fut fondée par des missionnaires franciscains en 1776. De ses possessions primitives l'Espagne ne perdit rien, sinon aux Antilles, l'île de la Jamaïque conquise par les Anglais (1655) et une partie de l'île de Saint-Domingue occupée par les Français[1].

L'activité commerciale entre l'Amérique et la métropole s'accrut énormément après 1760, lorsque de nombreux ports espagnols reçurent le droit (jusqu'alors réservé à Séville, puis à Cadix) d'envoyer des navires en Amérique.

L'autorité du roi semblait toujours fortement assise dans ses colonies. Cependant, il lui fallait compter avec le mécontentement des Créoles, c'est-à-dire des Blancs nés en Amérique de parents espagnols. Nombreux, enrichis dans l'agriculture et le commerce, souvent cultivés, les Créoles voyaient avec dépit les hautes fonctions administratives, religieuses et militaires réservées aux Espagnols venus d'Espagne[2]. Ils supportaient mal les taxes énormes que le roi levait sur eux et le régime très strict de censure qui leur interdisait de lire des livres français et anglais. Surtout, ils s'indignaient contre le régime de l'exclusif qui réservait le monopole du commerce aux vaisseaux espagnols et qui interdisait, en Amérique,

1. L'Espagne dut céder la Floride à l'Angleterre en 1763, mais elle la recouvra dès 1783.

2. Vers 1789, la population de l'Amérique espagnole était de 16 millions d'habitants environ. Là-dessus, on comptait 250 000 Espagnols nés en Espagne; 2 775 000 Créoles; 4 500 000 métis; 7 500 000 Indiens et 775 000 esclaves noirs, nombreux surtout dans les Antilles espagnoles (Cuba, Saint-Domingue, Porto-Rico).



Mexico : Église Saint-Dominique. Élevée en 1736, cette église, à la façade très chargée, est un bon exemple de baroque espagnol. La place de Mexico sur laquelle elle se dresse conserve encore son aspect colonial de jadis. L'École de Médecine actuelle y occupe l'ancien Palais de l'Inquisition.

premiers éléments de fortification de la ville. Le crime principal était le vol de bétail, et on punissait le coupable en le cousant dans une peau fraîche qui l'étouffait lentement en se rétrécissant. »
A « l'âge du cuir », la viande était abandonnée aux chiens sauvages, aux pumas et aux condors.
Au XVIII[e] siècle, on entreprit de la conserver en la séchant ou en la salant; elle servit à nourrir les mineurs des Andes et les esclaves des Antilles. Du coup l'intérêt que présentaient les troupeaux augmenta; des chasseurs se les approprièrent et les marquèrent; ils se rendirent également propriétaires du territoire sur lequel pâturaient les bêtes; ainsi se constituèrent vers 1750 d'immenses estancias. Le chasseur était devenu propriétaire et éleveur. Il faisait surveiller ses troupeaux par des gauchos à cheval.
« Les gens vivaient dans l'estancia sur un plan d'égalité. Tous se nourrissaient également de vaches; on en abattait une par repas, en ne consommant que les meilleurs morceaux; la vache n'avait pas grande valeur, on en tuait même simplement pour attacher son cheval aux cornes, en guise de piquet. » (Pierre Deffontaines, Histoire du bétail dans les pays de la Plata... Les Cahiers d'Outre-Mer, Janvier-Mars 1953.)

la culture de l'olivier et de la vigne, parce qu'elle aurait porté préjudice aux agriculteurs de la métropole[1]. Ainsi se préparaient les révoltes qui, au début du XIXe siècle, aboutirent à l'indépendance des colonies espagnoles d'Amérique. Au Brésil, possession portugaise[2], l'autorité du gouvernement de Lisbonne était plus libérale et l'administration était en grande partie aux mains des Créoles. Aux richesses agricoles (bois de teinture, canne à sucre, tabac) s'ajouta, au début du XVIIIe siècle, l'exploitation de mines d'or et de diamant.

II LA RIVALITÉ FRANCO-ANGLAISE

1 LES ANGLAIS EN AMÉRIQUE

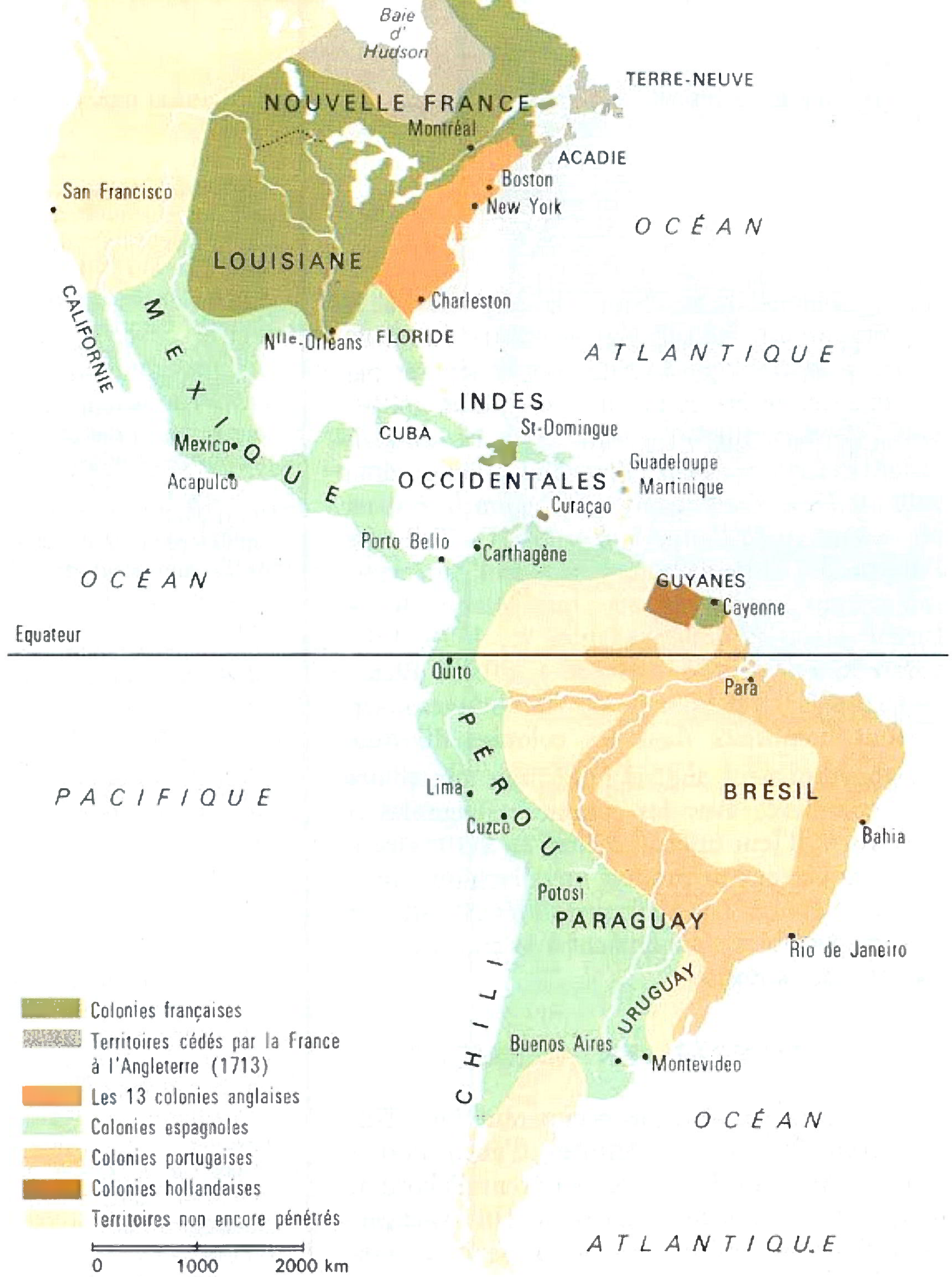
A la mort de la reine Élisabeth (1603), l'Angleterre ne possédait encore aucune colonie. Au cours du XVIIe siècle, elle s'empara de quelques Antilles (particulièrement de la Jamaïque en 1655), et des dizaines de milliers d'Anglais s'établirent sur la côte orientale des États-Unis actuels. La Virginie fut la première colonie anglaise sur le continent américain (1607). A l'est et au sud de la Virginie se constituèrent successivement, au XVIIe siècle, le Maryland, les deux Carolines, puis, en 1732, la Georgie. Pendant ce temps, beaucoup plus au Nord, des puritains, adversaires de l'Église établie, fondèrent de 1620 à 1640 les

1. Quand le petit-fils de Louis XIV devint roi d'Espagne sous le nom de Philippe V (1700), les marchands français purent commercer avec l'Amérique espagnole. Au traité d'Utrecht, l'Angleterre contraignit l'Espagne à maintenir strictement le régime de l'exclusif : cependant, elle se fit attribuer le monopole de la traite en Amérique espagnole et le droit d'envoyer chaque année en Amérique une certaine quantité de marchandises anglaises.

2. De 1580 à 1640, le Portugal étant alors annexé à l'Espagne, le Brésil fut possession espagnole. Les Hollandais en occupèrent quelques régions, mais ils en furent chassés par les Portugais après 1640. Ils conservèrent du moins ce qui forma la Guyane hollandaise (dont les Anglais conquirent une partie en 1796). La Guyane française avait été fondée vers 1630.

Les émigrants en Amérique au XVIIIe siècle.

Beaucoup des émigrants européens qui allaient dans les colonies anglaises d'Amérique étaient des paysans de l'Allemagne occidentale, à qui des racoleurs avaient vanté la fertilité des terres au Nouveau Monde. Arrivés en Amérique, les émigrants « s'engageaient » (nous dirions : s'embauchaient) auprès d'un colon pour une durée de quatre ou cinq ans : moyennant quoi, leur nouveau maître payait au capitaine du navire le prix de leur passage. On pouvait lire dans un journal de Philadelphie l'annonce suivante, en 1774 : « Nous offrons actuellement 50 Allemands récemment arrivés. On peut les voir à l'auberge du Cygne d'or. Le lot comprend des maîtres d'école, des artisans, des paysans, des garçons et des filles d'âges divers, tous devant servir pour le payement de leur voyage. » Au bout de quatre ou cinq ans, l'émigrant désormais libre recevait de son maître quelques boisseaux de maïs, une petite somme d'argent, une hache et un mousquet. Alors il s'établissait à son compte : il défrichait un morceau de forêt et se construisait une maison. Après le traité de Paris (1763), de nombreux colons établis sur la côte atlantique se mirent en route pour la vallée de l'Ohio où on leur offrait à bas prix des terres à défricher. Voici ce que notait un missionnaire qui voyageait dans cette région en 1773. « Je remarquai particulièrement une famille d'une douzaine de personnes. L'homme avait une hache et un fusil sur l'épaule; la femme portait d'une main la roue d'un rouet et de l'autre un pain. Plusieurs petits garçons et petites filles, chacun muni d'un paquet en rapport avec sa taille. Deux pauvres chevaux chargés lourdement de pauvres ustensiles... Une vache faisait partie de la société... Une sangle de lit était



Les possessions européennes en Amérique vers 1750.

attachée autour de ses cornes, et elle avait sur le dos un sac de farine. Ceci est un spécimen de la majorité des gens pauvres et entreprenants qui quittent leurs anciennes demeures et leurs amis, et partent à la recherche de terres pour eux et leurs enfants, dans l'espoir de conquérir l'indépendance, là où la terre est bonne et à bon marché. »

(Dans Pasquet, Histoire du peuple américain, Picard, éd.)

quatre colonies de la « Nouvelle-Angleterre » : la plus importante était le Massachusetts. Les deux groupes du Nord et du Sud étaient séparés par d'immenses forêts et par des territoires hollandais. Ceux-ci furent conquis par les Anglais (1664) et formèrent trois nouvelles colonies, dont celle de New York; quant à la région forestière, elle constitua la Pennsylvanie (1681). Telle fut l'origine des treize colonies anglaises d'Amérique, qui prirent le nom d'États-Unis, lorsqu'elles se furent déclarées indépendantes en 1776. Elles comprenaient en 1763 environ 1 320 000 Blancs — auxquels il faut ajouter 330 000 esclaves noirs, surtout nombreux dans les colonies du Sud.

Le gouvernement anglais interdisait aux colons tout commerce avec les colonies espagnoles et françaises; il leur interdit même, au XVIIIe siècle, de fabriquer aucun produit métallurgique, mais ces lois n'étaient pas appliquées : les citoyens les plus respectables s'adonnaient à la contrebande, au su des autorités.

2 LES FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

En Amérique, les Français occupèrent d'une part la Guyane et quelques Antilles, d'autre part le Canada. Aux Antilles, ils s'emparèrent d'abord de la Martinique et de la Guadeloupe, puis de la partie occidentale de l'île espagnole de Saint-Domingue. Ces îles s'adonnèrent surtout à la culture de la canne à sucre, puis du tabac, du coton, du cacao et du café. Comme à la Jamaïque ou en Virginie, les riches planteurs blancs faisaient travailler des esclaves amenés du Sénégal ou du golfe de Guinée.

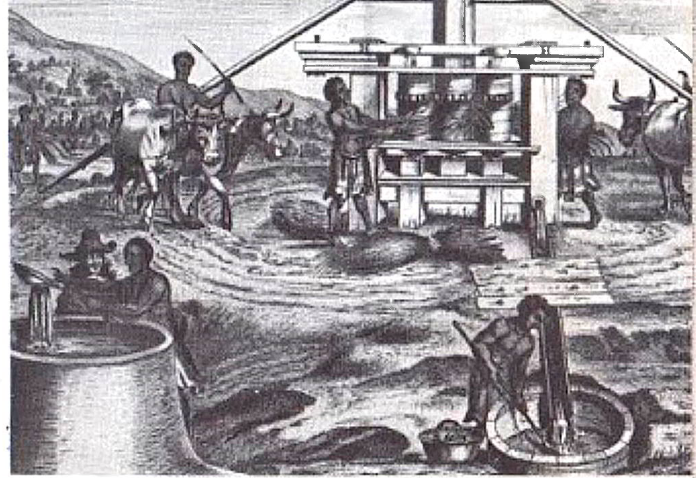
Toute différente était l'organisation du Canada. Sous le règne d'Henri IV, Champlain avait pris possession au nom de la France des rives du Saint-Laurent. A la différence des Anglais, les colons français témoignèrent aux Indiens beaucoup de sympathie. Ils s'appliquèrent à les convertir au catholicisme et les traitèrent en égaux.

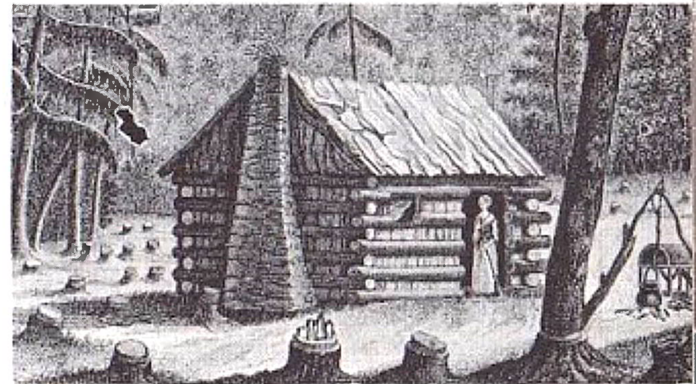
Le Canada français vers 1740.

Le texte ci-dessous est attribué à Gilles Hocquart qui fut intendant de la Nouvelle-France (le Canada) de 1729 à 1748.

« Les Canadiens sont naturellement grands, bien faits, d'un tempérament vigoureux... Les habitants des campagnes manient tous adroitement la hache. Ils font eux-mêmes la plupart des outils et des ustensiles de labourage, bâtissent leur maison, leur grange; plusieurs sont tisserands, font de grosses toiles et des étoffes qu'ils appellent droguet, dont ils se servent pour se vêtir eux et leur famille... Tous (les Canadiens) sont attachés à la religion... Ils ont trop bonne opinion d'eux-mêmes, ce qui les empêche de réussir, comme ils pourraient le faire, dans les arts, l'agriculture et le commerce. Joignons à cela l'oisiveté à laquelle la longueur et la rigueur de l'hiver donnent occasion. Ils aiment la chasse, la navigation, les voyages, et n'ont point l'air grossier et rustique de nos paysans de France.
La principale culture est celle du blé; le pays en fournit non seulement pour la subsistance de ses habitants, mais encore pour un commerce à l'île Royale (1) et aux Iles (2).
Les autres espèces de graines que l'ont cultive sont : l'avoine, les pois, peu d'orge, encore moins de seigle; les autres cultures consistent dans celles du lin, du chanvre, et du tabac. Il y a peu de vergers...
Les négociants de la colonie, particulièrement ceux de Montréal, équipent au printemps et dans le cours de l'été des canots (ce sont des canots d'écorce qui portent jusqu'à 6 000 livres) pour porter chez les sauvages des pays d'en haut les marchandises qui leur conviennent; ces canots rapportent des castors et autres pelleteries... »
(M. Brunet, F. Frégault et M. Trudel, Histoire du Canada par les textes, Paris, Fides, 1952).

(1) Ile Royale : île du Cap Breton.
(2) Les Antilles.





Le moulin à sucre. B. N. Est. Le moulin se compose de trois tambours que fait tourner un attelage de bœufs et entre lesquels les cannes sont broyées. Le suc qui sort des cannes s'appelle le vesou. Il arrive par une canalisation dans un bassin où il est recueilli. Porté à l'ébullition dans une chaudière, il devient un sirop brunâtre. Ce sirop, refroidi et cristallisé, est le sucre brut ou cassonade. Le résidu non cristallisable forme un sirop contenant 40 à 50 % de sucre, la *mélasse*. Distillée après fermentation, la mélasse donne le rhum. Une fois purifiée, la cassonade devient le sucre raffiné. Les raffineries de sucre étaient toutes établies en métropole, dans les ports et même à Orléans. Les tonneaux de cassonade débarqués à Nantes remontaient la Loire en barques.

Une cabane de pionnier dans une clairière en 1796. Extrait de Collot, « Voyage dans l'Amérique septentrionale » (1826). Dans les colonies anglaises du Sud, les colons étaient des planteurs vivant sur de grands domaines où des esclaves noirs amenés d'Afrique cultivaient le tabac et le riz. Dans les colonies du Centre et du Nord, les colons étaient, au contraire, de petits paysans. Ils défrichaient la forêt et, dans les clairières qu'ils avaient ouvertes à grands coups de hache, ils construisaient leur hutte en rondins. Le pionnier se nourrissait de bouillie de maïs, de la viande des porcs qu'il élevait ou des animaux qu'il chassait. Pour boisson, le cidre des quelques pommiers qu'il plantait dans la clairière. La cheminée qui faisait saillie était tapissée à l'intérieur avec de l'argile. Les rondins étaient liés les uns aux autres non par des clous mais par des encoches et des chevilles.

Les trappeurs, qui faisaient la chasse aux animaux à fourrure, vivaient à la manière des Indiens et épousaient souvent des Indiennes converties. Colbert organisa le Canada comme une province française : il mit à sa tête un gouverneur et un intendant, et il y envoya de nombreux paysans français. Le pays, qui comptait à peine 2 000 Européens en 1660, en comptait 10 000 en 1683 et près de 20 000 en 1715.

Pour étendre leur trafic, les trappeurs ou coureurs des bois explorèrent les régions qui s'étendaient à l'ouest et au sud-ouest de la vallée du Saint-Laurent. Les uns créèrent des postes commerciaux sur les bords des Grands Lacs; d'autres, sous la direction de Cavelier de la Salle, atteignirent le fleuve Mississipi, le descendirent jusqu'à son embouchure et prirent possession au nom de la France des territoires qu'ils venaient de parcourir (1682). Vingt ans plus tard, un autre explorateur, d'Iberville, fit le même trajet en sens inverse : il aborda au delta du Mississipi et gagna le Saint-Laurent en créant des postes sur le golfe du Mexique, sur le Mississipi, sur les lacs Michigan et Erié. En l'honneur de Louis XIV, il donna à ces régions le nom de Louisiane.

3 LE CONFLIT FRANCO-ANGLAIS

Colons français et colons anglais se disputaient âprement le marché des fourrures, l'exploitation de la côte méridionale de la baie d'Hudson, le monopole de la pêche sur les côtes de l'île de Terre-Neuve et de la presqu'île de l'Acadie. La lutte fut particulièrement acharnée pendant la guerre de Succession d'Espagne, et c'est surtout en Amérique que s'affirma la victoire de l'Angleterre au traité d'Utrecht (1713) : non seulement la France fut écartée du commerce avec l'Amérique espagnole, mais encore elle dut renoncer à l'Acadie, à Terre-Neuve et aux territoires de la baie d'Hudson.

Au lendemain de la paix, chacun des deux adversaires augmenta fébrilement ses forces. Les Fran-

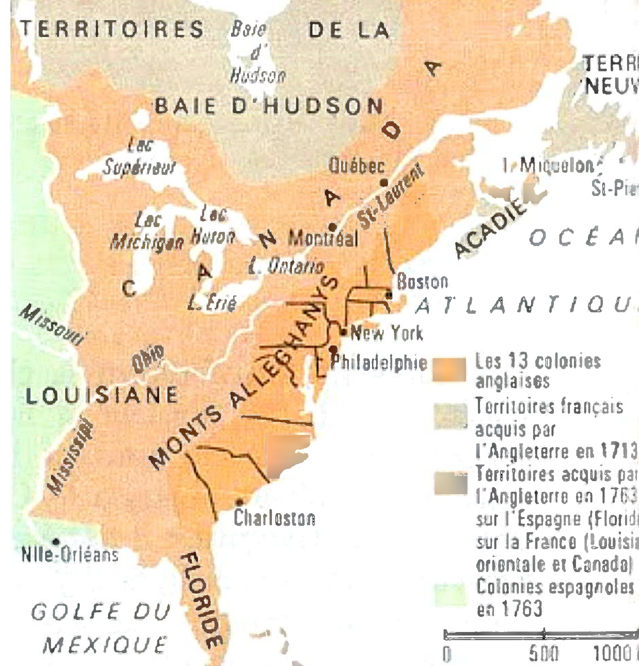
çais fondèrent au sud de la Louisiane la ville de La Nouvelle-Orléans, puis explorèrent une partie des régions qui s'étendent à l'ouest du Mississipi jusqu'aux Montagnes Rocheuses. De leur côté, les colons anglais, dont le nombre s'accroissait par l'afflux d'immigrants écossais et allemands, atteignaient, par-delà les monts Alleghanys, la vallée de l'Ohio. Elle leur était nécessaire s'ils voulaient desserrer l'étreinte qui les bloquait entre les Alleghanys et la mer. Mais les Français y tenaient tout autant parce qu'elle était la voie la plus commode du Saint-Laurent à la Louisiane. Les deux rivaux construisirent hâtivement des forts sur les rives de l'Ohio et se préparèrent à la guerre. Elle commença en 1754 quand des miliciens de Virginie, commandés par le jeune Washington, attaquèrent un poste français. Les colons appelèrent l'Angleterre à l'aide, et celle-ci décida de leur envoyer tous les secours dont elle pourrait disposer.

4 LE TRIOMPHE DES ANGLAIS

La lutte allait durer sept ans (1754-1760), mais dans des conditions très différentes pour les Français et pour les Anglais. A Versailles, les ministres ne s'intéressaient qu'à la guerre en Allemagne contre Frédéric II : au Canada, ils envoyèrent en tout 326 hommes de renfort[1]. En Angleterre, au contraire, Pitt, premier ministre de 1757 à 1761, était décidé à occuper coûte que coûte le Canada et la vallée de l'Ohio : il y envoya plus de 30 000 hommes.

Sous le commandement d'un admirable officier, le marquis de Montcalm, les Français infligèrent d'abord de rudes défaites aux Anglais. Mais, par la suite, ceux-ci, de plus en plus nombreux et

1. Le Canada n'intéressait alors ni le gouvernement ni l'opinion publique parce qu'il ne fournissait pas de produits tropicaux, mais seulement des fourrures. De nos colonies d'Amérique, les Antilles seules comptaient, particulièrement Saint-Domingue, dont la France possédait la moitié occidentale. En 1789, près de 40 % du commerce extérieur de la France se faisait avec les " Iles ".



Colonies françaises et anglaises dans l'Amérique du Nord. Vers 1740, l'intendant du Canada évaluait la population du pays à 40 000 personnes « sur lesquelles il se trouve 10 000 hommes en état de porter les armes ».

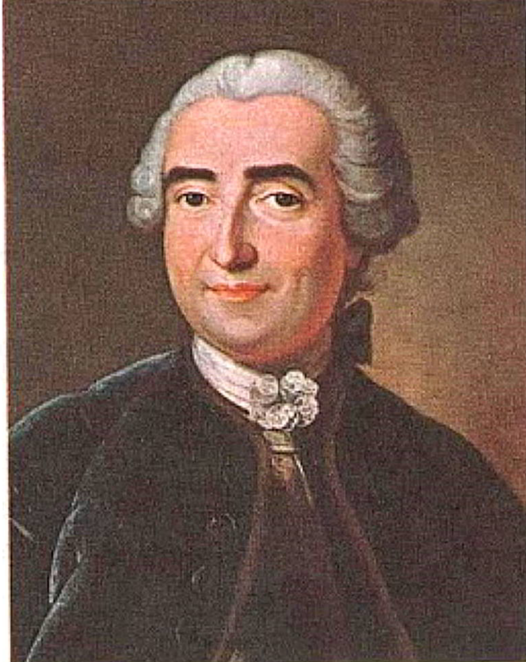
Les Indiens et les Européens.

« La passion que les sauvages
ont pour l'eau de vie est bien connue ;
cependant il faut convenir
que ce n'est pas là le seul motif
qui les engage à aller chez les Anglais.
Ils y trouvent à bien meilleur compte
les marchandises dont ils ont besoin,
et les Anglais leur donnent un prix
du castor bien au-dessus
de celui que les Français leur donnent...
Il serait à souhaiter
que la Compagnie des Indes
pût augmenter le prix du castor
si elle y trouvait encore son profit
et qu'elle diminuât le prix
des écarlatines... On ne craint pas
cependant de dire que les sauvages
n'aiment ni les Français ni les Anglais ;
Ils savent que les uns et les autres
ont besoin d'eux et il est naturel
qu'ils pensent que c'est l'intérêt seul
du commerce qui nous les fait
rechercher. » (Gilles Hocquart, ouv. cité).

aidés par les colons anglais d'Amérique, réussirent à prendre la ville de Québec après une bataille acharnée où Montcalm et son adversaire, le général Wolfe, furent tués l'un et l'autre (1759). L'année suivante, Montréal dut capituler à son tour. Le Canada était perdu. Dans le même temps, les Antilles françaises, à l'exception de Saint-Domingue, tombaient aux mains des Anglais.

Au traité de Paris (1763), la France abandonna à l'Angleterre le Canada, la vallée de l'Ohio et la partie de la Louisiane située à l'est du Mississipi, à l'exception de la ville de La Nouvelle-Orléans. Elle recouvra la Martinique et la Guadeloupe, et, près de Terre-Neuve, les îlots de Saint-Pierre et Miquelon. Comme son allié, le roi d'Espagne, avait dû céder la Floride aux Anglais, Louis XV lui donna à titre de compensation La Nouvelle-Orléans et la Louisiane à l'ouest du Mississipi.

A l'égard des colons français, le gouvernement anglais fit preuve d'une très large tolérance. La loi de Québec (1774) leur permit de conserver leur langue, leur religion et l'usage de la loi française dans leurs tribunaux. Les descendants de ces colons forment aujourd'hui, sous le nom de Canadiens français, le tiers de la population du Canada.



Montcalm (1712-1759). Collection du marquis de Montcalm. Montcalm naquit aux environs de Nîmes. Il arriva au Canada comme commandant des troupes en 1756 et remporta d'abord des succès en 1757 et 1758 mais, à la fin de 1758, il dut se replier sur Québec. Il avait en vain réclamé des renforts à Versailles. « Monsieur, répondit le secrétaire d'État à la Marine à son envoyé, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. — On ne dira pas du moins que vous parlez comme un cheval », lui répliqua l'envoyé. Montcalm fut très bien secondé par un officier de valeur, le chevalier de Levis; par contre, il s'entendait mal avec le gouverneur et l'intendant.

RÉSUMÉ

- **Espagnols et Portugais explorent l'intérieur de l'Amérique du Sud, mais leurs possessions ne varient guère depuis la fin du XVIe siècle, malgré les progrès des Espagnols au nord du Mexique.**
- **Les Anglais forment treize colonies sur la côte orientale de l'Amérique du Nord.**
- **Les Français développent la culture de la canne à sucre dans les Antilles et occupent le Canada oriental. Ils explorent ensuite la Louisiane.**
- **Depuis la fin du XVIIe siècle, colons français et anglais sont en constante rivalité. La lutte décisive se joue de 1754 à 1760. La France perd, au traité de Paris (1763), le Canada et la Louisiane.**

11 La formation des États-Unis

En 1776 les colons anglais d'Amérique se soulèvent; ils obtiennent leur indépendance avec l'aide de la France et forment la République des États-Unis, le premier État libre du Nouveau Monde.

- *Le soulèvement des colons anglais.*
- *L'intervention française.*



Brûlement du papier timbré à Boston (août 1765). Gravure de D. Berger. Library of Congress, Washington. Le droit de timbre rendait obligatoire l'usage d'un papier spécial, le papier timbré, ou l'apposition d'un timbre fiscal pour l'établissement de certains actes, ceci dans une cinquantaine de cas. Les timbres dont la valeur allait de un demi penny à 6 livres devaient être apposés notamment sur les journaux. A la Chambre des Communes, seul un député avait protesté contre la taxe et il avait qualifié les Américains de « Fils de la Liberté ». Le mot fit fortune en Amérique où le droit de timbre suscita une vive opposition. Les imprimeurs, les premiers, décidèrent de faire paraître les journaux sans timbre. Partout se fondèrent des associations de « Fils de la Liberté » qui correspondaient entre elles et organisaient des manifestations. Les incidents les plus violents se produisirent à Boston en août 1765. La foule brûla le papier timbré, elle démolit une construction que l'on disait destinée au bureau du timbre et elle saccagea de fond en comble la maison du Lieutenant-Gouverneur de la ville.

I LE SOULÈVEMENT DES COLONS ANGLAIS

1 LES ORIGINES DU CONFLIT

Au lendemain du traité de Paris (1763), le gouvernement anglais prit plusieurs mesures qui mécontentèrent gravement les colons américains. Il leur interdit, par crainte d'un soulèvement des Indiens, de s'établir dans le pays entre l'Ohio, les Grands Lacs et le Mississipi. Cette décision causa une vive indignation chez les spéculateurs qui espéraient s'enrichir en achetant des terres à bas prix pour les revendre très cher.

Une tribu indienne s'étant révoltée, le gouvernement de Londres décida de maintenir de façon permanente une petite armée anglaise dans les treize colonies. Enfin les gouverneurs, dont le traitement était jusqu'alors voté par les Assemblées des colonies, seraient désormais payés par le Trésor de Londres, de façon à être plus indépendants à l'égard des colons.

Pour trouver les ressources nécessaires à ces dépenses supplémentaires, le ministère anglais décida de réprimer sévèrement la contrebande : de la sorte, les droits de douane rapporteraient davantage. Puis il établit un impôt nouveau, le droit de Timbre, c'est-à-dire qu'il introduisit en

Amérique l'usage du papier timbré vendu au profit du Trésor anglais (1765). Les spéculateurs, les négociants qui s'enrichissaient de la contrebande, les hommes de loi et les imprimeurs frappés par le droit de Timbre suscitèrent de violentes émeutes, particulièrement dans les colonies de Virginie, de New York et de Massachusetts. Effrayé, le Parlement anglais supprima le droit de Timbre et l'agitation cessa.

2 AGGRAVATION DU CONFLIT

L'agitation reprit peu après, lorsque des droits nouveaux sur l'entrée en Amérique du fer, du papier et du thé eurent été votés à Londres. Des incidents purement locaux, dont, à Londres comme en Amérique, on exagéra la portée, aggravèrent le conflit. Ce fut d'abord ce que les colons appelèrent le massacre de Boston (1770) : des soldats anglais, frappés dans les rues, tuèrent quatre manifestants. Puis ce fut la partie de thé de Boston (1773) : des colons déguisés en Indiens, jetèrent à la mer 340 caisses de thé qui venaient d'entrer dans le port. Furieux, George III cassa la constitution de la colonie de Massachusetts et ferma le port de Boston jusqu'à ce que les habitants eussent remboursé la valeur du thé. Le Massachusetts fit alors appel aux autres colonies.

3 LA RUPTURE AVEC L'ANGLETERRE

Un congrès composé de délégués de toutes les colonies — sauf la Géorgie — se réunit en 1774 à Philadelphie : dans une Déclaration des Droits, il affirma le droit que possède tout citoyen anglais de n'être pas taxé sans son consentement. En même temps, les colons créaient partout des dépôts d'armes. Un détachement anglais qui cherchait à s'emparer de l'un de ces dépôts, se heurta près de Boston à des miliciens américains et perdit environ 250 hommes (1775).



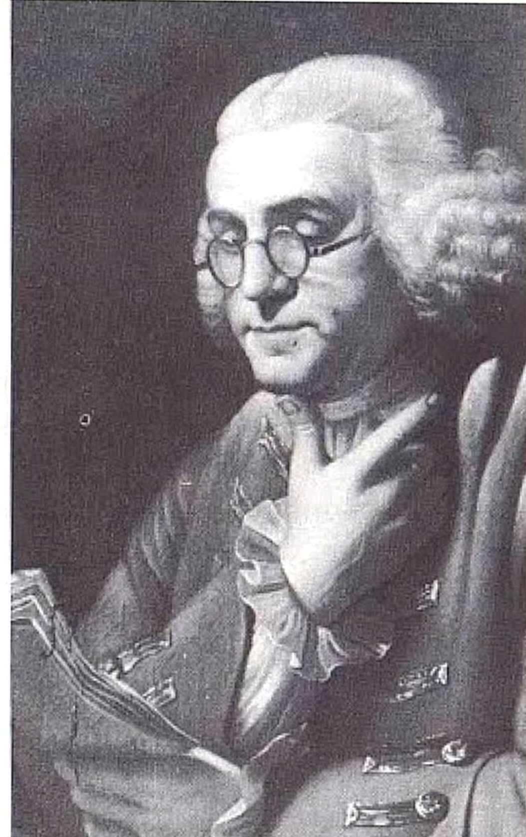
La partie de thé de Boston (1773). Gravure de D. Berger. Library of Congress, Washington. Le gouvernement anglais ayant établi une taxe sur le thé, les Américains décidèrent de ne plus en boire et les « Fils de la Liberté » ordonnèrent aux capitaines des navires de ne pas livrer de thé en Amérique. En décembre 1773, trois bateaux chargés de thé se présentèrent dans le port de Boston. A l'issue d'une grande réunion publique qui avait rassemblé plus de 7 000 personnes, le gouverneur du Massachusetts ayant refusé de renvoyer les navires, une cinquantaine d'hommes déguisés en Peaux-Rouges montèrent à bord des bateaux et jetèrent 340 caisses de thé à la mer. La « partie de thé » de Boston (18 décembre 1773) excita l'enthousiasme en Amérique. « Ce sera une date dans l'histoire », écrivait le soir même un témoin de l'affaire. Le Parlement vota alors les « lois intolérables » qui renforçaient les pouvoirs du gouverneur de la colonie et qui ordonnaient la fermeture du port de Boston tant que le thé détruit n'aurait pas été remboursé. 12 000 hommes de troupe furent envoyés à Boston pour en assurer l'exécution.

Cet incident entraîna la rupture définitive. Pendant que George III décidait de réduire les colons par les armes, le Congrès de Philadelphie assuma l'autorité souveraine, leva des troupes et donna le commandement suprême à un planteur de Virginie, Washington. L'année suivante, en 1776, la colonie de Virginie se déclara indépendante du roi George III. Un nouveau Congrès vota, le 4 juillet 1776, la Déclaration d'Indépendance des États-Unis.

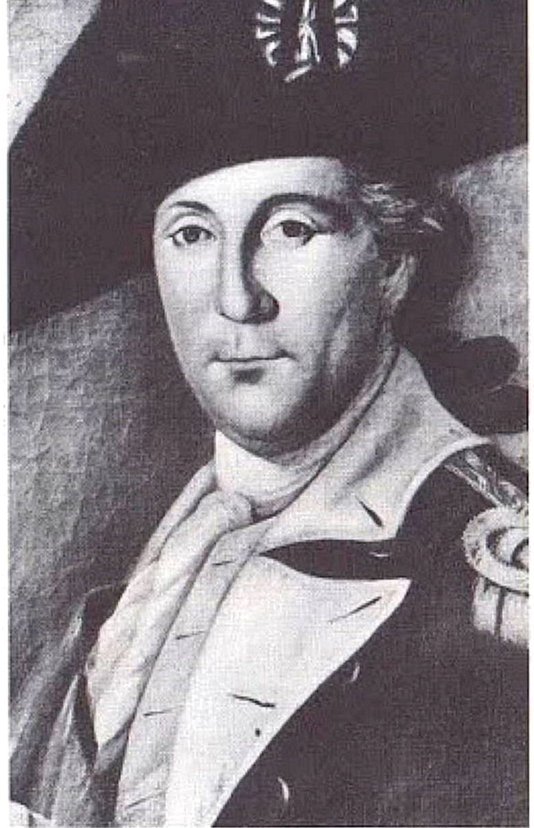
Désormais le conflit ne pouvait plus se régler que par la force.

4 LES DÉBUTS DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE

La guerre dura près de huit ans. Chacun des deux adversaires se heurtait à de graves difficultés. Les troupes anglaises, en partie composées de mercenaires allemands, étaient bonnes et nombreuses; mais elles combattaient dans un pays inconnu, presque sans routes, couvert d'immenses forêts, où il était souvent impossible de se ravitailler et où l'ennemi était insaisissable. — Quant aux Américains, ils étaient loin de faire front d'un commun accord contre les Anglais. Très jalouses de leur souveraineté, les treize colonies refusaient de se soumettre à un gouvernement unique, même pour la durée de la guerre. D'ailleurs, à côté des partisans de la rupture avec l'Angleterre, surtout nombreux parmi les petites gens, il ne manquait pas de loyalistes, grands planteurs et riches marchands, qui voulaient maintenir l'entente avec la mère patrie. Enfin l'armée américaine manquait d'armes et de vêtements; les engagés volontaires quittaient le front dès que leur engagement expirait; les miliciens ne voulaient pas combattre loin de chez eux; les généraux étaient médiocres. Washington lui-même n'avait rien d'un grand capitaine; c'est plutôt par ses qualités morales, sa fermeté d'âme, sa ténacité, son abnégation qu'il fut l'artisan de la victoire.



Franklin (1706-1790). Portrait par Peale. Quinzième enfant d'un pauvre fabricant de chandelles de Boston, Franklin s'instruisit seul et fut le type du self made man — l'homme qui s'est fait lui-même, par son seul labeur. Tour à tour typographe, imprimeur, journaliste, député à l'Assemblée de Pennsylvanie, directeur des Postes, il fut, on l'a vu, un grand savant. Diplomate habile, il fut envoyé à Versailles en 1776; sa bonhomie narquoise, la simplicité de ses manières, le rendirent tout de suite populaire dans le peuple comme dans les salons et contribuèrent à obtenir aux Insurgents l'alliance française en 1778. « Jusque dans le Palais de Versailles, raconte la première femme de chambre de la reine, à l'exposition des porcelaines de Sèvres, on vendait sous les yeux du Roi, le médaillon de Franklin ayant pour légende : « Il a ravi au ciel la foudre — allusion à l'invention du paratonnerre — et le sceptre aux tyrans. » — « Ces médaillons, avec les portraits, les bustes, les estampes (dont on répand partout épreuve sur épreuve), écrivait Franklin à sa fille, ont rendu la face de votre père aussi connue que celle de la lune. » Revenu en Amérique après la signature du Traité de Versailles, Franklin joua un rôle important dans la rédaction de la Constitution des États-Unis (1787).



Les deux premières années de la guerre furent défavorables aux colons : les deux villes de New York et de Philadelphie furent occupées par les Anglais. Mais, à la fin de 1777, une armée anglaise venant du Canada fut cernée dans les forêts et obligée de capituler à Saratoga. Ce succès rendit courage aux Américains et surtout il leur procura l'alliance de la France.

II L'INTERVENTION DE LA FRANCE

1 L'ALLIANCE DE LA FRANCE LA VICTOIRE DES INSURGENTS

La cause américaine était très populaire en France; déjà un certain nombre de gentilshommes, dont le marquis de Lafayette, étaient venus servir comme volontaires sous les ordres de Washington. Le gouvernement commença par fournir aux Insurgents — c'est ainsi qu'on appelait les colons révoltés — des vêtements et des armes, puis il signa avec leur représentant en France, Franklin, un traité d'alliance (1778). L'année suivante, l'Espagne se joignit à la France dans l'espoir de reprendre aux Anglais Gibraltar et la Floride.

La guerre dura encore cinq ans et se déroula sur des théâtres très divers. En Amérique, où la lutte s'était portée vers le Sud, le corps français du général Rochambeau aida les Insurgents à bloquer une armée anglaise dans la ville de Yorktown, en Virginie, et à la faire capituler (octobre 1781). En Europe, les flottes franco-espagnoles ne purent ni réussir un débarquement en Angleterre, ni reprendre Gibraltar. Aux Antilles, les escadres françaises, d'abord victorieuses, subirent en 1782 une grave défaite. En revanche, sur les côtes de l'Inde, le bailli de Suffren battit à plusieurs reprises la flotte anglaise et signa un traité d'alliance avec un souverain hindou, adversaire acharné des Anglais.

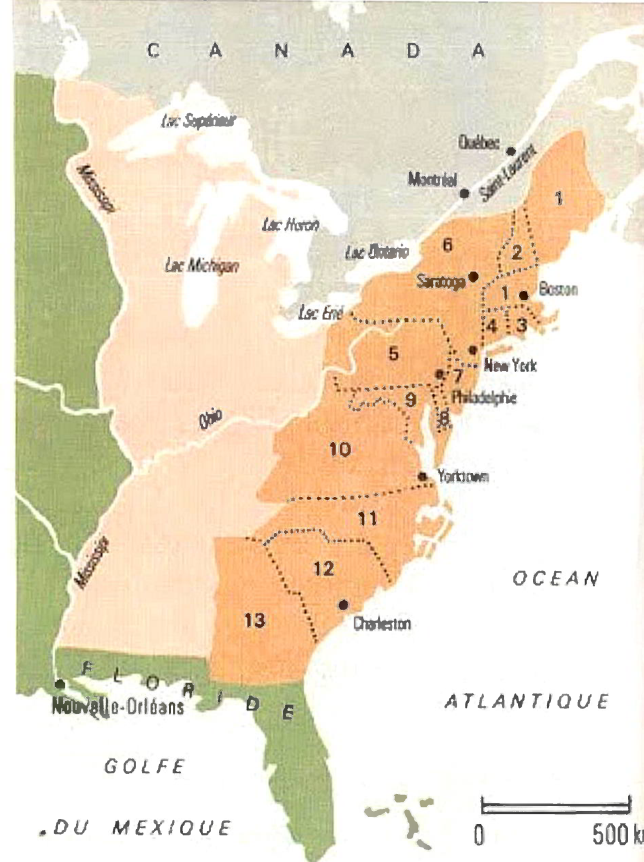
George Washington (1732-1799). Portrait peint par King. Musée de Blérancourt. Fuyant la dictature de Cromwell, l'arrière-grand-père de Washington avait émigré en Virginie en 1657 et il y avait acquis un grand domaine sur les rives du Potomac. Officier de la milice de Virginie, Washington est mêlé aux premiers épisodes de la guerre du Canada en 1754. En 1759, il devient, par son mariage, un des plus riches planteurs de Virginie; dans sa propriété de Mount Vernon Washington mène la vie du gentilhomme campagnard; il aime les chevaux, les chiens, la chasse à courre le cerf ou le renard; il gère habilement ses biens, récolte le meilleur tabac de la colonie et s'habille à Londres. En 1774, il est un des sept représentants de la Virginie au Congrès de Philadelphie qui lui confie en 1775 le commandement suprême des troupes américaines. Après la victoire, Washington se démet de sa charge devant le Congrès et il retourne à Mount Vernon. Délégué de la Virginie à la Convention chargée d'établir la Constitution fédérale, il est élu président de la Convention qui prend pour base de discussion le projet des représentants de la Virginie. Il est élu sans concurrent et à l'unanimité Président de la République des États-Unis et réélu de même en 1793.

Finalement l'Angleterre céda et signa le traité de Versailles en 1783. Elle reconnaissait l'indépendance des États-Unis et leur abandonnait tout le pays entre les monts Alleghanys et le Mississipi; elle rendait à l'Espagne l'île de Minorque et la Floride; elle restituait à la France une Antille et quelques postes sur la côte du Sénégal qu'elle lui avait enlevés en 1763, elle lui reconnaissait enfin le droit de fortifier Dunkerque. De cette longue guerre, qui lui avait coûté des sommes énormes, la France ne retirait que des avantages minimes, mais il suffisait au gouvernement d'avoir restauré le prestige français et abaissé l'Angleterre.

2 ORGANISATION DES ÉTATS-UNIS

La guerre d'Amérique eut des conséquences multiples. La plus considérable fut la création d'un État nouveau, les États-Unis, le premier État libre fondé par des Européens hors d'Europe.

Après bien des difficultés — crise financière, divergences politiques et commerciales entre colonies, haines sociales entre riches et pauvres — les treize États se donnèrent, en 1787, une Constitution qui, dans ses grandes lignes, est encore en vigueur aujourd'hui. Comme les Provinces-Unies en Europe, les États-Unis furent une République fédérale. Chaque État avait ses institutions particulières, mais, au-dessus de ces treize gouvernements d'États, il y avait un gouvernement fédéral, chargé des affaires communes : guerre, diplomatie, monnaie, commerce. Le pouvoir exécutif fédéral fut confié à un Président; le pouvoir législatif à un Congrès formé de deux chambres : un Sénat, où chaque État est représenté par deux membres, et une chambre des Représentants, où chaque État compte d'autant plus de députés qu'il est plus peuplé. Enfin, il y eut des tribunaux fédéraux, dont le plus important fut la Cour Suprême de Justice.



Les États-Unis d'Amérique en 1783

Les 13 anciennes colonies en 1783 : 1. Massachusetts - 2. New Hampshire 3. Rhode Island - 4. Connecticut 5. Pennsylvanie - 6. New York - 7. New Jersey - 8. Delaware - 9. Maryland 10. Virginie - 11. Caroline du Nord 12. Caroline du Sud - 13. Georgie

Territoires cédés par l'Angleterre en 1783, aux États-Unis

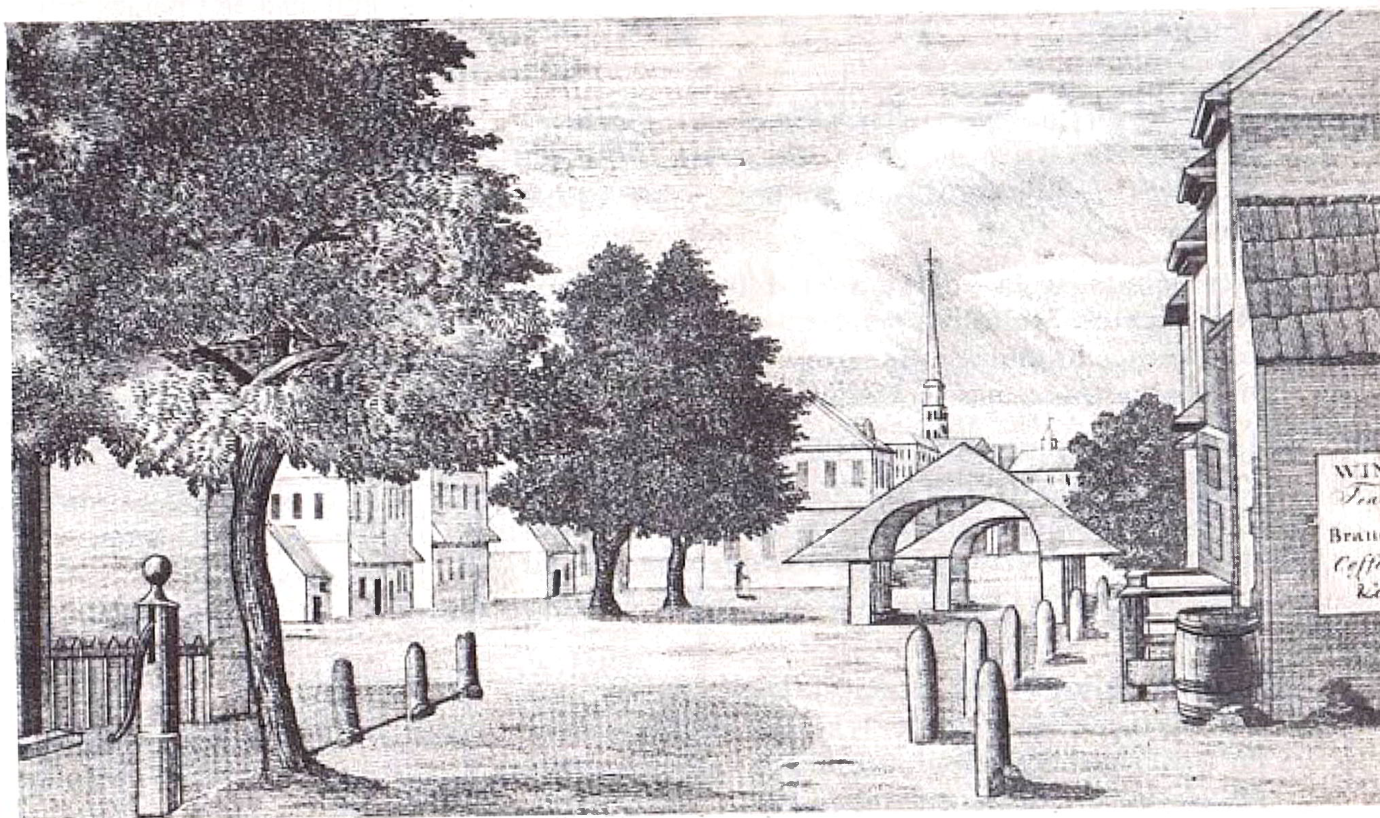
Colonies anglaises en 1783

Colonies espagnoles en 1783

A. La capitulation de Yorktown (19 octobre 1781). Tableau de John Trumbull, Yale University Art Gallery. L'armée anglaise de Cornwallis, forte de 8 000 hommes, y fut bloquée par l'armée de Washington, le corps expéditionnaire de Rochambeau et la flotte du comte de Grasse. Après vingt jours de siège, Cornwallis capitula. On le voit ici défilant entre les Américains, à droite, et les Français, à gauche. On reconnaît, légèrement détachés à l'entrée de la haie des troupes qui s'apprêtent à rendre les honneurs, Washington et Rochambeau.

B. La place du marché à Philadelphie. Gravure parue dans « Columbian Magazine » en février 1788. En 1790, Philadelphie était, avec ses 45 000 habitants, la ville la plus peuplée des États-Unis. Elle avait encore, par endroits, comme le montre cette gravure de 1788, l'aspect d'une paisible bourgade rurale. Grâce à sa position centrale, Philadelphie joua un rôle important dans la lutte pour l'indépendance. C'est dans ses murs que furent votées la déclaration d'Indépendance (4 juillet 1776) et la Constitution fédérale.

A



B

3 RETENTISSEMENT EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE

L'exemple de l'émancipation des colonies anglaises eut un profond retentissement. Dès la fin du XVIII[e] siècle, des soulèvements éclatèrent dans l'Amérique espagnole et, quarante ans après le traité de Versailles, il ne restait plus rien de l'Empire espagnol sur le continent américain.

En France, l'exemple des États-Unis eut une répercussion plus rapide encore. Les principes qu'avaient défendus et vulgarisés les Philosophes français étaient à la base de la Déclaration des Droits de 1774 et de la Déclaration d'Indépendance de 1776. Les Français les avaient fait triompher en Amérique; n'allaient-ils pas les faire triompher en France même? D'autre part, les dépenses occasionnées par la guerre avaient accru les difficultés financières : Louis XVI dut accepter la convocation des États Généraux pour l'année 1789. Or la convocation des États Généraux marque le début de la Révolution Française.

RÉSUMÉ

- **En 1774, un Congrès américain publie la Déclaration des Droits, puis, le 4 juillet 1776, un autre Congrès proclame l'indépendance des États-Unis.**
- **Les débuts de la guerre sont défavorables aux Américains. Mais, en 1777, ceux-ci font capituler une armée anglaise à Saratoga et ce succès leur donne l'alliance de la France.**
- **La France, soutenue par l'Espagne, déclare la guerre à l'Angleterre (1778). Au traité de Versailles (1783), l'Angleterre reconnaît l'indépendance de ses treize colonies d'Amérique et rend à la France et à l'Espagne quelques-unes de leurs colonies.**
- **La République des États-Unis se donne une constitution fédérale (1787). Son exemple hâte en Amérique l'émancipation des colonies espagnoles et, en France, l'heure de la Révolution.**

La constitution des États-Unis.

Article 1[er]
« ... Tout bill qu'auront approuvé la Chambre des Représentants et le Sénat devra, avant d'être promulgué comme loi, être présenté au président des États-Unis. S'il l'approuve, il le revêtira de sa signature, sinon il le renverra avec ses objections à la Chambre dont il émane; celle-ci soumettra le bill à un second examen. Si, après ce second examen, le bill réunit en sa faveur une majorité des deux tiers de cette Chambre, il sera renvoyé à l'autre Chambre qui le discutera également une deuxième fois et, si les deux tiers de cette Chambre l'approuvent également, il deviendra loi...

Article II
« Le pouvoir exécutif sera confié à un président des États-Unis d'Amérique. La durée de ses fonctions sera de quatre années ainsi que celle du vice-président, et tous deux seront élus de la manière suivante : chaque État nommera d'après les règles à fixer par sa législature, un nombre d'électeurs égal au nombre total de Sénateurs et de Représentants auquel cet État a droit dans le Congrès. Le Président... aura le pouvoir, sur l'avis et du consentement du Sénat, de conclure des traités, pourvu que ces traités réunissent la majorité des deux tiers des Sénateurs présents. » Cet article est très important. C'est le Sénat qui, en dernier ressort, est le maître de la politique étrangère du pays. En 1919, le Sénat refusera de ratifier les traités signés par le Président Wilson à l'issue de la première guerre mondiale. Pour le reste, la Constitution accorde des pouvoirs très étendus au Président. Il gouverne avec des ministres fédéraux qu'il nomme et renvoie à sa guise. Il joue pendant quatre ans le rôle à la fois d'un chef d'État et d'un premier ministre inamovible. Le gouvernement des États-Unis n'applique donc pas le régime parlementaire. (W. Wilson, Georges Washington, Payot, 1927.)

12 Le despotisme éclairé

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, quelques souverains accomplissent dans leurs États des réformes inspirées par les idées nouvelles.

- *Les réformes de Joseph II en Autriche et de Frédéric II en Prusse.*
- *Les réformes de Catherine II en Russie.*

I LES RÉFORMES DE JOSEPH II ET DE FRÉDÉRIC II

1 LE DESPOTISME ÉCLAIRÉ

Lus et admirés partout, les Philosophes et les Économistes trouvèrent des disciples fervents parmi les souverains ou leurs ministres. Il y eut ainsi, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, un vaste mouvement de réformes, une tentative sincère pour gouverner d'après la raison et en vue du bien public. Cette période de rénovation politique, économique et sociale, est connue sous les noms de Siècle des lumières ou ère du despotisme éclairé. Le despotisme éclairé se retrouve ainsi en Espagne sous le règne de Charles III (1759-1788); au Piémont où le roi de Sardaigne permit aux communautés paysannes de racheter à leurs seigneurs les droits seigneuriaux; en Toscane où Léopold, un fils de Marie-Thérèse, établit l'égalité de tous devant l'impôt et supprima la peine de mort; en Allemagne occidentale où le margrave de Bade abolit le servage.

Plus importante fut l'œuvre que trois des souverains les plus puissants d'Europe tentèrent dans leur État : Joseph II, Frédéric II, Catherine II.

2 LES RÉFORMES DE JOSEPH II DANS LES ÉTATS DES HABSBOURG

Joseph II était le fils aîné de Marie-Thérèse. Depuis la mort de son père (1765), il était empereur et corégent. Quand la mort de Marie-



Joseph II (1741-1790). Kunsthistorisches Museum, Vienne. Joseph II fut le type le plus accompli du despote éclairé. « Depuis que je suis monté sur le trône, déclarait-il, j'ai fait de la philosophie le législateur de mon empire. » Joseph II était très simple d'allure : « Ennemi du faste, dit un témoin oculaire, il est de l'abord le plus facile, recherche la franchise et la vérité, souffre qu'on la lui dise sans voile et sans prétexte... Son costume est l'uniforme d'un de ses régiments; d'autres fois, il ne porte qu'un simple habit de drap. » Joseph II fut un grand voyageur. Il parcourait sans cesse ses États escorté seulement de quelques aides de camp. Il visita aussi les pays étrangers. En 1776 et 1777, il vint en France voir, selon son expression « la Reine et la France » (Marie-Antoinette était la sœur de Joseph II). En 1787, il rendit visite à Catherine II. Cet homme à principes était terriblement obstiné. Il montra une méconnaissance totale des traditions nationales en Belgique et en Hongrie, d'où les mécomptes qu'il éprouva dans ces deux pays et qui lui inspirèrent, dit-on, sa propre épitaphe : « Ici repose un prince dont les intentions étaient pures mais qui fut malheureux dans toutes ses entreprises. »

Thérèse (1780) le fit seul maître, il résolut d'appliquer en toute liberté ses principes philosophiques.

Il commença, « au nom de la raison et de l'humanité », par supprimer le servage comme « contraire à la dignité et à la liberté humaine » : moyennant le paiement d'une rente, les paysans devinrent propriétaires des champs sur lesquels ils travaillaient. Joseph II proclama ensuite l'égalité de tous ses sujets devant l'impôt, la liberté de la presse et la tolérance religieuse. L'Église catholique fut étroitement subordonnée à l'autorité de l'État : malgré les protestations du pape Pie VI, Joseph II interdit aux évêques de publier des bulles pontificales sans son autorisation, supprima un certain nombre d'ordres religieux qu'il jugeait « inutiles » et ferma près de 2 000 couvents. Leurs biens furent attribués aux ordres enseignants et charitables. Le Joséphisme fut une forme accentuée du gallicanisme.

La monarchie des Habsbourg était une étrange mosaïque de peuples divers, ayant leurs privilèges, leur langue, leur organisation distincte. Toujours au nom de la « raison », Joseph II résolut d'en faire un seul État unifié, centralisé. Il ne convoqua plus les diètes locales et donna tout pouvoir à des fonctionnaires nommés par lui. Ces réformes furent appliquées sans trop de difficulté dans les pays héréditaires et en Bohême; mais en Hongrie et aux Pays-Bas, elles se heurtèrent à une vive résistance. Les Hongrois possédaient une large autonomie que Marie-Thérèse s'était formellement engagée à respecter. Sans se soucier des promesses de sa mère, Joseph II la supprima; il fit transporter à Vienne la couronne de Hongrie et imposa aux Hongrois l'usage de l'allemand. Les Hongrois se soulevèrent. Aux Pays-Bas aussi une révolte éclata (janvier 1789) et les Belges proclamèrent leur indépendance. Il fallut, pour calmer les esprits, que Léopold de Toscane, frère et successeur de Joseph II, reconnût aux Hongrois et aux Belges leurs libertés traditionnelles.

Les despotes éclairés et la religion.

La tolérance religieuse est l'une des principales caractéristiques du despotisme éclairé. « Si l'on remonte à l'origine de la Société, disait Frédéric II, il est de toute évidence que le souverain n'a aucun droit sur la façon de penser des citoyens... Les hommes n'ont pas dit à un homme leur semblable : « Nous vous donnons « la puissance de diriger nos pensées. » De son côté, Joseph II déclarait : « La raison commande de respecter la pensée, les croyances, la façon de prier de chacun ».

Tolérance ne signifie pas hostilité à la religion. Frédéric II écrivit un livre pour réfuter l'« Essai sur les préjugés » du baron d'Holbach dont l'hostilité contre la religion l'irritait. « Il n'y a pas, écrivait-il, d'idée plus extravagante que de vouloir détruire la superstition... Les préjugés sont la raison du peuple et ce peuple imbécile mérite-t-il d'être éclairé? » Joseph II, lui, était un bon catholique, mais, comme Frédéric II, il méprisait le peuple qu'il jugeait incapable de comprendre certaines choses. Comme il existait en Bohême parmi les paysans une secte de déistes, il donna l'ordre suivant : « Si un homme ou une femme vient se faire inscrire comme déiste... il faut lui administrer immédiatement vingt-quatre coups de bâton, non parce qu'il est déiste, mais parce qu'il prétend être quelque chose qu'il ne comprend pas. » (Dans Vaucher, Le despotisme éclairé, C. D. U. et Léger, Histoire d'Autriche-Hongrie, Hachette.)

Le souverain idéal d'après Léopold de Toscane.

« Je crois, disait Léopold, que le souverain, même héréditaire, n'est qu'un délégué et employé du peuple... A chaque pays, il faut une loi fondamentale, ou contrat, entre le peuple et le souverain qui limite l'autorité et le

3 LES RÉFORMES DE FRÉDÉRIC II

De culture toute française, au point d'être lui-même un bon écrivain français, Frédéric II, ami et correspondant de Voltaire, se piquait d'être un « roi philosophe ». En fait, il n'appliqua les principes philosophiques que lorsqu'il les jugea compatibles avec l'intérêt de l'État prussien. Il favorisa l'instruction populaire, abolit la torture, rendit la justice plus rapide et moins coûteuse, fit travailler à la rédaction d'un code. Mais, pour le reste, il se montra beaucoup plus proche du Grand Électeur et du Roi-Sergent que de Voltaire.

Il ne toucha pas à l'organisation sociale traditionnelle : les paysans restèrent serfs, continuèrent à travailler sur les terres des nobles, et à être administrés et jugés par eux. Les nobles grands propriétaires étaient officiers ou fonctionnaires; les bourgeois des villes étaient industriels ou commerçants. Personne n'avait le droit de sortir de la classe où sa naissance l'avait placé : il était interdit à un fils de marchand de travailler la terre.

Comme ses prédécesseurs, Frédéric II pratiqua activement la colonisation : elle était d'autant plus nécessaire que le pays était sorti ruiné de la guerre de Sept Ans. Plus de 300 000 immigrants vinrent s'installer dans les provinces prussiennes. Très tolérant, selon la tradition des Hohenzollern — et aussi parce qu'il était profondément sceptique —, Frédéric accueillit les Jésuites, alors chassés des États catholiques. Il fit assécher les régions marécageuses, développa la culture de la pomme de terre et des plantes fourragères. Pour protéger l'industrie prussienne, il créa des manufactures d'État, selon le système de Colbert. A l'exemple de son père, il surveilla de très près ses fonctionnaires, pratiqua une stricte économie et laissa un Trésor bien rempli. A la mort de Frédéric II (1786), le bilan de son règne était impressionnant : une population presque triplée sur un territoire presque doublé, et une armée qui était la meilleure de l'Europe.



Frédéric II recevant au château de Sans-Souci. Tableau de A. V. Menzel, Berlin, Musée National. Au lendemain de la guerre de la Succession d'Autriche — qui, pour lui, se termina dès 1745 — Frédéric II se fit construire à Potsdam un petit château. Il l'inaugura en 1747 et lui donna le nom de Sans-Souci. L'architecte avait pris pour modèle les petits appartements de Louis XV à Versailles. Le Roi réunissait à Sans-Souci quelques amis — dont la plupart étaient français — bons vivants et brillants causeurs : on discutait, on faisait des vers, on représentait des pièces de théâtre. En 1750, Voltaire se joignit à eux. On le voit, ici, à gauche de profil, parlant au Roi, au centre. C'est en Prusse que Voltaire publia en 1751, le « Siècle de Louis XIV. » Mais l'entente ne dura pas. Voltaire se montra jaloux de quelques-uns des hôtes du château. Assez cupide, il se livra à l'usure malgré l'interdiction du Roi. Après une brouille très violente, les deux adversaires se réconcilièrent, pendant la guerre de Sept Ans. Quand, en 1770, les amis de Voltaire songèrent à lui élever une statue, Frédéric II envoya une importante souscription et une lettre enthousiaste. A la mort de Voltaire (1778), il prononça à Berlin un discours où il exaltait l'œuvre du philosophe.

pouvoir de ce dernier;
quand le souverain ne la tient pas,
il renonce par le fait à sa place,
qui ne lui est donnée qu'à cette
condition; on n'est plus obligé de lui
obéir. Le pouvoir exécutif est dans
le souverain, mais le législatif dans
le peuple et ses représentants;
celui-ci à chaque changement de
souverain peut y ajouter de nouvelles
conditions à son autorité. »

II LES RÉFORMES DE CATHERINE II

1 L'AVÈNEMENT DE CATHERINE II DE RUSSIE

En 1762, le pouvoir passa à un petit-fils de Pierre le Grand, Pierre III. Inintelligent, ivrogne, admirateur fanatique du roi de Prusse, avec lequel il signa immédiatement la paix, le nouveau tsar fut vite impopulaire. Sa femme, Catherine, une petite princesse allemande qu'il songeait à répudier, en profita pour prendre le pouvoir : elle gagna les soldats de la garde et se fit proclamer impératrice. Quelques jours plus tard, Pierre était mort, sans doute assassiné.
Cette jeune femme sut être une grande tsarine. D'une activité infatigable, voulant tout décider par elle-même, elle fut, selon le mot d'un poète russe, « la sentinelle qu'on ne relève jamais ». D'éducation et de culture toutes françaises, elle entretint une correspondance suivie avec les Philosophes français et, flattant habilement leur vanité, se proclama leur disciple. En fait, son despotisme éclairé ne fut jamais que de surface : Catherine II pratiqua une politique plus réaliste encore que celle de Frédéric II.

2 LE GOUVERNEMENT DE CATHERINE II

Détachée de toute croyance religieuse, Catherine se montra tolérante et laissa les Jésuites s'établir en Russie. Elle confisqua les biens du clergé orthodoxe et acheva de le mettre sous le contrôle de l'État. Bien loin de supprimer l'inégalité sociale, elle l'aggrava plutôt. Elle favorisa les nobles et leur abandonna l'administration locale : dans chacun des cinquante gouvernements, ils purent choisir ceux d'entre eux qui devaient exercer les fonctions administratives, financières et judiciaires. En revanche, le règne de Catherine fut désastreux pour les paysans. L'impératrice avait pourtant proclamé bien haut son désir d'améliorer leur sort et avait réuni à cet effet une grande

Le servage en Russie.

Alexandre Raditschev (1749-1802), fils d'un propriétaire foncier de la région de Saratov, était un lecteur et un admirateur des philosophes français. En 1790, il publia un livre « Voyage de Petersbourg à Moscou », qui dénonçait le servage. Après avoir lu l'ouvrage, Catherine II déclara de l'auteur : « C'est un rebelle pire que Pougatchev. » Condamné à mort, Raditschev fut grâcié mais déporté en Sibérie.
Un dimanche après midi, Raditschev aperçoit un paysan qui laboure un champ le long de la route de Petersbourg à Moscou.
« Le paysan labourait avec le plus grand soin. Ce n'était donc pas une terre seigneuriale... Dieu te vienne en aide, lui dis-je en m'approchant. Ne trouves-tu pas le temps dans une semaine entière de travailler que tu ne te reposes même pas le dimanche, et, qui plus est, en pleine chaleur?
— Dans une semaine, barine, il y a six jours et nous allons six jours en corvée; et puis le soir nous charrions chez le seigneur le foin qui reste dans les bois, s'il fait beau; et, les jours de fête, les femmes et les filles vont, en guise de promenade, chercher des baies et des champignons dans la forêt.
— Tu as une grande famille?
— Trois fils et trois filles. L'aîné va sur ses dix ans.
— Comment trouves-tu le temps d'assurer votre subsistance si tu n'as que les jours fériés pour toi?
— Il n'y a pas que les jours fériés. On a aussi les nuits pour nous. Nous autres, si on ne craint pas sa peine, on ne risque pas de mourir de faim...
— Tu travailles de la même façon pour ton maître?
— Non, barine, ce serait péché! Sur ses champs il a cent mains pour une bouche, tandis que j'en ai deux pour sept... et on a beau s'éreinter à travailler pour le seigneur, il ne nous en sait pas grâce. Il ne paie pas pour nous la capitation, mais il ne renonce pas pour cela au mouton, à la toile, à la poule et au beurre. »
(Traduction Ph. Ozouf).

commission pour rédiger un nouveau code, d'après les idées des Philosophes. En fait, le servage fut aggravé : les serfs n'eurent plus le droit de porter plainte contre les cruautés de leurs maîtres; l'impératrice donna à ses nombreux favoris des centaines de milliers de « serfs de la Couronne » (dont le sort était assez doux) qui tombèrent ainsi au rang de « serfs domestiques », c'est-à-dire d'esclaves; enfin, elle introduisit le servage dans les territoires de la Russie méridionale, où il n'existait pas encore. La colère des paysans se manifesta par la formidable révolte de Pougatchev. Ce cosaque déserteur se fit passer pour Pierre III et souleva des millions de serfs dans la région de la Volga. Il fallut cinq ans (1771-1775) pour venir à bout de l'insurrection. La colonisation de la Russie du Sud est, avec sa politique extérieure, l'œuvre essentielle du règne de Catherine II. Un de ses favoris, Potemkine, se donna la tâche de peupler ces territoires immenses, fertiles mais presque vides. Il y appela des Allemands, construisit des routes, des villages et des villes. A la mort de Catherine (1796), le territoire de la Russie était considérablement augmenté, la haute société plus cultivée, le gouvernement plus régulier, mais presque toute la population continuait à vivre dans la misère et le servage.

RÉSUMÉ

- **Le despotisme éclairé se caractérise par l'application plus ou moins stricte des diverses réformes conseillées par les Philosophes.**
- **Esprit autoritaire et absolu, Joseph II fut le plus intransigeant et le moins heureux des despotes éclairés.**
- **Frédéric II eut le souci des réalités plutôt que des principes. En vrai Hohenzollern, il colonisa et enrichit son royaume.**
- **Catherine II (1762-1796) se servit des Philosophes pour assurer sa réputation en Europe.**
  En fait, elle se soucia peu des idées nouvelles; elle favorisa la noblesse, aggrava le sort des serfs et colonisa la Russie du Sud.





Catherine II (1729-1796), par Lampi. Musée de l'Histoire, Moscou. Catherine II fut une souveraine laborieuse (elle écrivait elle-même les projets de loi), débordante d'activité : « J'aime les pays en friche, disait-elle, je l'ai dit mille fois, je ne suis bonne qu'en Russie. » A l'imitation du Saint-Cyr de Madame de Maintenon, elle fonda pour les jeunes filles de la noblesse l'institut Smolny, à Saint-Pétersbourg, qui fut un foyer de culture française. A sa demande, le sculpteur français Falconet éleva à Saint-Pétersbourg une magnifique statue équestre de Pierre le Grand (v. p. 69). Catherine II se disait disciple des philosophes mais lorsque éclata la Révolution française, elle s'en montra ennemie décidée.

Les quais de la Moskova à la fin du XVIIIe siècle. Gravure de Delabart. On aperçoit dans le fond les tours à bulbes des églises du Kremlin.

13 Louis XVI et l'échec des tentatives de réformes

Les essais de despotisme éclairé échouent en France. Bien plus, les nobles se révoltent ouvertement contre le roi et leur révolte rend inévitable la révolution.

- *L'échec des tentatives de réforme.*
- *La révolte de la noblesse.*

I L'ÉCHEC DES TENTATIVES DE RÉFORMES

1 L'AVÈNEMENT DE LOUIS XVI

Si grand que fût le discrédit où était tombée la monarchie à la mort de Louis XV, les Français restaient profondément attachés à la dynastie des Bourbons. Ils reportèrent leurs espoirs sur le nouveau roi, Louis XVI, petit-fils de Louis XV. C'était un jeune homme de vingt ans, lourd, mal à l'aise dans les cérémonies, et qui n'était heureux qu'à la chasse ou dans son atelier de serrurerie. Mais on le savait bon, honnête, désireux de faire le bien. Malheureusement, son manque de volonté le mettait à la merci de toutes les influences, et la plus néfaste fut celle de la reine. La jeune Marie-Antoinette, l'une des filles de l'impératrice Marie-Thérèse, était vive, capricieuse et frivole. Son goût pour les fêtes, ses folles dépenses, la rendirent bientôt impopulaire.

Le premier acte de Louis XVI fut l'abolition de la réforme de Maupeou : c'était une grave imprudence, mais la mesure fut accueillie avec enthousiasme parce que l'opinion publique voyait dans les Parlementaires les adversaires de la monarchie absolue. D'autre part, Louis XVI se choisit de bons ministres : il confia les Affaires étrangères à un habile diplomate, Vergennes, et le Contrôle général des Finances à Turgot.

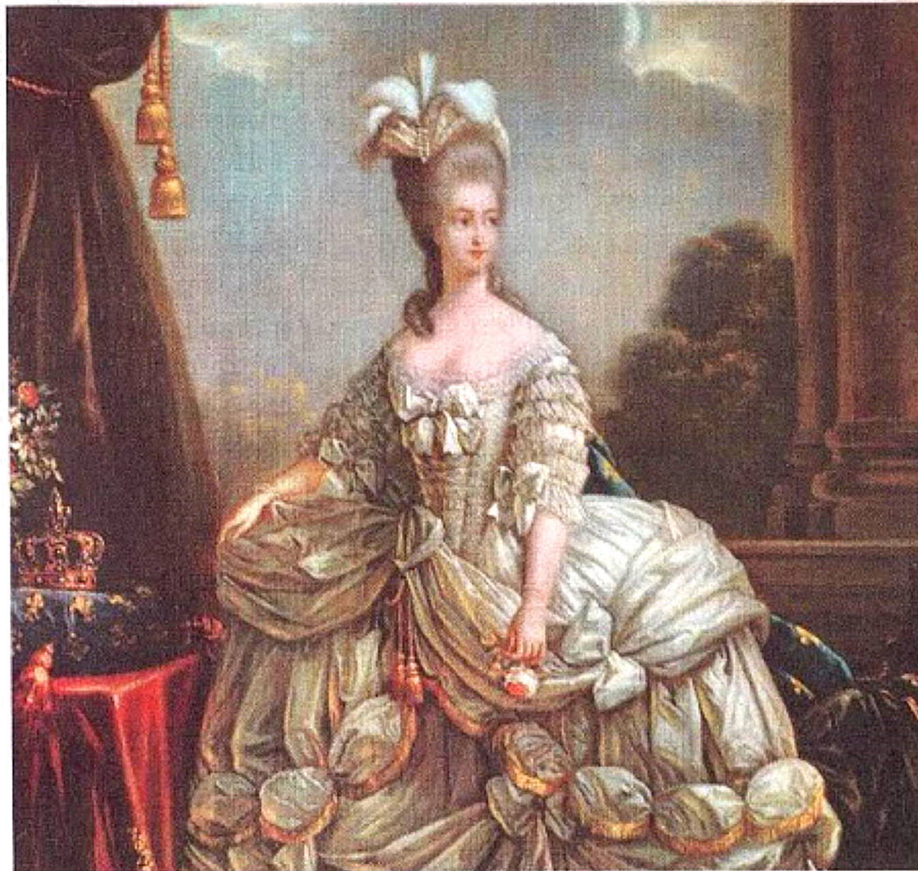
le 19 Nov 1787
« c'est légal parce que je le veux »

Louis XVI et Marie-Antoinette.

Madame Campan, première femme de chambre de Marie-Antoinette a fait le portrait suivant de Louis XVI.
« Louis XVI avait des traits assez nobles empreints d'une teinte mélancolique; sa démarche était lourde et sans noblesse, sa personne plus que négligée; ses cheveux, quel que fût le talent de son coiffeur, étaient promptement en désordre par le peu de soin qu'il mettait à sa tenue. Son précepteur... lui avait donné le goût de l'étude. Le roi avait continué à s'instruire : il savait parfaitement la langue anglaise. Plusieurs fois je l'ai entendu traduire les passages les plus difficiles du poème de Milton (1); il était géographe habile et se plaisait à tracer et à lever des cartes; il savait parfaitement l'histoire... Le roi montrait malheureusement un goût trop vif pour les arts mécaniques. La maçonnerie, la serrurerie, lui plaisaient au point qu'il admettait dans son intérieur un garçon serrurier avec lequel il forgeait des clefs, des serrures. Ses mains, noircies par ce travail, furent plusieurs fois en ma présence un sujet de représentations et même de reproches assez vifs de la part de la reine qui aurait désiré pour le roi d'autres délassements... Son cœur, à la vérité, le portait vers des idées de réforme; mais ses principes, ses préjugés, ses craintes, les clameurs des gens pieux et des privilégiés l'intimidaient et lui faisaient abandonner des plans que son amour pour le peuple lui avait fait adopter. »
(Madame Campan, Mémoires.)
Le comte de Saint-Priest, un courtisan, écrit : « ... La reine se mêlait de



Portrait de Louis XVI en costume de sacre par Duplessis. Musée Carnavalet. Louis XVI fut sacré à Reims le 11 juin 1775.



Marie-Antoinette. Portrait par Brun. Musée de Versailles.

toutes les grâces et de toutes les nominations d'emploi, notamment pour les promotions aux bénéfices ecclésiastiques, les places de colonel, les ambassades, les chasses de la Cour, et les emplois des finances; tout était de son ressort, les ministres allaient au-devant de ses désirs à cet égard et lui faisaient faire les plus médiocres choix. »
(Comte de Saint-Priest, Mémoires.)

(1) Le Paradis perdu, l'un des poèmes les plus célèbres de la littérature anglaise. Milton (1608-1674) avait été emprisonné après 1660 pour sa participation à la révolution anglaise.

Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, points d'emprunts"

2 LA TENTATIVE ET L'ÉCHEC DE TURGOT

Économiste réputé, Turgot s'était montré excellent administrateur dans la généralité de Limoges, où il était resté intendant pendant treize ans. Il arrivait au pouvoir avec des idées bien arrêtées et le vif désir de les réaliser. « Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts », tels furent ses premiers mots au roi. Il voulait d'abord faire des économies, puis augmenter la richesse de la nation, et donc le rendement des impôts — en proclamant la liberté de l'industrie et du commerce.

Turgot donna l'exemple des économies en diminuant son propre traitement de moitié. Il lutta contre le gaspillage, abaissa les frais de recouvrement des impôts, supprima beaucoup d'offices inutiles; mais il ne put obtenir du roi la réduction des dépenses de la Cour.

Il comptait davantage sur le bon effet de ses réformes économiques : Turgot, on l'a vu, était l'un des plus connus des Économistes. Il proclama d'abord (1774) l'entière liberté du commerce des grains, jusque-là soumis à une étroite réglementation, puis la liberté du travail industriel par la suppression des corporations (1776); enfin l'abolition de la corvée des routes qui pesait si lourdement sur les paysans : le travail serait désormais rétribué, et la dépense en serait couverte par un impôt levé sur tous les propriétaires, roturiers ou non.

Turgot avait encore bien d'autres projets de réformes en tête, mais ses adversaires ne lui laissèrent pas le temps de les réaliser. Il eut contre lui les spéculateurs sur les grains, les maîtres des corporations, les courtisans, enfin tous les privilégiés, indignés de sa prétention d'établir l'égalité devant l'impôt. Le roi soutint quelque temps son ministre : « Il n'y a que M. Turgot et moi, disait-il, qui aimions le peuple »; puis il céda aux instances de Marie-Antoinette et le renvoya brutalement (1776). Presque rien ne subsista de l'œuvre de Turgot.

Necker : le Compte rendu au roi (1781).

Necker dénonce la charge exorbitante que représentent pour les contribuables « les grâces viagères connues sous le nom de pensions, gratifications annuelles, appointements conservés, subsistances et plusieurs autres dénominations encore : Votre Majesté Elle-même a été surprise d'apprendre que ces différentes grâces formaient actuellement une charge annuelle pour ses finances d'environ 28 millions. Je doute si tous les Souverains de l'Europe ensemble payent en pensions plus de la moitié d'une pareille somme. C'est même un genre de dépense presque inconnu dans plusieurs États : aussi cet objet, qui s'est accru d'une manière excessive, est-il digne de la plus sérieuse attention; et dès que le travail nécessaire pour constater exactement toutes ces pensions sera fini... je proposerai à Votre Majesté une loi et des règles qui puissent opérer une diminution successive dans cette charge vraiment inouïe pour l'État... L'habitude, ce grand maître en toutes choses (avait) fait des grâces qui peuvent émaner du trône, la ressource générale; acquisitions de charges, projets de mariages et d'éducations, pertes imprévues, espérances avortées, tous ces événements étaient devenus l'occasion de recourir à la munificence du souverain. On eût dit que le trésor devait tout concilier, tout aplanir, tout réparer; et comme la voie des pensions, quoique poussée à l'extrême, ne pouvait ni satisfaire les prétentions, ni servir assez bien la cupidité honteuse, l'on avait imaginé d'autres tournures et on en eût inventé chaque jour : les intérêts dans les Fermes, dans les Régies,... dans les Marchés de toute espèce, et jusque dans les fournitures d'hôpitaux, tout était bon. »
Un courtisan raconte : « Ce fut le 19 janvier que parut le compte que M. Necker rendit au roi...



Turgot. (1727-1781) Gravure de Capitaine. B. N. Est. D'origine normande, Turgot se destina d'abord à l'Église avant de faire carrière dans la magistrature et l'administration. Conseiller au Parlement de Paris, et Maître des requêtes, il fut nommé en 1761 intendant de la généralité de Limoges. Ami des philosophes, Turgot était lui-même et avant tout un économiste; il avait publié notamment des « Lettres sur la Tolérance », un « Éloge de Gournay » dont il se disait le disciple, et des « Lettres sur la Liberté du Commerce des Grains », aussi sa nomination suscita l'enthousiasme chez les philosophes. Turgot était désintéressé, courageux, très droit, mais il manquait de souplesse; il était, selon l'expression d'un de ses amis, « incapable de tournures adoucissantes ». On disait que Turgot faisait « mal le bien » comme Terray avait « bien fait le mal ». Quelques jours avant sa disgrâce, Turgot écrivait à Louis XVI : « N'oubliez jamais que c'est la faiblesse qui a mis la tête de Charles Ier sur un billot » et quelques jours après : « Je souhaite que le temps ne me justifie pas. »

3 LA TENTATIVE ET L'ÉCHEC DE NECKER

Quelques mois plus tard, Louis XVI confiait la direction des finances à un autre ministre réformateur, Necker, originaire de Genève et protestant. Necker était un ancien banquier. Il avait su acquérir une grosse fortune tout en gardant la réputation d'être un homme honnête. Grand admirateur de Colbert, il était opposé aux vues des Économistes et avait combattu les idées de Turgot. La situation financière devint encore plus difficile quand la France entra en guerre aux côtés des colonies anglaises d'Amérique révoltées contre l'Angleterre (1778). Pour subvenir aux dépenses nouvelles, Necker en fut réduit à emprunter : procédé commode mais dangereux auquel s'était refusé Turgot. Il prit du moins quelques bonnes mesures qui le rendirent populaire : il supprima le servage sur les domaines du roi, réorganisa les hôpitaux et les prisons, abolit en partie la torture qu'on infligeait aux accusés pour leur arracher des aveux. Enfin, reprenant un projet de Turgot, il tenta de faire participer les sujets à l'administration locale : à titre d'essai, il créa dans deux généralités des Assemblées provinciales, formées de notables qui devaient collaborer avec l'intendant. Ces notables étaient pris dans les trois ordres; bien plus, les représentants du Tiers État y étaient aussi nombreux que ceux du Clergé et de la Noblesse réunis.

Si prudent que fût Necker, si soigneux qu'il fût de sa popularité, il ne manquait pas d'ennemis. Pour répondre à leurs attaques, et aussi pour gagner la confiance du public, il publia sous le titre de Compte rendu au roi (1781), un exposé des réformes qu'il avait faites. L'ouvrage eut un succès extraordinaire : le peuple apprit avec indignation le montant énorme des pensions. Les courtisans, furieux, s'acharnèrent contre Necker. Abandonné par le roi comme l'avait été Turgot, il démissionna (1781). Une fois de plus, l'égoïsme des privilégiés avait empêché toute réforme.

Ce petit livre se vendait un écu, à l'imprimerie royale ou chez Panckouke (grand éditeur parisien), pour employer le profit aux pauvres que soulageait Madame Necker. On n'a jamais vu une pareille foule. On en tirait 3 000 à la fois, qui étaient enlevés à l'instant et bientôt on en eut débité plus de 20 000. » (Duc de Croy, Journal.)

II LA RÉVOLTE DE L'ARISTOCRATIE

1 CALONNE ET BRIENNE

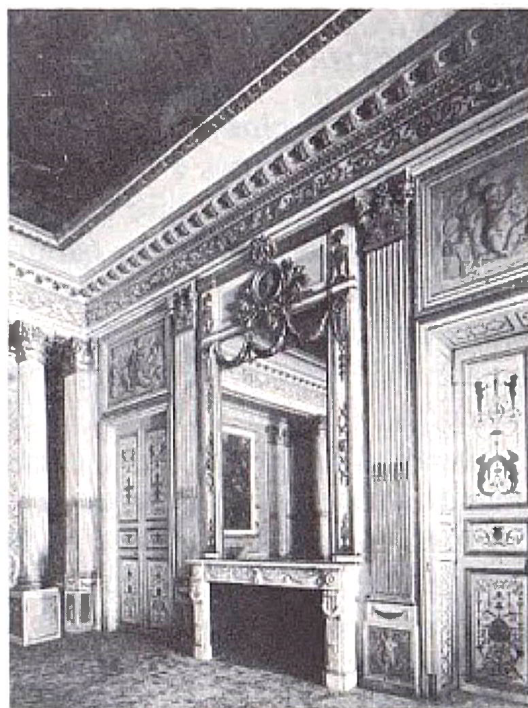
En 1783, le Contrôle des Finances fut donné à un ancien intendant, Calonne. Celui-ci affirmait que, pour inspirer confiance, il faut paraître riche et dépenser largement. Il accorda donc à la reine, au roi, aux courtisans toutes les sommes qu'ils lui demandèrent. Jamais les fêtes de Versailles n'avaient été plus splendides. Mais, après trois années de semblables prodigalités, la confiance s'épuisa, les banquiers se refusèrent à de nouveaux emprunts et Calonne se trouva en présence de difficultés insurmontables.

Alors le ministre s'improvisa réformateur. Il proposa d'établir l'égalité en matière d'impôt et de lever un impôt sur tous les propriétaires, privilégiés ou non, de diminuer la taille, de transformer la corvée selon les idées de Turgot, de permettre la libre circulation des grains et de faire participer très largement les sujets à l'administration. Sachant que son projet se heurterait à l'opposition des parlements, Calonne le soumit à une Assemblée de Notables. Ceux-ci le repoussèrent. Louis XVI renvoya Calonne (1787).

Le nouveau ministre, l'archevêque Loménie de Brienne, reprit à son compte les édits de Calonne et demanda au parlement de Paris de les enregistrer. Le parlement refusa et affirma que seuls les États généraux avaient qualité pour consentir de nouveaux impôts.

2 RÉVOLTE DE LA NOBLESSE ET CRISE ÉCONOMIQUE

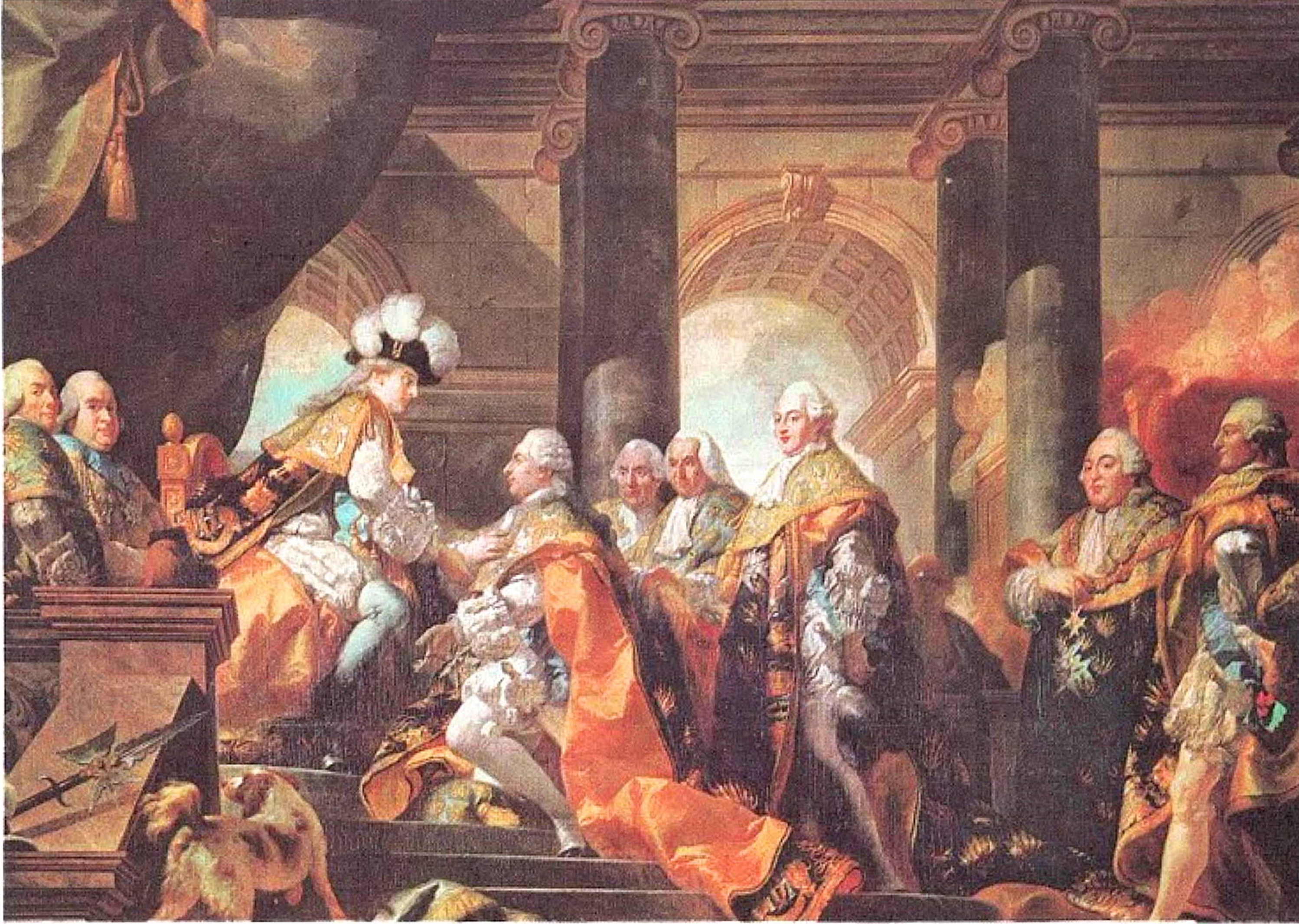
Le parlement espérait que les États généraux aboliraient la monarchie absolue et donneraient à la Noblesse le pouvoir politique. C'est pourquoi



Grand salon du château Borely à Marseille. Construit de 1766 à 1778, pour une riche famille marseillaise, le château Borely donne un bon exemple de l'art de l'époque Louis XVI. Imitation du décor pompéien, que l'on venait de découvrir. Colonnes (elles se réfléchissent dans la glace) et pilastres cannelés à chapiteaux dorés. Partout la ligne droite remplace les lignes contournées de l'époque précédente. Quelque raideur peut-être mais beaucoup d'élégance. Situé dans un parc de 54 hectares, le château Borely abrite aujourd'hui le musée d'archéologie de Marseille.

La critique des abus par Calonne.

Aux notables assemblés, Calonne déclarait : « On ne peut faire un pas dans ce vaste royaume, sans y trouver des lois différentes, des usages contraires, des privilèges, des exemptions, des affranchissements d'impôts, des droits et des prétentions de toute espèce, et cette dissonance



Louis XVI recevant les hommages des chevaliers du Saint-Esprit. Tableau de G. F. Doyen. Musée de Versailles. Exemple du faste dont s'entourait la Monarchie. Le roi reçoit, après son sacre, les hommages des chevaliers du Saint-Esprit revêtus de somptueux costumes et des insignes de l'ordre fondé par Henri III en 1579. Destiné à récompenser la noblesse française, l'ordre avait été appelé du « Saint-Esprit » parce que l'élection d'Henri III comme roi de Pologne et son avènement au trône de France avaient eu lieu le jour de la Pentecôte. Le ruban de l'ordre était bleu.

générale complique l'administration, interrompt son cours... et multiplie partout les frais et le désordre ». Calonne s'en prenait ensuite à la gabelle, « impôt si disproportionné dans sa répartition qu'il fait payer dans une province 20 fois plus qu'on ne paie dans une autre, si rigoureux dans sa perception que son nom seul inspire l'effroi... un impôt enfin dont les frais sont au cinquième de son produit et qui, par l'attrait violent qu'il présente à la contrebande, fait condamner tous les ans à la chaîne plus de 500 chefs de famille et occasionne plus de 4 000 saisies chaque année. » (Cité par A. Mathiez, La Révolution française, T. I., A. Colin.)
Cette critique lucide était destinée à faire admettre les réformes par les notables.

il avait demandé leur convocation. Or le roi la refusa et exila le parlement à Troyes.

Ce fut alors une rebellion de toute la Noblesse de robe. Les remontrances de plus en plus insolentes, les enregistrements imposés en lit de justice et déclarés nuls le lendemain par les parlements, le roi et la reine personnellement ridiculisés, leurs ordres bafoués, le procès de l'Ancien Régime fait par les privilégiés eux-mêmes devant l'opinion publique, les émeutes dans la rue organisées au grand jour par la magistrature, l'armée prête à faire cause commune avec les insurgés : tel fut l'état d'anarchie où la Noblesse de robe plongea la France pendant les années 1787 et 1788.

Cette opposition des privilégiés à toute tentative de réformes était d'autant plus grave que le règne de Louis XVI fut marqué par une crise économique. La prospérité qui avait caractérisé l'économie française depuis 1730 prit fin vers 1778. Des récoltes trop abondantes amenèrent la mévente du blé et du vin; des intempéries réduisirent à rien la récolte du fourrage, et il fallut abattre une partie du cheptel. Les bénéfices des paysans s'effondrèrent, beaucoup d'entre eux furent réduits à la misère au moment où les propriétaires nobles et bourgeois, eux-mêmes atteints par la crise, exigeaient avec plus d'âpreté les droits seigneuriaux. Pour développer leur industrie, certains pays étrangers se fermèrent aux exportations françaises : d'autre part, un traité de commerce conclu avec l'Angleterre en 1786 ouvrit brusquement le marché français à l'industrie anglaise, qui était très en avance sur la nôtre. De nombreuses entreprises françaises, incapables de résister à la concurrence, durent fermer leurs portes et renvoyer leurs ouvriers.

C'est dans une France hantée par la double menace de la famine et du chômage, en un temps où les salaires ne suivaient pas la hausse des prix, qu'éclata la Révolution.

La crise économique après 1786.

Le traité de commerce franco-anglais de 1786 mécontenta une partie de la bourgeoisie. Le journal d'Arthur Young en témoigne.
« 19 mai 1787 à Abbeville. En causant avec les manufacturiers, je les ai trouvés férus de politique et condamnant avec violence le nouveau traité de commerce avec la Grande-Bretagne...
22 mai. J'ai causé avec plusieurs maîtres d'Amiens qui s'accordaient entièrement avec ceux d'Abbeville pour condamner le traité de commerce...
4 novembre 1787 à Lille. C'est le traité de commerce qui est le plus exécré ici à cause du coup le plus fatal qu'il ait jamais porté à leurs manufactures ».
Les marchandises anglaises envahissent en effet le marché français.
« 22 août. A la foire de Guibray (près de Falaise), on vend pour six millions de marchandises (en livres françaises) tandis qu'à celle de Beaucaire on en vend pour dix. J'y trouvai une quantité considérable de marchandises anglaises, de la quincaillerie et de la faïence, des draps et des cotonnades. »
Au début de 1789, des milliers de Français sans travail étaient réduits à la mendicité. La crise frappait toutes les professions comme le montrent les fiches du Commissariat parisien où étaient interrogés les mendiants : « Denis Bourdemère, 25 ans, domicile connu, tisserand, sans ouvrage depuis quinze jours. Jean Allouard, 80 ans, tailleur de pierre, domicile connu. Louise Hélène Cessieux, 34 ans et demi femme de Charles Gervais, compagnon charron, sans ouvrage depuis six semaines. Elle est ouvrière couturière sans ouvrage depuis sept semaines. Interrogatoire. Il est vrai que depuis cette dernière époque, elle mendie pour faire subsister un mari malade et leurs trois enfants dont elle a un à la mamelle ainsi qu'il nous est apparu. Sylvain Bellon 26 ans, garçon maçon, domicile connu. »

(M. Rouff, Le personnel des premières émeutes de 1789, la Révolution française, 1909).

Manifestation au Pont-Neuf. B. N. Est. A la fin de septembre 1788, des manifestations eurent lieu sur le Pont-Neuf pour obtenir la double représentation du Tiers aux États Généraux. Le peuple attroupé arrêtait les carrosses et forçait les occupants à saluer la statue d'Henri IV, le roi resté si populaire. A gauche, des hommes du peuple entourent des cavaliers et les contraignent aussi à saluer. Ces scènes témoignent de l'hostilité croissante contre les aristocrates. Au fond, à droite, le dôme du Collège des Quatre-Nations élevé par Mazarin et aujourd'hui Palais de l'Institut. Au centre, la Monnaie, construite par Antoine de 1768 à 1775.

L'Assemblée de Vizille. Tableau de Debelle. Mairie de Grenoble. L'Assemblée se tint le 21 juillet 1788 dans la salle du jeu de paume du château de Vizille, propriété de deux grands industriels, les frères Perier. Au fond, les ecclésiastiques, au centre les bourgeois, à droite les nobles, reconnaissables à leur épée.

3 LA CAPITULATION DE LOUIS XVI

Sur les conseils du Garde des Sceaux, Lamoignon, Louis XVI décida d'enlever aux parlements le droit d'enregistrement (mai 1788). Le mouvement de révolte redoubla de violence. Les événements les plus graves eurent lieu en Dauphiné. Le parlement de Grenoble ayant été exilé, les habitants se soulevèrent à la Journée des Tuiles. Puis des Dauphinois des trois ordres se réunirent à Vizille (juillet 1788) et rétablirent, de leur propre autorité, les États provinciaux du Dauphiné, supprimés depuis Richelieu. Ils exigèrent ensuite la convocation immédiate des États généraux et invitèrent les Français à refuser le paiement des impôts jusqu'à ce que le roi eût cédé.

Acculé à la banqueroute, incapable de rétablir l'ordre, le roi capitula : il annonça que les États généraux seraient convoqués pour le 1er mai 1789. Puis il renvoya Brienne et rappela Necker (août 1788). Sous les coups des parlementaires, la Monarchie absolue s'effondrait.

RÉSUMÉ

- **Le faible Louis XVI ne sait pas résister au parti de la reine et des privilégiés : il abolit la réforme de Maupeou.**
- **Turgot (1774-1776) prêche en vain l'économie, proclame la liberté du commerce et de l'industrie, et transforme la corvée. Ses ennemis obtiennent son renvoi.**
- **Necker (1776-1781) ne réussit pas mieux. Une fois encore, les privilégiés ont empêché toute réforme.**
- **Calonne reprend le programme de Turgot, mais il se heurte à l'hostilité des Notables et doit démissionner (1787). Son successeur Loménie de Brienne a aussi peu de succès auprès du parlement de Paris.**
- **La révolte des magistrats contraint Louis XVI à convoquer les États généraux (août 1788). Brienne est remplacé par Necker.**

La journée des Tuiles (7 juin 1788).

« Sur les dix heures, les boutiques furent fermées. On vit d'abord des troupes d'hommes et de femmes se rassembler par pelotons : environ trois ou quatre cents armés de barres, de pierres, de haches, de tridents et de bâtons; se portèrent d'abord à chaque porte de la ville pour les fermer, afin que les Magistrats exilés ne pussent pas sortir. Ils les fermèrent malgré les gardes que M. de Tonnerre (le commandant des troupes de la Province) venait de faire doubler... Nombre de femmes s'étaient emparées des clochers. A midi ou environ, on sonne le tocsin... Ce tocsin a duré environ quatre heures et demie. La foule des gens ameutés s'augmente considérablement... on va chez les Magistrats qui étaient à la veille de leur départ. On coupe les traits des chevaux attelés; on décharge les malles et on amène les voitures dans la cour du Premier Président. Inutilement veut-on tenter de dissiper ces attroupements... Les toits de toutes les maisons étaient garnis de gens qui faisaient pleuvoir une grêle de pierres, de briques et de tuiles, sur les piquets et les patrouilles au moment où ils passaient. Le Régiment de Royal Marine a fait feu et ce feu n'a fait qu'augmenter la fureur du peuple; une patrouille est forcée de se retirer dans la maison de M. Verret, et fait feu par la fenêtre. Aussitôt le peuple entre et ravage tout dans cette maison »...
(Relation écrite le 8 juin 1788. Recueil de textes historiques... par H. Blet, E. Esmonin et G. Letonnelier, Arthaud).

14 Les causes de la Révolution et la convocation des États généraux

La destruction de l'Ancien Régime et la création par la bourgeoisie d'un régime politique et social inspiré du programme des Philosophes, voilà ce qu'on appelle la Révolution de 1789 ou la Révolution française.

- *Les causes profondes de la Révolution.*
- *Les élections aux États généraux.*



Un garde-chasse se saisit d'un braconnier. B. N. Est. Le droit de chasse était réservé aux seuls nobles et le braconnage était sévèrement puni. (Comparer avec la gravure de la page 123.)

I LES CAUSES PROFONDES DE LA RÉVOLUTION

1 LA RÉACTION ARISTOCRATIQUE SOUS LOUIS XVI

La Noblesse, on l'a vu[1], n'avait d'autres sources de revenus que l'exploitation de ses propriétés, les droits seigneuriaux, le grand commerce maritime, enfin le service du roi à la Cour, à l'armée ou dans les hautes charges de l'État. Ainsi s'expliquent l'âpreté avec laquelle les nobles se disputaient les moindres faveurs du roi et l'âpreté non moins grande avec laquelle ils défendaient et même renforçaient leurs privilèges financiers. Dès la fin du règne de Louis XV, on assista à une véritable réaction nobiliaire.

L'aristocratie tenta d'exclure systématiquement des carrières accessibles à la Noblesse non seulement les roturiers mais encore les anoblis de date récente. En 1789, tous les évêques étaient

1. Chapitre 2.

Les « décrotteurs de bottes ».

En 1782, un jeune bourgeois d'Angers, le futur conventionnel Choudieu, veut devenir officier; il est admis dans l'artillerie. « Il fallut... surmonter de grandes difficultés pour entrer dans ce corps... D'après une ordonnance (de 1781), il fallait pour être admis dans un régiment comme officier prouver quatre degrés de noblesse. Je n'en pouvais pas seulement prouver un seul, puisque j'étais né dans la classe plébéienne; mais comme c'était un peu moins difficile pour l'admission dans l'artillerie parce qu'il fallait des études préliminaires auxquelles beaucoup de nobles dédaignaient de s'assujettir, on trouva des moyens d'éluder l'ordonnance [...] Un capitaine de dragons, M. de Morton Chabrillant, fils de celui qui commandait les gardes de Monsieur, frère du roi, osa dire en pleine parade que la petite noblesse qui composait l'artillerie était propre tout au plus à « décrotter ses bottes ». (Choudieu, Mémoires.)

nobles. Plusieurs parlements avaient décidé de ne plus admettre que des nobles « à quatre quartiers », c'est-à-dire dont les quatre grands-parents avaient été nobles. Le règlement militaire de 1781 décida aussi qu'un noble à quatre quartiers pourrait devenir officier, sans passer par aucun grade subalterne.

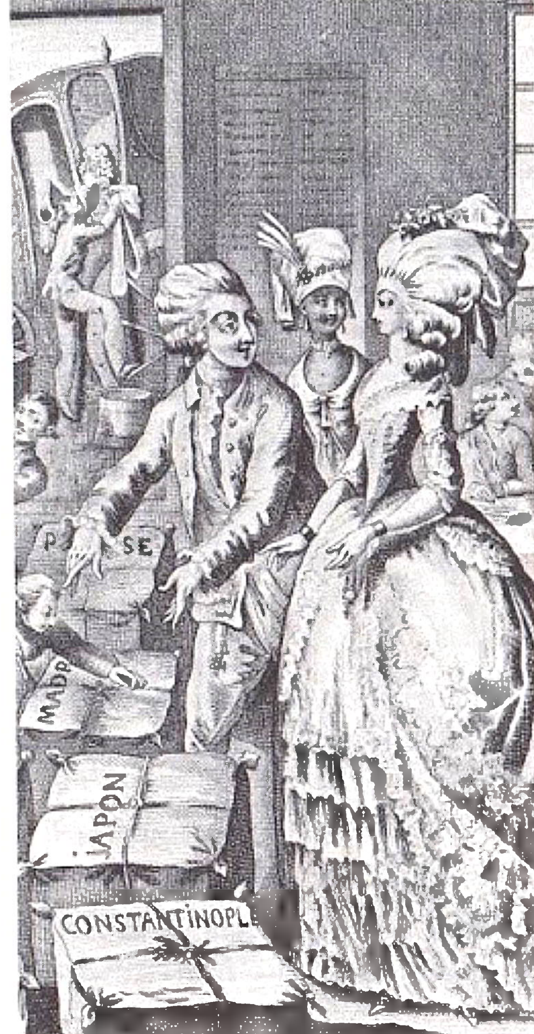
La réaction aristocratique se manifesta également par une aggravation du régime seigneurial. Les nobles firent revivre les droits anciens tombés en désuétude; ils relevèrent parfois les droits existants, usurpèrent même une partie des biens communaux. De là des colères et des haines qui s'amassaient dans les campagnes et qui devaient faire explosion au début de la Révolution.

Enfin et surtout, l'aristocratie s'opposa farouchement à toute tentative de réforme qui eût limité ses privilèges financiers et elle alla dans ce sens jusqu'à la révolte ouverte contre le roi. Ce fut là la cause immédiate de la chute de l'Ancien Régime.

2 REVENDICATIONS DE LA BOURGEOISIE

Les prétentions de la bourgeoisie s'étaient accrues avec sa fortune. Étant la classe dirigeante au point de vue économique, elle aspirait à l'être au point de vue politique et social. En ce sens, l'enrichissement de la bourgeoisie fut une des causes profondes de la Révolution.

La bourgeoisie avait fourni au roi la majeure partie des sommes empruntées : elle était directement atteinte par le désordre financier et par la grave crise économique qui marqua la fin du règne. De là, chez les bourgeois, le désir d'une transformation politique qui leur permît de surveiller l'administration et de participer au gouvernement de l'État. Les bourgeois avaient en outre le sentiment de valoir, par leur culture et leur force de travail, les nobles qui leur interdi-



Le négociant et sa femme (1784). Le riche négociant fait admirer à sa jeune femme les ballots de marchandises qui montrent les nombreux pays avec lesquels il est en relations d'affaires. De Constantinople et de Smyrne arrivaient à Marseille la soie, la laine et de plus en plus le coton, puis les huiles et les peaux, que l'on échangeait contre les draps du Languedoc. Ces transactions constituaient, au temps de Colbert, la moitié du commerce maritime français et en 1789, la vingtième partie seulement, tant le commerce avec les Antilles s'était développé. A l'Inde et à la Chine, la France achetait les cotonnades, les soieries, les mousselines, le thé; elle rapportait d'Arabie le café de Moka.

saient l'accès aux charges principales de l'État. De là, en même temps que le désir d'une réforme politique, le désir d'une réforme sociale qui abolisse les privilèges.

La bourgeoisie avait fait siennes toutes les idées des Philosophes[1]. Consciente de sa puissance économique et de sa valeur intellectuelle, elle se sentait capable de rénover la France et d'y établir l'égalité et la liberté. Mais cette rénovation, on le voit, exigeait au préalable la suppression de l'Ancien Régime.

II LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX LES CAHIERS DE 1789

1 PATRIOTES CONTRE ARISTOCRATES

Aussitôt connue la convocation des États généraux, un nouveau conflit éclata, qui dressa la bourgeoisie contre l'aristocratie victorieuse.

L'une et l'autre avaient demandé la convocation des États, mais c'était à des fins très différentes. Les nobles entendaient avoir la majorité aux États et se servir d'eux pour remplacer la Monarchie absolue par une Monarchie aristocratique où ils imposeraient leur volonté au roi. Aussi voulaient-ils que les États fussent organisés comme ils l'avaient été en 1614 (date à laquelle ils avaient été réunis pour la dernière fois) : les trois ordres délibérant et votant séparément, chaque ordre ayant à peu près le même nombre de députés et disposant d'une voix. Dans ces conditions, le Tiers État serait mis en minorité.

Les bourgeois au contraire demandaient que le Tiers eût autant de députés que les deux autres ordres réunis et qu'on votât par tête. Comme le

1. Voir chapitre 6.



L'écrivain public. Dessin de Wille. B. N. Est. L'enseignement primaire n'étant ni obligatoire ni gratuit, la plupart des gens du peuple ne savaient ni lire ni écrire. Le métier d'écrivain public était donc un métier indispensable. On notera l'attitude si simple et si vraie des personnages. A gauche, en bas, sur la pancarte on lit : « Bureau où l'on écrit pour le public. »
L'écrivain public rédigeait aussi bien les lettres privées que les lettres destinées à l'administration pour lesquelles il disposait de modèles (on les voit au fond). La gravure que l'on aperçoit sur le bord de la table permet de dater la scène. Sa légende indique : « Naissance de Monseigneur le Dauphin le 22 octobre 1781. »

Tiers serait soutenu par le bas clergé et même par un certain nombre de nobles libéraux, il était sûr de pouvoir imposer son programme. « Selon la forme de 1614 » fut le mot d'ordre des « Aristocrates », pendant que celui des « Patriotes » était : « doublement du Tiers, délibération en commun, vote par tête ».

Sur les instances de Necker, Louis XVI accepta, en décembre 1788, le doublement du Tiers, mais il ne se prononça pas sur la délibération en commun et le vote par tête.

L'aristocratie l'avait d'abord emporté en imposant au roi la convocation des États généraux; maintenant la bourgeoisie l'emportait sur l'aristocratie. Elle allait pouvoir détruire l'Ancien Régime et établir un régime nouveau.

2 LES ÉLECTIONS

Les élections aux États généraux eurent lieu de février à mai 1789, dans cette atmosphère troublée par les passions politiques, les haines déchaînées entre les privilégiés et le peuple, la misère ouvrière et paysanne.

Le gouvernement avait décidé que le bailliage servirait de circonscription électorale. Tous les nobles furent électeurs et élurent directement leurs députés. Dans l'ordre du Clergé, les curés furent électeurs au même titre que les prélats, ce qui assura la majorité au bas clergé séculier. Pour le Tiers, le droit de vote fut accordé à tous les Français âgés de vingt-cinq ans au moins et inscrits au rôle des impôts, mais le suffrage fut à plusieurs degrés[1].

Il y eut à peu près 1 200 députés dont environ 600 pour le Tiers, 300 pour le Clergé et 280 pour

1. Par exemple dans les villes, les électeurs se réunirent par paroisses, quartiers ou corporations pour élire les délégués à l'Assemblée du Tiers de la ville; cette Assemblée élut à son tour des délégués à l'Assemblée du Tiers du bailliage, qui élut enfin les députés du Tiers de bailliage aux États généraux.

Un cahier de doléances de paysans en 1789.

Le village de Guyancourt, à quelques kilomètres de Versailles, comptait en 1789 cent trente-deux feux, c'est-à-dire foyers, ou familles, soit environ 600 habitants. Voici le cahier de doléances de ces paysans.

Article 1er. — Que tous les impôts soient payés par les trois ordres, sans aucune exception, chacun suivant ses facultés.
Art. II — Une même loi et coutume par tout le royaume.
Art. III — La suppression entière des aides et gabelle.
Art. IV — La franchise de toutes les foires et marchés et l'abolition de tous les péages.
Art. V — La suppression entière de toute espèce de dîme en nature.
Art. VI — Tous les propriétaires et cultivateurs demandent une modération sur la quantité du gibier, notamment la destruction du lapin; diminuer au moins les deux tiers des lièvres et principalement des chevreuils qui se multiplient en grand nombre depuis quelques années, ce qui fait un tort très considérable aux récoltes; il y aurait assez de gibier en faisans, perdrix tant grises que rouges, pour préjudicier aux récoltes; mais la conservation doit en être respectée comme étant les plaisirs de Sa Majesté. Qu'il leur soit permis de faucher tous leurs foins, tant prés qu'herbes artificielles, au temps de leur maturité, sans qu'ils soient obligés d'attendre au 24 juin (1), auquel temps, dans des années de sécheresse, les dits foins sont desséchés et brûlés sur pied; et dans les années tendres, les dits foins versent et pourrissent sur le champ.
Art. VII — La destruction des pigeons, comme faisant un tort considérable dans le temps des semences et maturité des grains.

Cahier de doléances du Tiers État de Paris. ▶

Ils demanderont que la liberté individuelle soit assurée à tous les citoyens.

Que les Lettres de Cachet soient abolies et les Prisons d'état supprimées.

Que nul ne puisse être detenu plus de 24 heures sans être rendu à ses juges naturels.

Que les charges soient communiquées aux accusés.

Qu'il leur soit donné un conseil.

Que l'instruction soit publique.

Que les accusés soient jugés par leurs Pairs.

Que les Peines pour les mêmes délits soient uniformes entre les différens Ordres.

Réforme des Loix civiles et Coutumieres.

Ils demanderont que les Loix civiles soient réunies en un seul code.

Qu'il soit supplée à l'insuffisance de celles existantes qu

Qu'il soit procédé à une nouvelle rédaction des loix Coutumieres.

Que les retraits et les termes de la representation soient pris en consideration particulieres.

Administration de la Justice. Meilleur choix des Juges.

Ils demanderont que la Vénalité des Charges soit abolie.

Que desormais elles ne puissent plus être conférées que sur la présentation des Justiciables.

Que personne ne soit admis à la présentation qu'après avoir exercé pendant dix ans la Profession d'avocat.

Que les Juges soient inamovibles.

Ils demanderont la réforme des écoles de Droit et des Universités.

La Suppression des Benéfices d'age.

L'assistance pendant trois ans aux leçons publiques.

Un examen public en présence des magistrats, avant d'être admis au Serment.

B 5

la Noblesse; l'abbé Sieyès et le comte de Mirabeau, rejetés par leur ordre, s'étaient fait élire par le Tiers État, le premier à Paris, le second à Aix-en-Provence. Dans la députation du Clergé on comptait près de deux cents curés, tout prêts à s'entendre avec le Tiers contre les privilégiés; dans celle de la Noblesse elle-même, il y avait une forte minorité de libéraux, parmi lesquels La Fayette et le duc d'Orléans, cousin du roi. Les Patriotes, victorieux aux élections, étaient donc assurés d'avoir la majorité aux États généraux.

3 LES CAHIERS

En même temps qu'ils procédaient aux élections, les électeurs de chaque ordre rédigeaient, conformément à la tradition constante des États généraux, les Cahiers, c'est-à-dire l'exposé de leurs doléances et de leurs vœux.

Les trois ordres étaient d'accord pour réaliser une Révolution de la liberté. Attribuant tous les maux de la nation « au pouvoir arbitraire » du roi, ils concluaient à la nécessité de « le resserrer dans de justes bornes », par l'établissement d'une Constitution qui définirait « les droits du roi et de la Nation ». Les trois ordres demandaient également la diminution ou la disparition du pouvoir des intendants et l'extension à tout le royaume des États provinciaux. La Constitution devrait aussi garantir à tous la liberté individuelle. Le Tiers et la Noblesse (mais non le Clergé) réclamaient en outre la suppression de la censure, c'est-à-dire la liberté de la presse.

En revanche, l'unanimité disparaissait sur le grave problème de l'égalité. Si la majorité des membres du Clergé et de la Noblesse renonçaient en théorie à toute exemption financière, du moins y mettaient-ils certaines conditions, et tous prétendaient maintenir leurs droits honorifiques ainsi que les droits féodaux qui leur donnaient autorité sur les paysans.

Art. VIII – Que les droits de propriétés soient sacrés et inviolables. (2)
Art. IX – Que la justice soit rendue plus promptement et avec moins de partialité.
Art. X – Abolir entièrement toutes les corvées de quelque espèce et nature qu'elles soient.
Art. XIV – Qu'il ne soit permis à aucun cultivateur d'exploiter plusieurs fermes dans le même pays; en ce qu'un seul cultivateur fait la loi aux habitants, tant pour le prix des comestibles que pour le travail des mercenaires (ouvriers agricoles).
On demande qu'il soit distrait 150 arpents de terre des différentes fermes du roi, pour être loués par lots de quatre ou cinq arpents, afin de faciliter les paroissiens et de leur procurer les secours nécessaires pour les aider à vivre.
Qu'il leur soit permis de mener paître les bestiaux sur tout le territoire de la paroisse, dans les temps convenables.
Art. XV – Le peuple demande la diminution du blé, vu la grande misère





qui est dans toutes les campagnes; qu'il lui soit permis d'aller ramasser le bois sec et couper la fougère dans les temps convenables, et qu'il lui soit permis de ramasser les chaumes à l'issue de la récolte.

Art. XVI — La paroisse a grand besoin d'un vicaire, vu l'éloignement de ses hameaux. Elle a aussi besoin d'un maître et d'une maîtresse d'école pour l'éducation de la jeunesse.

Art. XVII — Que tous les curés soient obligés de faire toutes les fonctions de leur ministère, sans exiger aucune rétribution.

Art. XVIII — Que les délais pour les baux soient prorogés jusqu'à 18 ans, sans être tenu de payer d'autres droits que pour les baux ordinaires.

(1) Date fixée par le règlement officiel. Dans les paroisses voisines, c'était le 29 juin.

(2) Mesure de précaution contre les empiétements du seigneur ou du roi qui expropriait souvent le paysan sans lui donner une juste indemnité.

Les vœux des paysans en 1789. B. N. Est. Ces deux estampes d'auteur inconnu traduisent de la façon la plus claire les sentiments des paysans. Le paysan à cheval sur un noble porte un lièvre qui symbolise la revendication du droit de chasse. A gauche, la noblesse représentée par un officier, le clergé, et le Tiers représenté par un paysan aux vêtements rapiécés, supportent également le poids de l'impôt.

Dans leur ensemble, les Cahiers étaient rédigés avec une extrême modération et ils témoignaient d'un ardent loyalisme monarchique. Toute la France exprimait en des termes souvent touchants un amour profond pour le roi qu'elle croyait acquis aux idées de réformes. En fait, Louis XVI ne renonçait pas à sa souveraineté de droit divin. Il acceptait de consulter les États généraux, mais non de partager son autorité avec eux. De là la prompte déception du Tiers et les accusations d'hypocrisie et de parjure lancées contre Louis XVI, accusations qui conduiront à sa déposition en 1792, puis à son exécution en 1793. Mais pour le moment, toute la France était à la confiance et à la joie.

RÉSUMÉ

- **A la fin du XVIII[e] siècle, les nobles se montrent plus âpres encore à défendre leurs privilèges et sont prêts à se soulever si le roi s'avisait de les leur enlever.**

- **La bourgeoisie est la classe la plus active et la plus riche de la nation. Écartée des hautes charges de l'État, elle entend y participer. Elle demande l'application du programme formulé par les Philosophes, c'est-à-dire d'une part l'égalité devant la loi, d'autre part les différentes libertés : individuelle, religieuse, économique, politique.**

- **Nobles et bourgeois, d'abord alliés contre l'absolutisme, s'opposent sur la question du doublement du Tiers et du vote par tête.**

- **Les patriotes obtiennent de Louis XVI le doublement du Tiers (décembre 1788). Dans les premiers mois de 1789, les Français rédigent les Cahiers de doléances et élisent les députés aux États généraux.**





Le bourgeois et la bourgeoise. Gravure anonyme de 1788. B. N. Est. L'auteur de la gravure fait le commentaire suivant : « Le bourgeois porte tantôt des habits noirs, ainsi que le magistrat, tantôt des habits en velours, galonnés de même que les nobles; son épouse n'ose pas s'orner de tous les pompons qui distinguent les femmes de qualité, mais à cela près, son ajustement et sa personne sont aussi élégants et aussi recherchés, ainsi qu'il est représenté dans l'estampe. » Le noble se distingue du bourgeois par le port de l'épée qui est un de ses privilèges. La culotte et les bas de soie, communs au noble et au bourgeois, les opposent aux gens du peuple qui, eux, portent le pantalon d'où le nom de sans-culottes qui leur sera donné vers 1792.

Le seigneur et la dame de Cour. Gravure anonyme de 1788. B. N. Est. « On qualifie du nom de Seigneur, dit le commentaire de la gravure, les personnes de haute naissance, ou celles qui sont revêtues des plus hautes dignités de l'État; pour l'ordinaire, ils sont décorés de l'ordre de leur souverain... On entend par dame de cour, une femme de haute considération attachée à la Reine ou à quelque princesse; elle est toujours obligée de paraître dans l'éclat le plus brillant. »

Promenade du Jardin du Palais-Royal. Gravure de Lecœur, 1787. B. N. Est. Construit pour Richelieu (de là son nom primitif de Palais Cardinal) le palais fut habité après la mort de Louis XIII par sa veuve Anne d'Autriche et ses deux enfants Louis XIV et Philippe d'Orléans ; alors apparut le nom de Palais-Royal. Louis XIV en fit don à son frère en 1672. Le palais appartenait donc en 1789 au duc d'Orléans, cousin de Louis XVI et père du futur roi Louis-Philippe. De 1781 à 1786, le duc avait fait entourer le jardin de bâtiments qu'il louait et dont le rez-de-chaussée formait d'élégants magasins. Dans le jardin ouvert au public, on trouvait un café chinois, un cirque. C'est dans le jardin du Palais-Royal que le 12 juillet 1789, le jeune Camille Desmoulins appela les Parisiens à la révolte, préparant ainsi le 14 juillet.



Scène de marché vers 1789. Aquarelle de Sergent. Archives départementales d'Eure-et-Loir. En raison de l'absence ou de la rareté des détaillants en alimentation, les marchés de bourgs et de petites villes approvisionnés par les paysans des villages d'alentour étaient alors très actifs. On y faisait généralement sa provision hebdomadaire de légumes, de fruits, de beurre, d'œufs et de volailles.

15 1789 : la chute de l'Ancien Régime

Bien loin de se rallier à la Révolution, Louis XVI prend le parti des privilégiés. Alors la Révolution se fait contre lui et par la violence. L'Ancien Régime est balayé par les deux soulèvements du peuple de Paris.

- *Le 14 juillet 1789.*
- *Les journées des 5 et 6 octobre 1789.*

I LE 14 JUILLET 1789

1 L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les États généraux s'ouvrirent à Versailles le 5 mai 1789. Louis XVI n'avait pas décidé si les trois ordres délibéreraient séparément comme jadis, ou en commun. Dès le lendemain de la séance d'ouverture, le Tiers demanda aux députés de la Noblesse et du Clergé de se joindre à lui pour travailler en commun dans la même salle. C'était un moyen d'abolir en fait la distinction des ordres et aussi d'assurer la prépondérance aux Patriotes — puisque la majorité des curés et certains nobles étaient prêts à voter avec le Tiers. Un mois durant on discuta sans aboutir.

Finalement, le 17 juin 1789, considérant qu'ils représentaient « les quatre-vingt-seize centièmes au moins de la Nation », les membres du Tiers déclarèrent qu'à eux seuls ils suffisaient à former l'Assemblée nationale. Puis ils décidèrent qu'à l'avenir aucun impôt ne pourrait être perçu s'il n'avait été au préalable accepté par elle. La toute-puissance du roi était officiellement abolie.

Le premier acte de souveraineté de l'Assemblée nationale.

Par une décision audacieuse, aussitôt après sa formation, l'Assemblée nationale fit acte de souveraineté en matière d'impôts.
« Considérant que les contributions, telles qu'elles se perçoivent actuellement dans le royaume, n'ayant point été consenties par la Nation, sont toutes illégales... (l'Assemblée) déclare, à l'unanimité des suffrages, consentir provisoirement pour la Nation que les impôts et contributions, quoique illégalement établis et perçus, continuent d'être levés de la même manière qu'ils l'ont été précédemment, et ce, jusqu'au jour seulement de la première séparation de cette Assemblée, de quelque cause qu'elle puisse provenir.
Passé lequel jour, l'Assemblée nationale entend et décrète que toute levée d'impôts... qui n'aurait pas été nommément, formellement et librement accordée par l'Assemblée, cessera entièrement dans toutes les provinces du royaume. »
(Mathiez, Les Grandes Journées de la Constituante, Hachette.)
Selon un député de la Noblesse, certains députés du Tiers auraient voulu faire acte de souveraineté politique. — « Il y eut des motions encore plus folles (que celle sur les impôts), celle, entre autres, d'envoyer un courrier à Marly apporter au roi qu'il n'était plus roi, et, quelque temps après, de lui faire dire, par un second courrier, que la Nation le créait roi. »
(Marquis de Ferrières, Correspondance, A. Colin.)

Ouverture des États Généraux. Gravure de Moreau le Jeune. B. N. Est. Les États Généraux débutèrent par une séance royale, c'est-à-dire présidée par le Roi en personne, les députés étant tous dans la même salle, mais rangés par ordre. A l'issue de la séance, chaque ordre devait délibérer dans une salle à part. Au fond, sur l'estrade siège Louis XVI, à sa gauche la Reine, à sa droite Monsieur, c'est-à-dire le Comte de Provence, puis le Comte d'Artois. Au pied de l'estrade, les six ministres. Les députés du Clergé siègent à droite du Roi, ceux de la Noblesse à gauche, ceux du Tiers, au fond, en face de lui. L'Hôtel des Menus-Plaisirs, où l'on rangeait ce qui était nécessaire aux fêtes et dont la grande salle servit à la séance d'ouverture, n'existe plus aujourd'hui.



Costume de cérémonie des députés des trois ordres aux États Généraux. B. N. Est. Le Roi avait imposé aux députés des trois ordres un costume officiel destiné à bien marquer la différence des conditions.

2 L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Malgré son apathie, Louis XVI ne pouvait laisser passer cette atteinte à ses droits. Il décida de tenir une séance royale le 23 juin, pour y annuler les décisions du 17 juin. En attendant, il fit fermer la salle où siégeaient les députés du Tiers.

Le 20 juin au matin, ceux-ci trouvèrent donc porte close. Déconcertés, mais non découragés, ils s'installèrent dans un jeu de paume voisin, et prêtèrent tous — sauf un — le serment dit du Jeu de Paume : ils s'engagèrent « à ne jamais se séparer... jusqu'à ce que la Constitution du royaume fût établie ».

Le 23 juin, jour de la séance royale, le roi cassa le décret du 17, interdit les délibérations en commun et ordonna aux députés du Tiers de se retirer sur-le-champ. Ceux-ci refusèrent. Au marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, Mirabeau riposta, dit-on : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes... » Or, les troupes n'étaient pas sûres et le peuple de Versailles parlait de se soulever. Cinquante nobles et la majorité du Clergé se joignirent au Tiers.

Le roi capitula : il ordonna le vote par tête en une chambre unique (27 juin 1789). Il n'y avait plus d'États généraux. Pour montrer son intention d'être fidèle au serment du Jeu de Paume, l'Assemblée prit le nom d'Assemblée constituante et commença à discuter un plan de constitution.



Mirabeau (1749-1791). Portrait peint par Boze. Musée de Versailles. Gabriel Honoré de Riquetti, comte de Mirabeau, appartenait à une famille de la noblesse provençale d'origine italienne. Il avait eu une jeunesse orageuse et avait été plusieurs fois emprisonné. Il était ensuite passé au service du ministre Calonne, dont il attaquait les adversaires dans des libelles calomnieux. Rejeté par son ordre, il avait été élu député du Tiers d'Aix-en-Provence. Dévoré d'ambition, il espérait diriger le Roi et la Révolution. Ne pouvant être ministre parce qu'il était député, il se mit secrètement à la solde de Louis XVI, qui d'ailleurs ne suivit pas ses conseils. De formes athlétiques, le visage affreusement déformé par la petite vérole, Mirabeau jouait de sa laideur : « On ne connaît pas, disait-il, la toute-puissance de ma laideur. Quand je secoue ma terrible hure, il n'y a personne qui osât m'interrompre. » — « On le fuit à le voir, mais on s'arrête à l'écouter », disait un de ses adversaires.

3 LE 14 JUILLET

Pourtant Louis XVI ne s'avouait pas vaincu. Il concentra autour de Paris près de 20 000 soldats, puis il renvoya Necker (11 juillet). Les députés protestèrent. Mais que pouvaient-ils faire ? A la force, il fallait opposer la force. C'est alors



Le serment du Jeu de Paume. Tableau d'après J.-L. David, Musée Carnavalet. Debout sur une table, au centre, l'astronome Bailly, député de Paris et Président de l'Assemblée Nationale, lit le texte du serment que signèrent ensuite les députés.

Le serment du Jeu de Paume.

« L'Assemblée nationale, considérant
qu'appelée à fixer la Constitution
du royaume... rien ne peut empêcher
qu'elle ne continue ses délibérations,
dans quelque lieu qu'elle soit forcée
de s'établir, et qu'enfin, partout
où ses membres sont réunis, là est
l'Assemblée nationale, arrête que
tous les membres de cette Assemblée
prêteront à l'instant serment solennel
de ne jamais se séparer et de se
rassembler partout où les circonstances
l'exigeront, jusqu'à ce que la
Constitution du royaume soit établie
et affermie sur des fondements
solides; et que ledit serment étant
prêté, tous les membres,
et chacun d'eux en particulier,
confirmeront par leur signature
cette résolution inébranlable. »
(Dans E. Lavisse, Histoire de France
contemporaine,
T. I, la Révolution, Hachette).

Une page de signatures du serment du Jeu de Paume. Arch. Nat. Un seul député, Martin Dauch, député de Carcassonne, refusa de prêter le serment et signa « opposant ». On relève les noms de Mirabeau, Volney, Boissy d'Anglas, Robespierre.

que, pour sauver l'Assemblée, et, avec elle, la Révolution, le peuple de Paris se souleva. A l'annonce du renvoi de Necker, ce fut dans toute la ville une profonde indignation. Dans les jardins du Palais-Royal, le jeune journaliste Camille Desmoulins poussait le peuple à s'armer. La journée du 13 juillet fut marquée par deux faits importants. D'une part, la formation d'une nouvelle municipalité : quelques notables de Paris s'adjoignirent d'office au prévôt des marchands et aux échevins qui formaient la municipalité légale. D'autre part, pour maintenir l'ordre dans la rue, la municipalité créa une milice qui prit, peu après, le nom de Garde nationale.

Le 14 juillet, l'insurrection se développa, encouragée par l'attitude du régiment des gardes-françaises prêt à se joindre à l'émeute. La foule, où l'on comptait beaucoup de bourgeois, marcha sur la forteresse de la Bastille pour y prendre des fusils et des canons. Après quatre heures de lutte, la Bastille fut prise.

4 CONSÉQUENCES DU 14 JUILLET

La victoire du peuple de Paris le 14 juillet entraîna l'effondrement de tout l'Ancien Régime. Louis XVI renvoya les troupes, rappela Necker, puis, le 17 juillet, se rendit à Paris à l'Hôtel de Ville. Il y reçut des mains de La Fayette, une cocarde nouvelle bleue, blanche et rouge : le blanc, couleur du roi, entre le bleu et le rouge, couleurs de Paris. C'est l'origine de notre drapeau tricolore.

émigré
Calonne

En revanche, le comte d'Artois (l'un des frères du roi), des courtisans, des évêques, des parlementaires jugeaient prudent de quitter la France : c'était le début de l'émigration.

Toutes les villes du royaume, à l'exemple de Paris, se donnèrent une municipalité nouvelle et une Garde nationale. Les intendants, les

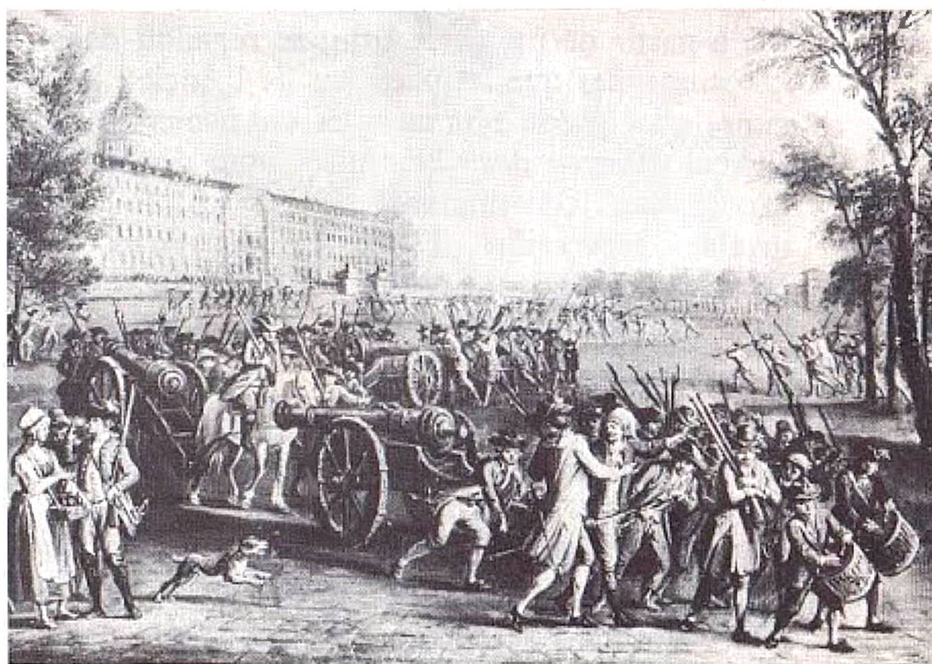


A. **Soldat de la Garde nationale parisienne.** La Garde nationale parisienne, forte de 30 000 hommes, était divisée en compagnies soldées (6 000 hommes) et en compagnies non soldées. Les premières étaient formées d'anciens soldats passés après le 14 juillet du service du Roi à celui de la ville de Paris. Les secondes étaient formées de citoyens payant 6 livres de capitation, donc de riches bourgeois. La Fayette en était le commandant. Cette organisation était particulière à Paris. Ailleurs, la Garde nationale comprenait des artisans et souvent des ouvriers.

B. **Attaque de la Bastille. 14 Juillet 1789.** Gravure de Prieur. B. N. La Bastille, vieille forteresse bâtie par Charles V de 1370 à 1382 pour défendre Paris du côté de l'Est, était devenue une prison d'État. Au XVIIIe siècle, on y enfermait en général des prisonniers de qualité, souvent des écrivains dont les ouvrages

B

paraissaient trop hardis; aussi la forteresse était-elle devenue le symbole de l'absolutisme et de l'arbitraire du Roi. De nombreux cahiers de doléances demandaient sa démolition. En juillet 1789, la Bastille retrouvait son importance militaire. Ses canons pouvaient, en effet, prêter un appui efficace aux troupes que le Roi avait concentrées autour de Paris pour écraser la Révolution. Voilà pourquoi la prise de la Bastille est, dans cette première phase de la Révolution, l'événement capital. La gravure montre la foule arrivant par la rue Saint-Antoine. Elle traîne des canons qu'elle va pointer contre les portes de la citadelle elle-même. La garnison fit d'abord feu sur les assaillants qui eurent une centaine de tués et environ 75 blessés. En représailles, après la reddition de la forteresse le peuple massacra le gouverneur de Launay et plusieurs de ses officiers tandis que le reste de la garnison, une centaine de soldats suisses et d'invalides, eut la vie sauve. Quand, à l'Assemblée, un député s'indigna de ces meurtres suivis, peu après, de celui du prévôt des marchands, le député Barnave osa riposter : « Ce sang est-il donc si pur? » Le mot fit une profonde impression.



C

C. **Le peuple de Paris aux Invalides.** Gravure de Lallemand. Musée Carnavalet. Le matin du 14 juillet, le peuple de Paris, avant d'aller attaquer la Bastille, commença par s'emparer de 32 000 fusils et d'une douzaine de canons entreposés aux Invalides.

commandants militaires abandonnèrent leurs pouvoirs : toutes les autorités légales disparurent. Enfin le contrecoup le plus important du 14 juillet fut la Grande Peur avec sa conséquence, la nuit du 4 août.

Depuis la fin de l'année 1788 une dangereuse fermentation agitait les campagnes. Les paysans, affamés, pillaient les convois de blé, refusaient de payer les droits féodaux, arrachaient les clôtures des champs, reprenaient les bien communaux que les seigneurs avaient usurpés, parfois même brûlaient les châteaux. Le grand nombre de journaliers sans travail, d'ouvriers en chômage, rôdeurs à mine patibulaire qui exigeaient l'aumône sur un ton menaçant (on les traitait de « brigands »), achevait d'effrayer la population et de causer des paniques, qu'on appelait des peurs.

Or, à partir de juillet, le bruit se répandit dans les campagnes que les partisans de l'Ancien Régime, ceux qu'on nommait les « Aristocrates », allaient se servir des « brigands » pour dissoudre l'Assemblée constituante et exercer d'impitoyables représailles. L'annonce du renvoi de Necker sembla justifier ces alarmes. On disait aussi que les émigrés allaient rentrer en France à la tête de troupes étrangères.

De là, dans une grande partie de la France, de la mi-juillet au début d'août, un déchaînement de paniques qu'on a appelé la Grande Peur. On annonçait la venue des brigands et des soldats étrangers; on s'armait alors fiévreusement ou bien on abandonnait le village en une fuite éperdue.

5 LA NUIT DU 4 AOUT

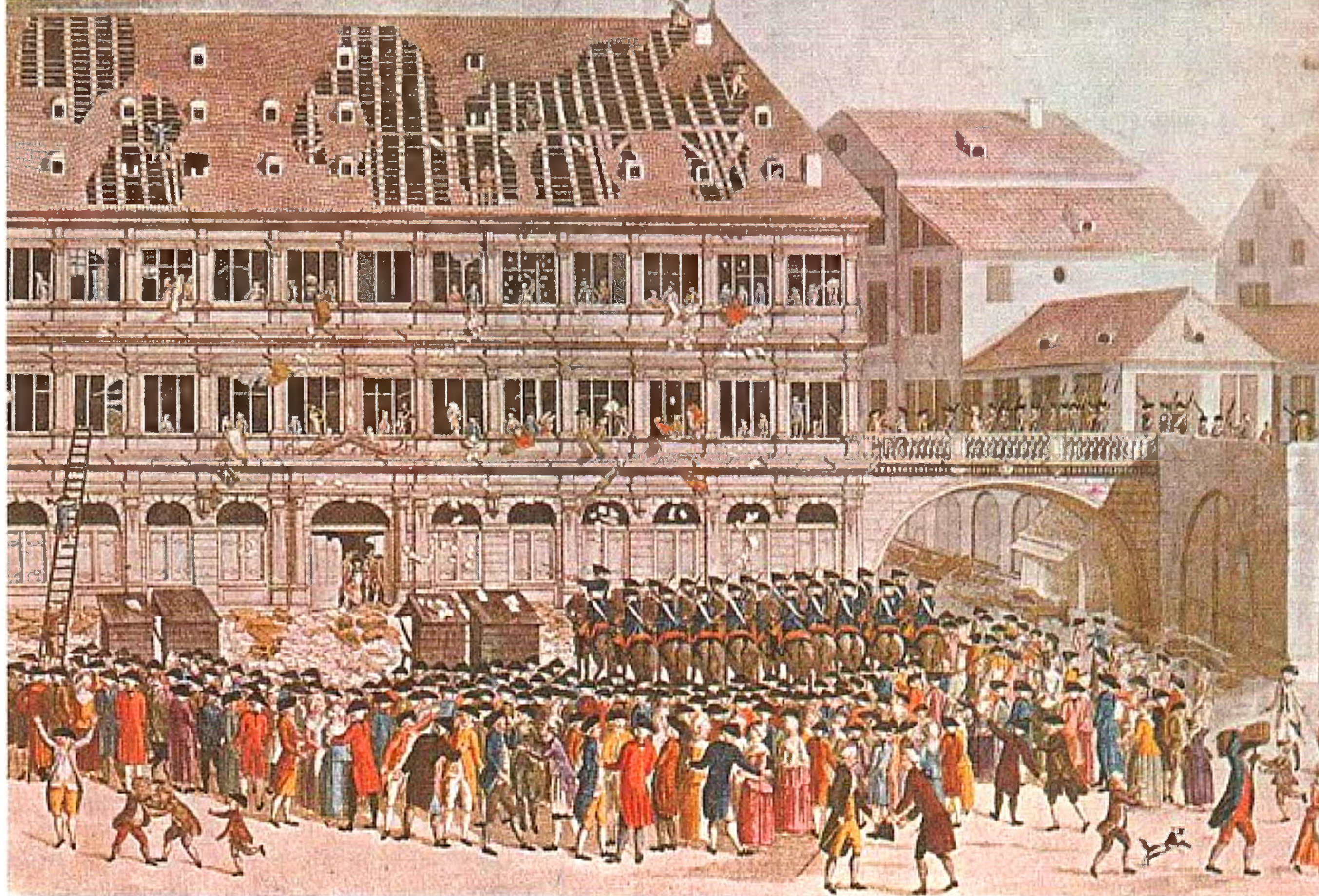
L'Assemblée s'épouvanta de cette anarchie. Elle redouta une Jacquerie des pauvres contre les riches, nobles et bourgeois. Pour la prévenir, à l'appel de quelques députés nobles, d'esprit libéral, elle fit des concessions. Dans la nuit du

La nuit du 4 Août 1789.

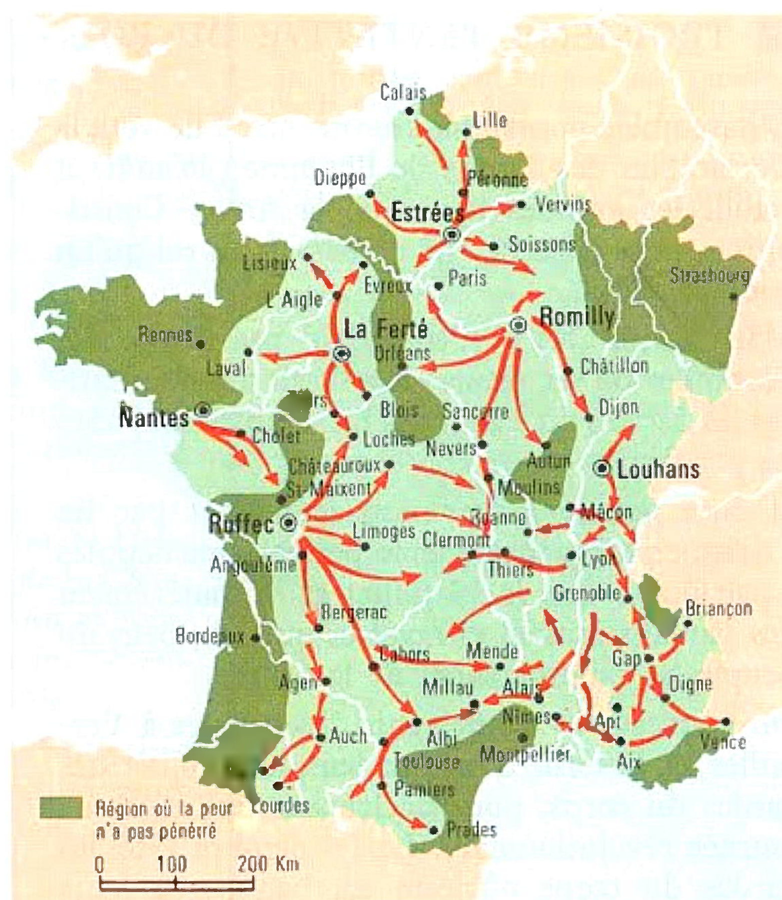
Le marquis de Ferrières, député de la Noblesse de la sénéchaussée de Saumur, explique à l'un de ses correspondants les raisons du vote de la Noblesse.

« Les circonstances malheureuses où se trouve la Noblesse, l'insurrection générale élevée de toutes parts contre elle, les provinces de Franche-Comté, de Dauphiné, de Bourgogne, d'Alsace, de Normandie, de Limousin, agitées des plus violentes convulsions et en partie ravagées; plus de cent cinquante châteaux incendiés; les titres seigneuriaux recherchés avec une espèce de fureur, l'impossibilité de s'opposer au torrent de la Révolution, les malheurs qu'entraînerait une résistance même inutile, ... tout nous prescrivait la conduite que nous devions tenir; il n'y eut qu'un mouvement général. Le Clergé, la Noblesse se levèrent et adoptèrent toutes les motions proposées... Il eût été inutile, dangereux, même pour vous, de s'opposer au vœu général de la Nation. C'eût été vous désigner, vous et vos possessions, pour victimes de la fureur de la multitude, c'eût été vous exposer à voir incendier vos maisons... Je conjure donc Messieurs de la Noblesse de ne témoigner aucun regret de l'abandon généreux qu'ils viennent de faire; de ne point blâmer publiquement l'arrêté de l'Assemblée nationale et de mettre dans leurs discours une prudence, une circonspection d'où dépend leur tranquillité et peut-être le salut général du royaume. »

Le sacrifice demandé aux nobles était plus théorique que réel; les paysans devaient en effet racheter les droits féodaux qui continueraient à être perçus jusqu'au rachat. C'est pourquoi le marquis écrivait quelques jours plus tard à sa sœur, Madame de Medel : « Tu dois avoir vu l'arrêté officiel du 4 août. Il n'est pas tout à fait aussi effrayant qu'on l'avait publié. »
(Marquis de Ferrières, Correspondance inédite, publiée par H. Carré, A. Colin).



Le saccage de l'Hôtel de Ville de Strasbourg, le 22 juillet 1789. B. N. Est. L'ancienne municipalité de Strasbourg, dont les membres s'intitulaient préteurs et consuls, mit de la mauvaise volonté à céder la place à une nouvelle et elle refusa de supprimer l'octroi. Le peuple exaspéré saccagea alors l'Hôtel de Ville, le bureau des aides ainsi que la maison du consul chargé d'établir les taxes. La troupe assista sans intervenir à ces saccages. La Garde nationale créée aussitôt après ces événements procéda à près de deux cents arrestations. Deux émeutiers furent condamnés à mort mais l'un d'eux fut gracié car il appartenait à une famille de notables strasbourgeois.



Carte de la Grande Peur. D'après G. Lefebvre, « La Grande peur », Colin, édit. La carte montre d'abord que la Peur n'a pas touché toute la France (des recherches postérieures à cette carte ont montré que la Lorraine orientale et le Nord de l'Alsace ont également connu la Grande Peur). On a pu découvrir les six points de départ, très éparpillés, de la Peur et étudier le cheminement de chacune de ces paniques. De Louhans, la Peur s'étend au Jura et à la vallée du Rhône, d'où elle rayonne d'une part, en remontant les affluents de la rive droite du fleuve, jusqu'à Thiers. Mende, Millau, d'autre part en remontant les affluents de la rive gauche, jusqu'à l'intérieur des Alpes. — De Ruffec, la Peur gagne le Massif Central, de Chateauroux à Millau, et le bassin de la Garonne. — De Romilly, la Peur atteint aussi bien Dijon, que Paris, Orléans et la vallée de l'Allier jusqu'en Auvergne. La Peur débute à Nantes le 20 juillet, à Romilly le 24, à Ruffec le 28 et elle n'atteint Loudun que le surlendemain de la nuit du 4 août.

4 août, elle décida de supprimer plusieurs droits féodaux, et de déclarer les autres rachetables. Puis, au milieu d'un grand enthousiasme, elle abolit tous les privilèges quels qu'ils fussent, ainsi que la vénalité des charges, et elle proclama l'admissibilité de tous à tous les emplois. En quelques heures les députés avaient accompli une immense révolution sociale : ils avaient fondé l'égalité.

II LES JOURNÉES D'OCTOBRE

1 TROISIÈME TENTATIVE DU ROI

L'Assemblée poursuivit ses travaux. Elle vota la Déclaration des Droits de l'homme (26 août) et établit les grandes lignes de la future Constitution, dans laquelle elle ne laissait au roi qu'un pouvoir réduit.

Mais Louis XVI n'entendait pas se laisser dépouiller de ses droits; il refusait aussi de ratifier les décrets du 4 août qui lui semblaient spolier les privilégiés.

Il était poussé à agir non seulement par les « Aristocrates », mais même par certains députés « patriotes » que le 14 juillet et le soulèvement des paysans avaient effrayés et qui, par peur du peuple, se rapprochaient de la Cour.

De nouveau, le roi fit venir des troupes à Versailles, et il suffit d'un incident, le banquet des gardes du corps, pour déclencher une nouvelle journée révolutionnaire. Le 1er octobre 1789 les gardes du corps offrirent un banquet à leurs camarades du régiment de Flandre qui venaient d'arriver. La famille royale y parut. On raconta à Paris que les convives avaient refusé de boire à la santé de la Nation et que, sous les yeux du roi et de la reine, ils avaient foulé aux pieds la cocarde tricolore. L'indignation fut grande.

Un spectacle extraordinaire

Aux Tuileries, le roi et la reine étaient étroitement surveillés comme le montre le texte suivant d'Arthur Young : « 4 janvier 1790 – Au jardin des Tuileries, j'ai assisté au spectacle le plus extraordinaire que des Français ou des Anglais aient jamais vu à Paris :
Le roi se promenant avec six grenadiers de la milice bourgeoise, un officier ou deux de sa maison et un page. Les portes des jardins étaient tenues fermées par respect pour lui afin d'exclure toute personne autre que les députés et ceux qui avaient des cartes d'entrée.
Quand le roi rentra au Palais, les jardins furent de nouveau ouverts à tous sans distinction bien que la reine s'y promenât encore avec une dame de sa cour. Elle était suivie de si près par les gardes bourgeoises qu'elle ne pouvait parler qu'à voix basse, sans quoi elle eût été entendue par les gardes. Une foule de gens la suivaient qui parlaient très haut et qui ne lui donnaient d'autre témoignage de respect apparent qu'en soulevant leur chapeau quand elle passait, ce qui était plus que je ne m'y attendais. »
(A. Young, Voyages en France, ouv. cité.)

2 LES JOURNÉES D'OCTOBRE 1789

Le 5 octobre, plusieurs milliers de femmes de Paris en armes partirent pour Versailles : elles allaient demander du pain. Des milliers d'hommes les suivirent : ils exigeaient en plus que Louis XVI ratifiât immédiatement les décrets du 4 août. Le roi accepta. Tout semblait fini.

Mais le lendemain, 6 octobre, des émeutiers forcèrent les grilles du château, massacrèrent des gardes du corps, pénétrèrent jusqu'aux appartements de Marie-Antoinette. Pour apaiser le peuple, le roi et la reine acceptèrent de quitter Versailles pour Paris le jour même. La famille royale s'installa au château des Tuileries. L'Assemblée rejoignit le roi quelques jours plus tard. Louis XVI était maintenant comme le prisonnier du peuple de Paris.



La marche des femmes sur Versailles le 5 octobre 1789. Eau-forte anonyme. B. N. Au début de septembre 1789, certains journaux et certains orateurs du Palais-Royal invitèrent les Parisiens à aller chercher la famille royale à Versailles et à la ramener dans la capitale. Ils pensaient ainsi déjouer toute nouvelle tentative de contre-révolution et contraindre le Roi à ratifier les décrets du 4 août. Le 5 octobre la disette de vivres et en particulier de pain poussa 500 à 600 femmes des halles à marcher sur Versailles pour protester contre l'insuffisance du ravitaillement; elles s'emparèrent dans les magasins de l'Hôtel de Ville de fusils, d'armes blanches et de quatre canons. On voit, à gauche, une élégante entraînée bien malgré elle.

RÉSUMÉ

- **Les États généraux se réunissent à Versailles le 5 mai 1789. Par une décision révolutionnaire le Tiers se proclame Assemblée nationale (17 juin 1789).**
- **Par le serment du Jeu de Paume (20 juin) le Tiers s'engage à ne pas céder aux menaces de la Cour. Quatre jours après la séance royale du 23 juin, le roi capitule. Les trois ordres réunis formèrent l'Assemblée constituante (27 juin 1789).**
- **Louis XVI préparant un coup de force militaire, le peuple de Paris s'insurge et, le 14 juillet, pour sauver l'Assemblée et la Révolution, prend la Bastille.**
- **Dans la nuit du 4 août, l'Assemblée vote l'abolition des privilèges et du régime féodal.**
- **Une fois encore, Louis XVI essaie de ressaisir le pouvoir. Mais le peuple parisien se soulève de nouveau, marche sur Versailles et contraint le roi à résider à Paris (5 et 6 octobre 1789).**

16 La réorganisation de la France

Sur la base des principes énoncés dans la Déclaration des Droits de l'Homme, l'Assemblée constituante édifia une France nouvelle.

- *Les principes de 1789 et leur application.*
- *La monarchie constitutionnelle.*
- *L'organisation financière.*
- *L'organisation religieuse.*
- *L'unité française.*

I LES PRINCIPES DE 1789

1 LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

Au moment de commencer l'œuvre de réorganisation de la France, l'Assemblée constituante voulut proclamer officiellement les principes dont elle allait s'inspirer. A l'exemple des Américains qui avaient publié des « Déclarations des Droits », elle vota, le 26 août 1789, la « Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen ».

Le titre même était tout un programme et un programme révolutionnaire. Sous l'Ancien Régime, on l'a vu, les Français n'avaient à l'égard de l'État que des devoirs; or le premier acte constitutionnel de l'Assemblée constituante est de proclamer leurs droits. Jusque-là, l'État était tout, désormais l'individu passe au premier plan : de sujet, il devient un citoyen libre, et l'État a pour principale mission de protéger les droits de l'individu. Ainsi s'affirme l'individualisme de la Révolution. Par « droits de l'homme », la Déclaration entend ceux qui appartiennent à tous les hommes, quels qu'ils soient, à quelque nationalité, à quelque race, à quelque religion qu'ils appartiennent. Les plus importants sont les

ICI
ON S'HONORE
DU TITRE
DE CITOYEN

La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen...

« L'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen :
1) Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.
3) Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.
6) La loi est l'expression de la volonté générale; tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants, à sa formation; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics selon leur capacité et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.
7) Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent, ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.
8) La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.
9) Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable,

libertés que les Philosophes du XVIII[e] siècle avaient revendiquées pour tous. D'autre part, puisque tous les hommes peuvent revendiquer ces droits, ils sont égaux en droits. C'est en cela que consiste l'égalité. Maintenir la liberté des citoyens et leur égalité en droits, c'est la tâche essentielle de l'État.

Les principes affirmés par la Déclaration des Droits de l'homme sont aussi appelés : Principes de 1789.

2 ÉGALITÉ ET LIBERTÉ

En application de ces principes, tous les Français devinrent égaux devant la loi et devant l'impôt. Les titres de noblesse et même les décorations furent abolis, ainsi que le droit d'aînesse qui, dans les familles nobles, avantageait le fils aîné. Toutes les charges furent désormais ouvertes à tous, à condition qu'on fût capable et digne de les exercer; les protestants et les juifs jouirent des mêmes droits que les catholiques. Cependant, on le verra, le droit de voter fut refusé aux pauvres.

Désormais égaux, les Français devaient aussi être libres. La Constitution de 1791 leur accorda la liberté personnelle, au nom de laquelle nul ne peut être arrêté qu'en vertu de la loi existante; — la liberté de parler et d'écrire; — la liberté de culte; — la liberté de tenir des réunions politiques; — enfin la liberté du travail : désormais, chacun put travailler comme il l'entendait, les réglementations furent abolies, les corporations supprimées, le propriétaire fut maître absolu sur son champ qu'il put cultiver à sa guise et clôturer[1].

En revanche, la Constituante interdit aux ouvriers de faire grève ou de former des syndicats; elle

1. Le droit de clôture mécontenta vivement les paysans pauvres qu'elle privait de leur droit traditionnel de vaine pâture (voir ci-dessus chapitres 2, 5, 14).

LETTRES PATENTES DU ROI, sur un Décret de l'Assemblée Nationale, qui abolit la Noblesse héréditaire, & porte que les titres de Prince, de Duc, de Comte, Marquis & autres titres semblables, ne seront pris par qui que ce soit, ni donnés à personne.

Données à Paris, le 23 Juin 1790.

LOUIS, par la grâce de Dieu, & par la Loi constitutionnelle de l'État, ROI DES FRANÇOIS : A tous ceux qui ces présentes Lettres verront ; SALUT. L'Assemblée Nationale a décrété, le 19 de ce mois, & Nous voulons & ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

LA Noblesse héréditaire est pour toujours abolie; en conséquence, les titres de Prince, de Duc, de Comte, Marquis, Vicomte, Vidame, Baron, Chevalier, Messire, Ecuyer, Noble, & tous autres titres semblables, ne seront ni pris par qui que ce soit, ni donnés à personne.

II.

AUCUN Citoyen ne pourra prendre que le vrai nom de sa famille; personne ne pourra porter, ni faire porter des livrées, ni avoir d'armoiries; l'encens ne sera brûlé dans les Temples que pour honorer la Divinité, & ne sera offert à qui que ce soit.

III.

LES titres de Monseigneur & de Messeigneurs ne seront donnés ni à aucun Corps, ni à aucun individu, ainsi que les titres d'Excellence, d'Altesse, d'Éminence, de Grandeur, &c. sans que, sous prétexte des Présentes, aucun Citoyen puisse se permettre d'attenter aux monumens placés dans les Temples, aux Chartes, titres & autres renseignemens intéressant les familles ou les propriétés, ni aux décorations d'aucuns lieux publics ou particuliers, & sans que l'exécution des dispositions relatives aux livrées & aux armes placées sur les voitures, puisse être suivie ni exigée par qui que ce soit avant le 14 Juillet, pour les Citoyens vivant à Paris, & avant trois mois pour ceux qui habitent la Province.

Lettres. patentes de Louis XVI supprimant la Noblesse. Arch. Nat.

s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

10) Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

11) La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

12) La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

13) Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

14) Les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs

maintint également l'esclavage aux colonies pour ne pas mécontenter les planteurs blancs aux Antilles et les raffineurs de sucre en France.

II LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

1 LA NOUVELLE ORGANISATION POLITIQUE

Personne en 1789 ne songeait à abolir la royauté, mais tout le monde était d'accord pour remplacer la Monarchie absolue par une Monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire une monarchie où les droits et les devoirs du roi et des citoyens seraient exactement fixés par une Constitution.

La monarchie fut fondée sur deux principes nouveaux : celui de la souveraineté de la Nation et celui de la séparation des pouvoirs.

Louis XVI resta roi, mais il porta désormais le titre de Roi des Français au lieu de celui de « Roi de France et de Navarre ». Il dut s'engager par serment à respecter la Constitution et les lois; il reçut, sous le nom de liste civile, un traitement fixe. Le roi était chargé d'exercer le pouvoir exécutif : il nommait les ministres à son gré, sans pouvoir cependant les choisir parmi les députés; en revanche, aucun de ses ordres n'était valable s'il n'était contresigné par un ministre. Quoique la Déclaration des Droits eût affirmé la nécessité de la séparation des pouvoirs, la Constitution de 1791 donna au roi le droit de refuser sa sanction aux lois votées par l'Assemblée. Mais le roi ne pouvait la refuser que pendant deux législatures. Ce refus de durée limitée s'appelait le veto[1] suspensif.

Le pouvoir législatif fut remis à une Assemblée législative élue pour deux ans, chargée de voter le budget et de faire les lois. En vertu du principe de l'égalité des droits, il semble que tous les

1. Le mot latin *veto* signifie : je refuse.

représentants la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.
15) La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.
16) Toute société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.
17) La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique légalement constatée l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

Contre le suffrage censitaire.

A l'Assemblée même, le régime censitaire souleva quelques protestations. Robespierre affirma : « Tous les citoyens, quels qu'ils soient, ont droit de prétendre à tous les degrés de représentation. Rien n'est plus conforme à votre Déclaration des Droits, devant laquelle tout privilège, toute distinction, toute exception doivent disparaître... Chaque citoyen a le droit de concourir à la loi et dès lors celui d'être électeur ou éligible, sans distinction de fortune ». En 1790, dans son journal « L'Ami du peuple », Marat écrivait : « Qu'aurons-nous gagné à détruire l'aristocratie des nobles, si elle est remplacée par l'aristocratie des riches? » Un an plus tard, en juin 1791, une affiche signée par les présidents de 13 sociétés populaires de Paris déclarait : « Pères de la Patrie, ceux qui obéissent à des lois qu'ils n'ont pas faites ou sanctionnées sont des esclaves. Vous avez déclaré que la loi ne pouvait être que l'expression de la volonté générale, et la majorité

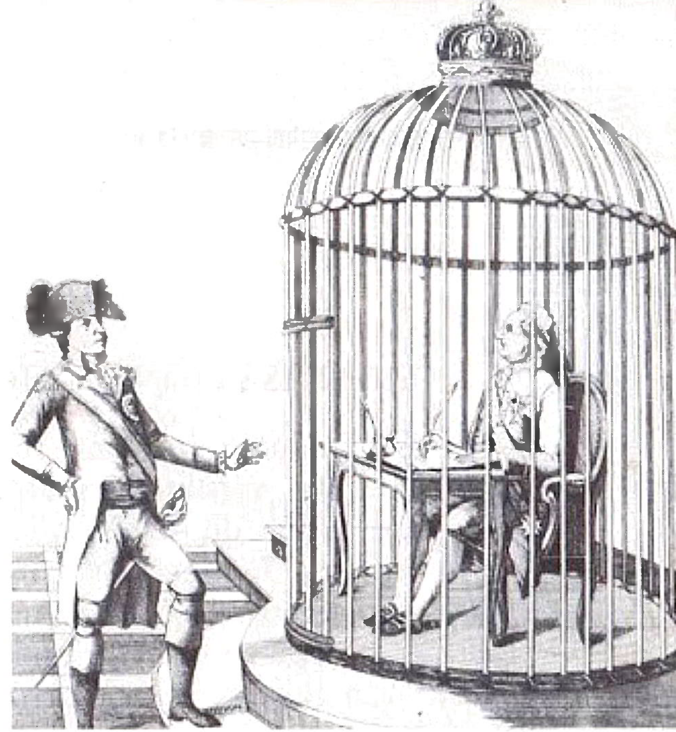
citoyens auraient dû voter. Mais presque tous les bourgeois jugeaient le suffrage universel inapplicable parce que le peuple était encore trop ignorant. Aussi les Constituants affirmèrent-ils que voter n'était pas un droit, mais une fonction que pouvaient seuls remplir ceux qui avaient des loisirs et une certaine instruction, c'est-à-dire ceux qui possédaient une certaine fortune. Ils distinguèrent donc deux catégories de citoyens : les citoyens actifs, qui, payant un certain cens, c'est-à-dire un certain chiffre d'impôt, avaient le droit de vote, et les citoyens passifs, qui, trop pauvres, ne l'avaient pas. La nomination des députés devait se faire au suffrage à deux degrés : les citoyens actifs nommaient des électeurs et ceux-ci élisaient les députés[1]. Le pouvoir judiciaire fut confié à des juges élus.

2 LE NOUVEAU RÉGIME ADMINISTRATIF

La Constituante ne laissa rien subsister de l'ancienne organisation administrative. Celle qu'elle créa se caractérise par deux traits : uniformité et décentralisation.

La France fut divisée en 83 départements, subdivisés en districts (nos arrondissements), cantons et communes. Dans ces cadres nouveaux, tous les administrateurs furent élus et il n'y eut aucun fonctionnaire qui, tel le préfet d'aujourd'hui ou l'intendant d'autrefois, y représentât le gouvernement central. Les administrations locales furent donc presque indépendantes : la décentralisation, poussée à ce point, risquait, en période de crise, d'entraîner l'anarchie.

1. Un semblable régime, fondé sur le paiement d'un cens minimum fixé par la loi, s'appelle un régime censitaire. Le cens d'un citoyen actif équivalait à la valeur de trois journées de travail, soit 3 livres; celui d'un électeur à la valeur de 10 journées de travail soit 10 livres. Pour être député, il fallait être propriétaire et payer un cens d'une valeur égale à celle d'un marc d'argent, soit 54 livres.



Que faites-vous? — Je sanctionne. B. N. Est. Critique amusante du rôle auquel la constitution de 1791 avait réduit le roi au point de vue législatif. A Léopold II, frère de Marie-Antoinette, qui lui demande avec un geste d'étonnement : « Que fais-tu là, beau-frère? » Louis XVI, la plume d'oie en main, placide dans sa cage, répond : « Je sanctionne. »

est composée de citoyens étrangement appelés inactifs... Si vous ne faites pas disparaître à jamais ces différents degrés d'éligibilité qui violent si manifestement votre Déclaration des Droits de l'homme, la Patrie est en danger. Au 14 juillet 1789, la ville de Paris contenait 300 000 hommes armés; la liste active, publiée par la municipalité, offre à peine 80 000 citoyens. Comparez et jugez. » — Dans son journal « Les Révolutions de France et de Brabant », Camille Desmoulins écrivait au début de novembre 1789 : « Pour faire sentir toute l'absurdité du décret (sur le marc d'argent), il suffit de dire que Jean-Jacques Rousseau, Corneille, Mably n'auraient pas été éligibles... Mais que voulez-vous dire avec ce mot de citoyen actif tant répété? Les citoyens actifs sont ceux qui ont pris la Bastille, et sont ceux qui défrichent les champs, tandis que les fainéants du Clergé et de la cour, malgré l'immensité de leurs domaines, ne sont que des plantes végétales pareilles à cet arbre de votre Évangile qui ne porte point de fruits et qu'il faut jeter au feu. »

3 L'ORGANISATION JUDICIAIRE

L'organisation judiciaire aussi fut entièrement transformée. La vénalité des offices avait été abolie dans la nuit du 4 août et les juges furent désormais élus. Les anciens tribunaux furent supprimés, la torture et les supplices barbares abolis[1]. L'inculpé reçut désormais des garanties que l'Ancien Régime lui avait refusées : il eut toujours communication de son dossier et la confrontation des témoins se fit en public. Dans chaque canton, un juge de paix joua le rôle de conciliateur. Pour les procès criminels, la Constituante emprunta à l'Angleterre la procédure du jury : des citoyens tirés au sort, devaient décider si l'inculpé était ou non coupable. Tous les jugements pouvaient être cassés (mais uniquement pour vice de forme) par un Tribunal de Cassation. Enfin l'Assemblée ordonna la rédaction d'un Code de lois, commun à tout le royaume.

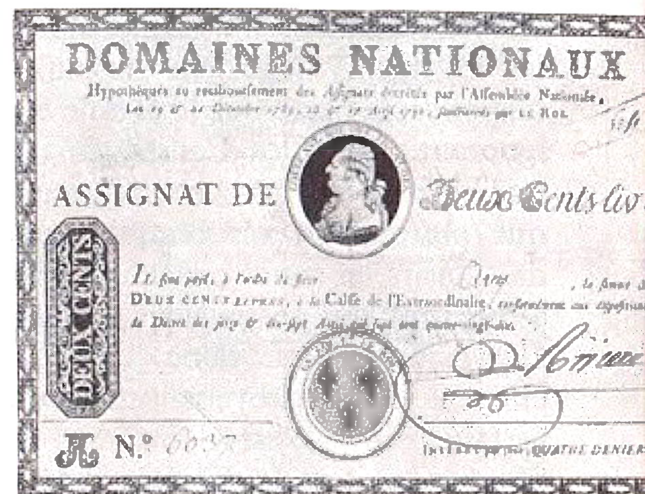
III L'ORGANISATION FINANCIÈRE

1 BIENS NATIONAUX ET ASSIGNATS

La Constituante s'était trouvée, dès le début, devant une situation financière presque désespérée. Les expédients tentés par Necker (emprunts nouveaux, dons volontaires) avaient échoué. Pour éviter la banqueroute, certains députés, particulièrement Mirabeau et l'évêque Talleyrand, conseillèrent de mettre en vente au profit de l'État les biens du Clergé, à la condition pour l'État de pourvoir désormais aux frais du culte, à l'entretien des ecclésiastiques et au soulagement des pauvres.

L'Assemblée se rallia à cette proposition et vota, le 2 novembre 1789, que tous les biens ecclé-

1. Sur les conseils du député Guillotin, l'Assemblée constituante adopta, pour l'application de la peine de mort, le dispositif appelé guillotine, qui tue instantanément.



A

A. **Un assignat de 1790.** B. N. Est. L'assignat était un Bon du trésor remboursable en terres au lieu de l'être en argent. Jusqu'à la fin de 1790, les assignats rapportèrent un intérêt : d'abord de 5 %, puis, comme celui-ci, de 3 %. Le denier était la 240ᵉ partie d'une livre. Lorsque les assignats cessèrent de porter intérêt, ils devinrent une sorte de billet de banque qui circulait parallèlement à la monnaie métallique. Dès juillet 1790, l'assignat de 100 livres n'en valait que 95 en numéraire. En août 1791, il était tombé à 80. On notera les formules : « Louis XVI Roi des Français » et « la Loi et le Roi ».

B. **La barrière des Champs-Élysées.** A leur entrée dans Paris, les marchandises étaient soumises au paiement d'un impôt, l'octroi. La perception en était affermée à la Compagnie des Fermiers généraux. Pour éviter les fraudes, Calonne fit élever un vaste mur d'enceinte de 33 kilomètres de long, dit « mur des Fermiers généraux », correspondant à la limite actuelle des boulevards extérieurs. L'entrée dans Paris se faisait par des portes ou barrières. L'octroi était très impopulaire. « Le mur murant Paris rend Paris murmurant », disait-on. Au 14 juillet 1789, de nombreuses barrières furent incendiées et des brèches faites dans le mur. L'Assemblée constituante supprima les droits d'octroi. La barrière des Champs-Élysées se trouvait près de l'emplacement de l'Arc de triomphe de l'Étoile. Les avenues Kléber, Wagram, et le boulevard de Courcelles correspondent au tracé du mur dans ce secteur. Tandis que des citoyens arrachent les grilles et démolissent le mur, des voitures et des bestiaux pénètrent librement dans Paris.

B

C

C. **Enterrement de Seigneur Clergé.** B. N. Est. On lit au bas de l'estampe un faire-part de deuil, dont voici quelques passages : « Enterrement de très haut, très puissant et magnifique Seigneur Clergé, décédé en la salle de l'Assemblée nationale, le jour des Morts (2 novembre) 1789. Son corps sera porté au trésor royal, en Caisse nationale, par MM. de Mirabeau, Chapelier, Thouret et Alexandre de Lameth (ces quatre députés avaient vivement conseillé la vente des biens du Clergé)... MM. l'abbé Sieyès et Maury suivront le deuil en grands pleurs (ils avaient voté contre la vente). Le deuil se rendra chez M. Necker, où les créanciers de l'État sont priés de se trouver. »

siastiques étaient « à la disposition de la Nation ». Pour se procurer immédiatement l'argent dont elle avait besoin, elle mit en vente des assignats, c'est-à-dire des bons du Trésor qui devaient être remboursables en biens nationaux — c'est le nom qu'on donna aux biens d'église, auxquels on adjoignit bientôt les domaines de la Couronne, et plus tard les terres des émigrés. Les assignats constituèrent bientôt une véritable monnaie de papier, à côté de la monnaie métallique.

L'émission des assignats est un des faits essentiels de l'histoire de la Révolution. Les conséquences financières n'en furent pas heureuses. Les assignats ne permirent pas, comme l'avait espéré la Constituante, d'éteindre la Dette publique. On en émit trop; ils amenèrent un renchérissement de la vie et ne tardèrent pas à perdre de leur valeur.

Quant aux conséquences sociales et politiques, elles furent capitales. Des terres, jusque-là propriété de l'Église, du roi ou d'une minorité de nobles, passèrent à des milliers de propriétaires nouveaux, surtout des bourgeois et des paysans aisés. Tous les acquéreurs devinrent naturellement des partisans de la Révolution, bien décidés à empêcher le retour de l'Ancien Régime qui leur eût repris ce qu'ils avaient acheté.

2 LES IMPÔTS

La Constituante supprima les impôts et toute l'organisation financière de l'Ancien Régime. Désormais les impôts[1] furent payés par tous les citoyens en proportion de leurs ressources.

On créa trois impôts directs : la contribution foncière, levée sur les terres et les maisons; la contribution personnelle et mobilière, calculée sur la fortune des citoyens, d'après le montant de

1. Au mot impôt, la Constituante substitua celui de contribution, pour montrer que les citoyens contribuent librement par le vote de leurs députés aux charges de l'État.

La vente des biens nationaux.

La nationalisation des biens du Clergé fut considérée par l'immense majorité des Français comme une opération légitime.
Toutes les classes sociales participèrent aux ventes.
Dans l'Ouest de la France, les nobles donnèrent même le signal des achats et en Vendée, les futurs chefs de l'« Armée catholique et royale » arrondirent leurs terres avec des biens d'Église. De nombreux ecclésiastiques figurent également parmi les acquéreurs. En mai 1790, une aristocrate, Madame de Nermont, donne ce conseil à un ami :
« Si vous êtes assez heureux pour qu'on vous rembourse en assignats, je vous dirai franchement que vous n'avez pas d'autre parti à prendre que d'en acheter des biens du Clergé. Vous êtes mari et père, vous devez conserver du pain à vos enfants; et quant à la sûreté, le Clergé ne reviendra jamais; il est absolument perdu... ils (les députés) font de notre roi un roi de carte... il faut espérer dans une seconde législature, mais qui ne fera rien revenir sur les terres ni sur le Clergé. »
En septembre 1790, M. de Fougeret, seigneur de Château-Renard (Loiret), écrit à son intendant : « Pour mon gendre qui aura toute sa fortune en ce nouveau papier, il faudra bien qu'il achète des biens du Clergé où il pourra. Voilà pourquoi je vous ai recommandé de prendre des informations sur la valeur des biens en domaines, appartenant à des réguliers car j'aurai moins de confiance dans la sûreté des achats de biens du Clergé séculier... (Les) réguliers... ont dans les paroisses voisines de Château-Renard, dans l'arrondissement (dans un rayon) de deux ou trois lieues, des biens-fonds en domaines.
A un prix raisonnable, mon gendre pourrait bien en prendre de fortes parties surtout des corps de fermes, prés, bois en grandes masses... »

(P. de Vaissière, Lettres d'aristocrates, Librairie académique Perrin et Cie, Paris, 1907).
Les biens nationaux étaient vendus

leur loyer; la patente, qui pesait sur les industriels et les commerçants. Parmi les impôts indirects l'Assemblée abolit la gabelle, les aides et les traites, mais elle conserva les douanes aux frontières du royaume ainsi que les droits d'enregistrement et de timbre.

IV L'ORGANISATION RELIGIEUSE

1 LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

La Constituante bouleversa l'organisation de l'Église de France. Déjà le Clergé avait cessé d'être un ordre et il avait perdu ses biens. L'Église catholique n'était plus Église d'État et la tolérance religieuse était proclamée, de même que l'admission de tous à toutes les fonctions, sans égard aux croyances religieuses. Puis la Constituante, partageant l'hostilité presque générale de l'opinion publique à l'égard du Clergé régulier, interdit pour l'avenir les vœux perpétuels : les ordres religieux étaient donc condamnés à disparaître faute de recrutement. Enfin la Constitution civile du Clergé, votée le 12 juillet 1790, régla l'organisation du Clergé séculier.

Le nombre des évêchés fut ramené à 83 — un par département. Les ecclésiastiques, véritables fonctionnaires de religion, furent élus, comme les autres fonctionnaires, par les « électeurs » et ils reçurent un traitement de l'État; quant à l'institution canonique, le nouvel évêque la demandait à son archevêque et non plus au pape. L'Assemblée voulait en effet que l'Église de France, pour son organisation, ne dépendît en rien du pape ni de prélats étrangers[1].

1. Avant 1789, les évêques de Metz, Toul, Verdun, Nancy dépendaient de l'archevêque allemand de Trèves. Voir au Lexique l'expression Institution canonique.

aux municipalités qui les revendaient aux particuliers selon le système des enchères et sans démembrer les lots : on comprend dans ces conditions que les petits paysans et les journaliers n'aient presque pas profité de la vente des biens du Clergé.

Les conflits religieux.

L'abbé Bernier, curé de Saint-Laud, une des plus importantes paroisses d'Angers, a été destitué comme réfractaire et on a élu à sa place un prêtre constitutionnel, l'abbé Besnard (mars 1791). L'installation du curé Besnard est quelque peu troublée par la malice de son prédécesseur : « Mon installation eut lieu avec une certaine solennité. M. Choudieu (1), à la tête d'un nombreux détachement de la Garde nationale, vint me prendre à la maison où j'étais logé et m'accompagna à l'église Saint-Laud. A l'arrivée, on voulut suivant l'usage mettre les cloches en branle, mais les cordes en avaient été enlevées ou du moins le paraissaient et on ne trouvait pas les clefs de la porte du clocher. Le commandant envoya quatre fusiliers chercher le sacristain qui les apporta, et qui, étant monté avec eux au clocher, en laissa tomber les cordes qui avaient été simplement relevées. Autre ennui : Lorsque je voulus me revêtir des habits sacerdotaux qui m'attendaient tout disposés sur le buffet de la sacristie, ils se trouvèrent étroitement cousus vers le milieu en sorte qu'on ne pouvait les passer. Là-dessus grand tumulte dans l'église. Le commandant indigné et furieux parlait d'envoyer pendre (l'ancien) curé lorsqu'une dame ayant examiné la chose prit ses ciseaux et parvint à couper les fils qui avaient formé la sorte d'enclouure qu'il avait cru devoir établir sur ces ornements. »
(F. Y. Besnard, Souvenirs d'un nonagénaire).

(1) Choudieu (1761-1838), Lieutenant-Colonel commandant de la Garde nationale d'Angers. Voir lecture page 117.

2 JUREURS ET RÉFRACTAIRES

Toutes ces mesures avaient été prises sans que le pape Pie VI eût été consulté. Aussi, quand la Constituante voulut imposer aux prélats et aux curés le serment d'observer la Constitution civile du Clergé, tous les évêques, sauf sept, et la moitié des curés, s'y refusèrent (janvier 1791). Il y eut ainsi en France deux clergés : l'un, qui refusait le serment, fut appelé insermenté ou réfractaire; l'autre, qui s'y soumettait et était seul légal, fut appelé jureur ou assermenté ou constitutionnel.

Bientôt le pape condamna non seulement la Constitution civile, mais encore la Déclaration des Droits de l'homme et toute l'œuvre de l'Assemblée. Ce fut la rupture entre la Révolution et l'Église catholique. Nombre de prêtres, jusque-là « patriotes » furent rejetés dans la Contre-Révolution. De leur côté, les Patriotes se prirent à suspecter les ecclésiastiques, à voir en eux les soutiens des aristocrates. De là des haines passionnées.

V L'UNITÉ FRANÇAISE

Après avoir assuré aux Français la liberté et l'égalité, la Constituante voulut, par une grande fête nationale, consacrer leur unité. Celle-ci avait déjà été proclamée dans la nuit du 4 août; puis à la fin de 1789, spontanément, de village à village, de ville à ville, de région à région, les habitants avaient fraternisé, dans un grand élan patriotique et révolutionnaire : ces réunions fraternelles s'appelaient des fédérations.

L'Assemblée décida d'organiser à Paris une Fédération nationale qui en fût comme le couronnement. Le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, 14 000 gardes nationaux, venus de tous les départements et assemblés au Champ-de-Mars devant une foule immense et enthousiaste, jurèrent d' « être à jamais fidèles

La première Fédération.

La première Fédération eut lieu le 29 novembre 1789 à Etoile, près de Valence. Les délégués des Gardes nationales de vingt localités du Vivarais et du Dauphiné, après avoir prêté un serment d'union et d'entraide pour la défense de la Révolution, se donnèrent l'organisation suivante : « Cet auguste serment prêté avec toute la solennité possible a été suivi de la réunion la plus fraternelle entre MM. les chefs des différents corps, ainsi que toute la Garde nationale sans distinction.
Et de suite, on a procédé en corps d'assemblée et par appel de voix à la nomination de neuf commissaires généraux pour former un Comité militaire dont trois du Vivarais et six du Dauphiné... On a procédé de même à la nomination de deux secrétaires et d'un trésorier...
Il a été statué qu'il existerait une correspondance régulière et suivie entre tous les Corps de la Confédération patriotique, par la voix de MM. les Commissaires qui pourront être changés à toutes les nouvelles assemblées qu'on tiendra tous les quinze jours si le temps le permet et au plus tard tous les mois.
Et pour témoigner aux braves et loyaux Vivarais la reconnaissance et la fraternité des Dauphinois ici présents, il a été unanimement proposé et résolu de tenir l'assemblée prochaine à la Voute, en Vivarais, le 26 du mois de décembre 1789, par députation des officiers supérieurs, d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un sous-lieutenant, d'un sergent, d'un caporal et de quinze soldats au moins de chacun des régiments confédérés... Il a été en outre arrêté que... copie du procès-verbal sera adressée à l'Assemblée nationale, aux députés du Vivarais et du Dauphiné; à M. le maire de Paris et à M. le marquis de la Fayette, avec prière d'en faire part à la municipalité et à la Garde nationale de cette ville. »

(B. N. Lb 39.2.605. Acte d'union des Gardes nationales de vingt villes... du Vivarais et du Dauphiné.)



La fête de la Fédération, 14 juillet 1790. Le moment le plus pathétique de la fête de la Fédération. La Fayette est monté à l'autel où Talleyrand vient de dire la messe, et, au nom de toutes les Gardes nationales du royaume, il prononce le serment suivant : « Je jure d'être à jamais fidèle à la nation, à la loi et au roi, de maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi... » En bas, les gardes nationaux en armes; dans les tribunes les spectateurs.

Une famille heureuse. B. N. Est. La Révolution, pensait-on, devait arracher la France au malheur où l'avaient plongée l'absolutisme des rois et l'égoïsme des privilégiés. Le bonheur familial dont l'auteur de cette estampe nous offre l'aspect est tout inspiré de Rousseau.

à la Nation, à la Loi et au Roi », et de « demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité ». Jusque-là, c'était la politique des rois, qui, par des mariages, des héritages, des achats, des conquêtes, avait au cours des siècles constitué le royaume. Désormais la France se trouvait constituée de nouveau, cette fois par la volonté librement exprimée de ses habitants.

La Révolution paraissait achevée. Il n'y avait plus qu'à appliquer le nouveau régime. Mais ses adversaires, les « Contre-révolutionnaires », allaient tout mettre en œuvre pour entraver sa marche.

RÉSUMÉ

- **En vertu de la Déclaration des Droits de l'homme (août 1789), la France nouvelle fut fondée sur la Liberté et l'Égalité.**
- **D'après la Constitution de 1791, le roi ne fut plus que le délégué de la Nation, chargé d'exercer le pouvoir exécutif; le pouvoir législatif fut confié à une Assemblée élue et le pouvoir judiciaire à des juges élus. Les citoyens les plus pauvres n'eurent pas le droit de vote.**
- **La France fut divisée en 83 départements. L'administration fut uniforme et décentralisée, l'organisation judiciaire réorganisée.**
- **Pour éviter la banqueroute et se procurer des ressources, l'Assemblée mit en vente les biens du Clergé et émit des assignats. Les anciens impôts directs furent remplacés par les deux contributions foncière et mobilière et par la patente.**
- **La Constitution civile du Clergé modifia gravement l'organisation de l'Église de France. Mais la moitié du Clergé refusa le serment exigé par l'Assemblée et le pape condamna toute l'œuvre de l'Assemblée.**
- **La cérémonie de la Fédération (14 juillet 1790) fut à la fois la fête de la Révolution et celle du patriotisme.**

La Fête de la Fédération.

La Fête de la Fédération nécessita d'importants travaux de terrassement sur le Champ-de-Mars; on y aménagea en effet un vaste amphithéâtre avec des tribunes pouvant contenir 200 000 personnes. Au début de juillet, l'ouvrage était à peine ébauché; alors, dans un grand élan patriotique le peuple de Paris prit l'affaire en main.

« Paris, 9 juillet 1790... On travaille sans relâche à préparer le Champ-de-Mars pour le grand jour. C'est une farce : hommes, enfants, femmes, gardes nationales, se rendent tous les jours, avec fifres et tambours, à l'École Militaire, et là chacun pioche, bêche à plaisir, brouette; c'est une preuve de patriotisme; des chevaliers de Saint-Louis, des dames en chapeaux, toute la folie française. »

(12 juillet 1790.) « J'allai hier au Champ-de-Mars. C'est une affluence, un concours d'hommes, de femmes, d'enfants, de prêtres, de moines, ... de dames, d'acteurs, d'actrices, tous avec des pioches, des pelles, des brouettes, bêchent et charroient. Il s'y rend plus de cent cinquante mille personnes; la pluie, le froid, le chaud, ne peuvent ralentir, ni calmer cette fièvre patriotique. Le tableau est charmant (1); on y rit, on y danse, on y chansonne les aristocrates; chacun travaille, boit, mange, et s'en revient à dix heures du soir au son du tambour et à la clarté des grandes torches. Tout sera fini le 14... (13 juillet) Les Bretons ont fait leur entrée en corps. Ils sont quinze cents, avec armes et bagages. (18 juillet) Le quatorze juillet est passé... ce qu'on doit louer c'est l'ordre qui a régné, soit au Champ-de-Mars, soit à Paris; aucun accident n'a troublé la joie du peuple. »

(Marquis de Ferrières, Correspondance, A. Colin éd.).

(1) En trois jours, le marquis de Ferrières a changé de sentiment. Ce n'est plus une « farce ».

17 La fin de l'Assemblée constituante L'Assemblée législative

Les conflits entre Patriotes et Contre-révolutionnaires, les scissions entre Patriotes, la guerre avec l'Europe : tout contribua à empêcher le fonctionnement du nouveau régime qui fut emporté par l'insurrection du 10 août 1792.

- *La fin de l'Assemblée constituante.*
- *L'Assemblée législative.*



I LA FIN DE LA CONSTITUANTE

1 LES DIFFICULTÉS INTÉRIEURES

Le fonctionnement du nouveau régime fut compromis par de terribles difficultés. L'assignat se dépréciait; les ouvriers se plaignaient de la cherté du pain. Les paysans s'indignaient d'avoir à racheter une partie des droits féodaux et de ne pouvoir acquérir de biens nationaux parce qu'on les vendait aux enchères (ce qui favorisait les riches). Enfin l'opposition des deux Clergés, réfractaire et jureur, commençait à déchaîner la guerre religieuse.

Dans le même temps, des idées avancées se répandaient dans les milieux populaires de Paris et augmentaient les divisions parmi les Patriotes. A la fin de 1790, le Club des Cordeliers rédigeait des pétitions en faveur du suffrage universel, des idées républicaines et même de la loi agraire, c'est-à-dire du partage des terres entre les riches et les pauvres. Nombre de bourgeois s'effrayèrent du progrès de ces idées démocratiques et, tel Barnave, se rejetèrent du côté des Aristocrates.

Barnave (1761-1793). Pastel par Boze, Musée Carnavalet. Jeune avocat protestant de Grenoble, très instruit, grand orateur, Barnave fut d'abord un ardent patriote. Le rôle important qu'il joua à l'assemblée de Vizille lui valut d'être élu député du Dauphiné aux États Généraux. Dès le début de 1791, Barnave n'était plus qu'un modéré, et, avec La Fayette, l'un des chefs du parti de conservation sociale qu'on appela après Varennes le parti feuillant. Sous la Législative, il se fait par lettres le conseiller secret de la reine qui ne l'écoute guère. Il fut guillotiné en 1793.

2 LES CONFLITS EXTÉRIEURS

Or, au moment où les Patriotes se scindaient en deux groupes rivaux, de graves conflits extérieurs menaçaient de dresser l'Europe contre la France révolutionnaire. S'appuyant sur les clauses du traité de Westphalie (1648), les princes allemands qui possédaient des terres en Alsace refusèrent d'accepter les décisions de la nuit du 4 Août.

Dans le même temps, la principauté d'Avignon et une partie du Comtat Venaissin s'étaient soulevées contre l'autorité de Pie VI et demandaient leur réunion à la France. La Constituante consulta les habitants eux-mêmes : la majorité s'étant prononcée pour le rattachement, celui-ci fut décidé (septembre 1791). C'était le premier plébiscite et la première conquête de la Révolution.

3 LA FUITE DU ROI

De son côté, Louis XVI faisait appel, depuis octobre 1789, aux rois d'Espagne et de Sardaigne et à son beau-frère l'empereur (d'abord Joseph II, puis Léopold II, 1790-1792). Il croyait naïvement que les députés céderaient à la menace d'une intervention armée de l'étranger. Depuis longtemps aussi il pensait à s'enfuir.

Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, la famille royale quitta furtivement les Tuileries. Le roi comptait rejoindre à Metz les troupes du marquis de Bouillé, en prendre le commandement et, appuyé s'il le fallait par quelques divisions autrichiennes, marcher sur Paris pour y imposer son autorité. Mais il fut reconnu en cours de route, arrêté à Varennes et suspendu provisoirement de ses fonctions par l'Assemblée.

Les conséquences de cette tentative manquée furent immenses. Les idées républicaines, jusque-là très peu répandues, apparurent au grand jour. Mais l'Assemblée redoutait la République, car elle avait peur de la voir appliquer les idées démocra-

Arrestation de Louis XVI à Varennes. Gravure de Prieur. B. N. Est. Louis XVI emmenait avec lui dans sa fuite sa sœur, Mme Élisabeth, la reine, leurs deux enfants – le dauphin (le futur Louis XVII) et sa sœur aînée Mme Royale (le troisième enfant, un fils, était mort en juin 1789) – leur gouvernante et deux femmes de chambre. Le passeport de la famille royale était établi au nom de la baronne de Korff (la reine) « allant à Francfort avec... un valet de chambre ». Le valet de chambre, c'était Louis XVI. Au relais de Sainte-Menehould, le roi fut reconnu par le maître de poste Drouet qui avait servi dans un régiment à Versailles. Drouet prévint la municipalité. Celle-ci lui ordonna de monter à cheval et d'arrêter les fugitifs. Drouet arriva dans le village de Varennes, fit élever une barricade au travers de la route et demanda aux voyageurs leur passeport. La famille royale fut contrainte de se rendre dans la boutique de l'épicier Sauce, procureur de la commune. Bientôt la foule, ameutée par le tocsin, envahit en armes la boutique et, à la lueur des torches, vint dévisager les voyageurs. Louis XVI commença par nier qu'il fût le roi; il finit pourtant par le reconnaître.

Une séance du club des Jacobins en 1791. Gravure anonyme. B. N. Le nom de Jacobins était donné par les Parisiens aux Dominicains parce que le premier couvent dominicain fondé à Paris au XIIIe siècle était situé rue Saint-Jacques. La société des Amis de la Constitution se fonda en novembre-décembre 1789 et s'installa dans l'ancien couvent des Dominicains de la rue Saint-Honoré. Elle tint d'abord ses séances au rez-de-chaussée, dans le réfectoire des moines, puis dans la bibliothèque, enfin dans la chapelle du couvent (mai 1791). La salle représentée ci-dessus est la bibliothèque. Deux tribunes se font face. La plus basse à gauche est le bureau du président, la plus élevée, à droite, la tribune des orateurs. Les membres des Jacobins, qui payaient une cotisation assez forte, étaient des hommes aisés, non seulement des bourgeois mais des nobles libéraux et des ecclésiastiques. Le club des Jacobins discutait les grandes questions qu'étudiait l'Assemblée. Il recevait aussi des pétitions, les examinait et souvent les renvoyait à l'Assemblée; enfin il essayait d'éclairer la masse de la nation par ce qu'on appelle aujourd'hui des tracts; par des lettres à ses filiales, il expliquait et justifiait les mesures que votait la Constituante. A partir d'octobre 1791, les séances des Jacobins devinrent publiques.

tiques des sans-culottes[1]. Elle craignait également, si elle déposait le roi, de jeter le pays dans la guerre, car l'empereur et le roi de Prusse par laient d'une intervention militaire contre la France. C'est pourquoi elle prit le parti d'innocenter Louis XVI et, contre toute évidence, elle déclara qu'il avait été enlevé malgré lui (15 juillet 1791). Cette décision inattendue provoqua un conflit sanglant. Le Club des Cordeliers rédigea une pétition qui exigeait la déposition et la mise en jugement de Louis XVI; puis il demanda aux Parisiens de venir la signer au Champ-de-Mars. La Constituante, décidée à enrayer l'agitation républicaine, proclama la loi martiale. La Garde nationale tira, et de nombreux manifestants furent tués (17 juillet 1791).

La fusillade du Champ-de-Mars acheva de scinder le parti patriote en deux fractions ennemies. Beaucoup de députés quittèrent le Club des Jacobins, pour en fonder un autre, de tendance plus modérée, le Club des Feuillants. Quant à l'Assemblée, elle rétablit Louis XVI dans ses pouvoirs, et elle se sépara (30 septembre 1791), laissant la place à une Assemblée législative.

II L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1791-1792)

1 LES PARTIS A L'ASSEMBLÉE

A la demande de Robespierre, député d'Arras, la Constituante avait décidé qu'aucun de ses membres ne pourrait faire partie de l'Assemblée législative. Les 745 députés qui se réunirent le 1er octobre 1791 étaient donc tous des « hommes nouveaux ».

Les plus modérés formèrent la Droite et prirent pour chefs d'anciens Constituants, membres du Club des Feuillants : Lafayette et Barnave. La

1. C'est-à-dire des hommes du peuple. Le terme se généralise sous la Législative.

L'état des esprits après la fuite du roi.

A la suite de la fuite du roi, les patriotes crurent, comme au mois de juillet 1789, que les troupes étrangères allaient envahir la France, guidées par les émigrés et soutenues par l'armée royale. De là, des « peurs » qui rappellent la Grande Peur.
Les administrateurs du district de Rethel écrivent aux communes d'alentour : « L'ennemi est à Sainte-Menehould où il y a carnage. »
La municipalité de Reims informait celle de Châlons que « l'armée royale a pris les armes en faveur du roi ».
L'attitude de l'empereur Léopold qui appela tous les princes d'Europe à prendre la défense de Louis XVI, renforça l'idée d'une guerre inévitable.
Un journal contre-révolutionnaire souhaitait ouvertement l'invasion de la France : « La France, y lisait-on, ne peut être régénérée que par un bain de sang. » Devant un tel danger, l'Assemblée décréta que 100 000 volontaires de la Garde nationale viendraient renforcer l'armée de ligne. Beaucoup de patriotes pensèrent que l'occasion était bonne pour supprimer la royauté.
Le club des Jacobins de Montpellier écrivit à l'Assemblée : « Délivrez (le peuple) du mal des rois ...Saisissez l'occasion. Faites de la France une République. »

gauche, peu nombreuse mais ardente, s'inscrivit au Club des Jacobins; ses principaux orateurs furent un journaliste parisien, Brissot, et un avocat bordelais, Vergniaud : on appela leurs partisans Brissotins ou encore Girondins, parce qu'un certain nombre d'entre eux étaient des représentants du département de la Gironde. Quant à la majorité des députés, elle était sans idées politiques arrêtées, et elle forma le centre.

2 LA GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

Les questions de politique étrangère se posèrent immédiatement à l'attention de l'Assemblée. Les rapports entre la France et l'Autriche étaient devenus très tendus et, à Paris comme à Vienne, les partisans de la guerre étaient nombreux.

Louis XVI et la Cour voyaient dans la guerre le moyen de ressaisir le pouvoir, les Girondins le moyen de se débarrasser des Feuillants et ceux-ci le moyen de se débarrasser des Girondins. Presque seul, Robespierre, au Club des Jacobins, montra les dangers d'une politique belliqueuse : pour commencer, disait-il, ce sera la ruine des finances et la suppression des libertés; plus tard ce sera, en cas de défaite, le rétablissement de l'Ancien Régime, ou, en cas de succès, la dictature d'un général victorieux. Robespierre ne fut pas écouté. De son côté, le nouvel empereur François II (1792-1835) se laissait, lui aussi, gagner à l'idée de guerre. A l'appel des émigrés, réunis autour de Coblentz dans les États de l'électeur de Trèves, et surtout sous l'influence du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II (1786-1797), l'empereur somma l'Assemblée de faire droit aux réclamations des princes allemands possessionnés en Alsace, de rendre Avignon et le Comtat au pape et de suivre en France une politique plus modérée.

Tout heureux d'une attitude qui favorisait leurs vues secrètes, Louis XVI d'une part et l'Assemblée législative d'autre part, furent d'accord pour déclarer la guerre à François II (20 avril 1792).

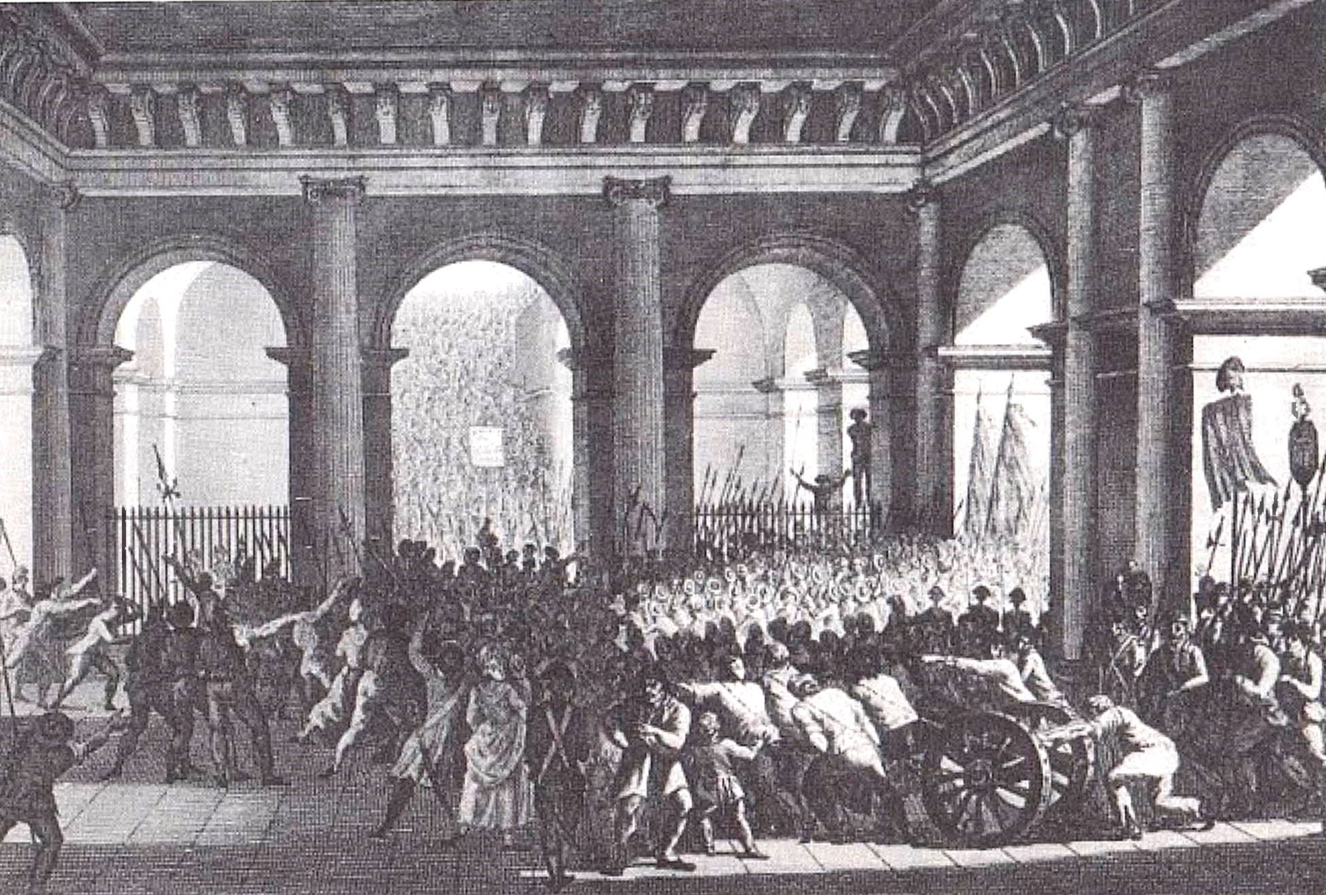
Messieurs, je viens consacrer ici solennellement l'acceptation que j'ai donnée a l'acte constitutionel en conséquence je jure d'estre fidele a la nation et a la loi, et employer tout le pouvoir qui m'est delegué a maintenir la Constitution decretée par l'Assemblée nationale constituante et a faire executer les Loix. Puisse cette grande et memorable epoque, estre celle du retablissement de la Paix, de l'union et devenir le gage du bonheur du Peuple et de la prosperité de l'Empire.

14.7bre.1791.

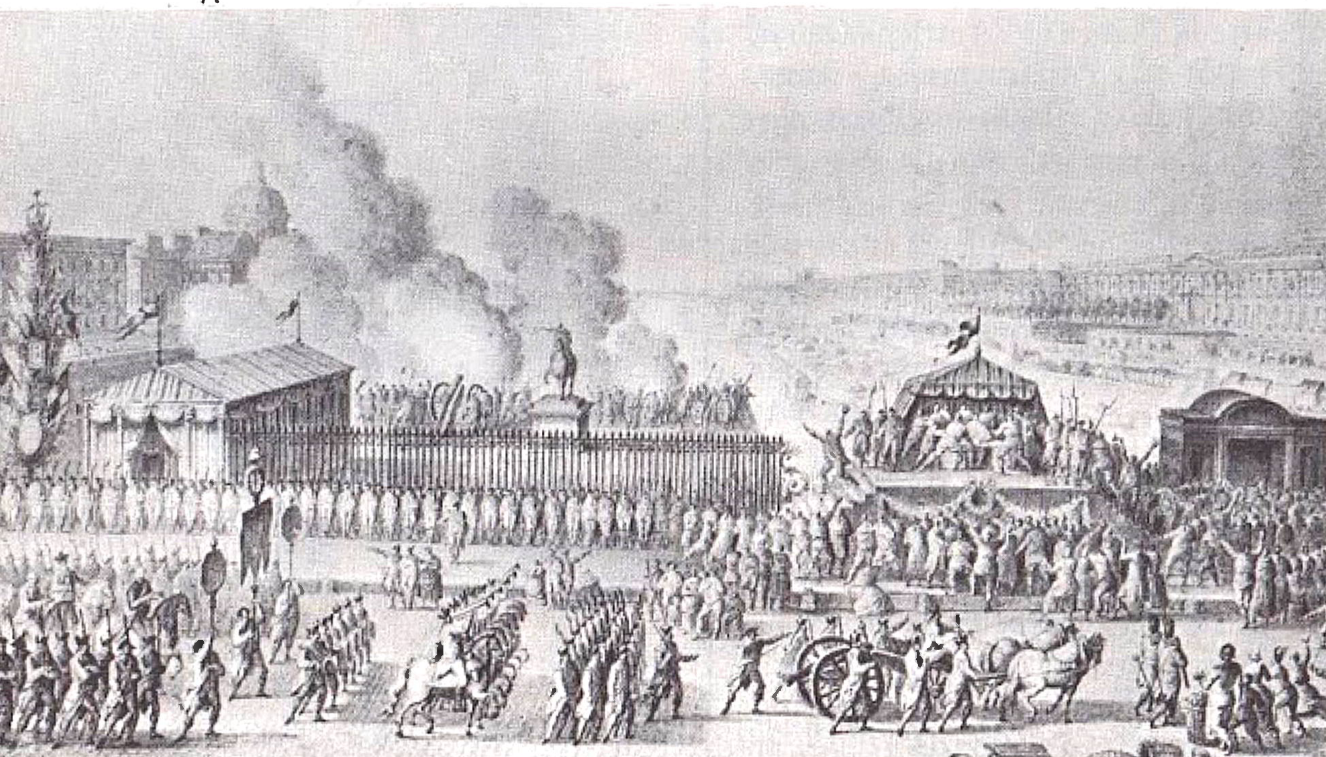


Le serment de Louis XVI à la Constitution. Manuscrit de la main du roi (14 septembre 1791) Arch. Nat. « Messieurs, je viens consacrer ici solennellement l'acceptation que j'ai donnée à l'acte constitutionnel, en conséquence je jure d'être fidèle à la Nation et à la Loi, d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale constituante et à faire exécuter les Lois. Puisse cette grande et mémorable époque être celle du rétablissement de la Paix, de l'union et devenir le gage du bonheur du Peuple et de la prospérité de l'Empire. »

Condé piquant des deux l'Autruche. B. N. Est. Calembour facile pour rappeler que le prince de Condé poussait l'Autriche à déclarer la guerre à la France pour rétablir Louis XVI dans ses anciens droits.



A



B

A. **Le 20 juin 1792.** B. N. Est. Indignés de voir le roi entraver de propos délibéré les mesures de défense nationale, les faubourgs décidèrent de le contraindre à sanctionner les décrets et à rappeler les ministres qu'il avait congédiés. Le 20 juin 1792, des milliers de manifestants en armes attaquèrent les Tuileries; ils criaient : « A bas M. Veto, à bas Mme Veto! Rappelez les ministres. » Pendant plusieurs heures, le roi, bloqué dans l'embrasure d'une fenêtre, dut subir leurs injures et leurs menaces. Le boucher Legendre, interpella brutalement le roi : « Vous êtes un perfide, vous nous avez toujours trompés; vous nous tromperez encore. Mais prenez garde à vous, la mesure est à son comble et le peuple est las de se voir votre jouet. » Le roi cette fois eut le courage de ne pas céder.

B. **La patrie en danger.** 11 juillet 1792. Dessin de Prieur. Musée du Louvre. La déclaration ne fut promulguée à Paris que le 22 juillet. En trois jours plus de 4 600 jeunes Parisiens s'enrôlèrent sur l'une des huit estrades élevées dans la capitale.

C



D

C. **Prise des Tuileries le 10 août 1792.** Tableau de Duplessis-Berteaux. Le château des Tuileries n'existe plus; il fut incendié en 1871 et il n'en subsiste que les jardins. En 1792, il était défendu par 900 soldats suisses et 3 000 hommes de la Garde nationale; mais ceux-ci, dès le début de l'action, passèrent à l'émeute. Vers 7 heures du matin, les Suisses repoussèrent les premiers assaillants. Mais, vers 10 heures, arriva un second flot d'insurgés. Alors les Suisses eurent le dessous. Ils succombèrent presque tous.

D. **Combat de Valmy (20 septembre 1792).** B. N. Est. Quand les premières vagues prussiennes approchèrent du plateau de Valmy, Kellermann, élevant son chapeau sur la pointe de son épée, s'écria : « Vive la Nation » et son cri fut répété par toutes ses troupes. L'attitude résolue des Français impressionna les Prussiens, en même temps que l'artillerie française faisait des trouées dans leurs rangs. « Ici, nous ne les battrons pas », déclara le duc de Brunswick et il ordonna la retraite. Les Français avaient eu 300 tués.

3 LA PATRIE EN DANGER

Les débuts de la campagne furent malheureux pour la France. Aux premiers engagements sur la frontière des Pays-Bas autrichiens, près de Lille, les troupes se débandèrent.

Inquiète, l'Assemblée prit des mesures exceptionnelles : elle ordonna la déportation des prêtres réfractaires et la création à Soissons d'un camp de 20 000 gardes nationaux pour protéger Paris. Louis XVI opposa son veto aux deux décrets. A cette nouvelle, le peuple se souleva comme il l'avait fait le 14 juillet ou le 5 octobre 1789. Le 20 juin 1792, il envahit les Tuileries, injuria et menaça le roi et la reine. Louis XVI d'ailleurs ne céda pas. Il maintint le veto qu'il avait opposé aux décrets et la journée se termina sans résultat. Quelques jours plus tard, on apprit qu'une armée prussienne allait envahir la Lorraine. La Législative proclama alors la Patrie en danger (11 juillet) et enrôla des volontaires. En même temps, affluaient à Paris, pour y célébrer la fête de la Fédération, des gardes nationaux venus de tous les départements. Ceux de Marseille chantaient un « Chant de guerre de l'Armée du Rhin » que le capitaine Rouget de Lisle venait de composer à Strasbourg et qu'on appela dès lors « la Marseillaise ». Ces strophes brûlantes de fièvre patriotique et révolutionnaire excitèrent encore la population parisienne.

C'est alors que parut le manifeste de Brunswick. Le généralissime de l'armée prussienne, le duc de Brunswick menaçait Paris d'une destruction totale, au cas où la famille royale serait encore insultée comme elle l'avait été le 20 juin. Loin d'effrayer, le manifeste indigna. Il parut la preuve décisive de la complicité de Louis XVI avec l'envahisseur.

A l'appel de Robespierre, 47 sections sur 48 exigèrent la déchéance de Louis XVI et déclarèrent que si, le 9 août au soir, elle n'était pas prononcée, le peuple se soulèverait.

La Marseillaise.

« La Marseillaise », dont on a vu ci-contre l'origine, devint l'hymne officiel de la France en octobre 1792. Le septième couplet ajouté plus tard n'est pas de Rouget de Lisle.

Premier couplet.
Allons, enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé!
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé. (bis)
Entendez-vous, dans les campagnes,
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent jusque dans nos bras
Égorger nos fils, nos compagnes!
(au refrain pour chaque couplet.)

Deuxième couplet.
Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés? (bis)
Français! Pour nous, ah! quel outrage!
Quels transports il doit exciter!
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!

Troisième couplet.
Quoi! ces cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers!
Quoi! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers! (bis)
Grand Dieu! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient!
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées!

Quatrième couplet.
Tremblez, tyrans! et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix! (bis)
Tout est soldat pour vous combattre.
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La France en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre!

Cinquième couplet.
Français, en guerriers magnanimes
Portez ou retenez vos coups!
Épargnez ces tristes victimes,
A regret s'armant contre nous. (bis)
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais ces complices de Bouillé,
Tous ces tigres, qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère!...

4 LE DIX AOUT 1792 : LA SECONDE RÉVOLUTION

A l'heure dite, l'insurrection commença. Dans la nuit du 9 au 10 août 1792, des commissaires de sections se rendirent à l'Hôtel de Ville, renversèrent la Commune légale et constituèrent la Commune insurrectionnelle.

Puis fédérés et ouvriers des faubourgs attaquèrent le château des Tuileries et s'en emparèrent après une lutte sanglante. Louis XVI et sa famille s'étaient réfugiés à l'Assemblée.

Le Dix Août amena une deuxième révolution qui devait aller beaucoup plus loin que la révolution de 1789. La Commune insurrectionnelle exigea que Louis XVI fût déposé et incarcéré. Le pouvoir exécutif ainsi devenu vacant fut confié à un gouvernement provisoire de six ministres, dont le plus influent fut l'orateur populaire Danton. La Commune contraignit aussi la Législative à faire élire immédiatement au suffrage universel une Convention, c'est-à-dire une Assemblée, chargée d'établir une nouvelle constitution.

5 LA VICTOIRE DE VALMY

Cependant les nouvelles de la frontière devenaient de plus en plus graves. Indigné de l'insurrection du 10 août, La Fayette avait essayé de soulever son armée contre Paris, puis il avait déserté et était passé à l'ennemi. Le 30 août, les Prussiens mirent le siège devant Verdun, la dernière place qui protégeât Paris du côté de l'Est. A cette nouvelle, la Commune appela tous les Parisiens aux armes. Danton vint à l'Assemblée lui demander de coopérer avec la Commune au salut public. « Il nous faut, dit-il, de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace ! » Cependant les salves du canon d'alarme, le tocsin qui sonnait sans interruption jour et nuit, tout contribuait à affoler la population et à détraquer ses nerfs. Spontanément l'idée germa chez des milliers de

Sixième couplet.

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs. (bis)
Sous nos drapeaux, que la victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

Septième couplet.

(Appelé la strophe des enfants)
Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus. (bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre !

Refrain.

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons.
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons.

Sentiments de la province à l'égard du roi.

Comme Paris, la province s'indignait du veto royal ; de nombreuses adresses émanant des municipalités ou des clubs réclamaient à l'Assemblée la déchéance du roi. — « Non, le roi ne veut point la constitution et s'il dit qu'il la veut, il ment. » (Dijon, 18 juin) — « Le roi est parjure à ses serments, c'est en vain qu'il dissimule. » (Clermont-Ferrand, 25 juin) — « Il est temps que vous le déclariez déchu du trône. » (les Jacobins de Blois, 25 juin.)
« Législateurs, Louis XVI a trahi la nation, la loi et ses serments, le peuple est souverain, vous êtes ses représentants. Prononcez la déchéance et la France est sauvée. » (Angers, 17 juillet)

Parisiens qu'il fallait par mesure de sécurité publique exterminer les mauvais citoyens (aristocrates, mais aussi détenus de droit commun) enfermés dans les prisons. Alors commencèrent les massacres de septembre : du 2 au 6 septembre, environ 1 200 personnes (en majorité condamnés de droit commun) sur 2 800 incarcérées furent mises à mort.

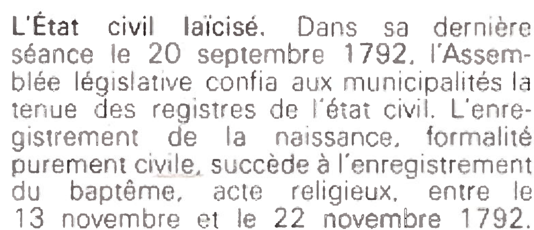
En même temps avaient lieu les élections à la Convention. Les modérés, effrayés, n'allèrent pas voter; seuls votèrent les révolutionnaires résolus, presque tous partisans de la République. La Convention fut ainsi l'expression non de toute la France mais d'une minorité décidée. Déjà les Prussiens avaient occupé Verdun, puis franchi les défilés de l'Argonne, mais ils furent arrêtés à la bataille de Valmy, le 20 septembre 1792. L'action se borna à une canonnade, mais les troupes françaises du général Kellerman firent si bonne contenance que Brunswick rompit le combat et battit en retraite. Un mois plus tard, les Prussiens avaient repassé la frontière.

RÉSUMÉ

- **Des difficultés intérieures et extérieures très graves rendirent précaire l'avenir du régime établi par la Constituante.**
- **La fuite du roi entraîna le développement des idées républicaines et la scission du parti patriote.**
- **La menace de l'invasion prussienne et le manifeste de Brunswick précipitèrent la crise intérieure. L'insurrection du 10 août renversa la royauté, et la Législative fit place à une Convention élue au suffrage universel.**
- **Le mois de septembre 1792 fut marqué tout à la fois par d'affreux massacres dans les prisons de Paris et par la victoire de Valmy.**



Danton (1759-1794). Musée Carnavalet. Né à Arcis-sur-Aube. Danton était avocat en 1789. Il se fit d'abord connaître au club des Cordeliers. Taillé en colosse, le visage marqué par la petite vérole, Danton avait le nez aplati, une grande bouche aux lèvres épaisses déformée par la cicatrice d'une ancienne blessure. « Avec une voix de stentor, dit un de ses contemporains, il avait tout ce qui constitue un tribun du peuple; il était capable à lui seul d'opérer une révolution. » Véritable chef du gouvernement après le 10 août, il donna une impulsion vigoureuse à la défense nationale. Violent en paroles, Danton était souvent prudent et modéré dans ses actes; tantôt d'une activité débordante, tantôt nonchalant, tantôt ardent patriote, tantôt intrigant suspect.



L'État civil laïcisé. Dans sa dernière séance le 20 septembre 1792, l'Assemblée législative confia aux municipalités la tenue des registres de l'état civil. L'enregistrement de la naissance, formalité purement civile, succède à l'enregistrement du baptême, acte religieux, entre le 13 novembre et le 22 novembre 1792.

Un sans-culotte. B. N. Est. C'est sous la Législative que se généralise le terme de sans-culotte pour désigner les militants révolutionnaires recrutés dans le peuple. Les hommes du peuple portaient en effet le pantalon et non la culotte. Le gilet s'appelait la carmagnole. Le bonnet rouge, orné de la cocarde, s'inspire de l'antique bonnet phrygien que portaient à Rome les esclaves affranchis.

18 La Convention

L'histoire de la Convention est tumultueuse et tragique. C'est d'abord entre Girondins et Montagnards une furieuse rivalité qui a pour dénouement la chute des Girondins. Les Montagnards victorieux instituent alors un régime provisoire de dictature et de terreur. Pendant un an, Robespierre est l'homme politique le plus important de France. Après sa chute, le 9 thermidor (juillet 1794), la bourgeoisie ne songe plus désormais qu'à arrêter et à consolider la Révolution à son profit.

- *Girondins et Montagnards.*
- *La dictature montagnarde.*
- *La réaction thermidorienne.*

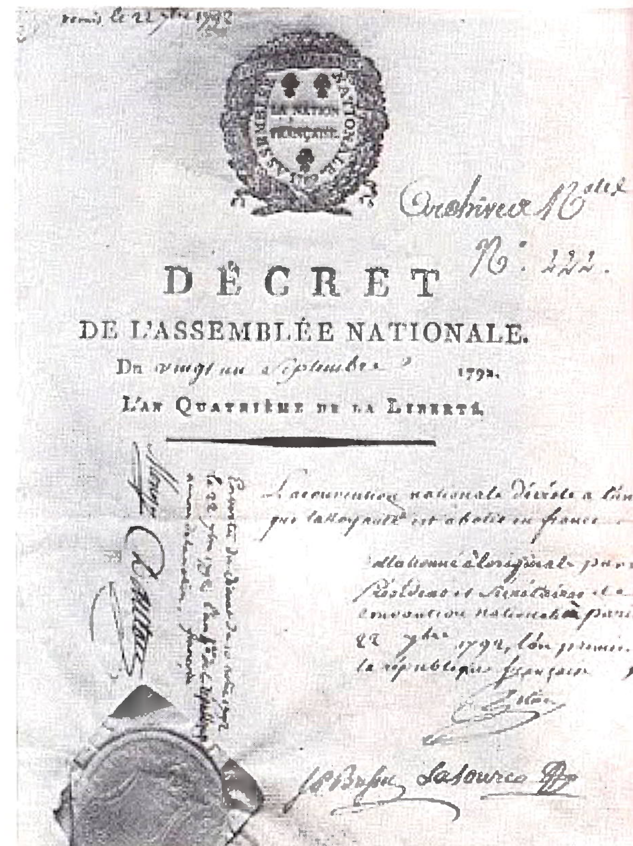
I GIRONDINS ET MONTAGNARDS

1 LA CONVENTION

La Convention avait été élue après le Dix Août pour donner à la France une nouvelle Constitution. Dès la première séance, le 21 septembre, à l'unanimité, la royauté fut abolie. Le lendemain, le mot de République fut officiellement employé dans les actes publics et la date du 22 septembre 1792 marqua le début de l'an I de la République.

Unanimes pour abolir la royauté, les membres de la Convention n'en avaient pas moins des tendances très différentes. A droite, on trouvait 160 Girondins, dont beaucoup s'étaient fait connaître sous l'Assemblée législative : Brissot, Vergniaud, Condorcet, Roland.

En face d'eux, 140 Montagnards : d'abord Robespierre, Marat, Danton; puis le journaliste Camille Desmoulins, d'anciens ecclésiastiques comme Fouché, et Billaud-Varenne, l'ex-pasteur protestant Jean Bon Saint-André, l'acteur Collot d'Herbois, l'avocat paralytique Couthon, le


LA NATION FRANÇOISE

DÉCRET

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Du vingt un septembre 1792.

L'AN QUATRIÈME DE LA LIBERTÉ.

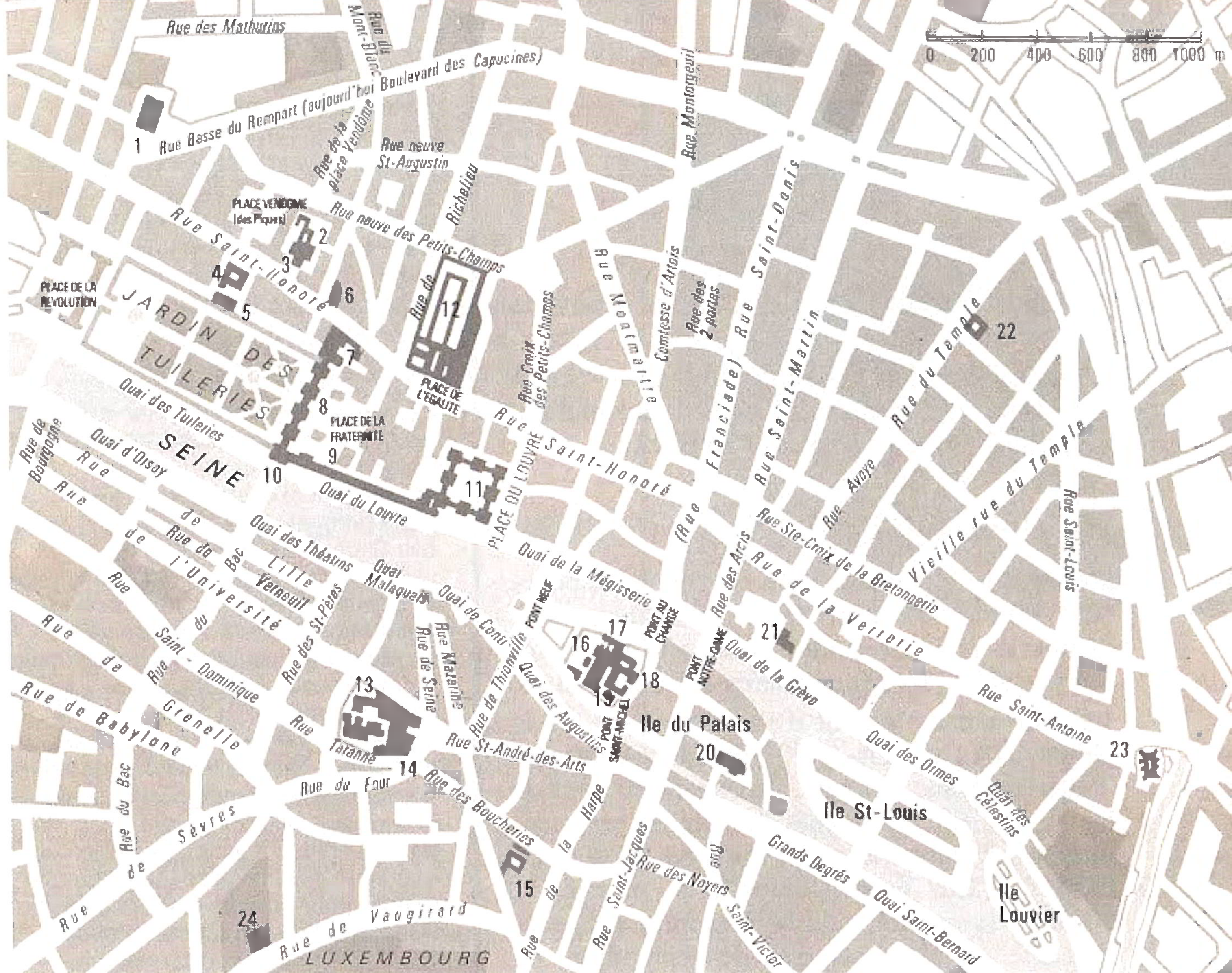
Monge

Danton

Petion

Brissot Lasource

Le premier décret de la Convention : l'abolition de la royauté en France. Archives Nationales. A l'unanimité des présents (moins de 400 membres sur 780 environ), la Convention décréta l'abolition de la royauté. On lit, au bas, la signature de trois Girondins notoires : Petion, qui avait été élu Président de l'assemblée, Brissot et Lasource, qui étaient secrétaires. Le décret est contresigné, à gauche, par Monge et Danton qui étaient depuis le 10 août ministres, l'un de la Marine, l'autre de la Justice. On notera la double expression : l'an quatrième de la Liberté et, au-dessus de la signature de Petion, l'an premier de la République française. « Les rois, avait déclaré un député, l'abbé Grégoire, sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique. L'histoire des rois est le martyrologe des nations. » Dans la lettre où Grégoire annonce l'événement au département



de Loir-et-Cher on lit : « Depuis hier, la joie m'a suffoqué au point de n'avoir pu ni manger ni dormir. La royauté abolie en France, c'est l'acheminement à la fédération des peuples. »

Paris sous la Révolution. Ce plan très simplifié a été dessiné d'après un plan exécuté en 1794. Il montre les principaux points de Paris dont il a été question jusqu'ici et ceux dont il sera fait mention dans les chapitres suivants sur l'histoire de la Révolution. On voit, tout à gauche, au nord de la Seine, la place de la Révolution (ex-place Louis-XV et appelée depuis 1795 place de la Concorde). — 1. Église de la Madeleine, dont la construction était à peine commencée. — 2. Couvent des Jacobins. — 3. Club des Jacobins. — 4. Club des Feuillants. — 5. Salle du Manège. — 6. Église Saint-Roch. — 7. Pavillon de Marsan (partie des Tuileries où siégea, sous la Convention, le Comité de Sûreté Générale). — 8. Salle des Tuileries où siégea la Convention à partir de mars 1793. — 9. Galerie du Bord de l'eau reliant le Louvre aux Tuileries. — 10. Pavillon de Flore (partie des Tuileries où siégea sous la Convention le Comité de Salut Public). — 11. La partie la plus ancienne du Louvre. — 12. Palais-Royal. — 13. Église Saint-Germain-des-Prés. — 14. Prison. — 15. Club des Cordeliers. — 16. Partie du Palais de Justice où siégea le Tribunal Révolutionnaire. — 17. Conciergerie (partie du Palais de Justice). — 18. Façade du Palais de Justice sur le Boulevard du Palais. — 19. Église de la Sainte-Chapelle. — 20. Cathédrale Notre-Dame. — 21. Hôtel de Ville. — 22. Tour du Temple (où fut enfermé Louis XVI en 1792). — 23. La Bastille. — 24. Couvent des Carmes. — En 1790, Paris fut divisé en 48 sections remplacées en 1795 par 12 arrondissements (auxquels s'en ajoutèrent 8 en 1860).

capitaine du génie Carnot et un jeune député de l'Aisne Saint-Just.

La masse des Conventionnels formait le Centre (ou Plaine) : fermement attaché à la Révolution, il voulait l'union de tous les républicains.

2 GIRONDINS ET MONTAGNARDS

Plus que les divergences de programmes, pourtant réelles, c'étaient les circonstances qui, depuis le mois de juillet 1792, opposaient les uns aux autres les Montagnards et les Girondins.

Les Girondins s'étaient d'abord appuyés sur le peuple : ils l'avaient, le 20 juin, lancé contre les Tuileries. Mais, très vite, ils avaient eu peur de lui et s'étaient rapprochés du roi. Ils gardaient une haine farouche pour les sans-culottes de Paris qui leur avaient imposé la journée du 10 août, la dictature de la Commune insurrectionnelle et les massacres de septembre. La crainte d'un nouveau coup de force des masses populaires et d'une révolution sociale des pauvres contre les riches poussa les Girondins à se rejeter vers la bourgeoisie modérée. Ils se firent les défenseurs de la propriété, qu'ils affirmaient menacée par ceux qui parlaient de « loi agraire ». Enfin ils voulaient conserver, même en temps de guerre, les Principes de 1789, la décentralisation, les libertés des citoyens. Très naturellement, tous les modérés et même des contre-révolutionnaires placèrent leur espoir dans les Girondins, ce qui acheva de déconsidérer ceux-ci aux yeux des Montagnards.

Pas plus que les Girondins, les Montagnards ne voulaient d'une pression du peuple sur l'Assemblée. Mais ils exaltaient la journée du 10 août parce qu'elle était la justification de la République et, s'ils redoutaient les masses populaires, ils sentaient pourtant qu'ils ne pourraient rien faire sans elles. Enfin, hommes d'action, énergiques, souvent violents, ils étaient prêts à recourir provisoirement à des mesures excep-

Girondins et Montagnards.

Girondins et Montagnards s'opposaient par leur attitude à l'égard des masses populaires. Les premiers les méprisaient et, porte-parole du grand commerce, ils s'opposaient avec acharnement à la taxation, à la réquisition et à la réglementation de la circulation des marchandises réclamées par les sans-culottes.
« Le peuple est fait pour servir la révolution mais quand elle est faite il doit rentrer chez lui et laisser à ceux qui ont plus d'esprit que lui la peine de la diriger », déclarait Brissot.
Les Girondins étaient aussi violemment hostiles à Paris. Moins de cinq jours après la réunion de la Convention, le Girondin Lasource s'indignait contre ce Paris qui avait élu Marat, Robespierre et Danton. « Il faut que Paris soit réduit à un quatre-vingt-troisième d'influence comme chacun des autres départements. » Le journaliste Louvet écrivait de son côté : « Paris est la première ville du monde, mais Paris pour la France n'est qu'une ville comme une autre... dans une république une ville ne peut être au-dessus des autres. »
Dans un article de journal, Roland qualifiait l'emploi du mot citoyen « d'éphémère et insignifiant engouement ».

Quant aux Montagnards, ils sentaient qu'ils avaient besoin de l'appui des sans-culottes. L'un d'eux, le Conventionnel Baudot, explique pourquoi.
« Les Girondins voulaient arrêter la Révolution sur la bourgeoisie, mais cette résolution était alors impossible et impolitique dans le temps. La guerre était flagrante au-dehors, menaçante au-dedans. Les hordes étrangères ne pouvaient être repoussées que par les masses. Il fallait donc les soulever et les intéresser au succès.
La bourgeoisie est paisible de sa nature, et d'ailleurs pas assez nombreuse pour de si grands mouvements. La Montagne seule comprit donc bien sa mission qui était alors de repousser l'invasion étrangère. »
Beaucoup de députés de la Plaine partageaient cette manière de voir.
L'un d'eux parle « des longs et importants services » du peuple. « Sans lui, disons-le, nos orateurs avec leurs

tionnelles, à supprimer momentanément les libertés et à établir la dictature si elle leur paraissait nécessaire pour sauver la République : à leurs yeux, ce qu'ils appelaient le Salut Public primait tout, même les Principes de 1789.

3 LA CONQUÊTE RÉVOLUTIONNAIRE

Girondins et Montagnards étaient cependant d'accord sur la politique à suivre à l'égard de l'Europe : ils étaient également passionnés de grandeur nationale.

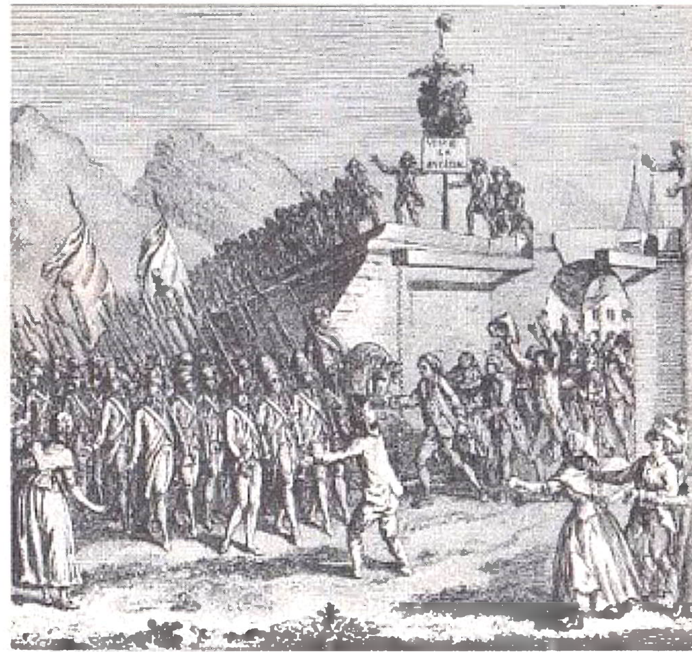
Après Valmy, les Français prirent l'offensive sur toutes les frontières. Ils enlevèrent au roi de Sardaigne la Savoie et le Comté de Nice; ils occupèrent le Palatinat bavarois, c'est-à-dire la rive gauche du Rhin au nord de l'Alsace jusqu'à Mayence; enfin Dumouriez conquit la Belgique après avoir battu les Autrichiens à Jemmapes (novembre 1792).

La guerre apparut d'abord comme une croisade pour la libération des peuples. Mais la Convention abandonna bientôt cette attitude généreuse. Elle affirma la théorie des frontières naturelles, d'après laquelle les limites de la France sont « marquées par la nature » aux Pyrénées, aux Alpes et au Rhin. Il fallait donc rendre à la France les frontières de l'ancienne Gaule. En conséquence, tous les pays occupés furent annexés (novembre 1792-mars 1793) souvent contre le vœu des populations.

4 L'EXÉCUTION DU ROI ET SES CONSÉQUENCES

Dès le lendemain du Dix Août, Jacobins et Cordeliers avaient fait enfermer le roi au Temple[1], et demandé sa mise en accusation. Malgré les

1. Grosse tour, vestige de l'ancienne forteresse des Templiers à Paris. Le roi y fut détenu avec sa sœur, sa femme et ses enfants.



Entrée des Français à Chambéry (23 septembre 1792). Musée Carnavalet. La Savoie appartenait au Roi de Piémont-Sardaigne. En compagnie de la légion des Allobroges, composée de Savoyards réfugiés en France, les troupes françaises entrèrent à Chambéry trois jours après la victoire de Valmy. Elles furent reçues avec enthousiasme par les habitants; ceux-ci avaient élevé sur le rempart un arbre de la Liberté, coiffé d'un bonnet phrygien avec l'inscription « Vive la Nation ». Un mois plus tard, une « convention allobroge » réunie à Chambéry se prononça pour la réunion à la France. La Convention vota l'annexion à la fin de novembre 1792 : la Savoie forma alors le 84[e] département français, le département du Mont-Blanc, qui eut droit à dix députés à la Convention.

belles phrases cadencées, qu'auraient-ils fait? » La crise économique qui redoubla au début de 1793 accentua encore l'opposition entre sans-culottes et Girondins. Aux Girondins, ardents défenseurs de la liberté du commerce, les sans-culottes répondaient dans une pétition à la Convention le 18 avril :
« Les fruits de la terre comme l'air appartiennent à tous les hommes.
Nous venons demander :
La fixation du maximum du prix du blé dans toute la République, l'anéantissement du commerce des grains, un recensement général de tout le blé après chaque récolte.. »
(Dans G. Lefebvre, La Convention, t. I, C. D. U.)

Girondins, la Convention décida que Louis XVI serait jugé, et jugé par elle. Les débats durèrent plus d'un mois et dans une atmosphère passionnée. Le roi fut, à la quasi-unanimité, déclaré coupable; puis à une très faible majorité, condamné à mort. Pour sauver le roi, les Girondins firent deux suprêmes tentatives : ils proposèrent de consulter le peuple sur la sentence, puis d'ajourner l'exécution. Les Montagnards firent rejeter les deux demandes. Le 21 janvier 1793, Louis XVI fut guillotiné.

La mort du roi, c'était la lutte inexpiable entre la Révolution et l'Europe; c'était aussi la haine décuplée entre Montagnards « régicides » et Girondins qui avaient voulu sauver le « traître ».

Les annexions de la Convention et l'exécution de Louis XVI provoquèrent au début de 1793 une coalition contre la France. Dans cette coalition, le rôle principal revint à l'Angleterre. Autour d'elle, se groupèrent la Prusse et l'Autriche qui n'avaient pas posé les armes après Valmy, la Hollande, l'Espagne, la Sardaigne, Naples, plus tard les États allemands et même la Russie. Dès mars 1793, les Français étaient chassés du Palatinat bavarois et de la Belgique.

Devant le danger, la Convention ordonna une levée de 300 000 soldats. Ce fut le signal de la guerre de Vendée : les Vendéens, déjà très opposés à la Constitution civile du Clergé, refusèrent de partir pour l'armée; du 10 au 15 mars 1793, ils se soulevèrent sous la direction d'un garde-chasse, Stofflet, d'un voiturier, Cathelineau, et massacrèrent les « Patriotes ». De part et d'autre la lutte eut un caractère d'atroce cruauté.

5 LES PREMIÈRES MESURES DE SALUT PUBLIC

Aux succès des Contre-révolutionnaires aux frontières et en Vendée, la Montagne et la Plaine répondirent par des mesures de salut



Portrait de Louis XVI, par Ducreux. Musée Carnavalet. Le Roi avait trente-neuf ans, quand, trois jours avant sa mort, ce portrait fut exécuté. L'exécution du Roi eut lieu le 21 janvier 1793, sur la place Louis-XV, devenue place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde. Louis XVI mourut très courageusement. Quand la Convention discuta la question de savoir si elle jugerait Louis XVI, certains députés firent remarquer qu'il était de par la Constitution inviolable; mais d'autres répondirent que ne pas le condamner c'était donner tort à l'insurrection du 10 août. Il fallait choisir entre la condamnation du Roi et celle de la Révolution. Ainsi s'expliquent ces paroles de Robespierre : « Il n'y a pas ici de procès à faire. Louis n'est point un accusé, vous n'êtes point des juges; vous êtes, vous ne pouvez être que des hommes d'État et les représentants de la Nation. Vous n'avez pas une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer. »

Vote des députés de Paris et du Pas-de-Calais sur la peine à infliger au Roi. Arch. Nat. A l'appel de son nom, chaque conventionnel montait à la tribune et se prononçait publiquement sur la peine à infliger au Roi. Thomas Payne (1737-1809, qui a voté la détention, était Anglais. Émigré en Amérique en 1774, il soutint dans un pamphlet célèbre (« Le sens commun ») la cause de l'indépendance des États-Unis. Rentré en Angleterre, il prit la défense de la Révolution française dans son ouvrage « Les droits de l'homme ». Accusé alors de haute trahison, il vint en France où il fonda avec Condorcet, en juillet 1791, le journal « Le Républicain ». Déclaré citoyen français le 26 août 1792, Payne fut élu député de quatre départements. Il opta pour le Pas-de-Calais.

Paris

ont voté

12 130 Robespierre —— La mort.

131 Danton —— La mort.

132 Collot-d'herbois —— La mort

Manuel —— La détention dans un fort ailleurs qu'à Paris, jusqu'à ce que l'intérêt public permette la déportation.

133 Billaud-Varennes —— La mort dans 24. heures.

134 Camille Desmoulins —— La mort.

135 Marat —— La mort dans 24. heures.

136 Lavicomterie —— La mort.

137 Legendre —— La mort.

138 Raffron —— La mort dans 24. heures.

139 Panis —— La mort.

140 Sergent —— La mort.

141 Robert —— La mort.

Dusaulx —— Le bannissement à la paix.

142 Fréron —— La mort dans 24. heures.

143 Beauvais —— La mort.

144 Fabre d'Eglantine —— La mort.

145 Osselin —— La mort.

146 Robespierre, jeune —— La mort.

147 David —— La mort.

148 Boucher —— La mort.

149 Laignelot —— La mort.

Thomas —— La détention jusqu'à la paix, et la mort dans le cas d'envahissement du territoire français de la part des puissances étrangères.

[appel nominal des 16 & 17 janvier 1793.
B. 17.]

150 L. J. Egalité —— La mort.

Pas de Calais.

151 carnot —— la mort

152 Duquesnoy —— La mort.

153 Lebas —— La mort.

Thomas Payne —— La détention : le bannissement à la paix.

public. Sous la pression des éléments les plus avancés de la population parisienne, ceux qu'on appelait les Enragés, la Convention créa à Paris un tribunal d'exception, le Tribunal révolutionnaire, et un Comité de salut public chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour sauver l'État. Elle organisa dans chaque commune un Comité de surveillance pour rechercher les suspects et vota un impôt sur les riches. Enfin, pour empêcher le renchérissement de la vie, elle fixa un prix maximum pour les grains et décida de veiller elle-même au ravitaillement de la Nation (mars-avril 1793).

Les échecs militaires avaient pour première conséquence la suppression des libertés proclamées par l'Assemblée constituante et l'établissement de la dictature de la Convention.

6 CHUTE DES GIRONDINS

Ils allaient aussi rendre plus féroce la haine entre les partis, surtout lorsqu'on apprit la trahison du général Dumouriez (avril 1793). Depuis longtemps Dumouriez songeait à marcher sur Paris pour anéantir Montagnards et Enragés. Son armée ayant refusé de le suivre, il passa à l'ennemi.

Immédiatement Robespierre et Marat demandèrent l'arrestation des Girondins qu'ils accusaient d'être les complices de Dumouriez. Ceux-ci ripostèrent en traduisant Marat devant le Tribunal révolutionnaire, mais Marat fut triomphalement acquitté (24 avril 1793). Les Girondins essayèrent alors de briser la Commune de Paris et ils firent arrêter un de ses membres, le journaliste Hébert (25 mai 1793). A ces menaces, les sans-culottes, soulevés par les Enragés, répondirent par l'insurrection. Cernée par 80 000 hommes en armes, la Convention laissa arrêter 29 députés girondins (2 juin 1793).

Le coup de force du 2 juin donnait la victoire aux Montagnards. Ils restaient les maîtres, mais dans quelles conditions !



Les tricoteuses jacobines. Gouache de Lesueur. Musée Carnavalet. « Elles étaient un grand nombre, dit la légende de la gravure, à qui l'on donnait quarante sols par jour pour aller dans la tribune des Jacobins ». — La gravure et sa légende, en dépit de leur ironie, montrent l'intérêt que portaient les femmes du peuple à la vie politique. Dès la réunion des États Généraux, la correspondance des députés signale avec étonnement la présence de nombreuses femmes dans les tribunes de l'Assemblée. « Il y a des femmes qui ne perdent pas une séance, qui restent là cinq et six heures de suite. Je dirai avec Tacite : elles n'ont donc ni maris, ni enfants », écrit le marquis de Ferrières le 24 juillet 1789. Sous la Législative, lorsque les séances du club des Jacobins devinrent publiques, les femmes vinrent y assister. Pour ne pas perdre de temps, elles tricotaient tout en écoutant les orateurs. La gravure nous donne un bon exemple de costumes populaires.

7 LA RÉVOLUTION EN PÉRIL

Jamais encore la Révolution n'avait couru d'aussi graves dangers. Toutes les frontières étaient forcées : les Anglais bloquaient Dunkerque et occupaient la Corse, les Autrichiens enlevaient Valenciennes et assiégeaient Maubeuge, les Prussiens pénétraient en Alsace.

A l'intérieur, l'insurrection vendéenne progressait : des nobles, Charette, La Rochejaquelein, en prenaient la direction et en faisaient un grand soulèvement royaliste et catholique. Ailleurs aussi les Royalistes agissaient : ils soulevaient Lyon, puis Marseille et allaient bientôt livrer Toulon à la flotte anglaise.

Au lendemain de l'arrestation des Girondins, nombre de départements s'étaient insurgés contre ce coup de force : le mouvement qui souleva la province contre Paris est connu sous le nom de mouvement fédéraliste.

A Paris même, Marat était assassiné par une royaliste, Charlotte Corday.

Les Montagnards réussiraient-ils à sauver la France et la Révolution ?

II LA DICTATURE MONTAGNARDE

1 LE GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

Devant l'immensité des périls qui menaçaient la France, les moyens ordinaires de gouvernement n'étaient plus suffisants. Les Montagnards instituèrent provisoirement un régime de dictature qu'ils appelèrent le Gouvernement révolutionnaire.

Le pouvoir suprême appartenait à la Convention : elle décidait de tout en dernier ressort. En fait, elle approuvait le plus souvent les propositions du Comité de salut public. Ce Comité avait été, on l'a vu, créé en avril 1793. Danton, qui en



Marat assassiné. Peinture par David. Musée de Bruxelles. Jean-Paul Marat (1743-1793) naquit en Suisse à Boudry, petite ville sur le bord du lac de Neuchâtel. Son père était d'origine sarde, sa mère d'ascendance languedocienne. Marat étudia d'abord la médecine à Paris (1762-1765). Il vécut ensuite pendant onze ans en Grande-Bretagne (1765-1776). De ce long séjour coupé par un voyage en Hollande, Marat revint muni d'un diplôme de docteur en médecine de l'université d'Édimbourg et d'une riche expérience politique. Il avait compris en particulier l'importance de la presse dans la formation de l'opinion publique. Installé à Paris en 1777, Marat devient un médecin à succès (jusqu'en 1784, il soigne les gardes du corps du Comte d'Artois). Il fait des recherches sur le feu, l'électricité, mais il a des démêlés avec les savants qui mettent en doute la valeur de ses observations. La révolution de 1789 en fait un journaliste bientôt apprécié dans les masses populaires de Paris par son journal « L'Ami du Peuple » fondé en septembre 1789. « Je suis l'œil du peuple, disait-il.... j'attaquerai les fripons, je démasquerai les hypocrites, dénoncerai les traîtres. » Dès octobre 1789, il fait l'apologie de l'insurrection et de la terreur pour assurer le triomphe de la Révolution. Les Girondins le rendaient responsable des massacres de septembre. Marat souffrait d'une maladie de peau et, comme les bains prolongés calmaient ses douleurs, il restait parfois des heures dans sa baignoire. Son ami, le grand peintre David, lui-même Montagnard très ardent, le montre tenant encore la lettre que lui avait écrite Charlotte Corday. Après sa mort, Marat fut l'objet d'un véritable culte populaire à Paris : son buste fut placé à tous les carrefours.

avait fait partie dès le début, en sortit en juillet, et Robespierre y entra. De septembre 1793 à juillet 1794, les mêmes Montagnards — une douzaine — furent constamment réélus au Comité par la Convention. Carnot s'occupait de la guerre, Barère de la diplomatie, Lindet des subsistances, Jean Bon Saint-André de la marine; Robespierre, Couthon, Saint-Just, Collot d'Herbois et Billaud-Varenne dirigeaient la politique générale. Les décisions importantes étaient prises en commun.

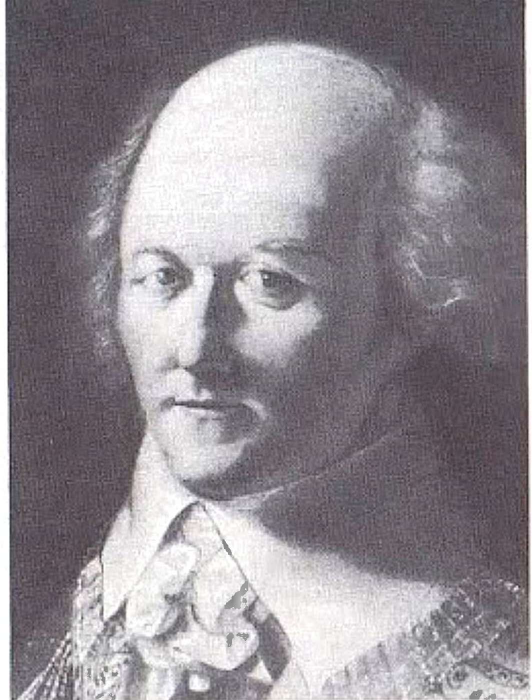
Pour faire appliquer dans les départements les mesures révolutionnaires, la Convention établit dans chaque district et dans chaque commune un fonctionnaire nommé par elle : l'agent national. Pour contrôler l'action des autorités locales, elle délégua dans les départements et aux armées quelques-uns de ses membres sous le nom de représentants en mission et les investit de pouvoirs illimités. Appuyés dans chaque commune sur la Société populaire, c'est-à-dire une filiale du Club des Jacobins, les représentants en mission insufflaient à tous l'esprit d'inflexible résolution qui animait le Comité de salut public.

2 MESURES MILITAIRES

Il fallait d'abord improviser des armées contre les ennemis du dehors et du dedans. Ce redressement fut l'œuvre de Carnot. Son premier soin fut d'augmenter les effectifs. La levée de 300 000 hommes ordonnée en février s'était montrée insuffisante. Au mois d'août, la Convention décréta la levée en masse, c'est-à-dire le service militaire obligatoire pour tous les célibataires et veufs sans enfants, de 18 à 25 ans : la France eut désormais sur l'adversaire la supériorité du nombre. Pour réaliser la fusion entre les soldats d'avant 1789 et les nouvelles recrues, on institua l'amalgame : un bataillon d'anciens et deux bataillons de jeunes formèrent une demi-brigade (ce nom remplaça celui de régiment).



Saint-Just (1767-1794). Musée Carnavalet. Saint-Just n'avait que vingt-cinq ans quand il fut élu à la Convention. Il fit impression dès qu'il y parut et y parla, par son assurance tranquille et la rigidité de ses principes. Ses discours, ses rapports sur les questions économiques et militaires, ses missions aux armées, le mirent au premier plan, au côté de Robespierre dont il fut le plus ferme soutien. Membre du Comité de Salut Public, il fut, dans l'hiver de 1793, chargé d'une mission auprès de l'armée du Rhin. Il y rétablit une discipline de fer et veilla à tout. Comme le disait plus tard un officier qui l'avait vu de près : « Cette faux révolutionnaire qui se promenait sur toutes les têtes, non indistinctement mais principalement sur les plus élevées, produisit l'effet qu'en attendait un homme comme Saint-Just... Tous, les uns pour une raison, les autres pour une autre, allèrent du même pas que les héros. » Au printemps de 1794, ce fut Saint-Just qui se chargea d'accuser devant la Convention et d'abattre les deux factions hébertiste et dantoniste. Il a laissé tout un plan de réformes sociales publié après sa mort sous le titre *Fragments d'Institutions Républicaines.*



Lazare Carnot (1752-1823). Collection particulière. Carnot, originaire de la Côte-d'Or, était capitaine du génie, quand, en 1791, il fut élu à la Législative. Député à la Convention et membre du Comité de Salut Public depuis août 1793, il fut, selon une expression célèbre, « l'organisateur de la victoire ». Caractère rude et ombrageux, grand travailleur, homme d'ordre et de décision, il opéra une œuvre admirable d'organisation. En même temps, sans modifier à proprement parler la tactique en honneur à la fin du XVIII[e] siècle, il insuffla à toute l'armée l'esprit d'offensive et la volonté de vaincre. « Agir toujours en masse et offensivement... engager en toute occasion le combat à la baïonnette et poursuivre constamment l'ennemi jusqu'à sa destruction complète... Soyez attaquants, sans cesse attaquants. » Il faut « étonner comme l'éclair et frapper comme la foudre ». Représentant en mission à l'armée du Nord dans l'automne 1793, Carnot prépara avec Jourdan la bataille de *Wattignies* et tous deux chargèrent, fusil en main, à la tête de l'infanterie. En 1795, Carnot fut élu au conseil des Anciens par dix-sept départements, puis choisi comme Directeur. En 1797, il dut fuir pour ne pas être arrêté et déporté lors du coup d'État du 18 fructidor. Il rentra en France après le 19 brumaire. Un moment ministre de la Guerre sous le Consulat, puis membre du Tribunat, il eut seul le courage, en 1804, de voter contre l'établissement de l'Empire. Napoléon, après l'avoir tenu à l'écart, le rappela à l'activité lors des grands revers de 1814. Il lui confia la défense d'Anvers. En 1815, il le prit comme ministre de l'Intérieur. Carnot, exilé sous Louis XVIII comme conventionnel régicide, mourut à Magdebourg en Prusse. Carnot porte ici le costume de directeur (1796).

3 LA DICTATURE ÉCONOMIQUE

Il fallait nourrir, armer, vêtir ces soldats (ils furent près de 800 000 dans l'été de 1794) et aussi faire vivre la population civile. Bien malgré elle, la Convention établit la dictature économique. Elle y fut contrainte par les plus ardents sans-culottes, les Enragés, dont le porte-parole fut souvent Hébert l'un des chefs du Club des Cordeliers.

D'une part la Convention fixa le prix maximum des objets de première nécessité et proclama son droit à les réquisitionner, d'autre part elle décréta le maximum des salaires. Toute la vie économique de la France se trouva ainsi réglementée.

4 LA TERREUR

L'ensemble des moyens de contrainte auxquels la Convention eut recours pour faire appliquer ses décisions et éliminer ses adversaires constitue ce qu'on appelle la Terreur.

La loi des suspects (17 septembre 1793) permit d'atteindre et de frapper tous ceux qui n'approuvaient pas le Comité de salut public : Feuillants de la Constituante et de la Législative, Girondins, prêtres réfractaires, mais aussi prêtres assermentés, car la Terreur s'accompagna de mesures très violentes contre le Christianisme. La police politique prit un développement prodigieux. Le Comité de sûreté générale à Paris, les Comités révolutionnaires dans chaque commune faisaient la chasse aux « suspects ». En 1793 et 1794 on en arrêta peut-être 500 000. Ils étaient jugés par des tribunaux d'exception dont le principal fut, à Paris, le Tribunal révolutionnaire, créé en mars 1793. Les juges, l'accusateur public et les jurés étaient tous choisis par la Convention; ses jugements étaient sans appel et les biens des condamnés à mort étaient acquis à l'État. En octobre 1793 furent condamnés et exécutés la reine Marie-Antoinette, des Girondins, d'anciens Constituants comme Barnave et Bailly.

LE PUBLICISTE

DE

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

PAR MARAT L'AMI DU PEUPLE,

DÉPUTÉ A LA CONVENTION.

Auteur de plusieurs ouvrages Patriotiques.

Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.

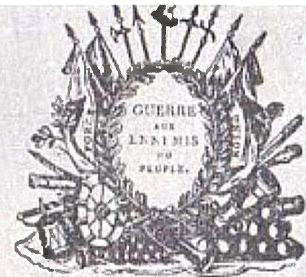
Du Dimanche 16 Juin 1793.

CONVENTION NATIONALE.

PRESIDENCE DE *COLLOT-D'HERBOIS.*

Déclaration de Louis Capet, après son jugement, ou découverte d'un écrit important qui donne la clef des trahisons de Dumourier, de Manuel, de Kersain et de Pétion, depuis le 10 août. Nécessité de former à Paris des écoles d'instruction militaire.

A



[redacted], le

an II de la République

COMMISSION RÉVOLUTIONNAIRE.

Sous peine d'être traité révolutionnairement, le nommé

versera dans trois heures, à la caisse de la Commission révolutionnaire, entre les mains du citoyen [redacted], *un de ses membres, la somme de*

C

CORRESPONDANCE, N°. 118. 8 Décembre 1791.

JOURNAL DES DÉBATS

ET DE LA CORRESPONDANCE

DE LA SOCIÉTÉ DES JACOBINS,

AMIS DE L'EGALITÉ ET DE LA LIBERTÉ,

SÉANTE AUX JACOBINS A PARIS.

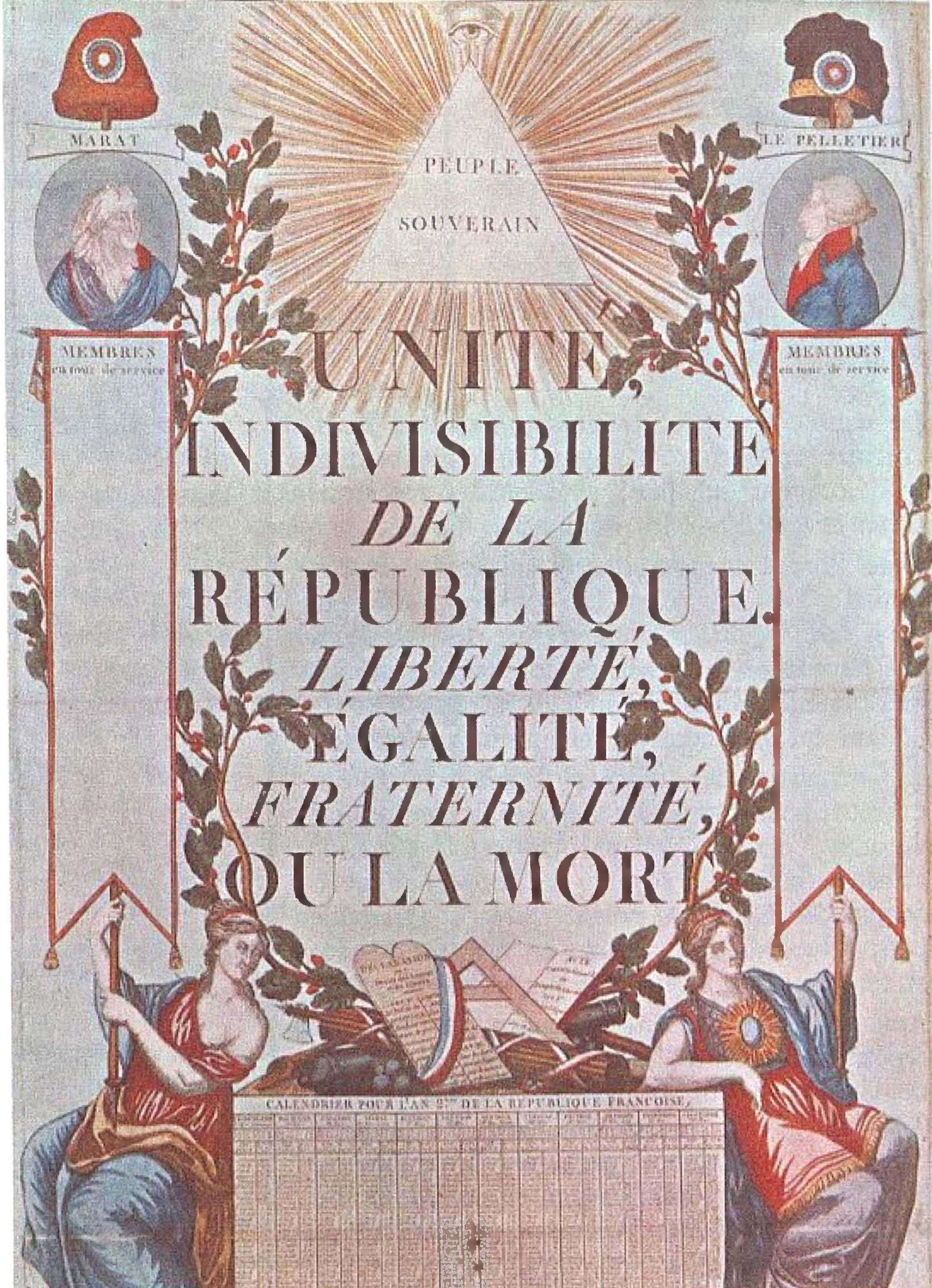
La société en confirmant son arrêté du 25 juillet 1791, arrête de nouveau qu'un de ses membres sera chargé de publier sa correspondance, et que ce membre sera Deflers, et la charge par lui d'insérer gratuitement les lettres et avis circulaires que la société voudra faire passer à ses affiliés.

La société déclare ne garantir l'authenticité que de sa correspondance et de ses lettres circulaires. Cette condition sera imprimée dans le journal, en tête de chaque numéro.

B



A. **Journaux révolutionnaires.** Le club des Jacobins de Paris et ses filiales de province échangeaient une correspondance régulière et abondante. Les débats et les lettres circulaires du club parisien, la correspondance des provinces étaient publiés dans le journal de la Société. Ainsi les événements et la propagande révolutionnaire étaient connus de la France entière. Le « Publiciste de la République française » de Marat et le « Père Duchesne » d'Hébert étaient les deux journaux les plus appréciés par les sans-culottes. Le « Publiciste » de Marat avait remplacé « L'Ami du Peuple ». La formule latine en exergue peut se traduire : « Puisse la Fortune revenir aux malheureux et se détourner des superbes! » A Rome, la Fortune était la divinité du Destin; elle avait pour attribut une corne d'abondance.



D

B. **Un Comité révolutionnaire.** B. N. Est. Institués dans chaque commune, les Comités révolutionnaires étaient chargés de délivrer les certificats de civisme et de dresser la liste des suspects. Ici, un bourgeois ou un ci-devant noble présente humblement son certificat de civisme.

C. **Mandat de recouvrement de l'emprunt forcé** émanant de la Commission révolutionnaire de Thionville (12 frimaire, an II – 2 décembre 1793). Arch. Nat. On notera la brièveté éloquente de la sommation et la menace qui l'accompagne. Le 20 mai 1793, la Convention décida de lever un emprunt forcé d'un milliard sur les riches. Le recouvrement en fut confié à des commissions révolutionnaires locales. L'emprunt ne rapporta qu'environ 200 millions.

D. **Calendrier révolutionnaire pour l'an II.** Tous les symboles et le vocabulaire révolutionnaires se retrouvent sur ce calendrier. On notera le bonnet phrygien, symbole de la Liberté; l'œil grand ouvert, symbole de la vigilance; le niveau, symbole de l'égalité; l'écharpe tricolore qui barre la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen (Il s'agit de la Déclaration de juin 1793 beaucoup plus révolutionnaire que celle de 1789 et qui accompagnait la Constitution de 1793 qui ne fut jamais appliquée). En haut, les portraits des deux conventionnels montagnards assassinés : à gauche, Marat, à droite, Le Pelletier; poignardé par un ancien garde du corps du Roi, la veille de l'exécution de Louis XVI. Le Pelletier était l'auteur d'un plan d'Éducation Nationale dont Robespierre adopta les idées.

5 LE REDRESSEMENT DE LA FRANCE A LA FIN DE 1793

Ce régime de dictature était rude, mais il fut efficace. Le double but que visait la Convention — triompher du péril extérieur et intérieur, éviter la famine — fut atteint à la fin de 1793.

Dans l'ordre économique, le succès ne fut pas décisif; dans les villes, les pauvres souffrirent de la faim et du froid; le régime des taxations, des réquisitions, des visites domiciliaires multiplia le nombre des mécontents, et les ouvriers se plaignirent vivement du maximum des salaires.

En revanche, les menées fédéralistes furent promptement réprimées : Marseille fut reprise en août 1793 et Lyon en octobre; la « grande armée catholique et royale » de Vendée, qui avait franchi la Loire et poussé jusqu'à Granville pour y recevoir des renforts anglais, fut écrasée au retour près du Mans et de Nantes en décembre.

Aux frontières enfin, l'ennemi fut partout repoussé. Au Nord, le général Jourdan, assisté de Carnot, battit les Autrichiens à Wattignies (octobre 1793); Hoche repoussa les Austro-Prussiens en Alsace près de Wissembourg (décembre 1793); enfin les dispositions habiles du capitaine d'artillerie Bonaparte amenèrent la reprise de Toulon sur les Anglais.

Devant ce redressement inespéré, allait-on renoncer au gouvernement révolutionnaire? Ce n'était pas l'avis de Robespierre.

6 ROBESPIERRE

Depuis le mois de juillet 1793 où il avait été élu pour la première fois au Comité de salut public, Robespierre était l'homme politique le plus important de France.

Il avait donné à la Révolution et à la Montagne des gages éclatants : plus que quiconque, il avait contribué à renverser la royauté le 10 août et la



Maximilien Robespierre (1758-1794). Croquis rehaussé d'aquarelle, pris à une séance de la Convention et attribué à Gérard. B. N. Est. Bien que Robespierre ait pris, dès avant la Révolution, le parti du peuple (il rédigea le cahier de doléances des savetiers d'Arras), c'était un bourgeois aisé de province : il était en 1789 avocat à Arras. Robespierre, toujours soigneusement poudré, se piquait de sobre élégance. Le croquis est accompagné de cette note : « Les yeux verts, le teint pâle, habit nankin rayé vert, gilet blanc rayé bleu, cravate blanche rayée rouge. » Robespierre refusa toujours de porter le bonnet phrygien ou la carmagnole, sorte de gilet à la mode chez les sans-culottes.

Les Lois de Ventôse (février-mars 1794).

Avant de frapper les Hébertistes
le Comité de salut public veut
s'assurer l'appui des sans-culottes.
A la Convention, Saint-Just déclare :
« Il ne faut ni riches, ni pauvres,
l'opulence est une infamie. »
« Le bonheur est une idée neuve
en Europe! Je vous propose le décret
suivant : Article premier.
— Toutes les communes de la
République dresseront un état
des patriotes indigents
qu'elles renferment, avec leurs noms,
leur âge, leur profession, le nombre
et l'âge de leurs enfants.
Les directoires de districts
feront parvenir, dans le plus bref délai,
ces états au Comité de salut public.
Art. II — Lorsque le Comité de salut
public aura reçu ces états, il fera
un rapport sur les moyens d'indemniser
les malheureux avec les biens des
ennemis de la Révolution... »
(Saint-Just, Discours et rapports,
introduction et notes par
Albert Soboul, Éditions Sociales).

Gironde le 2 juin. La dignité de sa vie, sa sincérité, son courage, son honnêteté (qui lui avait valu le surnom d'Incorruptible) l'avaient rendu très populaire. Ardent démocrate, il avait, dès la Constituante, réclamé le suffrage universel. A l'égalité politique, il voulait maintenant ajouter l'égalité sociale : il rêvait d'une France où il n'y eût plus ni riches ni pauvres, mais seulement des citoyens aisés. Il voulait aussi que la République fût fondée sur la « vertu », c'est-à-dire sur le désintéressement, et que tous les citoyens fussent honnêtes, dévoués au bien public et soucieux d'obéir à la loi. D'une probité rigide, n'ayant souci que de l'intérêt de la patrie, il s'indignait de voir des fonctionnaires sans conscience, des députés prêts à trafiquer de leur influence et à faire le jeu des hommes d'affaires. Pour ces hommes sans conscience, ces « fripons », il était sans pitié.

Au début de 1794, il rencontra, parmi les Montagnards eux-mêmes, l'opposition de deux groupes ou, comme disait Saint-Just, de deux « factions » : à gauche, celle des ultra-révolutionnaires, groupés autour de Hébert et du Club des Cordeliers; à droite, celle des Indulgents, groupés autour de Danton et du journaliste Camille Desmoulins. Les Hébertistes accusaient le Comité de salut public d'être trop modéré et de ne pas faire observer le prix maximum des denrées. Ils cherchaient à exploiter la misère du peuple pour tenter contre la Convention un nouveau 2 juin. Robespierre et Saint-Just les firent guillotiner en mars 1794 : la Commune de Paris fut épurée et un nouveau maire choisi.

Le mois suivant, ce fut le tour des Dantonistes : ceux-là voulaient supprimer la Terreur et signer une paix immédiate avec l'ennemi. Robespierre leur reprochait ce qu'on appellerait aujourd'hui leur « défaitisme »; il les accusait aussi d'être des « fripons », mêlés à de louches affaires financières et de demander la suppression de l'échafaud parce qu'ils craignaient d'y monter. Ils furent exécutés en avril 1794.

Contre révolutionnaires.

Art 3

La Ville de Lyon sera détruite; tout ce qui fut habité par le riche sera démoli; il ne restera que la maison du pauvre, les habitations des patriotes égorgés ou proscrits, les édifices spécialement employés à l'industrie, et les monuments consacrés à l'humanité et à l'instruction publique.

Art 4

Le nom de Lyon sera effacé du tableau des Villes de la République. La réunion des maisons conservées portera désormais le nom de Ville affranchie.

Art 5.

Il sera élevé sur les ruines de Lyon une colonne qui attestera à la postérité les crimes et la punition des Royalistes de cette Ville, avec cette inscription :

Lyon fit la guerre à la liberté ;
Lyon n'est plus.
le dix huitième jour du premier mois
l'an deuxième de la République française,
une et indivisible.

Art 6.

Les Représentants du peuple nommeront sur le champ des commissaires pour faire le tableau de toutes les propriétés qui ont appartenu aux riches et aux contre révolutionnaires de Lyon

Décret de la Convention ordonnant la destruction de Lyon. 12 octobre 1793. Arch. Nat. La répression fut d'abord dirigée par Couthon, puis, à partir de novembre 1793, par Fouché et Collot d'Herbois. Le décret donne une idée de l'âpreté de la lutte qui opposait les révolutionnaires aux royalistes.

Pour établir l'égalité sociale, Robespierre voulait distribuer gratuitement aux patriotes pauvres qui n'avaient pu acheter des biens nationaux les propriétés des suspects emprisonnés qui seraient reconnus ennemis de la République.

Pour développer les vertus morales dans le peuple, il réorganisa la religion révolutionnaire qui, à ses yeux, devait remplacer le catholicisme et il célébra avec une pompe magnifique la fête en l'honneur de l'Être Suprême (8 juin 1794).

Enfin, pour exterminer les traîtres, il imposa la plus impitoyable des mesures terroristes, la loi de prairial an II (10 juin) : désormais les inculpés n'auraient plus d'avocat et n'encourraient qu'une peine, la mort. Alors commença la Grande Terreur. Le Tribunal révolutionnaire groupa en « amalgames » des accusés inculpés pour des motifs différents et les expédia par « fournées » à l'échafaud. Au dire de l'accusateur public Fouquier-Tinville, les « têtes tombaient comme des ardoises par un temps d'orage » : en quarante-cinq jours, 1 285 personnes furent guillotinées à Paris — à peu près autant qu'il y en avait eu auparavant en quatorze mois.

7 LES VICTOIRES AUX FRONTIÈRES

Pendant ce temps, les armées françaises, passant à l'offensive, envahissaient à leur tour le territoire ennemi. Au Nord, le général Pichegru s'emparait de la Belgique occidentale et envahissait la Hollande. Au Nord-Est, Jourdan chassait les Autrichiens de la Belgique orientale par la victoire de Fleurus (juin 1794) et occupait les électorats de Trêves et de Cologne. Dans le Sud-Est, le comté de Nice était reconquis et, aux deux extrémités des Pyrénées, les Français entraient en Espagne. La Prusse enfin paraissait prête à traiter avec la France pour porter toutes ses troupes vers l'Est où les Polonais venaient de se soulever.

La paix en vue semblait fortifier la situation de Robespierre. En fait, il était tout près de sa chute.



Marie-Antoinette conduite à l'échafaud. (16 octobre 1793). Croquis de David. B. N. Est. Ce croquis poignant fut fait par David d'une fenêtre de la rue Saint-Honoré tandis que passait sur la charrette qui la conduisait à l'échafaud, Marie-Antoinette, les yeux clos, les mains liées derrière le dos, le col du corsage et les cheveux coupés pour que rien ne gênât le passage du couteau. La captivité avait duré quatorze mois pendant lesquels elle avait été soumise à un régime de plus en plus rigoureux. Le 2 août 1793, on l'avait séparée de ses enfants qui restèrent au Temple tandis qu'elle était transférée à la conciergerie du Palais de Justice où elle demeura enfermée dans un étroit cachot jusqu'au 14 octobre où elle comparut devant le Tribunal Révolutionnaire.

Bataille de Fleurus (26 juin 1794). B. N. Est. A la bataille de Fleurus on utilisa pour la première fois un ballon captif (on voit les câbles qui le retiennent), de façon à connaître les dispositions de l'armée ennemie. On sait que la première ascension en ballon libre datait de 1783. Le combat dura de cinq heures du matin à sept heures du soir et fut acharné. Les Français étaient environ 75 000 et leurs adversaires (Anglais, Hollandais et surtout Autrichiens) 60 000. Dans les semaines précédentes, les Français avaient six fois passé la Sambre et six fois ils avaient été repoussés sur l'autre rive. Au dire d'un témoin, le conventionnel Saint-Just, représentant en mission auprès de l'armée, la ramenait chaque fois à l'attaque « comme une meute de chiens ». Les troupes qui furent victorieuses à Fleurus comprenaient des contingents venus des trois armées du Nord, des Ardennes et de la Moselle, elles formèrent désormais une armée nouvelle, l'armée de Sambre et Meuse.

Ordre d'arrestation des Dantonistes, par les Comités de Salut Public et de Sûreté Générale, le 10 germinal an II (31 mars 1794). Arch. Nat. « Les Comités de Salut Public et de Sûreté Générale arrêtent que Danton, Delacroix, Camille Desmoulins et Phélippeaux seront arrêtés et conduits dans la maison du Luxembourg pour y être gardés séparément et au secret, chargent le maire de Paris de mettre sur-le-champ le présent arrêté à exécution... »

III LA RÉACTION THERMIDORIENNE

1 LA CHUTE DE ROBESPIERRE

La dictature du gouvernement révolutionnaire paraissait insupportable, maintenant que les armées françaises étaient partout victorieuses. On avait la « nausée de l'échafaud » et l'on rendait Robespierre responsable de la Grande Terreur.

Or le 26 juillet 1794, dans un grand discours, il parla d'épurer les deux Comités et la Convention elle-même. Les députés qui se crurent visés, surtout Tallien, Fouché, Barras, Carrier, intriguèrent toute la nuit et obtinrent l'appui de la Plaine, pendant que Robespierre et ses amis comptaient sur le Club des Jacobins et sur la Commune.

La lutte suprême se livra à la Convention le lendemain, 27 juillet 1794 (9 thermidor an II). Robespierre fut arrêté avec Couthon et Saint-Just. La Commune les délivra et les mena à l'Hôtel de Ville, puis elle se déclara en insurrection et prépara contre la Convention un nouveau 2 juin. Mais le peuple, qui ne pardonnait à Robespierre ni l'exécution des Hébertistes, ni la vie chère, ni le maximum des salaires, ne répondit que mollement à l'appel de la Commune. Aussi, dans la nuit du 9 au 10 thermidor, les troupes de la Convention purent-elles pénétrer dans l'Hôtel de Ville et arrêter Robespierre.

Le soir du 10 thermidor, Robespierre et une vingtaine de ses amis furent guillotinés. Les jours suivants, il y eut encore une centaine d'exécutions.

2 LA RÉACTION THERMIDORIENNE

Les vainqueurs de Robespierre au 9 thermidor — on les appelle les « Thermidoriens » — étaient en grande majorité des terroristes. Mais l'opinion publique les força à mettre fin à la Terreur et à la dictature. Ce fut désormais la Plaine qui domina

Le discours de Robespierre à la Convention (8 Thermidor).

Le 8 Thermidor, à la Convention, où il revenait siéger après une longue absence, Robespierre lut un discours : « Révélerons-nous les abus cachés? Dénoncerons-nous les traîtres? On nous dira que nous ébranlons les autorités constituées; que nous voulons acquérir, à leurs dépens, une influence personnelle. Que ferons-nous donc? Notre devoir. Que peut-on objecter à celui qui veut dire la vérité, et qui consent à mourir pour elle? Disons donc qu'il existe une conspiration contre la liberté publique, qu'elle doit sa force à une coalition criminelle qui intrigue au sein même de la Convention; que cette coalition a des complices dans le Comité de sûreté générale et dans les bureaux de ce Comité qu'ils dominent; que les ennemis de la République ont opposé ce Comité au Comité de salut public, et constitué ainsi deux gouvernements; que des membres du Comité de salut public entrent dans ce complot; que la coalition ainsi formée cherche à perdre les patriotes et la patrie. Quel est le remède à ce mal? Punir les traîtres, renouveler les bureaux du Comité de sûreté générale, épurer ce Comité lui-même, et le subordonner au Comité de salut public; épurer le Comité de salut public lui-même, constituer l'unité du gouvernement sous l'autorité suprême de la Convention nationale qui est le centre et le juge, et écraser ainsi toutes les factions du poids de l'autorité nationale pour élever sur leurs ruines la puissance de la justice et de la liberté. S'il est impossible de les réclamer sans passer pour un ambitieux, j'en conclurai que les principes sont proscrits, et que la tyrannie règne parmi nous, mais non que je doive me taire : car, que peut-on objecter à un homme qui a raison, et qui sait mourir pour son pays? Je suis fait pour combattre le crime, non pour le gouverner. Le temps n'est point arrivé où les hommes de bien peuvent servir

à l'Assemblée. Cette évolution de la Convention vers un régime plus modéré est connue sous le nom de Réaction thermidorienne. Elle se marqua d'abord dans trois domaines : la réorganisation du gouvernement, l'attitude à l'égard des rebelles de l'Ouest et enfin la politique religieuse.

La loi de Prairial, puis celle des suspects furent abolies, et beaucoup de prisonniers libérés. Les Dantonistes et les Girondins encore vivants reprirent leur place à l'Assemblée pendant que Fouquier-Tinville et Carrier étaient guillotinés, Collot-d'Herbois et Billaud-Varenne arrêtés. Les pouvoirs du Comité de salut public furent diminués et ceux de la Commune supprimés; le Tribunal révolutionnaire fut réorganisé et le Club des Jacobins fermé.

Aux Vendéens, aux Chouans de Bretagne, les Thermidoriens offrirent la paix à des conditions inespérées : amnistie, exemption de service militaire, libre exercice du culte insermenté (février 1795). Puisque le catholicisme était toléré dans les départements insurgés, on ne pouvait continuer à le combattre dans le reste de la France. La persécution violente cessa peu à peu, les églises se rouvrirent : on assista à une véritable résurrection du catholicisme.

3 LA CONSTITUTION DE L'AN III

Les Thermidoriens rédigèrent une nouvelle Constitution, la Constitution de l'an III (été 1795). Ils conservèrent la République, mais rétablirent le suffrage censitaire à deux degrés comme en 1791. Pour éviter toute possibilité de dictature, ils partagèrent le pouvoir législatif entre deux Assemblées : une Chambre des Députés, le Conseil des Cinq-Cents, qui proposait les lois, et un Sénat de 250 membres, le Conseil des Anciens, qui les adoptait ou les rejetait. Bien plus, les deux Conseils se renouvelaient par tiers chaque année. De même le pouvoir exécutif fut confié à cinq Directeurs : tous les ans on tirait au sort le

impunément la patrie : les défenseurs de la liberté ne seront que des proscrits, tant que la horde des fripons dominera. »
Couthon fit voter que ce discours serait « envoyé à toutes les Communes de la République », mais un obscur Conventionnel répliqua : « J'insiste pour l'ajournement de l'envoi du discours... Quand on se vante d'avoir le courage de la vertu, il faut avoir celui de la vérité.. Nommez ceux que vous accusez. »
Robespierre refusa. Le soir il relut son discours au Club des Jacobins et fut applaudi avec enthousiasme. Il ajouta : « Ce discours que vous venez d'entendre est mon testament de mort. Je l'ai vu aujourd'hui : la ligue des méchants est tellement forte que je ne puis pas espérer de lui échapper. Je succombe sans regrets. Je vous laisse ma mémoire et vous la défendrez... Délivrez la Convention des scélérats qui l'oppriment; rendez-lui ce service comme aux 31 Mai et 2 Juin. »

L'appel aux armes de la Commune.

Lorsque la Commune apprit que la Convention avait fait incarcérer Robespierre et ses amis, le maire Fleuriot-Lescot ordonna de les délivrer et de les amener à l'Hôtel de Ville. En même temps, il lança au peuple un appel à l'insurrection : « Quels sont leurs ennemis? Un Amar, noble de trente mille livres de rentes, Dubarran, vicomte, et des monstres de cette espèce, Collot d'Herbois, ce partisan de l'infâme Danton, comédien qui, dans l'Ancien Régime, avait volé la caisse de sa troupe, ce Barère qui appartient à toutes les factions et qui a fait fixer le prix des journées des ouvriers pour les faire périr de faim (1). Peuple, lève-toi et précipite au tombeau tous ces traîtres. »
(Dans Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la Révolution française).

(1) Peu avant le 9 Thermidor.

nom de celui d'entre eux qui devait être remplacé. Enfin le principe de la séparation des pouvoirs fut très strictement appliqué, le Directoire n'avait aucune autorité sur les Conseils ni les Conseils sur le Directoire. Mais cet équilibre n'était pas sans danger : en cas de conflit entre le Directoire et les Conseils, il n'y avait d'autre solution qu'un appel à la force, un coup d'État. C'est un coup d'État, celui de Bonaparte au 19 brumaire, qui mettra fin à la Révolution.

4 LES TRAITÉS DE BÂLE

Les victoires françaises provoquèrent la dislocation de la coalition de 1793. La Prusse, la Hollande et l'Espagne posèrent les armes : seules l'Angleterre et l'Autriche continuaient la lutte.

La Prusse était préoccupée par les événements de Pologne. Déjà en 1793, l'impératrice de Russie Catherine II et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II avaient opéré à l'insu de l'Autriche un deuxième partage de la Pologne. Pour être sûr de participer au troisième partage qui se préparait, Frédéric-Guillaume II signa avec la France le traité de Bâle (mai 1795). Il reconnut l'occupation de la rive gauche du Rhin par les Français; en compensation des territoires qui lui étaient ainsi enlevés, il reçut l'assurance qu'à la paix générale, il en obtiendrait d'autres, à l'est du Rhin.

Peu après, la Hollande posa aussi les armes et se constitua en république, sous le nom de République batave. Enfin, par un autre traité signé à Bâle, l'Espagne abandonna à la France la partie de l'île de Saint-Domingue qu'elle possédait, en sorte que cette grande Antille fut désormais tout entière française. La Hollande et l'Espagne signèrent en outre des traités d'alliance avec la France.

Quelques mois plus tard la Prusse, l'Autriche et la Russie se partageaient ce qui restait de la Pologne. De 1795 à 1918 la Pologne cessa de former un État.

La « jeunesse dorée ».

Un jeune aristocrate, le comte Louis-Mathieu Molé, dont le père, président au Parlement de Paris, avait été guillotiné sous la Terreur, nous conte sa vie après le 9 Thermidor. « Malgré mes quatorze ans et demi... j'avais revêtu le costume de ces jeunes gens que les pamphlets du temps appelaient « jeunesse dorée ». Ce costume consistait dans une cadenette ou tresse de cheveux, relevée derrière la tête avec un peigne, un collet et des parements verts ou noirs sur un habit droit à taille longue et large connu sous le nom d' « habit quarré ». Un bâton noueux à la main, et des pistolets dans chaque poche, tous les jours on se rendait ainsi vêtu au Palais-Royal. Le point de réunion était le café de Chartres... Là, des orateurs montaient sur des tables pour pérorer ou s'exciter à la vengeance. On se communiquait ses craintes, ses projets sur l'avenir mais cet avenir ne s'étendait jamais au-delà du lendemain, et les projets ne dépassaient pas la dispersion des groupes jacobins sur la terrasse des Tuileries ou leur expulsion des tribunes de la Convention... (Si) on venait nous dire que des groupes de jacobins se formaient aux Tuileries ... nous partions en entonnant « Le Réveil du Peuple » pour les mettre en fuite. » (Molé, ouv. cité).

En juin 1795, les ouvriers et les soldats réagirent et ils donnèrent, à leur tour, la chasse aux « Muscadins (1) ». « Après les cris, raconte un muscadin, vinrent les injures. Après les injures, les voies de fait. On nous heurta, on nous frappa, on nous jeta de la boue à la figure et sur nos pauvres collets. Puis on joua des ciseaux. Vint ensuite le tour de nos cadenettes. On bâtonna ceux d'entre nous qui allaient isolément et plus d'un fut obligé de recevoir le baptême par immersion dans le bassin du Palais-Royal. » (Dans G. Lefebvre, Les Thermidoriens, A. Colin.)

(1) On appelait aussi Muscadins les jeunes royalistes.

5 LA FIN DE LA CONVENTION

Si les Thermidoriens triomphaient au-dehors, leur situation à l'intérieur était précaire. Ils avaient rétabli la liberté économique en abolissant la loi du maximum des prix, les taxations, les réquisitions, et ils avaient émis une quantité énorme d'assignats, aussi le prix de la vie avait-il monté de façon fabuleuse. Pendant qu'une poignée de spéculateurs s'enrichissaient, le reste de la nation mourait de faim.

Le 1er prairial an III (20 mai 1795), Paris affamé se souleva. La Convention fut envahie. Mais l'insurrection fut écrasée par la troupe. Pour la première fois depuis le début de la Révolution, l'armée intervenait dans les luttes politiques. Le peuple de Paris, en armes depuis 1789, fut désarmé et la Garde nationale ne fut plus composée que de bourgeois. Les bâtiments du Club des Jacobins furent rasés; le Tribunal révolutionnaire fut supprimé et l'emploi même du mot « révolutionnaire » interdit.

L'écrasement des Jacobins allait naturellement favoriser les royalistes. Dans le Sud-Est, à Lyon, Tarascon, Aix, Marseille, ils massacrèrent les Jacobins; à la Terreur rouge succéda la Terreur blanche. En même temps, les Chouans reprirent les armes et une flotte anglaise débarqua en Bretagne un millier d'émigrés. Mais ceux-ci furent cernés à Quiberon et fusillés (juillet 1795).

La Terreur blanche et Quiberon ouvrirent les yeux aux Thermidoriens. Les prochaines élections allaient-elles amener aux Conseils des Cinq-Cents et des Anciens une majorité de royalistes? Justement, à l'annonce que le petit Louis XVII, fils de Louis XVI, était mort dans la prison du Temple, le comte de Provence, alors émigré à Vérone en Italie, avait pris le nom de Louis XVIII (juin 1795), puis lancé une proclamation où il ne parlait que de représailles et du prochain rétablissement de l'Ancien Régime. Pour sauver la République et en même temps se



Représentant du peuple aux armées. Dessiné d'après nature sur les lieux et colorié par P. Duflos. B. N. Les représentants du peuple en mission aux armées furent institués en avril 1793. Trois représentants furent envoyés auprès de chacune des onze armées de la République. Investis de pouvoirs illimités, les représentants qui étaient des conventionnels choisis par leurs collègues devaient exercer « la surveillance la plus active sur les opérations... de tous les fournisseurs et entrepreneurs des armées et sur la conduite des généraux, officiers et soldats. » Les représentants avaient le droit de faire arrêter les généraux. Ils devaient adresser chaque jour un compte rendu de leur activité au Comité de Salut Public et adresser chaque semaine un rapport à la Convention.

Saint-Just et Lebas représentants en mission.

Envoyés en mission à l'armée du Rhin en octobre 1793, Saint-Just et Lebas prirent les arrêtés suivants :
Arrêté du 14 novembre 1793.
On hébergera les blessés chez les riches... La municipalité de Strasbourg tiendra deux mille lits prêts dans les vingt-quatre heures chez les riches de Strasbourg pour être délivrés aux soldats; ils y seront soignés avec le respect dû à la vertu et aux défenseurs de la liberté.
Arrêté du 15 novembre 1793.
Dix-mille hommes sont nu-pieds dans l'armée. Il faut que vous déchaussiez tous les aristocrates de Strasbourg, dans le jour, et que demain à dix heures du matin les dix mille paires de chaussures soient en marche pour le quartier général.
(Cité dans A. Soboul, L'Armée nationale sous la Révolution.)

sauver eux-mêmes, les Thermidoriens votèrent le décret des deux tiers, en vertu duquel les deux tiers des membres des futurs conseils devraient être élus parmi les conventionnels sortants — donc parmi des républicains. Furieux de voir leurs espoirs déçus, les royalistes et les modérés de Paris répliquèrent par l'insurrection du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795). Mais ils furent dispersés par la garnison de Paris, dont le général Bonaparte venait de recevoir le commandement.

Trois semaines plus tard, la Convention se sépara (26 octobre 1795).

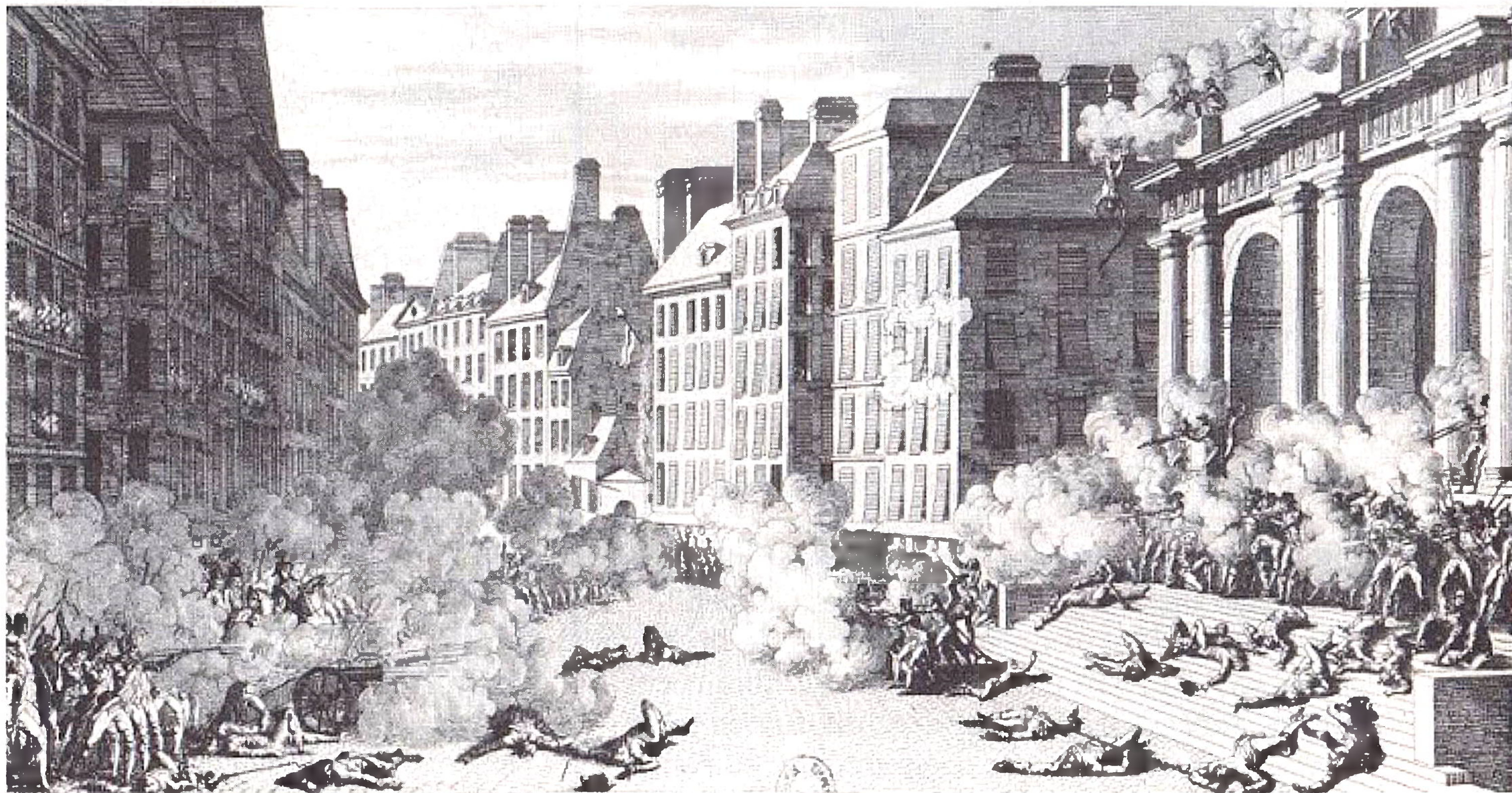
RÉSUMÉ

- **A l'unanimité la Convention établit la République (21 septembre 1792), mais la lutte s'engage aussitôt entre les Girondins rejetés à droite et les Montagnards qui s'appuient sur la Commune de Paris. Finalement les sans-culottes parisiens imposent à la Convention l'arrestation des chefs girondins (2 juin 1793).**
- **Pour sauver la France, les Montagnards instituent le gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire un régime de dictature dont les moyens de contrainte constituent la Terreur. Cette dictature fut efficace; sur tous les fronts l'ennemi fut repoussé.**
- **Après la chute de Robespierre (9 thermidor an II, 27 juillet 1794) commence la réaction thermidorienne; la Constitution de l'an III rétablit le suffrage censitaire; le peuple est désarmé (mai 1795). La Convention se sépare le 26 octobre 1795 après avoir écrasé l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire (5 octobre 1795). En 1795, la Prusse, l'Espagne et la Hollande signent la paix avec la France. L'Angleterre et l'Autriche continuent seules la guerre.**

Les élections aux Conseils à Paris.

Les citoyens actifs se réunirent dans chaque section en assemblée primaire pour désigner des électeurs chargés d'élire les députés. Les royalistes s'efforcèrent de contrôler les opérations électorales. « Tout citoyen était alors porteur d'une carte qui renfermait son signalement, son domicile, son âge et dont la couleur variait selon qu'il était parvenu ou non à l'âge de vingt et un ans, fixé pour l'exercice des droits politiques. J'avais une carte bleue et il m'en fallait une blanche pour entrer à l'assemblée primaire... Je prends celle d'un vieux domestique, je remplace adroitement ses noms par les miens. Je m'y donne l'âge nécessaire et je me présente à ma section... La sentinelle me laisse passer; on allait composer le bureau. Je mets mon vote dans le scrutin, non sans quelque crainte d'être reconnu... La composition de notre bureau ne nous convenait pas, et il fut arrêté que le lendemain, de gré ou de force, nous le ferions renouveler. En effet, la proposition que nous en fîmes éprouvant beaucoup d'obstacles, nous nous armons tout d'un coup de chaises, nous tombons avec elles sur les opposants, et nous élevons à la dignité de Président — par ce combat burlesque — celui que nos tranquilles suffrages n'avaient pu y porter. » (M. Molé, ouvrage cité). Les royalistes maîtres des sections en viennent à la révolte ouverte contre la Convention. « Les sections, écrit le Conventionnel Thibaudeau, n'avaient encore nommé qu'une partie des électeurs; ils se constituèrent en un collège électoral au nombre de cent, sous la présidence du vieux duc de Nivernais...
Cette réunion prématurée et illégale n'avait pour but que de donner aux Collèges électoraux des départements, l'exemple de la désobéissance aux décrets (des deux tiers) et d'opposer à la représentation nationale une sorte





de représentation des sections.
La Convention rendit un décret pour casser cette assemblée et faire cesser la permanence des assemblées primaires. La proclamation en fut faite le soir même dans les rues, accueillie et interrompue sur quelques points, par les huées et les violences des sectionnaires en révolte ouverte. » Peu après éclatait l'insurrection du 13 Vendémiaire.
Thibaudeau ajoute : « La Convention avait été convoquée sous le canon du 10 Août; le canon du 13 Vendémiaire annonça sa retraite. »
(Thibaudeau, Mémoires, Beaudoin Frères, Paris, 1824).

Pacification de la Vendée. Musée Carnavalet. Après le 9 thermidor, la Convention abandonna la lutte à outrance contre les rebelles de l'Ouest, et, sur les conseils de Carnot et de Hoche, elle leur offrit la paix aux conditions inespérées que l'on sait. La scène de « pacification » que l'on voit ci-dessus eut lieu à La Mabilais, près de Rennes, le premier floréal an III (20 avril 1795). La gravure est d'inspiration gouvernementale et se plaît à montrer les rebelles déposant leurs armes. En fait, les chefs des Blancs n'entendaient guère tenir leur parole et se rallier à la République. Le chef vendéen Charette reprit la lutte en août 1795.

Le 13 vendémiaire an IV (3 octobre 1795). B. N. Est. Les troupes de la Convention, à gauche, tirent au fusil et au canon sur les royalistes massés devant l'église Saint-Roch (voir le plan de Paris, page 159).

19 Le Directoire

La vie politique sous le Directoire est singulièrement agitée. La République ne fait plus qu'osciller entre le péril jacobin et le péril royaliste. Ce régime instable est faussé par d'incessants coups d'État jusqu'à ce qu'un dernier coup d'État, celui du 19 brumaire, donne le pouvoir à Bonaparte.

- *Les difficultés intérieures du Directoire.*
- *Les victoires du général Bonaparte.*
- *Le coup d'État du 19 brumaire.*

I LES DIFFICULTÉS INTÉRIEURES DU DIRECTOIRE

1 LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

On appelle Directoire le gouvernement qui dirigea la France depuis la fin de la Convention (26 octobre 1795) jusqu'au coup d'État du 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799) : durant ces quatre années, le pouvoir exécutif fut en effet confié à un « Directoire » de cinq membres.

Le Directoire se heurta à de terribles difficultés financières. L'État n'avait pas de quoi payer ses fonctionnaires et le peuple mourait de faim. Dès février 1796, le gouvernement décida de ne plus émettre d'assignats, parce que ceux-ci avaient perdu toute valeur. En 1797, il fit la banqueroute des deux tiers, c'est-à-dire qu'il ne reconnut plus que le tiers des créances de chaque rentier. En même temps, il créait un nouvel impôt direct, l'impôt des portes et fenêtres, et établissait quelques contributions indirectes.

Enfin, c'est en partie par nécessité financière que le Directoire se lança dans une politique de conquêtes : il espérait remplir le Trésor public aux dépens des pays vaincus.



Babeuf (1760-1797). Château de Malmaison. Au printemps de 1796, pour remédier à l'effroyable misère du peuple, un journaliste originaire de Saint-Quentin, en Picardie, Babeuf, tenta d'instaurer un régime communiste, la « République des Égaux ». Il conspira avec ses amis, parmi lesquels l'ancien maître de poste Drouet, pour renverser le Directoire. Mais un des conjurés le dénonça à Carnot alors Directeur. Babeuf fut arrêté (mai 1796), condamné à mort et exécuté (mai 1797).

Babeuf et l'apparition de la doctrine communiste.

« Disparaissez, révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits... l'instant est venu de fonder la République des Égaux. » Voilà l'idée fondamentale de Babeuf. Elle est reprise par un de ses amis dans un texte qui servit à la propagande babouviste. « La nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens... La révolution n'est pas finie, parce que les riches absorbent tous les biens et commandent exclusivement tandis que les pauvres travaillent en véritables esclaves, languissent dans la misère et ne sont rien dans l'État... Il est nécessaire que toutes les productions de la terre et de l'industrie soient déposées dans des magasins publics pour être distribuées avec égalité aux citoyens, sous la surveillance des magistrats qui en sont comptables. »
Le communisme de Babeuf est uniquement un communisme de répartition : le paysan cultive seul le champ que lui a confié l'État et il apporte sa récolte au magasin commun. Babeuf n'imagine pas le communisme de production où les habitants cultivent en commun les terres de la commune.

2 LES DIFFICULTÉS POLITIQUES

Comme la Convention thermidorienne dont il continuait la politique, le Directoire eut à faire face à la double opposition des Royalistes et des Jacobins.

En 1797, les Royalistes réussirent à faire nommer un Directeur et de nombreux députés royalistes. Immédiatement les Conseils supprimèrent les lois contre les émigrés et les prêtres réfractaires; ils parlèrent même de mettre en accusation trois Directeurs. Ceux-ci firent alors venir des troupes de l'armée d'Italie et organisèrent le coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) : ils firent arrêter leurs deux autres collègues, annulèrent les élections dans 49 départements, déportèrent de nombreux députés modérés, suspendirent la liberté de la presse, remirent en vigueur les lois contre les émigrés, et recommencèrent la lutte contre le catholicisme.

L'année suivante, la « politique de bascule » amena un nouveau coup d'État, celui-là contre les Jacobins : ce fut le coup d'État de floréal an VI (mai 1798). Une centaine de députés furent invalidés uniquement parce qu'ils étaient démocrates. Ces procédés arbitraires ne pouvaient que discréditer le régime; d'autre part cette intrusion des généraux dans les luttes politiques allait finalement donner le pouvoir à l'un d'eux, Bonaparte.

II LES VICTOIRES DE BONAPARTE

1 LA JEUNESSE DE NAPOLÉON BONAPARTE

Napoléon Bonaparte était né à Ajaccio en 1769, il fit ses études au collège de Brienne en Champagne et fut nommé sous-lieutenant d'artillerie en 1785. Fougueux Montagnard, il participa à la reprise de Marseille sur les fédéralistes et à celle de Toulon sur les Anglais. Le frère de Robespierre,



Barras en costume de Directeur. Dessin de Le Dru. B. N. Est. La simplicité « spartiate » avait été de mode sous la Convention. Sous le Directoire, on eut le goût du pompeux. Directeurs et membres des conseils eurent des uniformes officiels destinés à rehausser leur prestige. Barras porte ici le somptueux costume de cérémonie des Directeurs : bas de soie, manteau de velours rouge brodé de palmes d'or, glaive à poignée d'or, chapeau à panache. Le vicomte Paul de Barras (1755-1828) appartenait à une très vieille famille noble de Provence. Il servit aux Indes comme officier pendant la guerre d'Amérique mais il démissionna en 1783. Député du Var à la Convention, représentant en mission, Barras fit procéder à des exécutions massives à Toulon en compagnie de son collègue Fréron. Rappelé à Paris, il joua un rôle important au 9 thermidor car c'est à lui que la Convention confia le commandement des forces qui lui étaient fidèles. Il prit la tête d'une des deux colonnes qui marchèrent sur l'Hôtel de Ville. Au 13 vendémiaire, Barras sauva une nouvelle fois la Convention en écrasant l'insurrection royaliste. Barras est le seul Directeur qui siégea pendant tout le Directoire. Cynique et vénal, il symbolisa en quelque sorte le régime. On l'avait surnommé le « Roi de la République » et on parlait du « règne de Barras ». Bien informé, ayant des hommes à lui dans tous les milieux, Barras était une force politique.

alors représentant en mission, lui confia le commandement de l'armée des Alpes. Emprisonné comme robespierriste après le 9 thermidor, Bonaparte fut bientôt libéré. L'année suivante, il aida Barras à triompher de l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire (octobre 1795).

Peu après, Carnot lui confia le commandement de l'armée d'Italie (mars 1796). Quelques jours avant de quitter Paris pour rejoindre son nouveau poste, Bonaparte épousa la jeune veuve d'un général qui avait été guillotiné, Joséphine de Beauharnais.

2 LA CAMPAGNE D'ITALIE

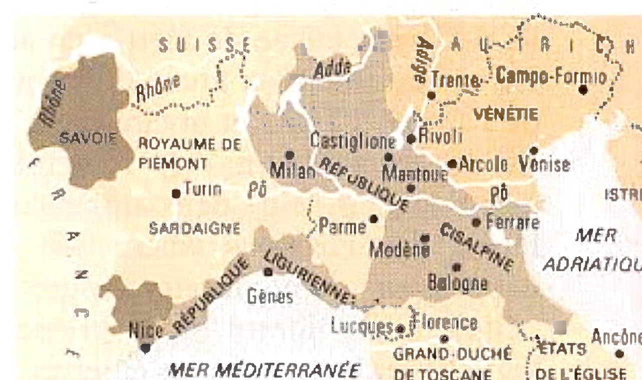
L'armée d'Italie, concentrée près de Gênes, avait en face d'elle des Piémontais et des Autrichiens. Bonaparte se glissa entre eux et les battit successivement. Les Autrichiens vaincus se retirèrent dans la citadelle de Mantoue. Bonaparte l'assiégea. Le siège dura huit mois (juin 1796-février 1797). A quatre reprises, des armées autrichiennes de secours tentèrent de débloquer Mantoue. Bonaparte dut leur livrer de nombreuses batailles; presque toujours il fut victorieux, par exemple à Castiglione, puis à Rivoli. Enfin, au début de février 1797, Mantoue capitula et Bonaparte marcha sur Vienne, occupant au passage le territoire de la République de Venise.

Pour éviter l'invasion, l'Autriche dut signer le traité de Campo-Formio (octobre 1797). Elle céda à la France les Pays-Bas et le Milanais. En compensation, elle reçut la partie orientale de la République de Venise.

Avec le reste de la Vénétie, le Milanais, le duché de Modène et le Nord des États pontificaux, Bonaparte constitua un État nouveau, vassal de la France, la République cisalpine.

La campagne d'Italie révéla brusquement le génie militaire de Bonaparte. Cette extraordinaire série de victoires faisait de ce général de vingt-huit ans l'égal des grands capitaines de l'Anti-





L'Italie du Nord en 1789 et en 1797

La France en 1789
Annexions françaises
Républiques créées ou réorganisées par Bonaparte
Possessions et annexions autrichiennes

quité, Alexandre et César. Comme Alexandre, l'Orient le hantait : il rêvait d'y accomplir des exploits prodigieux. On le vit bien quand il proposa au Directoire de conquérir l'Égypte.

3 LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE

Dans la pensée de Bonaparte, la conquête de l'Égypte devait en menaçant la domination des Anglais dans l'Inde, les contraindre à la paix. En 1798, une armée française débarqua près d'Alexandrie. Après avoir battu les Mameluks au pied des Pyramides, elle arriva au Caire. Mais l'amiral anglais Nelson détruisit la flotte française ancrée près d'Alexandrie à Aboukir. Puis une armée turque venue de Syrie marcha sur l'Égypte. Bonaparte alla à sa rencontre, la battit à plusieurs reprises mais ne put s'emparer du port de Saint-Jean-d'Acre. Enfin une autre armée turque débarqua dans le delta. Bonaparte la rejeta à la mer à la seconde bataille d'Aboukir (juillet 1799).

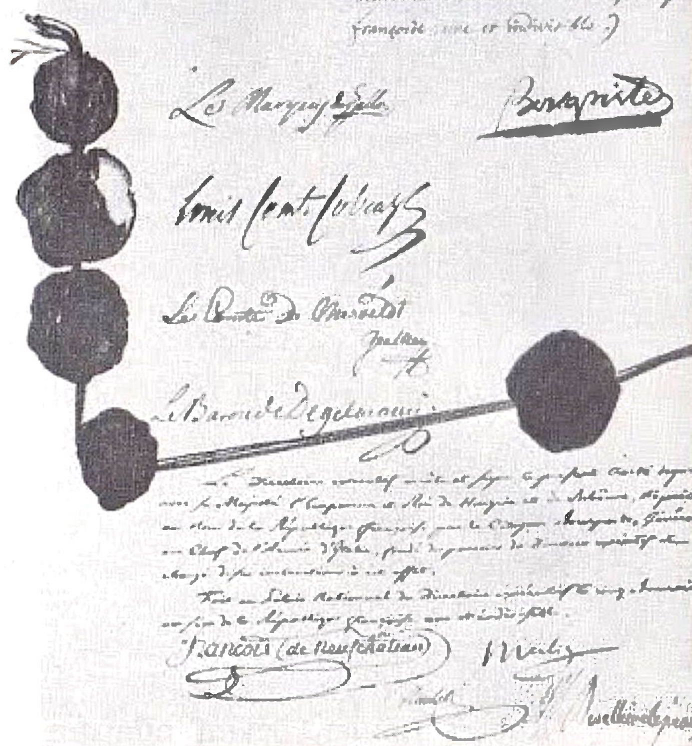
En même temps, Bonaparte organisait l'Égypte. Les savants qu'il avait amenés avec lui étudièrent les monuments des Pharaons; leurs travaux sont à l'origine de l'influence intellectuelle que la France a exercée en Égypte jusqu'à nos jours.

Cependant Bonaparte apprit bientôt la situation où se trouvait la France, attaquée par la seconde coalition. Devançant les ordres de rappel que lui envoyait le Directoire, il quitta furtivement l'Égypte, laissant le commandement au général Kléber (août 1799).

III LE COUP D'ÉTAT DU 19 BRUMAIRE

1 LA CRISE DE 1799

La guerre avait en effet recommencé en Europe par la faute du Directoire. En pleine paix, il avait annexé les villes de Mulhouse, Montbéliard



Le traité de Campo-Formio, 17 octobre 1797. Arch. Nat. La cérémonie de la signature du traité avait été prévue dans le petit village de Campo-Formio, mais elle eut lieu en réalité au château de Passariano près d'Udine où Bonaparte était installé. Le traité est signé par Bonaparte qui a apposé le sceau de la République française et par les quatre plénipotentiaires autrichiens qui ont apposé leur sceau personnel. On lit en bas : « Le Directoire exécutif arrête et signe le présent traité de paix avec Sa Majesté l'Empereur et roi de Hongrie et de Bohême, négocié au nom de la République française par le citoyen Bonaparte général en chef de l'armée d'Italie, fondé des pouvoirs du Directoire exécutif et chargé de ses instructions à cet effet. » En réalité, Bonaparte n'avait pas tenu compte des instructions du Directoire; celui-ci voulait maintenir la République de Venise et ne céder à l'Autriche que l'Istrie et la Dalmatie. Or Bonaparte, de son propre chef, lui céda la République de Venise jusqu'à l'Adige. Le Directoire qui venait de faire le coup d'État du 18 fructidor avec l'appui de Bonaparte n'osa pas le désavouer.

et Genève; il avait créé en Suisse une République helvétique et dans les États pontificaux une République romaine. Cette politique brutale jointe à l'occupation de l'Égypte provoqua la formation de la deuxième coalition comprenant la Turquie, la Russie, l'Autriche, Naples et l'Angleterre.

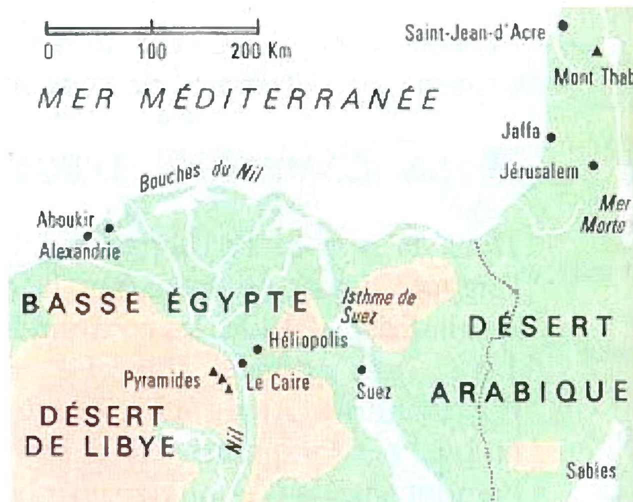
Au printemps 1799, les armées françaises subirent de graves défaites en Allemagne et en Italie (tandis que les Royalistes s'insurgeaient dans l'Ouest et dans le bassin de la Garonne).

Les Jacobins firent alors décréter la levée en masse, un impôt forcé sur les riches et la loi des otages : en vertu de cette loi, les parents des émigrés ou des royalistes insurgés pouvaient être rendus responsables de tout désordre qui se produirait dans les communes qu'ils habitaient. Un ancien membre du Comité de salut public, Robert Lindet, devint ministre des Finances.

Cette réapparition des mesures révolutionnaires de 1793 effraya les catholiques, les hommes d'affaires et les modérés. Ils demandèrent à deux Directeurs, Sieyès et Ducos, de faire au plus tôt un coup d'État pour renforcer le pouvoir exécutif et réserver la direction des affaires publiques à la bourgeoisie riche. La situation se révéla favorable à l'automne 1799 : Masséna remportait sur les Autrichiens et les Russes la victoire de Zurich (septembre 1799) tandis que Brune faisait capituler une armée anglo-russe en Hollande. A l'annonce de ces victoires s'ajouta la nouvelle du retour en France de Bonaparte.

2 LE 19 BRUMAIRE

Bonaparte revenait d'Égypte plein d'ambition; il ne demandait qu'à s'emparer du pouvoir. Pour arriver à ses fins, il accepta l'offre de Sieyès. Les deux hommes décidèrent qu'on obtiendrait la démission volontaire ou forcée des Directeurs; puis, le pouvoir devenu vacant, les Conseils chargeraient Sieyès, Ducos et Bonaparte de



Campagnes d'Égypte et de Syrie.

Gros (1771-1835). **Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa** (11 mars 1799). Salon de 1804. Musée du Louvre. Pour devancer les Turcs qui préparaient la reconquête de l'Égypte, Bonaparte passa en Syrie en février 1799; il s'empara de Jaffa mais ses troupes contractèrent la peste. Pour relever le moral de ses soldats, Bonaparte visite un hôpital installé dans une mosquée. Faisant preuve de courage, il touche de sa main dégantée le bubon (ganglion) charbonneux d'un malade. Par contraste, derrière lui, Berthier, son chef d'état-major, se bouche le nez avec un mouchoir. Denon, le futur directeur des Musées de France sous l'Empire, avait fait des croquis de la scène. Gros les utilisa pour exécuter le tableau qui lui fut commandé en 1802 par Bonaparte lui-même.

Hôtel de Beauharnais. La campagne d'Égypte mit à la mode le style égyptien. Quand Eugène de Beauharnais, beau-fils de Bonaparte, eut acheté en 1803 un hôtel construit en 1714, il le fit aménager par l'architecte Bataille qui remania le portique à l'imitation des palais des Pharaons.

modifier la constitution. On acheta la complicité du Directeur Barras.

Au début tout alla bien. Le 18 brumaire (9 novembre 1799), Sieyès, Ducos et Barras démissionnèrent; leurs deux collègues furent contraints d'en faire autant. Il n'y avait plus de pouvoir exécutif. Pour élire cinq nouveaux Directeurs les deux Conseils se réunirent le lendemain 19 brumaire à Saint-Cloud. Bonaparte, alors commandant de la garnison de Paris, était chargé de veiller à leur sécurité. Mais les Cinq-Cents le soupçonnaient de vouloir faire un coup d'État. Quand il parut devant eux, il fut accueilli par les cris de : « Hors la loi! A bas le dictateur! » Heureusement pour lui, son frère, Lucien Bonaparte, qui était président de l'Assemblée, ordonna aux soldats de disperser les députés.

Le soir, quelques membres des Cinq-Cents et des Anciens donnèrent pleins pouvoirs à trois consuls provisoires : Sieyès, Ducos et Bonaparte, et les chargèrent de remanier la Constitution et de conclure la paix au-dehors.

En fait, la France s'était donné un maître : le général Bonaparte.

RÉSUMÉ

- **Aux prises avec les oppositions jacobine et royaliste, le Directoire en fut réduit à une politique de bascule et de coups d'État.**
- **Bonaparte contraignit les Autrichiens à signer la paix de Campo-Formio (1797). Contre l'Angleterre, il organisa l'expédition d'Égypte (1798).**
- **Les défaites de 1799 déterminèrent un retour à la politique jacobine de salut public, pendant que Sieyès et les modérés préparaient un coup de force contre la Constitution de l'an III.**
- **Par le coup d'État du 19 brumaire an V (10 novembre 1799), Sieyès, Bonaparte et Ducos mirent fin au Directoire et se firent nommer consuls provisoires, avec mission de remanier la Constitution et de conclure la paix.**



Sieyès (1748-1836). Portrait par David. Vicaire général de Chartres que sa brochure « Qu'est-ce que le Tiers État? » avait rendu célèbre, élu par le Tiers de Paris aux États Généraux, l'abbé Sieyès fut l'un des inspirateurs de la Déclaration des Droits de l'Homme. Membre de la Convention, il vota la mort du roi et resta dans l'ombre jusqu'à la réaction thermidorienne, après avoir abjuré la prêtrise en novembre 1793. Élu Directeur en 1799, il lia partie avec Bonaparte dans l'espoir de s'imposer à lui. Déçu, il ne joua plus jusqu'à sa mort de rôle politique important. Ce portrait a été peint à Bruxelles en 1817, où Sieyès et David se trouvaient exilés comme régicides après la Restauration.



Sept cent cinquante m'écrasent. B. N. Est. Le peuple, représenté sous les traits d'un portefaix, porte le lourd fardeau des 750 (les 250 Anciens et les Cinq Cents)

PROCLAMATION

DU GÉNÉRAL EN CHEF

BONAPARTE.

Le 19 Brumaire, onze heures du soir.

A mon retour à Paris, j'ai trouvé la division dans toutes les Autorités, et l'accord établi sur cette seule vérité, que la Constitution était à moitié détruite et ne pouvait sauver la liberté.

Tous les partis sont venus à moi, m'ont confié leurs desseins, dévoilé leurs secrets, et m'ont demandé mon appui : j'ai refusé d'être l'homme d'un parti.

Le Conseil des Anciens m'a appelé ; j'ai répondu à son appel. Un plan de restauration générale avait été concerté par des hommes en qui la nation est accoutumée à voir des défenseurs de la liberté, de l'égalité, de la propriété : ce plan demandait un examen calme, libre, exempt de toute influence et de toute crainte. En conséquence, le Conseil des Anciens a résolu la translation du Corps législatif à Saint-Cloud ; il m'a chargé de la disposition de la force nécessaire à son indépendance. J'ai cru devoir à mes concitoyens, aux soldats périssant dans nos armées, à la gloire nationale acquise au prix de leur sang, d'accepter le commandement.

Les Conseils se rassemblent à Saint-Cloud ; les troupes républicaines garantissent la sûreté au dehors. Mais des assassins établissent la terreur au dedans ; plusieurs Députés du Conseil des Cinq-cents, armés de stylets et d'armes à feu, font circuler tout autour d'eux des menaces de mort.

Les plans qui devaient être développés, sont resserrés, la majorité désorganisée, les Orateurs les plus intrépides déconcertés, et l'inutilité de toute proposition sage évidente.

Je porte mon indignation et ma douleur au Conseil des Anciens ; je lui demande d'assurer l'exécution de ses généreux desseins ; je lui représente les maux de la Patrie qui les lui ont fait concevoir : il s'unit à moi par de nouveaux témoignages de sa constante volonté.

Je me présente au Conseil des Cinq-cents ; seul, sans armes, la tête découverte, tel que les Anciens m'avaient reçu et applaudi ; je venais rappeler à la majorité ses volontés et l'assurer de son pouvoir.

Les stylets qui menaçaient les Députés, sont aussitôt levés sur leur libérateur ; vingt assassins se précipitent sur moi et cherchent ma poitrine : les Grenadiers du Corps législatif, que j'avais laissés à la porte de la salle, accourent, se mettent entre les assassins et moi. L'un de ces braves Grenadiers *(Thomé)* est frappé d'un coup de stylet dont ses habits sont percés. Ils m'enlèvent.

Au même moment, les cris de *hors la loi* se font entendre contre le défenseur *de la loi*. C'était le cri farouche des assassins, contre la force destinée à les réprimer.

Ils se pressent autour du président, la menace à la bouche, les armes à la main ; ils lui ordonnent de prononcer le hors la loi : l'on m'avertit ; je donne ordre de l'arracher à leur fureur, et six Grenadiers du Corps législatif s'en emparent. Aussitôt après, des Grenadiers du Corps législatif entrent au pas de charge dans la salle, et la font évacuer.

Les factieux intimidés se dispersent et s'éloignent. La majorité, soustraite à leurs coups, rentre librement et paisiblement dans la salle de ses séances, entend les propositions qui devaient lui être faites pour le salut public, délibère, et prépare la résolution salutaire qui doit devenir la loi nouvelle et provisoire de la République.

Français, vous reconnaîtrez sans doute, à cette conduite, le zèle d'un soldat de la liberté, d'un citoyen dévoué à la République. Les idées conservatrices, tutélaires, libérales, sont rentrées dans leurs droits par la dispersion des factieux qui opprimaient les Conseils, et qui, pour être devenus les plus odieux des hommes, n'ont pas cessé d'être les plus méprisables.

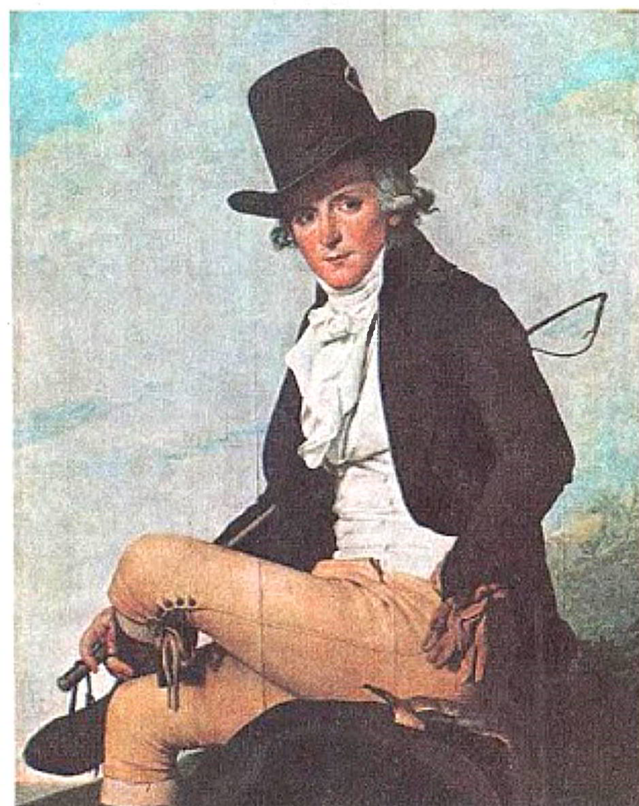
Signé BONAPARTE.

Pour copie conforme : ALEX. BERTHIER.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE. Brumaire an VIII.

Fac-similé réduit de la Proclamation de Bonaparte, le 19 brumaire an VIII. Arch. Nat. Cette proclamation fut rédigée et imprimée dans la nuit du 10 au 11 novembre 1799, affichée le lendemain dans les rues de Paris, puis envoyée dans toute la France. Inutile de dire que le récit des événements n'y est pas d'une rigoureuse exactitude. L'histoire des poignards brandis par les députés pour transpercer Bonaparte a été inventée de toutes pièces, mais des gravures la répandirent. Toutes les violences se réduisirent à quelques coups de poing. Le grenadier Thomé n'en fut pas moins spécialement désigné comme le sauveur de Bonaparte parce qu'il avait eu la manche de son habit déchirée dans la bagarre. La fable de l'assassinat était nécessaire pour légitimer le coup de force.



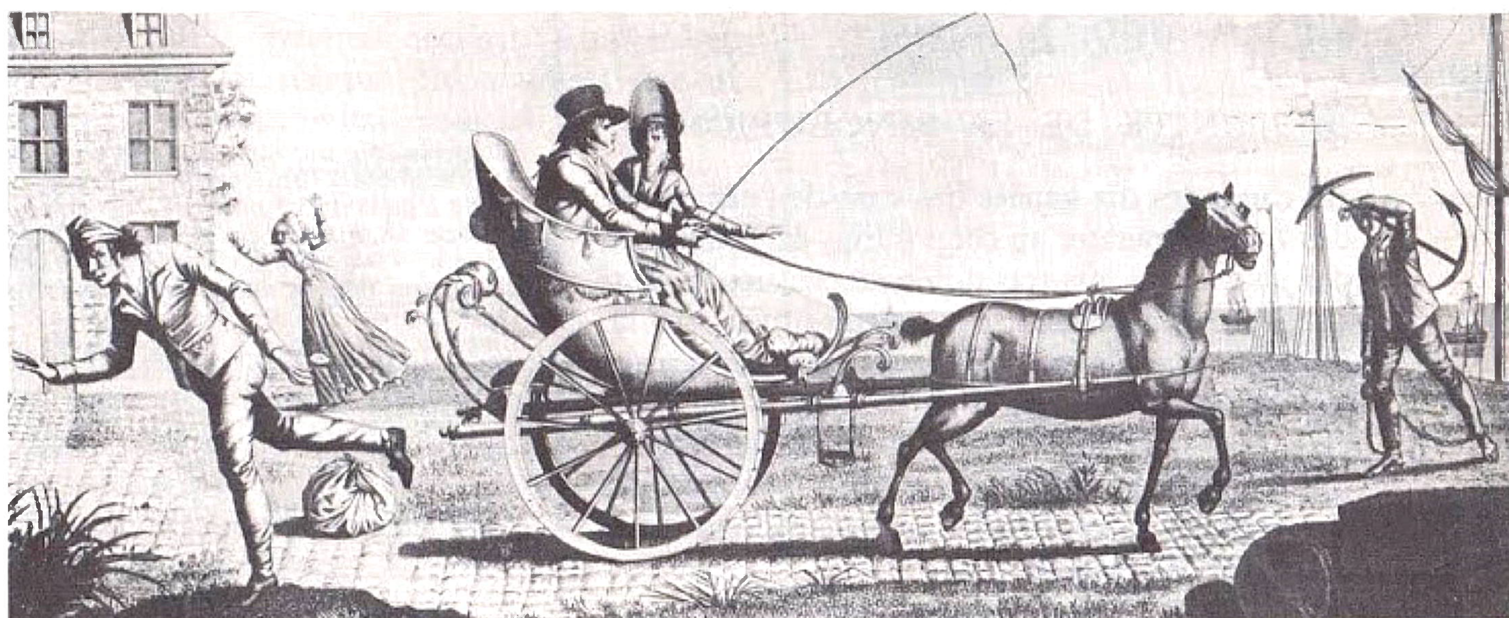




Merveilleuses et incroyables. B. N. Est. A la période de contrainte qu'avait été la Terreur, succéda, dès le 9 thermidor, une période de détente où le luxe s'étala avec insolence et où les modes excentriques s'affichèrent. Les incroyables portaient un gourdin qu'ils appelaient leur pouvoir exécutif. Le menton engoncé dans d'énormes cravates, l'habit boutonné très serré, le face-à-main sans cesse devant les yeux, ils affectaient de zézayer et se refusaient à prononcer les « r ». « Leurs lèvres, écrivait un journal satirique, paraissent à peine se mouvoir et il en résulte un bourdonnement confus. On distingue ma paôle supême, incoyable, hoible ».

Mme Sériziat, par David. Musée du Louvre.

Monsieur Sériziat, par David. Musée du Louvre. Mais voici datant de la même époque une vision toute différente de la société. Les portraits de M. et Mme Sériziat datent tous les deux de l'automne 1795, au moment où le peintre David, ardent révolutionnaire et membre du Comité de Sûreté Générale, sortait de la prison où il avait été incarcéré par la Convention thermidorienne. Tout dans ces tableaux est fraîcheur et jeunesse, et dit le bonheur d'une famille bourgeoise aisée.



La hausse. B. N. Est.
« Courage, citoyen, échange sans scrupule
De l'or pour du papier, du papier pour de l'or.
Aucune loi ne te défend encor
D'être indigent et ridicule. »
Tout le monde ne peut pas devenir un parvenu; la spéculation n'enrichit qu'une poignée de spéculateurs tandis qu'elle plonge les autres dans l'indigence.

Ce que j'étais. — Ce que je suis. — Ce que je devrais être. Caricature montrant un parvenu de l'époque du Directoire. Un ancien escroc passe en élégant cabriolet alors qu'il devrait être au bagne les fers aux pieds.

20 Le bilan de la Révolution en France

En 1799, la destruction de l'Ancien Régime est en partie réalisée, mais bien des problèmes n'ont pas encore reçu leur solution.
Les bourgeois sont les grands bénéficiaires de la Révolution. Mais déjà ont été lancées les idées démocratiques de suffrage universel, de droit à la vie et même de communisme.

- *Les réalisations de la Révolution.*
- *Les échecs et les anticipations.*

I LES RÉALISATIONS DE LA RÉVOLUTION

1 L'UNITÉ DE LA RÉVOLUTION

Au cours des dix années qui vont de l'ouverture des États généraux au coup d'État de Brumaire, des gouvernements très différents se succédèrent en France; cependant les aspects divers de la Révolution ne doivent pas cacher son unité profonde. Ce qui fait l'unité de la Révolution française, c'est la volonté de détruire l'Ancien Régime traditionnel au profit d'un régime nouveau fondé sur la raison. C'est en cela que la Révolution est fille du XVIIIe siècle.

L'Assemblée constituante accomplit, on l'a vu, une œuvre considérable de réorganisation de la France. L'Assemblée législative dura trop peu pour continuer la tâche entreprise. La Convention, par contre, en dépit de son histoire tourmentée, trouva le temps de discuter de tous les grands problèmes de l'organisation du pays. A l'exemple de la Constituante et de la Législative, elle créa un certain nombre de Comités formés de députés chargés d'étudier les questions avant que la discussion n'en vînt en séance. A côté des Comités de salut public et de sûreté



Paris, le 27 frimaire, an 4.e de la République Française, une et indivisible.

LE-MINISTRE de la Justice,

Aux Juges de paix, aux Tribunaux civil, correctionnel, criminel et de commerce du Département de la Seine, aux Commissaires du pouvoir exécutif près ces Tribunaux, aux Notaires et à tous les Officiers publics du même Département.

CITOYENS, au premier nivôse prochain, l'usage du Mètre *doi[t] être substitué à celui de l'*Aune *dans la Commune de Paris, et dix jours après dans tout le Département de la Seine.*

Ainsi l'ordonne la loi du premier vendémiaire de cette année. Les dispositions de cette loi sont liées entr'elles, et les avantages qu'en attend le Législateur, ne peuvent être que le résultat de leur entière exécution.

Je dois donc vous rappeler celles dont l'observation et le maintien vous sont particulièrement confiés : elles sont contenues dans les articles IX et X que je mets sous vos yeux :

Circulaire du ministre de la Justice du **18 décembre 1795**, ordonnant l'usage du mètre à partir du 1er nivôse (22 décembre). L'article IX auquel se réfère le ministre déclare : « Il est enjoint à tous les notaires et officiers publics d'exprimer en mesures républicaines toutes les quantités de mesures qui seront à énoncer dans les actes qu'ils passeront ou recevront. Les actes qui seraient en contravention avec le présent article seront sujets à un excédent de droit d'enregistrement de la valeur de 50 francs. » L'article X précise : « Aucune facture, compte, quittance, même lettre missive... ne pourront être produits et faire foi en justice, qu'autant que les mesures exprimées... le seraient en mesures républicaines. »

générale, les plus importants furent ceux de Constitution, des Finances, de Législation, d'Instruction publique.

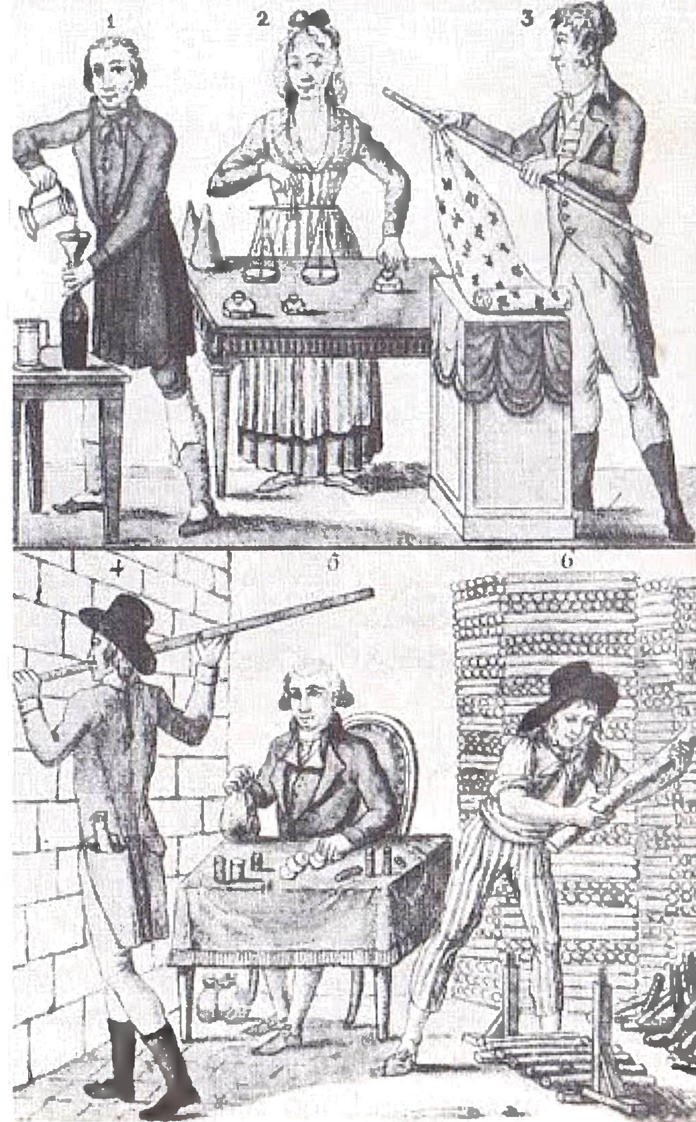
2 LA CRÉATION DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Les cahiers de 1789 avaient réclamé « une même mesure et un même poids »; cette revendication fut satisfaite par la création du système métrique. Le point de départ en fut la décision de l'Assemblée constituante, en 1791, de choisir comme base de l'unité de mesure, ou mètre, la longueur d'une partie du méridien terrestre; ainsi cette mesure aurait un caractère non pas artificiel mais naturel et pourrait être acceptée par tous les peuples. L'échelle des divisions choisie pour les mesures fut le système décimal. Sans même attendre que les travaux préparatoires fussent achevés, la Convention vota en août 1793 l'adoption du système métrique.

3 ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES ET GRANDES ÉCOLES

Leur foi en la raison humaine explique aussi la confiance des révolutionnaires dans ce qui est l'œuvre par excellence de la raison humaine, c'est-à-dire la science. C'était d'ailleurs le temps où la suprématie des savants français était incontestée : mathématiciens comme Lagrange, Laplace et Monge; chimistes comme Lavoisier, Berthollet et Chaptal; naturalistes comme Geoffroy Saint-Hilaire, Lamarck, Lacépède et Cuvier.

La confiance dans la science explique l'intérêt très vif de la Convention pour l'enseignement supérieur. Elle créa ou réorganisa la plupart des établissements scientifiques et des Grandes Écoles qui existent aujourd'hui : École polytechnique, École des Ponts et Chaussées, Conservatoire des Arts et Métiers, Bureau des Longitudes, École des Mines, Muséum d'Histoire naturelle, Conservatoire de Musique, École des Beaux-Arts,



Usage des nouvelles mesures. Musée Carnavalet. La légende de la gravure indique : 1. Le Litre (pour la Pinte). 2. Le Gramme (pour la Livre). 3. Le Mètre (pour l'Aune). 4. L'Are (pour la Toise). 5. Le Franc (pour une Livre Tournois). 6. Le Stère (pour la Demi-Voie de Bois). A Paris, la pinte équivalait à 0,931 l; la livre à 0,489 kg; l'aune à 1,18 m. Les anciennes mesures restèrent longtemps d'usage courant, surtout dans les campagnes. Dans son premier numéro, en 1832, le « Manuel Général », édité par Louis Hachette et destiné aux instituteurs, contenait des problèmes avec les anciennes mesures « puisque malheureusement l'usage des anciennes mesures est encore toléré dans la plupart de nos départements. »

École des Langues orientales. Elle constitua au chef-lieu de chaque département une bibliothèque et un dépôt d'archives. Elle fonda à Paris les Archives Nationales. Elle ouvrit au public la collection de tableaux du roi, réunie au musée du Louvre dont la création avait été décidée par la Constituante. Le musée des Monuments français recueillit un grand nombre de sculptures ou d'œuvres d'art menacées de destruction. Enfin, pour remplacer les Académies supprimées en 1793, la Convention créa l'Institut de France.

4 LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

Les plus modérés même des révolutionnaires furent d'accord pour libérer l'État de toute dépendance à l'égard de l'Église : ils affirmèrent le principe de la laïcité de l'État, en vertu duquel aucune condition religieuse ne peut être exigée pour l'exercice d'une fonction publique. L'instruction, l'assistance, l'état civil furent laïcisés. Le mariage civil célébré à la mairie fut institué et le divorce admis. La Convention proclama le régime de séparation de l'Église et de l'État qui fut appliqué de 1795 à 1802.

5 LE RENFORCEMENT DE L'UNITÉ NATIONALE

Les révolutionnaires furent unanimes aussi à réaliser et à resserrer sans cesse l'unité de la Nation, jusque-là si imparfaite. La suppression des privilèges des personnes, des provinces et des villes et la proclamation de l'égalité devant la loi dans la nuit du 4 août, la création d'une administration uniforme, la suppression des douanes intérieures, la Fête de la Fédération, l'organisation d'une armée nationale, d'un système unique de poids et mesures, les projets de code unique en sont des preuves éclatantes.
Plus importante encore leur paraissait l'union des esprits et des cœurs. Ils pensèrent la réaliser par l'instruction et par l'éducation. En 1789, la

Un mariage au temps de la Convention. Gravure de Huyot. Musée Carnavalet. L'Église considère que le mariage est un sacrement. Par là même il est indissoluble : deux époux qui ne s'entendent plus peuvent bien se séparer, mais il leur est interdit de se remarier tant que leur conjoint est encore en vie. Au contraire, la Constituante considéra que le mariage est un simple contrat entre deux personnes qui sont d'accord, et qu'il peut donc être rompu quand celles-ci ne le sont plus. A la suite du décret voté par la Législative dans sa dernière séance, le 20 septembre 1792, il suffisait aux deux fiancés de faire savoir au maire leur commun désir d'être mariés et celui-ci les déclarait mariés aux yeux de la loi. Après quoi, ils pouvaient, s'ils le voulaient, faire bénir leur union par un ecclésiastique de leur religion. Par voie de conséquence, le divorce était autorisé. On voit ici, à gauche, l'officier municipal, ceint de l'écharpe tricolore, déclarer uni par les liens du mariage le couple qui se présente devant lui. A droite, les parents et les témoins viennent apposer leur signature sur le registre des actes de mariage.

L'Égalité. « Le premier motif de la Révolution, écrivait en 1815 un ancien constituant, ç'a été la passion de l'égalité. » Cette gravure et sa légende qui reproduit un arrêté de la Commune de Paris du 17 août 1793, illustrent parfaitement cette passion. « Les porteurs de charbon comme les chevaliers de Saint-Louis sont tenus de déposer au secrétariat de la municipalité, le signe distinctif qu'ils tiennent de l'Ancien Régime ; il leur en sera donné un récépissé par le secrétaire-greffier, et pour faire un rapprochement digne de l'égalité, le même registre qui sert à inscrire le dépôt des Croix de Saint-Louis, recevra le dépôt des Médailles des Charbonniers. » Arrêté de la Commune de Paris du 17 août 1793, l'an 2ᵉ de la République. La Croix de Saint-Louis récompensait les services militaires. Au mur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793 dont l'article premier déclare : « Le but de la société est le bonheur commun. » Statue de l'Égalité tenant un niveau. On notera, à droite, le factionnaire muni d'une pique.

UNITÉ, FRATERNITÉ, INDIVISIBILITÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ÉGALITÉ, LIBERTÉ OU LA MORT
ÉGALITÉ

plupart des gens de la campagne ne parlaient que le patois. Toutes les Assemblées révolutionnaires menèrent la lutte pour faire triompher le français, langue nationale. Elles voulurent aussi qu'une forte éducation civique attachât les Français aux « Principes de 1789 » et les unît en un même amour pour leur pays. Les fêtes révolutionnaires dont la musique rehaussait la pompe, devaient avoir le même but. En ces émouvantes cérémonies, les citoyens communiaient dans une même ferveur et avaient le sentiment profond de l'unité de la patrie.

6 LES TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Des deux premiers ordres, le Clergé fut le plus atteint. Non seulement il perdit ses privilèges financiers et judiciaires, mais encore il perdit ses biens, « mis à la disposition de la Nation ». La Noblesse, elle aussi, fut sévèrement touchée, mais les nobles qui n'émigrèrent pas conservèrent leurs terres; seules les propriétés des émigrés furent vendues au profit de l'État. Aux mesures générales prises contre les anciens privilégiés, il faut ajouter les très nombreuses arrestations individuelles et les exécutions, légales ou non, de nobles et d'ecclésiastiques, sans parler de la destruction ou du pillage des châteaux et des églises.

Tous les paysans profitèrent de l'abolition sans indemnité de tous les droits féodaux (juillet 1793), mais seuls les plus aisés purent acheter des biens nationaux puisque ceux-ci furent toujours vendus aux enchères. Quant aux paysans pauvres, c'est-à-dire l'immense majorité de la population rurale, ils ne gagnèrent que bien peu à la Révolution. Ils fournirent la plus forte part du contingent de la levée en masse de 1793, et les rares mesures votées en leur faveur le furent par opportunisme politique et ne furent pas appliquées. Si la masse des ruraux gagna peu, les ouvriers ne furent pas mieux traités. La suppression des corporations permit aux moins besogneux de s'éta-

« Le décès du siècle ».

En d'autres temps, les actes de décès des parents de Chateaubriand n'auraient servi qu'à écrire l'histoire d'une famille. S'ils sont devenus « une page d'histoire », c'est qu'ils reflètent les bouleversements sociaux opérés par la Révolution.
« Les actes de décès de mes parents... marquant d'une façon particulière **le décès du siècle**, je les consigne ici comme une page d'histoire.
« Extrait du registre de décès de la paroisse de Combourg pour 1786...
Le corps de haut et puissant messire René de Chateaubriand, chevalier, comte de Combourg, seigneur de Gaugres, le Plessis-l'Épine, Boulet, Malestroit en Dol et autres lieux, époux de haute et puissante dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée de la Bouëtardais, dame comtesse de Combourg, âgé de soixante-neuf ans environ, mort en son château de Combourg le six septembre... a été inhumé le 8 dans le caveau de ladite seigneurie placé dans... notre église de Combourg en présence de Messieurs les gentilshommes, de Messieurs les officiers de la juridiction et autres notables bourgeois soussignants... »
« Extrait du registre de décès de la ville de Saint-Servan, premier arrondissement du département d'Ille-et-Vilaine pour l'an VI de la République.
Le 12 prairial an VI de la République française (1), devant moi, Jacques Bourdasse, officier municipal... sont comparus Jean Baslé, jardinier, et Joseph Boulin, journalier, lesquels m'ont déclaré qu'Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, veuve de René-Auguste de Chateaubriand, est décédée au domicile de la citoyenne Gouyon... en cette commune...
J'ai rédigé le présent acte que Jean Baslé a seul signé avec moi, Joseph Boulin ayant déclaré ne le savoir faire. » Dans le premier extrait, l'ancienne société subsiste.
M. de Chateaubriand est un **haut et puissant seigneur** etc., etc.
Les témoins sont des **gentilshommes** et des **notables bourgeois**...

blir à leur compte, mais la loi Le Chapelier (1791) interdit la grève et l'organisation de syndicats.

Du bouleversement de ces dix années, c'est la bourgeoisie qui retira les profits les plus substantiels. La réorganisation politique, économique, sociale des années 1789, 1790 et 1791 se fit presque exclusivement à son profit. Ce n'est pas que les riches bourgeois de 1789 n'aient été souvent lésés par la Révolution. Ceux d'entre eux qui possédaient des fiefs perdirent leurs droits féodaux; les « officiers » se virent rembourser d'autorité leurs offices, tous furent appauvris par le régime des taxations, des emprunts forcés, la chute des assignats, la banqueroute des deux tiers, sans oublier la Terreur. Mais le 9 thermidor rétablit la bourgeoisie dans la primauté politique où l'avait placée la Constitution de 1791; il lui rendit aussi la liberté économique supprimée temporairement en l'an II. D'autre part, pendant toute la Révolution, les bourgeois furent les plus gros acheteurs de biens nationaux, même dans les campagnes. C'est à la bourgeoisie que profita cet immense transfert de biens qui est l'un des traits essentiels de la Révolution.

II ÉCHECS ET ANTICIPATIONS

1 ÉCHEC FINANCIER ET CONSTITUTIONNEL

La Révolution avait pourtant échoué à résoudre certains problèmes essentiels : il suffit de rappeler le destin lamentable des assignats, la France dépourvue d'une monnaie saine. Le problème constitutionnel n'était pas davantage réglé. La délicate question des rapports du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif n'avait pas encore trouvé de solution. Si l'un ou l'autre était trop puissant, on pouvait craindre une dictature; s'ils s'équilibraient en vertu du principe de la séparation complète des pouvoirs, c'était le régime des coups d'État, comme sous le Directoire.


LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

LOTERIE NATIONALE.

TIRAGE du 16 Germinal an sept.

Le Tirage s'est fait publiquement dans la grande salle de la Maison de la Loterie nationale, en présence du Ministre de la Police générale et des Administrateurs.

LISTE des Nombres sortis de la Roue de fortune :

Premier EXTRAIT. . . N.° 79.
Deuxième EXTRAIT. . . N.° 53.
Troisième EXTRAIT. . . N.° 63.
Quatrième EXTRAIT. . . N.° 25.
Cinquième EXTRAIT. . . N.° 29.

Les cinq nombres ci-dessus produisent, indépendamment de 5 Lots d'Extraits simples, 5 Lots d'Extraits déterminés, 10 Ambes simples, 10 Ambes déterminés, 10 Ternes, 5 Quaternes et un Quine.

Pour extrait conforme au procès-verbal du Tirage, signé, Les Administrateurs de la Loterie nationale,
GODEFROY, DONDEAU, CAVAIGNAC.

Loterie nationale. B. N. Est. Résultats du tirage du 16 germinal an VII (5 mars 1799). La Loterie nationale actuelle a été créée en 1933.



Adoration des Patriotes à l'aspect d'un gros sou. Caricature royaliste qui rappelle les banqueroutes successives du Directoire. Dessinée en France, d'après nature, dit la légende, l'an « sans argent » trois de la liberté.

Dans l'extrait mortuaire de ma mère, la terre roule sur d'autres pôles : nouveau monde, nouvelle ère; le comput des années et les noms mêmes des mois sont changés. Madame de Chateaubriand n'est plus qu'une autre pauvre femme qui (décède) au domicile de la citoyenne Gouyon. Un jardinier, et un journalier qui ne sait pas signer, attestent seuls de la mort de ma mère : de parents et d'amis, point; nulle pompe funèbre; pour tout assistant, la Révolution. » (Chateaubriand, Mémoires d'Outre-Tombe, tome I.)

(1) 31 mai 1798.

2 ÉCHEC DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Les assemblées révolutionnaires se passionnèrent pour le problème de l'enseignement. Talleyrand et Mirabeau sous la Constituante, Condorcet sous la Législative, Lakanal et l'abbé Grégoire sous la Convention demandaient la création d'une Instruction publique : ils voulaient que l'instruction fît partie des fonctions de l'État. La question se posait avec d'autant plus de gravité que la Révolution avait détruit les ordres religieux qui, jusque-là, donnaient, partiellement tout au moins, l'enseignement. Beaucoup de paysans ne connaissaient que le patois : il fallait leur apprendre le français. « Après le pain, s'écriait Danton, l'éducation est le premier besoin du peuple. »

La Convention adopta d'abord le principe de l'instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque pour tous les enfants de 5 à 12 ans. Une école serait créée dans chaque commune d'au moins 400 habitants et les instituteurs recevraient un traitement de l'État (novembre 1794). Mais la veille du jour où elle se sépara, la Convention vota une nouvelle loi sur l'Instruction publique (octobre 1795). L'obligation était supprimée, la gratuité ne s'appliquerait qu'aux indigents, il n'était plus prévu qu'une école par canton et l'État renonçait à payer les instituteurs qui seraient rétribués par les parents.

L'enseignement secondaire serait donné dans une école centrale par département. Le soin de l'organiser était laissé aux autorités administratives du département; aussi les écoles centrales fonctionnèrent mal, à quelques exceptions près.

3 ÉCHEC RELIGIEUX

La Révolution avait tenté de déchristianiser la France. L'Assemblée législative, sous l'influence de la Commune, fit fermer tous les couvents et vota des lois très dures contre les prêtres

Loi sur l'organisation de l'instruction publique du 3 brumaire an IV.

La Convention nationale décrète :

Titre premier. Ecoles primaires.

Art. Ier. Il sera établi dans chaque canton de la République une ou plusieurs écoles primaires, dont les arrondissements (1) seront déterminés par les administrations de département.

Art. II. Il sera établi dans chaque département plusieurs jurys d'instruction; le nombre de ces jurys sera de six au plus, et chacun sera composé de trois membres nommés par l'administration départementale.

Art. III. Les instructeurs seront examinés par l'un des jurys d'instruction, et sur la présentation des administrations municipales, ils seront nommés par les administrations de département.

Art. IV. Ils ne pourront être destitués que par le concours des mêmes administrations, de l'avis d'un jury d'instruction, et après avoir été entendus.

Art. V. Dans chaque école primaire, on enseignera à lire, à écrire, à calculer, et les éléments de la morale républicaine.

Art. VI. Il sera fourni par la République, à chaque instituteur primaire, un local, tant pour lui servir de logement, que pour recevoir les élèves pendant la durée des leçons. Il sera également fourni à chaque instituteur le jardin qui se trouverait attenant à ce local. (Arch. Nat.)

(1) On dirait aujourd'hui « secteurs scolaires ».

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

ÉCOLE CENTRALE
DU
DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'ADMINISTRATION CENTRALE DU DÉPARTEMENT DE L'OISE prévient ses Concitoyens que la Séance publique pour la rentrée de l'École centrale, aura lieu le 1.er Brumaire de l'an 8 de la République, à trois heures de l'après-midi, dans la grand'salle de l'École, dite la Salle Électorale.

La séance sera ouverte par l'Administration centrale.

Les Professeurs ci-après dénommés seront entendus :

Les citoyens *Peyre*, *Boinvilliers*, *Debrun* & *Lugardon*, chacun en ce qui le concerne.

Le lendemain 2 Brumaire les Professeurs ouvriront leur Cours respectif, ainsi qu'il suit :

JOURS IMPAIRS.	JOURS PAIRS.
	COURS DE BIBLIOGRAPHIE & D'HISTOIRE LITTÉRAIRE, de 8 à 9 heures.
LANGUES ANCIENNES, de 9 à 10 heures & demie (excepté les quintidis).	LANGUES ANCIENNES, de 9 à 10 heures & demie.
MATHÉMATIQUES, de 10 heures & demie à midi.	BELLES-LETTRES, de 10 heures & demie à midi.
DESSIN, de midi à 1 heure & demie.	HISTOIRE NATURELLE, de midi à 1 heure & demie.
LÉGISLATION, de 4 heures & demie à 6.	HISTOIRE, de 4 heures & demie à 6.
GRAMMAIRE GÉNÉRALE, de 6 heures à 7 & demie.	PHYSIQUE ET CHIMIE, de 6 heures à 7 & demie.

Les Citoyens qui désireront suivre les Cours de l'École Centrale, doivent s'adresser au c.en *Lugardon*, Professeur d'Histoire, & Secrétaire du Conseil d'administration de l'École. Il leur délivrera une carte d'admission.

La Bibliothèque est ouverte de Brumaire à Germinal, depuis onze heures jusqu'à une heure, les jours pairs ; & de Germinal aux vacances, tous les jours, excepté les quintidis ; savoir, le matin depuis dix heures jusqu'à une heure, & l'après-midi depuis cinq jusqu'au soir.

L'Administration centrale prévient aussi ses Concitoyens qu'au lieu de 25 francs exigibles d'après la Loi du 3 Brumaire an 4, elle a, par sa délibération en date de ce jour & sur l'offre désintéressée des Professeurs, fixé à 12 francs seulement cette rétribution qui sera de rigueur payable en entrant.

ARRÊTÉ en Département, à Beauvais, le 14 Vendémiaire, an 8 de la République française, une & indivisible.

Les Administrateurs du Département de l'Oise.

Signé QUINQUET, *président* ; PLAYOUT, TARDU, AUGER, *administrateurs*.

Le Commissaire du Directoire exécutif, signé ISORÉ.

Le Secrétaire en chef, signé A. POILLEU.

A BEAUVAIS, de l'Imprimerie de DESJARDINS, Imprimeur du Département, rue de l'Oise, n.° 1339.

École centrale du département de l'Oise. On constate que le programme ne se limite pas seulement comme jadis aux Lettres et aux Mathématiques. La loi prévoyait des cours de Langues vivantes « dans la mesure du possible » : on manquait en effet de professeurs. Ce devait être le cas du département de l'Oise, car l'enseignement des Langues vivantes ne figure pas au programme. Il appartenait aux administrations départementales d'organiser, de financer ces écoles, et de nommer les professeurs. Les études duraient trois ans mais sans qu'il y ait une progression. Les élèves choisissaient les cours qu'ils voulaient suivre. Il n'y avait pas d'internat et les études n'étaient pas gratuites. On notera « l'offre désintéressée des professeurs de l'Oise ».

réfractaires. Sous la Convention beaucoup d'entre eux furent guillotinés ou emprisonnés. En revanche, la Constitution civile du Clergé restait officiellement en vigueur. Mais de nombreux révolutionnaires étaient violemment opposés à toute religion révélée. En octobre 1793, la Convention adopta un nouveau calendrier, le calendrier républicain : la semaine faisait place à la décade de dix jours, et le dimanche au décadi; les jours n'étaient plus distingués par des noms de saints, toute fête religieuse en était exclue. C'était une tentative totale de déchristianisation. Au printemps de 1794, le culte catholique n'était plus guère célébré nulle part, du moins en public.

Au début de 1795, la Convention décida de ne plus reconnaître la Constitution civile du Clergé et de ne plus salarier les assermentés. Ainsi s'établit la séparation entre l'État et l'Église catholique.

Cependant ceux-là mêmes qui étaient les adversaires les plus acharnés du catholicisme ne croyaient pas que l'État pût se passer de religion. Ils tentèrent donc de remplacer le catholicisme par la religion révolutionnaire. Cette religion patriotique s'était développée spontanément dès la Constituante : elle avait son credo (la Déclaration des Droits de l'Homme), ses emblèmes (le bonnet rouge, la cocarde tricolore, les autels de la patrie, les arbres de la Liberté), ses cérémonies (les fêtes où l'on célébrait les « martyrs de la liberté » et où l'on commémorait les grands événements de la Révolution), ses hymnes enfin (la Marseillaise, le Chant du Départ, la Carmagnole).

Robespierre attachait une grande importance à ces fêtes. C'est pourquoi, en mai 1794, il fit voter par la Convention un décret qui affirmait l'existence de l'Être Suprême (c'est-à-dire Dieu) et qui donnait la liste des fêtes qui devaient être célébrées officiellement dans toute la France, chaque décadi. La première de ces fêtes, dédiée à l'Être Suprême le fut avec beaucoup d'éclat sous la présidence de Robespierre le 8 juin 1794. Le culte décadaire subsista jusqu'en 1802, mais

CATHEDRALE

DE METZ,

A LOUER.

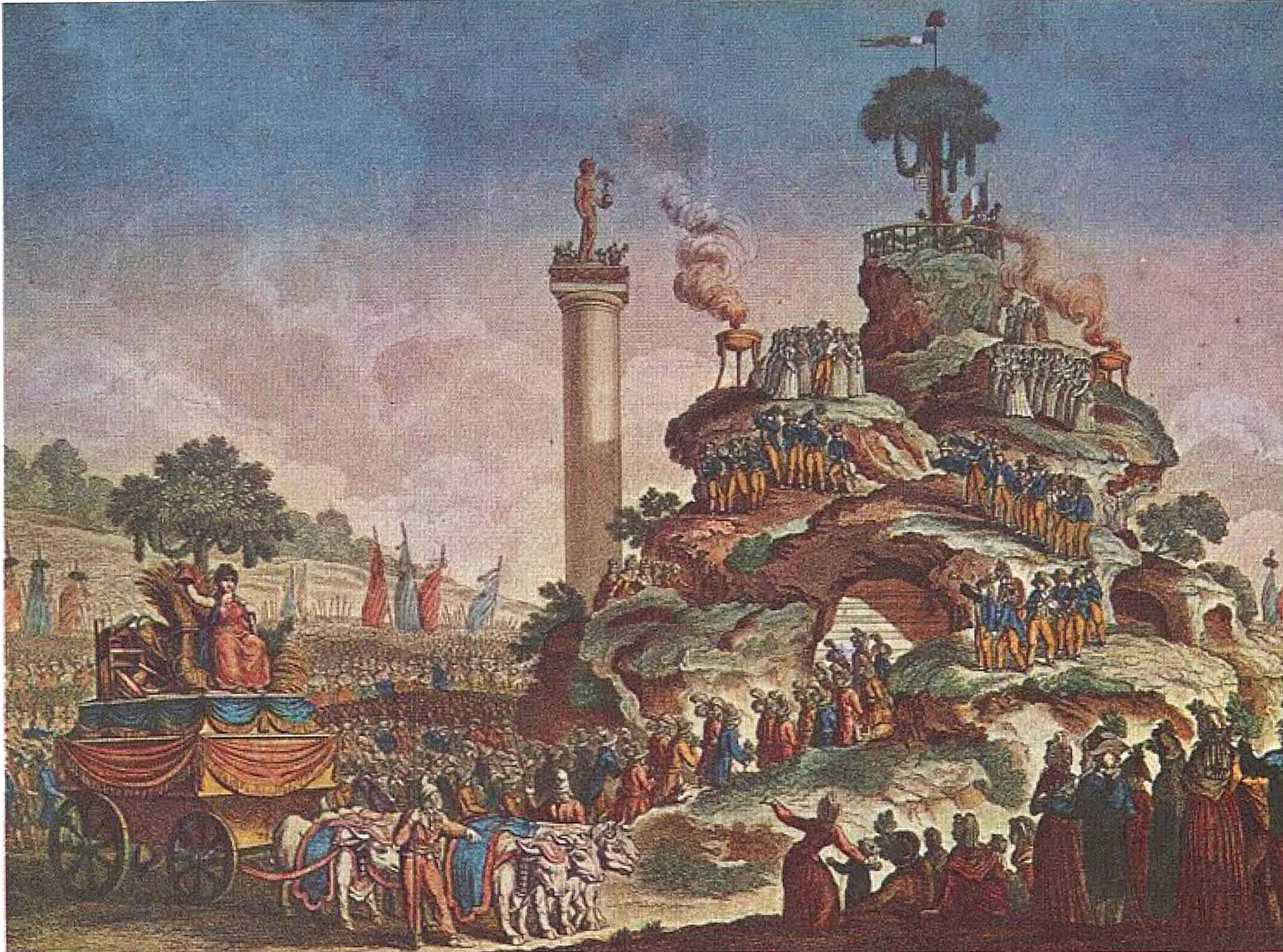
LES Citoyens sont avertis que le 4 floréal, de l'an trois de la République françoise, une & indivisible, ou le 23 avril 1795 (vieux style), les neuf heures du matin, pardevant les citoyens Administrateurs du Directoire du District de Metz, il sera procédé à l'adjudication, au plus offrant & dernier enchérisseur, de la laisse à bail, pour trois, six ou neuf années,

Du local de la ci-devant Cathédrale de Metz.

A

A. Cathédrale de Metz à louer. En février 1795, la Convention instaura le régime de la séparation de l'Église et de l'État. La Société du culte catholique fondée à Metz sous les auspices de l'évêque constitutionnel demanda alors à louer la cathédrale qui, après avoir servi au culte constitutionnel jusqu'en octobre 1793, était devenue un temple de l'Être Suprême. Les autorités acceptèrent. Ainsi s'explique l'affiche.

B. Fête de l'Être Suprême au Champ-de-Mars (8 juin 1794). Bibl. de l'Arsenal. Organisée par le peintre David, la fête fut présidée par Robespierre parce que celui-ci était alors président de la Convention (on était élu à la présidence pour quinze jours). La gravure montre le décor du Champ-de-Mars. Une montagne symbolique, portant au sommet un arbre de la Liberté, se dressait au milieu de la plaine. La Convention, les musiciens et les chanteurs y prirent place; des vases d'encens fumaient. La foule était en bas. A côté de la montagne, une colonne au sommet de laquelle des trompettes donnaient les différents signaux. En bas, à gauche, un char traîné par huit bœufs aux cornes dorées et portant « les instruments de l'agriculture et des arts mécaniques » (par exemple une charrue et une presse d'imprimerie), ainsi qu'une statue de la Liberté ombragée d'un arbrisseau aux couleurs nationales. On exécuta plusieurs hymnes au cours de la fête.



B

É T É

Mois de l'Ere Vulgaire	MESSIDOR 10me Mois.			Mois de l'Ere Vulgaire	THERMIDOR 11me Mois.			Mois de l'Ere Vulgaire	FRUCTIDOR 12me Mois.		
Année 1794	D.Q. le 2. N.L. le 8. P.Q. le 16. P.L. le 24			Année 1794	D.Q. le 1. N.L. le 8. P.Q. le 16. P.L. le 23. D.Q. le 3…			Année 1794	N.L. le 8. P.Q. le 16. P.L. le 23. D.Q. le 29		
	Ire Décade.				Ire Décade.				Ire Décade.		
Juin J. 19	Primedi.	1	Seigle.	Juillet S. 19	Primedi.	1	Epeautre.	Aout L. 18	Primedi.	1	Prune.
V. 20	Duodi.	2	Avoine.	D. 20	Duodi.	2	Bouillon bla.	M. 19	Duodi.	2	Millet.
S. 21	Tridi.	3	Oignon.	L. 21	Tridi.	3	Melon.	M. 20	Tridi.	3	Licoperde.
D. 22	Quartidi.	4	Véronique.	M. 22	Quartidi.	4	Ivroie.	J. 21	Quartidi.	4	Escourgeon.
L. 23	Quintidi.	5	Mulet.	M. 23	Quintidi.	5	Belier.	V. 22	Quintidi.	5	Saumon.
M. 24	Sextidi.	6	Romarin.	J. 24	Sextidi.	6	Prêle.	S. 23	Sextidi.	6	Tubéreuse.
M. 25	Septidi.	7	Concombre.	V. 25	Septidi.	7	Armoise.	D. 24	Septidi.	7	Sucrion.
J. 26	Octidi.	8	Echalottes.	S. 26	Octidi.	8	Carthame.	L. 25	Octidi.	8	Apocyn.
V. 27	Nonidi.	9	Absynthe.	D. 27	Nonidi.	9	Mûres.	M. 26	Nonidi.	9	Réglisse.
S. 28	Décadi.	10	FAUCILLE.	L. 28	Décadi.	10	ARROSOIR.	M. 27	Décadi.	10	ECHELLE.

Le calendrier révolutionnaire. Musée Carnavalet. Le conventionnel Fabred'Églantine, guillotiné avec les Dantonistes, était l'auteur du nom des mois.

il ne réussit pas à faire oublier le catholicisme qui reparut brusquement sous la réaction thermidorienne. En fait, les masses restaient attachées à la religion traditionnelle. Il apparaissait impossible qu'un gouvernement pût trouver dans la Nation un soutien réel s'il ne se réconciliait au préalable avec le Saint-Siège.

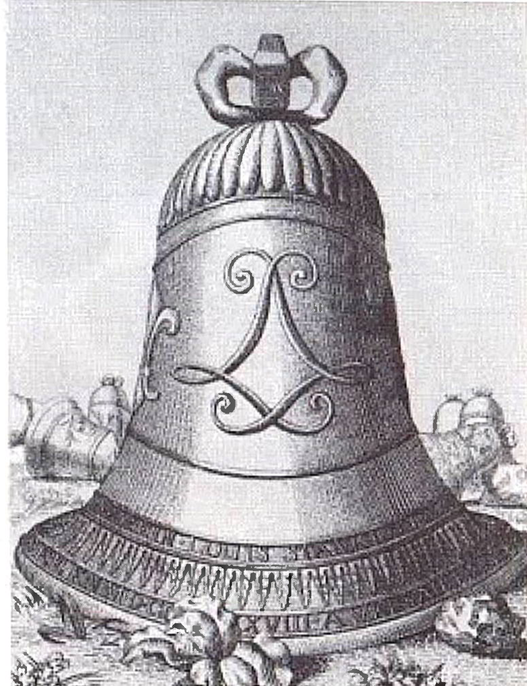
4 ÉCHEC DE L'ÉVANGILE RÉVOLUTIONNAIRE

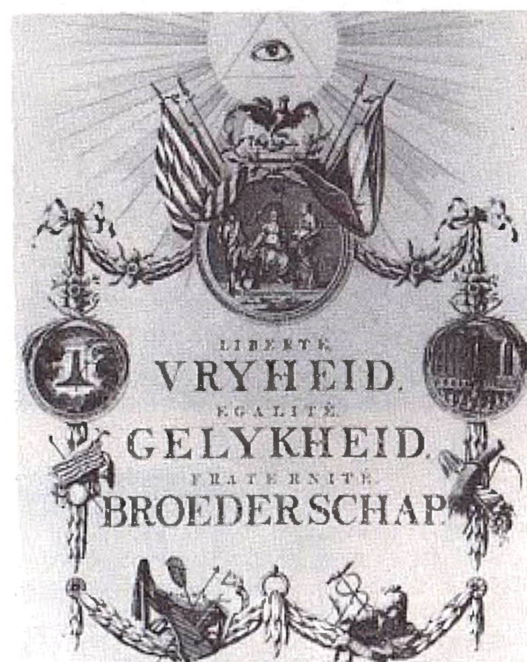
La Révolution n'avait pas réussi enfin à s'attirer la sympathie des peuples. A la déclaration de paix au monde lancée par la Constituante en 1790 avaient succédé la déclaration de guerre du 20 avril 1792 et un chauvinisme fanatique, plein de haine et de mépris à l'égard des « tyrans » et de leurs « satellites ». Au lieu de l'évangile de Liberté et de Fraternité qui affirmait le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, cela avait été le régime jacobin imposé par les armes, et les œuvres d'art des musées étrangers transportées à Paris comme si la « Grande Nation » (c'est le nom que les Français aimaient à se donner) était seule digne de les posséder. Du côté des vaincus, la conquête, avec les contributions de guerre et les pillages qu'elle entraîne toujours, avait eu pour conséquence le développement du sentiment national et la haine de la France. Il en avait été ainsi en Belgique. Quand le Directoire voulut appliquer la loi de conscription de 1798, les paysans se soulevèrent.

5 LES ANTICIPATIONS DE LA RÉVOLUTION

Malgré ces échecs l'œuvre de la Révolution n'en était pas moins immense. Depuis 1799, aucun gouvernement n'a osé relever l'Ancien Régime qu'elle avait détruit, ni même remettre en question les Principes de 1789 sur lesquels elle avait édifié la France nouvelle.

Mais, au cours de la tumultueuse histoire de ces





La résurrection des cloches. Musée Carnavalet. Témoignage de la résurrection du catholicisme à la fin de la Convention et sous le Directoire — et aussi du royalisme : les cloches sont timbrées de l'initiale L et de la fleur de lis.

Diffusion des principes révolutionnaires. Bibl. de l'Université de Leyde. En décembre 1794, la Hollande est conquise par l'armée française. Des Hollandais libéraux proclament alors « la République batave », « République sœur » qui adopte la devise de la République française.



La liberté de la presse. B. N. Est. La gravure exprime de façon amusante les conséquences de la liberté de la presse (le citoyen projeté à terre par la bousculade laisse échapper plusieurs numéros du « Ça va mal »). On note l'empressement des lecteurs, la variété des titres et le format des journaux. La presse fut libre jusqu'au 10 août 1792. Soumise à un régime de surveillance jusqu'à Thermidor, libre de nouveau avec des interruptions momentanées jusqu'au Consulat.

Le credo révolutionnaire.

Je crois à la Nouvelle République
française, une et indivisible,
à ses lois et aux droits sacrés de
l'homme, que le peuple français
a reçus de la Montagne sacrée
de la Convention qui les a créés.
Les droits sacrés de l'homme
et les lois avaient beaucoup souffert
entre les mains des traîtres;
mais ceux-ci sont tombés sous la
faux de la guillotine et ont été enterrés.
Je crois que par ce moyen, les tyrans
armés contre nous se prosterneront
avec leurs hordes, pour adorer
respectueusement les droits
de l'homme donnés par la Convention.
Je crois que les sans-culottes,
qui sont morts pour la Patrie et
pour les droits sacrés de l'homme,
sont assis à la droite du Père de
tous les êtres, et bénissent leurs frères,
qui se vengent sur les hordes
des tyrans. Je crois que la sainte
Montagne des Français s'est purgée
des traîtres, je crois que les
législateurs du peuple français
ne discontinueront pas de lancer
la foudre contre l'Europe jusqu'à ce
que soient écrasés les tyrans qui
nous font la guerre.
Que le peuple Européen sortant de
sa léthargie coupable, reconnaisse
les droits de l'homme, pour lesquels
les vrais enfants de la France ont
juré de vivre et de mourir.
Tremblez, tyrans, tremblez, esclaves,
Traîtres échappés de nos coups;
La France est couverte de braves
Qui sauront mourir comme nous.

dix années d'autres idées plus avancées avaient été aussi lancées.

Dès la Constituante, on l'a vu, les démocrates avaient redouté que l'argent, comme jadis la noblesse, ne créât des privilèges en permettant aux seuls riches de jouir des droits du citoyen. Le suffrage censitaire leur paraissait injuste et l'essor de la liberté économique, avec son corollaire la libre concurrence, leur semblait devoir accentuer le fossé entre riches et pauvres. Ils ne se contentaient pas de l'égalité de droit, ils voulaient l'égalité de fait. Ils demandaient le suffrage universel et surtout la disparition de la pauvreté. Babeuf allait jusqu'à un communisme de répartition.

Les idées de suffrage universel, et plus encore de communisme semblaient disparues en 1799. Cependant, elles devaient germer un jour. En 1848, le suffrage universel fut instauré en France, et depuis lors, il n'a pas cessé d'être appliqué. D'autre part, l'affirmation que le droit à la vie prime le droit à la propriété est à la base des idées socialistes. Dans l'œuvre de la Révolution, les réalisations ne doivent donc pas seules compter; les anticipations importent presque autant puisqu'elles se sont, dans une certaine mesure, réalisées par la suite.

RÉSUMÉ

- **Les différentes assemblées de la Révolution ont toutes travaillé à la destruction de l'Ancien Régime. La création du système métrique, la fondation ou la réorganisation de nos Grandes Écoles, la laïcisation de l'état civil figurent au bilan de la Révolution.**
- **Les bourgeois ont été les grands bénéficiaires de la Révolution. Cependant les idées de suffrage universel et même de communisme ont déjà été lancées : elles porteront un grave coup à la prédominance de la bourgeoisie. Bien des problèmes importants restent encore à régler en 1799; il faut rétablir l'ordre dans les finances, régler la question religieuse, enfin conclure la paix avec l'Europe.**



A. **Hommes de couleur députés des colonies à la Convention Nationale.** Gouache de Lesueur. Musée Carnavalet. En janvier 1794, l'île de Saint-Domingue envoya trois députés à la Convention : un Noir, Bellay, un mulâtre, Milles, un Blanc, Dufay. Les députés furent admis à siéger le 3 février 1794, et le lendemain, à la

Confiance en l'homme.

Renvoyé devant le Tribunal révolutionnaire avec les Girondins, en octobre 1793, Condorcet avait réussi à fuir. Dans sa retraite, il avait d'abord pensé à rédiger sa défense, mais il préféra écrire, comme le dit son éditeur, « un ouvrage d'une utilité générale et durable ». Oubliant sa condition de proscrit traqué et sans cesse menacé de mort, il exprima dans son livre inachevé, « Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain », sa confiance dans les progrès de l'humanité.
« Le résultat (de cet ouvrage) sera de montrer, par le raisonnement et par le fait, qu'il n'a été marqué aucun terme au perfectionnement des facultés humaines; que la perfectibilité de l'homme est



demande du député noir, la Convention abolit l'esclavage. « La Convention Nationale déclare que l'esclavage des Nègres dans toutes les colonies est aboli. En conséquence, elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, sont citoyens français et jouiront de tous les droits assurés par la Constitution. » (4 février 1794)

B. **Plantation d'un arbre de la Liberté.** Musée Carnavalet. Coll. Bidault de l'Isle. La plantation d'un arbre de la Liberté était une cérémonie patriotique très goûtée. A droite, deux jeunes filles et une fillette, couronnées de roses, en robe blanche ornée de tricolore, une partition à la main, chantent des airs patriotiques.

réellement indéfinie; que les progrès
de cette perfectibilité... n'ont
d'autre terme que la durée du globe
où la nature nous a jetés.
Sans doute, ces progrès pourront
suivre une marche plus ou moins
rapide, mais elle ne sera jamais
rétrograde... Tout nous dit que nous
touchons à l'époque d'une des grandes
révolutions de l'espèce humaine...
L'état actuel des lumières nous
garantit qu'elle sera heureuse...
Les perfectionnements successifs
(des sciences) ne laissent aucun doute
sur la certitude de ceux que nous
devons attendre... Les instruments,
les machines, les métiers ajouteront
de plus en plus à l'adresse
des hommes, augmenteront à la fois
la perfection et la précision des
produits en diminuant et le temps,
et le travail nécessaires pour
l'obtenir...
Parmi les progrès de l'esprit humain,
les plus importants pour le bonheur
général, nous devons compter
l'entière destruction des préjugés,
qui ont établi entre les deux sexes
une inégalité de droit funeste à
celui même qu'elle favorise.
On chercherait en vain des motifs
pour la justifier, par les différences
de leur organisation physique,
par celle qu'on voudrait trouver
dans la force de leur intelligence,
de leur sensibilité morale.
Cette inégalité n'a eu d'autre origine
que l'abus de la force, et c'est
vainement qu'on a essayé depuis
de l'excuser par des sophismes. »
(A Paris, chez Agasse, An III).

Quelques semaines après avoir écrit ces lignes, Condorcet était arrêté et il s'empoisonnait dans sa cellule pour éviter d'être guillotiné.

21 Le Consulat (novembre 1799-mai 1804)

Bonaparte, homme de la Révolution, conserve et consolide une grande partie de l'œuvre révolutionnaire tout en rétablissant par étapes la monarchie et même le despotisme à son profit.

- *L'œuvre intérieure du Premier Consul.*
- *La marche à l'Empire.*

I L'ŒUVRE DU PREMIER CONSUL

1 LA CONSTITUTION DE L'AN VIII

Quelques semaines suffirent à Bonaparte pour établir solidement son autorité en France. Il rédigea une nouvelle Constitution, la Constitution de l'an VIII, et réorganisa l'administration.

La Constitution fut l'œuvre personnelle de Bonaparte. Elle était très différente de celles de 1791 et de 1795. Elle établissait le suffrage universel, mais, en même temps, elle supprimait toute élection. Les citoyens se bornaient à présenter des listes de candidats (on disait des listes de notabilités), parmi lesquels étaient choisis les membres des Assemblées, les Consuls et les fonctionnaires.

1. Il y avait deux Assemblées législatives, le Tribunat et le Corps législatif, mais elles étaient presque sans pouvoir. Le Premier Consul avait seul le droit de proposer des lois : il les faisait préparer et rédiger par un Conseil d'État nommé par lui. Le projet était ensuite porté au Tribunat qui le discutait sans pouvoir le modifier. La discussion se terminait par un vote, mais ce vote consistait seulement à adopter un vœu par lequel le Tribunat invitait le Corps législatif à accepter ou à rejeter le projet de loi. Enfin le Corps législatif entendait les arguments de trois conseillers d'État et de trois tribuns pour ou contre

Sieyès, Bonaparte et la constitution de l'An VIII.

Sieyès avait un plan de constitution qu'il espérait imposer à Bonaparte. « Avec un ton d'oracle, Sieyès déroula successivement les bases de sa constitution chérie. Elle créait un Tribunat..., un Corps législatif..., un Sénat..., Un Grand Électeur à vie choisi par le Sénat, siégeant à Versailles, représentant la majorité de la Nation avec six millions de revenus, trois mille hommes pour sa garde et n'ayant d'autre fonction que de nommer deux consuls, celui de la paix et celui de la guerre, tous deux indépendants l'un de l'autre dans l'exercice de leurs fonctions. Et ce Grand Électeur, en cas de mauvais choix, pouvait être absorbé par le Sénat qui était investi du droit d'appeler dans son sein, sans en donner les motifs, tout dépositaire de l'autorité publique, les deux consuls et le Grand Électeur lui-même. Devenu membre du Sénat, ce dernier n'aurait plus aucune part directe à l'action du gouvernement. Ici Bonaparte ne put y tenir : se levant et poussant un éclat de rire, il prit le cahier des mains de Sieyès et sabra d'un trait de plume ce qu'il appela tout haut des niaiseries... et s'échauffant de plus en plus, il finit par cette apostrophe : « Comment avez-vous pu croire, citoyen Sieyès, qu'un homme d'honneur, qu'un homme de talent, de quelque capacité dans les affaires voulût jamais consentir à n'être qu'un cochon à l'engrais de quelques millions dans le château royal de Versailles? » Égayés par cette sortie, les membres de la conférence s'étant pris à rire, Sieyès resta confondu et son Grand Électeur fut coulé à fond. »
Ceux qui redoutaient l'ambition de Bonaparte, lui offrirent la dignité de généralissime avec le pouvoir de faire la guerre ou la paix et de traiter avec les puissances étrangères.

l'adoption du projet qu'il acceptait ou repoussait sans pouvoir le discuter ni l'amender.

2. Le pouvoir exécutif était confié à trois Consuls nommés pour dix ans. Mais le deuxième et le troisième Consul se bornaient à faire connaître leur avis. La réalité du pouvoir appartenait au Premier Consul : celui-ci proposait et promulguait les lois, nommait et révoquait les ministres et tous les fonctionnaires. Lui-même n'était responsable devant personne. En théorie, les Consuls devaient être choisis par le Sénat, mais, pour la première fois, ils furent désignés par la Constitution. Le Premier Consul fut Bonaparte, le second fut Cambacérès, un ancien conventionnel, et le troisième Lebrun, un royaliste modéré.

3. La Constitution créait enfin un Sénat et lui fixait une double mission : d'une part, il pouvait annuler tout acte contraire à la Constitution; d'autre part, il choisissait dans les listes de notabilités ses propres membres, ceux du Tribunat et du Corps législatif et les trois Consuls. Bonaparte consulta les Français par un plébiscite pour leur demander s'ils approuvaient la Constitution de l'an VIII. Mais, bien avant que le plébiscite fût achevé, elle entra en vigueur. Le peuple témoigna d'ailleurs sa confiance à Bonaparte par plus de 3 millions de voix contre 1 600.

2 LA CENTRALISATION ADMINISTRATIVE

La disparition des élections et la toute-puissance du gouvernement furent aussi le trait caractéristique de la réforme administrative. Tandis que la Révolution avait partout fait élire les fonctionnaires et leur avait laissé une large autonomie, Bonaparte les nomma lui-même et les mit dans son entière dépendance. Il y eut désormais un préfet et des conseillers généraux par département, un sous-préfet et des conseillers d'arrondissement par arrondissement, un maire et des conseillers municipaux par commune. Tous

« Je veux rester à Paris, reprit Bonaparte, avec vivacité, et en se rongeant les ongles : je veux rester à Paris, je suis Consul. »
Alors Chénier (le frère du poète) parla de liberté, de République, de la nécessité de mettre un frein au pouvoir, insistant avec force et courage pour l'adoption de la mesure d'absorption par le Sénat. « Cela ne sera pas, s'écria Bonaparte en colère, et frappant du pied, il y aura plutôt du sang jusqu'aux genoux! » (dans Fouché, Mémoires).

Pourquoi Bonaparte a voulu le Concordat

Bonaparte disait au moment de la signature du Concordat : « On dira que je suis papiste, je ne suis rien. J'ai été mahométan en Égypte, je serai catholique ici pour le bien du peuple. Je ne crois pas aux religions. » A ses confidents il avouait : « Une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole. La société ne peut exister sans l'inégalité des fortunes, et l'inégalité des fortunes ne peut exister sans religion. Quand un homme meurt de faim à côté d'un autre qui regorge, il lui est impossible d'accéder à cette différence s'il n'y a pas là une autorité qui lui dise : Dieu le veut ainsi, il faut qu'il y ait des pauvres et des riches, mais ensuite, et pendant l'éternité, le partage se fera autrement. »
D'autre part, Bonaparte n'ignorait pas que le catholicisme, comme disait l'évêque des Côtes-du-Nord, « commande comme des devoirs indispensables le respect pour les autorités et la soumission aux lois. » Mais Bonaparte savait aussi que beaucoup d'évêques réfractaires réfugiés à l'étranger faisaient aux catholiques français un devoir de conscience de rester fidèles à Louis XVIII. « Cinquante évêques émigrés et soldés par l'Angleterre conduisent aujourd'hui le Clergé français. Il faut détruire leur influence. L'autorité du Pape est nécessaire pour cela... »

furent choisis par le gouvernement. Le Premier Consul nomma également les fonctionnaires des Finances et les juges, mais accorda à la plupart de ces derniers le privilège d'être inamovibles.
Jamais encore la centralisation administrative n'avait été poussée aussi loin : sous l'Ancien Régime, en effet, l'intendant avait en face de lui des corps privilégiés (Parlement, États provinciaux, officiers de justice et de finances) avec lesquels il devait compter. La Révolution les avait détruits : plus rien n'existait qui pût contrebalancer l'omnipotence de l'État.

3 LE REDRESSEMENT FINANCIER

En même temps Bonaparte sut remettre l'ordre dans les finances. Il favorisa une banque nouvelle qui venait de se fonder en 1800, la banque de France, et lui accorda bientôt le monopole de l'émission des billets de banque. Il créa de nouveaux fonctionnaires des Finances, les contrôleurs et les percepteurs, chargés à la place des municipalités trop négligentes de répartir les impôts directs et d'en encaisser le montant. Enfin une loi de mars 1803 (germinal an XI) organisa le nouveau système monétaire et choisit pour unité une pièce d'argent, le franc. Le franc-germinal devait rester stable jusqu'à la crise monétaire provoquée par la guerre de 1914.

4 LE CONCORDAT

Pour triompher de l'opposition persistante de l'ancien Clergé réfractaire et d'un certain nombre de catholiques, Bonaparte décida d'en revenir au régime ecclésiastique d'avant 1789 et de conclure un accord avec le Saint-Siège. Cet accord, ou Concordat, fut signé en 1801.
Le pape renonçait officiellement, au nom du Clergé français, aux biens ecclésiastiques mis en vente depuis 1789. Pour faciliter la reprise de la vie catholique en France, il consentait également à demander leur démission à tous les évê-





Bonaparte Premier Consul (détail), par Gros. Château de Versailles. Bonaparte avait trente ans quand il fut nommé Premier Consul.

Les trois consuls. Tableau de Couder. Musée de Versailles. A droite, Cambacérès, à gauche, Lebrun. Cambacérès (1753-1824) était en 1789 Conseiller à la Cour des Aides de Montpellier, sa ville natale. Député de l'Hérault à la Convention, il vota la mort du roi avec sursis et présenta plusieurs projets de Code civil. Lebrun (1739-1824), avocat, avait été le secrétaire du Chancelier Maupeou. Député aux États Généraux, emprisonné comme suspect sous la Terreur, membre du Conseil des Anciens, il ne prit aucune part au coup d'État de Brumaire. Il fut cependant nommé consul à cause de ses talents de financier et de son passé. Le choix de Cambacérès et de Lebrun comme second et troisième consuls marquait la volonté de Bonaparte de réconcilier les deux France.

Bonaparte pour trente actions

Fauvelet Bourrienne pour cinq actions

Le gal de division H. Clarke pour une action

Le secrétaire d'État Hugues B. Maret pour deux actions

L. Bonaparte une action

J. Murat deux actions

Hortense Beauharnais pour dix actions

aide de camp Lemarois, pour une action

Duroc aide de camp pr cinq actions

Ph. Grouvelle pour cinq actions

Coppens fs pour cinq actions
D'Anvers





A

B

A. **Les premiers actionnaires de la Banque de France.** Fixé à trente millions de francs, le capital initial de la Banque de France fut constitué par émission de trente mille actions de mille francs. Bonaparte s'inscrivit pour trente actions. Les autres souscripteurs sont des familiers ou des collaborateurs du Premier Consul. Fauvelet de Bourrienne était alors le secrétaire particulier de Bonaparte. Clarke (1765-1818), futur duc de Feltre, sera ministre de la Guerre de 1807 à 1814. Maret, plus tard duc de Bassano, sera chargé sous l'Empire de la rédaction des bulletins et instructions en campagne. Philippe Grouvelle membre du Corps Législatif, était connu pour avoir, en qualité de secrétaire du Conseil exécutif, lu à Louis XVI le décret de la Convention qui le condamnait à mort.

B. **Le Franc Germinal.** B. N. Médailles. La loi de germinal créa un franc de 5 grammes d'argent. Le rapport de l'or à l'argent étant de 15 1/2, avec un kilogramme d'or on frappait 155 pièces de 20 francs.

ques français, tant jureurs que réfractaires. Le Premier Consul reconnaissait de son côté que l'Église catholique était celle de la grande majorité des Français; mais le catholicisme n'était plus, comme en 1789, « religion d'État » et l'État restait un État laïc.

Comme d'après le Concordat de 1516, le gouvernement français nommerait les évêques, et le pape leur donnerait l'investiture canonique. Évêques et curés prêteraient un serment de fidélité au gouvernement et, puisqu'ils ne pouvaient plus vivre du revenu des biens d'Église, ils recevraient de l'État un traitement. Le Concordat ne faisait aucune mention du Clergé régulier, supprimé en France depuis la fin de 1792.

Par la nomination, le serment, le traitement, Bonaparte pensait devenir le maître de son Clergé, et par là même, en partie des fidèles. Pour l'être davantage, et aussi pour rassurer les anciens révolutionnaires, toujours méfiants à l'égard du catholicisme, il se montra gallican : au Concordat, signé avec le pape, il ajouta de son chef, et malgré les protestations du pape, les Articles organiques qui donnaient au gouvernement le droit de contrôler très strictement les agissements du Clergé. Les Articles organiques détachaient en effet dans toute la mesure possible, le Clergé de France de l'autorité pontificale, en exigeant l'autorisation du gouvernement pour la publication des bulles et des actes des conciles, ainsi que pour la tenue des assemblées ecclésiastiques. Ils légiféraient même en matière ecclésiastique, décidant qu'il n'y aurait dans toute la France qu'une liturgie et qu'un catéchisme, et subordonnant les curés à l'évêque comme les fonctionnaires l'étaient au préfet.

5 LE CODE CIVIL

L'un des vœux de la Nation en 1789 était la publication d'un code unique de lois applicable à toute la France. Toutes les Assemblées avaient travaillé, sans aboutir, à cette tâche colossale :

La législation du travail.

a) **Interdiction de la grève.** Arrêté du 22 Germinal an XI (12 avril 1803).
Art. 7. Toute coalition de la part des ouvriers pour cesser en même temps de travailler, interdire le travail dans certains ateliers, empêcher de s'y rendre et d'y rester avant ou après de certaines heures, et en général pour suspendre, empêcher, enchérir les travaux, sera punie s'il y a tentative ou commencement d'exécution, d'un emprisonnement qui ne pourra excéder trois mois.

b) **Obligation du livret.** Arrêté du 9 Frimaire an XII (1er décembre 1803).
Art. I. A compter de la publication du présent arrêté, tout ouvrier travaillant en qualité de compagnon ou garçon devra se pourvoir d'un livret.
Art. II. Ce livret sera... quoté et paraphé sans frais savoir : A Paris, Lyon et Marseille, par un commissaire de police, et dans les autres villes par le maire...
Le premier feuillet... contiendra le nom et prénom de l'ouvrier, son âge, le lieu de sa naissance, son signalement, la désignation de sa profession et le nom du maître chez qui il travaille.
Art. III... Tout ouvrier qui voyagerait sans livret sera réputé vagabond et pourra être arrêté et puni comme tel.
Art. V. L'ouvrier sera tenu de faire inscrire le jour de son entrée sur le livret, par le maître chez lequel il se propose de travailler... et de déposer le livret entre les mains de son maître s'il l'exige.
Art. VII. L'ouvrier qui aura reçu des avances sur son salaire... ne pourra exiger la remise de son livret et la délivrance de son congé qu'après avoir acquitté sa dette par son travail... si son maître l'exige.
Art. VIII. Si l'ouvrier n'a pas remboursé les avances qui lui sont faites, le créancier aura le droit de mentionner la dette sur le livret.

c) **Supériorité du maître sur l'ouvrier**
L'article 1781 du Code civil stipulait qu'en matière de gages « le maître est cru sur son affirmation ».



Bonaparte visitant la manufacture des Frères Sévène à Rouen. Sépia d'Isabey, Musée de Versailles. A l'automne de 1802, le Premier Consul entreprit un voyage en Normandie. La gravure le représente visitant le 2 novembre 1802 la manufacture de tissus des frères Sévène à Rouen. On le voit se faisant présenter un ouvrier qui travaillait depuis 53 ans dans la maison. Dans le coin à droite, rouleaux de tissus fabriqués par la maison; on vient d'en dérouler un pour le montrer et peut-être l'offrir à Madame Bonaparte. Le Premier Consul, soucieux du redressement économique, multipliait les encouragements et les faveurs aux industriels. La propagande par journaux, ou illustrations, ne le laissait pas ignorer.

Signature du Concordat. B. N. Est. Le texte définitif — il y eut 21 rédactions successives — fut signé, du côté français, par Joseph Bonaparte (assis à gauche), le Conseiller d'État Crétet (derrière lui), et un prêtre d'Angers, déjà employé par Bonaparte pour traiter avec les chefs royalistes, l'abbé Bernier, qui sera nommé évêque d'Orléans; du côté romain, par le cardinal Consalvi (assis à droite), l'évêque Caselli et un prélat romain, Mgr Spina.

Bonaparte décida de reprendre l'œuvre et de la mener à terme. En 1804, le Code civil, également connu sous le nom de code Napoléon, était terminé.

Les rédacteurs du Code firent des emprunts à toutes les lois antérieures : au droit romain, aux coutumes, aux ordonnances des rois, à la législation révolutionnaire, mais ils reconnurent du moins solennellement les Principes de 1789 : la liberté individuelle, l'égalité des citoyens, la laïcité de l'État, le partage égal des successions entre les enfants, l'abolition du régime féodal, la garantie des propriétés (donc des biens nationaux récemment achetés). Très admiré pour la clarté de sa rédaction, le Code civil fut, au cours du XIXe siècle, adopté par de nombreux pays étrangers.

II LA MARCHE A L'EMPIRE

1 LA PAIX GÉNÉRALE

Bonaparte donna à la France la paix au-dehors, comme il lui avait donné la paix au-dedans. Il battit les Autrichiens à Marengo dans la plaine du Pô (juin 1800). Quelques mois plus tard, le général Moreau infligea aux Autrichiens une nouvelle défaite à Hohenlinden en Bavière (décembre 1800). L'empereur François II dut signer la paix de Lunéville (1801) dont les stipulations reprenaient à peu près celles du traité de Campo-Formio. L'Angleterre semblait plus difficile à vaincre, mais la population aspirait à la paix. Les négociations, très difficiles, aboutirent enfin au traité d'Amiens (mars 1802). L'Angleterre ne garda de ses conquêtes que l'île de Ceylan jusque-là hollandaise et une Antille espagnole. Elle rendit l'Égypte à la Turquie et promit d'évacuer Malte.

2 ÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE

L'établissement de la paix générale accrut démesurément la popularité de Bonaparte. Il en profita pour donner libre cours à son désir de domi-

Les lycées : Autoritarisme et discipline.

« Passé 12 ans, les élèves apprennent l'exercice militaire sous la direction d'un adjudant... Les élèves sont divisés en compagnies de 25; chaque compagnie a un sergent et quatre caporaux choisis parmi les meilleurs sujets...
Quand les élèves sortent en corps, ils sont conduits par un censeur, un quartier-maître (c'est-à-dire un surveillant) et un adjudant.
Tout ce qui concerne les réfectoires, les récréations, les promenades, les dortoirs, est organisé d'après la division en compagnies...
Les punitions consistent en prison, table de pénitence et arrêts.
L'élève mis aux arrêts est consigné dans un coin de la cour pendant les récréations; il ne doit pas franchir certaines limites.
Chaque lycée aura une bibliothèque de mille cinq cents volumes.
Le catalogue de ces bibliothèques sera identique partout.
Aucun livre nouveau ne devra être introduit sans l'autorisation spéciale du ministre de l'Intérieur... »
(Reichardt, Un hiver à Paris sous le Consulat, cité par Guénin et Nouaillac, Lectures historiques).
Voici la lettre que, le 8 février 1803, Bonaparte écrivit au citoyen Haüy (1), membre de l'Institut, professeur de minéralogie au Muséum d'Histoire Naturelle : « Paris, 19 Pluviôse an XI, (8 février 1803).
La confiance que j'ai dans vos grands talents me porte à désirer que vous vous chargiez de faire un ouvrage élémentaire pour la classe de mathématiques des lycées nationaux.
Des ouvrages importants vous occupent; mais j'attends de celui-ci le plus grand résultat que l'on puisse se promettre : la propagation des lumières dans une partie aussi importante des connaissances humaines.
Je désire donc que vous vous employiez entièrement à cet ouvrage, de manière à l'avoir terminé avant le commencement de l'an XII.
J'attends de vous cette preuve de votre attachement et de votre zèle. »
Bonaparte.

(1) Frère du fondateur de l'Institut des jeunes aveugles.

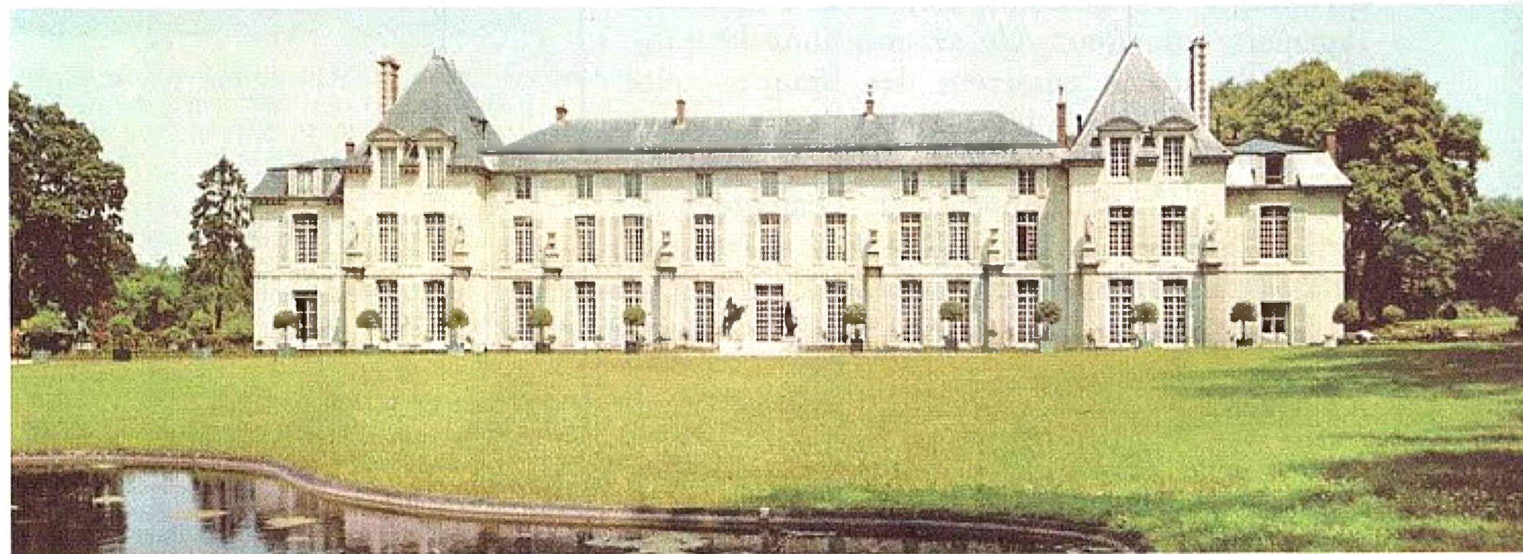
Passage du col du Grand-Saint-Bernard, 15-20 mai 1800. Lithographie d'Adam. B. N. Est. Le plan de campagne de 1800 contre l'Autriche prévoyait qu'une armée commandée par Bonaparte opérerait en Italie, pendant que le général Moreau marcherait sur Vienne par l'Allemagne. Bonaparte passa par la Suisse, franchit les Alpes au col du Grand-Saint-Bernard et déboucha dans la plaine du Pô. Après un combat très disputé, il battit les Autrichiens à Marengo. Le Premier Consul s'arrêta quelques heures à l'hospice du col, le 20 mai.

L'attentat de la rue Saint-Nicaise, le 3 nivôse an IX (24 décembre 1800). B. N. Est. Destinée à tuer Bonaparte, la « machine infernale » était un petit baril rempli de poudre et de balles, installé sur une charrette par des conspirateurs royalistes. Bonaparte ne fut pas atteint, mais il y eut 22 morts et 56 blessés. Des gravures largement répandues eurent pour objet d'exciter l'opinion par des images terrifiantes, comme celle-ci, et comme d'autres représentant un sans-culotte dépenaillé allumant la mèche, de la persuader que le complot était l'œuvre des Jacobins.



Bal masqué sous le Consulat. B. N. Est. (1802). La société élégante du Consulat continue la tradition des bals masqués chers à l'Ancien Régime. On reconnaît un Polichinelle, un Pierrot et un Arlequin.

Ingres (1780-1867). Monsieur Rivière. Musée du Louvre. Un jeune bourgeois sous le Consulat. (Le portrait fut achevé en 1805). Monsieur Rivière fut nommé maître des requêtes au Conseil d'État en 1810. Il mourut en 1816. On retrouve dans ce portrait la préoccupation constante d'Ingres d'atteindre à la perfection du style par le fini du dessin.



Château de la Malmaison, bibliothèque. La bibliothèque est divisée en trois parties par des entablements que supportent des colonnes d'acajou. Celles du milieu, derrière les fauteuils, encadrent des glaces qui dissimulent adroitement les cheminées des cuisines, situées au sous-sol. Dans le fond, le bureau du Premier Consul.

Château de la Malmaison, façade sur le parc. Joséphine de Beauharnais avait en 1799 acheté près de Saint-Germain, le petit château de la Malmaison construit au XVIIe siècle. Au début du Consulat, Bonaparte y faisait de fréquents séjours.

nation. Pour former des générations qui lui fussent entièrement dévouées, il voulut surveiller l'enseignement secondaire. Dans cette intention, il supprima les écoles centrales et les remplaça par des lycées : la discipline fut toute militaire et l'on y inculqua aux enfants l'enthousiasme pour le Premier Consul (mai 1802). Peu après, un plébiscite fut organisé sur cette question : « Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie ? » Les Français répondirent par 3 600 000 oui contre 8 400 non. Un sénatus-consulte, c'est-à-dire une décision du Sénat, nomma Bonaparte consul à vie et lui donna des pouvoirs accrus, en particulier le droit de désigner son successeur (août 1802).

Deux ans plus tard, un complot royaliste permit au Premier Consul de se faire nommer Empereur. Un ancien chouan, Cadoudal, tenta de l'assassiner. Le Tribunat déclara que le meilleur moyen de décourager les assassins consistait à nommer Bonaparte empereur. Un sénatus-consulte proclama Bonaparte empereur des Français sous le nom de Napoléon Ier (mai 1804). Un plébiscite ratifia la décision du Sénat. Pour donner plus d'éclat à la nouvelle monarchie, l'empereur fit venir à Paris le pape Pie VII et se fit sacrer par lui à Notre-Dame (2 décembre 1804).



Allégresse générale au moment de la paix d'Amiens. Gravure populaire. Musée Carnavalet. L'auteur de cette gravure en a fait le commentaire suivant : « Enfin après douze ans de malheurs, de privations et d'inquiétudes, la paix si désirée ramène le calme et une honnête aisance. Le père et le fils, étroitement serrés, confondent leurs larmes versées par la joie et l'attendrissement. L'épouse, par le travail d'un mari chéri, va procurer à ses enfants une plus douce existence. » La signature des préliminaires de paix, en octobre 1801, valut à Bonaparte une immense popularité : « De toutes les parties de la France, écrit Molé, le Premier Consul recevait des adresses de félicitations revêtues de plusieurs milliers de signatures. » Bonaparte exploita cette popularité pour se faire élire consul à vie. « Je dois au peuple un nouveau sacrifice », écrivait-il au Sénat.

RÉSUMÉ

- **La nouvelle organisation politique, administrative, judiciaire, et financière fit du Premier Consul le maître absolu de la France.**
- **Pour se rallier les catholiques et mettre le clergé dans la dépendance du gouvernement, Bonaparte conclut avec le pape Pie VII un nouveau Concordat.**
- **Les conquêtes sociales de la Révolution s'inscrivirent définitivement dans le Code civil, qui reste la grande œuvre du Consulat.**
- **Bonaparte sut habilement utiliser son immense popularité pour se faire proclamer d'abord consul à vie en 1802, puis empereur en 1804.**

Napoleon BONAPARTE sera-t-il Consul à vie?

Oui.		Non.	
NOMS DES VOTANS.	SIGNATURES.	NOMS DES VOTANS.	SIGNATURES.
2344 Periez	Membre de l'instit. N.al et du Conseil g.l du Departement de la Seine		
2345 Bourou	président du tribunal criminel de la vendée actuellement a paris [illegible]		
2346	Saint-Cricq [illegible]		
2347	Saint-Cricq Casaux et qu'il nomme son successeur		
2348	Charlier Vrainville		
2349	DeBurry Ex chef du commerce de la République.		
2350	Maynan Directeur de l'enregistrement et des domaines a Bordeaux, se trouvant a paris par congé —		
2351 L'adjudant Comm.dt Victor-Allain	Victor-Allain adjud.t comm.dt		
2352 [illegible]	[illegible]		

Registre du plébiscite de l'an X (juillet 1802) à Paris. Archives nationales. Le vote plébiscitaire n'était pas secret; il consistait, comme on le voit, à signer dans un registre. En 1804, seul Carnot, au Tribunat, vota contre l'établissement de l'Empire. « Sera-ce bien, dit-il, le vœu libre des Français que celui qui résultera des registres où chacun est obligé de signer individuellement son vote? » Le numéro 2347 a écrit « Et qu'il nomme son successeur. »

22 La France sous le premier Empire

Le régime impérial est caractérisé par le retour aux traditions monarchiques et au despotisme. La paix intérieure favorise d'abord la prospérité de la France, mais les guerres continuelles et l'exagération des impôts entraînent la désaffection générale à l'égard du régime.

- *Le gouvernement impérial.*
- *La vie économique sous l'Empire.*

I LE GOUVERNEMENT IMPÉRIAL

1 NAPOLÉON

Napoléon est l'une des personnalités les plus étonnantes de l'Histoire. Ses qualités et ses défauts le placent, pour ainsi dire, en dehors de la commune humanité. Sa puissance de travail admirablement servie par une mémoire prodigieuse, était presque inconcevable. Grand organisateur, il a donné à la France les institutions administratives, financières et judiciaires sur lesquelles elle vit encore aujourd'hui. Napoléon était passé maître dans l'art de diriger les hommes. Sa volonté impérieuse n'admettait aucune opposition. Il était de la race des grands conquérants, Alexandre et César : comme eux, il rêvait d'empires immenses et de domination sans limites. Son ambition était insatiable et son désir de gloire effréné. Ainsi, pour dix ans, le sort de la France se trouva fixé : le despotisme au-dedans et, au-dehors la guerre.

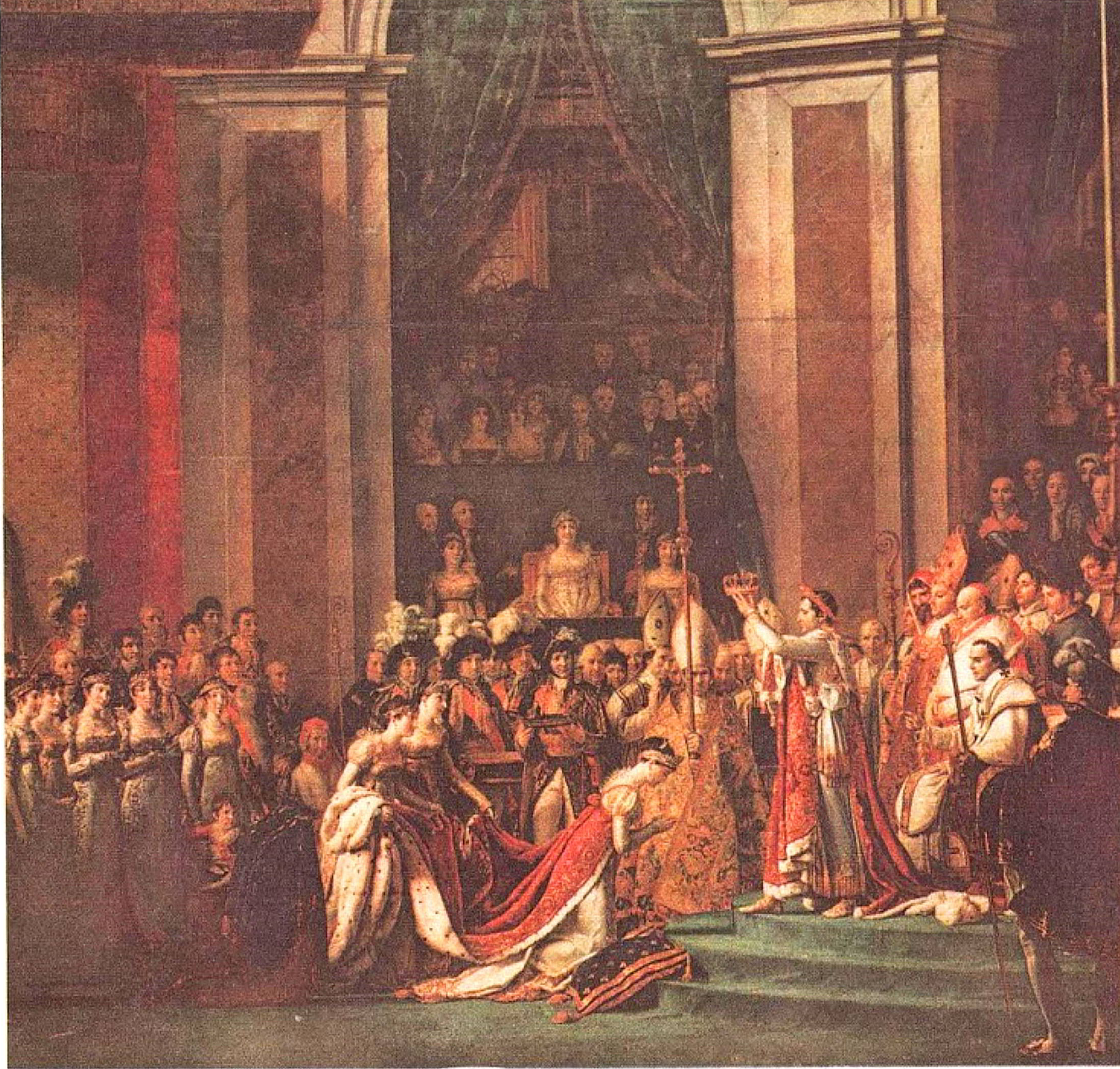
2 LE DESPOTISME

Le régime devint plus despotique encore que sous le Consulat. Le Tribunat fut supprimé en 1807. Au lieu de convoquer le Corps législatif, Napoléon légiféra souvent par décrets rédigés en Conseil d'État ou par sénatus-consultes.

En même temps, toutes les libertés disparurent. Une police d'État, dirigée par Fouché, enveloppa



David : Napoléon Ier en 1810. National Gallery of Art, Washington. Napoléon a quarante et un ans. Il n'est plus le jeune homme de la campagne d'Italie dont le visage au teint olivâtre, encadré de longs cheveux, avait des traits si accusés. La figure s'est remplie et adoucie; la peau a pris une teinte d'ivoire; les cheveux sont courts avec une mèche tombant en désordre sur le front. Costume de colonel des grenadiers de la Garde, qui était la tenue habituelle de l'Empereur.



David : le Sacre. Musée du Louvre. Le titre du tableau est trompeur. David a montré non le Sacre (c'est-à-dire l'onction sainte faite par le pape à l'Empereur agenouillé devant lui), non pas même Napoléon se couronnant de la couronne dite de Charlemagne prise par lui sur l'Autel, mais le couronnement de Joséphine par l'Empereur. En arrière dans la loge, hiératique, Madame Mère qui en fait n'assistait pas à la cérémonie. Une réplique du tableau, faite par David lui-même, se trouve au château de Versailles.

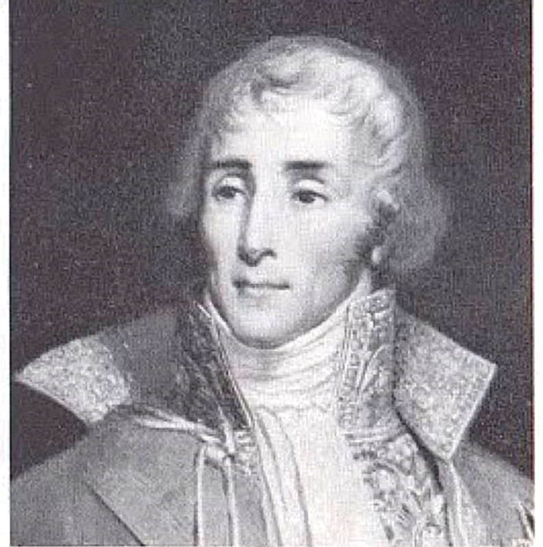
la France entière. Une décision de l'Empereur ou du ministre suffisait à faire arrêter « par mesure de sécurité ». Un décret de 1810 permit d'interner ceux « qu'il n'était convenable ni de traduire devant les tribunaux, ni de mettre en liberté ».
Tout naturellement aussi, Napoléon ne laissa aucune liberté aux écrivains. Les journaux, les livres, les pièces de théâtre furent soumis à une censure sévère.

3 LA NOBLESSE IMPÉRIALE

A l'exemple des Bourbons, Napoléon s'entoura d'une cour somptueuse. Il fit tout pour y attirer les nobles de l'Ancien Régime. A l'exemple des rois encore, Napoléon voulut appuyer son pouvoir sur une noblesse. L'entreprise était osée de rétablir, si peu d'années après la nuit du 4 août, une institution aussi contraire aux principes de la Révolution. Napoléon y avait pourtant pensé dès le Consulat, quand il avait voulu créer une Légion d'honneur : il songeait à organiser un corps spécial de citoyens, dotés de droits et de devoirs particuliers. Il avait dû reculer devant le mécontentement général, et la Légion d'honneur fut seulement une décoration.
Mais, à partir de 1806, Napoléon distribua à certains de ses ministres et de ses maréchaux des fiefs dans les pays conquis en Italie, avec le titre de duc ou de prince. Puis il créa, en France même, une noblesse impériale : les titulaires de certaines fonctions furent de droit comtes ou barons. Le titre pouvait même devenir héréditaire en faveur du fils aîné, si le titulaire laissait à ce dernier une certaine fortune. Cette réapparition du droit d'aînesse était une seconde atteinte au principe d'égalité.

4 NAPOLÉON ET L'ÉGLISE

Napoléon n'eut d'abord qu'à se féliciter du loyalisme du Clergé à son égard. Mais l'accord ne dura pas. Pour fermer l'Italie au commerce

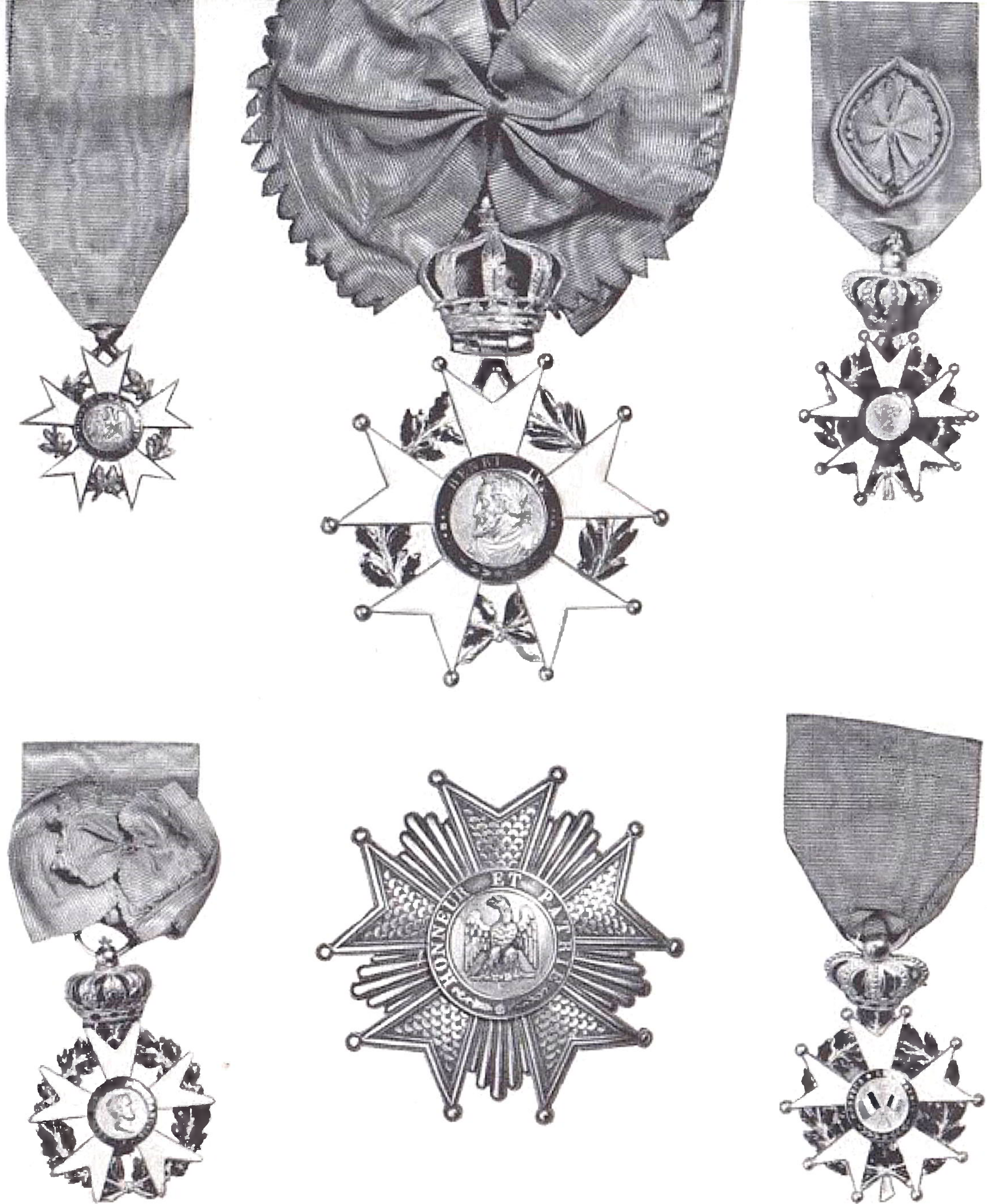


Fouché. Portrait par Dubufe. Musée de Versailles. Ministre de la police de 1799 à 1802, puis de 1804 à 1810. Fouché montra dans ces fonctions une remarquable habileté et traqua les conspirateurs royalistes.

La Légion d'honneur. Musée de la Légion d'honneur. En haut, à gauche, l'étoile de la Légion d'honneur, sous sa première forme : entre le ruban et l'étoile, il n'y a pas de couronne. Au-dessous, l'étoile avec la couronne. Dans les deux cas, on voit à l'avers l'effigie de Napoléon et au revers une aigle avec les mots Honneur et Patrie. En bas, au centre, une plaque de Grand Aigle, (voir la photo p. 216). En 1814, Louis XVIII conserva la décoration de la Légion d'honneur (c'est alors que l'on commença à parler de façon fort inexacte de la Croix de la Légion d'honneur), mais il remplaça l'effigie de Napoléon par celle d'Henri IV et l'aigle par trois fleurs de lis. Louis-Philippe mit à la place des fleurs de lis deux drapeaux tricolores entrecroisés. — Des titulaires de la Légion d'honneur qui avaient reçu leur décoration de Napoléon la transformèrent selon les régimes politiques : tel Macdonald (mort en 1841), dont on voit en haut au centre, l'étoile de Grand Aigle : elle porte l'effigie d'Henri IV et les drapeaux tricolores.

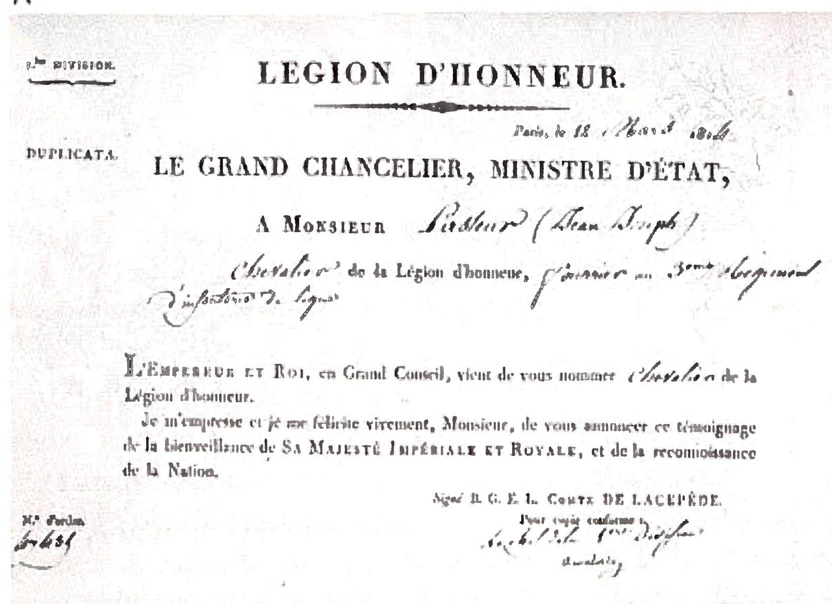
Le despotisme impérial.

Les garanties de liberté disparurent. Voici des exemples de véritables lettres de cachet. L'Empereur à Fouché 22 août 1805 : « J'apprends que le général Lecourbe est revenu à la campagne qu'il a à quelques lieues de Paris. Je lui avais fait donner l'ordre de se rendre en Franche-Comté. S'il est encore à sa campagne, faites-le arrêter et reconduire en Franche-Comté par la Gendarmerie. Cet officier général s'est assez mal comporté pour qu'on ne souffre point son voisinage à Paris. Faites-lui connaître que la prochaine fois qu'il s'approchera



de Paris à quarante lieues, je le ferai arrêter et déporter. Engagez-le à vendre sa terre près de Paris. »
– 26 mai 1808 : « Ayant lieu d'être mécontent de Madame de Chevreuse, dame du Palais, notre intention est qu'elle reste exilée dans sa terre de Luynes près de Tours. »
(Lettres inédites de Napoléon Ier, Pub. par Lecestre, tome I, Plon éd.).
Il n'était toléré aucune allusion politique dans les journaux.
Ainsi « Le Mercure de France » fut supprimé à la suite d'un article (4 juillet 1807) de Chateaubriand où on lisait ces phrases courageuses qui mirent l'Empereur en fureur : « Lorsque dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur, lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire, il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde. » Napoléon parla de faire « sabrer Chateaubriand sur les marches des Tuileries ».
(A. Cassagne, La Vie politique de Fr. de Chateaubriand).

A


DIVISION.

DUPLICATA.

LEGION D'HONNEUR.

Paris, le 18 Mars 1814

LE GRAND CHANCELIER, MINISTRE D'ÉTAT,

A MONSIEUR Pasteur (Jean Joseph)

Chevalier de la Légion d'honneur, fourrier au 3ème Regiment d'infanterie de ligne

L'EMPEREUR ET ROI, en Grand Conseil, vient de vous nommer Chevalier de la Légion d'honneur.

Je m'empresse et je me félicite vivement, Monsieur, de vous annoncer ce témoignage de la bienveillance de SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE, et de la reconnoissance de la Nation.

Signé B. G. E. L. COMTE DE LACEPÈDE.

Pour copie conforme :

B

A. **La Cour en 1809.** Tableau de V. Adam, coll. du Prince Roland Bonaparte. A la droite de l'Empereur, sa mère — Madame Mère — alors âgée de 59 ans. Réfugiée à Rome après 1815, elle ne mourut qu'en 1836. A la gauche de Napoléon, l'impératrice Joséphine, dont il se sépara cette année-là pour épouser l'archiduchesse autrichienne Marie-Louise. A côté de Joséphine, une sœur de Napoléon, Pauline Bonaparte, mariée à un prince romain. Napoléon avait encore deux sœurs : Élisa qui gouverna la Toscane, puis Caroline (elle est ici à la droite de Madame Mère) qui épousa le général Murat et devint en 1808 reine de Naples. Il avait quatre frères : Joseph, qui fut roi de Naples de 1806 à 1808, puis roi d'Espagne de 1808 à 1813; — Lucien dont on a vu le rôle à l'assemblée des Cinq-Cents le 19 brumaire; brouillé avec Napoléon pour avoir fait un mariage qui déplaisait à l'Empereur, il vécut à l'étranger; — Louis, qui épousa Hortense de Beauharnais, fille du premier mariage de Joséphine (on la voit ici à la droite de sa belle-sœur Caroline); il devint roi de Hollande et l'un de ses fils fut Napoléon III. — Enfin, Jérôme qui fut, en 1808, nommé roi de Westphalie.

B. **Le diplôme de chevalier de la Légion d'honneur** décerné au père de Pasteur en 1814 (Maison de Pasteur à Dôle).

C



C. **Murat roi de Naples.** (1767-1815) Portrait de Gros, collection du prince Murat. La vie de Joachim Murat est un extraordinaire roman d'aventures. Né en 1767, fils d'un aubergiste du Lot, Murat s'engagea au début de la Révolution, devint colonel et s'attacha à Bonaparte : il fut auprès de lui au 13 vendémiaire, en Italie, en Égypte et au 19 brumaire. Il épousa en 1800 Caroline Bonaparte. Sa folle bravoure fit de lui un remarquable entraîneur de cavalerie. Eblouissant d'or et de pierreries — il adorait le luxe et le panache —, il galopait en tête de ses escadrons, sabre au fourreau, cravache en main. Napoléon le fit grand-duc de Berg en 1806, roi de Naples en 1808. Murat devait finir tragiquement, fusillé en 1815 pour avoir essayé de reprendre son royaume aux Bourbons restaurés. — Uniforme bleu soutaché d'or, pantalon jonquille à bandes rouges, colback doré orné d'aigrettes.

anglais, Napoléon annexa, morceau par morceau, les États pontificaux; Pie VII riposta en refusant d'accorder l'institution canonique aux évêques nommés par l'empereur. Furieux, Napoléon occupa Rome, la dernière ville qui restât au pouvoir du pape (1809), et, quand celui-ci l'eut excommunié, il le fit arrêter et incarcérer, d'abord en Italie, puis à Fontainebleau.
Cette politique de violence eut pour seul résultat de rejeter les catholiques vers le royalisme.

5 L'UNIVERSITÉ

Napoléon voulait que l'école — et particulièrement l'enseignement secondaire — lui formât de futurs fonctionnaires dévoués et capables. C'est pourquoi il fonda un corps spécial, l'Université, et lui donna le monopole d'enseigner : c'est ce qu'on appelle le monopole universitaire.
L'Université comprit d'une part les établissements d'enseignement de l'État (écoles primaires, collèges et lycées, établissements d'enseignement supérieur) et d'autre part les écoles privées que l'État autorisait, qu'il contrôlait et sur lesquelles il levait une rétribution. A la tête de l'Université Napoléon plaça un Grand Maître. L'Empire fut divisé en une quarantaine de circonscriptions universitaires ou Académies, dirigées chacune par un Recteur. Un corps d'Inspecteurs faisait régner partout le même esprit.
Napoléon abandonna l'enseignement primaire aux Frères des Écoles Chrétiennes, qui s'y consacraient déjà sous l'Ancien Régime. En revanche, il s'intéressa vivement aux collèges et aux lycées, où étaient instruits les fils de la bourgeoisie. La formation des professeurs de lycée fut assurée par l'École Normale, fondée à Paris en 1808. L'enseignement supérieur fut donné, comme sous la Révolution, dans des écoles spéciales (École Polytechnique, École des Arts et Métiers, Facultés de Médecine, de Droit, etc.); on établit de plus, dans certaines Académies, des Facultés des Lettres et des Facultés des Sciences.

Un lycée parisien sous le Premier Empire.

En 1807, à l'âge de dix ans, le jeune Rémusat, fils d'un chambellan de Napoléon et d'une dame d'honneur de l'Impératrice, entra au lycée Impérial (aujourd'hui Henri-IV) en classe de 6ᵉ. On verra combien l'enseignement et l'atmosphère de ce grand lycée étaient loin de réaliser l'idéal de Napoléon.
« L'impiété était au collège de droit commun. Dans cette jeunesse... le retour à la religion n'était encore que pure formalité officielle...
Les prêtres étaient en mépris sinon en haine. On ne les désignait jamais que pár des qualifications insultantes.
On récitait comme une leçon la prière matin et soir, le Bénédicité et les Grâces aux repas. On allait à la messe le dimanche, les plus grands portant leurs armes et le tambour battant à l'élévation.
Mais personne ne faisait sérieusement aucune de ces choses...
Quand je suis sorti du lycée à dix-sept ans et trois mois, après sept ans de clôture et de travail, je savais bien la langue latine, assez bien les éléments de la langue grecque, bien la langue française et les règles du style et du goût.
Quant à mon instruction littéraire, je la devais surtout au goût de ma famille et à mes goûts personnels.
Les leçons du collège n'y étaient pour rien. Ce n'est qu'en rhétorique qu'on nous cita les auteurs français, encore ne fût-ce que Bossuet et La Bruyère.
A la rigueur nous aurions pu sortir du collège sans connaître un vers de Boileau, ni savoir que Racine existât.
De l'Antiquité elle-même, nous ne connaissions que par quelques fragments ses auteurs les plus classiques...
Pas un ouvrage entier, grec ou latin, soit en vers soit en prose.
A ces humanités imparfaitement enseignées, il ne faut rien ajouter.
Je n'entendis parler ni d'histoire ni de géographie, ni de mathématiques.
Je fus encouragé à abandonner l'allemand, le dessin, à ne pas apprendre la musique. Les deux dernières années j'appris un peu d'anglais. »
(Charles de Rémusat, Mémoires de ma vie.)

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

DIPLÔME DE LICENCIÉ ÈS-LETTRES.

AU NOM DE NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, ET PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN.

NOUS LOUIS DE FONTANES, Grand-Maître de l'Université Impériale, Comte de l'Empire;

Vu le certificat d'aptitude au grade de Licencié ès Lettres, accordé le 27 Septembre 1811, par le Doyen et les Professeurs de la Faculté des Lettres, Académie de Paris, au sieur Cousin (Victor) né à Paris, département de la Seine, le 28 Novembre 1792;

Vu l'approbation donnée à ce certificat par le Doyen faisant fonction de Rect. Recteur de ladite Académie;

Ratifiant le susdit certificat,

DONNONS, par ces présentes, au sieur Cousin, le Diplôme de Licencié ès Lettres, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois, décrets et réglemens, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre des fonctions de l'Université.

Fait au chef-lieu, et sous le Sceau de l'Université, à Paris, le 12 Novembre 18

LE GRAND-MAITRE,

Fontanes

PAR SON EXCELLENCE LE GRAND-MAITRE,

Le Secrétaire-général,

Pour LE CHANCELIER, le Trésorier Delambre

Délivré par nous, Doyen faisant fonction de Recteur de l'Académie,

Diplôme de licencié ès lettres de Victor Cousin. Bibliothèque V. Cousin. La licence était le premier grade après le baccalauréat; elle donnait le droit d'enseigner. On lit la signature de Fontanes. Victor Cousin (1792-1867), élève de la première promotion (1810) de l'École Normale, enseigna très jeune, dès 1815, la philosophie à la Faculté des Lettres de Paris.



L'Arrestation de Pie VII (juillet 1809). Gravure de Pinelli. B. N. Est. Gravure de propagande italienne montrant le général Radet prenant le Pape par le bras pour l'enlever du Palais du Quirinal et le conduire à Savone, port à l'ouest de Gênes. De Savone, Pie VII essayait de continuer à diriger l'Église. Napoléon le fit alors mettre au secret. « Le pape, écrivait-il, avec son air de sainte-nitouche, suscite en secret la division et le trouble. » (Je veux) « garantir mes sujets de la rage et de la fureur de ce vieillard ignorant et atrabilaire ». En juin 1812, Pie VII fut transféré à Fontainebleau où il resta jusqu'en mars 1814.

II LA VIE ÉCONOMIQUE

1 L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

Napoléon tenta d'accroître le bien-être général. Il apporta dans la gestion des finances le souci de l'ordre : pour vérifier toutes les dépenses publiques, il créa la Cour des Comptes; pour assurer l'assiette équitable de l'impôt foncier, il fit commencer la confection du cadastre.
A l'exemple de Colbert, il voulut passionnément enrichir la France. La pomme de terre, la tomate, les fourrages artificiels se répandirent. L'élevage fit de grands progrès. Des produits nouveaux apparurent : la chicorée et le sucre de betterave permirent à l'Europe de se passer du café et de la canne à sucre que l'on ne pouvait plus faire venir des Antilles parce que les Anglais tenaient la mer.
L'industrie profita pendant quelques années des conditions politiques qui faisaient de la moitié de l'Europe un marché pour la production française. L'industrie textile prit un grand essor avec les fabriques de drap de laine de l'industriel Ternaux, et les fabriques de cotonnades des Normands Richard et Lenoir. Dans ses usines métallurgiques de Lorraine, de Wendel utilisa le coke à l'exemple des Anglais. Les industries chimiques prospérèrent à la suite des travaux de Chaptal, de Berthollet, de Vauquelin : c'est alors qu'on fabriqua pour la première fois l'eau de Javel, la soude artificielle et qu'on découvrit le gaz d'éclairage.
L'emploi des machines ne se répandit que très lentement : pourtant deux Français, Jacquart et Girard, inventèrent l'un une machine à tisser la soie, l'autre une machine à filer le lin.



L'Arc de triomphe du Carrousel. Cet arc, élevé sur la place du Carrousel entre le Louvre et les Tuileries, par les architectes Percier et Fontaine, rappelle les arcs de triomphe romains, mais les statues et les bas-reliefs qui l'ornent représentent des soldats et des uniformes du Premier Empire. Les quatre chevaux étaient alors ceux qui avaient été enlevés à la cathédrale Saint-Marc à Venise en 1797; sur la terrasse qui surmonte les portails de l'église Saint-Marc, les Vénitiens avaient placé quatre chevaux, œuvre d'un artiste grec du IIIe siècle avant Jésus-Christ, qu'ils avaient rapportés du pillage de Constantinople en 1204. Les chevaux furent rendus à Venise en 1815. Dans le fond, le palais des Tuileries.

2 LES GRANDS TRAVAUX PUBLICS

Napoléon donna tous ses soins aux grands travaux d'utilité publique : il aménagea le port d'Anvers, fit achever la grande digue qui protège la rade de Cherbourg et creuser les canaux de Saint-Quentin, du Rhône au Rhin, de Nantes à Brest,

du Nord. Il fit, en partie pour des raisons stratégiques, ouvrir des routes à travers les Alpes : routes du Simplon, du Mont-Cenis, du Mont-Genèvre. Napoléon embellit aussi les grandes villes de l'Empire et surtout Paris, dont il voulait faire la capitale de l'Europe. Il y fit commencer la percée de la rue de Rivoli, élever la colonne Vendôme, deux arcs de Triomphe (ceux du Carrousel et de la place de l'Étoile), les ponts d'Austerlitz, d'Iéna et des Arts, la Halle aux vins, les Abattoirs.

3 FRAGILITÉ DU RÉGIME

Malgré ces efforts, Napoléon ne réussit pas à gagner l'affection de ses sujets. Les guerres continuelles entraînèrent une augmentation des impôts indirects. Mais plus encore que les impôts, la conscription finit par détacher de Napoléon beaucoup de Français. Au moment de sa chute, en 1814, il ne se trouva presque personne pour regretter un régime qui, au sentiment de beaucoup, consistait trop souvent à imposer le silence, faire rentrer les impôts et lever des soldats.

RÉSUMÉ

- **Napoléon gâta en partie ses dons d'intelligence et de volonté par son despotisme et son ambition.**
- **Le pouvoir législatif confisqué par l'empereur, la création d'une Cour, la réapparition de la Noblesse et du droit d'aînesse, la disparition des libertés semblèrent une résurrection de l'Ancien Régime.**
- **Le conflit avec le pape Pie VII aliéna les catholiques à Napoléon.**
- **Napoléon créa l'Université et lui accorda le monopole d'enseigner. Dans l'ordre matériel, de grands progrès furent accomplis : l'industrie connut un vif essor, au moins jusqu'en 1810, et les travaux publics furent activement poussés.**
- **La suppression des libertés, la lourdeur des impôts et les continuelles levées de soldats empêchèrent les Français de s'attacher au régime napoléonien.**



La colonne Vendôme. La place Vendôme, dessinée par J. H. Mansart date de 1686. En son centre s'élevait une statue équestre de Louis XIV qui fut détruite en 1793. Pour la remplacer, on songea un moment à élever une colonne à la gloire de Charlemagne, mais en 1806, l'Académie des Beaux-Arts proposa de substituer Napoléon à Charlemagne. La colonne fut construite de 1806 à 1810. Sur le fût en pierre on plaqua le bronze de 1 200 canons pris à l'ennemi. S'inspirant de la colonne Trajane, des bas-reliefs racontent les campagnes de 1805 à 1807. La statue de Napoléon en empereur romain couronne le monument qui s'appela d'abord colonne d'Austerlitz ou de la Grande-Armée.

Le style Empire.

Napoléon voulait imprimer sa marque à l'art de son temps. Les architectes Percier et Fontaine eurent pour mission de créer un art décoratif impérial; ils s'inspirèrent systématiquement de l'Antiquité et ils conçurent les meubles avant tout comme éléments du décor. Par exemple les sièges sont destinés à être vus de face et alignés à un mur; on ne se préoccupe que secondairement du confort; les lourds fauteuils se déplacent difficilement car on leur assigne presque une place fixe.
Les pieds postérieurs sont en forme de « sabre » et à section carrée; les pieds antérieurs sont cylindriques et cannelés ou tournés et ciselés.
Le tissu d'ameublement joue un rôle essentiel dans l'aspect de la chaise ou du fauteuil. La décoration de la chambre ci-contre comporte entre autres éléments empruntés à l'Antiquité des victoires porteuses de couronne, à l'écharpe flottante, à la tunique gonflée; des couronnes de laurier encadrant le chiffre impérial; des cornes d'abondance d'où sortent des palmes; des têtes de personnages antiques.
En haut du dais fixé au mur, casques à cimiers. Lit à montants droits, à épaisses colonnes. Guéridon à pilier central, sur socle en forme de triangle curviligne.
Napoléon se plaisait particulièrement à Fontainebleau, tandis qu'il regrettait que la Révolution n'ait pas détruit Versailles.


A


B

A. **Chaise en bois doré, tapisserie de Jacob.** Château de Malmaison. Jacob était un grand ébéniste parisien.

B. **Assiette Ier Empire, service de l'Empereur.** Château de la Malmaison. Décoration de cygnes. Au fond, paysage.

C. **Château de Fontainebleau, la chambre à coucher de Napoléon.**

D et E. **Service à thé et sucrier d'orfèvrerie.** Collection Puiforcat. Musée du Louvre. Le ciseleur Biennais est l'auteur du service à thé de l'impératrice Joséphine et du curieux sucrier aux armes d'Hortense de Beauharnais reine de Hollande.

C

D



E



23 Les guerres de Napoléon

Napoléon entraîna la France dans des guerres incessantes; il connut d'abord sur le continent d'éclatants triomphes. De 1807 à 1812, la prédominance politique de la France en Europe fut incontestable. Pourtant, en moins de deux ans, le Grand Empire s'écroula.

- *Les grandes victoires de Napoléon (1805-1807).*
- *L'hégémonie française en Europe (1807-1812).*
- *L'écroulement de l'Empire (1812-1815).*

I LES GRANDES VICTOIRES DE NAPOLÉON

1 L'ARMÉE DE NAPOLÉON

Napoléon est un des plus grands généraux de l'Histoire et, par son génie militaire, il a renouvelé l'art de la guerre. Mais l'armée avec laquelle il conquit l'Europe garda à peu de chose près l'organisation que lui avait donnée le Directoire. En vertu de la loi de 1798, tous les Français âgés de vingt à vingt-cinq ans et célibataires étaient « conscrits » et pouvaient donc en cas de nécessité, être appelés au service militaire. Les conscrits n'étaient d'ailleurs pas tous incorporés : celui qui « tirait un bon numéro » était exempté; celui qui devait partir avait le droit de s'acheter un remplaçant. Cependant, dès 1806, Napoléon dut appeler des classes par anticipation et, plus tard, incorporer ceux-là même qui étaient dispensés. De plus la Grande Armée — c'est le nom que porta l'armée impériale depuis 1805 — comprit un grand nombre d'étrangers, levés surtout dans les États vassaux ou alliés de la France, troupes italiennes, allemandes, autrichiennes, grecques, portugaises, espagnoles, etc. Les officiers subalternes sortaient du rang et n'avaient d'autre instruction que celle des simples soldats; à partir de 1808, l'École de Saint-Cyr forma les officiers destinés aux grades supérieurs.

Napoléon au milieu de ses soldats.

Rencontrant, peu avant la bataille d'Iéna, le 7e Régiment léger :
« Voilà, s'écria-t-il, les meilleurs marcheurs de l'armée. On n'en voit jamais un seul en arrière, surtout quand il faut joindre l'ennemi.
Mais, pour vous rendre justice entière, je dois vous dire que vous êtes les plus criards et les plus maraudeurs de l'armée. »
« C'est vrai, c'est vrai », répondirent les soldats.
« Il y a parmi eux beaucoup de jeunes gens », lui disait le colonel.
« Qu'importe! ne sont-ils pas tous des Français? » répliqua Napoléon.
En décembre 1809, une division devait passer à gué une large rivière.
« L'eau était extrêmement froide, et nos vieilles moustaches commençaient à grogner (1), lorsque les soldats virent l'Empereur entrer à pied dans la rivière et leur montrer le chemin. Ce ne fut qu'un cri de « Vive l'Empereur! » L'enthousiasme fut général et, en une demi-heure, toute la division fut de l'autre côté.
Napoléon rencontre un régiment :
« Vous portez un fameux numéro, il faut l'apprendre aux Espagnols. »
Et tous de rire et de crier :
« Vive l'Empereur! »... Il prit la moitié d'un biscuit sur le sac d'un voltigeur et le mangea de bon appétit : un instant après, un mameluk apporta à ce voltigeur un fort beau gâteau et deux bouteilles de bon vin de Bordeaux, que l'escouade vida à la santé du Grand Napoléon. »

(1) De là le terme de grognards, donné aux vieux soldats, depuis la campagne de Pologne, 1806-1807.

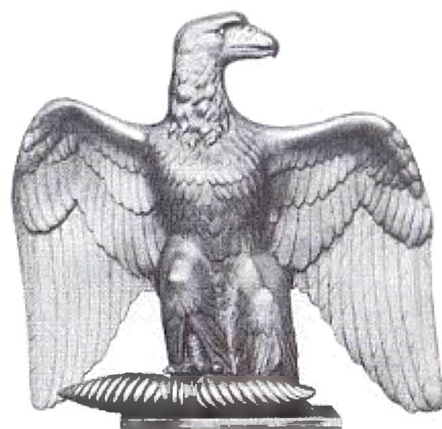
La Garde Impériale, « l'élite de l'élite », finit par constituer une véritable armée de réserve.

Napoléon s'intéressa peu au service de l'intendance : l'armée en campagne devait vivre sur le pays, d'où la maraude et le pillage.

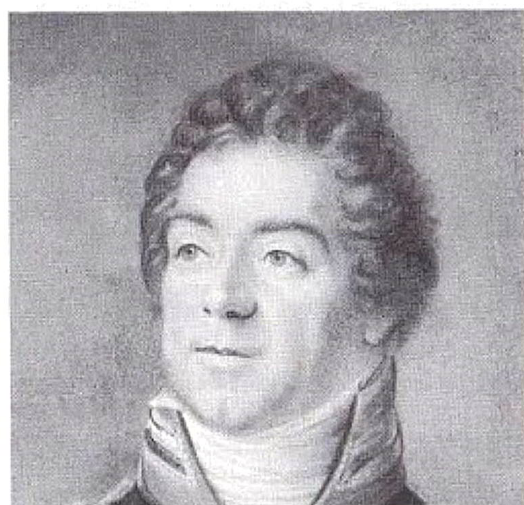
Ces soldats, mal vêtus, mal nourris, furent loin de former une armée modèle; les actes d'insubordination, les mutineries même, furent assez fréquents, les désertions nombreuses. Mais au feu, jeunes ou vieux, conscrits ou « grognards » montraient un courage, une endurance, un entrain exceptionnels. Ce n'était plus d'ailleurs l'armée citoyenne de 1793-1794, c'était l'armée de l'empereur : elle lui appartenait corps et âme; tous, et les étrangers même, le suivaient avec un dévouement passionné et subissaient avec joie l'incroyable ascendant qu'il exerçait sur eux.

2 1805. DÉFAITE DE L'AUTRICHE

Un an après la paix d'Amiens (1802), la guerre recommençait entre la France et l'Angleterre. Cette guerre remplit toute l'histoire de l'Empire. Bonaparte prépara une invasion de la Grande-Bretagne et concentra une armée sur les bords de la Manche au camp de Boulogne. Mais il ne tenta pas de débarquement parce qu'il n'eut jamais la maîtrise de la Manche. La destruction de la flotte française par Nelson au large de Cadix près du cap Trafalgar, donna à l'Angleterre la maîtrise absolue de la mer (21 octobre 1805). A cette date, Napoléon se trouvait en Allemagne, car l'Autriche et la Russie s'étaient alliées à l'Angleterre. La veille de Trafalgar, il fit capituler une armée autrichienne à Ulm (20 octobre 1805). Après avoir occupé Vienne, l'empereur se porta en Moravie à la rencontre des Autrichiens et des Russes et il les battit à Austerlitz le 2 décembre 1805, jour anniversaire du sacre. Tandis que les Russes se retiraient en Pologne, les Autrichiens signaient le traité de Presbourg (décembre 1805). L'Autriche cédait à la France la Vénétie, l'Istrie et la Dalmatie.



Aigle impériale de l'École de Saint-Cyr. Les drapeaux du Premier Empire étaient surmontés d'une aigle. Pour former des officiers, Napoléon créa une école militaire à Fontainebleau. Elle fut transférée à Saint-Cyr en 1808.





Berthier (1753-1815). Pastel par Boze, collection particulière.

Ney (1769-1815). Tableau de Gérard, collection du prince de la Moskowa. Deux des cinq maréchaux princes d'Empire : Louis-Alexandre Berthier, prince de Neufchâtel et de Wagram était comme chef d'État-Major général le principal collaborateur de Napoléon; Michel Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, fut surnommé « le brave des braves ».



Une Visite au bivouac. Lithographie de Raffet, B. N. Est. L'Empereur goûte une pomme de terre que lui offre un grenadier. La légende dit : « Mon Empereur, c'est la plus cuite! » Raffet (1804-1860) a su admirablement exprimer la maîtrise avec laquelle Napoléon pratiquait l'art du commandement : chef impérieux, qui exige et obtient tout de la troupe en armes, bon compagnon dans les moments de détente, permettant à ses vétérans une familiarité cordiale.

Géricault (1791-1824) : Officier de chasseurs à cheval de la Garde. Salon de 1812. Musée du Louvre. Uniforme éclatant : dolman vert, avec brandebourgs et boutons d'or couvrant entièrement la poitrine et formant comme un plastron étincelant; pelisse rouge, doublée de fourrure blanche, flottant derrière l'épaule; culotte de peau jonquille; bonnet à poil ou colback noir, orné d'une flamme rouge et d'un plumet vert et rouge. Le tapis de la selle est fait d'une peau de tigre. Géricault n'avait que vingt et un ans lorsqu'il exposa ce tableau qui révèle sa maîtrise dans l'art de peindre les chevaux.







GARDE IMPÉRIALE.

Chasseurs Fusiliers.

5e Régiment. 3e Bataillon. 4e Compagnie.

a paris le 10 fevrier 1813

Ma Chere Mere

Lettre d'un jeune soldat à sa mère (1813). Archives de Seine-et-Oise. Papier à lettre de la Garde Impériale conçu pour inspirer le loyalisme envers les souverains et faire de la propagande pour l'armée : portraits de l'Empereur et de l'Impératrice Marie-Louise; campé devant un paysage légèrement esquissé, un chasseur fusilier, un fantassin par opposition au chasseur à cheval, pose avantageusement dans un bel uniforme. Image destinée à rassurer et flatter les parents, à impressionner les jeunes frères et cousins, et à leur communiquer l'amour de l'uniforme et le désir de servir. Mais en février 1813, après le désastre de Russie, la réalité est moins belle que l'image. « Nous avons reçu douze sols, on nous a donné du pain sec, nous avons vécu sur notre argent jusqu'à présent. » L'orthographe est très fantaisiste.

3 1806. DÉFAITE DE LA PRUSSE

Les succès de Napoléon donnèrent un brusque élan à son ambition. Ils lui permirent de se poser en nouveau Charlemagne et de reconstituer à son profit une sorte d'Empire d'Occident, en groupant, autour de la France agrandie, l'Italie, la Hollande et l'Allemagne du Sud.

En Italie, par simple décret, il chassa la dynastie des Bourbons de Naples et mit à leur place son frère Joseph. Il occupa également une partie des États du pape. Au nord de la France, il fit de la République batave un royaume de Hollande qu'il confia à son frère Louis. Enfin, il poussa les princes de l'Allemagne du Sud à sortir du Saint-Empire, et à se grouper en une Confédération du Rhin, véritable État vassal dont il fut le « Protecteur » (juillet 1806). Alors disparut le Saint-Empire fondé par Othon le Grand en 962. François de Habsbourg ne fut plus désormais qu'empereur héréditaire d'Autriche.

Les progrès de l'influence française irritèrent la Prusse. En octobre 1806, elle déclara la guerre à la France. Moins d'une semaine après l'entrée en campagne, les deux armées prussiennes étaient taillées en pièces dans les deux batailles simultanées d'Iéna et d'Auerstaedt (14 octobre 1806). La Prusse s'effondra.

4 1807. DÉFAITE DE LA RUSSIE

Napoléon se porta ensuite en Pologne au-devant des Russes alliés des Prussiens. La bataille d'Eylau (février 1807) fut une inutile boucherie dans une tempête de neige; mais la victoire de Friedland contraignit le tsar à poser les armes (juin 1807).

A Tilsitt, le tsar Alexandre Ier et Napoléon conclurent un traité de paix et un traité d'alliance. Le traité de paix démembra la Prusse; elle perdit, d'une part, tous ses territoires à l'ouest de l'Elbe, et d'autre part, ce qu'elle avait acquis aux deuxième et troisième partages de la Pologne.

En Pologne.

Le texte suivant constitue un intéressant témoignage sur la façon dont Napoléon récompensait ses maréchaux, sur les capacités d'homme d'affaires de Soult, enfin sur la culture et les mœurs de la haute société polonaise en 1807.

« Le maréchal Soult reçut de l'Empereur (un) domaine de 70 000 livres de rente, ancienne terre domaniale de la couronne de Pologne. Il fallait en prendre possession... Je me rendis en conséquence à Ostrowons, chef-lieu de la terre. J'y trouvai un fermier riche, parlant bien **français**, et une femme fort aimable et une maison montée comme celle d'un propriétaire qui a 20 000 livres de rente. J'y appelais les commissaires polonais et je reçus l'investiture de la terre. L'acte fut rédigé en **allemand**, discuté en **latin** et traduit en **polonais**, afin que les parties contractantes, et moi surtout, nous pussions bien en saisir le sens. Je le fis traduire en **français**, afin d'être assuré que le sens d'aucune phrase n'avait été changé. »

Reprenant des travaux commencés par son prédécesseur, Soult pense à forer des puits artésiens jusqu'à une couche d'eau salée, puis à extraire le sel : opération d'un bon rendement financier, mais qui exige des quantités énormes de bois pour chauffer les chaudières. « Le maréchal m'envoya à Varsovie solliciter auprès du roi de Saxe, devenu souverain du duché de Varsovie, la concession des eaux salées, et conclure un marché pour prendre à un prix déterminé tout le bois nécessaire (dans une forêt domaniale proche)... Je fus invité à la table du roi, et, comme l'étiquette ne lui permettait pas d'admettre de simples capitaines à cet honneur, on eut recours à une fiction, et, en dépit de mes épaulettes, je fus désigné, annoncé et reçu comme colonel. Le prince **Jablonoski** auquel j'avais été **particulièrement** adressé par le maréchal Soult, donna un grand dîner à dix ministres ou conseillers d'État, pour me mettre à même de traiter mon affaire dans la situation qui,

De ces territoires, Napoléon constitua deux États nouveaux : à l'ouest, le royaume de Westphalie qu'il donna à son plus jeune frère, Jérôme; à l'est, le grand-duché de Varsovie, qu'il donna à l'électeur de Saxe.
Un autre traité jeta les bases d'une alliance franco-russe. Le tsar promit d'attaquer l'Angleterre si elle refusait de faire la paix avec la France.

II L'HÉGÉMONIE FRANÇAISE EN EUROPE

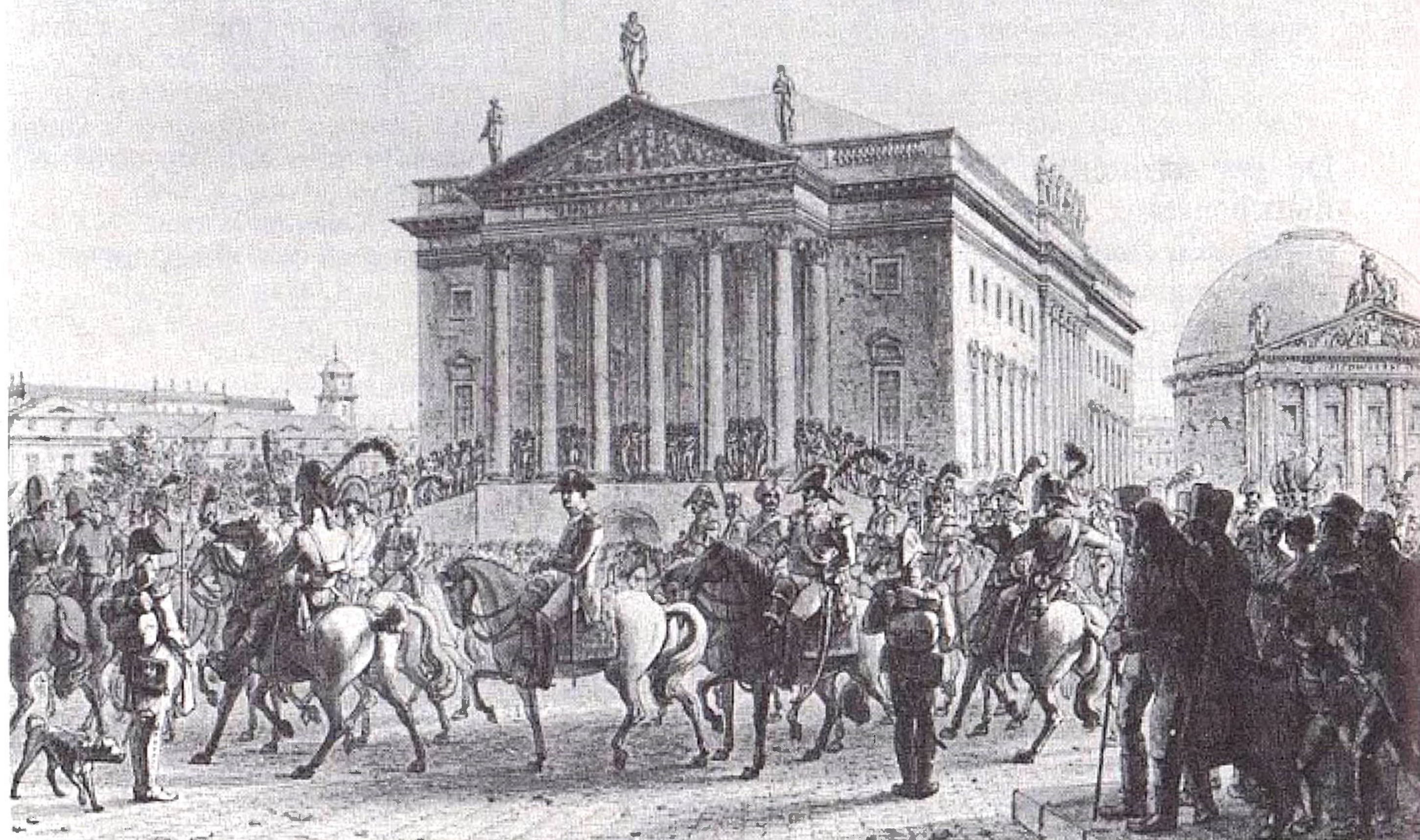
1 LE BLOCUS CONTINENTAL

En trois ans, Napoléon avait abattu les trois grandes puissances militaires de l'Europe : Autriche, Prusse, Russie. L'Angleterre seule résistait encore. Ne pouvant, depuis le désastre de Trafalgar, la vaincre par les armes, il entreprit contre elle une guerre économique. Par les décrets de Berlin (21 novembre 1806) et de Milan (1807) Napoléon déclara les Iles Britanniques en état de blocus et ferma le continent à leurs marchandises, que celles-ci fussent apportées par des bateaux anglais ou par des bateaux neutres. Cette politique est connue sous le nom de blocus continental. En empêchant les Anglais de rien acheter ni vendre en Europe, l'Empereur espérait les forcer à fermer leurs usines, et à mettre leurs ouvriers en chômage; une terrible crise sociale éclaterait alors en Angleterre et contraindrait le gouvernement de Londres à implorer la paix. Pendant ce temps, au contraire, la France deviendrait la maîtresse du marché européen. Les résultats furent tout autres : maîtresse des mers, l'Angleterre gêna les importations de matières premières pour l'industrie française et les exportations des produits français. Une grave crise économique frappa l'Empire français en 1811. Il est vrai, qu'à cette date, la situation de l'Angleterre était devenue critique : il fallut donner cours forcé aux billets de banque; les ouvriers jetés au chômage, au moment où le pain atteignait des prix inconnus

en Pologne, est la plus favorable au succès, c'est-à-dire au milieu des pots et des verres. Ils parlaient le français comme moi... Les toasts et les rasades allaient leur train, et, comme j'étais l'étranger, on me faisait l'honneur de me dire, le verre en main : « Nous vous attendons! » lorsqu'on voyait que le mien demeurait plein sur la table. Avec des gens d'un si haut rang, je sentis qu'il fallait se dévouer, et ma raison ne tarda pas à se trouver au fond des bouteilles. J'en conservai assez toutefois pour sentir que le moment de me taire était arrivé, et je remis à un temps plus opportun le reste de mes développements.
« Nous n'étions que douze, je sus le lendemain qu'il s'était bu 35 bouteilles de vins exquis, choisis parmi les meilleurs vins de France. Les ministres et les magnats se retirèrent avec autant de sang-froid que s'ils n'avaient bu que de l'eau. Il n'en fut pas de même du pauvre capitaine, qui chancelait un peu en se retirant et avait bien de la peine à se tenir sur le milieu de la rue.
« Je passai un mois à Varsovie, au milieu des fêtes les plus brillantes. L'élite de la nation polonaise formait les réunions, et on eut occasion d'observer que sur 200 femmes qui se trouvaient un jour réunies chez le maréchal Davout, il n'y en avait que deux qui ne parlassent pas notre langue. »
(Cahiers du général Brun.)

Le blocus continental.

Décret de Berlin, 21 novembre 1806.
Art. 1er. — Les Iles britanniques sont déclarées en état de blocus.
Art. II. — Tout commerce et toute correspondance avec les Iles britanniques sont interdits.
Art. IV. — Tout magasin, toute marchandise, toute propriété... appartenant à un sujet de l'Angleterre sera déclaré de bonne prise.



Entrée de Napoléon à Berlin (27 octobre 1806). Dessin fait sur lieux par le Strasbourgeois Benjamin Zix. Treize jours après Iéna, Napoléon faisait une entrée triomphale à Berlin. A la porte de Brandebourg, l'Empereur reçut les clés de la ville offertes sur un coussin par le prince de Hatzfeld, chef de la municipalité. Il traversa ensuite la capitale jusqu'au Palais Royal qui lui servit de résidence. La gravure représente le cortège impérial défilant dans la célèbre avenue « Unter den Linden ». Le cadre monumental date du règne de Frédéric II. Au centre, l'Opéra construit de 1741 à 1743 et, à droite, l'église à coupole Sainte-Hedwig élevée de 1747 à 1773. Le roi de Prusse s'était réfugié à Koenigsberg, en Prusse-Orientale.

L'Entrevue de Tilsitt (26 juin 1807). Gravure de Lameau et Misbach d'après un dessin exécuté sur place. Chalcographie du Louvre. Alexandre Ier et Napoléon se rencontrèrent sur un radeau ancré dans le Niemen près de la ville prussienne de Tilsitt. Le radeau porte deux pavillons, l'un destiné aux souverains, l'autre à leur suite. A droite, Napoléon à l'avant d'une barque.

Les champs de bataille d'Allemagne (1800 à 1814).

Prusse avant Tilsitt
Prusse après Tilsitt
SUÈDE
DANEMARK
Niémen
Tilsitt
Kœnig[redacted]
Danzig
Eylau
Friedland
Lübeck
Hambourg
POMÉRANIE
MECKLEMBOURG
Stettin
Brême
Elbe
HANOVRE
(PRUSSE 1806)
BRANDEBOURG
RUSSIE
1807
RUSSIE
HOLLANDE
Spandau
Postdam
Berlin
Custrin
Thorn
Hanovre
Posen
Weser
Magdebourg
Varsovie
Boug
Oder
SAXE
Lutzen
Leipzig
Auerstaedt
Bautzen
Iéna
Dresde
[redacted]
SILÉSIE
Rhin
CONFÉDÉRATION DU RHIN
Vistule
Hanau
Mayence
Main
Wurzbourg
Bamberg
Prague
EMPIRE
FRANÇAIS
BOHÊME
Morava
Neckar
Moldava
Olmütz
Stuttgart
Ratisbonne
Strasbourg
Austerlitz
Eichingen
Eckmühl
BAVIÈRE
EMPIRE D'AUTRICHE
Ulm
Augsbourg
Inn
Danube
Wagram
Munich
Hohenlinden
Vienne
Essling
Presbourg
0 100 200 km
SUISSE
Buda
Pest

jusque-là, semblaient prêts à se soulever; enfin la guerre éclatait en 1812 entre Londres et Washington en sorte que le marché des États-Unis se fermait à son tour aux produits anglais. L'Angleterre fut sauvée de justesse par l'effondrement de la puissance française à la suite de la campagne de Russie.

2 LA GUERRE D'ESPAGNE

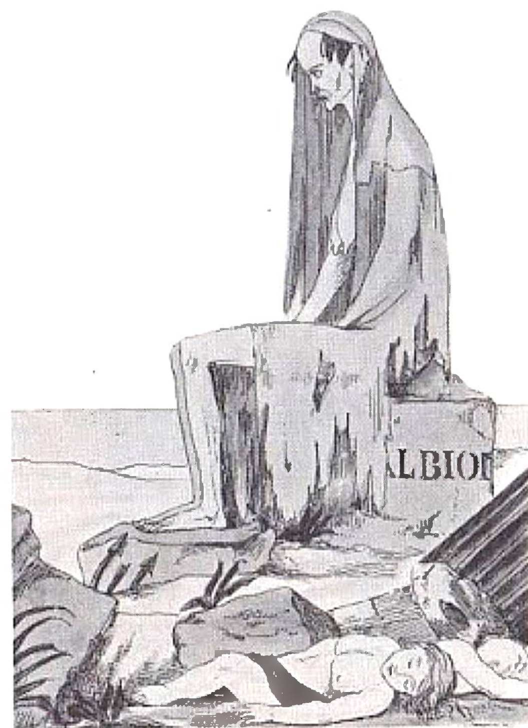
Pour que le blocus atteignît son but, il devait être étendu à tout le continent : une seule fissure le rendait inefficace, et sa stricte application devait mener à de nouvelles conquêtes. Ainsi Napoléon rattacha la Hollande à la France parce que son frère Louis n'y appliquait pas assez strictement le blocus. Il occupa les ports de Hambourg, Brême et Lübeck; enfin, c'est la question du blocus qui le détermina à intervenir dans la péninsule Ibérique.

Napoléon occupa d'abord le Portugal, allié fidèle de l'Angleterre (novembre 1807). Puis il contraignit le roi d'Espagne à lui céder le trône (mai 1808). Joseph Bonaparte, roi de Naples, devint roi d'Espagne, et Murat le remplaça à Naples. Les Espagnols répondirent à ce coup de force par un soulèvement général. Pour la première fois, Napoléon se heurtait à tout un peuple révolté. Dès le début, une division française cernée dans les montagnes à Bailen fut forcée de se rendre. Ce fut un coup terrible porté au prestige de Napoléon. Cette guerre continua sans interruption jusqu'en 1814. Elle fournit aux Anglais l'occasion d'intervenir sur le continent. Dès 1808, ils avaient chassé les Français du Portugal; de là ils passèrent en Espagne sous le commandement du général Wellington. De 1808 à 1814, la guerre d'Espagne engloutit 300 000 des meilleurs soldats de Napoléon.

3 L'EUROPE EN 1811

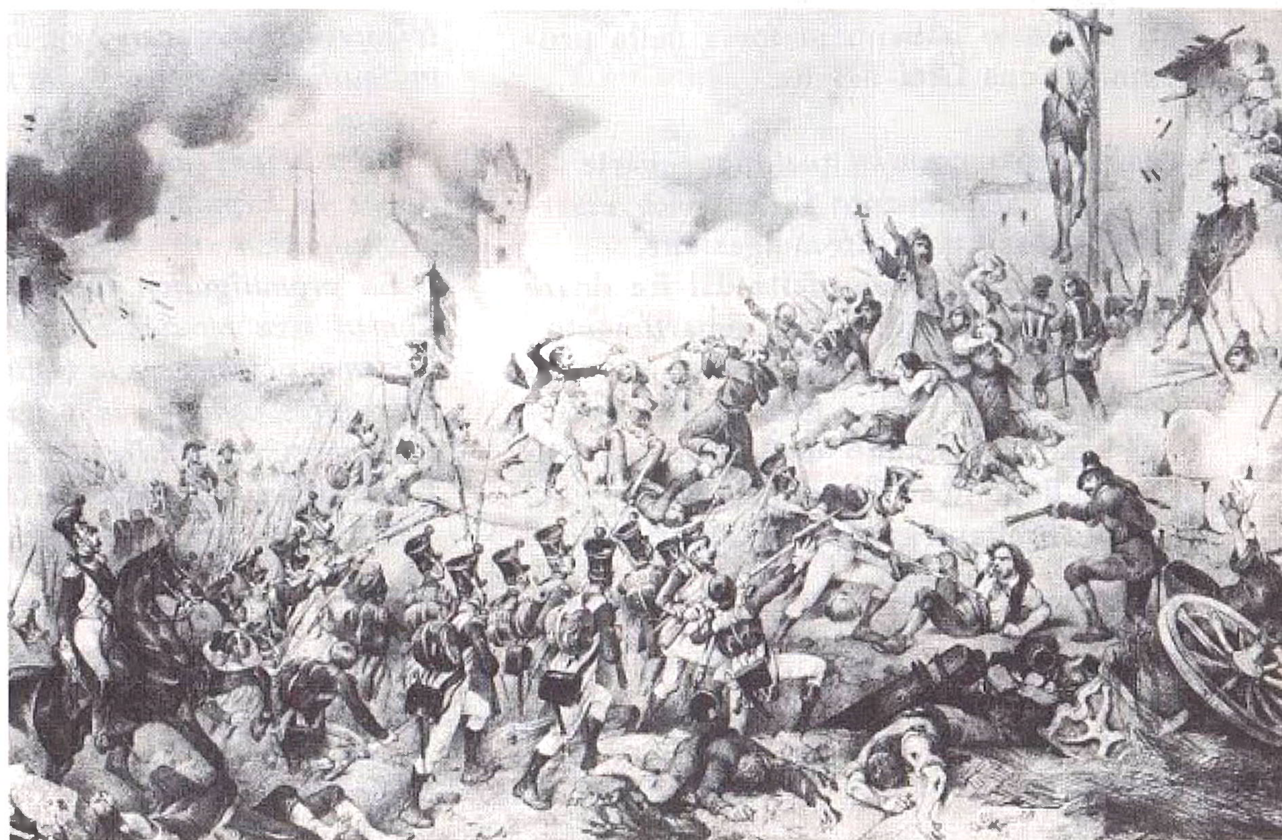
Au printemps de 1809, l'Autriche, encouragée par ces premiers revers de Napoléon, tenta de prendre sa revanche d'Austerlitz, mais elle fut de nou-





Les effets escomptés du blocus continental. B. N. Est. Caricature française de 1807, contre l'Angleterre, la perfide Albion. En haut, le Passé : l'Angleterre en reine superbe, dans ses magnifiques atours, la couronne en tête, sur les épaules le manteau fleurdelisé (allusion aux prétentions des souverains anglais à la couronne de France depuis le début de la Guerre de Cent Ans). Ses pieds ont pour tabouret les « produits des Deux Mondes » : les navires dans le lointain, l'ancre, le trident, qu'elle tient à la main disent sa domination sur toutes les mers du globe. Elle s'appuie sur une corne d'abondance d'où sortent des milliers de pièces d'or. — Au-dessous, l'Avenir : décharnée, en haillons, son trident brisé à ses pieds, les colonnes de ses palais renversées, ses enfants morts d'inanition, la mer vide de navires, Albion sera bientôt rayée de la carte de l'Europe.





Le « Tres de Mayo » ou Trois Mai 1808. Tableau de Goya, Musée du Prado. Le 2 mai 1808, une émeute ayant éclaté à Madrid occupé par les troupes françaises, Murat la noya dans le sang : un certain nombre de Madrilènes furent fusillés sans jugement dans la nuit du 2 au 3 mai. Ces exécutions, dont le tableau de Goya rend toute l'horreur, furent le signal du soulèvement patriotique. Goya (1746-1828) est un des maîtres de l'École espagnole.

La Prise de Saragosse. B. N. Est. Saragosse se défendit avec acharnement. Les autorités de la ville, fanatisées par des moines, avaient décidé de pendre quiconque parlerait de se rendre. « Nous sommes obligés de prendre avec la mine ou d'assaut toutes les maisons, écrivait le maréchal Lannes à Napoléon... enfin, Sire, c'est une guerre qui fait horreur. » La moitié des Espagnols bloqués dans la ville périrent au cours du siège (environ 45000 personnes).

CODICE CIVILE.

TITOLO PRELIMINARE.

Della Pubblicazione, degli Effetti e dell'Applicazione delle leggi in generale.

ARTICOLO PRIMO.

Le leggi hanno esecuzione in tutto il territorio italiano in forza della promulgazione fatta dal Re.

Sono osservate in qualunque parte del Regno dal momento in cui può esserne conosciuta la promulgazione.

La promulgazione fatta dal Re dovrà ritenersi conosciuta nel dipartimento, in cui risederà il Governo, trascorso un giorno dopo quello della promulgazione; ed in ciascuno degli altri dipartimenti dopo lo stesso termine coll'aggiunta di altrettanti giorni, quante decine di

CODE CIVIL.

TITRE PRÉLIMINAIRE.

De la Publication, des Effets et de l'Application des lois en général.

ARTICLE PREMIER.

Les lois sont exécutoires dans tout le territoire français, en vertu de la promulgation qui en est faite par le Premier Consul.

Elles seront exécutées dans chaque partie de la République, du moment où la promulgation en pourra être connue.

La promulgation faite par le Premier Consul sera réputée connue dans le département où siégera le Gouvernement, un jour après celui de la promulgation; et dans chacun des autres départemens, après l'expiration du même délai, augmenté d'autant de jours qu'il y aura de fois

CODEX CIVILIS.

TITULUS PRÆLIMINARIS.

De legum Promulgatione, Effectibus, et Applicatione in genere.

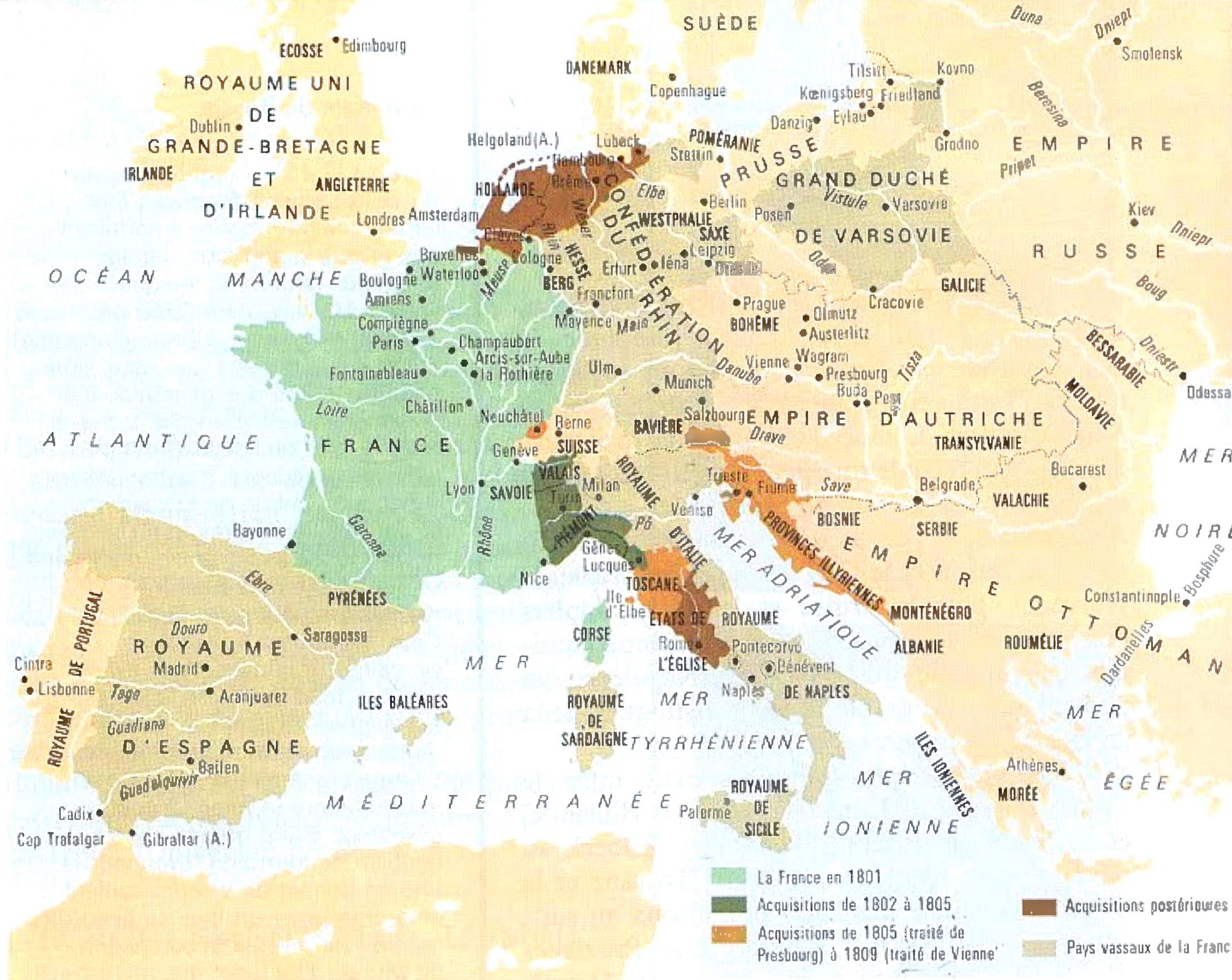
ARTICULUS PRIMUS.

Leges in universo Italiæ regno executioni mandantur vi promulgationis per Regem factæ.

Ubicumque regni servari debent, cum primum ipsarum promulgatio innotescere potuerit.

Promulgatio in crastinum innotescere censetur per eam Præfecturam, ubi Suprema sedet auctoritas: in ceteris vero eidem temporis intervallo totidem adduntur dies quot vicibus cujuscumque Præfecturæ urbs

1



Le Code civil en Italie. Bibliothèque de Bréra, Milan. Le Code civil était dans la pensée de Napoléon le principal instrument d'unification de l'Europe. Son introduction devait entraîner la disparition du servage, de la féodalité et des privilèges, l'égalité civile et religieuse, la sécularisation des biens du clergé, l'essor de la bourgeoisie et du capitalisme. Une traduction accompagnait le texte français; en Italie, il fallut une double traduction en italien et en latin.

L'Europe en 1810. Seules la Sardaigne et la Sicile avaient échappé à Napoléon.

veau vaincue à Wagram (juillet 1809). Napoléon, après avoir répudié l'impératrice Joséphine de qui il n'avait pas d'enfant, épousa en 1810 une fille de l'Empereur François Ier, l'archiduchesse Marie-Louise. L'année suivante, la naissance d'un fils, qui reçut le titre de Roi de Rome, sembla assurer l'avenir du régime napoléonien.

A cette date, si l'on met à part les États scandinaves, la Suède et le Danemark (qui possédait la Norvège), puis la Prusse et les trois Empires autrichien, russe et turc, toute l'Europe continentale obéissait officiellement à Napoléon. On pouvait dans ce grand Empire distinguer deux groupes de territoires :

1° L'Empire français qui comprenait, outre la France du traité de Lunéville (1801), la Hollande, et les villes de Brême, Hambourg, Lübeck au nord; puis le Piémont, Gênes, la Toscane et la partie occidentale des États pontificaux au sud; enfin, au-delà de la mer Adriatique, les Provinces illyriennes. L'Empire comptait environ 44 millions d'habitants.

2° Les États vassaux. Trois d'entre eux dépendaient immédiatement de Napoléon : la Confédération du Rhin qui comprenait tous les États allemands (à l'exception de la Prusse) et le grand-duché de Varsovie; la Confédération helvétique; le royaume d'Italie administré par un vice-roi, Eugène de Beauharnais, beau-fils de Napoléon. Deux autres royaumes avaient pour rois des membres de la famille napoléonienne : le royaume de Naples donné à Murat, et le royaume d'Espagne (auquel le Portugal était officiellement rattaché) donné à Joseph. L'ensemble des États vassaux comptait environ 38 millions d'habitants. L'ambition de Napoléon n'était pas seulement de dominer l'Europe; il voulait encore étendre à tous les pays du grand Empire l'organisation administrative et sociale qu'il avait donnée à la France; mais Napoléon n'avait en vue que l'intérêt de la France; son égoïsme et la lourdeur de sa domination amenèrent le développement dans certains pays, et surtout en Allemagne, du

La retraite de Russie.

« C'était le 25 novembre, raconte un vieux sergent, il pouvait être sept heures du matin, il ne faisait pas encore grand jour. J'étais dans mes réflexions, lorsque j'aperçus la tête de la colonne. Je la fis remarquer à (mon camarade) Picart. Les premiers que nous vîmes paraître étaient des généraux dont quelqu'uns étaient encore à cheval, mais la plus grande partie à pied, ainsi que beaucoup d'autres officiers supérieurs, débris de l'Escadron et du Bataillon sacrés que l'on avait formés le 22 (entièrement d'officiers) et qui trois jours après n'existaient pour ainsi dire plus. Ceux qui étaient à pied se traînaient péniblement, ayant, presque tous, les pieds gelés et enveloppés de chiffons, de morceaux de peau de mouton et mourant de faim... L'Empereur venait ensuite à pied et un bâton à la main, il était enveloppé d'une grande capote doublée de fourrures, ayant sur la tête un bonnet de velours couleur amarante, avec un tour de peau de renard noir. Il était accompagné de Murat, d'Eugène, des maréchaux, tous à pied... Tout cela était suivi de 700 à 800 officiers, sous-officiers marchant en ordre, et portant dans le plus grand silence les aigles des régiments auxquels ils avaient appartenu et qui les avaient tant de fois conduits à la victoire... Ils marchaient sans se plaindre, s'apprêtant encore, comme ils le pouvaient, pour la lutte, si l'ennemi s'opposait à notre passage... Mon pauvre Picart regardait tout cela sans mot dire... Je voyais de grosses larmes couler sur ses joues et retomber sur ses moustaches où pendaient des glaçons... » (Mémoires du sergent Bourgogne, Hachette éd.).

Comme le remarque Pasquier : « Telle était la puissance que Napoléon exerçait sur les hommes qui périssaient à sa suite, que pas un signe de désobéissance ne s'est manifesté, que pas un murmure ne s'est fait entendre dans cette armée succombant sous le froid et la faim... » (Pasquier, Mémoires.)

sentiment national qui était absolument incompatible avec sa tentative d'unification de l'Europe.
La Prusse fit au lendemain de Tilsitt un grand effort de régénération. Les ministres Stein et Hardenberg réorganisèrent le gouvernement et l'administration. Ils abolirent le servage des paysans, supprimèrent les corporations, accordèrent aux villes des municipalités élues. Dans le même temps, le général Scharnhorst réorganisait l'armée; il ouvrit à tous la carrière d'officier jusque-là réservée presque uniquement aux nobles. Surtout il sut, tout en ne dépassant pas le chiffre fixé par Napoléon à l'armée prussienne, instruire de nombreuses recrues.
Enfin pour agir sur la jeunesse et lui prêcher le patriotisme, le roi Frédéric-Guillaume III créa, en 1810, l'Université de Berlin.

III L'ÉCROULEMENT DE L'EMPIRE

1 1812. LA CAMPAGNE DE RUSSIE

En moins de deux ans, le grand Empire s'écroula. La guerre de Russie fut la catastrophe imprévue qui entraîna sa ruine.
A la fin de 1810, le tsar cessa d'appliquer le blocus continental; le blocus en effet ruinait les grands propriétaires russes qui jusqu'alors exportaient en Angleterre leur blé, leur chanvre et leur bois. D'autre part, Alexandre Ier était mécontent de la création du grand-duché de Varsovie qui lui semblait être le prélude à une résurrection de la Pologne; Napoléon ayant refusé de prendre l'engagement de ne pas restaurer la Pologne, le tsar prépara l'invasion du grand-duché. La guerre désormais inévitable éclata en juin 1812.
Napoléon comptait sur son écrasante supériorité numérique pour obtenir une victoire rapide. Il disposait en effet de plus de 600 000 hommes dont les deux tiers étaient formés de contingents étrangers fournis par les pays alliés et vassaux. Les généraux russes, redoutant de livrer bataille à Napoléon, reculèrent devant lui et l'entraî-





La Reine Louise de Prusse. Portrait par Tischbein. Musée de Berlin. La Reine Louise de Prusse poussa toujours son mari, le faible et indécis Frédéric-Guillaume III, à se déclarer contre Napoléon, avant Austerlitz d'abord, puis en 1806. Après la défaite d'Iéna, elle soutint les ministres réformateurs et souhaita une guerre de revanche. Morte à 34 ans, en 1810, avant d'avoir vu la délivrance de son pays, la jeune reine, déjà populaire pour sa beauté et sa bonté, est restée pour ses sujets le symbole du patriotisme.

Stein (1757-1831). Un des grands réformateurs de la Prusse après Iéna. Originaire du petit État de Nassau dans l'Allemagne occidentale, Stein était de petite noblesse. Il devint ministre après Tilsitt, mais comme il ne cachait pas son désir de revanche, Napoléon exigea son renvoi (septembre 1808). Stein passa alors au service du Tsar; il joua un rôle capital en 1813. Après la désastreuse retraite de Napoléon, les Russes étaient eux-mêmes si épuisés qu'ils n'osaient pas poursuivre les Français. L'initiative de Stein allait décider du sort de Napoléon; il sut convaincre Alexandre Ier de ne pas conclure la paix avant d'avoir détruit la puissance de l'Empereur. En même temps, il prit sur lui de soulever la province de Prusse pour forcer la main au timide Frédéric-Guillaume III.

nèrent dans l'intérieur du pays; au bout de deux mois, il n'avait pu encore livrer aucune bataille décisive; en revanche, il avait perdu 150 000 hommes par la maladie ou la désertion. Le 14 septembre 1812, les Français entrèrent à Moscou; dès le lendemain, un incendie allumé sans doute par ordre du gouverneur détruisit une grande partie de la ville. Napoléon espérait cependant qu'Alexandre implorerait la paix. Quand il dut renoncer à cet espoir, il donna, trop tard, l'ordre de la retraite. Celle-ci tourna au désastre. Des 610 000 hommes qui étaient entrés en Russie, 100 000 à peine revinrent en Allemagne.

2 1813. LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE

Le désastre de Russie entraîna le soulèvement de la Prusse-Orientale contre Napoléon. En des strophes passionnées, des poètes appelèrent tous les Allemands à se lever pour la guerre de la délivrance. Le roi de Prusse s'allia à la Russie et décréta la levée en masse (février-mars 1813). L'Autriche à son tour entra dans la coalition. Napoléon remporta d'abord quelques succès, mais il fut vaincu après trois jours de lutte acharnée, à la bataille de Leipzig (octobre 1813). L'armée française repassa le Rhin.
Dans le même temps, Wellington franchissait les Pyrénées et entrait en France. Comme l'Allemagne, l'Espagne était perdue.

3 1814. LA CAMPAGNE DE FRANCE

A la fin de décembre 1813, deux armées commandées l'une par le général prussien Blücher, l'autre par le général autrichien Schwarzenberg, envahirent la Lorraine et la Bourgogne.
Napoléon selon sa propre expression « chaussa les bottes du général de l'armée d'Italie » et la campagne de France montra, une fois de plus, son génie militaire.
Se plaçant entre Blücher et Schwarzenberg, il battit le premier à Montmirail, le second à Mon-

L'abnégation des petits.

Chez les maréchaux, comme le disait Napoléon, « le feu sacré s'éteignait », mais chez les petits, chez les humbles, le feu sacré brûlait toujours.
Edgar Quinet (1803-1875) avait près de 11 ans pendant la campagne de France. Les ennemis marchent sur la ville de Charolles (Saône-et-Loire).
« Sur la petite place de l'église, s'étaient réunis, alignés sur deux rangs, une trentaine de bourgeois et d'ouvriers armés de fusils de chasse. Notre maître d'école brandissait une vieille épée.... Hélas! C'était là chez nous l'arrière-ban de la France.
Le capitaine passa devant les rangs, et distribua à chacun deux cartouches. « Vous pouvez tenir tête à 30 cavaliers », dit-il froidement.
« A deux millions! » répondit une voix.
La petite armée s'ébranla en silence.
Au premier rang, je reconnus le père Grenouille dans son magnifique habit de garde française. Le Père Grenouille était un vieux soldat de Louis XVI, que ses soixante-quinze ans avaient forcé de se retirer du service.
Réduit à la dernière misère, il habitait le quartier des pauvres, le Calvaire où j'allais quelquefois le trouver dans sa cabane...
Je ne l'avais jamais vu que courbé en deux, scier, fendre du bois d'une main tremblante dans le jardin.
Mais ce jour-là, il s'était redressé de toute sa hauteur, et le père Grenouille avait au moins six pieds, l'air noble, le visage tranquille comme sa conscience, les yeux d'une douceur singulière. Il portait en pleine poitrine au bout d'un large ruban, sa croix d'honneur que je n'avais jamais aperçue. Au lieu de trembler, il marchait d'un pas ferme, imposant...
Il ne devait revenir que la tête fendue d'un coup de sabre... Je devais le souvenir à cette grande figure du Pauvre qui m'est toujours restée présente sur les ruines de la France. »
(Edgar Quinet, Histoire de mes idées).

Passage de la Bérésina. Lithographie d'Adam. B. N. Est. La gravure peut donner une idée des scènes tragiques qui se déroulèrent au passage de la Bérésina. On aperçoit les deux ponts, faits de madriers sur chevalets, que les pontonniers du général Éblé, travaillant dans l'eau glacée, avaient réussi à construire. Le passage donna lieu à d'effroyables bousculades. On voyait, dit le comte de Ségur, « une masse profonde, large et confuse d'hommes, de chevaux, de chariots, assiéger l'étroite entrée des ponts qu'elle débordait ».



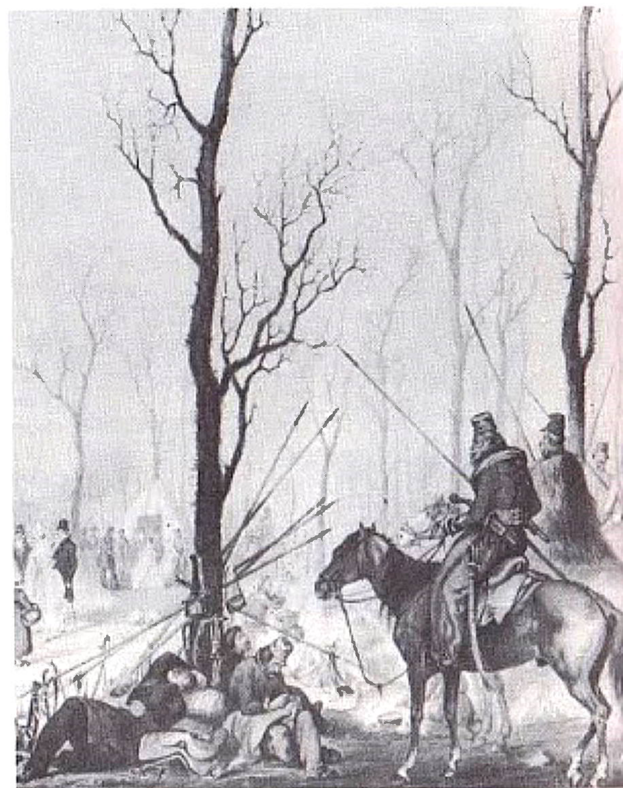
La Campagne de Russie (1812).

tereau (février 1814). Mais ces victoires ne réussirent pas à enrayer l'avance des ennemis. Le 31 mars 1814, les Alliés entrèrent à Paris. Les Autrichiens avaient déjà occupé Lyon, Wellington marchait sur Toulouse, les royalistes livraient Bordeaux aux Anglais. Sur l'initiative de Talleyrand, les Alliés acceptèrent de rétablir les Bourbons sur le trône de France (6 avril 1814). Ce même jour, Napoléon, abandonné par ses maréchaux, abdiquait. Les Alliés lui conservèrent le titre d'empereur et lui donnèrent la souveraineté de l'île d'Elbe entre la Corse et la Toscane.
Le traité de Paris (30 mai 1814) ramena la France à ses limites du 1er janvier 1792. Cependant, elle conserva une partie de la Savoie, Avignon et le Comtat Venaissin, Montbéliard, et Mulhouse. La France recouvra également ses colonies, à l'exception de l'île de France dans l'océan Indien et de deux Antilles.

4 1815. LES CENT-JOURS. WATERLOO

Moins d'un an après son abdication, Napoléon était de retour. L'impopularité des Bourbons était devenue telle qu'il crut possible de ressaisir le pouvoir. Il quitta l'île d'Elbe accompagné de 700 soldats et, le 1er mars 1815, débarqua en Provence près de Cannes. Trois semaines plus tard, il arrivait à Paris[1]; les troupes envoyées contre lui avaient passé à ses côtés, leurs officiers en tête, tels le maréchal Ney. Les souverains alliés mirent alors Napoléon « au ban de l'Europe ». Le 18 juin 1815, près du village de Waterloo, en Belgique, l'empereur livra sa dernière bataille. L'armée anglaise commandée par Wellington et renforcée au cours de l'action par deux corps prussiens mit en déroute l'armée française. Napoléon dut abdiquer une seconde fois (22 juin 1815); l'héroïque aventure n'avait duré que cent jours. Les Anglais déportèrent l'empereur à

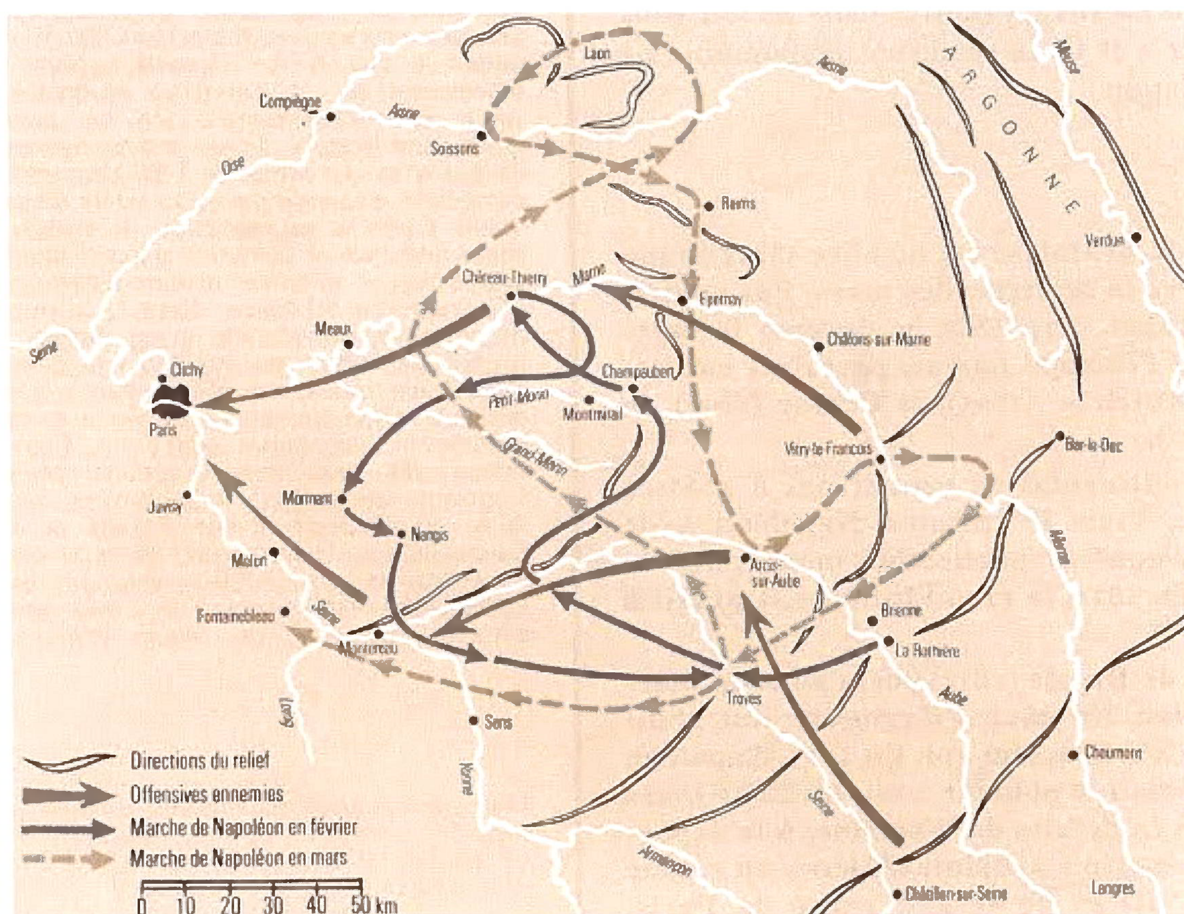
1. Cette marche sur Paris est appelée le Vol de l'Aigle, car, dans une proclamation, Napoléon avait dit : " L'aigle... volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. "



Les Cosaques aux Champs-Élysées, 1814. Tableau de Sauerweid. Château de la Malmaison. Les cosaques qui talonnaient l'armée française depuis son départ de Moscou (octobre 1812) entrèrent à Paris le 31 mars 1814.

Les Adieux de Fontainebleau (20 avril 1814). Gravure de Couché. B. N. Est. C'est au château de Fontainebleau que Napoléon signa son acte d'abdication sans conditions (6 avril 1814). Quelques jours plus tard, il essaya de s'empoisonner (nuit du 12 au 13 avril) mais il ne put mourir. Il se résigna alors à partir pour l'île d'Elbe. Avant de quitter le château, il réunit la Vieille Garde, commandée par le général Petit, dans la cour d'entrée, pour lui faire ses adieux. « Je ne peux pas vous embrasser tous, dit-il aux soldats, je vais embrasser votre chef. J'embrasserai aussi le drapeau. Approchez, général, faites avancer le drapeau. » Après avoir embrassé le général Petit, puis le drapeau, Napoléon ajouta : « Que ce baiser passe dans vos cœurs! Je suivrai toujours vos destinées et celles de la France. J'écrirai les grandes choses que nous avons faites ensemble. Le bonheur de notre chère Patrie était mon unique pensée, il sera toujours l'objet de mes vœux. Adieu, mes enfants! »

La Campagne de France (février-avril 1814).


Laon
Compiègne
Aisne
Soissons
Oise
ARGONNE
Meuse
Reims
Verdun
Château-Thierry
Marne
Epernay
Meaux
Châlons-sur-Marne
Seine
Clichy
Champaubert
Paris
Petit-Morin
Montmirail
Grand-Morin
Vitry-le-François
Bar-le-Duc
Juvisy
Mormant
Nangis
Melun
Arcis-sur-Aube
Fontainebleau
Seine
Brienne
Montereau
La Rothière
Troyes
Aube
Yonne
Sens
Chaumont
Seine
Armançon
Châtillon-sur-Seine
Langres
Directions du relief
Offensives ennemies
Marche de Napoléon en février
Marche de Napoléon en mars
0 10 20 30 40 50 km

Sainte-Hélène, petite île de l'Atlantique au large de l'Afrique méridionale. Il y mourut en 1821. Ces six années de souffrance contribuèrent à le grandir dans l'imagination des hommes. On ne voulut plus voir en lui que le soldat de la Révolution qui, après avoir tant de fois triomphé des rois de l'Ancien Régime, avait enfin succombé sous leurs coups et qui se mourait lentement, victime de leur haine et de leur peur, sur un îlot désert perdu dans l'Océan. Aux Cent-Jours succéda la seconde restauration. Louis XVIII revint à Paris avec les troupes anglo-prussiennes. Le second traité de Paris (novembre 1815) enleva à la France toute la Savoie; il lui imposa une lourde contribution de guerre et l'entretien pendant au moins trois ans de 150 000 soldats alliés dans les départements frontière du Nord et de l'Est. Les Français gardèrent la haine farouche des « traités de 1815 ». Ils reprochèrent à la monarchie des Bourbons d'être, par deux fois, en 1814, puis en 1815, « rentrée dans les fourgons de l'étranger » et ils la rendirent responsable de leur humiliation.



Maison de Napoléon à l'île d'Elbe. Gravure de Schroeder. La maison ci-dessus est une des nombreuses habitations de l'Empereur à l'île d'Elbe. Napoléon régnait maintenant sur un « empire » de quatre-vingts kilomètres carrés. On lui avait laissé une flottille de six petits navires de guerre et une armée de 1 600 hommes constituée en partie par des soldats de sa Vieille Garde et un escadron de chevau-légers polonais. L'Empereur parut d'abord se résigner et renoncer à toute ambition. « Ce sera l'île du repos, disait-il. Je veux désormais vivre ici comme un juge de paix. » Il s'occupa d'aménager son domaine, commença des routes, des défrichements, des drainages, des plantations de vigne et de mûriers. Il reconstitua une petite Cour, donna des bals, des réceptions. Mais Napoléon s'inquiétait des projets des Alliés de le déporter aux Açores ou à Sainte-Hélène. D'autre part, en dépit des engagements pris, le gouvernement de Louis XVIII refusait de lui payer une pension annuelle de deux millions.

RÉSUMÉ

- **La victoire de Trafalgar (21 octobre 1805) donna à l'Angleterre la maîtrise des mers. Par contre, sur le continent, Napoléon bouleversa la carte politique de l'Europe par ses victoires successives sur l'Autriche (1805), la Prusse (1806), la Russie (1807).**
- **Le blocus continental ne réussit pas à abattre l'Angleterre, mais il entraîna Napoléon à de nouvelles conquêtes particulièrement celle de l'Espagne. En 1811, le grand Empire semblait à son apogée.**
- **Le désastre de Russie (1812) porta un coup mortel à l'Empire. En 1814, l'Empereur dut abdiquer. Louis XVIII devint roi. En 1815, Napoléon tenta de ressaisir le pouvoir, mais les Cent-Jours aboutirent à la défaite de Waterloo, à la déportation de Napoléon à Sainte-Hélène, au retour de Louis XVIII et au second traité de Paris.**



Le Vol de l'Aigle : Napoléon à Laffrey, le 7 mars 1815. Lithographie de Bellangé. B. N. Est. A une trentaine de kilomètres de Grenoble, Napoléon se heurta, au défilé de Laffrey, à un bataillon du 5e régiment de ligne. « Bientôt, raconte un témoin, parut sur la route le peloton de chasseurs de l'Empereur; ils étaient à peine une centaine... On vit des chasseurs mettre les crosses de leur fusil sous leur bras et s'avancer ainsi le fusil en terre... Ils vinrent s'arrêter à une quinzaine de pas du bataillon; leur centre s'ouvrit, et nous vîmes s'avancer alors un homme sur la figure duquel on ne pouvait se méprendre. Certain d'être reconnu, Napoléon dit aux soldats comme on nous le rapporta l'instant d'après : « Soldats, voilà votre Empereur : qui est-ce qui veut lui tirer dessus? » De nouveaux cris de « Vive l'Empereur » partirent alors du milieu du bataillon; répétés, ils s'étendirent sur les deux ailes et les soldats tendirent la main aux chasseurs... Napoléon commanda de former le carré... et il adressa aux soldats une allocution... »

avril le 16 – 1821 Longwood

ceci est un codicile de mon testament

1° je desire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé

2° je legues aux comtes Bertrand, Montholon et a Marchand l'argent, bijoux, argenterie porcelaine, meubles, livres, armes et generalement tous ce qui m'appartient dans l'ile de St Helene

ce codicile tout entier ecrit de ma main est signé et scellé de mes armes

Napoleon

Le premier des huit codicilles du testament de Napoléon écrit de sa main le 16 avril 1821. Ce vœu émouvant fut exaucé en 1840. Depuis le 15 décembre 1840, Napoléon repose aux Invalides.

24 Le Congrès de Vienne

Les souverains alliés, réunis au Congrès de Vienne, remanient la carte de l'Europe. Pour se protéger des idées libérales, ils constituent la Sainte-Alliance et tiennent des congrès.

- *Le Congrès de Vienne et les traités de 1815.*
- *La Sainte-Alliance. Les Congrès.*

I LE CONGRÈS DE VIENNE ET LES TRAITÉS DE 1815

1 LE CONGRÈS DE VIENNE

Pour régler le sort des territoires libérés de la domination napoléonienne, un congrès s'ouvrit à Vienne en novembre 1814[1]; il acheva ses travaux en juin 1815.

Le Congrès ne tint jamais de séance plénière. Les différentes questions furent discutées et réglées par les Alliés en conférences secrètes. Les décisions prises furent ensuite réunies dans un texte, l'acte final du Congrès de Vienne, qui fut soumis à l'adhésion des petits États et publié le 9 juin 1815.

Les Alliés ne se préoccupèrent pas des aspirations des peuples; ils veillèrent seulement à ce qu'un certain équilibre des forces fût conservé entre les puissances victorieuses lors du partage du butin.

2 LES QUATRE VAINQUEURS

La Russie et l'Angleterre s'agrandirent considérablement sans rien perdre de ce qu'elles possédaient avant 1789. La Prusse et l'Autriche renoncèrent à certains territoires et en acquirent de nouveaux.

1° Le tsar conserva la Finlande enlevée à la Suède en 1809, et la Bessarabie enlevée à la Turquie en 1812. Il obtint en outre la plus grande partie des provinces polonaises de la

1. Le premier traité de Paris (30 mai 1814) avait réglé le sort de la France.

Une réception à la Cour de Vienne.

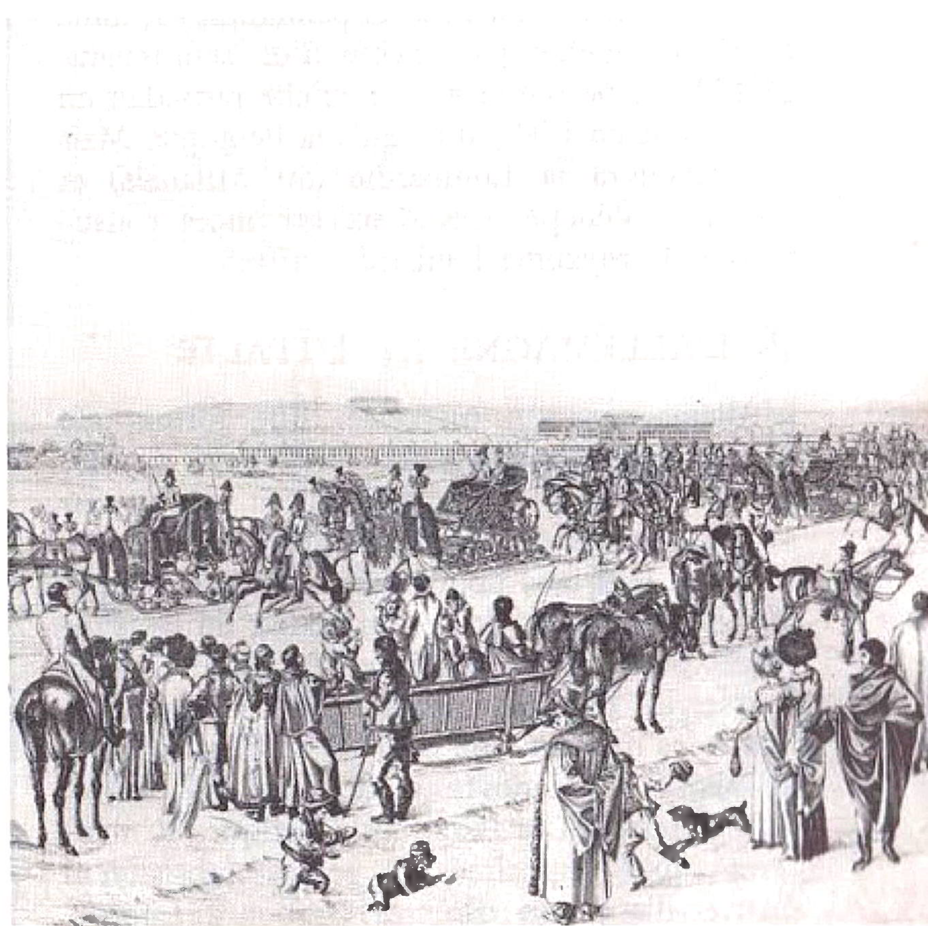
Pour distraire « la foule des princes, des ministres, des généraux » venus à Vienne pour le Congrès, la Cour d'Autriche organisa des fêtes brillantes. Un Français relate une réception au Palais impérial.

« C'était d'abord une profusion de fleurs et d'arbustes les plus rares qui couvraient les escaliers et les galeries. Une avenue d'orangers conduisait dans le salon principal; d'immenses candélabres chargés de bougies et placés entre les caisses, des lustres avec des milliers de cristaux étincelants, répandaient une lumière fantastique dans le feuillage de ces beaux arbres, et faisaient ressortir les fleurs dont ils étaient chargés. La petite salle... était garnie de corbeilles où se mariaient les couleurs les plus éclatantes, et qui lui donnaient l'aspect d'un jardin de féerie. Les tentures étaient en étoffes de soie du plus beau blanc, relevées par des ornements en argent. L'or et le velours brillaient sur les sièges. 7 à 8 000 bougies répandaient un éclat plus vif que celui du jour. Enfin les mélodies de plusieurs orchestres ajoutaient encore au prestige de ce merveilleux aspect...

Les orchestres se mirent à exécuter des valses. Aussitôt une commotion électrique parut se communiquer à cette assemblée. L'Allemagne est la patrie de la valse; c'est dans ce pays et surtout à Vienne... (qu') elle a acquis tout le charme qui lui est propre...

On a peine à concevoir l'empire qu'exerce la valse. Dès que les premières mesures se font entendre, les physionomies s'épanouissent, les yeux s'animent, un frémissement court de proche en proche. Les gracieux tourbillons s'organisent, se mettent en mouvement, se croisent, se devancent, tandis que les spectateurs que l'âge réduit à l'immobilité marquent la mesure et le rythme... Les fêtes succédaient

Le Congrès de Vienne. D'après le tableau d'Isabey. Le peintre, qui s'était rendu à Vienne, a représenté les principaux délégués des puissances. A gauche, Wellington de profil et Hardenberg (Prusse) assis. Devant la porte, Metternich debout, en culotte blanche et Castlereagh (Angleterre) assis les jambes croisées. A la table, Nesselrode (Russie) de trois quarts, tenant une feuille de papier, et Talleyrand, le bras appuyé sur la table



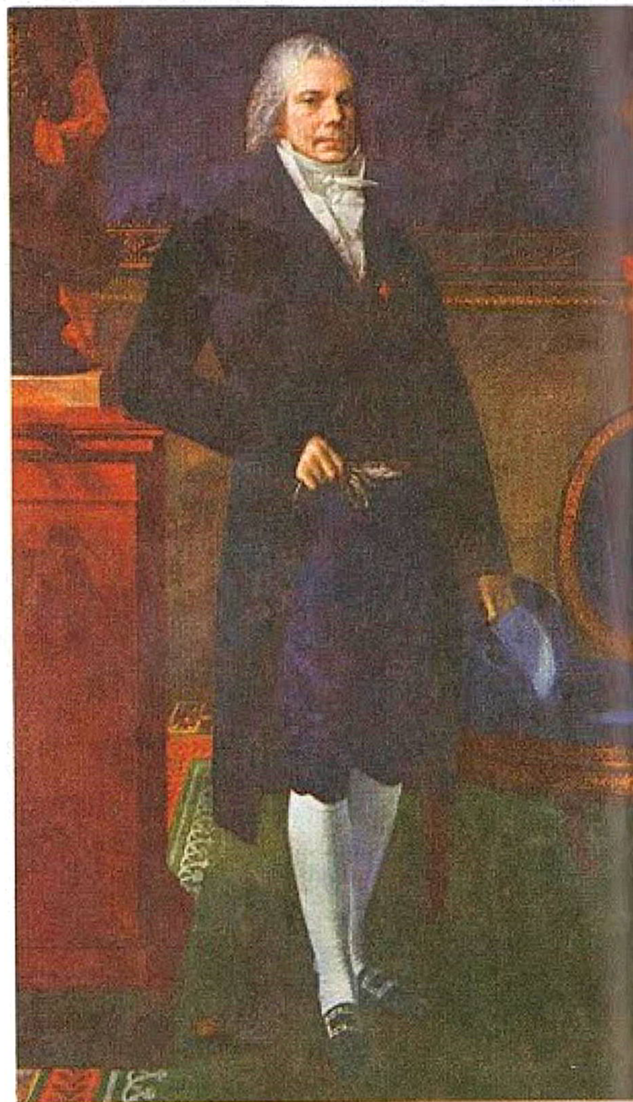
Course de traîneaux à l'occasion du Congrès de Vienne, le 22 janvier 1815. Le Congrès de Vienne fut le plus important congrès européen qui eût été réuni depuis le Congrès de Westphalie; il rassembla plus de 200 diplomates; une quinzaine de souverains étaient venus en personne. La cour autrichienne les occupa par des bals et des fêtes somptueuses : « Le Congrès ne marche pas, disaient les plaisants, il danse. » La gravure montre un des nombreux divertissements offerts aux souverains alliés : une grande course de traîneaux qui a eu lieu « par ordre de S. M. impériale et royale ».

aux fêtes sans interruption... Tous les huit jours il y avait grande réception et bal à la Cour. » (Comte de la Garde-Chambonas, Souvenirs du Congrès de Vienne, Paris, 1901).

Prusse et en constitua un royaume de Pologne, juxtaposé mais non incorporé à l'Empire russe. 2° L'Angleterre garda en Europe Malte et les îles Ioniennes qui, jointes à Gibraltar, lui donnaient la maîtrise de la Méditerranée. Hors d'Europe, elle conserva, outre les deux Antilles françaises et l'île de France qui lui avaient été reconnues au premier traité de Paris, une Antille espagnole et trois territoires conquis sur la Hollande : la Guyane, en Amérique, puis, sur la route de l'Inde, le Cap et Ceylan. Maîtresse des mers, victorieuse de la France qu'elle avait chassée de Belgique, l'Angleterre était la principale bénéficiaire des guerres de la Révolution et de l'Empire. 3° La Prusse abandonna à la Russie la plus grande partie de ses possessions polonaises. En revanche, elle acquit la Poméranie suédoise, le Nord de la Saxe, et un groupe compact de territoires sur les deux rives du Rhin : Westphalie sur la rive droite, Prusse rhénane sur la rive gauche jusqu'à la frontière française. Cependant le royaume de Prusse n'était pas encore d'un seul tenant. 4° L'Autriche renonça à ce qu'elle possédait en Allemagne en 1789, ainsi qu'à la Belgique. Mais elle recouvra la Lombardie (ou Milanais) et acquit la Vénétie. Ces deux provinces constituèrent le royaume lombard-vénitien.

3 L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE

L'Allemagne resta morcelée. Elle forma une Confédération germanique de 39 États (contre 360 en 1789). L'Autriche en faisait partie pour ses possessions de langue allemande et pour la Bohême, la Prusse pour l'ensemble de son territoire à l'exclusion de ce qui restait de ses Provinces polonaises. A côté de l'Autriche et de la Prusse, les États allemands les plus importants furent les royaumes de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe et de Hanovre (ce dernier rendu au roi d'Angleterre). Les États ecclésiastiques demeurèrent tous supprimés et seules subsistèrent quatre villes libres : Brême, Hambourg, Lübeck,



Talleyrand (1754-1838). Tableau de Prudhon. Coll. particulière. La France dont le sort était déjà fixé par le premier traité de Paris (30 mai 1814) semblait n'avoir rien à faire au Congrès de Vienne; mais Louis XVIII ne pouvait se désintéresser du remaniement de l'Europe et il délégua à Vienne Talleyrand qui, par son habileté, sut petit à petit s'imposer. « Talleyrand, disait le Tsar, fait ici le ministre de Louis XIV. » Évêque d'Autun en 1789, député aux États Généraux, Talleyrand se montra partisan de la sécularisation des biens du Clergé, des assignats et de la Constitution civile du Clergé. Sous la Législative et la Convention, il vécut en Angleterre puis en Améri-

L'Europe en 1815.

que. Revenu en France en 1796, il fut pour un temps ministre des Affaires étrangères, favorisa le coup d'État de brumaire et dirigea à nouveau les Affaires étrangères de 1799 à 1807. Il trahit Napoléon auprès du Tsar à Erfurt, en 1808; puis, quand Napoléon fut parti pour l'Espagne, il intrigua contre lui avec Fouché. À son retour (début 1809) l'Empereur lui fit une scène d'une violence inouïe, mais ne l'éloigna pas de la Cour. Véritable auteur de la première restauration de Louis XVIII en 1814, il contribua plus tard à la révolution de 1830 et fut ambassadeur de Louis-Philippe en Angleterre jusqu'en 1834. Il mourut en 1838 après s'être réconcilié avec l'Église.

Francfort-sur-le-Main. La Confédération, présidée par l'empereur d'Autriche, n'était qu'une association très lâche de souverains indépendants, et non un État fédéral fort comme le souhaitaient les patriotes allemands. Une diète, simple réunion de diplomates des différents princes, siégeait à Francfort-sur-le-Main pour prendre les mesures qui intéressaient la paix intérieure et la sécurité de la Confédération. L'Italie resta, selon le mot de Metternich, une expression géographique. Elle se composa de sept États distincts : les royaumes de Piémont-Sardaigne, de Lombardie-Vénétie et de Naples[1], les États du pape, le grand-duché de Toscane, les duchés de Parme et de Modène. Le duché de Parme ayant été attribué à l'impératrice Marie-Louise, ceux de Modène et de Toscane étant aux mains d'archiducs et le royaume lombard-vénitien étant réuni à l'empire d'Autriche, on voit quelle influence le gouvernement de Vienne exerçait en Italie.

4 LES AUTRES ÉTATS

La Norvège fut enlevée au Danemark et attribuée à la Suède, pour dédommager celle-ci de la perte de la Finlande. Le roi de Danemark reçut en compensation, à titre personnel, le duché allemand de Holstein, qui s'ajouta à celui du Slesvig qu'il possédait déjà.
La Belgique fut rattachée à la Hollande et l'ensemble forma le royaume des Pays-Bas, État assez puissant pour résister à toute tentative de la France pour réoccuper la Belgique.
La Suisse devint une confédération neutre de 22 cantons.
En Espagne et au Portugal, les anciens souverains furent rétablis.
Les traités de Vienne n'avaient donc pas restauré purement et simplement l'état de choses antérieur à la Révolution.

1. Murat tenta de reconquérir son royaume. Pris, il fut fusillé (octobre 1815).

Un fondateur de dynastie.

De tous les soldats couronnés de la Révolution, Bernadotte est le seul qui conserva sa couronne et fonda une dynastie, qui règne encore sur la Suède. Jean-Baptiste Bernadotte (1763-1844) naquit à Pau. Engagé à 17 ans, simple sergent en 1789, il eut grâce à la Révolution une brillante carrière militaire :
Sous-lieutenant en 1791, général de brigade en juin 1794 après la victoire de Fleurus, général de division en octobre de la même année.
En 1798, Bernadotte fit un bref séjour à Vienne comme ambassadeur (février-avril 1798). En août 1798, il épouse Désirée Clary, fille d'un riche négociant marseillais.
Désirée Clary avait été fiancée à Bonaparte, et sa sœur avait épousé Joseph Bonaparte. Le 9 mai 1804, Napoléon nomme Bernadotte maréchal de France, en partie pour plaire à Joseph. Après la nomination de Joseph au trône de Naples, Napoléon donne à Bernadotte le titre de prince de Pontecorvo. Après Iéna, Bernadotte assiège Lübeck où Blücher s'est réfugié avec 25 000 hommes.
Il enlève la place après un combat acharné et capture dans le port 1 600 soldats suédois venus au secours de Blücher. Bernadotte traita avec égards les prisonniers suédois; il fit rendre aux officiers leurs chevaux et leurs bagages. Ce geste le rendit populaire parmi les militaires suédois. Cette popularité explique les démarches faites en 1810 auprès de Bernadotte par un officier suédois et par le Consul de Suède à Paris, pour qu'il pose sa candidature au titre de Prince héritier de Suède.
La Révolution avait entraîné la rupture de la vieille alliance franco-suédoise, mais la Suède n'avait éprouvé que des mécomptes à cette rupture.
Napoléon poussa le Tsar à lui prendre la Finlande, ce qu'il fit dès 1808.
En mars 1809, un coup d'État détrôna le roi Gustave IV. La Suède rompit alors avec l'Angleterre, et elle signa la paix avec la France en janvier 1810.
Le nouveau roi Charles XIII, âgé et sans héritier, cherchait un successeur à adopter; connu en Suède,

Napoléon, par la grâce de Dieu et par les Constitutions de la République, Empereur des Français, à ceux qui ces présentes verront, Salut:

Prenant en considération les grands, fidèles et recommandables services rendus à l'État par notre cher et bien aimé Jean Bernadotte, tant dans les fonctions de général de Division, que dans celles de Commandant des Armées en divers batailles, combats, sièges et autres occasions considérables, où il a donné des preuves signalées de sa valeur, prudence et expérience en la guerre, mettant une entière confiance dans son affection toujours inviolable au service du peuple Français et dans sa fidélité à notre personne, et voulant lui témoigner la parfaite satisfaction que nous conservons de ses services et les reconnaître par une récompense éclatante, Nous l'avons nommé et nommons par ces présentes Maréchal de l'Empire, pour, après avoir prêté serment entre nos mains, exercer les fonctions et jouir des honneurs, rangs, prérogatives et traitement affectés à la dite charge par les actes des Constitutions de la République et par nos statuts impériaux. Et aussi la Présidence du Collège électoral départemental du Département de Vaucluse que nous lui affectons spécialement; en foi de quoi nous avons signé de notre main les présentes, visées du Connétable de l'Empire, contresignées par notre Ministre Secrétaire d'État et scellées de notre Sceau Impérial.

Donné à St Cloud, le dix-neuvième jour du Mois de Floréal an douze et de notre Règne le Premier.

Napoléon

Vu par le Connétable de l'Empire

Le Ministre de la Guerre

Par l'Empereur,
Le Secrétaire d'État
Hugues B. Maret

Brevet de maréchal de France délivré à Bernadotte par Napoléon (9 mai 1804). Collection de S. M. le Roi de Suède. Archives Bernadotte

Bernadotte avait en outre l'avantage d'être apparenté à un frère de l'Empereur. Napoléon ne s'opposa pas à la candidature du prince de Pontecorvo, bien qu'il n'eût qu'à demi confiance en lui. Le 21 août 1810, à l'unanimité, la Diète suédoise élisait Bernadotte Prince héritier de Suède. Tout de suite le nouveau prince royal joua un grand rôle politique, car le roi Charles XIII lui abandonna en fait la direction du royaume. Très vite, les relations s'aigrirent entre le Prince héritier et l'Empereur. Bernadotte entendait maintenir l'indépendance politique et économique de la Suède. « Je ne veux être ni le préfet, ni le douanier en chef de Napoléon », avait-il déclaré en arrivant.

En janvier 1812, pour renforcer le blocus continental, Napoléon fit occuper la Poméranie suédoise; Bernadotte indigné se tourne alors vers le Tsar qui lui promet son appui pour la conquête de la Norvège, compensation à la perte de la Finlande. En 1813, la Suède se joint à la coalition contre Napoléon. Bernadotte reçoit le commandement d'une armée russo-suédoise de 100 000 hommes, avec laquelle il participe à la bataille de Leipzig. En 1814, il envahit la Hollande et la Belgique.
Le Congrès de Vienne confirma à la Suède la possession de la Norvège enlevée au Danemark en janvier 1814. Bernadotte devint roi en 1818, sous le nom de Charles XIV ou Charles-Jean.

II LA SAINTE-ALLIANCE LES CONGRÈS

Pour conserver entre les quatre vainqueurs l'entente qui les avait liés dans leur lutte contre Napoléon, le tsar Alexandre Ier fonda la Sainte-Alliance et lança l'idée des congrès.

1 SAINTE-ALLIANCE ET CONGRÈS

En septembre 1815, le tsar conclut avec l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse le pacte de la Sainte-Alliance. « Au nom de la très sainte et indivisible Trinité » et « conformément aux paroles des saintes Écritures », il demandait aux souverains chrétiens des diverses confessions[1] de « se prêter en toute occasion assistance, aide et secours » et de « diriger leurs sujets dans le même esprit de fraternité ». Les chancelleries accueillirent avec étonnement ce singulier texte diplomatique et les gouvernements de Londres et de Vienne n'y attachèrent aucune importance.
Un autre engagement beaucoup plus important fut conclu deux mois plus tard entre tous les Alliés. Le pacte du 20 novembre 1815 renouvela leur alliance en vue de se prémunir contre un retour offensif de l'esprit révolutionnaire en France. Mais le tsar y fit inclure un article, en vertu duquel les souverains alliés ou leurs ministres se réuniraient de temps en temps en congrès et examineraient les mesures à prendre pour le maintien de la paix.

2 LES CONGRÈS CONTRE LES MOUVEMENTS LIBÉRAUX

Or le maintien de la paix européenne leur semblait particulièrement menacé par les aspirations libérales. A l'intérieur de chaque État, les libéraux voulaient appliquer les Principes de 1789 : égalité devant la loi, liberté individuelle

1. Le tsar était orthodoxe, l'empereur d'Autriche catholique et le roi de Prusse protestant.

« Brisons les fers de l'Allemagne! »

Voici le récit d'une manifestation envoyé à Metternich par le représentant autrichien auprès du grand-duc de Saxe-Weimar. « Le grand-duc avait jugé à propos de permettre aux étudiants de la plus grande partie des universités protestantes de se réunir à Weimar pour pouvoir célébrer à la fameuse Wartburg (1)... le double anniversaire et de la bataille de Leipzig et de l'époque de la Réformation... Le grand-duc ne se contenta pas d'autoriser la réunion à la Wartburg mais il assigna encore des fonds pour procurer aux étudiants le gîte et les moyens de subsistance nécessaires. Dès le 17 octobre (1817) un nombre considérable d'étudiants non seulement de toutes les universités protestantes de l'Allemagne... mais de Kiel et de Koenigsberg arriva à Eisenach. Indépendamment de plus de huit cents étudiants, on compte une trentaine de professeurs... qui prirent part à cette orgie jacobine. Et le 18 au matin, la troupe défila deux à deux et prit le chemin de la Wartburg en observant le plus grand ordre.
Arrivés dans l'enceinte du château où différentes tables étaient préparées pour le repas, les étudiants firent cercle et un jeune Westphalien prit la parole. Le nouveau Démosthène rappela à ses camarades les efforts incroyables de la jeunesse allemande en 1813 et 1814 pour affranchir la patrie du joug de l'étranger.
Il représenta que le but de l'expulsion des Français avait été en effet atteint. « Mais quel a été le dénouement, ajouta-t-il, de cette tragédie?
Une réunion de despotes, au lieu d'accorder au peuple le fruit de ses travaux, a établi un système de brigandage et d'iniquités.
Brisons les fers de l'Allemagne et jurons de mourir plutôt que de souffrir la tyrannie! » Après cette belle péroraison, les étudiants apportèrent une planche noire

et liberté de la presse, régime constitutionnel avec un Parlement élu. Les libéraux admettaient, d'ailleurs, l'existence de la royauté et ils se contentaient presque tous du suffrage censitaire.
Au lendemain de la chute de Napoléon, alors que se déchaînait une violente réaction contre tout ce qui rappelait la conquête française, les idées libérales apparaissaient aux souverains absolutistes comme dangereuses. Leur adversaire le plus redoutable fut Metternich, chancelier d'Autriche depuis 1809. Jusqu'à sa chute, en 1848, il fut sans cesse sur la brèche pour leur faire échec. De 1817 à 1823, les libéraux firent quelques tentatives en Allemagne, en Italie, en Espagne. Partout ils échouèrent.

En Allemagne, où aucun souverain, à l'exception du grand-duc de Saxe-Weimar, n'avait accordé de constitution, le mouvement libéral eut pour centre les Universités. Professeurs et étudiants organisèrent quelques manifestations plus bruyantes que dangereuses. Cependant les souverains de l'Allemagne du Sud (Bavière, Wurtemberg, Bade), impressionnés, accordèrent des constitutions à leurs sujets. Puis un étudiant poignarda Kotzebue, un écrivain au service du tsar. Metternich réunit alors en congrès à Carlsbad et à Vienne les gouvernements allemands et il leur fit prendre des mesures rigoureuses contre les Universités (1819-1820).

En Italie, beaucoup de libéraux faisaient partie d'une société secrète, la Charbonnerie[1]. Le foyer révolutionnaire était l'armée. En 1820 et 1821 des insurrections militaires éclatèrent à Naples d'abord, puis à Turin. Metternich convoqua immédiatement un congrès des Cinq Grandes Puissances et fit accepter par le roi de Prusse et par le tsar, le principe d'intervention : en vertu de ce principe, les Puissances eurent le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un État pour l'aider à triompher de la Révo-

1. Ses membres s'appelaient les Carbonari (au singulier Carbonaro), c'est-à-dire les Charbonniers.



Metternich (1773-1859). Né à Coblence d'une vieille famille rhénane, Metternich passa très tôt au service de l'Autriche. Après avoir été ambassadeur auprès de Napoléon Ier de 1806 à 1809, il fut nommé chancelier. A ce titre, il gouverna l'empire d'Autriche jusqu'à la Révolution de 1848. En 1813, lorsqu'il joignit les forces autrichiennes aux forces prussorusses, il assura la défaite de Napoléon. L'empereur François Ier le récompensa en lui donnant le titre de prince. Après 1815, il fut le principal inspirateur de la réaction absolutiste en Europe. « Ma vie coïncide avec une période abominable, disait-il un jour, je passe mon temps à étayer des édifices vermoulus. » « Je fus frappé de l'extérieur distingué du prince, écrivait un diplomate russe, je lui trouvai une sorte de grâce raide, qui perce à travers sa politesse et l'expression ironique d'une physionomie qui porte l'empreinte du calme et de la dignité. » Metternich parlait six langues.

sur laquelle étaient attachés la collection des Actes du Congrès de Vienne... quelques passages des œuvres de Kotzebue et d'autres livres qui ont mérité l'indignation de ces législateurs de nouvelle espèce. L'on alluma un grand feu, l'on détacha les ouvrages avec des fourches à fumier et le Congrès fut jeté le premier dans les flammes aux cris de « Vive la Liberté! périssent les tyrans et leurs perfides ministres! » (Cité dans Bertier de Sauvigny, Metternich, Hachette éd.).

(1) Château où Luther s'était réfugié après avoir été mis au ban de l'Empire en 1521.

lution. En conséquence, et malgré les réserves du gouvernement anglais, les armées autrichiennes rétablirent l'ordre à Naples et dans le Piémont. En Espagne, une révolte de l'armée contraignit, en 1820, le roi Ferdinand VII à établir une constitution. Au Congrès de Vérone (1823), le tsar, appuyé par le gouvernement de Louis XVIII, obtint que la France fût chargée d'intervenir militairement contre les libéraux espagnols. Malgré les protestations véhémentes du gouvernement britannique, une armée française aida Ferdinand VII à rétablir l'absolutisme.
Ce fut d'ailleurs la dernière intervention de la Sainte-Alliance.
Le tsar aurait voulu que l'Europe organisât également une expédition en Amérique latine, où les colons espagnols s'étaient soulevés contre Ferdinand VII. Mais l'Angleterre et les États-Unis firent à ce projet une opposition telle qu'Alexandre I[er] dut y renoncer. La Sainte-Alliance était mise en échec. L'année suivante (1824), la victoire des colons espagnols était définitive. Peu après, malgré les efforts de Metternich, l'intervention du nouveau tsar Nicolas I[er] en faveur des patriotes grecs révoltés contre le sultan, acheva de montrer que la Sainte-Alliance n'existait plus.

1. On étudiera plus loin la révolte des colonies espagnoles et celle des Grecs.

RÉSUMÉ

- **Le Congrès de Vienne remanie la carte politique de l'Europe au profit des quatre vainqueurs de Napoléon. L'Angleterre s'agrandit surtout hors d'Europe, et la Russie en Pologne.**
- **La Sainte-Alliance tient de temps en temps des congrès pour lutter contre les libéraux. Les manifestations d'étudiants en Allemagne (1817-1819), les soulèvements militaires de Naples et du Piémont (1820-1821) sont facilement réprimés par Metternich. Une armée française écrase les libéraux espagnols (1823). Malgré ces succès, la Sainte-Alliance se disloque après 1824.**

L'expédition d'Espagne (1823).

Le 28 janvier 1823, à l'ouverture de la session des Chambres, Louis XVIII déclara que « 100 000 Français étaient prêts à marcher en invoquant le nom de saint Louis pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV. »
Ce fut l'occasion d'un des plus violents débats parlementaires du règne. Un député libéral, Manuel, rappela qu'en 1792 l'intervention de l'étranger avait précipité la chute de la royauté : « Ai-je besoin de dire que le moment où les dangers de la famille royale en France sont devenus plus graves, c'est lorsque la France..., la France révolutionnaire, sentit qu'elle avait besoin de se défendre par une énergie toute nouvelle... » Interrompu par de violentes clameurs (à l'ordre! à l'ordre!... c'est une infamie!... il n'est pas possible d'entendre de pareilles horreurs!...), Manuel fut exclu de la Chambre.
(Archives parlementaires, 2[e] série, Tome XXXVIII).
La France avait été représentée au Congrès de Vérone par son ministre des Affaires étrangères et par Chateaubriand. Celui-ci devint ministre des Affaires étrangères en décembre 1822 et il le resta jusqu'en juin 1824. « Ma guerre d'Espagne, écrit-il dans ses Mémoires, le grand événement politique de ma vie, était une gigantesque entreprise. La légitimité allait pour la première fois brûler de la poudre sous le drapeau blanc, tirer son premier coup de canon après ces coups de canon de l'Empire qu'entendra la dernière postérité. Enjamber d'un pas les Espagnes, réussir sur le même sol où naguère les armées de (Napoléon) avaient eu des revers, faire en six mois ce qu'il n'avait pu faire en sept ans, qui aurait pu prétendre à ce prodige?...
J'avais devant moi une France ennemie des Bourbons... Il ne se passait pas de jour que je ne reçusse des lettres qui m'annonçaient une catastrophe car la guerre avec l'Espagne n'était pas du tout populaire ni en France ni en Europe. »

25 La Restauration

Louis XVIII désirait établir un compromis entre l'Ancien Régime et la France de 1789. Mais à partir de 1820, le gouvernement prit nettement parti contre la seconde. Alors le peuple se souleva et la Révolution de Juillet consacra la victoire des Principes de 1789.

- *L'essai de compromis.*
- *Le Gouvernement de la droite.*
- *La Révolution de juillet 1830.*

I L'ESSAI DE COMPROMIS. 1815-1820

1 LOUIS XVIII ET LA CHARTE

Les Bourbons, restaurés sur le trône en 1814, gouvernèrent la France jusqu'en 1830. On appelle Restauration la période de seize ans où ils furent au pouvoir.

Louis XVIII avait le sincère désir de réconcilier la France révolutionnaire et impériale avec la monarchie traditionnelle et l'aristocratie de l'Ancien Régime. Dans cette pensée de pacification il promulgua, le 4 juin 1814, une Constitution, la Charte, et il la conserva quand il rentra en France, au lendemain de Waterloo.

Louis XVIII repoussait cependant le principe de la souveraineté du peuple, et c'est pour ne pas utiliser le terme révolutionnaire de « Constitution » qu'il recourut au vieux mot de « Charte ». Cette Charte, il l'« octroya », pour marquer qu'elle était de sa part un don gracieux, et il la data de la « dix-neuvième année de son règne », pour affirmer qu'il était le souverain légitime de la France depuis la mort du petit Louis XVII en 1795. Enfin il refusa de conserver le drapeau tricolore et rétablit le drapeau blanc. Mais, si graves que fussent ces concessions à l'esprit d'Ancien Régime, la Charte n'en était pas moins une Constitution libérale. La Charte en effet reconnaissait les conquêtes sociales de la Révolution : l'égalité devant la loi, l'admissibilité de tous à tous les emplois, la propriété des biens nationaux, le Code civil, la liberté des



Louis XVIII (1755-1824). Dessin de Béra. B. N. Est. Le comte de Provence s'enfuit de France le 20 juin 1791, et gagna Bruxelles, puis Coblence. Il en fut chassé par les victoires de Dumouriez en 1792. Il était à Vérone (dans les États de la République de Venise), quand il prit le nom de Louis XVIII en 1795. La campagne d'Italie de Bonaparte le contraignit à fuir en Allemagne centrale. Il résida ensuite à Mitau en Courlande, puis à Varsovie, comme hôte du roi de Prusse, et enfin de 1807 à 1814 en Angleterre. Durant les Cent-Jours, il se réfugia en Belgique, à Gand. En 1815, Louis XVIII avait 60 ans. Il présentait au physique comme au moral un contraste complet avec Napoléon. Il était obèse et goutteux au point d'être incapable de monter à cheval et presque de marcher sans aide. Selon le mot de Chateaubriand, « l'invalide royal remplaçait le cavalier ». Louis XVIII n'était pas un homme d'action : humaniste à l'ancienne mode, il posait au bel esprit. Sa conversation était souvent spirituelle et ses manières vraiment royales : mais il ne s'intéressait qu'aux grandes lignes de la politique générale : pour les détails, il s'en remettait à ses ministres.

cultes (encore que la religion catholique fût déclarée à nouveau religion d'État).
Au point de vue politique, elle établissait un régime imité de celui de l'Angleterre. Le pouvoir exécutif appartenait au roi qui choisissait et renvoyait les ministres à sa guise. Le pouvoir législatif était partagé entre le roi et deux Chambres : la Chambre des Pairs, nommée par le roi, et la Chambre des Députés, élue au suffrage censitaire très restreint. Le roi pouvait seul proposer des lois, mais les lois et les impôts devaient être votés par les Chambres.

2 L'OPPOSITION DES DEUX FRANCE

Louis XVIII espérait que la Charte aurait pour effet d'unir tout le pays autour des Bourbons restaurés. Mais les partisans de la Charte ou modérés n'étaient qu'une minorité. A leur droite et à leur gauche, il y avait deux France qui se haïssaient : la France de la monarchie de droit divin et celle de la souveraineté de la Nation, la France de l'émigration et celle de la Révolution.
Les royalistes les plus ardents reprochaient à Louis XVIII d'avoir accordé la Charte. Ils voulaient rétablir la Noblesse dans ses biens et lui réserver la direction de l'État. Ils souhaitaient l'union intime du gouvernement et de l'Église catholique (ce qu'on appelait l'union du trône et de l'autel). Ils étaient ainsi « plus royalistes que le roi »; leurs adversaires les appelaient « ultra-royalistes » ou ultras.
Si, à droite, certains Français refusaient d'accepter la Charte, d'autres, à gauche, refusaient d'accepter les Bourbons. Ils ne voyaient en eux que des émigrés imposés par l'ennemi victorieux, des princes sans honneur qui avaient consenti à signer les traités de 1814 et 1815, et interdisaient le drapeau tricolore, symbole des gloires de la Révolution et de l'Empire. La lutte entre ces deux groupes de Français irréconciliables fait toute l'histoire de la Restauration.

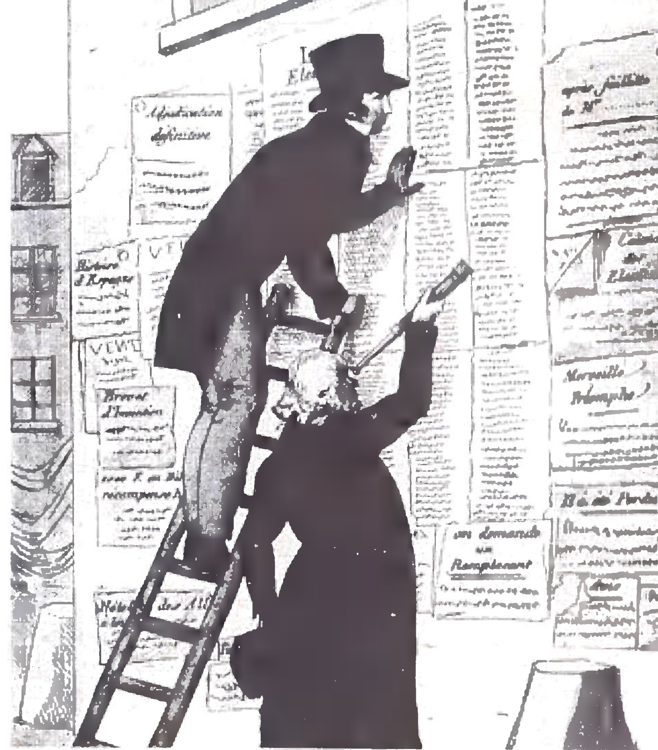
Une bataille politique au théâtre en mars 1817.

Le Théâtre-Français donnait une pièce de l'écrivain Arnault qui avait été exclu de l'Académie parce qu'il s'était rallié à Napoléon pendant les Cent-Jours. Or la coutume était qu'à la fin de la représentation, l'acteur principal « nommât » l'auteur, auquel le public faisait une ovation.
La droite décida d'écouter la pièce sans manifester, mais d'empêcher qu'on « nommât » Arnault.
« L'appât d'un scandale avait attiré une foule immense... et les partis étaient faciles à distinguer.
Les Arnaultistes portaient le gilet blanc et la cravate noire, les opposants le gilet noir et la cravate blanche.
Les uns et les autres étaient munis de bâtons plombés de 15 pouces de longueur, et qui présageaient autre chose qu'une lutte de bravos et de sifflets...
A peine le parterre se fut-il levé pour demander le nom de l'auteur, qu'un « non » formidable partit des quatre points de l'horizon et qu'un terrible coup de sifflet, lancé des loges du cintre, donna le signal de la bataille. Les bâtons se lèvent, on frappe des deux côtés avec rage. Deux gendarmes atteints par mégarde tirent leur sabre et repoussent loin d'eux cette bruyante mêlée...
Le colonel Moncey, fils du maréchal et ami d'Arnault, s'élance du haut de la première galerie en criant : « Mort à ces gredins-là, que ce soit leur dernière heure! »...
La lutte concentrée dans le parterre, est de plus en plus acharnée...
Decazes donne l'ordre à Talma (1) de venir annoncer que l'auteur veut garder l'anonymat... Talma va jeter malgré lui cette annonce à travers le tumulte. Le calme se rétablit, mais ce n'est pas sans peine. Le vestibule était plein de prisonniers. M. Decazes y descend et prend sur lui de leur donner la volée... Mais les corridors étaient encore pleins. J'y retrouve Fitz-James... « Nous avons eu le dessous, criait ce royaliste, mais nous reviendrons en force à la seconde. — Tu n'y seras pas », répond le colonel Moncey, et il lui

Après Waterloo, les ultras se livrèrent à une impitoyable réaction, à laquelle on a donné le nom de Terreur blanche. Dans le Midi, à Marseille, à Nîmes, à Avignon, des centaines de « bonapartistes » furent massacrés par la foule. Pendant ce temps, les électeurs choisissaient comme députés des ultras fanatiques. D'abord enthousiasmé, Louis XVIII s'écria : « C'est une Chambre introuvable. » Le nom est resté.
Les députés suspendirent toutes les libertés et créèrent des tribunaux d'exception qui jugeaient sans appel. Les Conventionnels « régicides » furent bannis et plus de quinze généraux furent condamnés à mort — parmi eux, le maréchal Ney, coupable de s'être rallié à Napoléon pendant les Cent-Jours.
Ces excès finirent par inquiéter Louis XVIII. Au bout d'un an, il renvoya la Chambre introuvable (septembre 1816).

3 LE GOUVERNEMENT DES MODÉRÉS, 1816-1820

Les nouveaux députés furent en majorité des modérés désireux d'unir étroitement le roi et la Nation. De 1816 à 1820, quelques ministres, le duc de Richelieu, le comte Decazes, firent voter plusieurs lois importantes.
La loi électorale de 1817 accorda le droit de vote à tous les contribuables âgés de trente ans qui payaient 300 francs d'impôt direct. Cela faisait à peine 100 000 électeurs. Pour être député, il fallait payer au moins 1 000 francs d'impôt. La Chambre nommée pour cinq ans se renouvelait par cinquième chaque année. La loi sur la presse de 1819 supprima la censure et déféra les délits de presse au jury toujours moins sévère que les juges de profession. La loi maintint cependant la nécessité pour tout fondateur de journal de déposer un cautionnement élevé; elle soumit aussi chaque numéro à un fort droit de timbre.
Cependant les ultras menaient une campagne acharnée contre les ministres modérés. Ils les



« Ah! je n'y suis pas!!! » B. N. Est. Un vieillard et un jeune homme consultent la liste des électeurs. Cette caricature anonyme traduit la déception que provoqua la double exigence d'âge et de fortune requise pour pouvoir voter. Le jeune homme n'a pas encore trente ans et le vieillard ne paie pas un minimum de trois cents francs d'impôt direct.

donne une heure pour le lendemain. C'était le troisième cartel du fils du maréchal... Trente duels sont ainsi convenus et réglés.
« Ce matin, une ordonnance a interdit les bâtons et les armes dans le parterre. C'est de la prévoyance après coup... M. Decazes a fait afficher « Phèdre »... « Le Mercure de France », organe des Bonapartistes, a été supprimé... « La Gazette de France » (2), qui avait rendu compte de la bataille, autrement que ne le voulait la censure, a été arrêtée à la poste. De nombreuses patrouilles de cavalerie ont parcouru les bois de Boulogne et de Vincennes pour empêcher les duels... Le général Despinois, commandant de Paris, a mis aux arrêts les officiers qui avaient échangé des cartes. Moncey et Jacqueminot ont voulu faire les récalcitrants; ils ont répondu au général par des injures dirigées contre leurs adversaires et les deux colonels ont été envoyés en prison. »
(Journal de Viennet, pair de France.)

(1) Talma, 1763-1826, fut le plus grand acteur tragique de son temps.
(2) Journal ultra.

accusaient de favoriser les progrès d'un parti nouveau, celui des Indépendants. On donnait ce nom à des libéraux de tendances très diverses. Les uns, comme les banquiers Casimir-Perier et Laffitte, se résignaient à accepter les Bourbons, mais demandaient un régime plus libéral. Les autres, républicains ou bonapartistes, voulaient renverser la dynastie; leurs chefs étaient La Fayette et Manuel. En février 1820, le duc de Berry, deuxième fils du comte d'Artois, fut assassiné par un ouvrier qui espérait ainsi éteindre la dynastie des Bourbons. La Droite obtint alors le renvoi de Decazes.

II LE GOUVERNEMENT DE LA DROITE

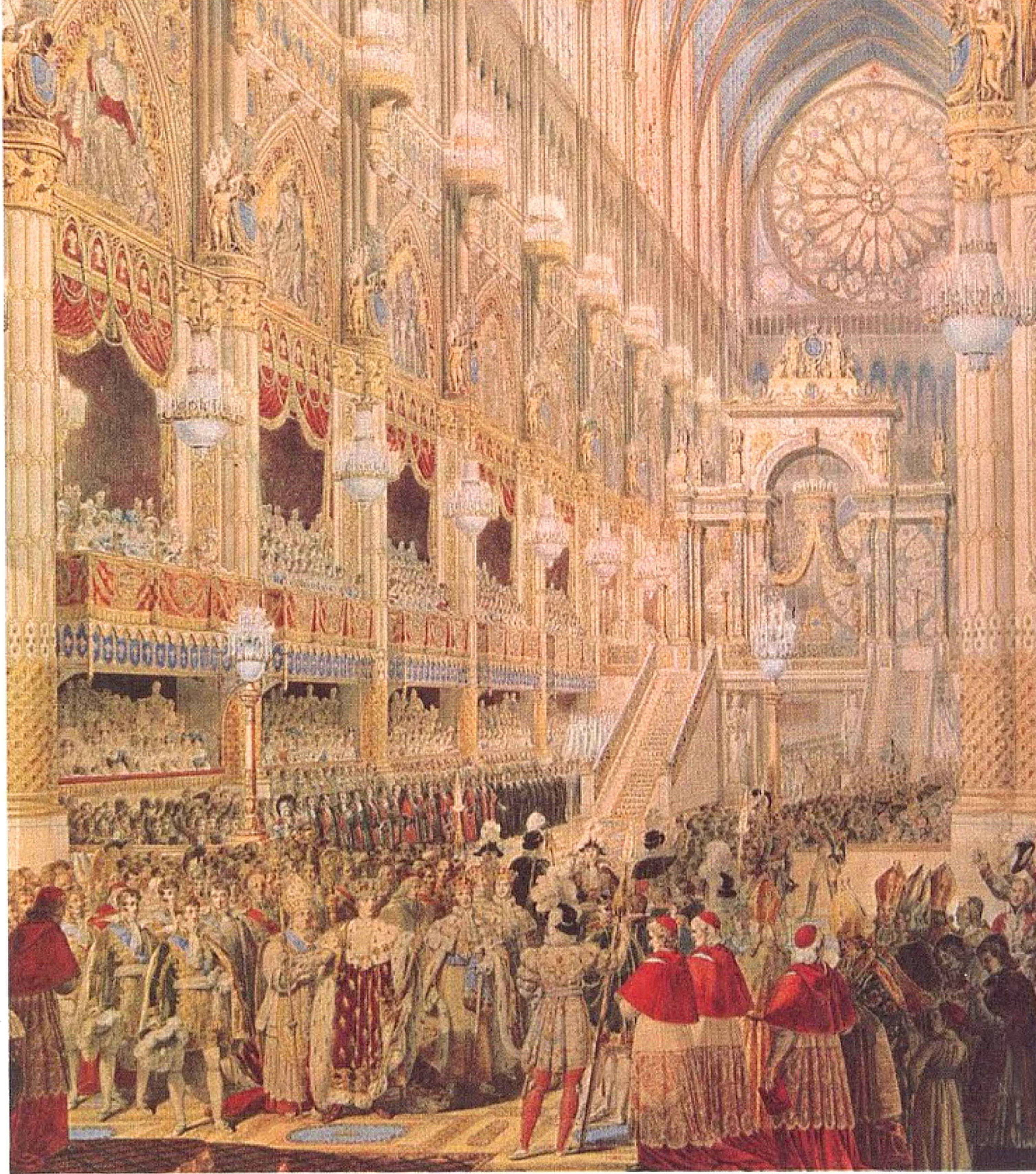
1 LES MESURES DE RÉACTION

Désormais, jusqu'en 1830, la Droite allait conserver le pouvoir. Louis XVIII, vieilli, impotent, se désintéressait des affaires. Quand il mourut (1824), son frère, le comte d'Artois, lui succéda sous le nom de Charles X. Esprit étroit et entêté, incapable de comprendre les exigences de son temps, il mit toute son influence au service des ultras. Dans cette période de dix années, deux ministres surtout jouèrent un grand rôle, Villèle (1821-1828) et Polignac (1829-1830). Dès la chute de Decazes, les mesures de réaction commencèrent. Une nouvelle loi électorale, la loi du double vote, permit aux riches de voter deux fois. Plusieurs lois sur la presse permirent de poursuivre les journaux libéraux. Le gouvernement plaça l'Université sous le contrôle du Clergé et suspendit les cours des professeurs libéraux; la loi du sacrilège punit de mort la profanation des hosties. Les émigrés dont les propriétés étaient devenues biens nationaux reçurent en dédommagement l'indemnité du « milliard des émigrés ». Aux mesures de réaction, les Indépendants répondirent en fondant une société secrète, la Charbonnerie, dans le

La dissolution de la Garde nationale.

Le 29 avril 1827, Charles X passe une revue générale de la Garde nationale. « Une affluence extraordinaire de peuple garnissait les amphithéâtres du Champ-de-Mars. Jamais la Garde nationale n'avait été aussi nombreuse... Des cris de « Vive le Roi! » se firent entendre avec la plus grande unanimité. Dans trois légions seulement on y joignit ceux de « A bas les ministres! A bas Villèle! » et quelques cris « A bas les jésuites! »
La légion de la Chaussée d'Antin ayant passé sous les fenêtres du ministère des Finances, cria avec acharnement tout en marchant : « A bas Villèle! »
Hors de lui, exaspéré par la colère, Villèle se rend aux Tuileries et entraîne le roi à ordonner le licenciement de la Garde nationale... les hommes de service sont renvoyés brusquement et honteusement chez eux au milieu de la nuit sans même avoir été relevés dans les postes qu'ils occupent. Cet incroyable événement a eu une immense influence sur nos destinées. Il a préparé et facilité la révolution de Juillet. On casse, on flétrit ignominieusement un corps de cinquante mille hommes composé de toute la bourgeoisie de Paris (1)... quand cinq mille seulement se sont écartés du respect dû au souverain. » [Peu après cet événement, Charles X inspecte les troupes au camp de Saint-Omer dans le Pas-de-Calais].
« Le roi fut bien reçu par les troupes et fut très content de leur esprit. Un léger mouvement de jouissance absolutiste s'empara de lui, et il dit à la fin d'un jour de manœuvre au duc de Mortemart :
« Avec ces braves gens on pourrait se faire obéir beaucoup et simplifier la marche du gouvernement.
— Oui, lui répondit Mortemart, mais le roi ne devrait plus descendre de cheval, et déjà il est fatigué.
— Cela est vrai, dit le roi. »
(Mémoires du maréchal Marmont, t. 8. Paris, 1857.)

(1) Des gardes nationaux exposèrent leur uniforme dans leur boutique avec l'étiquette : « Habit à vendre, fusil à garder. »



Sacre de Charles X dans la cathédrale de Reims, le 29 mai 1825. Aquarelle de Chasselat, Musée de Versailles. L'article 74 de la Charte prévoyait le sacre du roi. Mais Louis XVIII, après avoir annoncé publiquement son intention de se faire sacrer, y avait renoncé, soit par politique, soit à cause de ses infirmités. Charles X désireux de « renouer la chaîne des temps » se fit sacrer à Reims selon les rites traditionnels. Les maréchaux Moncey, Soult, Mortier, Jourdan portaient les insignes du pouvoir royal : l'épée du connétable, le sceptre, la main de justice, la couronne. Le sermon fut prononcé par le cardinal La Fare, le même qui avait, comme évêque, prononcé le sermon à la messe d'ouverture des États Généraux en 1789. Le roi en robe rouge et manteau blanc semés de fleurs de lis d'or tient le sceptre et la main de justice. On remarque les cardinaux en robe rouge. La cérémonie irrita l'opinion qui vit là une inquiétante manifestation de l'esprit d'Ancien Régime.

A

B

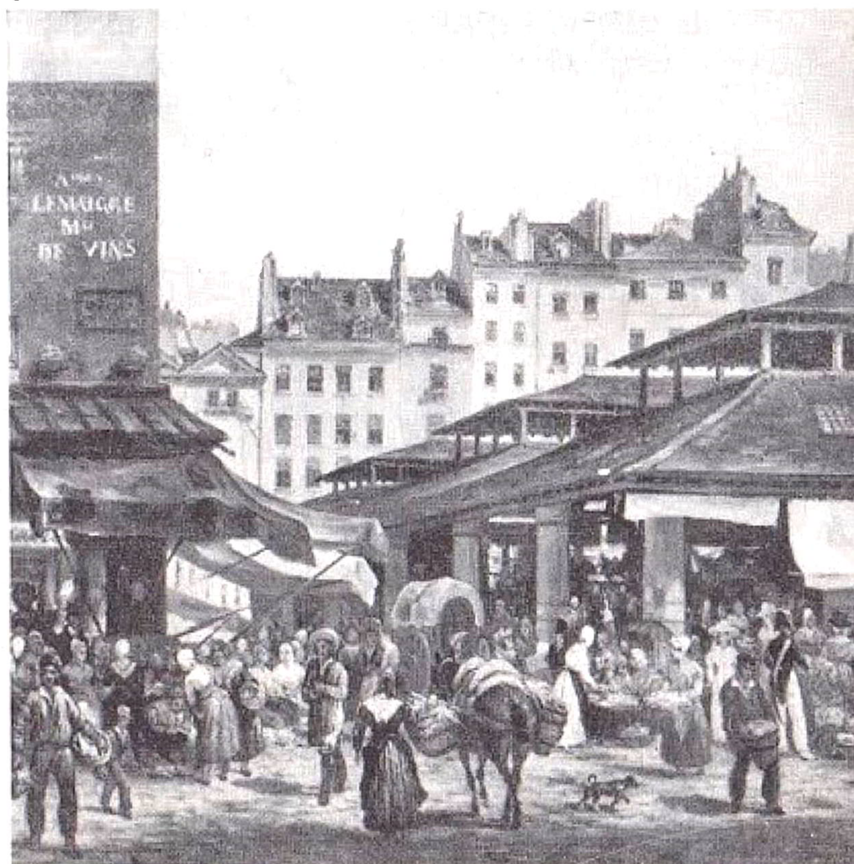
C

A. **Un Salon de la bourgeoisie.** Musée Carnavalet. Les dames de la bourgeoisie avaient un « jour de réception ». Le piano remplaça au salon le clavecin. Erard et Pleyel venaient d'apporter à la construction des pianos des améliorations importantes.

B. **Un Café sous la Restauration.** Les cafés, tels que celui-ci, avaient généralement une clientèle bourgeoise d'habitués. On consomme, on joue aux échecs ou aux dames; on discute politique, on lit. Comme, à cette date, les journaux étaient rares et chers, on venait les lire au café. B. N. Est.

C. **Tirage au sort pour la conscription.** Tableau de Lecomte. La réorganisation de l'armée, œuvre du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, fut assurée par une loi votée en 1818. L'armée, fixée à 240000 hommes, se recruta à la fois par engagements volontaires et par tirage au sort avec faculté de remplacement. Le service durait six ans. Les principes posés restèrent en vigueur jusqu'en 1872.

D. **Les Halles de Paris en 1828.** Tableau de Canella, Musée Carnavalet. Les Halles de Paris sont en 1828 de dimensions bien modestes. Leur insuffisance n'allait pas tarder à se manifester. Aussi le Second Empire dota-t-il la capitale de ses Halles actuelles entre 1854 et 1866.



D

dessein de renverser les Bourbons. La Charbonnerie organisa, en 1821 et 1822, une dizaine de complots militaires. Tous échouèrent. La Droite parut plus forte que jamais. Dans le pays cependant, l'hostilité croissait contre le gouvernement. Les élections furent un triomphe pour l'opposition et Villèle dut démissionner (janvier 1828). L'année suivante, Charles X appela au pouvoir l'un des chefs des ultras, Polignac (août 1829).

2 LE MINISTÈRE POLIGNAC

Le ministère Polignac, par sa composition même, était le triomphe de la contre-révolution. Polignac était un ancien chouan. La Bourdonnais, le ministre de l'Intérieur, avait, en 1815, demandé, contre les partisans de Napoléon, « des fers, des bourreaux, des supplices ». Le ministre de la Guerre, Bourmont, avait trahi Napoléon et était passé à l'ennemi quelques jours avant Waterloo. L'émotion fut énorme dans tout le pays. Dès que les Chambres eurent été réunies (avril 1830) le combat s'engagea. A des paroles menaçantes du roi, 221 députés répondirent par un vote de défiance à l'égard du ministère. Furieux, Charles X renvoya la Chambre. Mais aux élections qui suivirent, l'opposition revint plus forte.

III LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830

1 LES QUATRE ORDONNANCES

Loin de songer à se séparer de Polignac, le roi décida de briser toutes les résistances. Il publia le 25 juillet 1830, quatre ordonnances. Deux d'entre elles créaient une nouvelle loi électorale et une nouvelle loi sur la presse. Or ces lois auraient dû être votées par les Chambres. Les ordonnances étaient donc illégales. Dès qu'elles furent connues à Paris, le peuple se souleva pour renverser les Bourbons et éleva des barricades. En trois journées, qu'on appela les Trois Glorieuses, 27, 28, 29 juillet 1830, il chassa de Paris les troupes du roi.

« C'est ainsi que le monde avance ».

Le 26 juillet 1830, des journalistes réunis au « National » signent une protestation rédigée par Thiers. Mais, raconte l'un d'eux, le comte de Rémusat, futur ministre de la monarchie de Juillet « l'idée d'un mouvement insurrectionnel, d'une résistance à main armée, était si loin de tous les esprits que le plus téméraire des hommes n'en concevait pas d'autre que la résistance légale... Je sortis (du « National ») avec Carrel. Comme presque tous les esprits sensés, il ne croyait pas à une résistance active et générale. Il remarquait avec amertume l'air tranquille et l'aspect accoutumé des rues de Paris... « Que faire, s'écriait-il, d'une nation en boutiques! » Le 27 juillet, un député, le banquier Casimir-Perier, déclare à des journalistes : « Nous ferons par la loi, par la résistance morale, tout ce qui se peut faire. Avec ce que je sais, je ne me pardonnerais pas de pousser personne à tenter davantage. » Mais le peuple prend les armes : « Le mercredi 28... de bonne heure, je passai chez Guizot et j'y trouvai... Broglie, Cousin, Carrel, Thiers... On discutait seulement sur le caractère de la situation... Le moment était-il venu pour les hommes politiques, de s'engager plus avant?... C'était un moment unique où les gens d'esprit ne devaient pas se séparer des masses. La discussion ne marchait pas... lorsque Casimir-Perier entra... Il s'arrêta un moment, nous regarda tous, s'assit, ne dit rien et écouta. On recommença devant lui à dire les mêmes choses. Les objections contre toute solution compromettante avaient le dessus... mais quel coup de théâtre quand, partant comme un ressort qui se débande, il dit ceci : « Messieurs, je ne sais pas ce qu'il adviendra de tout ceci. Mais, ce que je sais, c'est qu'après ce qu'a fait la population de Paris depuis deux jours, dussions-nous y jouer notre tête,

nous serions déshonorés si nous ne nous mettions avec elle. »
— (Le 30 juillet) j'allais sortir lorsque Broglie arriva. Nous partîmes ensemble... La rue Royale, le boulevard de la Madeleine, tout était vide. Presque toutes les fenêtres avaient leurs volets fermés et l'on ne voyait pas un mouvement. Nous nous étions arrêtés Broglie et moi... à contempler ce spectacle unique. Un bourgeois isolé vint à passer et nous dit d'un air sentencieux et mélancolique : « Voilà pourtant ce que c'est que le peuple. — Oui, et un peuple héroïque et victorieux! » m'écriai-je indigné de son air dolent. « Quelle chose étrange! continuai-je en m'adressant à Broglie, ce sera bien heureux si ce peuple gagne à ce qui va se faire, d'y voir au bout de dix ans sa condition améliorée d'un dixième, et cependant c'est lui qui a eu l'instinct de tout et qui a tout fait! — C'est ainsi que le monde avance me dit Broglie. » (Rémusat, ouv. cité.)

BREVET DE LIBRAIRE.

AU NOM DU ROI,

Nous, Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Pour le Chef de la Librairie,

Par le Ministre :

Le Conseiller d'État Directeur de la Police,

Brevet de libraire de Louis Hachette (7 novembre 1826). Loi du 21 octobre 1814, article 11 : « Nul ne sera imprimeur ni libraire s'il n'est breveté par le roi et assermenté. » — La « librairie » était le service du ministère de l'Intérieur qui s'occupait de tout ce qui concernait l'impression. Ce brevet est en même temps l'acte de naissance d'une grande maison d'édition.

LE NATIONAL,

FEUILLE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

Le National. B. N. Le 3 janvier 1830, trois jeunes publicistes, à la fois historiens et journalistes, Thiers, Mignet, Carrel, faisaient paraître le premier numéro d'un nouveau journal, « Le National ». Fondé avec le concours financier de Talleyrand et du banquier Laffitte, «Le National» avait pour but de préparer l'opinion à un changement de dynastie en faveur du duc d'Orléans : Thiers commenta la révolution anglaise de 1688 comme pour engager les Français à en suivre l'exemple.

2 L'AVÈNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE

Beaucoup d'insurgés espéraient établir la République. Les députés, au contraire, restaient attachés à la Monarchie. A la suite d'un jeune journaliste, Thiers, ils se déclarèrent pour le chef de la branche cadette des Bourbons, Louis-Philippe, duc d'Orléans, et ils lui offrirent la lieutenance générale du royaume. La Fayette, lui-même, chef des républicains, se rallia à cette solution. Le duc accepta et, faisant preuve d'une grande habileté politique, il se rendit à l'Hôtel de Ville, quartier général des républicains, pour y recevoir l'investiture populaire. Au balcon de l'Hôtel de Ville, le duc d'Orléans et La Fayette se donnèrent l'accolade aux acclamations de la foule. La victoire des républicains leur était escamotée par les Orléanistes. Les Chambres apportèrent seulement à la Charte quelques modifications, et demandèrent au duc d'Orléans d'accepter solennellement cette charte revisée. Il l'accepta et il adopta également le drapeau tricolore. Alors elles le proclamèrent « roi des Français » sous le nom de Louis-Philippe Ier (9 août 1830).

Charles X avait vainement abdiqué en faveur du duc de Bordeaux, fils du duc de Berry. Il gagna Cherbourg d'où il s'embarqua pour l'Angleterre. La France de la Révolution l'emportait sur la France de l'Ancien Régime.

RÉSUMÉ

- **La Charte de 1814 établit un régime de Monarchie constitutionnelle.**
- **Pendant quatre ans les modérés (Richelieu, Decazes) firent voter quelques bonnes lois. L'assassinat du duc de Berry (1820) ramène la Droite au pouvoir. Les lois du double vote, du sacrilège, du milliard des émigrés, montrèrent les progrès de la réaction.**
- **Aux quatre ordonnances, le peuple de Paris répondit par la Révolution de Juillet. Le duc d'Orléans devint roi sous le nom de Louis-Philippe Ier.**

« La République nous talonne ».

« Je trouvai (le 30 juillet) la place de l'Hôtel de Ville encombrée de peuple..., une foule compacte que j'évaluai à cinquante mille têtes. Cette masse était coupée en deux par une espèce de couloir d'un ou deux mètres de large, que le peuple souverain avait établi pour qu'on pût arriver à l'Hôtel de Ville...
J'aperçus M. Casimir-Perier. Il avait un couteau de chasse à sa ceinture et faisait claquer une cravache avec une sorte d'animation que la vue de tout ce peuple était bien faite pour lui inspirer. Il se jeta dans mes bras en me disant : « Arrivez donc, nous avons besoin d'hommes comme vous. Voyez ce qui nous entoure, ajouta-t-il à voix basse. La République nous talonne; si nous ne renvoyons pas tout cela dans ses mansardes, la révolution nous échappe. Dépêchons nous de faire un roi.
— Est-ce l'enfant du miracle? (On appelait ainsi le duc de Bordeaux.)
— Impossible, nous serions tous écharpés, le seul qu'on puisse faire accepter est au Palais-Royal. »
Perier m'entraîna ainsi dans les salles de l'Hôtel de Ville où je trouvai M. Laffitte. Le vieux La Fayette était dans un cabinet à part, donnant des ordres aux officiers de la Garde nationale, dont il avait repris le commandement après trente-huit ans d'intervalle. Il était rayonnant de joie; il avait l'air d'un homme qui avait ressaisi son 89 aux cheveux. » (Journal de Viennet.)



La Construction d'une barricade. Lithographie de Bellangé. B. N. Est. Peuple et petits bourgeois confondus, prennent part à la lutte. La barricade s'édifie avec des pavés, des tables, des échelles, une diligence sur laquelle on fixe un drapeau tricolore. A gauche, un ouvrier monte au premier étage des pavés qui serviront de projectiles. Un orateur harangue la foule.

Le duc d'Orléans partant pour l'Hôtel de Ville (31 juillet 1830). Tableau d'Horace Vernet. Musée de Versailles. Le duc d'Orleans vient d'être proclamé lieutenant général du royaume par 95 députés présents à Paris. Accompagné de ces derniers, il quitte sa résidence du Palais-Royal pour se rendre à l'Hôtel de Ville. « Notre ordre de marche, dit l'un d'entre eux, Viennet, était rompu à chaque instant par des débris de barricades que le peuple se hâtait de déblayer pour nous faire un passage. » Au premier plan, quatre combattants se tiennent par le bras; l'un d'entre eux, jeune bourgeois, est armé d'un fusil de chasse.

26 La Monarchie de Juillet

La Monarchie de Juillet dura dix-huit ans à peine (1830-1848).
Le refus de la bourgeoisie de faire aucune réforme démocratique malgré les profondes transformations de la Société explique ce deuxième échec de royauté constitutionnelle.

- *La vie politique.*
- *Les transformations de la Société.*
- *La Révolution de février 1848.*

I LA VIE POLITIQUE DE 1830 A 1848

1 LE NOUVEAU RÉGIME

La Monarchie de Juillet (on appelle ainsi le régime issu de la Révolution de Juillet 1830) fut, comme la Restauration, une Monarchie constitutionnelle. La Charte de 1814 subsista avec seulement de légères modifications : la religion catholique ne fut plus religion de l'État; les Chambres eurent désormais, comme le roi, l'initiative des lois; le drapeau tricolore fut rétabli.

Peu après, le double vote fut aboli et le cens abaissé; les conseils municipaux et les conseils généraux jusque-là nommés par le gouvernement furent élus par les citoyens les plus riches. La pairie cessa d'être héréditaire et ne fut plus que viagère; enfin, la Garde nationale, destinée au maintien de l'ordre, fut ouverte à la petite bourgeoisie.

C'étaient là des réformes bien timides. Le peuple resta exclu de la vie politique : la Monarchie de Juillet fut le triomphe de la haute bourgeoisie.

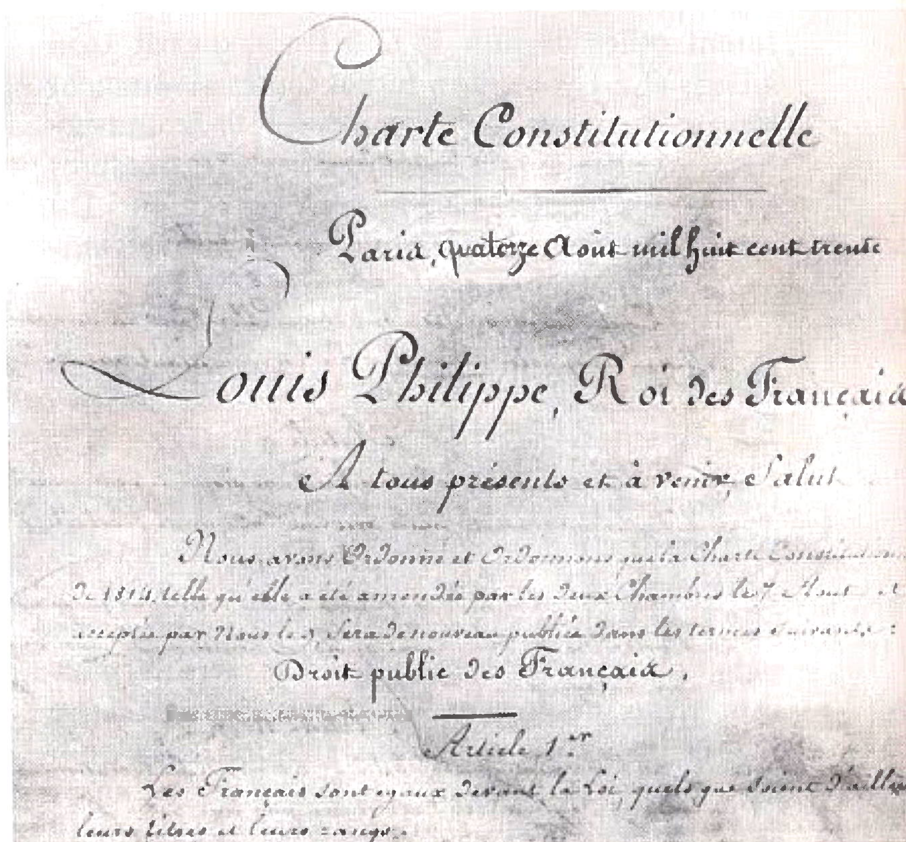
2 L'OPPOSITION ANTIDYNASTIQUE

Les légitimistes, les bonapartistes et les républicains refusèrent de se rallier à Louis-Philippe. Ils essayèrent à plusieurs reprises entre 1830 et

Il n'y a pas eu une Révolution.

Désireux de réduire le plus possible le caractère révolutionnaire de la nouvelle Monarchie, les députés ne proclamèrent pas la souveraineté du peuple et, malgré les demandes des républicains, ils se refusèrent à faire ratifier par un plébiscite la charte revisée. Aussi, cinq mois après les journées de Juillet, les députés conservateurs parlaient-ils déjà de la « quasi-légitimité » de Louis-Philippe, devenu roi « parce que » Bourbon, et Casimir-Perier osait dire à un député de Gauche : « Le malheur de ce pays est qu'il y a beaucoup de gens qui, comme vous, s'imaginent qu'il y a eu une Révolution en France. Non, Monsieur, il n'y a pas eu une Révolution, il n'y a eu qu'un simple changement dans la personne du Chef de l'État. » (Cité dans les Souvenirs posthumes d'Odilon Barrot, t. I).

La Chambre des députés présente au duc d'Orléans l'acte qui l'appelle au trône et la Charte de 1830. Tableau de Heim, Musée de Versailles. Fils du duc d'Orléans, qui avait été élu à la Convention, pris le nom de Philippe Égalité et voté la mort de son cousin Louis XVI avant d'être guillotiné à son tour, le jeune Louis-Philippe avait combattu à Jemmapes, puis, déserté en même temps que son chef Dumouriez (avril 1793). Du moins n'avait-il jamais porté les armes contre la France. Tenu en suspicion par les émigrés, il avait vécu de façon précaire en Suisse, puis en Amérique et en Angleterre. Sous la Restauration, il habita le Palais-Royal, faisant élever ses cinq fils au collège Henri-IV, réunissant autour de lui une société de tendance libérale. Derrière le roi, la reine Marie-Amélie, fille de l'ancien roi de Naples. Louis-Philippe eut trois filles (dont l'une épousa en 1832 le premier roi des Belges) et cinq fils : le duc d'Orléans, qu'on voit à droite au premier plan, le duc de Nemours la main sur son sabre, le prince de Joinville, tenant son chapeau à deux mains, le duc d'Aumale et le duc de Montpensier, le plus jeune, devant leur mère. En arrière du roi, à gauche, sa sœur, Madame Adélaïde.



Charte Constitutionnelle

Paris, quatorze Août mil huit cent trente

Louis Philippe, Roi des Français

A tous présents et à venir, Salut.

Nous avons Ordonné et Ordonnons que la Charte Constitutionnelle de 1814, telle qu'elle a été amendée par les deux Chambres le 7 Août et acceptée par Nous le 9, sera de nouveau publiée dans les termes suivants :

Droit public des Français,

Article 1er

Les Français sont égaux devant la Loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

La Charte constitutionnelle de 1830.

1840 de renverser le gouvernement. Il y eut même de nombreux attentats contre la personne de Louis-Philippe. Les légitimistes restaient fidèles au petit-fils de Charles X, le duc de Bordeaux qui avait pris le titre de comte de Chambord. En 1832, sa mère, la duchesse de Berry, tenta de soulever la Vendée. Elle échoua.

Depuis la mort, en 1832, du roi de Rome qui vivait à Vienne sous le nom de duc de Reichstadt, les bonapartistes reconnaissaient comme chef un neveu de Napoléon Ier, le prince Louis-Napoléon, fils de Louis Bonaparte, ancien roi de Hollande. Le jeune homme essaya par deux fois de renverser la monarchie de Louis-Philippe, en soulevant d'abord la garnison de Strasbourg (1836), puis celle de Boulogne (1840). Il échoua piteusement et fut alors emprisonné au fort de Ham, d'où il s'évada.

Beaucoup plus redoutable était l'opposition des républicains. Organisés en sociétés secrètes, ils tentèrent pendant les dix premières années du règne plusieurs insurrections. Les plus sanglantes furent celles de juin 1832 à Paris, d'avril 1834 à Paris et à Lyon. Elles furent toutes sévèrement réprimées par la Garde nationale, et le gouvernement prit, à plusieurs reprises, des mesures très dures contre la presse d'opposition. Du moins les idées de République et de suffrage universel se répandaient-elles dans le peuple.

3 LOUIS-PHILIPPE ROI BOURGEOIS ET AUTORITAIRE

Quoique prince du sang, Louis-Philippe fut la personnification de la bourgeoisie qui avait été la bénéficiaire des « Trois Glorieuses ». Simple de goûts et d'allure, il sortait dans Paris à pied, son parapluie sous le bras, s'arrêtant parfois pour causer avec un ouvrier. Le roi acceptait la Charte revisée, mais il se refusait à toute concession nouvelle. D'autre part, très jaloux de son autorité, il entendait diriger lui-même les affaires de

Portrait du roi Louis-Philippe.

« Sa facilité de polyglotte était remarquable. Il parlait couramment l'anglais, l'italien, l'espagnol, et un peu l'allemand... Il n'avait pas grande idée des peuples, excepté le peuple anglais qui lui paraissait le plus sensé et le plus capable... Ce qu'il pardonnait le moins au régime constitutionnel et à ses prosélytes orthodoxes, c'était la prétention de l'effacer. Il revendiquait dans chaque occasion sa part d'influence et de réputation... Il avait une grande idée de lui-même, se croyait propre à tout, et ne pouvait souffrir qu'on eût la prétention de mieux faire, ou qu'on méconnût sa supériorité. Il estimait les gens à proportion du cas qu'ils faisaient de lui, et ne gardait rancune qu'à ceux qui l'avaient compté pour rien. » (Rémusat, ouv. cité.)



A

SALLE des ELECTIONS

B

A. **Daumier : La Rue Transnonain**, le 15 avril 1834. B. N. Est. En avril 1834, une insurrection ouvrière ayant éclaté à Lyon, les républicains de la « Société des Droits de l'Homme » voulurent généraliser le mouvement. A Paris, des barricades furent élevées dans le quartier de l'Hôtel de Ville, mais Thiers, ministre de l'Intérieur, avait pris de sévères précautions; l'insurrection échoua, et la répression fut marquée par un affreux épisode, le massacre de la rue Transnonain. Les soldats tuèrent tous les habitants d'une maison d'où était parti un coup de feu.

B. **Daumier : Récompense honnête aux électeurs obéissants.** B. N. Est. Louis-Philippe distribue à la sortie d'un bureau de vote des étoiles de la Légion d'honneur et son portrait « en poire ». Cette lithographie est une des plus célèbres de Daumier. On appelle lithographie un dessin fait au crayon gras sur une certaine sorte de pierre calcaire puis reproduit grâce à une presse sur le papier. Inventé en Bavière vers 1800, ce procédé s'acclimata très vite en France.

C. **Une caricature fameuse de Philippon : les Poires.** La caricature fut une arme redoutable aux mains de l'opposition républicaine. Un graveur lyonnais établi à Paris, Philippon, groupa dans quelques journaux, « Le Charivari » et « La Caricature », des dessinateurs de grand talent. Daumier surtout, dont la verve cruelle n'épargnait ni le roi ni les hommes politiques.

LES POIRES,

Vendues pour payer les 6,000 fr. d'amende du journal le *Charivari*.









C

l'État. Mais, certains hommes politiques, comme Thiers, étaient hostiles au gouvernement personnel du roi. Thiers était partisan d'un gouvernement parlementaire, c'est-à-dire d'un ministère constitué et dirigé par un Président du Conseil, investi par la majorité de la Chambre et gouvernant d'accord avec celle-ci sans que le roi intervînt; il résumait sa théorie dans cette formule : « Le roi règne et ne gouverne pas. » Le rôle du souverain dans la formation du ministère devait se borner à désigner l'homme politique susceptible de constituer un gouvernement ayant la confiance de la Chambre. Le président du Conseil choisirait lui-même les autres ministres.

4 LE MINISTÈRE GUIZOT

Longtemps Louis-Philippe chercha un Président du Conseil qui, partageant ses idées, les appliquerait docilement. A la fin de 1840, il le trouva dans la personne de Guizot.

Libéral sous la Restauration, Guizot avait été effrayé par la victoire du peuple en 1830 et il était devenu profondément conservateur en politique. Il était persuadé que le régime politique de la Monarchie de Juillet était le meilleur possible et qu'il ne fallait pas y toucher; d'autre part, il reconnaissait au souverain le droit de jouer un rôle personnel dans le choix de ses ministres et dans le gouvernement. « Le trône, disait-il, n'est pas un fauteuil vide. » Entre le roi et Guizot il y avait donc parfaite communauté de vues.

Aussi s'opposèrent-ils obstinément jusqu'à leur chute en 1848 aux deux réformes que demandait l'opposition de gauche : la réforme électorale qui abaisserait le cens pour augmenter le nombre d'électeurs et la réforme parlementaire qui interdirait aux fonctionnaires d'être en même temps députés (en 1846, la Chambre comptait 186 fonctionnaires qui naturellement votaient toujours pour le gouvernement).

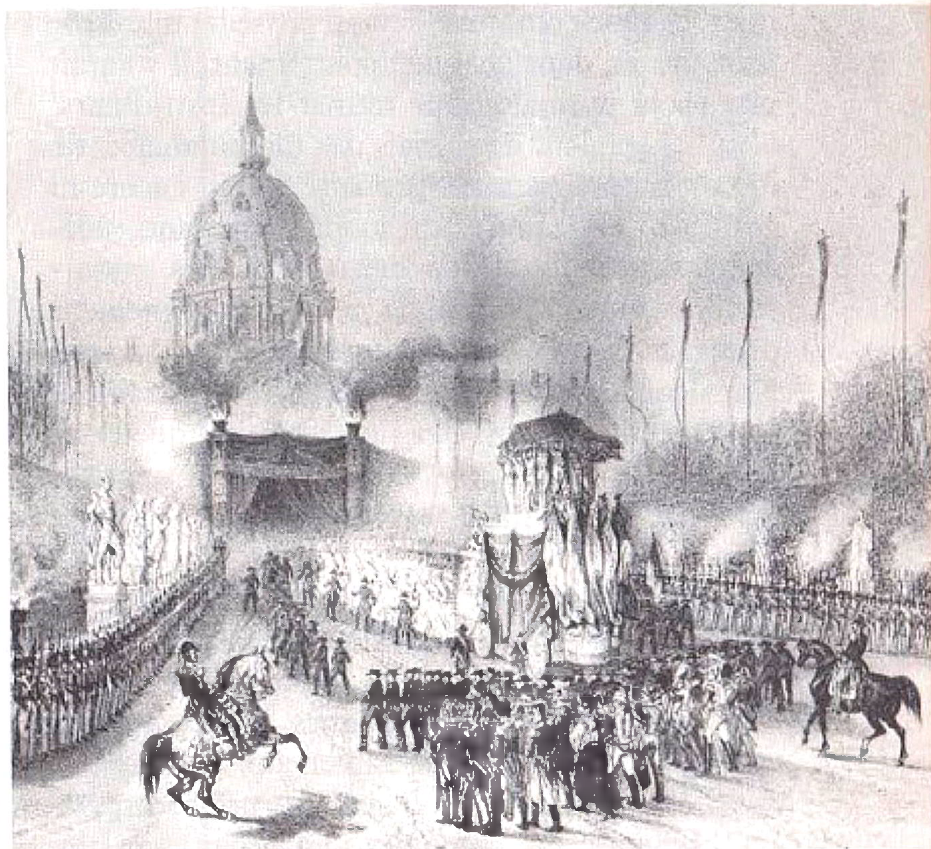
« Ce pêle-mêle d'ingrats et de mécontents. »

Le texte qui suit montre de quelle façon les députés se gagnaient les électeurs. Viennet (1777-1867), ancien officier et poète, adversaire des romantiques, se représentait à Béziers en 1837.
« J'appris, à Montpellier, que Mgr Thibault, cet évêque que j'avais eu tant de peine à faire nommer, cabalait aussi contre moi...
A Béziers... un M. Azaïs, mon condisciple, voulait me punir d'avoir refusé une place de substitut à son fils. Il avait pour acolytes un nommé Guiraud, pour qui j'avais fait créer une sixième place de notaire à Béziers, un Alzieu, dont j'avais fait en 1830 un président du tribunal civil; un Boudard, maître de pension qui me devait depuis six mois cet unique moyen d'existence; M. Fabrégat, qui n'avait pu obtenir de moi de succéder à son père comme juge; un Bertrand qui m'avait tourmenté en vain pendant dix ans pour la place de receveur municipal, qu'il voulait donner à un de ses oncles octogénaire aveugle. C'est ce pêle-mêle d'ingrats et de mécontents qui était le centre de toutes les intrigues dirigées contre ma réélection...
Le vérificateur des poids et mesures étant mort, dix électeurs vinrent me demander cette place, ayant chacun trois ou six voix dans sa poche et me mettant tous le marché à la main. Le plus insolent fut un sieur Fusier, juge de paix de ma création, au fils duquel j'avais fait donner six mois auparavant un brevet d'imprimeur... Je lui déclarai que j'avais promis à un autre et il courut sur la place faire alliance avec mes ennemis. Voilà ce qu'on appelle l'opinion publique. »
Les résultats du vote ayant été contestés par les candidats, on procéda à de nouvelles élections en février 1838. Viennet fut battu, mais le roi le nomma Pair de France. (Journal de Viennet.)

La Légende napoléonienne. Musée Bertrand, Châteauroux. Lorsqu'on avait appris la mort de Napoléon (1821), l'opinion en France n'avait guère réagi (bon nombre d'anciens soldats avaient refusé d'y prêter foi). Mais quand les compagnons d'exil de l'Empereur firent paraître leurs souvenirs, particulièrement quand Las Cases publia les huit volumes de son « Mémorial de Sainte-Hélène », l'enthousiasme reparut. Des écrivains comme Victor Hugo, Béranger, Musset, Vigny, Balzac, et bien d'autres encore, contribuèrent à ce réveil de popularité. Au théâtre, innombrables furent les pièces qui rappelaient la gloire de l'Empereur. Dans le peuple, la « légende napoléonienne » était propagée et entretenue par les récits des anciens soldats et surtout par des gravures. En 1830, on demanda aux députés de faire revenir à Paris les cendres de l'Empereur, mais ils refusèrent. En 1840, la proposition vint du gouvernement anglais lui-même et Louis-Philippe se crut assez fermement établi sur son trône pour n'être pas jaloux de l'apothéose posthume de Napoléon. Un navire français, où se trouvait le prince de Joinville, alla chercher à Sainte-Hélène les cendres de Napoléon et les ramena à Paris : elles traversèrent Paris au milieu d'une foule immense et furent déposées dans la crypte de l'église des Invalides, le 15 décembre 1840. La gravure ci-dessus illustre la propagande napoléonienne. Entre les troncs des deux saules à droite apparaît la silhouette de l'Empereur; un vieux grenadier salue. Un officier médite près du tombeau, au-dessus duquel un aigle plane, portant la foudre, tandis que la Renommée apporte une couronne de lauriers. Les papillons exotiques symbolisent la latitude tropicale de Sainte-Hélène.



Le Transfert des cendres de Napoléon. B. N. Est. Le cortège funèbre arrive aux Invalides.



II LES TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ

1 DÉVELOPPEMENT DE L'INSTRUCTION

Pendant les dix-huit années de la Monarchie de Juillet, il se produisit dans la société française d'importants changements. L'emploi de machines et la création des chemins de fer commencèrent à transformer l'industrie et le commerce; la situation misérable des ouvriers donna naissance à une floraison de systèmes socialistes; un magnifique mouvement intellectuel, le Romantisme, né sous la Restauration, s'épanouit entre 1830 et 1840; l'instruction se développa, enfin le catholicisme fit de grands progrès.

En ce qui concerne l'instruction, la grande nouveauté fut la création de l'enseignement primaire public par la loi que Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, fit voter en 1833. Désormais, chaque commune devrait posséder une école primaire et, dans chaque département, il y aurait une école normale pour former les instituteurs. Ceux-ci seraient désormais des fonctionnaires de l'État. L'enseignement primaire n'était encore ni gratuit ni obligatoire; du moins les enfants indigents étaient-ils admis dans les écoles gratuitement. Guizot supprima pour l'enseignement primaire le monopole universitaire établi par Napoléon. Il admit aussi que l'instituteur d'une école publique pût être un ecclésiastique.

2 LES PROGRÈS DU CATHOLICISME

Sous la Restauration, les bourgeois et les ouvriers reprochaient à l'Église son hostilité aux Principes de 1789, et l'appui qu'elle donnait aux ultras. Mais déjà quelques catholiques hardis avaient conseillé à l'Église de se rallier aux partis libéraux. Les plus connus étaient un prêtre breton La Mennais, un aumônier, Lacordaire, et un



Guizot (1787-1874). Portrait par Delaroche. Copie du Musée de Versailles. Guizot était né à Nîmes d'une famille protestante. Son père avait été guillotiné en 1794 et Guizot garda toute sa vie l'horreur de la Terreur. Nommé professeur d'histoire à la Sorbonne en 1812, il fut un remarquable historien. Guizot était un esprit systématique, très conscient de sa valeur. Après sa chute en 1848, il ne joua plus aucun rôle politique.

L'enseignement sous Louis-Philippe.

En 1833, Guizot fit faire une enquête sur les écoles primaires.
Voici, prises au hasard, quelques remarques des inspecteurs :
« La classe se fait dans une chambre obscure, où il m'a été impossible de rester plus de cinq minutes sans aller respirer à la porte. » (Eure-et-Loir). « La salle sert en même temps de grange, de chambre à coucher et de poulailler.
Une nuée de poules est venue fondre sur la tête de l'inspecteur à son entrée dans l'école. » (Saône-et-Loire).
« J'ai appris sans étonnement qu'après quinze jours de présence la plupart des enfants tombent malades et quittent l'école...
(Des instituteurs) sont logés dans des huttes sales et étroites où cohabitent l'instituteur, sa femme, ses enfants, ses élèves, et quelquefois le pourceau du ménage. » (Meuse).
Ces instituteurs sont très mal payés et complètement déconsidérés.
« Instituteur et mendiant sont presque synonymes... ; sonner les cloches, faire le métier d'appariteur, enterrer les morts, aller dans la saison, quêtant çà et là quelques pommes de terre, quelques raisins, quelque peu de blé, voilà ce qui les attend. » (Landes).

jeune laïc de vingt ans, Montalembert. A la fin de 1830, ils fondèrent un journal, « L'Avenir, » et lui donnèrent pour devise « Dieu et Liberté ». Partisan de l'alliance du catholicisme et de la démocratie, La Mennais demandait le suffrage universel, la pleine liberté de la presse et de l'enseignement, la liberté d'association et même l'abolition du Concordat qui, selon lui, rabaissait évêques et curés au rang de fonctionnaires de l'État.
Les catholiques libéraux — c'est le nom sous lequel La Mennais et ses partisans sont connus — furent condamnés par le pape en 1832. La Mennais rompit avec l'Église, mais ses amis se soumirent et contribuèrent activement aux progrès du catholicisme.

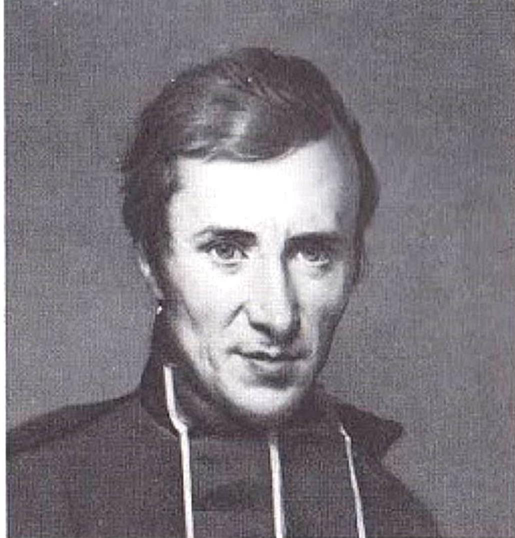
Les ordres religieux avaient été supprimés en 1792 et le Concordat n'en faisait pas mention. Sous Louis-Philippe, on assista à leur restauration. Ce furent d'abord les Bénédictins, puis les Dominicains reconstitués par Lacordaire. D'autres catholiques cherchèrent à conquérir les masses en se consacrant à l'action charitable : avec quelques-uns de ses camarades, le jeune étudiant Ozanam créa la Société de Saint-Vincent-de-Paul; alors apparurent aussi les Petites Sœurs des Pauvres.

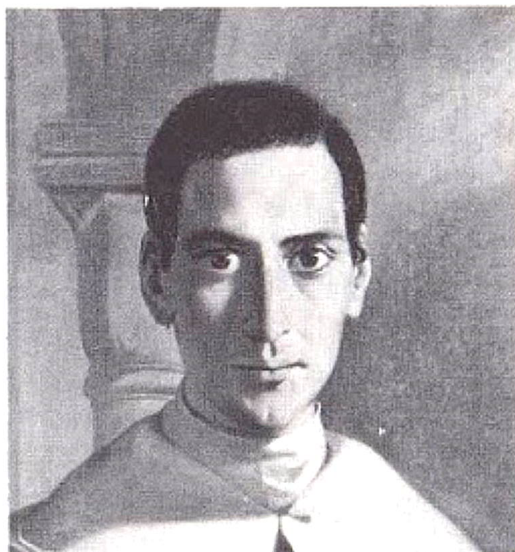
III LA RÉVOLUTION DE 1848

1 LA CAMPAGNE DES BANQUETS

En 1845 et 1846 les mauvaises récoltes de blé et de pommes de terre, puis l'augmentation énorme du prix du pain amenèrent çà et là des émeutes de la faim. Enfin survint une crise financière, bientôt doublée d'une crise industrielle : il y eut des milliers de banqueroutes et plus d'un million de travailleurs jetés au chômage.

L'opposition utilisa la crise pour lancer dans le pays ce qu'on appela la campagne des banquets (1847). Au cours de ces banquets, les orateurs attaquèrent de plus en plus violemment le ministère, parce qu'il se refusait à accorder la réforme électorale. A la suite d'une manifestation à Paris,





La Mennais. Portrait par Guérin, Musée de Versailles. Né à Saint-Malo, devenu prêtre en 1816, La Mennais (1782-1854) devint brusquement célèbre par la publication en 1817 de l' « Essai sur l'Indifférence en matière de religion ». A la fois ultra-royaliste et ultramontain, il condamna la Déclaration de 1682 avec une véhémence qui lui valut des poursuites judiciaires et le désaveu des évêques. Après sa sortie de l'Église, en 1834, il attaqua la monarchie avec autant de violence qu'il attaquait le Saint-Siège et ne cacha pas ses tendances républicaines.

Lacordaire (1802-1861). Portrait par Chassériau, Musée du Louvre. Lacordaire était avocat au barreau de Paris lorsqu'il décida, en 1824, de se faire prêtre. Ardent admirateur de La Mennais, il l'abandonna pour rester soumis à l'Église. Il fit, en 1835, à Notre-Dame de Paris, des conférences qui eurent un grand succès. Après un séjour à Rome (1839-1841) il prit l'habit des Dominicains et reconstitua l'ordre en France. Orateur plein de flamme, il unissait une piété profonde à un vif amour de la liberté.

quelques incidents éclatèrent dans les rues le 22 février 1848.
Le 23, la Garde nationale cria : « Vive la Réforme ! A bas Guizot ! » Effrayé, le roi demanda à Guizot sa démission. Tout danger semblait écarté.

2 CHUTE DE LA ROYAUTÉ

Le soir, un hasard déclencha une révolution. A la suite d'une échauffourée, seize manifestants furent tués. Les républicains surent exploiter cet incident : les cadavres entassés sur un chariot furent promenés toute la nuit dans les divers quartiers de la ville, au milieu des appels à l'insurrection. Le 24 février au matin, Paris était en révolution. Le roi abdiqua en faveur de son petit-fils, le comte de Paris[1], puis gagna l'Angleterre.
Les députés auraient accepté que la duchesse d'Orléans fût régente au nom de son fils, le comte de Paris, alors âgé de dix ans. Mais le peuple envahit la Chambre des Députés et exigea la République. Le soir même un gouvernement provisoire était établi et le lendemain, 25 février 1848, la France était en République.

1. Le fils aîné du roi, le duc d'Orléans, s'était tué en 1842 dans un accident de voiture. Il avait pour fils le comte de Paris.

RÉSUMÉ

- **La Révolution de 1830 eut pour conséquence le triomphe de la riche bourgeoisie. Le droit de vote demeura le privilège d'une très petite minorité.**
- **Très autoritaire, Louis-Philippe entendait gouverner par lui-même. Il trouva en Guizot le ministre qui lui convenait (1840-1848).**
- **L'instruction se répandit surtout grâce à la loi Guizot sur l'enseignement primaire. Le catholicisme fit de grands progrès.**
- **La Révolution du 24 février 1848 chassa Louis-Philippe et établit la République.**

« Les chiens qu'on arrache à la curée ».

Cette page de Tocqueville jette un jour brutal sur les liens qui attachent un parti à son chef sous le règne de Louis-Philippe. « Il était trois heures lorsque M. Guizot apparut à la porte de la salle. Il entre de son pas le plus ferme et de son air le plus altier. Il traverse silencieusement le couloir et monte à la tribune en renversant presque la tête en arrière, de peur de paraître la baisser. Il annonce en deux mots que le Roi vient d'appeler M. Molé pour former un nouveau ministère. Jamais je ne vis un tel coup de théâtre. La majorité, frappée d'un coup si imprévu, s'agite un instant sur elle-même comme une masse qui oscille, sans qu'on sache de quel côté elle va tomber. Puis ses membres descendent tumultueusement dans l'hémicycle, les uns entourant les ministres pour leur demander des explications, ou leur apporter de derniers hommages, la plupart s'élevant contre eux en bruyantes et injurieuses clameurs. « Quitter le ministère, abandonner ses amis politiques dans de telles circonstances, disent-ils, c'est une insigne lâcheté. » D'autres s'écrient qu'il faut se rendre en corps aux Tuileries et forcer le Roi de revenir sur une résolution si funeste. Ce désespoir ne surprendra personne, si l'on songe que le plus grand nombre de ces hommes se sentaient atteints non seulement dans leurs opinions politiques, mais dans le plus sensible de leur intérêt privé. L'événement qui renversait le ministère compromettait la fortune entière de celui-ci, pour celui-là la dot de sa fille, pour cet autre la carrière de son fils. C'est par là qu'on les tenait presque tous. Je voyais de mon banc cette foule ondulante. J'apercevais la surprise, la colère, la peur, la cupidité, troublées avant d'être repues, mêler leurs différents traits sur ces physionomies effarées; je comparais à part moi tous ces législateurs à une meute de chiens qu'on arrache, la gueule encore a moitié pleine, à la curée. » (Tocqueville, Souvenirs).

27 La vie économique de 1815 à 1848

De 1815 à 1848, l'agriculture et le commerce progressent peu. En revanche, la grande industrie commence à gagner le continent et l'emploi de la vapeur révolutionne les transports.

- *L'agriculture, le commerce, l'industrie.*
- *La révolution des transports.*

I L'AGRICULTURE, LE COMMERCE L'INDUSTRIE

1 PRÉDOMINANCE DE L'AGRICULTURE

En 1848, l'agriculture restait la grande richesse de l'Europe, mais les méthodes de travail n'avaient guère fait de progrès. Les améliorations apportées au XVIII[e] siècle en Angleterre dans la culture et l'élevage s'étaient peu répandues sur le continent, si ce n'est en Prusse. L'engrais restait rare : ce n'est guère avant 1848 que l'on utilisa le phosphate de chaux et le guano. Les industries agricoles n'en étaient qu'à leur début; le sucre de betterave ne subvenait encore en 1850 qu'à 13 % de la consommation sucrière.

En France, les landes occupaient en 1840 la même superficie qu'en 1789. Cependant le recul de la jachère, la vente ou l'affermage des communaux à des particuliers permirent, entre 1815 et 1850, de doubler les superficies consacrées à la pomme de terre et d'augmenter de 20 % celles consacrées aux céréales. L'accroissement des prairies artificielles entraîna l'augmentation des effectifs du cheptel ovin et bovin. L'usage du fumier de ferme devenu plus abondant accrut d'un quart environ le rendement du blé.

La Monarchie de Juillet marqua son intérêt pour l'agriculture par la création des Comices agricoles (1832), du ministère du Commerce et de l'Agriculture (1839). Le gouvernement accorda

Contre la « culture barbare ».

Un colonel d'Empire démissionnaire sous la Restauration, le futur maréchal Bugeaud, relate, en 1823, ses efforts pour moderniser l'agriculture dans son domaine du Périgord.

« La contrée que j'habite est cultivée par le système de jachères à deux soles, c'est-à-dire que la moitié seulement des terres est ensemencée chaque année, l'autre moitié est labourée quatre fois sans rien produire, si j'en excepte quelques lopins de pomme de terre et de sarrasin. La prairie artificielle était totalement ignorée; on ne nourrissait le petit nombre de bêtes qu'on avait qu'avec le foin. On ne peut imaginer une culture plus barbare. Je me suis occupé sans relâche de la changer dans ma propriété et de propager de meilleurs principes chez mes voisins. J'ai eu à vaincre la routine, les sarcasmes, les préjugés, les insolences même de la part de mes colons. J'ai tout vaincu et aujourd'hui je suis une autorité qu'on cite. Mes bestiaux sont doublés, mes grains le seront bientôt. Mes terres sont couvertes de beaux carreaux de fourrages artificiels, tels que trèfle, vesce, raves, maïs, etc. J'ai 1 800 journaux [environ 650 ha] en une seule pièce sans compter les bois. Ils sont exploités par treize familles formant un total de 106 personnes. J'ai en outre 12 domestiques mâles et femelles pour exploiter ma réserve... Ajoutez à cela 80 bœufs, 50 vaches, 10 juments, 500 moutons et vous verrez que j'ai l'effectif d'un joli bataillon. »

A la même époque, « M. Pluchet, maire de la commune de Trappes (près de Versailles), avec le tiers des 225 ha de son exploitation cultivée en luzernes, trèfles minettes, vesces, nourrit 1 100 bêtes à laine en beau mérinos dont il tire tous les ans 280 agneaux environ, et qui lui fournissent la quantité de fumier nécessaire pour soutenir avec avantage cet assolement au moyen duquel il ne laisse aucune de ses terres en jachères improductives ». (Bulletin de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise.)

des subventions aux sociétés d'agriculture et des primes aux producteurs. Il forma des agronomes à l'École de Grignon, devenue école d'État en 1836.

En dépit de quelques progrès, la production agricole gardait encore un caractère arriéré qui la soumettait aux risques des crises dues à de mauvaises conditions atmosphériques. L'alimentation restait une des préoccupations graves des gouvernements, car les mauvaises récoltes causaient des disettes et des émeutes. D'autre part, l'argent venant avant tout du travail agricole, une crise agricole se transformait tout de suite en crise industrielle par l'arrêt des achats des paysans. A la fin du règne de Louis-Philippe, toute l'Europe fut bouleversée par une terrible crise économique. Dès 1845, une maladie de la pomme de terre contraignit à la famine ou à l'exil les Irlandais et provoqua des disettes et des épidémies en Belgique et en Allemagne. En 1846 une sécheresse excessive réduisit à rien la récolte des grains, ce qui amena presque partout des soulèvements populaires. La crise agricole prit fin, il est vrai, en 1847, mais elle avait épuisé les réserves des paysans et des ouvriers. Les industriels ne purent, faute d'acheteurs, écouler leurs stocks de marchandises : de là un brusque arrêt des affaires, et des licenciements en masse d'ouvriers. En France, le tiers des métallurgistes et le cinquième des mineurs furent jetés au chômage.

2 UN COMMERCE ROUTINIER

Alors qu'aujourd'hui le commerce est un mouvement continu d'échanges, il avait en 1815 un caractère périodique. Les transactions ne se faisaient qu'à certains jours et en certains lieux.

Les ménagères s'approvisionnaient une fois par semaine au marché local et l'on ne trouvait pas encore, sauf dans les grandes villes, de magasins au sens actuel du mot. Le commerçant, qui, dans sa boutique, vend au détail des marchandises qu'il a achetées en gros, n'apparaît guère avant 1830. De temps à autre passait le colporteur ambulant.

Le Creusot en 1828.

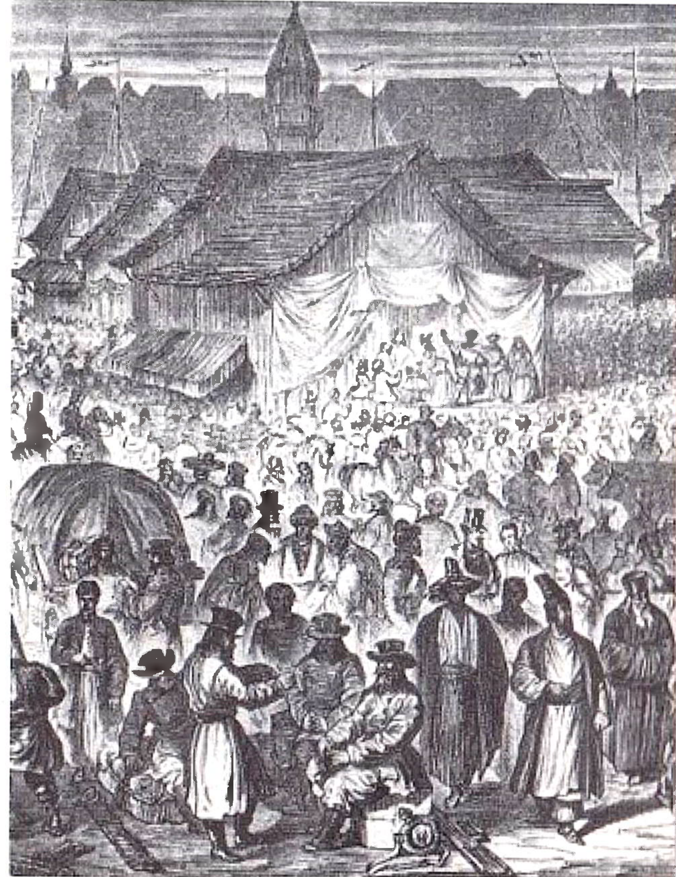
« Les diverses parties des établissements peuvent se classer de la manière suivante : 1° l'exploitation de la houille, 2° l'exploitation du minerai de fer, 3° les hauts fourneaux et la fabrication de coke, 4° la forge et les laminoirs pour la fabrication du fer et de la tôle, 5° la fonderie et ses accessoires, 6° les ateliers d'ajustage et la fabrication de machines, 7° le service général des transports. On s'occupe déjà en ce moment à placer les chemins de fer dans les puits de Louche et des Nouillots, et les chemins de fer qui conduiront la houille aux établissements... Les hauts fourneaux sont construits en grès réfractaire; leur dimension est comme en Angleterre de 45 pieds de hauteur... (1) Forges et laminoirs : Cette partie est entièrement nouvelle; elle a pour moteur deux machines à vapeur fabriquées à Charenton (2). ... Leur force est de 16 et 75 CV. Celle de 16 CV est employée exclusivement à mouvoir 2 marteaux à la manière anglaise; celle de 75 CV fait marcher les laminoirs dégrossisseurs et finisseurs pour toute espèce de fer et de tôle et 4 paires de cisailles. Nous avons en ce moment en activité 18 fours à puddler pour l'affinage de la fonte... 5 fours à réchauffer pour les laminoirs des gros et petits fers et 2 pour les laminoirs à tôle. La disposition de tous ces appareils est calculée de façon que les divers procédés de fabrication suivent un ordre facile et régulier et que le fer arrive en magasin sans jamais avoir besoin de revenir sur la route qu'il a déjà parcourue. La forge est principalement occupée en ce moment à la fabrication de 3 millions de kilos de lambourdes en fer pour le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon dont MM. Seguin (3) et Biot sont concessionnaires. Les livraisons se font sur place et le paiement au comptant sans escompte. Plusieurs autres chemins de fer sont déjà adjugés ou en projet et comme notre compagnie a obtenu un brevet d'importation pour le laminage des rails qui y sont

Les négociants achetaient et vendaient dans les foires qui se tenaient une ou deux fois l'an pendant une ou deux semaines. Elles avaient un caractère régional, national ou même international. Les vendeurs y apportaient à grands frais leurs marchandises, car on n'achetait pas encore, comme aujourd'hui, sur échantillons. Les foires de Beaucaire en France, de Francfort-sur-le-Main et de Leipzig en Allemagne, de Moscou et de Nijni-Novgorod en Russie, de Medina del Campo en Espagne eurent de l'importance jusqu'en 1850. Elles disparurent alors, tuées par le chemin de fer. Mais dès le règne de Louis-Philippe était apparu un personnage nouveau, dont l'activité diminuait le rôle des foires : c'était le commis voyageur qui parcourait dans sa carriole toute une région, montrant ses échantillons et prenant les commandes.

Le commerce extérieur se faisait surtout par mer. Il était encore faible, celui de l'Angleterre excepté. En France, Marseille était le port le plus important de beaucoup; ensuite venaient Le Havre et Bordeaux.

3 L'INDUSTRIE : PRIMAUTÉ DE LA GRANDE-BRETAGNE

Dans l'industrie comme dans l'agriculture les Anglais avaient au XVIII[e] siècle, on l'a vu, donné l'exemple du progrès. Leurs innovations ne furent que très lentement imitées sur le continent; aussi la Grande-Bretagne conserva et accentua son avance sur les autres pays. En 1850, cette avance restait écrasante dans le double domaine des produits métallurgiques et textiles (laine et coton). La Grande-Bretagne produisait alors la moitié de la houille et la moitié de la fonte utilisées dans le monde. Des industriels du continent s'inspirèrent de l'exemple britannique. L'Allemand Krupp, métallurgiste à Essen, les Français De Wendel, magnat de la sidérurgie lorraine, et Schneider qui venait de prendre la direction du Creusot, firent un séjour d'études en Angleterre.



La Foire de Novgorod. Gravure parue dans « Le Tour du Monde », 1865. Nijni Novgorod (aujourd'hui Gorki) était célèbre par ses foires. Elle est située dans la vallée de la Volga, à 400 km environ à l'est de Moscou.

employés et est déjà réputée pour la perfection de la fabrication, tout porte à croire qu'elle aura la fourniture de ces nouvelles entreprises qui absorberont pendant plusieurs années la plus grande partie de ces produits. Le mode de transport est d'ailleurs parfaitement adapté aux localités de notre pays; la facilité et l'économie nous sont si bien démontrées que notre usine trouvera, sans aucun doute, le débouché de ses fers pendant un long espace de temps. »
(Rapport sur les établissements du Creusot (4)... par les membres du Conseil d'administration le 24 octobre 1828, Paris, B.N.)

(1) Le pied français valait 32,5 cm.
(2) Charenton près de Paris, où la société avait une usine.
(3) Il s'agit de l'ingénieur Seguin, inventeur de la chaudière tubulaire.
(4) En 1836, les frères Schneider achetèrent le Creusot. Sous leur direction, l'entreprise devait connaître un remarquable essor.

De leur côté, les capitalistes anglais s'intéressèrent à des entreprises industrielles sur le continent. Le premier grand chantier naval pour la construction de bateaux en fer destinés à la navigation sur le Rhin fut fondé à Rhurort par des Anglais avec un personnel anglais. Les capitaux, le matériel, les ingénieurs et les ouvriers britanniques intervinrent activement dans la construction des chemins de fer européens. Ce furent des terrassiers anglais et irlandais qui construisirent en 1841 la ligne Paris-Rouen.

Sur le continent, la production de houille et de fer s'était accrue, mais si l'on excepte les établissements de Schneider, de De Wendel, de Krupp et de Cockerill, un Belge de Liège, la grande industrie métallurgique n'existait guère. En France, par exemple, la majorité des hauts fourneaux en 1848 continuaient à être chauffés au bois. Le travail à domicile et l'industrie rurale pratiquée par les paysans à la campagne jouaient un grand rôle, notamment dans le textile. Du moins les progrès de l'industrie avaient-ils amené un développement des villes : les plus importantes commençaient à être éclairées au gaz. Pour conserver à ses propriétaires et à ses industriels le marché national et leur épargner la concurrence de l'étranger, chaque État appliquait un régime protectionniste. L'Angleterre seule avait adopté le libre-échange (1846-1850).

MINES ET USINES.

AVIS ADMINISTRATIF

Concernant une demande de M. VASSEUR, tendant à obtenir l'autorisation d'établir une usine à Fer à Anzin lez-Valenciennes.

Le Public est prévenu que M. [illegible] VASSEUR, négociant, à Lille, a demandé à M. le Préfet du Nord l'autorisation d'établir sur l'emplacement de l'ancienne verrerie d'Anzin lez-Valenciennes, sa propriété, située sur le bord de l'Escaut, une usine à fer qui serait composée ainsi qu'il suit : savoir :

1.° Deux machines à vapeur de 60 et de 20 chevaux ;
2.° Quatre trains de laminoirs ;
3.° Un gros marteau à l'anglaise ;
4.° Un martinet ;
5.° Huit fours à puddler, quatre à chauffer, deux à tôle et plusieurs à coke ;
6.° Un haut-fourneau avec sa machine soufflante.

Le minerai à traiter proviendra des départemens du Nord et du Pas-de-Calais.
Le combustible, dont la consommation est évaluée à 4 ou 500 hectolitres de houille par vingt-quatre heures, sera fourni par les mines d'Anzin et environs.
Les personnes qui auraient des oppositions à former contre la demande de M. VASSEUR sont invitées à les adresser par actes extra-judiciaires à la Préfecture du département du Nord, où elles seront reçues pendant l'espace de quatre mois à dater de l'époque de la publication du présent avis, qui sera affiché dans les communes de Lille, Valenciennes et Anzin, conformément à l'article 74 de la loi du 21 avril 1810.

Douai, le 23 juin 1834. — L'Ingénieur en chef des mines, CLERE.

Nous Conseiller d'Etat, Préfet du Nord, Commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur,

ARRÊTONS :

[illegible]

Baron MÉCHIN.

Avis administratif. La région du Nord avait seulement eu jusque vers 1830 une métallurgie de transformation qui importait son métal du pays de Liège. L'avis ci-dessus montre l'apparition de la métallurgie lourde productrice de métal. Le puddlage (du verbe anglais to puddle, remuer, gâcher) était l'opération qui consistait à transformer la fonte en fer. La fonte était placée sur la sole d'un four à réverbère. Lorsqu'elle commençait à devenir pâteuse, un ouvrier la remuait constamment à l'aide d'un long crochet de fer de façon à mettre toute la masse en fusion au contact de l'air qui brûlait le carbone contenu dans la fonte. On obtenait du fer à l'état spongieux. Pour le débarrasser des scories, on le martelait à l'aide de gros marteaux (les martinets) mus par une roue hydraulique ou une machine à vapeur. En 1840, l'ingénieur Bourdon construisit au Creusot, chez Schneider, le premier marteau-pilon, mû à la vapeur, masse de 2 500 kg ayant 2 m de hauteur de chute. M. Vasseur est un négociant de Lille. Il devient industriel grâce aux bénéfices réalisés dans le commerce.

II LA RÉVOLUTION DES TRANSPORTS

1 AMÉLIORATION DES MOYENS DE TRANSPORT TRADITIONNELS

Bien plus que dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce, c'est dans les transports que la période 1815-1848 marqua des progrès décisifs.

On améliora les routes anciennes. Le procédé du macadam, inventé par l'Écossais Mac-Adam, se généralisa après 1820 et se perfectionna encore

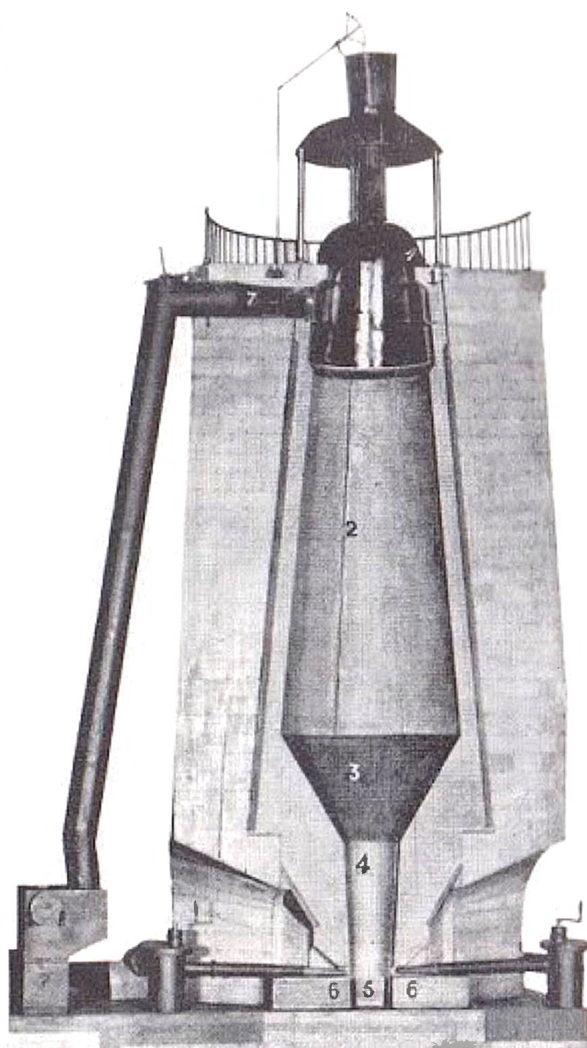
par l'emploi du rouleau compresseur après 1834. Les services de diligence furent désormais plus réguliers, plus rapides, plus nombreux et moins coûteux. On construisit des chemins vicinaux pour relier à la grand-route les villages isolés et permettre aux paysans de s'approvisionner et de vendre plus facilement.

On aménagea les voies d'eau navigables et on les unit par des canaux. En France la Monarchie de Juillet ouvrit au trafic le canal de Bourgogne, le canal des Ardennes, le canal de la Sambre à l'Oise.

Sur mer aussi, les transports se modifièrent. On commença à employer des navires en fer; la superficie de la voilure fut très augmentée et les Américains mirent au point vers 1845 les voiliers les plus grands et les plus rapides que l'on eût encore vus, les clippers. En même temps, les progrès de l'océanographie permirent de mieux utiliser les vents et les courants. A l'exemple des États-Unis où, pour la première fois en 1807, un bateau à vapeur avait remonté une rivière, on employa en Europe des bateaux à vapeur. Mus d'abord par des roues à aubes et après 1840 par des hélices, ils purent traverser l'océan Atlantique en moins de vingt jours. De 1840 à 1851, se fondèrent en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en France les premières grandes compagnies de navigation.

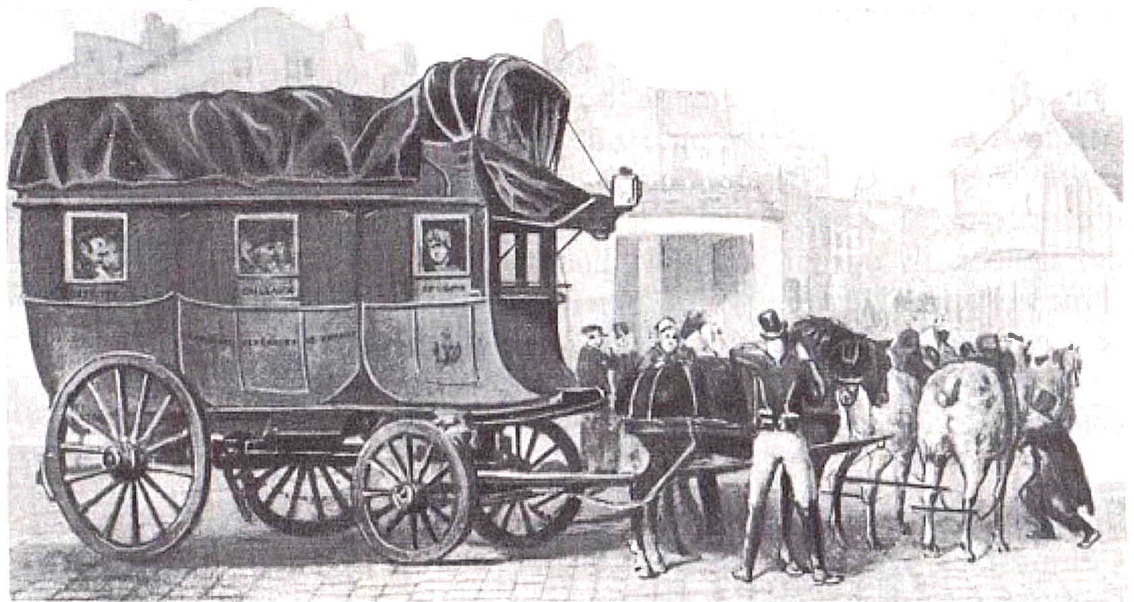
2 LES CHEMINS DE FER

Ces progrès cependant étaient encore peu de chose en face de la création des chemins de fer. Dès la fin du XVIIIe siècle, on avait l'habitude en Angleterre et en France de faire tirer par des chevaux les wagonnets de houille depuis la mine jusqu'à la prochaine rivière, sur des chemins de fer, c'est-à-dire des rails. En 1814, l'Anglais Stephenson eut l'idée de remplacer les chevaux par une machine mue à la vapeur : il construisit ainsi la première locomotive. Dès lors le terme de chemin de fer prit le sens que nous lui donnons aujourd'hui.



Maquette en coupe d'un haut fourneau de 1847. Conservatoire National des Arts et Métiers. La fonte se fabrique dans un haut fourneau. On introduit par l'extrémité supérieure appelée gueulard des charges alternées de coke et de minerai de fer mêlé à du calcaire (le fondant). La combustion du coke fait fondre le minerai et le carbone se combine avec le fer pour donner la fonte. Les impuretés fondues avec le calcaire donnent un liquide blanchâtre, le laitier. La fonte et le laitier recueillis dans le creuset se séparent par ordre de densité; la fonte liquide plus dense est au fond. En 1828, un Écossais, Neilson, imagina de récupérer les gaz issus de la combustion et de les utiliser pour réchauffer l'air insufflé par les tuyères à la base du haut fourneau. Ce procédé qui facilitait la combustion réduisit de moitié la consommation du coke.
1. Gueulard — 2. Cuve — 3. Étalages — 4. Ouvrage — 5. Creuset — 6. Tuyère — 7. Conduite des gaz dont la combustion servira à réchauffer l'air insufflé par les tuyères.

A



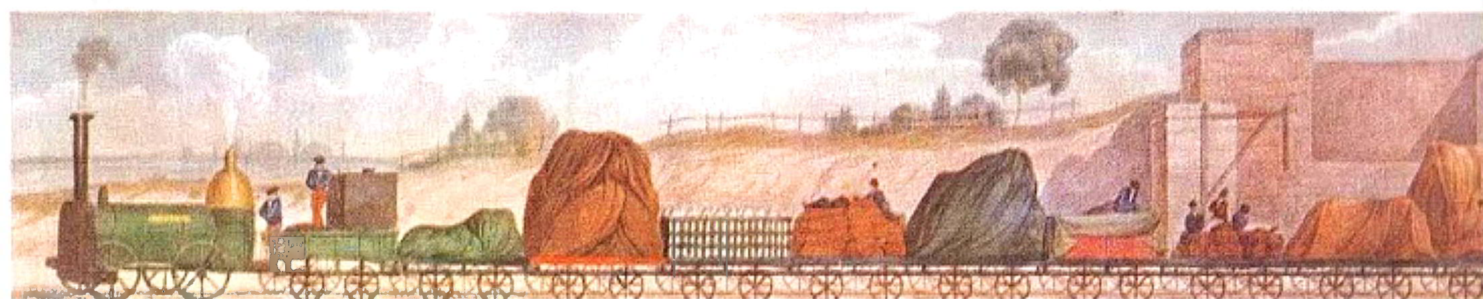
B

A. **Omnibus de ville.** En 1826, un commerçant nantais, Omnès, imagina de créer un service urbain de transports en commun. Amateur de calembour il appela ces voitures « omnibus ». Si l'entreprise échoua à Nantes, elle fut reprise à Paris, où elle connut bientôt un éclatant succès, qui s'explique par l'extension de la capitale.

B. **Diligence.** Diligence à dix places. On y distinguait quatre compartiments : le coupé, le plus recherché ; l'intérieur, puis la banquette près du conducteur, enfin, parmi les bagages, l'impériale. Le sommet du chargement ne devait pas être à plus de trois mètres du sol pour éviter de démolir les réverbères dans les villes.

C





D

C. **Bateau à vapeur.** Le bateau est muni de deux roues à aubes (c'est-à-dire à palettes) : l'une à bâbord, l'autre à tribord (ces deux mots indiquent le côté gauche et le côté droit d'un navire quand on regarde vers l'avant). L'hélice, inventée en 1838, ne s'imposera qu'après 1850. Le navire utilise aussi la voile quand le vent est favorable.

D. **Trains sur la ligne Liverpool-Manchester.** C'est sur cette ligne unissant deux grandes villes industrielles que fut mise en service, en 1829, la « Fusée » de Stephenson, la première locomotive anglaise à chaudière tubulaire. La « Fusée » pesait 4 tonnes et pouvait en remorquer 13 à la vitesse de 22 kilomètres à l'heure.

La puissance motrice de la locomotive fut décuplée quand le Français Marc Seguin eut inventé la chaudière tubulaire (1827). C'est également Seguin qui eut l'idée de fixer les rails sur des traverses en bois.

Vers 1830, les premiers trains fonctionnaient en Angleterre, aux États-Unis, en France. Utilisés d'abord pour transporter du charbon ou du minerai, ils servirent également à transporter les autres marchandises, les colis, les lettres et les voyageurs. En 1848, le réseau ferré exploité était de près de 6 000 kilomètres en Angleterre, 4 300 en Allemagne, 1 900 en France, 1 600 en Autriche et 1 200 aux États-Unis. C'est dire qu'à cette date, la vie du monde n'était pas encore bouleversée par cette extraordinaire invention. C'était du moins un commencement.

Déjà la construction des voies ferrées et du matériel roulant donnait partout un vif essor à l'industrie métallurgique. Elle était aussi un appel à l'épargne, car il fallait trouver des capitaux pour financer ces grands travaux. Mais les banques étaient encore rares, sans envergure, et elles jouaient un rôle infime par rapport à celui qu'elles jouent aujourd'hui.

RÉSUMÉ

- **L'agriculture reste routinière sur le continent, sauf en Prusse. L'Europe n'est pas encore libérée de la hantise de la disette. La crise agricole de 1845-1846 déclenche une crise industrielle très grave de 1845 à 1848.**
- **L'industrie est en progrès, quoique, sur ce point aussi, l'Europe continentale reste bien en retard sur l'Angleterre. Le commerce reste surtout local et les foires jouent encore un rôle considérable.**
- **En revanche, l'application de la vapeur aux transports va bouleverser la vie quotidienne en donnant naissance aux premiers bateaux à vapeur et surtout aux chemins de fer.**



Le tunnel. Lithographie de Daumier. B. N. Est. Les chemins de fer à leur début furent regardés avec effroi par beaucoup de personnes. De là le dessin humoristique de Daumier et sa légende non moins humoristique. L'un des voyageurs juchés sur l'impériale adjure ses compagnons d'être prudents : « Messieurs, nous allons entrer sous le grand tunnel qui est fort étroit. Je vous en supplie, ne bougez pas pendant tout le trajet : il n'y a pas de voyage qu'il ne se perde ici un bras, une jambe ou un nez et vous comprenez qu'il est impossible à l'Administration de les retrouver dans un souterrain tout noir qui a deux lieues de long. »

Premières impressions de chemin de fer.

Aujourd'hui a eu lieu l'inauguration
du premier chemin de fer parisien.
Nous avons auprès de nous
un voyageur qui arrive à l'instant
de Saint-Germain...
Ce matin à sept heures... il est arrivé
rue de Londres joyeux et dispos.
Il est monté dans une excellente
berline; il s'y est assis fort à l'aise
sur de très bons coussins, il a
entendu un roulement et puis pst!
il est arrivé à Saint-Germain.
Il prétend avoir aperçu quelques
arbres dans la campagne pendant
la route; mais il n'oserait l'affirmer.
Son âme s'est attristée en songeant
qu'il lui avait fallu si peu d'instants
pour être si loin de toute sa famille
et de tous ses amis; alors
il a voulu repartir; mais il doutait
de la promptitude du retour.
Cela est naturel, nous ne savons
pourquoi, mais, en général, on part
plus vite que l'on ne revient.
Il est reparti, et pst! le voilà arrivé
à Paris : vingt-six minutes pour
aller, vingt-six minutes pour revenir.
(Madame de Girardin, Lettres
parisiennes, 25 août 1837.)

28 Capitalisme et socialisme, 1815-1848

De 1815 à 1848 le régime capitaliste enrichit la bourgeoisie, mais il aggrave le sort des travailleurs. Des réformateurs qu'on appelle, vers 1840, socialistes, demandent une transformation de la Société, dans le dessein d'une part d'augmenter la production des richesses, d'autre part de les distribuer équitablement entre tous les hommes.

- *Le régime capitaliste. La misère ouvrière.*
- *Les systèmes socialistes.*

I LE RÉGIME CAPITALISTE LA MISÈRE OUVRIÈRE

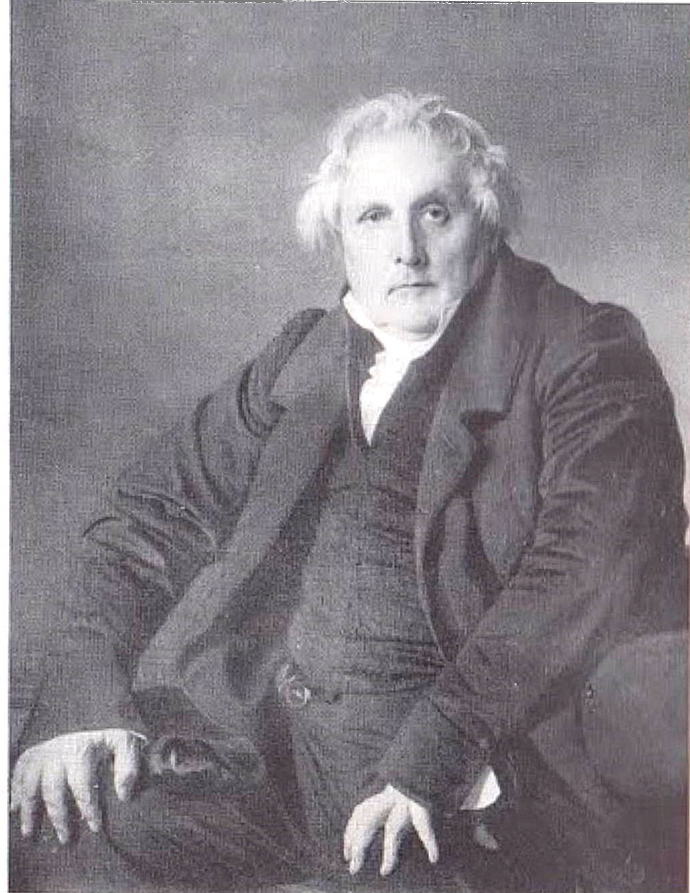
1 LE RÉGIME CAPITALISTE

Le régime économique que la bourgeoisie avait établi depuis 1789 est connu sous le nom de régime capitaliste (ou, plus simplement, capitalisme). Il se caractérise non seulement par la masse considérable de capitaux nécessaire à son fonctionnement, mais encore par l'importance qu'il accorde à la propriété privée, à la liberté économique, à la libre concurrence.

En vertu du droit de propriété privée, il est permis à une entreprise privée de posséder des instruments de production (exploitations minières, moyens de transport, etc.), qui jouent parfois un rôle essentiel dans la vie de la Nation.

En vertu du principe de la liberté économique, l'industriel et le commerçant sont absolument libres d'organiser leurs affaires à leur gré, sans que l'État ait le droit d'intervenir[1]; chaque entreprise travaille comme elle l'entend, produisant autant qu'elle le peut, vendant au prix qu'elle juge le plus rémunérateur, dans la seule intention d'augmenter ses bénéfices propres.

1. Les industriels et les propriétaires français demandaient cependant à l'État de les protéger, par des droits de douane, contre la concurrence étrangère. Mais, logiquement, le régime de liberté économique exige le libre-échange.



Ingres : Bertin l'aîné (1766-1841). Musée du Louvre. Bertin fut pendant un demi-siècle un représentant typique de la haute bourgeoisie libérale. Adversaire décidé de la Terreur, il avait racheté, au lendemain du 19 brumaire, le « Journal des Débats » fondé en 1789. Mais son esprit d'indépendance lui attira l'inimitié de Napoléon qui l'exila à l'île d'Elbe puis même lui enleva son journal qui fut donné à des actionnaires nommés par l'Empereur. Aussi Bertin fut-il très favorable à Louis XVIII et il le suivit à Gand pendant les Cent-Jours. Mais, toujours attaché aux idées modérées, Bertin rompit en 1824 avec le ministère Villèle qu'il jugeait trop réactionnaire, puis il entra en lutte ouverte avec Polignac et contribua à la victoire et à l'affermissement de la Monarchie de Juillet. Bertin l'aîné avait un frère. « Ces frères Bertin, dit Rémusat,... étaient des bourgeois sybarites, aimant la bonne chère et la conversation, cherchant non l'éclat mais l'importance, demandant à être ménagés, caressés, libres et tranchants dans leurs propos. L'aîné, grand et gros homme d'une belle figure, à la voix, à la parole accentuée et dégagée, avait plusieurs enfants et des affaires embarrassées. »

De cette liberté découle la concurrence que ces entreprises se font entre elles. Cette libre concurrence développe l'esprit d'initiative des patrons et a souvent pour conséquence l'amélioration des produits et l'abaissement de leur prix de vente. Mais elle n'est pas sans dangers : chacun travaillant à sa guise dans le seul dessein de s'enrichir, il y a souvent gaspillage d'efforts, anarchie économique et des crises de surproduction, aussi désastreuses pour le patron obligé de fermer son atelier que pour l'ouvrier jeté au chômage.

2 TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Les transformations économiques modifièrent plus ou moins profondément selon les pays l'organisation de la Société. Elles profitèrent largement à une minorité, particulièrement à la haute bourgeoisie; de l'autre côté, elles aggravèrent la condition des travailleurs. Alors se manifesta, plus vivement que dans les siècles précédents, l'antagonisme de deux classes sociales, les « bourgeois » et les « prolétaires[1]. »

D'autre part, en face de l'ancienne aristocratie fondée sur la possession de la terre, l'aristocratie d'argent, maîtresse de l'industrie, du commerce, de la banque, accrut son rôle dans l'État : en France, Charles X avait voulu réserver le droit de vote aux seuls propriétaires fonciers par une des quatre ordonnances du 25 juillet 1830. Or les deux premiers ministères de Louis-Philippe eurent à leur tête des banquiers : Laffitte et Casimir-Perier.

3 LA QUESTION PAYSANNE

L'aristocratie foncière ne se résigna pas à être dépassée en richesse par l'aristocratie d'argent. En France, sous la Monarchie de Juillet, les propriétaires terriens désireux d'accroître leurs

1. Le mot désignait, dans la Rome antique, les citoyens pauvres.

Un homme nouveau : John Cockerill (1790-1840)

« En 1816, MM. Charles et John Cockerill obtinrent du gouvernement des Pays-Bas la cession du château de Seraing, ci-devant résidence des princes-évêques de Liège, transformé depuis en hôpital par la Révolution française. Ils y établirent des ateliers de construction pour les machines à vapeur, des mécaniques à filer le lin et la laine, ainsi qu'une filature de lin... M. John Cockerill, devenu seul propriétaire de Seraing... (en 1823), y construisit... le premier haut fourneau à coke connu dans la province de Liège (1826)... M. John Cockerill possède encore à Liège... cette belle et vaste fabrique modèle de machines, d'où sortent toutes celles qu'il emploie dans ses divers établissements, qui occupe près de 800 ouvriers. Il possède de plus à Liège, un tissage mécanique, une fabrique de (tissus) mérinos, ainsi qu'à Verviers et à Aix-la-Chapelle; près de Namur, une papeterie et une fabrique d'étoffes; à Cottbus en Prusse, une fabrique de filets, à Stolberg (Prusse rhénane) des mines de zinc; à Przelborg en Pologne, une fabrique de draps; à Barcelone une fabrique de coton; à Surinam (Guyane hollandaise), des moulins à vapeur (pour broyer les cannes à sucre); à Berlin et à Guben, des filatures pour les draps; à Aix-la-Chapelle une filature de coton; au Val-Benoît un établissement pour la fabrication des chaudières; à Amsterdam une maison pour la vente des étoffes de coton; à Spa une filature de coton. M. Cockerill est intéressé pour de fortes parts dans une fabrique de fusils de guerre et, à Saint-Denis près de Paris, dans une grande manufacture pour la filature et le tissage du lin. Il élève en ce moment près de Pétersbourg, des ateliers pour la construction des machines à vapeur, locomotives et wagons et commence l'exploitation d'une houillère à Saint-Étienne, où il se propose d'établir des hauts fourneaux et une fabrique de fer ». (Becdelièvre, Biographie liégeoise, Liège, 1837).

revenus voulurent exploiter leurs domaines en s'inspirant des méthodes capitalistes. A cette fin, ils entreprirent de supprimer les droits et usages traditionnels qui restreignaient la propriété privée et la liberté économique. En de nombreuses régions où le suffrage censitaire les avait rendus maîtres des municipalités, ils firent vendre ou louer au plus offrant les communaux.

De son côté, le gouvernement de Louis-Philippe interdit le droit de pâture dans un grand nombre de forêts nationales, communales et privées. La grande majorité des paysans étaient très pauvres; rares étaient ceux qui pouvaient vivre de leurs récoltes, tant les champs étaient exigus et les rendements faibles. De plus, après 1840, la population augmenta[1] tandis que déclinaient les industries rurales, en particulier les industries textiles qui apportaient aux paysans un supplément de ressources. Dans les villes, l'industrie n'était pas encore suffisamment développée pour attirer les ruraux. La disparition des communaux et la perte du droit de parcours dans les forêts appauvrirent davantage les paysans. Des troubles agraires éclatèrent au moment de la vente ou de la location des communaux. D'autre part, beaucoup de paysans empruntèrent et tombèrent alors sous la coupe des usuriers. Lorsque survint la Révolution de février 1848, les masses rurales étaient non seulement appauvries mais endettées.

4 MISÈRE DES OUVRIERS

Parmi les ouvriers, les moins malheureux étaient ceux qui travaillaient comme compagnons dans l'atelier d'un artisan, vivant de la vie du patron, et traités par lui presque sur un pied d'égalité. Beaucoup d'entre eux faisaient, comme sous l'Ancien Régime, leur Tour de France et étaient groupés en compagnonnages, d'ailleurs souvent rivaux. A côté de ces ouvriers, il y avait ceux qui travaillaient à domicile, particulièrement dans l'indus-

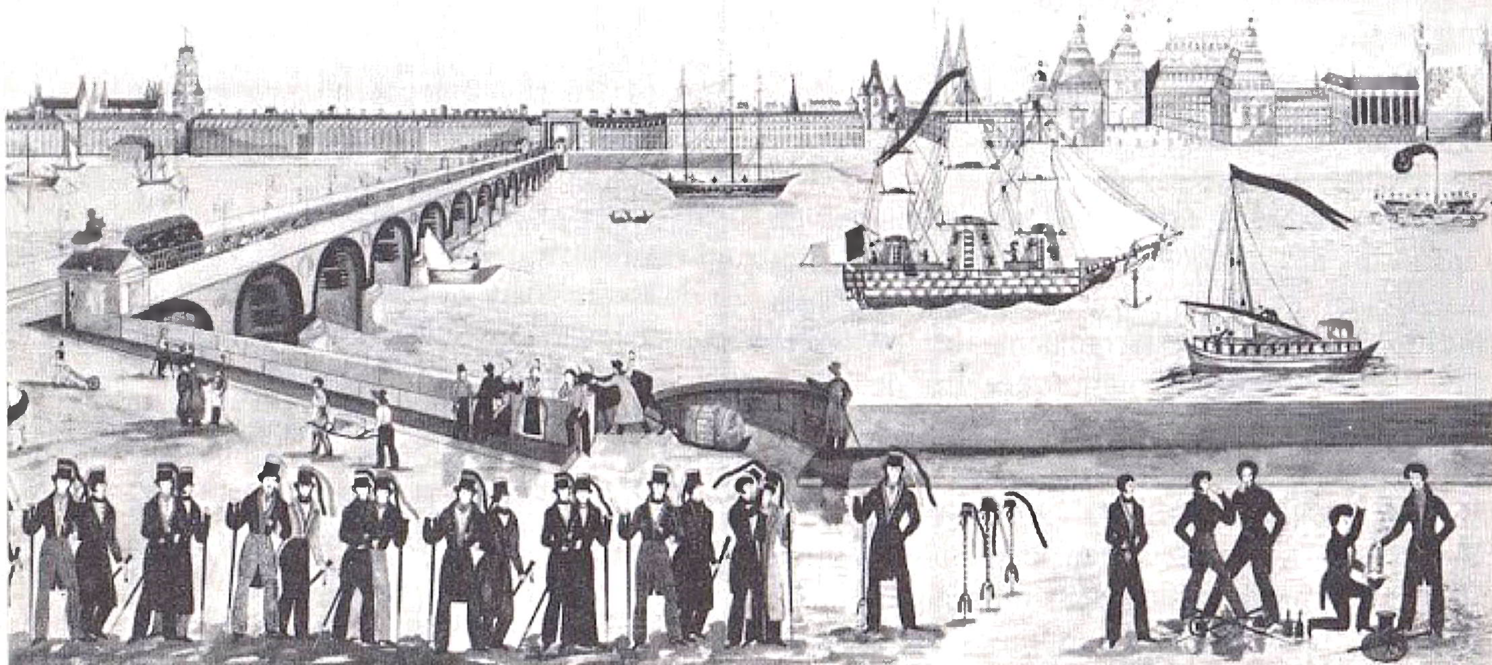
1. En 1842 : 32 500 000 habitants; en 1846 : 35 500 000 dont 75 % de ruraux.

La misère paysanne.

En 1835, en Allemagne, un contemporain décrit la vie difficile des petits paysans de Westphalie.
« Sitôt de retour des champs, ils saisissent le rouet, le fuseau, dévident, brossent, filent, tissent, blanchissent, vont vendre. C'est un labeur sans fin qui ne trouve de trêve que le dimanche. Si l'on voulait réduire tant de peine en argent, on trouverait un rapport au-dessous de zéro. »
(Cité par P. Benaerts, Les origines de la grande industrie allemande).

En France, la perte des droits d'usage dans les forêts aggrave la misère des paysans. « Le régime forestier et surtout son application dans les pays montagneux méconnaissait le premier besoin de la population. Au milieu des forêts, elle était privée de bois de chauffage et de construction. La situation des lieux, les difficultés du transport, la misère de la plus grande partie de ces montagnards, ne leur permettaient pas l'importation de bois achetés ailleurs. Pour se garantir contre les rigueurs de l'hiver, les vieillards, les enfants, étaient obligés de garder le lit pendant des journées entières. Pour cuire leurs aliments, certains habitants brûlaient les planches de la charpente de leur maison et leurs vieux meubles. »
(Rapport du Procureur général de Toulouse, sur les troubles de Quérigut, Ariège, 15 avril 1848.)

« Il est résulté de là (la perte des droits d'usage) une misère affreuse dans ces villages dont les habitants sont réduits en grande partie à la culture d'un sol ingrat, produisant peu ou point de blé. Par la perte du pâturage et du parcours dans les forêts, les habitants ont été obligés de renoncer presque entièrement à l'élevage du bétail, et tel village qui avait encore il y a 25 ans 150 à 200 vaches et 300 à 400 porcs, ne possède plus maintenant que 60 à 80 vaches et 5 à 6 porcs. »
(Lettre du représentant du Bas-Rhin au ministre de la Justice, 12 juillet 1849 Archives Nationales).



A

DÉPARTEMENT

SOUS-PRÉFECTURE

COMMUNE

PASSE-PORT.

SIGNALEMENT.

Signature du Porteur.

Lempereur

DE PAR ~~LE ROI~~.

Nous ...

Invitons les Autorités Civiles et Militaires à laisser passer et librement circuler ... département ... et ... département ...

profession de ...

natif de ... département ...

demeurant à ...

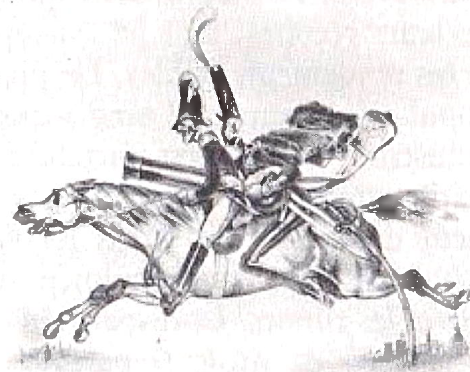
et à lui donner aide et protection en cas de besoin.

Délivré sur ...

Fait à ... le 25 mars 1815

Prix du Passe-port, DEUX FRANCS.

B



C

A. Le compagnonnage en 1837. Les compagnonnages étaient des associations ouvrières d'entraide, dont l'origine remontait au Moyen Age. Ils groupaient des ouvriers d'une même profession appartenant à l'artisanat et accomplissant leur « Tour de France » pour parfaire leur apprentissage et leur qualification. Ces associations ou « devoirs » étaient fermées au simple manœuvre comme à l'ouvrier de la grande industrie naissante. On n'y était admis qu'après des rites d'initiation. Les compagnons recevaient des surnoms dont l'un rappelait généralement leur province natale, comme Limousin la Sagesse. Lorsqu'un ouvrier partait pour son Tour de France ou quittait une ville, ses compagnons lui faisaient une « conduite »; portant des rubans à leur chapeau, à leur habit et à leur bâton, ils l'accompagnaient en cortège jusqu'aux limites de la cité. Muni du mot de passe, le compagnon allait ainsi de ville en ville, accueilli, conseillé, sou-

sur Passeport.

il lui a été délivré le présent livret, à la charge par lui de se conformer exactement aux lois et ordonnances concernant les Ouvriers.

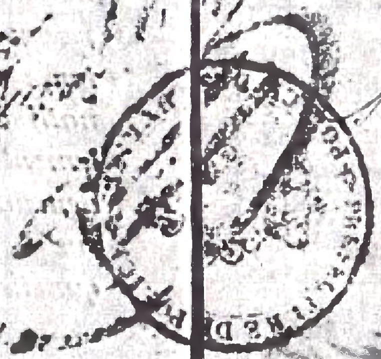
Le Préfet de Police,
MANGIN.

Signature de l'Ouvrier



Pour le Préfet, et par autorisation,
Le Secrétaire-général

Le Commis principal,



Entré chez moi le 15 octobre et sorti le 15 novembre 1829

le 2 janvier 1830

D

tenu par ses camarades du « devoir ». La gravure ci-dessus représente des « Compagnons passants couvreurs bons drilles pour la vie »; la légende est ainsi libellée : « Langevin la Justice, dit le soutien des bons drilles, partant de la ville de Bordeaux en conduite pour se rendre dans ses foyers... à Angers, le 30 juin 1837. »

B. **Passeport ouvrier.** Tout ouvrier devait pour se déplacer être muni de deux documents : 1. Un passeport, qui était alors exigé de tout voyageur, indépendamment des catégories sociales. — 2. Un livret. Institué en 1746, supprimé par la Constituante, le livret ouvrier fut rétabli par Bonaparte et il ne sera supprimé qu'en 1890. Si l'ouvrier perd son livret, « il pourra, sur la présentation de son passeport en règle, obtenir la permission de travailler, mais sans pouvoir être autorisé à aller dans un autre lieu, et à la charge de donner à l'officier de police du lieu la preuve qu'il est libre de tout engagement ». Le passeport de la page ci-contre a été délivré au moment des Cent-Jours; l'adjoint au maire a conservé la formule royale en biffant les fleurs de lis et « le Roi ».

C. « **Ils ne font qu'un saut!** » Lithographie de Daumier. B. N. Est. Allusion à la répression de l'insurrection des canuts de Lyon (novembre 1831). Le maréchal Soult et le jeune duc d'Orléans commandaient l'armée envoyée contre la ville. Soult avait dit : « Je ne ferai qu'un saut de Paris à Lyon. »

D. **Un livret ouvrier.** Archives départementales de la Sarthe. Le patron indiquait sur le livret combien de temps il avait employé l'ouvrier. L'ouvrier en question (un menuisier) qui n'a pas su signer a été au service d'un patron du 15 octobre au 15 novembre 1829, puis d'un autre jusqu'au 2 janvier 1830. Il est ensuite parti pour Pressigny (Sarthe) le 27 janvier.

trie textile : un négociant leur fournissait le métier et la matière première, puis leur achetait, pour un salaire de famine, le produit fabriqué. Enfin, peu nombreux encore étaient les ouvriers d'usine, souvent anciens paysans venus à la ville dans l'espoir d'améliorer leur sort. La concentration ouvrière était faible en 1848 : en France on ne la trouvait guère qu'autour de Mulhouse, de Lille et de Roubaix, de Rouen, de Saint-Étienne.

L'enrichissement de la bourgeoisie ne profita pas aux ouvriers. Ils furent rarement aussi malheureux que dans la période 1815-1848. La cherté du pain, la fréquence des crises économiques, l'usage des machines qui augmentait le chômage, l'abondance de la main-d'œuvre (surtout des femmes et des enfants) qui faisait baisser les salaires, tout contribua à rendre atroce la misère des ouvriers.

Or les travailleurs ne pouvaient pas compter sur l'intervention de l'État en leur faveur.

Au contraire, dans la plupart des pays, on avait voté des lois pour les maintenir dans une condition inférieure. En France, comme en Angleterre, le patron et l'ouvrier n'étaient pas égaux devant la loi; en cas de contestation en matière de salaires, le patron était cru sur parole. Il était interdit aux ouvriers de s'unir pour former des syndicats et de faire grève pour obtenir de l'employeur une diminution du nombre d'heures de travail ou un relèvement des salaires. Les ouvriers n'avaient pas non plus le droit de vote. En France, chaque ouvrier était tenu d'avoir un livret où le patron indiquait combien de temps il avait employé l'ouvrier. L'ouvrier sans livret était réputé vagabond et pouvait être puni comme tel de prison.

5 LES LUTTES OUVRIÈRES ET LEURS RÉSULTATS

Les ouvriers luttèrent pour améliorer leur condition matérielle et morale. Ils s'en prirent parfois aux machines qu'ils brisèrent (c'est le luddisme). En dépit de la loi, ils firent grève à maintes reprises et quelquefois avec succès. En France,

« Vivre, pour eux, c'est ne pas mourir. »

Ce mot tragique est celui du docteur Guépin, décrivant en 1835, la vie, à Nantes, du tisserand à domicile : « Si vous voulez savoir comment il se loge, allez par exemple à la rue des Fumiers, qui est presque exclusivement occupée par cette classe; entrez, en baissant la tête, dans un de ces cloaques ouverts sur la rue et situés au-dessous de son niveau. Il faut être descendu dans ces allées où l'air est humide et froid comme une cave; il faut avoir senti son pied glisser sur le sol malpropre et avoir craint de tomber dans cette fange pour se faire une idée du sentiment pénible qu'on éprouve en entrant chez ces misérables ouvriers. De chaque côté de l'allée et par conséquent au-dessous du sol, il y a une chambre sombre, grande, glacée, dont les murs suintent une eau sale; recevant l'air par une espèce de fenêtre semi-circulaire qui a deux pieds dans sa plus grande élévation. Entrez, si l'odeur fétide qu'on y respire ne vous fait pas reculer. Prenez garde, car le sol inégal n'est ni pavé ni carrelé, ou du moins les carreaux sont recouverts d'une si grande épaisseur de crasse qu'on ne peut nullement les apercevoir. Et vous voyez ces trois ou quatre lits, mal soutenus et penchés, à cause que la ficelle qui les fixe sur leurs supports vermoulus n'a pas elle-même bien résisté. Une paillasse, une couverture formée de lambeaux frangés rarement lavée parce qu'elle est seule. Quelquefois des draps, quelquefois un oreiller, voilà le dedans du lit. Souvent un métier de tisserand et un rouet complètent l'ameublement... C'est là que souvent sans feu l'hiver, sans soleil le jour, à la clarté d'une chandelle de résine le soir, des hommes travaillent pendant quatorze heures pour un salaire de 15 à 20 sous. »
Les ouvriers des manufactures, parmi lesquels on comptait beaucoup de femmes et d'enfants, étaient tout aussi malheureux.
« Les seuls ateliers de Mulhouse comptaient, en 1835, plus de 5 000 ouvriers logés principalement dans les villages environnants...

par deux fois, à Lyon en 1831 et en 1834, ils s'insurgèrent, mais le gouvernement répondit pas de sanglantes répressions. « Il faut, disait Casimir-Perier, que les ouvriers sachent bien qu'il n'y a de remèdes pour eux que la patience et la résignation. » Les ouvriers réclamèrent le suffrage universel. Ils espéraient, par l'élection de députés favorables aux travailleurs, contraindre légalement l'État à intervenir en leur faveur.

L'action des ouvriers aboutit à quelques résultats. Elle provoqua des enquêtes parlementaires en Angleterre en 1831 et 1834, des enquêtes de philanthropes en France[1]. Par elles la misère sociale fut dénoncée à l'opinion publique. En Grande-Bretagne, les lois de 1824 et 1825 accordèrent, avec de très nombreuses restrictions, le droit de grève et le droit d'association pour fixer le montant des salaires.

De 1819 à 1833, d'autres lois limitèrent l'emploi des enfants et améliorèrent leurs conditions de travail. En 1847, le travail des femmes fut à son tour réglementé.

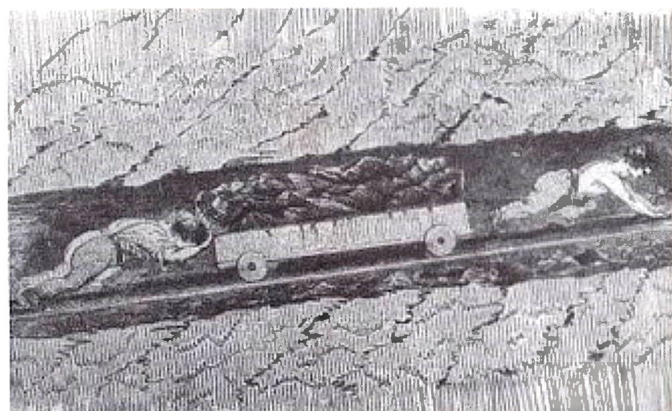
En France, par contre, on se borna à réglementer timidement le travail des enfants. La loi de mars 1841 interdit d'employer des enfants de moins de huit ans dans les ateliers de plus de vingt ouvriers et elle proscrivit le travail de nuit au-dessous de treize ans. Comme elle n'était assortie d'aucun contrôle sérieux, elle fut pratiquement inappliquée.

II LES SYSTÈMES SOCIALISTES

1 LES RÉFORMATEURS SOCIAUX

Cependant en Angleterre, en Allemagne et surtout en France certains esprits s'indignaient à la pensée que la misère des ouvriers s'accroissait au moment même où les affaires prospéraient. Puisque le régime capitaliste avait pour conséquences la misère des ouvriers et l'anarchie économique, il fallait y renoncer et édifier

1. Celle du docteur Villermé en 1840.



Enfants dans une mine de charbon vers 1840.

il faut les voir arriver chaque matin
en ville et en partir chaque soir.
Il y a parmi eux une multitude
de femmes pâles, maigres, marchant
pieds nus au milieu de la boue...
et un nombre plus considérable
de jeunes enfants non moins sales,
non moins hâves, couverts de haillons
tout gras de l'huile des métiers. »
(Docteur Villermé, 1840).

Même spectacle tragique dans les usines anglaises. Devant une commission d'enquête, en 1832, un ouvrier anglais dépose en ces termes : « J'avais sept ans, quand je commençai à travailler à la manufacture : le travail était la filature de laine; les heures de travail étaient de cinq heures du matin à huit heures du soir, avec un intervalle de trente minutes à midi pour se reposer et manger; il n'y avait pas le temps pour se reposer et manger dans l'après-midi. Nous devions prendre nos repas comme nous pouvions, debout ou autrement. J'avais quatorze heures et demie de travail effectif, à sept ans...
Dans cette manufacture, il y avait environ cinquante enfants à peu près de mon âge. Ces enfants étaient souvent indisposés et en pauvre santé. Il y en avait toujours une demi-douzaine qui étaient malades, régulièrement, à cause du travail excessif... C'est à coups de lanière de cuir que les enfants étaient tenus au travail. C'était la principale occupation d'un contremaître de fouetter les enfants pour les forcer à faire ce travail excessif. »

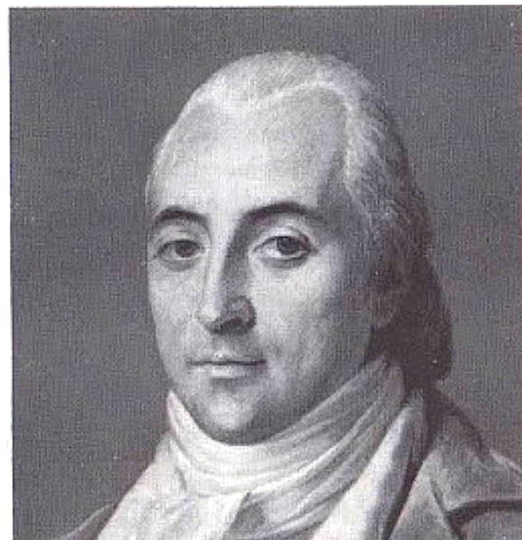
la Société économique sur des bases nouvelles. A partir de 1840 environ, ces réformateurs sociaux reçurent le nom de socialistes. Ils voulaient d'abord organiser rationnellement la production des marchandises (ou, comme on dit, des richesses) : non seulement la quantité des richesses s'accroîtrait immensément, mais le gaspillage, les disettes, les crises de surproduction disparaîtraient. Ces richesses, il fallait ensuite les distribuer à tous équitablement, au lieu de les réserver aux riches. Pour opérer ce bouleversement de la Société actuelle, certains socialistes voulaient faire appel à l'État et lui confier la direction effective de toute la vie économique. D'autres, au contraire, se méfiaient de l'État, dont ils redoutaient le caractère autoritaire et tyrannique. Ils imaginaient plutôt les hommes groupés en associations libres de travailleurs, qui s'organiseraient et s'administreraient elles-mêmes.

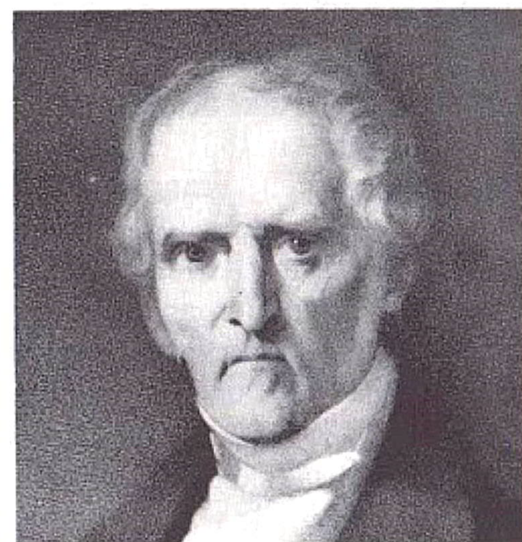
Du moins les socialistes étaient-ils unanimes — à l'exception de l'Allemand Karl Marx — pour rejeter tout emploi de la violence. Pénétrés d'optimisme, ils étaient convaincus que le passage de la Société actuelle à la Société future serait facile et qu'une ère de bonheur allait bientôt s'ouvrir pour l'humanité.

2 SAINT-SIMON ET LES SAINT-SIMONIENS

On avait déjà vu apparaître sous le Directoire un système socialiste : le communisme de Babeuf. Sous l'Empire et la Restauration, Saint-Simon (1760-1825) et ses disciples (on les appelle les Saint-Simoniens) proposèrent un système de réorganisation économique et sociale.

Les Saint-Simoniens se montraient favorables au développement de la grande industrie, qui permettrait de mettre en valeur les immenses richesses du monde. Mais ils rejetaient les principes sur lesquels est fondé le régime capitaliste. D'après leur théorie, tous les instruments de production (la terre, les capitaux, les mines, les





Saint-Simon (1760-1825). Claude-Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon, petit cousin du célèbre duc, naquit et mourut à Paris. Il fut officier sous l'Ancien Régime et prit part à la guerre d'Amérique. Colonel à vingt-trois ans, il quitta pourtant l'armée. « Faire l'exercice pendant l'été, faire ma cour pendant l'hiver était un genre de vie insupportable pour moi. » En 1789, il fut ardent patriote, se livra à des spéculations sur les biens nationaux, puis se consacra à des études scientifiques. Tantôt riche, tantôt plongé dans l'extrême misère, Saint-Simon resta toujours optimiste et convaincu de l'excellence de ses idées. Voici quelques-unes de ses formules : « L'âge d'or qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé est devant nous. » — « Tout par l'industrie, tout pour elle. » — « La destination de l'espèce sur le globe est d'exploiter et de modifier à son plus grand avantage la nature extérieure. »

Fourier (1772-1837). B. N. Est. Fourier eut la destinée la plus dépourvue d'aventures. Fils d'un marchand de draps ruiné, il dut accepter pour vivre une médiocre besogne de commis subalterne. Au lieu de jaillir d'expériences sans cesse renouvelées, comme celle de Saint-Simon, sa doctrine fut le produit de méditations solitaires.

canaux, plus tard les chemins de fer, etc.) devaient être enlevés aux particuliers et attribués à la Société. L'État les distribuerait à ceux qui seraient les plus aptes à les utiliser. Chacun serait donc placé à la fonction où il pourrait être le plus utile et il serait rétribué selon son travail. Ainsi la production des richesses et leur utilisation seraient organisées rationnellement. De l'enseignement de Saint-Simon, les Saint-Simoniens conservèrent avant tout l'idée qu'il faut mettre le monde en valeur. Aussi furent-ils souvent de grands hommes d'affaires. Ils s'intéressèrent aux exploitations minières, aux chemins de fer, aux entreprises bancaires, et c'est l'un d'eux, Ferdinand de Lesseps, qui plus tard réalisera l'ouverture du canal de Suez.

3 LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

La part énorme donnée à l'État par les Saint-Simoniens dans l'organisation de la Société future se retrouve chez les communistes comme Cabet[1]. Mais d'autres socialistes rejetaient absolument la conception autoritaire de ce « socialisme d'État ». On peut les appeler associationnistes parce qu'ils conseillaient la création d'associations composées de travailleurs et dirigées par eux sans intervention de l'État.

Fourier (1772-1837) s'intéressait surtout au développement de l'agriculture. Il imaginait des phalanstères, c'est-à-dire des exploitations rurales où vivrait et travaillerait une « phalange », groupe d'environ 1 600 personnes, hommes et femmes. Le travail en commun y serait attrayant, parce que chacun ferait ce à quoi il s'intéresse; et pour éviter la lassitude, on changerait d'occupation plusieurs fois dans la journée. Il y avait dans ce système une large part d'utopie, mais Fourier avait entrevu l'avenir de l'association et de la coopération.

1. " La nourriture, le vêtement, le logement et l'ameublement sont, autant que possible, les mêmes pour tous, préparés par la communauté et fournis par elle à chacun. "





Saint-simonien linger. Un saint-simonien coud avec application; d'autres faisaient la cuisine, la lessive, repassaient.

La Toilette du saint-simonien. B. N. Une quarantaine de saint-simoniens tentèrent de vivre en commun dans une propriété de Ménilmontant près de Paris. L'association fut dissoute en 1832 par ordre du gouvernement. Pour rappeler quotidiennement aux membres de la communauté la solidarité qui doit unir les hommes, chacun d'eux portait un sous-vêtement qui se laçait dans le dos, d'où la nécessité de recourir à l'aide d'un compagnon.

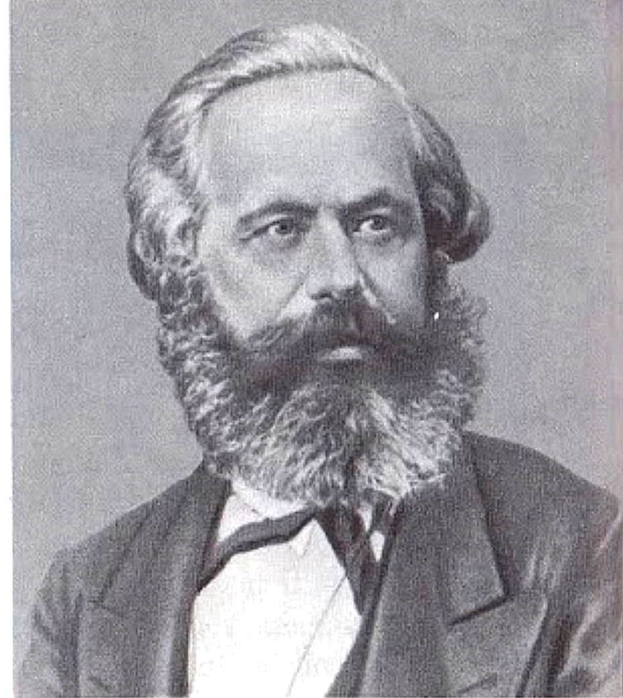
Il en était de même de l'Anglais Owen (1771-1858) et du Français Louis Blanc (1811-1882). Tous deux conseillaient la création d'associations ouvrières sous la forme de coopératives de production. Les ouvriers de chaque métier s'organiseraient avec l'aide financière de l'État en ateliers sociaux[1]; ils dirigeraient eux-mêmes l'entreprise et ils toucheraient, outre leur salaire, une part des bénéfices.

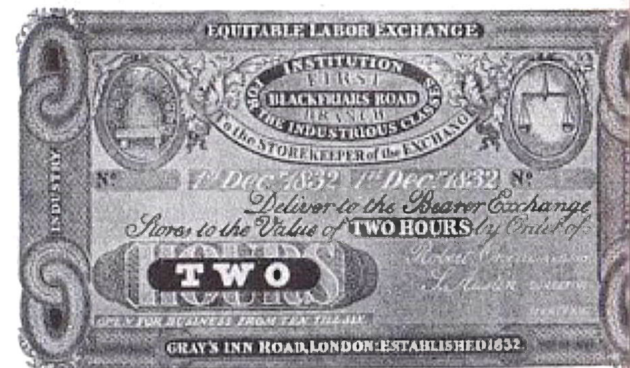
Un autre réformateur, Proudhon (1809-1865), était si individualiste qu'il prêchait l'anarchie, c'est-à-dire, sinon la suppression de l'État, du moins la réduction au minimum de ses pouvoirs. Lui aussi rêvait d'association de travailleurs de chaque métier, se fédérant pour échanger leurs produits, évalués selon la somme d'heures de travail qu'ils auraient coûté. Beaucoup moins que de la production et de la répartition des richesses, Proudhon se préoccupait de leur échange. Il aurait voulu créer une « Banque du Peuple » qui mît le crédit gratuit à la disposition des associations ouvrières.

4 LE COMMUNISME DE KARL MARX

L'Allemand Karl Marx (1818-1883) avait d'abord pensé à faire carrière dans une Université comme professeur de philosophie. Mais il s'intéressa bientôt aux problèmes sociaux et, à la demande d'ouvriers communistes de Londres qui le priaient de rédiger pour eux un programme, il fit paraître au début de 1848, avec son ami Engels, une brochure intitulée le « Manifeste du parti communiste ». En voici les idées essentielles. Marx insistait sur le fait que les Sociétés sont en perpétuelle transformation. Chaque Société se modifie lentement et fait place à une nouvelle Société de type différent. Ainsi se sont succédé la Société antique, la Société féodale et la Société capitaliste : celle-ci, à son tour, disparaîtra pour faire place à la Société socialiste.

1. Une fois que l'État a donné son aide pour que l'atelier puisse se fonder et commencer à fonctionner, il n'intervient plus dans la marche de l'atelier.





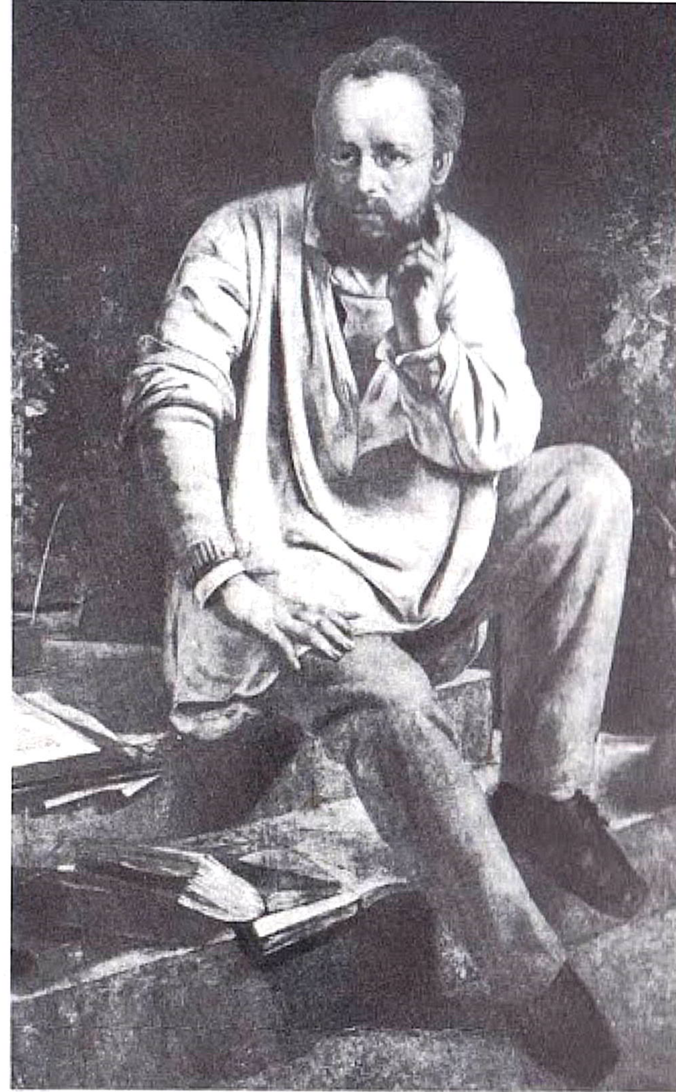
Karl Marx (1818-1883). L'Allemand Karl Marx, fils d'un avocat israélite converti au protestantisme, naquit à Trèves en 1818. Il étudia à Bonn et à Berlin, dans le dessein de devenir professeur de philosophie dans une Université. Mais jugeant que ses idées politiques et religieuses ne lui permettraient pas d'entrer dans l'enseignement, il se lança dans le journalisme (1842). Il devint rédacteur en chef d'un journal libéral de Cologne, la « Gazette rhénane ». Son journal ayant été supprimé (1843), il vint à Paris, où il connut des socialistes et Proudhon. Expulsé de Paris en 1845, il se fixa à Bruxelles. C'est là qu'il rédigea le « Manifeste communiste », en collaboration avec Engels. En 1849, il vint s'établir à Londres où il vécut jusqu'à sa mort en 1883. Grâce à l'aide financière d'Engels, qui était le fils d'un industriel allemand, Marx put consacrer son temps à l'étude.

Un bon de travail de deux heures. Owen avait essayé de supprimer la monnaie de métal en même temps que le salariat. Il avait imaginé la création de grands entrepôts où les ouvriers viendraient déposer les objets qu'ils auraient fabriqués. Soit une paire de chaussures qui, tant par la matière première utilisée que par le nombre d'heures de travail qu'elle a exigé, vaut 13 shillings : l'ouvrier recevra la valeur de 13 shillings non en espèces mais sous la forme d'un bon de travail de 26 heures (le salaire horaire étant d'un demi-shilling). Avec ce bon, il pourra acheter des objets pour une valeur de 13 shillings.

Le passage d'une forme de Société à une autre s'explique, d'après Marx, par la modification du mode de production et d'échange et par la lutte des classes. Dans une Société donnée, les hommes se groupent, d'après leur rôle dans la production, en classes rivales les unes des autres. Ainsi se sont opposés les maîtres et les esclaves dans la Société antique, les seigneurs et les serfs dans la Société féodale, les capitalistes et les prolétaires dans la Société capitaliste.
Or, après avoir étudié les caractères de la Société capitaliste, Marx conclut qu'elle amènera des crises économiques de plus en plus graves : les entreprises les plus puissantes subsisteront seules pendant que les classes moyennes et les artisans tomberont au rang de prolétaires. Alors il suffira d'une révolte des prolétaires pour faire crouler le régime capitaliste : instruits et guidés par un parti politique ouvrier, le parti communiste, par la force, les prolétaires arracheront à la bourgeoisie le pouvoir politique et s'en serviront pour faire passer à la Société les instruments de production qui sont aujourd'hui propriété privée. Alors sera instauré le socialisme.

RÉSUMÉ

- **Le régime capitaliste est fondé sur les principes de la propriété privée, de la liberté économique et de la libre concurrence. Ce régime enrichit la bourgeoisie d'affaires, mais il jette le plus souvent l'ouvrier dans la misère. Dans tous les pays, l'État interdit aux ouvriers de former des syndicats et de se mettre en grève.**
- **Les socialistes demandent la création d'une Société plus rationnelle et plus juste. Les solutions qu'ils proposent sont très diverses. Au socialisme d'État, que conseillent les Saint-Simoniens, s'opposent les coopératives ouvrières de production proposées par Fourier, Owen, Louis Blanc, Proudhon.**
- **L'Allemand Karl Marx, dans son « Manifeste du parti communiste », conseille aux prolétaires l'emploi de la violence pour hâter l'avènement de la société socialiste.**



Proudhon (1809-1865). Portrait par Courbet. Paris, Petit Palais. Proudhon naquit à Besançon dans une famille pauvre. Il se donna lui-même une très forte culture. Passionné et subtil dans la discussion, il aimait les paradoxes et les formules provocantes. Il s'était fait brusquement connaître par une brochure : « Qu'est-ce que la propriété? » où il répondait : « La propriété, c'est le vol. » En fait, Proudhon était un modéré. Ancien prote d'imprimerie, il se posait en porte-parole et en défenseur non des ouvriers d'usine mais des artisans et des petits bourgeois.

29 La Seconde République

Moins de quatre ans après sa proclamation, la Seconde République périt comme la Première, victime d'un coup d'État bonapartiste. Son histoire est celle d'un double échec.

- *Échec de la République socialiste.*
- *Echec de la République bourgeoise.*

I L'ÉCHEC DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE

1 LES GRANDS ESPOIRS DE 1848

Au soir du 24 février 1848, les insurgés parisiens avaient constitué un gouvernement provisoire qui représentait les deux tendances du parti républicain. Les principaux membres en étaient, pour les républicains bourgeois de tendance modérée, le poète Lamartine, l'astronome Arago, l'avocat Ledru-Rollin, pour les républicains socialistes, le journaliste Louis Blanc et l'ouvrier Albert.

Du jour au lendemain, le régime politique de la France fut bouleversé. Le gouvernement proclama la République et convoqua une Assemblée constituante, élue au suffrage universel. Pour que la députation fût accessible aux pauvres, il fut prévu une indemnité parlementaire de 25 francs par jour pendant la durée de la session. Le nombre des électeurs passa brusquement de 240 000 à 9 millions. L'entière liberté de presse et de réunion fut accordée : des centaines de journaux nouveaux parurent, des clubs s'ouvrirent. L'esclavage aux colonies fut aboli. Quoique la grande majorité de la nation ne fût pas républicaine, ces changements immenses ne soulevèrent aucune opposition. Toute la France parut se rallier à la République. Une immense espérance souleva le pays : on crut que la France et le monde allaient enfin entrer dans une ère de justice et de bonheur et qu'entre tous les hommes allait désormais régner la Fraternité.



Image populaire de 1848. B. N. Est. Cette image est caractéristique de l'esprit de l'époque. Suivi de la Liberté et de l'Égalité, le Christ foule aux pieds un dragon symbolisant les vices (égoïsme, avarice, oisiveté, orgueil, etc.) et il annonce au monde l'ère de la fraternité. Les révolutionnaires de 1848 témoignèrent beaucoup de respect à la religion; ils croyaient à la réalisation prochaine de l'idéal du Christ : paix, justice, fraternité parmi les hommes. Le clergé, de son côté, se rallia avec empressement à la République et les prêtres participèrent à la plantation des arbres de la Liberté.

2 PREMIERS ÉCHECS DES SOCIALISTES

Espoir et confiance furent de courte durée. La Révolution transforma en catastrophe la crise économique et financière qui sévissait depuis 1847. A Paris, 450 établissements industriels et commerciaux fermèrent leurs portes. Cette crise aggrava la condition ouvrière. D'autre part, la question sociale passait au premier plan. Or, elle séparait profondément les républicains. Les uns, républicains bourgeois, ne demandaient que des réformes politiques; les autres, socialistes appuyés sur les ouvriers, voulaient une transformation complète de la Société. De février à juin 1848, l'histoire de la Seconde République devait être dominée par le conflit entre ces deux tendances, d'autant plus grave qu'il allait prendre le caractère d'une lutte de classes.

La bourgeoisie redoutait l'élection à l'Assemblée constituante, grâce au suffrage universel et à l'indemnité parlementaire, d'une majorité de députés ouvriers et paysans. Alors les ateliers sociaux industriels et agricoles préconisés par Louis Blanc pourraient voir le jour et le socialisme serait légalement instauré. Dès le 25 février les socialistes obtinrent que l'État s'engageât à « garantir le travail à tous les citoyens ». C'était une grande victoire pour eux, mais ce fut la seule. Pour venir en aide aux chômeurs, le gouvernement décida, le 27 février, l'organisation d'ateliers de terrassement. Ces ateliers furent appelés ateliers nationaux, de façon à créer une confusion dans l'esprit du public avec les ateliers sociaux réclamés par Louis Blanc. Le ministre des Travaux publics, Marie, les organisa de manière à les faire échouer et à pouvoir ainsi proclamer la faillite du socialisme. Il en fit des ateliers de charité où l'État employa tous les chômeurs, de quelque métier qu'ils fussent, à d'inutiles et coûteux travaux. Pour dresser les paysans contre les ouvriers, les journaux bourgeois attribuèrent l'augmentation des impôts de 45 centimes par franc



LE SALUT PUBLIC.

2e NUMÉRO.

VIVE LA REPUBLIQUE!

Les rédacteurs-propriétaires du SALUT PUBLIC, *CHAMPFLEURY, BAUDELAIRE, et TOUBIN ont retardé à dessein l'envoi du journal à leurs abonnés, afin de faire graver une vignette qui servira à distinguer leur feuille d'une autre qui s'est emparée du même titre.*

cule dans l'air, et enivre les poumons, comme un parfum.

Où reposer cette tête maudite ?

A Rome ?... Le Saint-Père ne bénit plus les tyrans.

Tout au plus pourrait-il lui donner l'absolution. Mais l'ex-roi s'en moque. Il ne croit ni à Dieu, ni à Diable.

N° 2. Prix : 5 centimes. Lundi 28 Février.

L'AMI DU PEUPLE

EN 1848.

AN Ier DE LA RÉPUBLIQUE RECONQUISE

PAR F.-V. RASPAIL.

Le Bureau du Journal, rue du Four-Saint-Germain, 40, au rez-de-chaussée, au fond de la cour.

Mercredi 3 mai 1848. 1re Année — N° 47.

LA COMMUNE DE PARIS

JOURNAL RÉVOLUTIONNAIRE

MONITEUR DES CLUBS, DES CORPORATIONS D'OUVRIERS ET DE L'ARMÉE.

Journaux de 1848. Par suite de la suppression du cautionnement et du droit de timbre les journaux se multiplièrent. Les titres de beaucoup d'entre eux montrent que la tradition de la Révolution française inspire les révolutionnaires de 1848. Parmi les rédacteurs-propriétaires du « Salut Public » figure le poète Charles Baudelaire. A la « Commune de Paris » collaborent George Sand et Eugène Sue. Raspail (1794-1878), le fondateur de « L'Ami du Peuple », était un ardent républicain. Le 25 février, à la tête de 200 000 manifestants, il avait contraint le gouvernement provisoire à proclamer nettement la République.

aux dépenses des ateliers nationaux et ils accusèrent les socialistes de vouloir le partage des biens[1].

D'autre part les multiples manifestations que les ouvriers parisiens organisèrent pour faire pression sur le gouvernement effrayèrent les bourgeois. Quand il s'agit de nommer une Assemblée constituante (avril 1848), les élections furent pour les socialistes une écrasante défaite. Ils furent moins de 200 contre 450 républicains modérés et 250 monarchistes ralliés officiellement, mais peu sincèrement, à la République. La Commission exécutive qui remplaça le gouvernement provisoire ne comprit pas un seul socialiste.

3 LES JOURNÉES DE JUIN

Rassurée par sa victoire électorale, la bourgeoisie décida de briser définitivement l'agitation ouvrière. L'occasion en fut la fermeture des ateliers nationaux. En juin on y comptait 100000 ouvriers acquis en grande partie au socialisme et le Trésor y dépensait des sommes énormes.

Le 21 juin 1848, le gouvernement ordonna la fermeture des Ateliers nationaux : les chômeurs seraient incorporés dans l'armée, ou iraient assécher les terres de la Sologne. Indignés, les ouvriers se soulevèrent et dressèrent des barricades dans les quartiers de l'Est et du Centre. L'Assemblée répondit en confiant des pouvoirs dictatoriaux au ministre de la Guerre, le général Cavaignac. Alors commencèrent les Journées de Juin (23-26 juin 1848), la plus terrible bataille de rues qui eût encore ensanglanté Paris. Finalement le gouvernement l'emporta et ordonna de terribles représailles[2]. Il y eut plus de 11 000 arrestations et 4 000 inculpés furent, sans jugement, déportés en Algérie; les clubs furent fermés, les journaux avancés disparurent.

1. D'où le nom de "partageux" qui leur fut donné. On les appela également "rouges" parce qu'ils avaient demandé le remplacement du drapeau tricolore par le drapeau rouge.
2. 400 à 500 insurgés tués sur les barricades, 3 000 massacrés après le combat.

1848 : Révolution sociale.

« Je passai tout l'après-midi (du 25 février) à me promener dans Paris. Deux choses me frappèrent surtout : la première ce fut le caractère, je ne dirai pas principalement, mais uniquement et exclusivement populaire de la révolution qui venait de s'accomplir. La toute-puissance qu'elle avait donnée au peuple proprement dit, c'est-à-dire aux classes qui travaillent de leurs mains, sur toutes les autres. La seconde, ce fut le peu de passion haineuse et même, à dire vrai, de passions vives quelconques que faisait voir dans ce premier moment le bas peuple devenu tout à coup seul maître de Paris...
Durant cette journée, je n'aperçus pas dans Paris un seul des anciens agents de la force publique, pas un soldat, pas un gendarme, pas un agent de police; la Garde nationale avait disparu. Le peuple seul portait les armes, gardait les lieux publics, veillait, commandait, punissait...
Il se manifesta, le lendemain même de la Révolution, dans les idées du peuple une agitation extraordinaire... Il semblait que du choc de la Révolution, la société elle-même eût été réduite en poussière, et qu'on eût mis au concours la forme nouvelle qu'on allait donner à l'édifice, qu'on allait élever à sa place; chacun proposait son plan, celui-ci le produisait dans les journaux; celui-là dans les placards qui couvrirent bientôt les murs, cet autre en plein vent, par la parole...
Le socialisme restera le caractère essentiel et le souvenir le plus redoutable de la révolution de Février. La République n'apparaîtra de loin que comme un moyen mais non un but... »
[Mais le socialisme ne fut pas instauré, car, par inexpérience politique, les socialistes s'aliénèrent les paysans].
« Ils s'imaginèrent niaisement qu'il suffisait d'appeler la foule à la vie politique pour l'attacher à leur cause, et que pour faire aimer la République, c'était assez de donner des droits sans procurer des profits...
Je suis loin de croire pourtant qu'il fût impossible de faire naître

II L'ÉCHEC DE LA RÉPUBLIQUE BOURGEOISE

1 LA RÉPUBLIQUE SANS DÉFENSEURS

Ce n'était pas seulement le socialisme et la classe ouvrière qui étaient frappés, c'était la République elle-même. L'effroi que leur avaient causé les Journées de Juin poussa les bourgeois et les paysans à ne voir dans la République qu'anarchie, insurrection et pillage. La peur des « rouges », des « partageux », rapprocha tous ceux qui avaient des propriétés ou des capitaux à défendre et les unit en un grand parti de l'ordre. Ils étaient désormais prêts à abandonner la République au profit de n'importe quel autre gouvernement, pourvu qu'il maintînt l'ordre social. Quand l'Assemblée rédigea la Constitution de 1848, elle rejeta le droit au travail, le droit à l'instruction, le droit à l'assistance que demandaient les socialistes. Elle conserva du moins le suffrage universel. Elle confia le pouvoir législatif à une Assemblée législative élue au suffrage universel et le pouvoir exécutif à un Président de la République, également élu au suffrage universel et non immédiatement rééligible. La Constitution de 1848 présentait le même danger que celle de l'an III : en cas de conflit entre les deux pouvoirs, il n'y avait d'autre solution qu'un coup d'État.

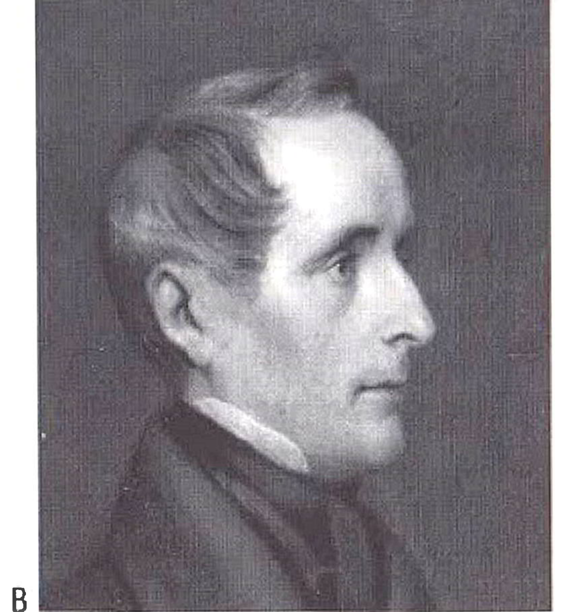
2 LA RÉPUBLIQUE AUX MAINS DE SES ADVERSAIRES

La double élection du Président et de l'Assemblée législative donna le pouvoir aux adversaires de la République.
Plusieurs candidats briguaient la Présidence; parmi eux, le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Ce dernier, emprisonné après sa tentative de soulèvement en 1840, avait pu s'évader en 1846 et s'était réfugié à Londres. En 1848, ses partisans le firent élire à l'Assemblée constituante, puis le présentèrent à la Présidence de la République. Il pouvait compter sur les voix des

des passions révolutionnaires même dans les campagnes. En France, tous les cultivateurs possèdent quelque portion de sol et la plupart d'entre eux sont obérés dans leur petite fortune; il ne fallait donc pas s'attaquer aux propriétaires mais aux créanciers; ne pas promettre l'abolition du droit de propriété mais l'abolition des dettes. Les démagogues de 1848 ne s'avisèrent point de ce moyen. »
« L'insurrection de Juin (fut) la plus grande et la plus singulière qu'il y ait eue dans notre Histoire et peut-être dans aucune autre : la plus grande car, pendant quatre jours, plus de 100 000 hommes y furent engagés, et la plus singulière, car les insurgés y combattirent sans cri de guerre, sans chefs, sans drapeaux, et pourtant avec un ensemble merveilleux et une expérience militaire qui étonna les plus vieux officiers.
Ce qui la distingua encore parmi tous les événements de ce genre, qui se sont succédé depuis soixante ans parmi nous, c'est qu'elle n'eut pas pour but de changer la forme du gouvernement, mais d'altérer l'ordre de la Société. Elle ne fut pas, à vrai dire, une lutte politique, (dans le sens que nous avions donné jusque-là à ce mot) mais un combat de classe, une sorte de guerre servile... Il faut remarquer encore que cette insurrection formidable ne fut pas l'entreprise d'un certain nombre de conspirateurs, mais le soulèvement de toute une population contre une autre. Les femmes y prirent autant de part que les hommes, tandis que les premiers combattaient, les autres préparaient et apportaient les munitions; et, quand on dut enfin se rendre, elles furent les dernières à s'y résoudre.
Par tous les chemins que les insurgés ne commandaient pas entraient alors dans la ville des milliers d'hommes accourant de tous les points de la France à notre aide. Grâce aux chemins de fer, il en venait déjà de cinquante lieues, quoique le combat n'eût commencé que la veille au soir. Il en vint de 100 et de 200 lieues le lendemain et les jours suivants. » (Alexis de Tocqueville, Souvenirs.)



A



B



C

A. **Deux ex-capacités de l'Ancien Régime.** Au temps de Louis-Philippe, on appelait capacités, des bourgeois cultivés mais pas assez riches pour jouir du droit de vote. Ils l'avaient en vain demandé en 1846 et 1847. Ils s'indignent de le voir maintenant accordé à tous. « Comment trouvez-vous cela, m'sieur de Boisflotté, aujourd'hui tout le monde peut être député sans avoir seulement 50 écus de fortune... Moi j'avais 40 000 francs de rente... J'étais apte à comprendre toutes les questions... mes moyens me le permettaient. »

B. **Lamartine (1790-1869).** Portrait par Philips. Musée du Louvre. Poète célèbre à partir de 1820, Lamartine commença une carrière politique en se faisant élire député de Bergues (Nord) en 1833. En 1847 la publication de son « Histoire des Girondins » fut un événement politique autant que littéraire car l'ouvrage contribua au réveil de l'esprit révolutionnaire. Il cessa toute activité politique après le coup d'État.

C. **Louis Blanc (1811-1882).** Très connu depuis la publication en 1840 d'un petit livre sur l'organisation du travail, Louis Blanc s'exila après les journées de juin et ne revint en France qu'en 1870.

D. **Le Bourgeois et l'Ouvrier.** B. N. Un ouvrier maçon apostrophe un bourgeois : « Voyons, bourgeois, vous avez confisqué deux révolutions à votre profit seulement... Nous recommençons la besogne en 1848 pour que tout le monde y gagne, vous et nous... Vous appelez ça être exigeant : là franchement, c'est-y juste? » La gravure et sa légende traduisent l'état d'esprit des ouvriers au lendemain de la Révolution. Le maçon fait appel à l'esprit de justice du bourgeois; en juin 1848, la discussion conciliante fera place à la guerre civile.

E. **L'Atelier des tailleurs de Clichy.** Gravure extr. de « L'Illustration » du 28 octobre 1848. Si les ateliers nationaux furent une caricature des ateliers sociaux de Louis Blanc, il y eut cependant quelques tentatives pour créer de véritables ateliers sociaux. La société fraternelle des tailleurs de Paris groupa 2 000 membres. Louis Blanc lui fit attribuer comme local l'ancienne prison pour dettes de Clichy et des commandes officielles : 100 000 tuniques pour la Garde Nationale parisienne. D'autres sociétés reçurent également des commandes de l'État. Ces ateliers ne survécurent pas à la défaite ouvrière de juin 1848.

D



E

ouvriers (il avait écrit un livre sur « L'Extinction du paupérisme »), puis sur celles des paysans favorables au « neveu du grand empereur». Il obtint celles du « parti de l'ordre » en lui promettant d'accorder la liberté de l'enseignement et de rétablir à Rome le pape Pie IX[1]. Le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon fut élu avec 5 millions et demi de voix, contre 1 400 000 à Cavaignac, 375 000 à Ledru-Rollin et 8 000 à Lamartine. Immédiatement, le Prince-Président (c'est le nom qu'on lui donna jusqu'à ce qu'il prît en 1852 le titre d'empereur) choisit pour ministres des royalistes. Cinq mois plus tard l'Assemblée constituante se sépara. Les élections de mai 1849 amenèrent à l'Assemblée législative 75 républicains modérés, 180 montagnards[2], et 450 royalistes du parti de l'ordre. Les pouvoirs, dans cette République paradoxale, étaient tous aux mains de ses ennemis.

3 PRÉSIDENT ET ASSEMBLÉE CONTRE LES RÉPUBLICAINS

Pendant près d'un an, le Président et l'Assemblée furent d'accord pour combattre les républicains. Outre l'expédition contre la République romaine et des mesures prises contre la presse républicaine, deux lois marquèrent leur politique de réaction. La loi Falloux, du nom du député catholique qui en fut l'inspirateur, supprima pour l'enseignement secondaire le monopole universitaire établi par Napoléon Ier et accorda de grandes facilités aux membres des congrégations religieuses pour ouvrir des « écoles libres », rivales de celles de l'État. De plus, l'Université fut mise sous le contrôle de l'Église. La loi Falloux fut votée non seulement par des catholiques, mais aussi par ceux qui accusaient les instituteurs de propager le socialisme.
La loi électorale du 31 mai 1850 rassura encore

1. Le pape avait été chassé de Rome par la révolution en novembre 1848, cf. chapitre 33.
2. On appela ainsi les républicains avancés dont certains étaient socialistes.

La loi Falloux.

Le comte de Montalembert (1810-1870), député catholique, justifiait ainsi le vote de la loi : « Qui donc défend l'ordre et la propriété dans les campagnes? Est-ce l'instituteur? ... non! il faut dire que non...
Qui donc défend l'ordre, sans s'en rendre compte souvent mais instinctivement et avec une force et une persévérance admirables?
Il faut bien le dire, c'est le curé...
Je dis qu'en bloc, le corps (des « trente ou quarante mille curés des campagnes ») est excellent, qu'il fonctionne admirablement dans sa mission sociale (car je ne parle pas de sa mission religieuse que vous n'avez pas à juger)...
et je demande à tout habitant éclairé des campagnes s'il n'est pas... la sauvegarde de la Société dans notre pays...
Ce serait une grande erreur, laissez-moi vous le dire, que de croire que le mal se borne aux régions de l'instruction primaire; il est tout aussi grand dans les régions de l'instruction secondaire et c'est pourquoi nous l'avons sans cesse attaqué... Les professeurs sont trop souvent pour les villes ce que les instituteurs sont pour les villages...
C'est le catéchisme que je vous propose.
— Une voix à gauche : Lequel?
— Oui, le catéchisme. Ce n'est certes pas toute la Société; mais sans cela il n'y a pas de Société et il y a le socialisme...
L'Église dira tous les jours à ceux qui en ont tant besoin dans tous les rangs de la société, elle dira à l'homme : Tu es poussière et ta vie tout entière doit être une série de souffrances et de luttes dont le prix n'est pas ici-bas.
Elle lui dira qu'il sort du néant et qu'il doit se méfier de ses penchants et les contenir.
Voilà ce qu'elle dira à la Société, au peuple. C'est le plus grand



Ratapoil et son État-Major : — Vive l'Empereur! Caricature de Daumier. B. N. Est. Le personnage de Ratapoil incarne les partisans fanatiques de Louis Napoléon, prêts à tout pour fermer la bouche aux adversaires du Président. Cette lithographie de Daumier, parue dans le journal « Le Charivari » du 1er juillet 1850, montre Ratapoil agitant son chapeau au bout de son gourdin et criant à tue-tête « Vive l'Empereur! » au moment où le Président passe des troupes en revue. Trois mois plus tard, le 10 octobre 1850, à une revue passée au camp de Satory près de Versailles, ce furent les troupes elles-mêmes qui poussèrent ce cri séditieux.

davantage la bourgeoisie : pour être électeur, il fallut désormais être domicilié depuis trois ans dans le canton. Or beaucoup d'ouvriers allaient de ville en ville pour chercher de l'ouvrage : trois millions de Français furent privés du droit de suffrage.

4 LE PRÉSIDENT CONTRE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Unis contre les « rouges », et même contre la République, le parti de l'ordre et le Président n'avaient pourtant pas le même but : le premier voulait rétablir la monarchie, l'autre voulait rétablir l'Empire à son profit. Entre eux la lutte était inévitable, et, dans cette lutte, le Président devait l'emporter. L'Assemblée, en effet, était divisée : selon les circonstances, les républicains soutenaient tantôt le Président contre les royalistes, tantôt les royalistes contre le Président. D'autre part, les députés ne pouvaient compter sur le peuple de Paris qui ne pardonnait pas la sanglante réaction après les Journées de Juin. Au contraire, Louis-Napoléon sut se gagner l'opinion par des voyages dans les départements et par des revues de troupes. Il voulait obtenir de l'Assemblée le droit (refusé par la Constitution) de se présenter à la Présidence en 1852. Il échoua. Alors, il pensa à un coup d'État. Pour augmenter sa popularité, il proposa à l'Assemblée d'abroger la loi du 31 mai 1850. Elle refusa et acheva ainsi de se déconsidérer auprès des ouvriers. Louis-Napoléon, pendant ce temps, confiait le commandement des troupes et de la police de Paris à des partisans sûrs. Quand il jugea toutes les précautions prises et le moment opportun, il décida de dissoudre l'Assemblée et de rédiger une nouvelle Constitution : ce fut le coup d'État du 2 décembre 1851.

5 LE COUP D'ÉTAT DU 2 DÉCEMBRE 1851

L'opération fut conduite avec hardiesse et habileté par le nouveau ministre de l'Intérieur, Morny. Les hommes politiques les plus influents,

service à rendre à la Société moderne. » (Librairie centrale catholique et classique, Paris, 1850.) Bien qu'incroyant et d'esprit voltairien, Thiers se fit, comme le catholique Montalembert, le défenseur de la loi Falloux. « Je compte beaucoup sur (le Clergé), disait-il, pour propager cette bonne philosophie qui apprend à l'homme qu'il est ici-bas pour souffrir », et il dénonçait « l'introduction de 37 000 socialistes et communistes véritables anti-curés dans les communes ».

comme Thiers et Cavaignac, furent arrêtés chez eux au petit jour; un décret, affiché pendant la nuit, prononça la dissolution de l'Assemblée et l'abolition de la loi du 31 mai 1850. En vain, quelques députés royalistes proclamèrent la déchéance du Président; ils furent emprisonnés. Au soir du 2 décembre, tout était fini, sans effusion de sang. Mais le 3, quelques républicains appelèrent le peuple aux armes et, malgré l'indifférence de beaucoup d'ouvriers, des barricades s'élevèrent. Le lendemain 4, l'armée prit l'offensive : une fusillade sur les boulevards tua de nombreux promeneurs. Paris, terrorisé, ne bougea plus. En revanche, des soulèvements éclatèrent dans une quinzaine de départements et des paysans eux-mêmes prirent les armes. Le gouvernement en profita pour évoquer une « jacquerie » et fit croire à la bourgeoisie qu'il l'avait sauvée d'une « guerre sociale ». La répression fut terrible et mit pour longtemps le parti républicain hors de combat. Trente-deux départements furent placés en état de siège, c'est-à-dire que les conseils de guerre y remplacèrent les tribunaux réguliers. D'après un document officiel, on arrêta près de 27 000 personnes — chiffre certainement inférieur à la réalité. Pour les juger, on institua des tribunaux exceptionnels, et les préfets reçurent le droit de déporter tout individu qui avait fait partie d'une société politique.

6 LE RÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE

Par un décret du 2 décembre 1851, le Prince Président avait demandé aux électeurs d'approuver sa conduite et de lui donner les pouvoirs nécessaires pour faire une nouvelle Constitution. Au plébiscite du 20 décembre 1851, il y eut environ 7 000 000 de oui contre 600 000 non. Sous des apparences républicaines et démocratiques, la Constitution du 14 janvier 1852, imitée de celle de l'an VII, instaura un régime dictatorial. Le Président, nommé pour dix ans, avait le pouvoir exécutif et possédait seul l'initiative

Espoirs et craintes pour 1852.

Les républicains mettaient leur espoir dans l'année 1852 : Cette année-là, on devait nommer un nouveau président de la République et une nouvelle Assemblée législative. Ils se répétaient les couplets du chansonnier Pierre Dupont :
« C'est dans deux ans, deux ans à peine Que le coq gaulois chantera. Tendez l'oreille vers la plaine, Entendez-vous ce qu'il dira? Il dit aux enfants de la terre Qui sont courbés sous leur fardeau : Voici la fin de la misère, Mangeurs de pain, buveurs d'eau. Des monts sacrés d'où la lumière Forge ses rayons et ses feux. Viens en déployant ta bannière An mil huit cent cinquante-deux! »
L'activité des sociétés secrètes redoubla; les républicains constituèrent des dépôts d'armes. Aussi « l'année 1852 dont l'avènement était proche se présentait sous les couleurs les plus sombres; l'existence de la propriété semblait menacée et jusque dans les campagnes les plus reculées, le communisme avait étendu les ravages de sa propagande et recueilli de nombreux adeptes (1). »
Un ancien préfet écrivait :
« Ce n'est plus seulement la guerre civile qui nous attend, c'est la Jacquerie; pas un arbre, pas un buisson qui ne cache un ennemi préparé au grand combat social. »
Et, au lendemain du coup d'État, l'un des chefs du parti de l'ordre, Montalembert, invitait les catholiques à voter « oui », car, disait-il :
« Je commence par constater que l'acte du 2 décembre a mis en déroute tous les révolutionnaires, tous les socialistes, tous les bandits de la France et de l'Europe ».
(Dans Weill, Histoire du parti républicain, P. U. F. et Dansette, Histoire du Second Empire, Hachette.)
(1) Isaac Péreire, La Question des Chemins de Fer, 1878.

des lois. Un Corps législatif, élu au suffrage universel, votait ou rejetait les projets de loi qui lui étaient soumis. Les ministres ne pouvaient être choisis parmi les députés; ils ne dépendaient que du Président et échappaient entièrement au contrôle du Corps législatif. Un Sénat, composé d'amiraux, de maréchaux, de cardinaux, et de personnalités nommées par le Président, était « gardien de la Constitution » et possédait un droit de veto sur les mesures votées par les députés. Sous des apparences républicaines, et tout en établissant le suffrage universel, la Constitution de 1852 faisait de Louis-Napoléon un souverain quasi absolu; aussi subsista-t-elle sans grandes modifications quand il devint empereur. Le rétablissement de l'Empire n'était plus qu'une question de mois.

L'opinion fut préparée par un voyage du Président à travers la France. Des manifestants bien stylés l'accueillirent partout aux cris de « Vive l'Empereur! » Un nouveau plébiscite (novembre 1852) décida par 7 840 000 voix contre 250 000 « le rétablissement de la dignité impériale en la personne de Louis-Napoléon ». Le 2 décembre 1852, un an jour pour jour après le coup d'État, le Prince Louis-Napoléon fut proclamé Empereur sous le nom de Napoléon III.

RÉSUMÉ

- **Dès le lendemain de la Révolution de Février, la République fut proclamée, le suffrage universel institué, l'esclavage aboli. Mais bientôt un conflit social opposa bourgeois et socialistes. Il aboutit à l'insurrection des journées de Juin qui se termina par la défaite des ouvriers.**
- **L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte a la Présidence de la République (décembre 1848) et les élections à l'Assemblée législative (mai 1849), donnèrent le pouvoir aux adversaires du régime républicain. Un an après le coup d'État du 2 décembre 1851, le Prince-Président se fit proclamer empereur sous le nom de Napoléon III (2 décembre 1852).**

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRÈTE:

Art. 1.

L'Assemblée nationale est dissoute.

Art. 2.

Le Suffrage universel est rétabli. La loi du 31 mai est abrogée.

Art. 3.

Le Peuple français est convoqué dans ses comices à partir du 14 décembre jusqu'au 21 décembre suivant.

Art. 4.

L'état de siége est décrété dans l'étendue de la 1re division militaire.

Art. 5.

Le Conseil d'État est dissous.

Art. 6.

Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au Palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Le Ministre de l'Intérieur,
DE MORNY.

L'affiche du coup d'État. Le Président n'avait ni le droit de dissoudre l'Assemblée ou le Conseil d'État, ni celui d'abolir une loi votée par l'Assemblée pour la remplacer par une autre que l'Assemblée avait abrogée, ni enfin celui d'en appeler au peuple pour se faire confier par lui la rédaction d'une nouvelle Constitution. En prenant cet ensemble de mesures illégales, Louis Napoléon faisait un coup d'État.

La répression.

Dans chaque département
des « commissions mixtes » composées
du Préfet, du Procureur de la République
et d'un Général, jugeaient les suspects
sur le vu de rapports de police
et en l'absence des intéressés
qu'elles envoyaient au bagne de Cayenne
ou de Lambessa en Algérie.
Voici un extrait du procès-verbal de la
commission mixte du Cher,
pour le bourg de Château-Meillant :
Bovet Jean, dit Jannet,
journalier, quarante-cinq ans, veuf,
un enfant, ne sait ni lire ni écrire.
Affilié (1). Aveu. Irréprochable
dans sa vie privée. On prétend
qu'aux dernières élections il aurait
jeté dans l'urne un bulletin négatif.
Vu; cinq ans Lambessa.
(Cité par H. Guillemin, Le coup
du 2 décembre, Gallimard.)
(1) Affilié à une société républicaine.

30 Le Second Empire

Régime de dictature politique jusqu'en 1860, le Second Empire se transforme lentement en Empire libéral, mais il s'écroule dans le désastre militaire de 1870. La Troisième République lui succède.

- *Cependant, bien plus que l'histoire politique, c'est la transformation économique et sociale qui fait l'importance du Second Empire.*
- *Le clergé catholique connaît une grande prospérité.*
- *Le socialisme révolutionnaire reparaît chez les ouvriers.*

I L'ÉVOLUTION POLITIQUE DU SECOND EMPIRE

1 NAPOLÉON III MAITRE DE LA FRANCE

Le 2 décembre 1852, Louis-Napoléon Bonaparte fut proclamé empereur. L'année suivante il épousa une Espagnole de vieille famille noble, Eugénie de Montijo, dont le père avait servi dans l'armée de Napoléon Ier.

Napoléon III avait des connaissances et un esprit ouvert à toutes les nouveautés[1]; il a deviné l'évolution économique de son temps, le développement de la grande industrie et du capitalisme, mais le désir de gloire l'a souvent entraîné dans la guerre. D'autre part, il n'a pas compris que les Français avaient pris l'habitude, depuis 1815, de la liberté politique; il crut pouvoir gouverner despotiquement sans faire appel à eux, et, quand il fut acculé aux concessions, il les fit de mauvaise grâce, timidement et sans jamais renoncer à son pouvoir personnel.

Les conseillers dont s'entoura Napoléon furent peu nombreux. A Morny, intelligent, souple, favorable aux concessions maintenant que l'autorité était bien assise, s'opposait Rouher, défenseur de la manière forte et opposé à tout glissement vers la gauche. L'Impératrice Eugénie

1. Voir ci-dessus page 302.





L'impératrice Eugénie (1826-1920). Par Wintherhalter. Château de Compiègne. Dépensière, coquette, aimant l'apparat et les fêtes, surtout les bals masqués, l'Impératrice avait reçu le surnom de Falbala Première. Profondément catholique, Eugénie joua, surtout après 1860, un rôle politique important.

Rouher (1814-1884). B. N. Est. Ancien avocat du barreau de Riom, député du Puy-de-Dôme à la Constituante et à la Législative, Rouher exerça presque constamment les fonctions de ministre de 1849 à 1869. D'abord ministre de la Justice, puis des Travaux publics, il fut nommé en 1863 ministre d'État, c'est-à-dire représentant du gouvernement devant les chambres, « vice-empereur sans responsabilités », comme disait son adversaire E. Ollivier. Robuste travailleur, Rouher fut un serviteur zélé du régime autoritaire. La France n'a pas de gouvernement, disait un journaliste, mais un « Rouhernement ».

joua aussi un rôle politique : conservatrice, très pieuse, elle favorisait les intérêts du catholicisme. Au contraire le prince Jérôme[1], cousin de l'empereur, ancien « Montagnard » à l'Assemblée législative, s'affichait démocrate fougueux et violemment anticlérical.
Entre ces influences diverses, Napoléon III hésitait souvent, mais n'en faisait jamais qu'à sa tête. De son passé il avait gardé des habitudes de conspirateur : il cachait longuement ses desseins, même à ses intimes, puis il les imposait soudain, par décisions brusques.

2 L'EMPIRE AUTORITAIRE RÉGIME DE DICTATURE

Pendant huit ans, de 1852 à 1860, la France vécut sous un régime de dictature. C'est la période de l'Empire autoritaire. Les Français avaient perdu toute liberté. La police épiait les conversations particulières : quiconque se permettait la moindre critique du régime courait le risque d'être arrêté. L'Université fut étroitement surveillée; certains enseignements, tel celui de l'histoire moderne, qui pouvaient sembler dangereux pour le pouvoir, furent supprimés. Les professeurs trop peu dociles furent brimés de toutes manières. Les journaux furent soumis à l'arbitraire des préfets qui pouvaient les supprimer pour les causes les plus futiles. Le gouvernement pratiquait ouvertement la candidature officielle et interdisait à ses adversaires de tenir des réunions électorales; le vote durait deux jours et on laissait l'urne à la garde du maire nommé par le gouvernement. Sous un tel régime, l'opposition était complètement désarmée. Elle existait cependant. La très grande majorité du clergé s'était ralliée à l'Empire qui lui prodiguait ses faveurs, mais la noblesse légitimiste et la bourgeoisie orléaniste se tenaient systématiquement à l'écart. Presque tous les chefs républicains étaient déportés ou

1. Fils de Jérôme Bonaparte (1784-1860), l'ancien roi de Westphalie.



Napoléon III en 1863. Portrait peint par Flandrin. Musée de Versailles. Napoléon III a été jugé de façons très diverses. Alexis de Tocqueville, qui fut ministre des Affaires étrangères du 2 juin au 31 octobre 1849, a tracé de lui un portrait nuancé que corroborent d'autres témoignages. « Louis Napoléon avait comme homme privé certaines qualités attachantes : une humeur bienveillante et facile, un caractère humain... une parfaite simplicité... Capable de ressentir de l'affection, il était propre à la faire naître chez ceux qui l'approchaient... Sa dissimulation, qui était profonde, comme celle d'un homme qui a passé sa vie dans les complots, s'aidait singulièrement de l'immobilité de ses traits et de l'insignifiance de son regard, car ses yeux étaient ternes et opaques comme ces verres épais destinés à éclairer la chambre des vaisseaux qui laissent passer la lumière mais à travers lesquels on ne voit rien... Il était naturellement rêveur et chimérique... Il se fiait à une étoile, il se croyait fermement l'instrument de la destinée et l'homme nécessaire... Il ressentait très peu de goût pour la liberté. Le trait caractéristique et fondamental de son esprit en matière politique était la haine et le mépris des assemblées. L'orgueil que lui donnait son nom, qui était sans borne, se révoltait à l'idée de subir l'influence d'un Parlement. »

proscrits. Cependant la République conservait encore et même gagnait des partisans. Aux élections de 1857, bien que toute campagne électorale leur eût été rendue impossible, quelques républicains furent élus.

Sur ces entrefaites, l'attentat d'Orsini servit de prétexte à de nouvelles mesures de rigueur. Un ancien carbonaro, l'Italien Orsini, voulant punir l'empereur de n'avoir rien fait pour la cause de l'unité italienne, essaya de l'assassiner (1858). Le gouvernement promulgua aussitôt une loi de sûreté générale, qui permettait de déporter ou d'incarcérer sans jugement quiconque avait subi une condamnation lors des événements de juin 1848 et décembre 1851. Cependant, aux élections complémentaires de 1858, Paris élut encore deux républicains. Ainsi se constitua au Corps législatif le groupe des Cinq républicains, parmi lesquels deux avocats éloquents, Jules Favre et Émile Ollivier.

3 L'EMPIRE LIBÉRAL

A partir de 1859 ce régime de compression se détendit. Ce fut la conséquence de deux événements : la guerre d'Italie et le traité de commerce avec l'Angleterre.

La guerre d'Italie où Napoléon III s'allia, contre l'Autriche, au roi de Sardaigne, fut populaire dans les milieux de gauche, parce qu'elle était une croisade en faveur de l'affranchissement de l'Italie; mais, pour la même raison, elle fut mal vue des conservateurs. En même temps elle indigna les catholiques parce qu'elle eut pour conséquence l'annexion à la Sardaigne d'une partie des États du pape. Les évêques, jusque-là fidèles partisans de l'Empire, rendirent Napoléon responsable des événements et commencèrent à se détacher de lui.

D'autre part, à la même époque, Napoléon signa avec l'Angleterre un traité de commerce, en vertu duquel les droits de douane entre les deux pays furent considérablement abaissés (janvier 1860).

Un « chahut babylonien » (1864).

L'opposition à l'Empire était particulièrement vive chez les étudiants. Ils organisaient des chahuts contre les professeurs favorables au régime. Un des plus bruyants fut celui dirigé contre l'architecte Viollet-le-Duc, lorsqu'il fut nommé professeur d'histoire de l'art à l'école des Beaux-Arts (29 janvier 1864). « Selon le langage de l'endroit, ce fut « un chahut babylonien ». Le comte de Nieuwerkerke, en qualité de surintendant des Beaux-Arts, était venu installer le nouveau professeur; il était accompagné de Mérimée... et de Théophile Gautier, chargé de rendre compte dans « Le Moniteur officiel » du succès de la première leçon... A peine Viollet-le-Duc fut-il assis dans sa chaire, et eut-il ouvert la bouche pour dire : « Messieurs » — ce fut le seul mot qu'il put prononcer — que le tumulte commença. Dans la salle du Grand Amphithéâtre... les élèves se pressaient en nombre anormal; les gradins, les couloirs, et tous les abords étaient occupés. Nulle place libre... L'exclamation fut énorme, composée de toutes sortes de vociférations : chants de coq, barrissements d'éléphant, rugissements de lion, gloussements de poule, braiments d'âne, hennissements de cheval, miaulements de chat, rauquements de tigre, glapissements de renard, jappements de chien, tous ces cris se mêlèrent dans une tempête au milieu de laquelle se pressaient les injures. Nieuwerkerke était debout et gesticulait, Viollet-le-Duc tenait bon et continuait à vouloir parler, peine inutile, on n'entendait qu'une immense clameur... les hurlements ne suffisant pas, ... on lança contre le professeur la provision de projectiles que l'on avait eu soin d'apporter : des pommes, des œufs, des boulettes de papier mâché et jusqu'à des gros sous. Au bout d'une demi-heure, Nieuwerkerke se retira suivi de Viollet-le-Duc et de son escorte d'amis. Tout le monde battit des mains : la victoire était complète et les rapins triomphaient; derrière le groupe qui

Ce traité irrita les industriels français contraints de moderniser leur outillage et de diminuer leurs prix pour résister à la concurrence anglaise. Leur zèle pour l'Empire en fut très refroidi.
Enfin l'opposition des bourgeois républicains et des ouvriers se renforçait.
Pour arrêter l'empereur dans ses innovations économiques et diplomatiques, bourgeois d'affaires et catholiques ne virent qu'un moyen : le retour au gouvernement parlementaire qui permettrait aux députés et aux sénateurs de contrôler les ministres. D'ailleurs Napoléon III désirait lui-même adoucir le régime autoritaire. Il y était poussé par Morny, président du Corps législatif. « Les forces de la démocratie grandiront toujours, disait Morny, il faut la satisfaire pour n'être pas emporté par elle... Il est temps de donner la liberté pour qu'on ne nous l'arrache pas. »
Ainsi s'explique l'évolution qui, en dix années, de 1860 à 1870, fit de l'Empire autoritaire, un Empire libéral.
Cette transformation ne se fit pas sans beaucoup d'hésitations. Napoléon III comprenait la nécessité de modifier le régime, mais il se résignait mal à une diminution de son autorité.
Par trois fois, en 1860, 1867 et 1870, il adoucit les institutions de l'Empire autoritaire.
Le décret du 24 novembre 1860 annonça trois concessions : 1° Le Corps législatif et le Sénat auraient le droit de rédiger, à l'ouverture de la session, une adresse en réponse au discours du trône : l'opposition aurait ainsi le moyen, une fois par an, de discuter la politique générale du gouvernement. 2° Le compte rendu des débats des Chambres pourrait être publié par les journaux. 3° Des ministres sans portefeuille viendraient soutenir devant les députés les projets de loi du gouvernement. En 1864, Napoléon accorda le droit de grève aux ouvriers. A partir de 1865, un parti nouveau se forma au Corps législatif, le Tiers-Parti, composé de bonapartistes libéraux et d'orléanistes ralliés à l'Empire. Le Tiers-Parti pressa l'empereur de poursuivre

entourait Nieuwerkerke, ils sortirent
en rang, quatre par quatre, silencieux
cette fois, comme s'ils eussent fait
cortège à un haut personnage,
et ils traversèrent ainsi les cours
de l'école des Beaux-Arts.
Au moment où Nieuwerkerke allait
franchir la grille, il se retourna et la
bande, éclatant de rire, lui fit un salut
dérisoire... Il leva (alors) un doigt
menaçant vers ces jeunes gens
dont le nombre même assurait
l'impunité et leur cria : « Je vous
retrouverai, vous autres! »
A l'instant, la manifestation changea
d'objet, elle abandonna Viollet-le-Duc,
qui, disait-on, avait son paquet.
Elle ne s'adressa plus qu'à
Nieuwerkerke; il n'essaya pas de faire
tête... Toujours accompagné de
Viollet-le-Duc, de Mérimée,
de Théophile Gautier, il rentra à son
logement du Louvre à pied...
A dix pas derrière lui, marchaient les
élèves auxquels se joignaient
les curieux... La manifestation...
chantant et criant... entra au Louvre
derrière Nieuwerkerke, dans la cour
du Musée. La police avertie était
accourue... Les élèves décampèrent...
et comme il est de bon exemple
que force reste à la loi, on arrêta
Théophile Gautier qui fut conduit
au poste où il commençait à mûrir
un projet d'évasion lorsqu'il fut
délivré par Viollet-le-Duc, Mérimée,
et Nieuwerkerke lui-même.
On dit au brigadier des sergents de
ville : « Pourquoi avez-vous arrêté
Monsieur? » Le brigadier répondit :
« A la longueur de ses cheveux,
je l'ai pris pour un insurgé. »
(Le gouvernement céda; en octobre
1864, Viollet-le-Duc, qui n'avait
pu enseigner, fut remplacé par Taine.
Or celui-ci, élève de l'École Normale
Supérieure, avait été refusé à
l'agrégation de philosophie en 1851,
à cause de ses idées et il avait dû
renoncer à l'Université.)

(Maxime du Camp, Souvenirs
d'un demi-siècle, t. I, Hachette).

les réformes libérales. Napoléon III permit alors aux députés d'interpeller les ministres (1867). Il laissa plus de liberté à la presse et aux réunions publiques; il laissa même les ouvriers former des associations professionnelles. Au début de 1870, il confia le ministère à l'ancien républicain Émile Ollivier, devenu le chef du Tiers-Parti. Le régime impérial finit alors par ressembler à celui de la Monarchie de Juillet, avec la différence toutefois que Napoléon III continuait à jouir de pouvoirs politiques que Louis-Philippe n'avait jamais eus.

4 PROGRÈS DE L'OPPOSITION

Ces réformes n'avaient guère diminué l'arbitraire de la police à l'égard de la masse des Français et elles ne leur rendaient pas les « libertés nécessaires[1] » dont ils étaient privés. Aussi l'opposition redoubla-t-elle d'audace.

Aux élections de 1863, Paris n'élut que des adversaires du régime : huit républicains et l'orléaniste Thiers. Lorsqu'en 1868 les lois sur la presse et sur les réunions permirent à l'opinion de s'exprimer plus librement, l'opposition républicaine se renforça et s'enhardit. Les plus redoutables adversaires du gouvernement furent alors un journaliste, Rochefort, et un jeune avocat, Gambetta. A l'occasion d'un procès, Gambetta lança contre le coup d'État de 1851 et contre Napoléon III lui-même l'attaque la plus véhémente et la plus méprisante qu'on eût encore entendue (1868). L'année suivante, Gambetta et Rochefort furent élus députés, avec une trentaine d'autres républicains. En même temps les ouvriers, que l'empereur avait pourtant essayé de se rallier, allaient aux partis révolutionnaires : des grèves

1. Cette formule célèbre fut employée par Thiers dans un discours au Corps législatif en 1864. Il entendait par là : la liberté personnelle (donc la suppression de la loi de sûreté générale), la liberté de la presse, la liberté des élections (donc la suppression de la pression administrative), le droit d'interpellation dans les Chambres, enfin le droit pour la majorité de renverser le ministère.

La plaidoirie de Gambetta (1868).

Quand le journal républicain « Le Réveil » eut ouvert une souscription pour élever un monument au député Baudin tué lors du coup d'État du 2 décembre, son directeur Delescluze fut poursuivi pour « excitation à la haine » et au « mépris du gouvernement ». Voici les passages les plus célèbres de la plaidoirie de Gambetta :

« Oui, le 2 décembre, autour d'un prétendant, se sont groupés des hommes, que la France ne connaissait pas jusque-là, qui n'avaient ni talent, ni honneur, ni rang, ni situation; de ces gens qui, à toutes les époques, sont les complices des coups de force; de ces gens dont on peut répéter ce que Salluste a dit de la tourbe qui entourait Catilina, ce que César dit lui-même en traçant le portrait de ses complices, éternels rebuts des sociétés régulières, « Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes », comme traduisait Corneille. C'est avec ce personnel que l'on sabre depuis des siècles les institutions et les lois. Écoutez! Voilà dix-sept ans que vous êtes les maîtres absolus, discrétionnaires de la France — c'est votre mot. Nous ne rechercherons pas l'emploi que vous avez fait de ses trésors, de son sang, de son honneur et de sa gloire; mais ce qui vous juge le mieux, parce que c'est l'attestation de vos propres remords, c'est que vous n'avez jamais osé dire : « Nous célébrerons, nous mettrons au rang des solennités de la France le 2 décembre, comme un anniversaire national. » Et cependant tous les régimes qui se sont succédé dans ce pays se sont honorés du jour qui les a vus naître. Ils ont fêté le 14 juillet, le 10 août; les journées de juillet 1830 ont été fêtées aussi, de même que le 24 février; il n'y a que deux anniversaires, le 18 Brumaire et le 2 décembre qui n'ont jamais été mis au rang des solennités d'origine parce que vous savez que si vous vouliez les y mettre, la conscience universelle les repousserait ».

(Gambetta, Discours et plaidoyers politiques, t. I.)

aboutirent, en 1869 et 1870, à des conflits sanglants. Inquiet, Napoléon chercha un appui dans l'opinion publique. Il demanda aux Français d'approuver les réformes libérales opérées depuis 1860. Le plébiscite du 8 mai 1870 donna 7 500 000 oui contre 1 500 000 non. L'autorité du régime en parut fortifiée, mais son avenir dépendait autant de sa politique extérieure que de l'opposition intérieure. Or, quelques mois plus tard, la guerre franco-allemande commençait : au lendemain du désastre de Sedan où Napoléon III fut fait prisonnier, l'Empire fut renversé le 4 septembre 1870, et la République proclamée.

II LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES

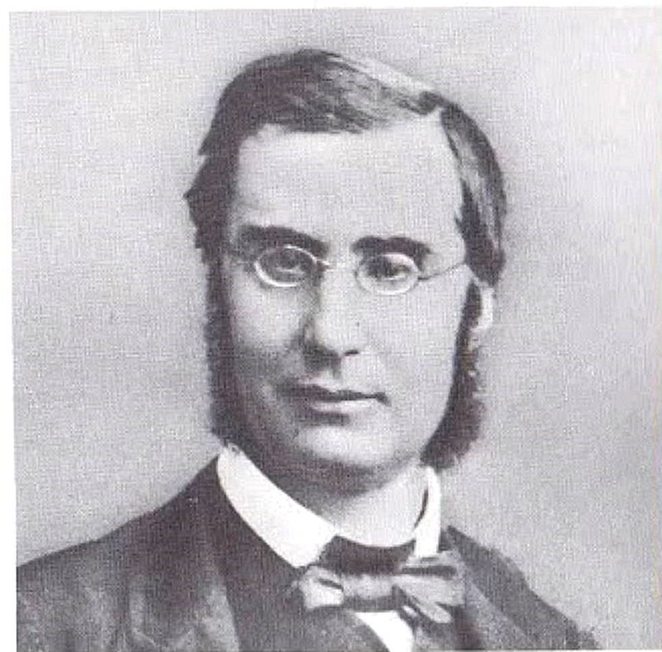
1 LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE

En France comme dans toute l'Europe occidentale et centrale, les années 1850 à 1870 furent marquées par une intense activité économique. Ce mouvement fut largement favorisé par Napoléon III. Ce n'est pas seulement qu'il voulût donner satisfaction aux intérêts matériels de la nation pour lui faire oublier la perte de ses libertés ; il avait dans sa jeunesse subi l'influence des Saint-Simoniens et il pensait comme eux que le progrès industriel était la première condition du progrès social.

2 CRÉDIT ET COMMUNICATIONS

La mise en valeur du pays exigeait une masse énorme de capitaux et de bonnes voies de communication. Le développement du crédit et des moyens de transport furent ainsi les articles essentiels du programme de Napoléon III. Par un hasard heureux, la découverte des mines de Californie et d'Australie jetait sur le marché une grande quantité d'or. Alors se fondèrent de grandes banques qui existent encore aujourd'hui : Crédit Foncier, Crédit Mobilier, Crédit





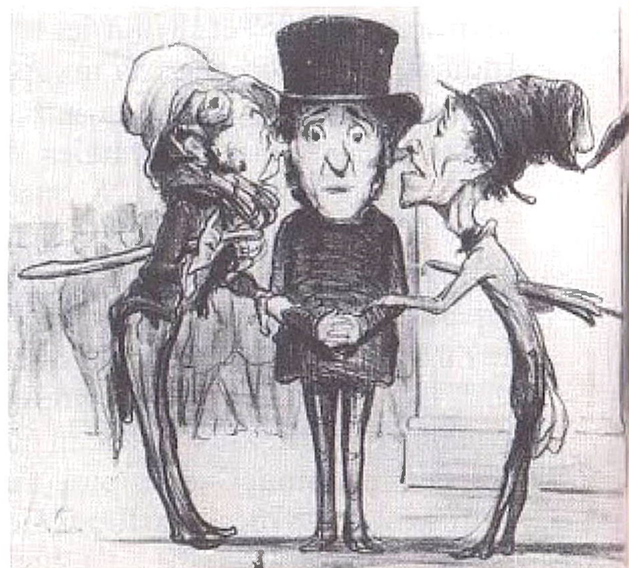
Gambetta (1838-1882). Photographie. Né à Cahors, où son père, d'origine génoise, tenait un bazar, jeune avocat, Gambetta devint brusquement célèbre par sa plaidoirie pour « Le Réveil ». Quand, en 1869, il fut élu député, il demanda la République, les « libertés nécessaires », l'élection de tous les fonctionnaires, la séparation de l'Église et de l'État, l'instruction primaire gratuite, laïque et obligatoire.

Émile Ollivier (1825-1913). Photographie. Fils d'un républicain proscrit au 2 décembre, avocat, Émile Ollivier avait été l'un des cinq députés républicains élus à Paris en 1857. Au Corps Législatif, il se distingua par ses dons oratoires, mais aussi par la modération de ses attaques. Ses compagnons de lutte le virent avec surprise d'abord, puis avec indignation, évoluer peu à peu jusqu'à devenir le chef du Tiers Parti en 1870. Sa carrière politique devait être brisée par les premiers revers de la guerre de 1870.

Lyonnais, Société Générale. Elles se donnèrent pour tâche de financer les entreprises industrielles et les grands travaux. Dans la même intention se multiplièrent, à la fin du règne, les sociétés anonymes par actions qui permirent de lancer des appels de fonds à un public extrêmement étendu. Le régime capitaliste, seulement amorcé sous la Monarchie de Juillet, s'est pleinement épanoui sous le Second Empire.
Le rôle des chemins de fer était jusque-là resté très secondaire. De 1850 à 1870 la longueur des voies ferrées sextupla, les lignes furent groupées en six réseaux et la première percée alpine, celle du Mont-Cenis, fut réalisée de 1858 à 1870. Mêmes progrès dans les communications maritimes : les Messageries Maritimes, la Compagnie Transatlantique datent de cette époque. C'est alors que les premiers câbles sous-marins furent posés dans l'Atlantique et la Méditerranée. Enfin, en 1869, fut ouvert à la navigation le canal de Suez construit par Ferdinand de Lesseps : les relations de l'Europe avec l'Inde et l'Extrême-Orient en furent extraordinairement facilitées.

3 TRANSFORMATIONS DE PARIS

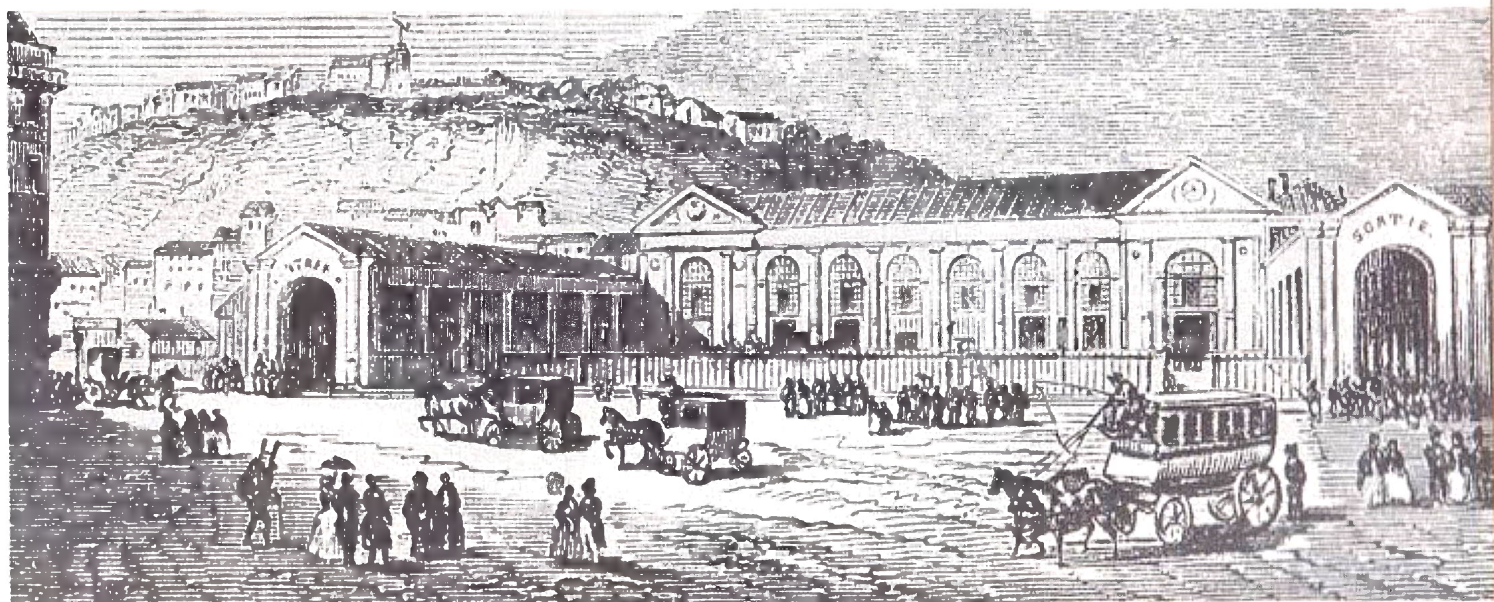
La transformation et l'agrandissement de Paris furent encore une grande pensée de Napoléon III : œuvre colossale, destinée tout à la fois à accroître le prestige du régime, donner du travail aux ouvriers, assainir la ville et y assurer l'ordre. Entreprise par Haussmann, qui fut préfet de la Seine de 1853 à 1870, elle aboutit à de larges avenues, au creusement de plus de 800 kilomètres d'égouts, à l'amélioration de la fourniture d'eau potable, à la création de parcs (Bois de Boulogne, de Vincennes et Buttes-Chaumont), à la construction des Halles centrales (la première grande construction métallique de Paris), de plusieurs églises, de théâtres comme l'Opéra, d'hôpitaux, de casernes, de gares.
Enfin Paris doubla presque d'étendue quand on y incorpora, en 1860, les nombreuses agglomé-



Monsieur Gogo et les nouvellistes de la Bourse. Caricature de Daumier, B. N. Est. La spéculation se donna libre carrière sous le Second Empire. Voici Monsieur Gogo, le type du bourgeois naïf qui écoute trop docilement les donneurs d'avis et engage toutes ses économies dans des affaires mirobolantes mais peu sûres.

Vue intérieure de la Bourse. De même qu'il y a des Bourses de commerce pour fixer le prix du blé ou du coton, c'est dans les Bourses de valeurs (ou simplement Bourses) que les agents de change, groupés autour d'une barrière circulaire appelée corbeille, fixent la cote des valeurs mobilières (actions, obligations, titres d'emprunt) et le cours des changes. « La Bourse, disait l'écrivain Edmond About (1828-1885), devint pour cette génération ce qu'était la cathédrale au Moyen Age. »

La Gare du Nord en 1853. Dessin de Daubigny. Extrait du « Guide Paris à Bruxelles », Hachette, 1853. On aperçoit au fond, la butte et le village de Montmartre.


SORTIE

rations comprises à l'intérieur de la ligne de fortifications construites en 1840[1].

4 LA POLITIQUE COMMERCIALE

C'est peut-être en matière de politique commerciale que Napoléon III se montra le plus hardiment novateur. Pour répondre aux vœux des constructeurs de chemin de fer, des soyeux et des viticulteurs, il décida d'imposer aux industriels français, attachés par intérêt au protectionnisme, le système du libre-échange que Cobden avait fait établir en Angleterre. A l'insu de tous, il signa le traité de commerce franco-anglais de 1860 : en échange de concessions analogues, la France réduisit considérablement les droits d'entrée sur les marchandises anglaises. Ce traité fut bientôt suivi de conventions semblables avec la plupart des autres États européens. Il ne semble pas que les prix aient subi la baisse qu'espérait l'empereur, mais les usines françaises se modernisèrent et le commerce extérieur doubla en dix ans.

Le commerce de détail lui-même fut bouleversé par l'apparition, à côté des petites boutiques, des grands magasins et des magasins à succursales multiples. Dans le premier cas, il s'agit d'un magasin qui fournit, dans ses centaines de « rayons », toutes les sortes d'articles courants. D'autre part, les conditions de vente y sont nouvelles : le Grand Magasin vend à prix fixe, ce qui évite l'ennui et la perte de temps de « marchander »; l'entrée est libre et l'on peut se faire montrer les objets sans être tenu d'acheter. Ainsi se développèrent, au temps de Napoléon III, le Bon Marché, le Louvre, le Printemps, la Samaritaine. Quant aux magasins à succursales multiples, ils apparurent d'abord dans l'épicerie, et leur initiateur en France fut, vers 1850, Félix Potin. Ce qu'était le grand magasin dans les villes, l'épicerie-bazar le fut dans les villages. En quelques années, les colporteurs furent ruinés.

1. En 1840, Thiers, alors Premier Ministre, fit commencer la construction d'une nouvelle enceinte autour de Paris.



Les Crinolines (1855-1867). Musée Carnavalet. La crinoline nécessitait une armature de baleines en fer. « Les femmes, écrit Maxime Du Camp, ressemblèrent à des sonnettes munies d'un manche. »

Le Percement du boulevard Saint-Germain. Dessin de Clerget, B. N. Est. La gravure montre bien l'ampleur des démolitions entreprises par Haussmann; on notera l'absence de moyens mécaniques. L'évacuation des matériaux se fait par des tombereaux à chevaux. A gauche, s'élève aujourd'hui un bâtiment de la Faculté de Médecine.

Les transformations de Paris sous le Second Empire.

Paris avant 1860
Zone incorporée en 1860
Parcs et jardins aménagés
Voies ouvertes par Haussmann (avec leurs noms actuels)
0 2 KM

ST-OUEN
CLICHY
LA CHAPELLE
Canal de l'Ourcq
PANTIN
MONTMARTRE
LA VILLETTE
PRÉ ST-GERVAIS
Gare du Nord
TERNES
Parc Monceau
Gare St-Lazare
Gare de l'Est
Buttes Chaumont
BELLEVILLE
PLACE DE L'ÉTOILE
Boulevard Haussmann
Rue St-Lazare
Opéra
Madeleine
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
MENILMONTANT
CHAILLOT
TUILERIES
Louvre
Les Halles
BAGNOLET
Hotel-de-Ville
Invalides
CHARONNE
CHAMP DE MARS
PASSY
Notre-Dame
Gare de Vincennes
MONTREUIL
AUTEUIL
PLACE DU TRONE
Gare d'Orléans
Gare de Lyon
GRENELLE
Gare Montparnasse
ST-MANDÉ
BOIS DE VINCENNES
BOIS DE BOULOGNE
VAUGIRARD
Gare de Sceaux
BERCY
PLACE D'ITALIE
IVRY
ISSY
MONTROUGE
GENTILLY
VANVES
CHARENTON
SEINE
Parc Montsouris

5 ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION

En même temps, toutes les forces de la production nationale furent stimulées.
Si les progrès de l'agriculture furent lents, de grands travaux de drainage assainirent du moins la Sologne, les Dombes, les Landes; on utilisa davantage les nouveaux engrais, phosphates et guano; les cultures fourragères, la pomme de terre et surtout la betterave progressèrent. Il est vrai que l'usage des couleurs industrielles tua la culture de la garance et du pastel[1], et que le colza recula devant l'huile d'arachide venue du Sénégal. Plusieurs départements agricoles se dépeuplèrent, à la fois par le ralentissement de la natalité et par l'émigration des paysans vers les centres industriels[2].
L'accroissement de la population urbaine est un trait distinctif du règne de Napoléon III et s'explique en partie par les grands progrès de l'industrie. Celle-ci connut en effet un magnifique essor, dont témoignèrent les deux Expositions universelles tenues à Paris en 1855 et 1867.

On exploita les gisements de houille du Pas-de-Calais; la fonte au coke remplaça la fonte au bois; l'acier fit une concurrence victorieuse au fer; le nombre des machines à vapeur quintupla, et leur force en chevaux-vapeur fit plus que décupler. Si l'industrie cotonnière souffrit de la disette du coton, conséquence de la guerre de Sécession aux États-Unis, les industries de la laine et de la soie progressèrent; dans l'industrie betteravière l'accroissement fut de 400 %. La vie quotidienne fut transformée par l'emploi du gaz pour faire la cuisine et surtout par l'usage de la machine à coudre. Les richesses accumulées sous l'Empire permirent à la France de supporter financièrement les désastres de la guerre de 1870-1871.

1. Ces deux plantes cultivées en Provence donnaient l'une une couleur rouge, l'autre une couleur bleue.
2. Par suite de l'annexion de la Savoie et de Nice en 1860, la France comptait, au début de 1870, plus de 38 millions d'habitants.



Machine à coudre sous le Second Empire. « Le Monde illustré. » La machine à coudre fut inventée en 1830 par le Français Thimonnier. Elle permettait à une femme de faire autant de travail en un jour que six autres travaillant à la main, mais elle était lourde et coûteuse. C'est seulement sous le Second Empire que l'usage de la machine à coudre devint courant en France, après qu'un industriel parisien, M. Gigaroff, eut mis au point une machine simple, légère et à bon marché (elle coûtait 100 francs). Comme on le voit, elle avait à peu près la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.

Un atelier des tuileries de Montchanin, vers 1860. La production dans cet atelier revêt des formes modernes par l'emploi de machines et une sorte de travail à la chaîne. Des enfants apportent des galettes d'argile auxquelles les presses à estamper au fond donnent la forme de tuiles. Les tuiles passent alors aux mains des femmes qui les disposent sur un appui tournant pour enlever les « barbes » d'argile qui subsistent. Les tuiles sont ensuite acheminées par tapis roulant et élévateurs à godets jusqu'aux salles de séchage. Au premier plan à droite, un enfant en emporte quelques-unes dans une sorte de hotte. La main-d'œuvre est essentiellement composée de femmes et d'enfants. Seuls des hommes manœuvrent les presses à estamper.

Moissonneuse-javeleuse Samuelson Royale (1862). La mécanisation agricole fit ses débuts sous le Second Empire. La machine se contente de couper le blé et de le mettre en javelles. Le bottelage doit se faire à la main; la moisson se fait beaucoup plus vite qu'à la faucille ou qu'à la faux. Cependant l'usage des machines restait encore exceptionnel en 1870.

III L'ÉGLISE DE FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE

1 INFLUENCE DU CLERGÉ

Très protégée par Napoléon III, surtout dans la première partie du règne, l'Église de France connut une grande prospérité sous le Second Empire. Napoléon créa de nouveaux diocèses, augmenta le traitement des ecclésiastiques, institua une caisse de retraite pour les prêtres âgés ou malades. Les religieux étaient environ huit fois plus nombreux en 1870 qu'en 1851 et la fortune de l'Église en immeubles et en rentes avait augmenté prodigieusement.

Le clergé exerçait son influence d'abord par le moyen de son ministère religieux et de ses œuvres de charité, puis par le moyen de l'enseignement. On sait les avantages que lui accordait la loi Falloux[1]. En 1870 l'enseignement secondaire ecclésiastique de garçons comptait presque autant d'élèves que l'enseignement secondaire public. Quant à l'enseignement secondaire de jeunes filles, les religieuses étaient seules à le donner. Cependant, Victor Duruy, qui fut ministre de l'Instruction publique de 1863 à 1869, essaya de disputer aux congrégations religieuses l'enseignement des enfants. Il créa des milliers d'écoles primaires et favorisa le recrutement d'instituteurs et d'institutrices laïques; il multiplia les cours du soir pour adultes et développa un enseignement secondaire moderne, sans langues anciennes. Puis, pour disputer à l'Église l'enseignement secondaire des jeunes filles de la bourgeoisie, Duruy organisa pour elles à Paris et dans les grandes villes une ébauche d'enseignement d'État.

Quelque forte que fût l'emprise du Clergé en France, le nombre des adversaires de l'Église s'accrut, particulièrement après 1860. Ils reprochaient à Pie IX de mal gouverner ses États et de condamner les Principes de 1789; ils accusaient l'Église d'être opposée aux idées modernes

1. Voir ch. 29.

La lutte pour l'enseignement.

Voici le point de vue de l'évêque de Montauban, exprimé dans une lettre à Napoléon III (mars 1858) :

« ... 1. Il faut confier, autant que possible, à des congrégations religieuses l'instruction primaire des filles du peuple, tant dans les villes que dans les campagnes. La loi ne s'y oppose pas et, si elle s'y opposait, il faudrait la réformer.

2. L'enseignement primaire des garçons dans les villes, et, en général, dans toutes les communes d'une population notable, peut être aussi confié à des congrégations religieuses et je n'hésite pas à dire qu'il est nécessaire de le faire, sous peine de laisser l'éducation de toute cette jeunesse... en dehors de l'influence de la religion. Quoi que fassent les instituteurs laïques, même bons chrétiens, ils ne peuvent obtenir que de médiocres résultats (1).

4. Il serait infiniment à désirer qu'on laissât aux villes qui ont des collèges..., la faculté de les confier soit aux évêques, soit à des congrégations religieuses; car, sans cela, avec des maîtres laïques et une direction toute laïque, une éducation solide et franchement religieuse est impossible.

5. Pour les lycées..., s'il ne s'agissait que d'instruction (religieuse) un bon aumônier suffirait. Mais il s'agit d'éducation..., de pratiques et d'habitudes salutaires (qui) ne peuvent se former et se conserver que sous une action et une influence continuelles... Avec le proviseur et le censeur, ce seraient surtout les surveillants qui devraient l'exercer... On devrait s'adresser à quelque congrégation religieuse pour en obtenir des surveillants.

6. La loi devrait interdire la publication de tout ouvrage ou article dans lequel la religion révélée serait attaquée, directement ou indirectement, par la négation ou par le simple doute... »

(1) Les instituteurs étaient tenus d'enseigner le catéchisme.

de liberté politique, de tolérance et de progrès scientifique. Sous le Second Empire, la plupart des républicains étaient hostiles à l'Église, de même que presque tous les écrivains : Michelet, Sainte-Beuve, Taine, Flaubert, George Sand, Leconte de Lisle, Victor Hugo, Renan.

2 CONDAMNATION DU LIBÉRALISME ET DU GALLICANISME

Vers 1860 beaucoup de catholiques français étaient attachés à deux doctrines : le libéralisme catholique et le gallicanisme[1]. Or Pie IX les condamna l'une et l'autre.
Les Principes de 1789 déjà violemment attaqués par le Saint-Siège en 1791, puis en 1832[2], le furent encore en 1864 dans le Syllabus[3], recueil de 80 affirmations déclarées erronées par le pape.
Le gallicanisme ne fut pas mieux traité. En vertu de la doctrine gallicane les évêques français jouissaient d'une certaine autonomie en matière de discipline (c'est-à-dire dans les questions qui touchent à l'organisation de la liturgie, à la rédaction du catéchisme ou aux formes de la piété). Or Pie IX condamna à plusieurs reprises cette autonomie et, en 1870, il avait réussi à imposer la liturgie romaine dans la plupart des diocèses de France.
Enfin le coup de grâce fut porté au gallicanisme quand le premier Concile du Vatican proclama comme un dogme l'infaillibilité pontificale (1870).
Les gallicans avaient toujours affirmé que le pape ne pouvait prendre aucune décision doctrinale définitive sans l'assentiment des évêques réunis en Concile. Mais le premier Concile du Vatican décida que le pape est infaillible lorsqu'il se prononce officiellement sur une question de dogme ou de morale : dans ce cas, sa décision est définitive, sans qu'il ait besoin du consentement des évêques.
Désormais, après des siècles de gallicanisme, l'Église de France allait être ultramontaine.

1. Voir ces mots au Lexique.
2. Voir plus haut p. 144 et p. 275.
3. Le mot latin *syllabus* signifie : résumé.

Le Syllabus (décembre 1864).

Chaque erreur était brièvement formulée avec référence au texte de Pie IX où la pensée du pape se trouvait complètement exprimée. Par exemple (erreur 24) : « L'Église n'a pas le droit d'employer la force... » (lettre apostolique Ad apostolicae, du 23 août 1851).
Voici quelques-unes des erreurs condamnées : 12 : « Les décrets du Siège apostolique et des Congrégations romaines empêchent le libre progrès de la science; 14 : On doit s'occuper de philosophie sans tenir compte de la révélation surnaturelle; 15 : Il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura réputée vraie, d'après les lumières de sa raison; 16 : Les hommes peuvent trouver le chemin du salut éternel et obtenir ce salut dans le culte de n'importe quelle religion; 26 : L'Église n'a pas le droit naturel et légitime de posséder : 32 : L'immunité personnelle en vertu de laquelle les clercs sont exempts de la milice, peut être abrogée... 47 : La bonne constitution de la société civile demande que les écoles populaires... et en général que les institutions publiques destinées à l'éducation de la jeunesse soient affranchies de toute autorité de l'Église... et pleinement soumises à la volonté de l'autorité civile et politique... 55 : L'Église doit être séparée de l'État et l'État de l'Église; 76 : L'abrogation de la souveraineté civile dont le Saint Siège est en possession (c'est-à-dire les États de l'Église) servirait, même beaucoup, à la liberté et au bonheur de l'Église; 80 : le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne ». Pour les catholiques libéraux, le Syllabus fut, selon le mot de l'un d'eux, « un coup de foudre ».

IV LES OUVRIERS SOUS LE SECOND EMPIRE

1 LES REVENDICATIONS OUVRIÈRES

Vers 1860, la situation des ouvriers restait aussi dure que sous la Monarchie de Juillet. C'est pourquoi on vit se former à Paris un mouvement ouvrier dirigé par des artisans, avec un programme de revendications purement professionnelles : droit de grève, création de syndicats ouvriers, abolition de l'article 1781[1], instruction primaire gratuite et obligatoire.

D'autre part, les ouvriers sentaient la nécessité d'entrer en rapport avec leurs camarades étrangers de façon à discuter avec eux les problèmes économiques et sociaux qui intéressaient tous les travailleurs. La question fut agitée entre ouvriers français et anglais, au moment de l'Exposition universelle qui se tint à Londres en 1862. Deux ans plus tard, en 1864, fut fondée l'Association Internationale des Travailleurs.

2 NAPOLÉON III ET LES OUVRIERS

Napoléon III s'efforça de venir en aide aux ouvriers par le développement des œuvres d'assistance : crèches, maisons de convalescence, orphelinats, caisses de retraite pour les vieux ouvriers, caisses d'assurances en cas de décès ou d'accidents de travail, caisses d'avances de fonds aux travailleurs pauvres pour l'achat de leurs outils. Le gouvernement reconnut également en 1864 l'existence d'une section française de l'Association Internationale des Travailleurs.

La même année (1864) le droit de grève fut accordé et cette première concession fut suivie de plusieurs autres : statut légal reconnu aux coopératives, abolition de l'article 1781, tolérance de fait accordée aux syndicats ouvriers. On sait d'autre part ce que fit Victor Duruy pour donner aux ouvriers l'instruction primaire.

1. Voir ci-dessus p. 208.

La première internationale, en 1864.

Des délégués ouvriers de divers pays européens se réunirent à Londres en 1864, pour y étudier les conditions d'une action en commun. Une commission dans laquelle siégèrent notamment des ouvriers français et Karl Marx fut chargée de rédiger les statuts d'une Association internationale. Marx y fit prédominer ses idées et le texte final qui fut adopté s'inspira essentiellement de la doctrine marxiste.

Voici la traduction du préambule de cet acte — qu'on appelle aussi le « pacte inaugural » de la Première Internationale. Il a été rédigé par Marx lui-même.

« Considérant,

Que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes; que la lutte pour l'émancipation des travailleurs signifie une lutte non pour obtenir des privilèges et des monopoles de classe, mais pour obtenir des droits et des devoirs égaux, et anéantir la domination de toute classe;

Que l'assujettissement économique du travailleur à celui qui monopolise les moyens de travail, c'est-à-dire les sources de la vie, est la cause première de la servitude sous toutes ses formes, de tout ce qui est misère sociale, dégradation intellectuelle et sujétion politique;

Que l'émancipation économique des travailleurs est par conséquent le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné, comme un moyen;

Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué faute de solidarité entre les ouvriers des différentes professions dans chaque pays, et d'une union fraternelle entre les travailleurs de divers pays;

Que l'émancipation du travail, étant un problème non local ou national, mais social, embrasse tous les pays dans lesquels la vie moderne existe, et nécessite pour sa solution le secours théorique et pratique des pays les plus avancés;

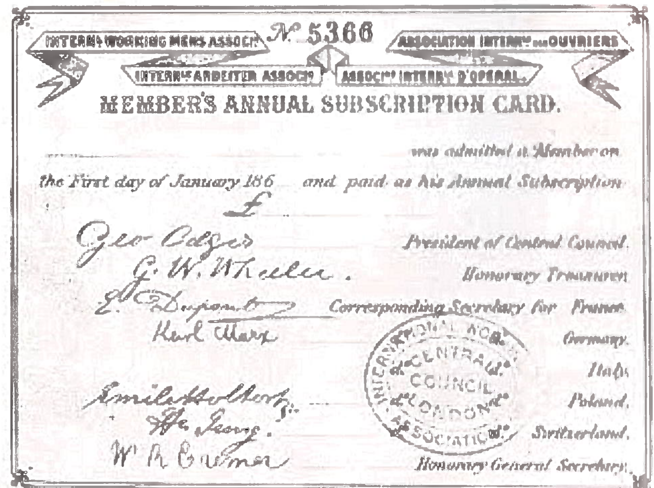
Que le présent réveil des travailleurs dans les pays les plus industrialisés de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne

Cependant l'empereur entra bientôt en lutte avec les ouvriers. Il leur reprochait d'abord leur attachement aux idées républicaines et l'appui qu'ils donnaient aux adversaires du régime. C'est pourquoi il ordonna la dissolution de la section française de l'Internationale (1868). Son hostilité redoubla quand il vit certains ouvriers se rallier aux doctrines de Karl Marx[1].
Alors reparut en France le socialisme révolutionnaire. Aux poursuites gouvernementales les ouvriers répondirent par des grèves qui aboutirent parfois, en 1869 et 1870, à des conflits sanglants. Les plus combatifs d'entre eux préparaient le renversement à la fois de l'empereur et de la société capitaliste.

1. Voir ci-dessus p. 294.

RÉSUMÉ

- **La Constitution de janvier 1852 donnait au chef de l'État un pouvoir presque absolu. Jusqu'en 1860, l'Empire autoritaire fut un régime de dictature, mais, par une série de concessions en 1860, 1867 et 1870, l'Empire autoritaire se transforma peu à peu en Empire libéral. L'Empire s'écroula le 4 septembre 1870 à la suite des désastres de la guerre franco-allemande.**
- **Le Second Empire fut une époque d'intense activité économique, favorisée par le développement des banques, des sociétés anonymes et des moyens de transport et par l'établissement du libre-échange.**
- **Le clergé catholique exerça en France une influence considérable, mais un vif mouvement anticlérical et même anticatholique existait chez beaucoup d'intellectuels ainsi que chez les républicains et les ouvriers.**
- **Napoléon fit quelques concessions aux ouvriers (droit de grève reconnu, article 1781 aboli); malgré cela ils restèrent fidèles à la doctrine républicaine et ils adhérèrent parfois aux doctrines marxistes. Alors reparut en France le socialisme révolutionnaire.**

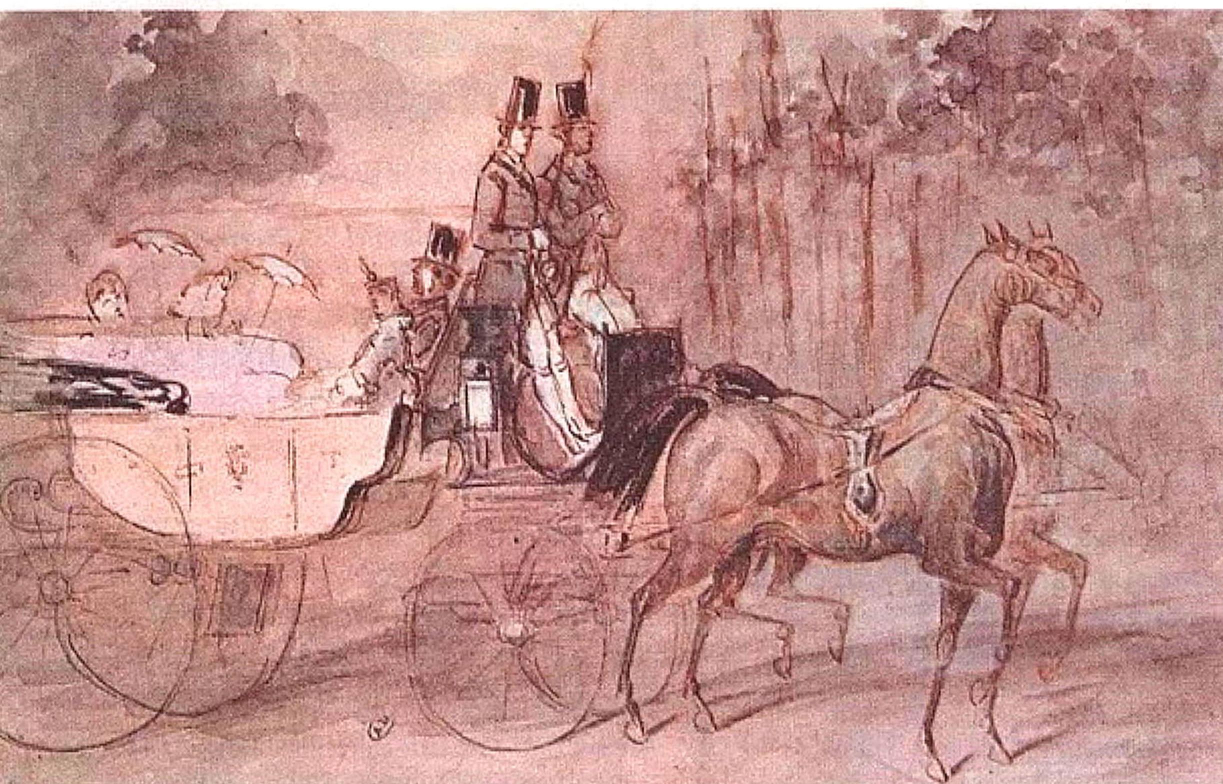

INTERN^L WORKING MEN'S ASSOC^N — № 5366 — ASSOCIATION INTERN^LE DES OUVRIERS
INTERN^LE ARBEITER ASSOC^N — ASSOC^NE INTERN^LE D'OPERAI.
MEMBER'S ANNUAL SUBSCRIPTION CARD.
.... was admitted a Member on
the First day of January 186   and paid as his Annual Subscription
£ ....
Geo Odger — President of Central Council.
G. W. Wheeler. — Honorary Treasurer.
E. Dupont — Corresponding Secretary for France.
Karl Marx — Germany.
Italy.
Poland.
Switzerland.
Honorary General Secretary.

Carte de membre de l'Internationale. Archives intern. d'Histoire sociale. Odger était un cordonnier président du Conseil des Trades Unions de Londres. C'est lui qui avait convoqué l'assemblée du 28 septembre. Le Français Eugène Dupont était ouvrier luthier.

un solennel avertissement de ne pas
retomber dans les vieilles erreurs,
mais exige une coordination immédiate
de leurs efforts encore isolés.

Par ces raisons,
Les soussignés membres du Conseil
qui tient ces pouvoirs de l'Assemblée
tenue le 28 septembre 1864 à Saint-Martin's Hall, à Londres, ont pris
les mesures nécessaires pour fonder
l'Association Internationale des
Travailleurs. Ils déclarent que cette
Association Internationale, ainsi que
toutes les sociétés et les individus
y adhérant, reconnaîtront la vérité,
la justice et la morale comme devant
être la base de leur conduite les uns
envers les autres, et envers tous les
hommes, sans distinction de couleur,
de croyance ou de nationalité.
Ils considèrent que tout homme
a le devoir de réclamer les droits
d'homme et de citoyen, non seulement
pour lui-même, mais pour tout homme
qui accomplit son devoir.
Pas de droits sans devoirs, pas de
devoirs sans droits. »

(Le texte original, en anglais, est cité dans J. Guillaume, L'Internationale, Documents et souvenirs, t. I, Société nouvelle de librairie et d'édition).



Constantin Guys. La Calèche. Musée des Arts décoratifs. Constantin Guys (1805-1892) fut le peintre de la société riche et élégante de Paris. Baudelaire l'avait surnommé « le peintre de la vie moderne ». Son œuvre a surtout une valeur documentaire : on voit ici la promenade du Bois de Boulogne qui venait d'être aménagé par Napoléon III.

A. **Un Déjeuner chez la princesse Mathilde.** Tableau de Charles Girault. Château de Compiègne. La princesse Mathilde (1820-1904) était la fille de l'ancien roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte. La solennité du décor avec les hautes colonnes ioniques est atténuée par la profusion de plantes et de fleurs. Ce n'est plus la sobriété élégante du XVIIIe siècle. L'accumulation d'objets de valeur (argenterie, vases de Chine, plantes rares) vise moins à réjouir l'œil qu'à impressionner. Elle est avant tout une démonstration de richesse et de puissance. Les sièges entièrement recouverts d'étoffe et décorés de franges sont caractéristiques du Second Empire.

B. **Un grand magasin : « Le coin de rue » vers 1860.** Dessin de Bertrand. B. N. Est. Bon exemple d'un grand magasin sous le Second Empire. Trois étages; éclairage au gaz. Les vendeurs sont en redingotes, les dames portent la crinoline.

A

B

31 Les colonies françaises de 1815 à 1870

L'Empire colonial français était bien peu de chose en 1815. Mais la Monarchie de Juillet conquit l'Algérie; puis le Second Empire organisa le Sénégal et jeta les bases de l'Indochine française.

I SOUS LA RESTAURATION ET LA MONARCHIE DE JUILLET

1 LES COLONIES SOUS LA RESTAURATION

L'Empire colonial français était très peu étendu en 1815. Il comprenait : les îlots de Saint-Pierre et de Miquelon avec un droit de pêche sur les côtes de Terre-Neuve; la Martinique et la Guadeloupe dans la mer des Antilles; la Guyane; quelques comptoirs sur la côte du Sénégal; cinq villes dans l'Inde; enfin l'île Bourbon (aujourd'hui la Réunion) dans l'océan Indien.
Les colonies continuaient à être soumises au régime économique de l'exclusif, c'est-à-dire qu'elles ne pouvaient commercer qu'avec la France, à l'exclusion de tout autre pays. La Monarchie de Juillet accrut le domaine colonial. Elle annexa les îles de Mayotte et Nossi-Bé au large de Madagascar et elle étendit le protectorat français sur quelques archipels de l'Océanie (particulièrement sur l'île de Tahiti). Enfin la Monarchie de Juillet conquit la plus grande partie de l'Algérie.

2 LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

L'Algérie faisait officiellement partie de l'Empire turc. A sa tête était un dey qui avait sous ses ordres les trois beys d'Oran, de Médéa et de Constantine. Au cours de négociations à propos de fournitures de blé faites jadis au Directoire, le

Abd el-Kader et Bugeaud.

Abd el-Kader écrivait à Bugeaud : « Quand ton armée marchera en avant, nous nous retirerons, mais elle sera forcée de se retirer et nous reviendrons. Nous nous battrons quand nous le jugerons convenable; tu sais que nous ne sommes pas des lâches. Quant à nous opposer aux forces que tu traînes derrière toi, ce serait folie. Mais nous les fatiguerons, nous les harcèlerons, nous les détruirons en détail, le climat fera le reste. La vague se soulève-t-elle quand l'oiseau l'effleure? C'est l'image de votre passage en Afrique. » Un officier français, Saint-Arnaud, écrivait : « Si on les poursuit, ils s'en vont comme des oiseaux, et quand on s'en va, ils vous suivent comme des loups. » (Cité par Ch. A. Julien, Histoire de l'Algérie contemporaine, P. U. F.). Pour obtenir la soumission d'un ennemi insaisissable, Bugeaud prescrivit de dévaster le pays pour l'affamer : « Le reste de votre campagne doit se passer à brûler les récoltes et les cabanes. » « Nous avons brûlé de nouveau une grande partie des villages qui avaient été reconstruits. » Toutefois : « J'ai écrit à tous les commandants... pour leur recommander, lorsqu'ils auraient à sévir,... d'épargner la vie des femmes, des enfants, des vieillards et des hommes désarmés... S'il ne se manifeste pas contre vous une hostilité générale et déclarée, ne brûlez pas, ne dévastez pas. » (Dans R. Germain, La politique indigène de Bugeaud, Larose éd.)

dey s'emporta jusqu'à frapper le consul de France à Alger (1827), puis il fit tirer sur un navire qui venait lui demander des excuses. Polignac, qui cherchait un succès militaire pour augmenter son prestige en France, fit occuper Alger (juillet 1830). Moins d'un mois plus tard, Charles X était renversé.

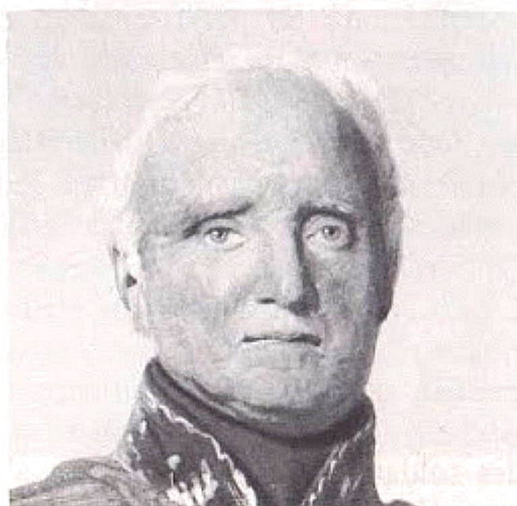
La France allait-elle rester en Afrique? Louis-Philippe, absorbé par des difficultés de toutes sortes, désireux de garder de bons rapports avec l'Angleterre, se décida à occuper tout au plus quelques villes sur la côte et à l'intérieur. C'est ce qu'on appela l'occupation restreinte. Dès qu'on dépassait les murailles de ces villes, on se heurtait aux chefs des tribus arabes, dont le plus puissant était l'émir Abd el-Kader.

Aussi bon diplomate que valeureux soldat, Abd el-Kader sut d'abord faire reconnaître par les Français son autorité sur le Centre et l'Ouest de l'Algérie. Pendant ce temps, les Français faisaient la conquête de la région de Constantine. Puis ils consolidèrent leur autorité dans les régions déjà occupées, y fondèrent des postes militaires et des villages, y établirent des colons, y ouvrirent des routes, y asséchèrent les marais. Mais, en 1839, Abd el-Kader rompit avec les Français et dévasta la riche plaine de la Mitidja au sud d'Alger.

Le gouvernement de Louis-Philippe décida alors d'anéantir la puissance d'Abd el-Kader et de conquérir l'Algérie entière. Ce fut l'œuvre du général Bugeaud, nommé gouverneur de l'Algérie (décembre 1840). Après sept années d'une lutte acharnée, Abd el-Kader dut se rendre (1847). L'Algérie devint une possession française d'un type tout à fait nouveau[1]. D'une part les colons européens y étaient venus nombreux : en 1847, on en comptait 110 000[2]. D'autre part il existait

1. C'est pourquoi l'Algérie ne portait pas officiellement le titre de " colonie ".
2. Dont 52 000 Français, 31 000 Espagnols, 16 000 Italiens et Maltais.





Abd-el-Kader (1807-1883). Lithographie de Maurin. B. N. Est. Un Français qui vécut deux ans dans l'intimité de l'émir le décrit ainsi : « Quand il prie, c'est un ascète. Quand il commande, c'est un souverain. Quand il parle de guerre, ses traits s'illuminent, c'est un soldat... Un mélange d'énergie guerrière et d'ascétisme répand sur sa physionomie un charme indéfinissable. » Après sa reddition en 1847, Abd-el-Kader fut retenu cinq ans prisonnier en France à Toulon, puis à Pau, enfin à Amboise. Napoléon III lui permit de se retirer à Damas. En 1860, les Turcs ayant massacré les chrétiens dans cette ville, Abd-el-Kader fit de son palais un asile et arracha à la mort plusieurs milliers de malheureux.

Bugeaud (1784-1849). Portrait par Larivière. Musée de Versailles. Bugeaud, de noblesse périgourdine, caporal à Austerlitz, colonel en 1814, démissionnaire sous la Restauration, rentra dans l'armée après 1830. Longtemps opposé à la conquête de l'Algérie, ce fut lui cependant qui la fit de 1840 à 1847, en brisant la résistance d'Abd-el-Kader. Il venait de rentrer en France sur sa demande, quand Abd-el-Kader se rendit.

en Algérie (ce qui n'existait pas aux « Iles ») une population de plusieurs millions d'Algériens libres[1]. De là des problèmes délicats à résoudre. En particulier comment fallait-il organiser la colonisation? Se procurerait-on des terres par dépossession pure et simple des tribus ou par achat? Donnerait-on ces terres aux colons ou les leur vendrait-on? Quelle place ferait-on à côté de la petite colonisation individuelle aux grandes sociétés financières qui s'offraient à fonder des villages et à les peupler d'Européens? Le général Lamoricière leur était très favorable, Bugeaud se méfiait de leur rapacité; il aurait préféré la colonisation militaire à la façon des Romains : lorsqu'une région aurait été soumise, des soldats et des sous-officiers s'y établiraient, et aidés par l'État la cultiveraient. Les terres enlevées aux Arabes devaient leur être payées. Bugeaud ne fut pas suivi par les Chambres et il démissionna (1847). Aucune mesure n'était décidée touchant l'organisation de l'Algérie quand survint la Révolution de 1848.

II SOUS LA SECONDE RÉPUBLIQUE ET LE SECOND EMPIRE

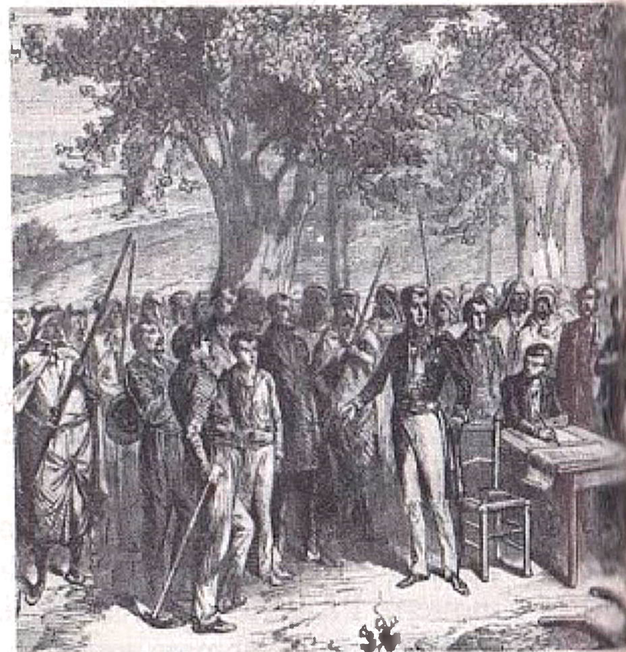
1 LA SECONDE RÉPUBLIQUE

Dès le 4 mars 1848, le Gouvernement provisoire proclama l'abolition de l'esclavage. Environ 500 000 esclaves, aux Antilles, en Guyane, au Sénégal et à la Réunion, furent ainsi libérés et devinrent citoyens français. Leurs maîtres furent indemnisés.

Pour favoriser la petite colonisation en Algérie, l'Assemblée constituante y envoya une vingtaine de milliers de chômeurs dont elle voulait se débarrasser au lendemain des Journées de Juin. La moitié d'entre eux revinrent bientôt en France, mais les autres restèrent où on les avait établis.

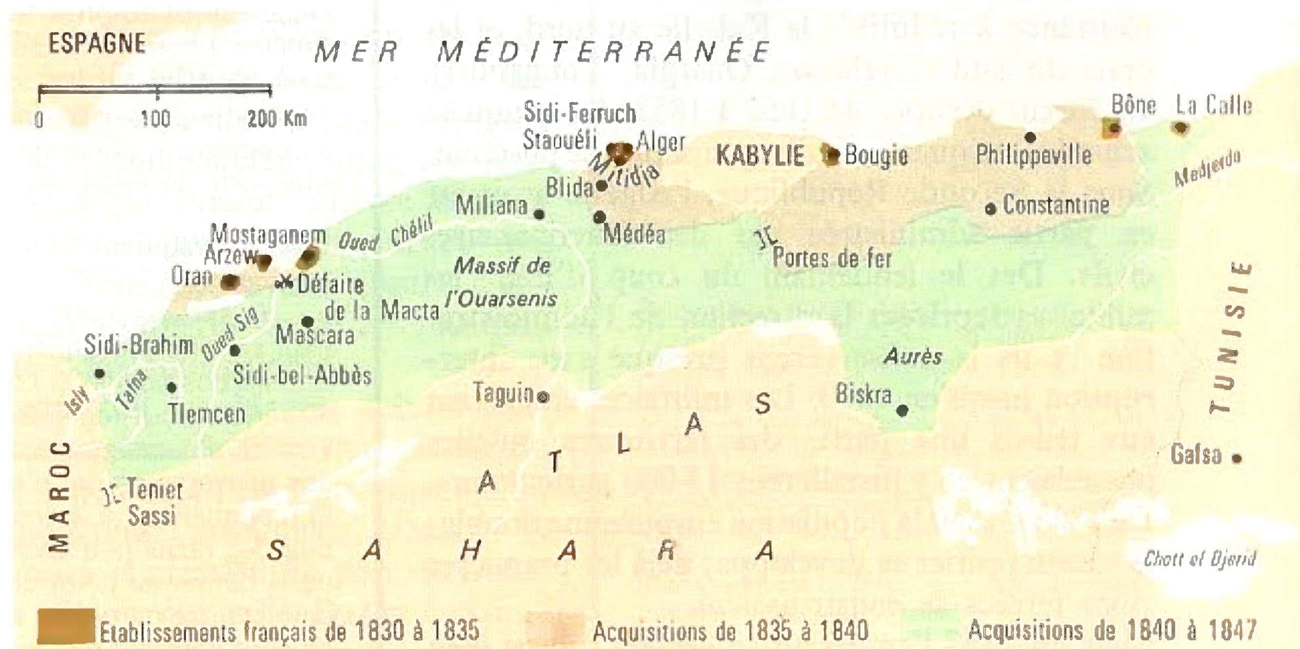
1. Faute de statistique, on en ignore le chiffre exact. Bugeaud l'évalue à 8 millions, le général de Bellonet à 7 millions en 1843-1844. D'autres à 3 millions.





Cavaliers arabes. Tableau de Th. Chassériau (1851). Musée de Lyon. La conquête de l'Algérie eut des répercussions sur l'art français. Des peintres, parmi lesquels Delacroix, Chassériau, Fromentin, visitèrent l'Afrique du Nord; ses paysages et ses habitants leur inspirèrent de nombreux tableaux. Élève d'Ingres, Chassériau s'inspire cependant de Delacroix pour la peinture de scènes orientales.

Distribution de lots de terre en Algérie. Le préfet d'Alger distribue des lots de terrain aux colons du village de Rivet.



Femmes d'Alger. Tableau de Delacroix (1834). Musée du Louvre. En 1832, Delacroix accompagna le comte de Mornay, ambassadeur extraordinaire de Louis-Philippe auprès du sultan du Maroc. Après avoir parcouru une partie du Maroc, la mission revint par Oran et Alger. C'est au cours de son séjour à Alger que Delacroix brossa plusieurs aquarelles qui lui servirent à élaborer ce tableau qui fut exposé au Salon de 1834.

Les étapes de la conquête française en Algérie.

2 LA POLITIQUE COLONIALE DE NAPOLÉON III

Napoléon III fit beaucoup pour développer l'empire colonial. Cette politique d'expansion visait tout à la fois à accroître le prestige national, à fournir des points d'appui à la flotte, à ouvrir de nouveaux marchés au commerce français, enfin à défendre les intérêts catholiques dans le monde. Trois grands faits résument l'œuvre coloniale du Second Empire : l'achèvement de la conquête de l'Algérie — l'extension de la colonie du Sénégal, — enfin, en Indochine, la conquête de la Cochinchine et l'occupation du Cambodge.

3 L'ALGÉRIE

En 1848, il restait en Algérie deux centres de résistance à réduire : la Kabylie au nord, et les oasis du Sud (Laghouat, Ouargla, Touggourt). Ils furent occupés de 1852 à 1857. La conquête achevée, les questions d'organisation se posèrent. Sous la Seconde République, l'Algérie avait été en partie administrée par des fonctionnaires civils. Dès le lendemain du coup d'État, les militaires reprirent la direction de l'administration et ils la conservèrent presque sans interruption jusqu'en 1870. Les militaires enlevèrent aux tribus une partie des territoires qu'elles possédaient et y installèrent 15 000 agriculteurs. De 1848 à 1860 la population européenne doubla; le réseau routier se développa; déjà les premières voies ferrées se construisaient.
Mais en 1863 l'empereur se déclara « aussi bien empereur des Arabes qu'empereur des Français » et il prit la défense des tribus dont les colons convoitaient les terres. Aussi la petite colonisation fut-elle dès lors à peu près arrêtée. En revanche Napoléon conserva ses faveurs aux grandes sociétés financières. Il pensait qu'elles seules possédaient assez de ressources pour mettre le pays en valeur. Il leur accorda des concessions de terres; mais elles ne remplirent presque jamais leurs engagements.

L'œuvre de Faidherbe.

Faidherbe prit soin du bien-être matériel et moral des Sénégalais. Il développa surtout la culture de l'arachide. Il institua l'enseignement du français pour les Noirs et créa un enseignement franco-musulman. Dans un discours prononcé à Saint-Louis, le 14 juillet 1860, à l'occasion de la distribution des prix, il disait aux jeunes Sénégalais qui l'écoutaient :
« Vous savez, chez nous, il n'y a pas d'exclusion de couleur ni de caste, et tous peuvent arriver à tout en satisfaisant aux conditions exigées également pour tout le monde et que nous mettons aujourd'hui à votre portée. A tout enfant qui montrerait dans ses études des dispositions extraordinaires, nous serions disposés à faciliter l'accès dans les carrières libérales sans nous informer s'il est du Fouta, du Bondou, de Bambouk ou de Saint-Louis ».
Lorsque le gouvernement de Napoléon III autorisa les colons des Antilles à faire venir des Sénégalais pour travailler sur leurs plantations, Faidherbe envoya au ministre sa démission, parce qu'il voyait là une sorte de retour à l'esclavage.

Voici un fragment de sa lettre au ministre :
« ... Je suis persuadé que la France peut se faire (du Sénégal) une belle et utile possession si l'on continue à prendre pour règle de conduite l'intérêt des indigènes. Il faut pour cela des gouverneurs qui n'aient ni répugnance, ni aversion, ni mépris pour les races peu favorisées de la nature au point de vue de la perfectibilité humaine, mais qui ne sont pourtant pas indignes de quelque sympathie et qui peuvent produire sur leur propre sol, et sans y être forcés par des moyens contraires à la justice et à l'humanité, de quoi dédommager amplement les peuples européens et commerçants qui veulent bien s'intéresser à elles, les protéger et les diriger charitablement. »

Le gouvernement annula sa décision et Faidherbe resta gouverneur.

Quant aux Algériens, leur sort ne s'améliora pas. Ils pouvaient bien devenir citoyens français, mais à condition d'abandonner la loi du Coran pour le Code civil français; or, cet abandon était, aux yeux d'un Musulman, un sacrilège. En 1867 une sécheresse exceptionnelle et une invasion de sauterelles anéantirent les récoltes et 300 000 indigènes moururent de faim. L'opinion publique rendit le régime militaire responsable de ce désastre. Le Corps législatif demanda le retour au gouvernement civil, et de profondes réformes dans l'administration. Napoléon allait s'y résoudre quand survint la guerre de 1870.

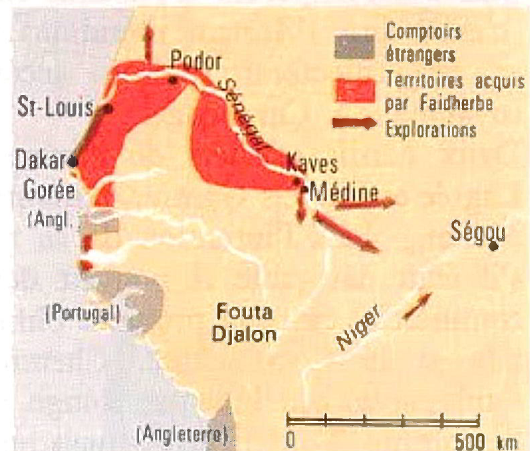
4 FAIDHERBE AU SÉNÉGAL

Les établissements français du Sénégal ne comprenaient encore que la ville de Saint-Louis, l'îlot de Gorée et quelques autres petits comptoirs, lorsqu'en 1854 le commandant du génie Faidherbe en devint gouverneur. Encore fallait-il payer tribut aux Maures établis sur la rive droite du fleuve Sénégal. En une dizaine d'années (1854-1865) Faidherbe fit de ces quelques comptoirs une florissante colonie.
Faidherbe contraignit les Maures à lui reconnaître la pleine possession de la rive gauche du fleuve, puis il repoussa à l'est les attaques d'un farouche conquérant musulman, Omar. A l'ouest, il favorisa la création du port de Dakar et conquit la région qui relie Dakar à Saint-Louis. Il encouragea la culture de l'arachide et créa des écoles techniques pour les indigènes.

5 LA FRANCE EN EXTRÊME-ORIENT

Napoléon III intervint en Extrême-Orient pour protéger les missions catholiques plus encore que pour défendre les intérêts du commerce français. Il organisa, de concert avec l'Angleterre, une expédition contre la Chine (1858-1860). Vaincus, les Chinois accordèrent aux marchands





Faidherbe (1818-1889). Né à Lille, ancien polytechnicien, Faidherbe fut d'abord lieutenant du génie à Arras, mais la vie de garnison ne lui plaisait pas. Il alla à la Guadeloupe, puis en Algérie et, en 1852, il fut nommé sous-directeur du génie au Sénégal. En 1854, il devint chef de bataillon et gouverneur de la colonie. Esprit très clair, travailleur infatigable, savant de premier ordre, Faidherbe était d'une admirable probité : il refusait systématiquement les cadeaux qu'on lui apportait, et, en quittant le Sénégal, il abandonna à l'État une somme de 300 000 francs que lui avait léguée un de ses admirateurs. Faidherbe voyait dans la colonisation une œuvre humanitaire. Il se montra toujours plein de sympathie pour les peuples coloniaux et de compréhension pour leurs coutumes. Il inaugura ainsi les méthodes coloniales qu'appliquèrent après lui Gallieni à Madagascar et Lyautey au Maroc. Pendant la guerre de 1870, il reçut le commandement de l'armée du Nord et opposa une magnifique résistance aux Allemands. Faidherbe est l'auteur de nombreux travaux d'ethnographie et de linguistique.

Les Français au Sénégal.

français et anglais le droit de commercer sur le fleuve Yang Tsé-kiang, s'engagèrent à rendre les églises, les écoles et les hôpitaux aux missionnaires qui en avaient été dépossédés et autorisèrent les gouvernements de Londres et de Paris à avoir à Pékin des ambassadeurs permanents. Dans le même temps, la France déclarait la guerre à l'empereur d'Annam. La Cochinchine (c'est-à-dire l'Annam méridional) fut occupée et le protectorat français accordé au petit royaume du Cambodge.
Deux hardis officiers de marine, Doudart de Lagrée et Francis Garnier, remontèrent le fleuve Mékong dans l'intention de se rendre compte s'il était navigable et pouvait devenir un lien commercial entre la province chinoise du Yunnan et la Cochinchine. Chemin faisant, ils s'aperçurent que le fleuve Rouge, la grande voie fluviale du Tonkin, constituait une voie d'accès beaucoup plus facile. L'attention des commerçants français fut ainsi attirée vers le Tonkin. Le percement du canal de Suez, la conquête de la Cochinchine et l'ouverture à notre commerce du marché chinois poussèrent Napoléon III à acheter à un chef de la côte des Somalis le port d'Obok, situé à la sortie de la mer Rouge, en face du port anglais d'Aden. Enfin Napoléon III fit occuper en 1853 l'île de la Nouvelle-Calédonie, dans l'océan Pacifique.

RÉSUMÉ

- **La Monarchie de Juillet accrut le domaine colonial par l'occupation de l'île de Tahiti et surtout par la conquête de l'Algérie.**
- **La Seconde République abolit l'esclavage et tenta de favoriser la petite colonisation en Algérie.**
- **Le Second Empire accrut considérablement l'empire colonial. Faidherbe agrandit et organisa le Sénégal. En Indochine, la Cochinchine fut occupée, le Cambodge devint un protectorat français. Dans l'océan Pacifique, la Nouvelle-Calédonie fut annexée à la France en 1853.**



L'Indochine.

Le rôle des missionnaires dans l'occupation de la Cochinchine.

En janvier 1857, un ancien missionnaire en Chine, le père Huc, adressait à Napoléon III la note suivante : « ... L'occupation de la Cochinchine est la chose la plus facile du monde; elle offrirait des résultats immenses... La population douce, laborieuse, très accessible à la propagation de la foi chrétienne, gémit sous la plus abominable tyrannie. Elle nous accueillerait comme des libérateurs et des bienfaiteurs; il faudrait peu de temps pour la rendre entièrement catholique et dévouée à la France. Tourane entre les mains de la France serait un port inexpugnable et le point le plus important pour dominer les affaires de la Haute-Asie. »
A l'issue de l'audience que l'Empereur lui avait accordée en mai 1857, le père Huc écrivait au père Libois, procureur des missions étrangères à Hong-Kong : « Vous verrez probablement du nouveau en Cochinchine. J'ai eu à ce sujet une longue conférence avec l'Empereur. Je m'efforce d'être toujours missionnaire autant qu'il est en moi. » (Cité par G. Taboulet, La Geste française en Indochine, t. I, Adrien-Maisonneuve, Paris, 1955).

32 Le mouvement intellectuel de 1800 à 1870

De 1800 à 1870 la science fait des progrès considérables tandis que, dans la première moitié du siècle, le Romantisme rénove la littérature et l'art. Au Romantisme, démodé après 1850, succède le Réalisme.

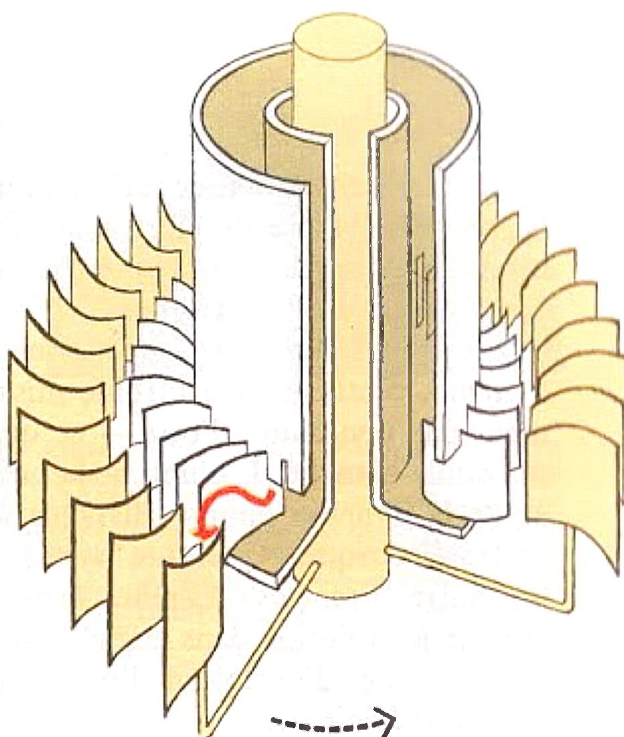
- *Le mouvement scientifique.*
- *Romantisme et Réalisme en littérature.*
- *Les Beaux-Arts. La Musique.*

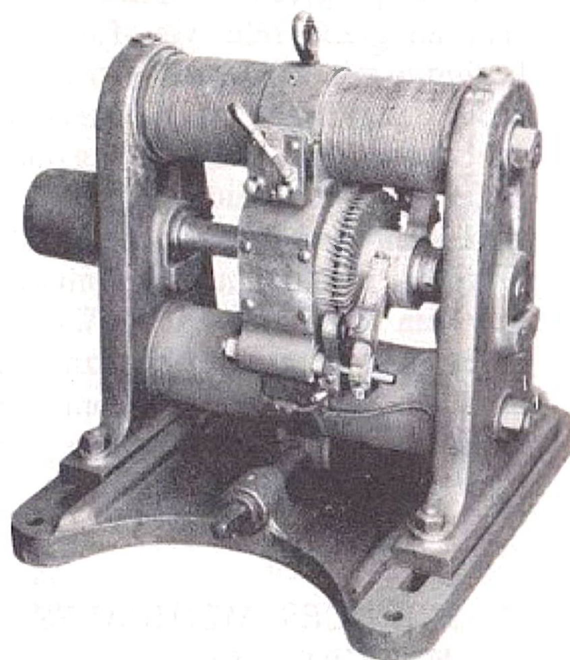
I LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

1 PHYSIQUE ET CHIMIE

Les progrès les plus remarquables réalisés dans les sciences de 1800 à 1870 eurent lieu dans le domaine de la physique et de la chimie. Carnot (un fils du conventionnel) et l'Allemand Helmholtz découvrirent le principe de la conservation de l'énergie[1]. Fresnel démontra que les phénomènes lumineux proviennent de vibrations et se propagent par ondes. Vers 1800 l'Italien Volta avait inventé la pile. Ampère et Arago, et l'Anglais Faraday étudièrent les phénomènes électriques; leurs travaux permirent à l'Allemand Gauss d'inventer et à l'Américain Morse de mettre au point, vers 1835, le télégraphe élec-

1. L'énergie ne se détruit pas; elle ne fait que changer de forme. Une masse d'eau immobilisée derrière un barrage représente une énergie potentielle; elle peut rompre ce barrage, s'il est trop fragile. Si on fait tomber cette eau en cascade, l'énergie potentielle se transforme en énergie cinétique : quand l'énergie potentielle diminue, l'énergie cinétique augmente de la même quantité.





Turbine de Fourneyron. Vers 1830, un ingénieur français, Fourneyron, inventa la turbine hydraulique. Le rendement de la turbine était très supérieur à celui de la roue hydraulique. L'eau tombe dans le cylindre contenant l'axe de rotation; en s'échappant par des ouvertures latérales, elle agit de tout son poids sur les pales de la turbine.

La dynamo de Gramme. Conservatoire des Arts et Métiers. S'inspirant des travaux de l'Italien Pacinotti, le Belge Gramme, qui résidait à Paris, construisit en 1870 la première dynamo véritablement pratique. L'invention allait rapidement bouleverser le monde.

trique. Le Belge Gramme réalisa, à Paris, en 1869, la première dynamo électrique. Désormais la machine à vapeur allait se heurter à la concurrence du moteur électrique. A la même époque le Français Bergès eut l'idée, pour actionner la dynamo, d'utiliser une turbine mise en mouvement par une chute d'eau — ce qu'on appelait la houille blanche. L'union de la houille blanche et de la dynamo donna naissance à la centrale hydro-électrique. Quelques années auparavant un autre Français, Lenoir, avait imaginé le moteur à explosion dans lequel la source d'énergie était alors l'explosion d'un mélange d'air et de gaz d'éclairage.

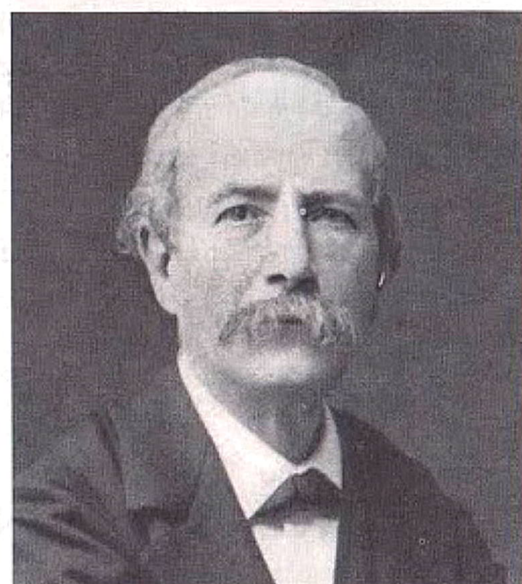
Dans les progrès de la chimie les Français jouèrent un grand rôle. Gay-Lussac fit progresser la chimie minérale et découvrit les lois sur la dilatation des gaz pendant que Chevreul et l'Allemand Liebig fondaient la chimie organique. On réussit à fabriquer la soude artificielle et la bougie (qui allait remplacer la chandelle). Niepce et Daguerre inventèrent les premières formes de ce qui sera la photographie, Wurtz et Berthelot montrèrent que l'on pouvait reconstituer en laboratoire la plupart des composés organiques. Ainsi tombèrent les barrières entre la chimie minérale et la chimie organique.

2 SCIENCES MÉDICALES ET NATURELLES

Dans les sciences médicales, Laënnec fonda la méthode de l'auscultation; on découvrit la quinine; enfin l'anesthésie par l'emploi de l'éther puis (1847) du chloroforme permit de supprimer la douleur pendant les opérations chirurgicales.

Claude Bernard et Pasteur appliquèrent les méthodes de la chimie à la physiologie et à la médecine. Le livre du premier, « Introduction à l'étude de la médecine expérimentale » (1865), marque une date capitale dans l'histoire de la





Claude Bernard (1813-1878). Dessin de Massard. Fils d'un instituteur de village, Claude Bernard naquit à Saint-Julien-de-Villefranche (Rhône). Étudiant en médecine à Paris, interne à l'Hôtel-Dieu, il devint l'assistant d'un médecin professeur au Collège de France; il fut ainsi orienté vers la recherche, ce qui correspondait à sa vocation profonde. A 43 ans, il succéda à son maître dans sa chaire au Collège de France. Remarquable expérimentateur, Claude Bernard a renouvelé la physiologie en lui appliquant la méthode expérimentale; il en exposa les principes dans son « Introduction à l'étude de la médecine expérimentale » (1865). Claude Bernard se rendit célèbre par ses découvertes concernant les phénomènes de la digestion; la plus importante est celle de la fonction glycogénique du foie. Il étudia également l'action de la strychnine et du curare sur la moelle épinière, celle de l'oxyde de carbone sur les globules rouges.

Marcellin Berthelot (1827-1907). En effectuant en 1862 la synthèse de l'acétylène, substance organique, à partir de corps minéraux, Berthelot fut un des créateurs de la chimie organique. On lui doit aussi la fabrication industrielle de l'ozone utilisée pour stériliser l'eau. Berthelot fut aussi le fondateur de la thermochimie.

médecine. Quant à Pasteur, qui était professeur de chimie, il commença par étudier les fermentations et s'aperçut qu'elles étaient dues à des organismes vivants, les microbes; il montra ensuite que le chauffage pouvait tuer ou paralyser ces ferments nocifs : de là les procédés de pasteurisation applicables au vin, au lait, à la bière. Pasteur prouva enfin que les microbes étaient aussi à l'origine des maladies infectieuses et qu'en inoculant à un être sain (animal ou homme) des microbes dont la virulence avait été atténuée au préalable, on pouvait le préserver de la maladie : la théorie des vaccins était inventée.

Les naturalistes Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire furent les créateurs de la théorie du transformisme qui devait trouver en 1860 son expression scientifique dans les ouvrages de l'Anglais Darwin, auteur de « L'Origine des espèces » (1859). Ainsi s'affirma la théorie de l'évolution en vertu de laquelle tous les animaux et toutes les plantes se transforment lentement sous certaines influences; les êtres vivants actuels descendraient ainsi de quelques types primitifs, peut-être même d'un seul. Cuvier soutenait au contraire la doctrine de la fixité des espèces; ses travaux sur les fossiles créèrent la paléontologie, c'est-à-dire la science des espèces disparues, et firent progresser la géologie.

3 LES SCIENCES HUMAINES

Les savants apprirent à connaître directement les civilisations de l'Orient antique que l'on connaissait jusque-là surtout par les textes grecs et latins. Les hiéroglyphes de l'ancienne Égypte furent déchiffrés par Champollion en 1822, puis, trente ans plus tard, l'écriture cunéiforme de la Mésopotamie livra ses secrets; on traduisit les textes de l'Inde écrits en sanscrit, pendant que des fouilles ramenaient au jour des œuvres d'art dans tout l'ancien Orient et en Grèce[1]. Enfin

1. En 1846 fut fondée l'École française d'Athènes.



Louis Pasteur (1822-1895). Lithographie de Schultf. Louis Pasteur naquit à Dole (Jura) en 1822. Il était le fils d'un simple tanneur qui s'établit par la suite à Arbois. Entré à l'École Normale Supérieure en 1842, Pasteur en sortit agrégé de physique. Docteur ès sciences peu après, il enseigna successivement aux Facultés des Sciences de Strasbourg et de Lille. En 1857, il fut nommé administrateur de l'École Normale Supérieure. N'étant plus professeur, Pasteur n'avait ni laboratoire ni crédits à sa disposition, aussi dut-il poursuivre ses recherches à ses frais dans deux pièces inhabitées parce que trop minuscules et incommodes. Pasteur est un des plus grands biologistes du XIX[e] siècle et ses découvertes ont fait faire des progrès considérables à la médecine; pourtant, à l'origine, Pasteur n'était ni biologiste ni médecin. Chimiste, il s'était d'abord consacré à l'étude des cristaux, mais à plusieurs reprises, il fut sollicité pour effectuer des recherches ayant un intérêt pratique immédiat et urgent. A Lille, il étudia les irrégularités de la fermentation alcoolique à la demande d'industriels; à Arbois, il revint pour étudier les maladies du vin. Après 1860, il séjourna longtemps à Alès pour combattre les maladies qui décimaient les élevages de vers à soie. Ces dernières recherches orientèrent Pasteur vers l'étude des maladies contagieuses. En 1881, il mit au point le vaccin anticharbonneux qui sauva de la mort les troupeaux de moutons. En 1885, la découverte du vaccin contre la rage lui valut une gloire universelle. Une souscription publique internationale permit alors de donner au savant génial un centre de recherche digne de lui, l'Institut Pasteur (1888). Pasteur donnait à ses collaborateurs les conseils suivants : « Dans les sciences expérimentales, on a toujours tort de ne pas douter alors que les faits n'obligent pas à l'affirmation... Méfiez-vous toujours d'une chose : la précipitation dans le désir de conclure. Soyez à vous-même un adversaire vigilant et tenace, songez toujours à vous prendre en défaut... N'avancez rien qui ne puisse être prouvé d'une façon simple et décisive. Ayez le culte de l'esprit critique. »

les découvertes du Français Boucher de Perthes révélèrent l'homme préhistorique et ses outils.

Dans le même temps l'histoire tendait à se séparer de la littérature pour devenir une science et les règles de la méthode historique se fixaient définitivement : recherche minutieuse de tous les documents; critique serrée de ces documents pour voir si l'on doit leur faire confiance; enfin exposé, le plus objectif possible, des faits et de leur enchaînement, sans que les sentiments personnels de l'historien entrent jamais en ligne de compte. Sous la Restauration Augustin Thierry et surtout Guizot furent les premiers à enseigner que l'histoire devait avoir pour base les documents originaux. Michelet apporta à son « Histoire de France » tant de passion que le récit tourne souvent au pamphlet. Fustel de Coulanges, lui, appliqua rigoureusement la règle de l'impersonnalité, mais son contemporain Renan, historien des origines du christianisme, était d'esprit trop souple et trop artiste pour s'y soumettre toujours quelque grand érudit qu'il fût.

Les progrès de la science exercèrent une grande influence sur les philosophes. C'est alors que la doctrine positiviste, enseignée sous Louis-Philippe par Auguste Comte, se répandit largement en Europe[1]. Taine en France, Spencer en Angleterre furent sous le Second Empire les chefs du positivisme.

L'enthousiasme pour la science poussa beaucoup d'esprits à affirmer que la science peut nous faire connaître toute la réalité et répondre à toutes les questions que l'homme se pose touchant son origine, son destin et la manière dont il faut agir pour être vertueux. Point n'est besoin donc de s'adresser à la religion. On appelle parfois scientisme la doctrine d'après laquelle il n'y

1. La doctrine positiviste, appelée aussi positivisme, veut s'en tenir aux seuls faits d'expérience. Elle se refuse par exemple de discuter de questions comme celles de Dieu ou de l'âme, sous prétexte qu'elles ne sont pas du domaine de la science.

Guizot et l'Histoire

« Gardons-nous de penser que l'Histoire soit réellement pour nous le tableau du passé : le monde est trop vaste, la nuit du temps trop obscure, et l'homme trop faible pour que ce tableau soit jamais complet et fidèle... (L'historien doit) concentrer ses forces sur des recherches fécondes en résultats profitables...
Peu nous importe, par exemple, de connaître la figure, le jour précis de la naissance de Constantin (1)... d'être informé de tous les détails de ses guerres et de ses victoires contre Maxence ou Licinius (2).
Ces circonstances ne regardent que le monarque et le monarque n'est plus... Mais les résultats de la conversion de Constantin, son administration, les principes politiques et religieux qu'il établit dans son Empire, voilà ce qu'aujourd'hui encore il importe de connaître parce que c'est là ce qui ne meurt pas en un jour, ce qui fait le sort et la gloire des peuples... On pourrait dire en quelque sorte qu'il y a deux passés. L'un tout à fait mort sans intérêt réel parce que son influence ne s'est pas étendue au-delà de sa durée; l'autre durant toujours par l'empire qu'il a exercé sur les siècles suivants, et par cela seul réservé pour ainsi dire à notre connaissance puisque ce qui en reste est là pour nous éclairer sur ce qui n'est plus...
Nous chercherons dans l'Histoire des peuples celle de l'espèce humaine... L'Histoire nous offre des périodes de développement durant lesquelles le genre humain parti d'un état de barbarie et d'ignorance arrive par degrés à un état de science et de civilisation qui peut déchoir mais non se perdre, car les lumières sont un héritage qui trouve toujours à qui se transmettre. »
(F. Guizot, Discours d'ouverture du Cours d'Histoire Moderne, 1812, B. N. 8° G Pièce 614).

(1) Constantin, Empereur romain (312-337). Par l'édit de Milan, 313, il permit aux chrétiens de célébrer publiquement leur culte.
(2) Empereurs qui partagèrent un moment le pouvoir avec Constantin.

a de vérités que scientifiques et selon laquelle tout ce qui est incompatible avec les résultats de la science doit être rejeté. Entre 1848 et 1870 le scientisme gagna beaucoup d'esprits et contribua à les dresser contre le christianisme.

II ROMANTISME ET RÉALISME EN LITTÉRATURE

1 L'APPARITION DU ROMANTISME

La première moitié du XIXe siècle vit s'épanouir le mouvement intellectuel le plus puissant et le plus fécond qui ait paru en Europe depuis la Renaissance, le Romantisme.

Le Romantisme apparut à l'époque napoléonienne. Il se définit comme un mouvement de révolte contre le Classicisme français des XVIIe et XVIIIe siècles. La littérature classique étudiait exclusivement l'homme : la nature ne l'intéressait pas. Bien plus, elle représentait toujours l'homme dans ce qu'il a de plus général, l'homme tel qu'on peut le rencontrer dans tous les temps et dans tous les lieux. Elle bannissait tout ce qui est non seulement exceptionnel mais même individuel et particulier : voilà pourquoi elle rejetait le lyrisme, qui exprime les sentiments personnels.

Or, depuis le milieu du XVIIIe siècle, le Classicisme était battu en brèche. Le goût du public se détournait de la raison et allait maintenant au sentiment, à l'imagination, au rêve, au mystère. Les écrivains se plurent à représenter leurs personnages inquiets, mélancoliques et désenchantés; on s'engoua pour la poésie des ruines et des tombeaux. Ces personnages, on les replaçait dans leur époque, dans leur pays, dans leur milieu : ainsi apparurent le goût du détail concret et pittoresque, le sentiment de la nature et ce qu'on appelle la couleur locale.

Au contraire de l'écrivain classique qui ne laissait jamais deviner ses propres sentiments, l'auteur se





Goethe (1749-1832). Portrait par Tischbein. L'artiste a peint ici Goethe encore jeune, alors qu'il accomplit un voyage en Italie qui le marquera profondément. Plein d'enthousiasme pour Rousseau et Shakespeare, Goethe publia en 1774 son premier chef-d'œuvre, un roman, « Werther ». Appelé à Weimar par le duc de Saxe-Weimar, ami des arts et des lettres, Goethe y fut conseiller privé, puis même, de 1815 à 1828, Premier ministre. Weimar devint une des capitales spirituelles de l'Europe. Esprit universel, Goethe a excellé dans tous les genres littéraires (poésies lyriques, pièces de théâtre, romans, souvenirs), mais, passionné pour les sciences, il a fait aussi d'intéressantes découvertes en zoologie et en botanique.

Chateaubriand (1768-1848). Portrait par Alophe. Bib. Nat. Durant sa longue vie, Chateaubriand voyagea ou résida en Amérique du Nord, en Angleterre, à Rome, en Orient. Pair de France sous la Restauration, il fut successivement ambassadeur à Berlin, à Londres, ministre des Affaires étrangères, ambassadeur à Rome. La Révolution de 1830 interrompit sa carrière politique et diplomatique.

mit désormais en scène et prit le public pour confident de ses joies, de ses souffrances, de ses haines : ce fut le triomphe du lyrisme.

Enfin, on chercha l'inspiration non plus dans les chefs-d'œuvre de l'Antiquité gréco-latine, mais dans l'histoire nationale des différents pays, particulièrement celle des pays du Nord de l'Europe. Alors aussi on commença à s'engouer pour le Moyen Age, jusque-là méprisé[1].

2 LES ŒUVRES ROMANTIQUES

Le Romantisme s'exprima d'abord en Angleterre de 1798 à 1815, par les recueils de ballades de Coleridge et de Wordsworth, puis par les poésies écossaises et les premiers romans historiques de Walter Scott, enfin par les premiers poèmes de Byron, de Shelley et de Keats.

En Allemagne où Goethe et Schiller s'étaient, à partir de 1789 environ, tournés vers une nouvelle forme de Classicisme, les premiers grands écrivains romantiques furent le poète Novalis et le dramaturge Kleist. Après 1815, les grands romantiques furent les poètes Uhland et Heine, et l'Autrichien Lenau.

En Italie ce furent le romancier Manzoni et le poète Leopardi. En Russie une magnifique floraison littéraire s'annonça avec le poète Pouchkine et le romancier Gogol.

En France Mme de Staël et Chateaubriand préparèrent l'avènement de la littérature romantique. Dans son ouvrage « De l'Allemagne » (1810), Mme de Staël souhaitait l'apparition d'une littérature nouvelle fondée sur l'émotion et l'enthousiasme, sur le sentiment religieux et l'histoire nationale.

1. Les " Nuits " de Young et les poèmes d'Ossian en Angleterre — le roman " La Nouvelle-Héloïse " et les " Confessions " de Rousseau — le roman " Paul et Virginie " de Bernardin de Saint-Pierre en France — le roman " Werther " de Goethe et les drames du jeune Schiller en Allemagne : telles sont les principales œuvres qui, de 1750 à 1789, ont annoncé le Romantisme.



Byron (1788-1824). Portrait par Sanders (1807). En 1809, Byron entreprit un long voyage au Portugal, en Espagne et dans les Balkans. Il en rapporta un poème, « Pèlerinage de Childe Harold », qui le rendit brusquement célèbre à vingt-quatre ans. Mais il se sépara peu après de sa femme et fut alors si mal vu par la société anglaise qu'il dut s'expatrier (1816). Il vécut d'abord en Italie où il écrivit de nombreux poèmes, puis se consacra à la cause de l'Indépendance grecque. Il mourut de maladie à Missolonghi (1824). Byron exerça sur les romantiques français une véritable fascination.

Par son amère mélancolie, son ennui de vivre, son désenchantement hautain, Chateaubriand incarnait le type du futur héros romantique : son roman « René » (1805) fut un nouveau « Werther » et mit à la mode ce qu'on appela plus tard le « mal du siècle ». D'autre part, dans l'épopée des « Martyrs » et dans l'« Itinéraire de Paris à Jérusalem », le sentiment de la nature s'affirma avec une magnificence inconnue jusque-là.

Le Romantisme produisit son premier chef-d'œuvre avec les « Méditations » de Lamartine (1820). Il connut son apogée dans les vingt années suivantes. Lamartine, Vigny, Hugo, Musset donnèrent à la poésie lyrique un magnifique éclat; la bataille d'« Hernani » (1830) vit le triomphe du drame romantique. Balzac, Dumas, Stendhal et George Sand renouvelèrent le roman.

3 LE RÉALISME

Après 1850, la littérature elle-même subit l'influence de l'esprit scientifique. A l'exemple des savants, les écrivains voulurent recourir uniquement à l'observation minutieuse de la réalité. De là le nom de réalistes sous lequel on les désigne.

Au Romantisme s'opposa le Réalisme et celui-ci trouva sa plus parfaite expression dans le roman, qui est devenu et est resté jusqu'à nos jours le genre littéraire prédominant. Flaubert et les deux frères Goncourt furent alors les romanciers les plus connus[1].

La poésie n'en subsista pas moins, mais, par réaction contre le lyrisme des romantiques, leurs confidences surabondantes et leurs négligences de style, elle visa à l'impersonnalité et à la perfection de la forme. Tel fut l'idéal du groupe des Parnassiens[2]. Leurs chefs furent le

1. A la même époque les grands romanciers étaientt Dickens, Thackeray et George Eliot en Angleterre; Tourgueniev, Dostoïevski et Tolstoï en Russie.
2. Ce groupe de poètes se constitua en 1866 : il tire son nom d'un recueil, " Le Parnasse ", où l'on avait publié quelques-uns de leurs poèmes.





Victor Hugo en 1830. Lithographie de V. Ratier. Victor Hugo avait 28 ans au moment de la bataille d' « Hernani ».

Le Héros romantique. Vignette de T. Johannot. B. N. Est. Dans un cimetière qui domine un lac, à la lumière blafarde de la lune qui sort de sombres nuages, un jeune homme tout de noir vêtu, appuyé sur une colonne, évoque bien le héros romantique désabusé et las de vivre.

Théophile Gautier des « Émaux et Camées » et surtout Leconte de Lisle.

Cependant le Romantisme se survivait magnifiquement avec Victor Hugo qui publiait dans son exil de Jersey, puis de Guernesey quelques-unes de ses œuvres les plus célèbres : « Les Châtiments », « Les Contemplations », la première version de « La Légende des Siècles », sans parler du roman des « Misérables ». Pendant ce temps un isolé, Baudelaire, faisait paraître en 1857 « Les Fleurs du Mal » : on y retrouvait bien des éléments romantiques mais aussi le désir d'exprimer, à la manière de la musique, les harmonies les plus subtiles. Baudelaire annonçait ainsi ce qu'on appellera après 1870 la poésie symboliste.

Le Réalisme triompha aussi au théâtre, où le Romantisme n'avait rien fondé de viable. Le drame fut remplacé par la comédie de mœurs. Émile Augier et Alexandre Dumas fils étudièrent le milieu de la bourgeoisie, le premier de façon très vivante, le second avec le désir de prêcher certaines thèses sociales qui lui tenaient au cœur.

III LES BEAUX-ARTS - LA MUSIQUE

1 CLASSICISME ET ROMANTISME

A l'époque napoléonienne, les architectes et les sculpteurs s'inspirèrent en général de l'art antique. Les monuments que l'Empereur fit construire à Paris, les bas-reliefs qui les décorent furent d'inspiration gréco-romaine. A l'étranger le grand sculpteur italien Canova fut un classique. Le peintre préféré de Napoléon, David, était lui aussi plein d'admiration pour l'Antiquité. Au « Serment des Horaces », qui avait fait sa réputation en 1785, répondent en 1798 « Les Sabines » et en 1814 « Léonidas aux Thermopyles ». Aujourd'hui on préfère en général ses vastes compositions d'histoire contemporaine, le

La première d' « Hernani »
(25 février 1830)

« La jeunesse romantique fanatisée par la préface de « Cromwell » (1), s'offrit au maître qui l'accepta. On s'enrégimenta par petites escouades dont chaque homme avait pour passe le carré de papier rouge timbré de la griffe : Hierro (2). Dans une intention perfide et dans l'espoir sans doute de quelque tumulte qui nécessitât ou prétextât l'intervention de la police, on fit ouvrir les portes à deux heures de l'après-midi. Six ou sept heures d'attente dans l'obscurité ou tout au moins la pénombre d'une salle, c'est long, même lorsqu'au bout de cette nuit Hernani doit se lever comme un soleil radieux. La faim commençait à se faire sentir. Les plus prudents avaient emporté du chocolat et des petits pains, quelques-uns — proh pudor! — des cervelas, des classiques malveillants disent « à l'ail ». L'orchestre et le balcon étaient pavés de crânes académiques et classiques. Une rumeur d'orage grondait sourdement dans la salle, il était temps que la toile se levât : on en serait peut-être venu aux mains avant la pièce, tant l'animosité était grande de part et d'autre. Enfin les trois coups retentirent. Il suffisait de jeter les yeux sur ce public pour se convaincre qu'il ne s'agissait pas là d'une représentation ordinaire. Que deux systèmes, deux partis, deux armées, deux civilisations même — ce n'est pas trop dire — étaient en présence, se haïssaient cordialement, comme on se hait dans les haines littéraires, ne demandant que la bataille et prêts à fondre l'un sur l'autre. L'attitude générale était hostile, les coudes se faisaient anguleux, la querelle n'attendait pour jaillir que le moindre contact. »
(Théophile Gautier, Histoire du Romantisme.)

(1) Drame de V. Hugo (1827). Sa préface fut le manifeste de l'école romantique.
(2) Hierro : signature romantique de V. Hugo. (C'est un mot espagnol qui signifie : fer.)

« Sacre de Napoléon », la « Distribution des Aigles », et surtout ses portraits.

Très différent de David était Prud'hon, chez qui subsistait le charme du XVIIIᵉ siècle, avec un peu de la grâce de Léonard de Vinci et du Corrège. D'ailleurs, parmi les élèves mêmes de David, quelques-uns tentèrent de s'affranchir du joug de l'Antiquité : tel Gros (1771-1835), le peintre des batailles impériales, porté par son tempérament à des mouvements plus violents, à une couleur plus riche. Tout à la fin du règne, Géricault (1791-1824), suivant l'exemple de Gros, peignit avec fougue les magnifiques cavaliers de la Grande Armée, pendant que le jeune Ingres (1780-1867) s'enthousiasmait pour les peintres italiens du XVᵉ siècle.

Hors de France, deux pays au moins, l'Espagne et l'Angleterre, produisirent des œuvres originales qui ne devaient rien à la doctrine classique. Dans les tableaux et les eaux-fortes de Goya (1746-1826) revit toute l'Espagne de son temps, avec ses souverains, ses gens du peuple, ses amusements, ses processions, ses supplices et les scènes d'horreur de la guerre d'Indépendance. En Angleterre, l'art du portrait, illustré à la fin du XVIIIᵉ siècle par Gainsborough et Reynolds, le fut sous la Révolution et l'Empire par Raeburn (1756-1823) et Lawrence (1769-1830).

2 L'ART ROMANTIQUE

Comme la littérature, l'art fut transformé par le Romantisme, en particulier la peinture. En France, Ingres resta fidèle au classicisme de David et s'attacha avant tout au dessin. Tempérament fougueux et grand coloriste, Delacroix ressuscita Véronèse et Rubens. Sous Louis-Philippe les lithographies et les tableaux de Daumier furent souvent un instrument de satire contre la Monarchie de Juillet et la bourgeoisie. La peinture de paysage connut un très vif éclat en Angleterre avec Constable et Turner, en





Arc de triomphe de l'Étoile. En février 1806, Napoléon décida de faire élever deux arcs de triomphe pour commémorer ses victoires de Marengo et d'Austerlitz. Le premier, qui commémore Marengo, fut édifié place du Carrousel entre le Louvre et les Tuileries. Quant au second, l'Empereur avait d'abord pensé l'élever sur la place de la Bastille. Mais l'architecte Chalgrin, chargé de présenter un projet, proposa comme emplacement la barrière de l'Étoile; l'arc, observait-il, serait plus visible et produirait plus d'effet. La première pierre fut posée le 15 août 1806. Chalgrin étant mort en 1811, un de ses élèves, Goust, le remplaça. Par suite du manque d'argent et de la guerre, l'arc était inachevé en 1814. Il fut terminé sous la Monarchie de Juillet, trente ans après la pose de sa première pierre. Rien n'avait été décidé sous l'Empire pour les sculptures. Rude exécuta le « Départ des Volontaires de 1792 », connu également sous le nom de « la Marseillaise ».

La bataille d' « Hernani » (1830). C'est surtout à partir de la quatrième représentation que les passions s'exaspérèrent. « Chaque soir, une centaine de partisans de Hugo luttaient courageusement contre le reste de la salle; ils tenaient tête à cette multitude, raconte Mme Hugo, défendaient les scènes vers à vers, ne lâchaient pas un hémistiche. »

France avec Corot et avec l'école de Barbizon[1]. Les sculpteurs restèrent plus attachés aux traditions classiques. Cependant on retrouve la fougue romantique chez Rude et chez l'animalier Barye. Quant aux architectes, les plus novateurs ne firent que remplacer le style gréco-romain par le style gothique, parce que le Romantisme avait mis à la mode le Moyen Age.

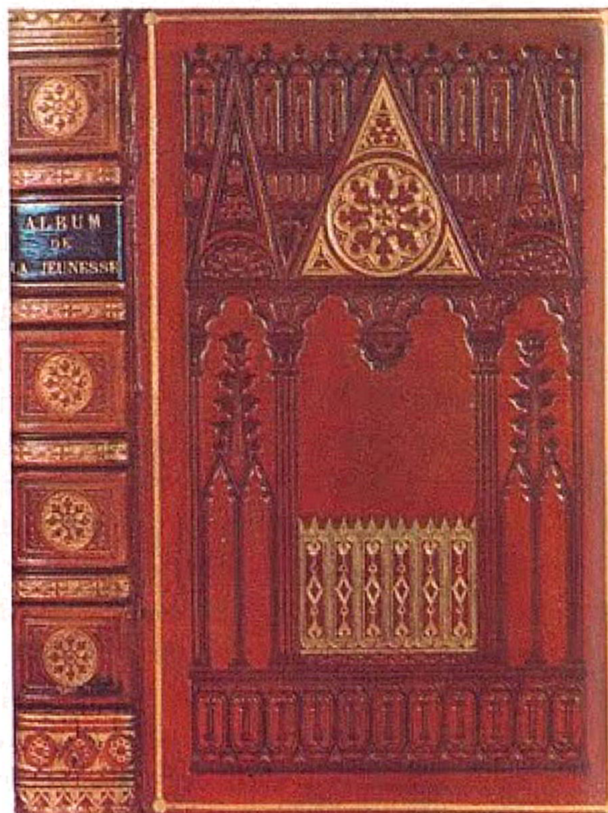
3 L'ART SOUS LE SECOND EMPIRE

Delacroix et Ingres continuèrent à travailler sous Napoléon III et le premier montra un magnifique talent de décorateur. Quant aux peintres plus jeunes, ils eurent, comme les écrivains, le souci de reprendre plus étroitement contact avec la nature, de l'étudier et de la rendre comme ils la voyaient. Dès avant 1848 les paysagistes de l'école de Fontainebleau s'étaient engagés dans cette voie. Ils continuèrent avec Daubigny, et c'est alors seulement que le charme et la pureté de Corot commencèrent à être appréciés. A côté d'eux, Millet fut l'interprète ému et grave de la vie paysanne.

Cependant, pour arracher la peinture au Romantisme affadi ou à la tradition académique, il fallait un tempérament de lutteur : ce fut Courbet. « Faire de l'art vivant, tel est mon but », disait-il. Ses tableaux excitèrent l'indignation des critiques officiels, malgré les qualités exceptionnelles de cette peinture robuste et sincère.

Il manquait cependant à Courbet de peindre à la lumière non de son atelier, mais de l'air libre. Boudin et le Hollandais Jongkind installé en France, tous deux peintres de la mer et des ports, savaient la valeur des jeux de lumière. Manet commença par subir l'influence des peintres espagnols, surtout Goya, mais il accepta lui aussi le mot d'ordre de « décrasser la palette » et de

1. Barbizon est un village dans la forêt de Fontainebleau, où travaillèrent des paysagistes comme Théodore Rousseau et Daubigny.

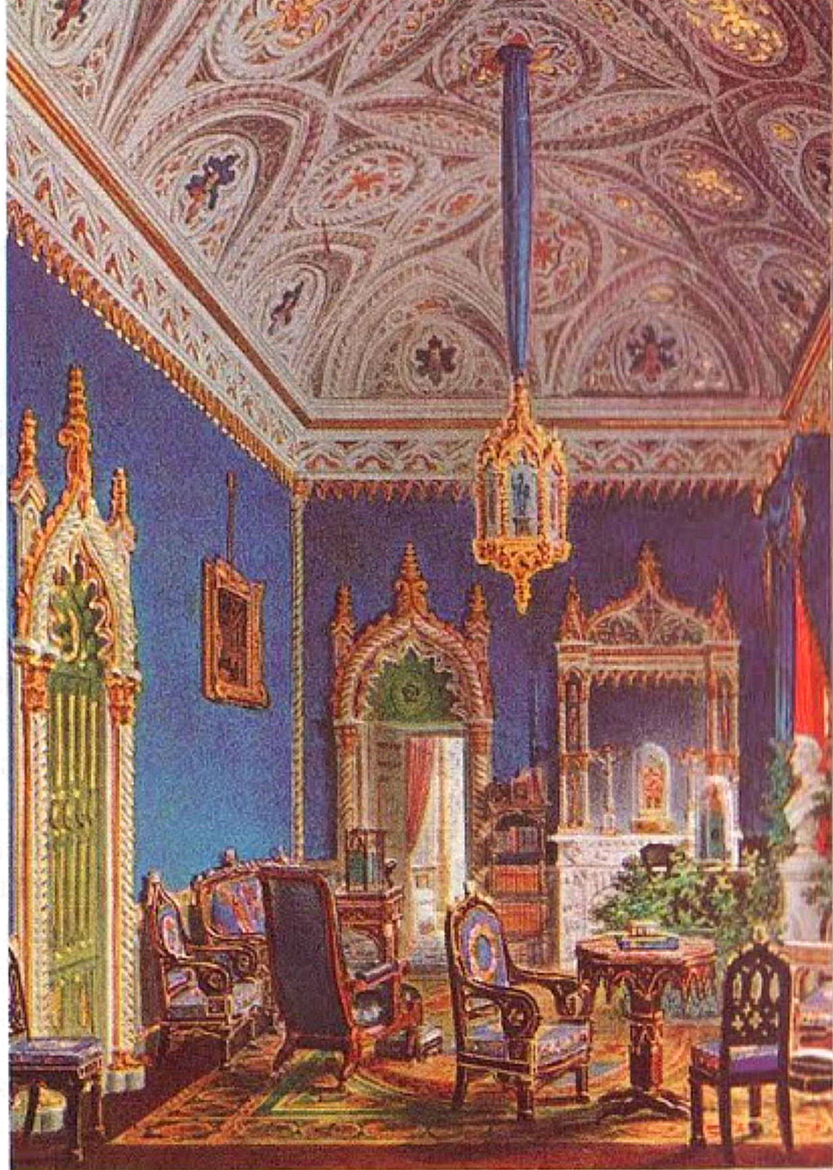


Propos de Delacroix.

Voici quelques extraits du Journal de Delacroix. Delacroix écrit de Rubens : « Gloire à cet Homère de la peinture, à ce père de la chaleur et de l'enthousiasme dans cet art où il efface tout, non pas, si l'on veut, par la perfection qu'il a portée dans telle ou telle partie, mais par cette force secrète et cette vie de l'âme qu'il a mise partout. »
Octobre 1853 — « Admiré les grands arbres près du bord de la Seine... C'est bien là qu'on sent l'impuissance de l'art d'écrire. Avec un pinceau, je ferai sentir à tout le monde ce que j'ai vu et une description ne montrera rien à personne. »
1853 — « Dans la matinée, on m'a

Reliure romantique (1831). Bibl. de Versailles. Le style cathédrale influença fortement la reliure de 1815 à 1840. Là aussi on retrouve abondamment certains éléments du décor ou de l'architecture des cathédrales : rosaces, gâbles, fenêtres géminées, pinacles, galeries.

Projet pour un boudoir gothique vers 1830. Aquarelle, Musée des Arts Décoratifs. L'intérêt pour le Moyen Age, mis à la mode par les historiens et les écrivains romantiques, influença les décorateurs et les ébénistes et donna naissance au « style cathédrale » qui connut une grande vogue vers 1830. La décoration de ce boudoir s'inspire du gothique flamboyant pour l'encadrement des portes et de la cheminée. On note en particulier l'emploi de rosaces, de pinacles, de colonnettes. Le plafond peint rappelle très librement la voûte gothique. Le dossier des chaises est constitué d'un fenestrage à claire-voie. Le fauteuil gondole à siège bas et à long dossier épousant la forme du dos fit son apparition sous le Directoire, mais il ne connut un très grand succès que sous la Restauration. Ce décor a un aspect théâtral et froid, aussi la vogue du « style cathédrale » fut-elle éphémère.



amené Millet. Il parle de Michel-Ange et de la Bible qui est, dit-il, le seul livre qu'il lise ou à peu près. Cela explique la tournure un peu ambitieuse de ses paysans. » — « Les peintres de marines ne représentent pas bien la mer en général. On peut leur appliquer le même reproche qu'aux peintres de paysages. Ils veulent montrer trop de science, ils font des portraits de vagues comme les paysagistes font des portraits d'arbres, de terrains, de montagnes. Ils ne s'occupent pas assez de l'effet pour l'imagination que la multiplicité des détails trop circonstanciés, même quand ils sont vrais, détourne du spectacle principal qu'est l'immensité ou la profondeur dont un certain art peut donner l'idée.

Intérêt. Art de le porter sur les points nécessaires. Il ne faut pas tout montrer. Il semble que ce soit difficile en peinture. Le poète sacrifie sans peine ou passe sous silence ce qui est secondaire. L'art du peintre est de ne porter l'attention que sur ce qui est nécessaire... Les novices veulent tout montrer. Ingres calque l'extérieur... Les ouvrages de Hugo ressemblent au brouillon d'un homme qui a du talent : il dit tout ce qui lui vient. » Lors de son voyage au Maroc en 1832, il notait : « Il y a à faire des tableaux à chaque coin de rue... Le pittoresque abonde ici. A chaque pas il y a des tableaux tout faits qui feraient la fortune et la gloire de vingt générations de peintres. »
(Delacroix, Journal.)

noter sur la toile l' « impression » fugitive que l'œil ressent : ainsi s'annonçait l' « école impressionniste », dont Claude Monet, à la fin du Second Empire, donnait les premiers chefs-d'œuvre.

Le Second Empire ne compte guère qu'un seul grand sculpteur, Carpeaux.

Parmi les architectes, la plupart se contentèrent d'appliquer les formules traditionnelles et de s'inspirer docilement soit des temples gréco-romains, soit des églises du Moyen Age. Par sa somptuosité, l'Opéra élevé à Paris par Charles Garnier est le monument le plus représentatif de l'époque.

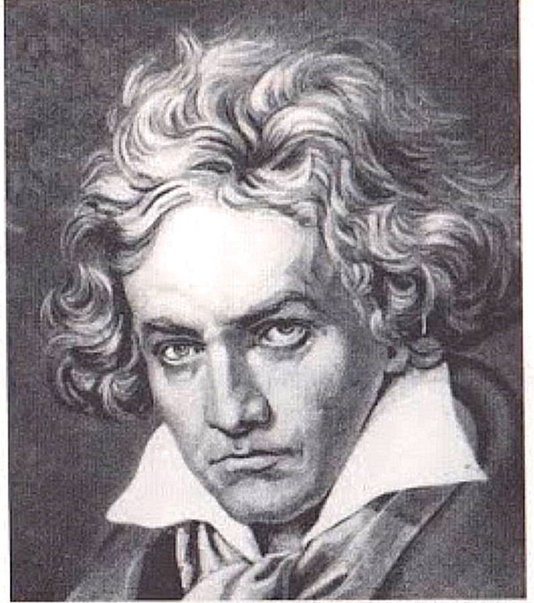
4 LA MUSIQUE

De tous les arts, la musique répondait le mieux à l'état d'âme romantique. La première moitié du XIXe siècle fut marquée par les œuvres de deux Allemands, Beethoven, puis Schumann, de l'Autrichien Schubert, du Polonais Chopin, du Français Berlioz, du Hongrois Liszt.

A l'exception peut-être de l'Allemagne, le goût musical était encore, en général, peu développé vers 1850. Le public n'appréciait guère que les opéras italiens ou français, dont les mélodies étaient faciles à retenir. Une œuvre d'éducation musicale fut entreprise et poursuivie : en France, par exemple, il y eut la fondation des Concerts Pasdeloup (1861).

Après 1850 le public français continua à goûter particulièrement l'opéra italien ou français[1]. Le Second Empire applaudit ainsi « Mignon » d'Ambroise Thomas, « Faust », « Mireille », « Roméo et Juliette » de Gounod. Il s'engoua aussi pour l'opérette (particulièrement pour les pièces de Meilhac et Halévy, mises en musique par l'Allemand Offenbach).

1. Par exemple, les œuvres de Verdi et celles d'Auber ou de Meyerbeer (un Allemand qui vécut près de quarante ans à Paris).





Beethoven (1770-1827). Beethoven naquit à Bonn et mourut à Vienne. Maître de la musique instrumentale, classique par la clarté de ses compositions et le développement de ses thèmes, romantique par le lyrisme de son inspiration puisée au plus profond du cœur humain. Beethoven est surtout célèbre par ses symphonies : quatre d'entre elles, dont l' « Héroïque » et la « Pastorale » datent de l'époque napoléonienne. La dernière, la symphonie avec chœurs, plus connue sous le nom de « Neuvième Symphonie » (1823), est un hymne à la joie où, par un effort surhumain, Beethoven réussit à dominer ses souffrances physiques et morales : surdité presque complète, pauvreté, solitude.

Chopin (1810-1849). Portrait par Delacroix, Musée du Louvre. Chopin était d'ascendance lorraine, mais il naquit près de Varsovie. Pianiste précoce, il vint à Paris en 1831. Le drame de sa patrie écartelée et opprimée et aussi celui d'une existence orageuse s'expriment dans ses valses, ses impromptus, ses nocturnes.

En revanche, le public ne s'intéressa pas plus qu'auparavant au Français Berlioz, et, à plus forte raison, à la plus puissante personnalité musicale du temps, l'Allemand Richard Wagner. A la fois musicien génial, profond penseur, écrivain qui rédigeait lui-même le livret de ses œuvres, auteur dramatique, metteur en scène qui veillait lui-même aux moindres détails techniques, Wagner composa entre 1848 et 1870 presque tous ses chefs-d'œuvre. D'ailleurs, par la disparition des ballets, des airs et des couplets, par l'importance accordée aux thèmes musicaux qui évoquent un sentiment ou un personnage déterminés, par le caractère violemment dramatique de l'action, la puissance enfin et la splendeur de l'orchestration, les « drames lyriques » de Wagner n'avaient plus rien de commun avec les opéras traditionnels.

RÉSUMÉ

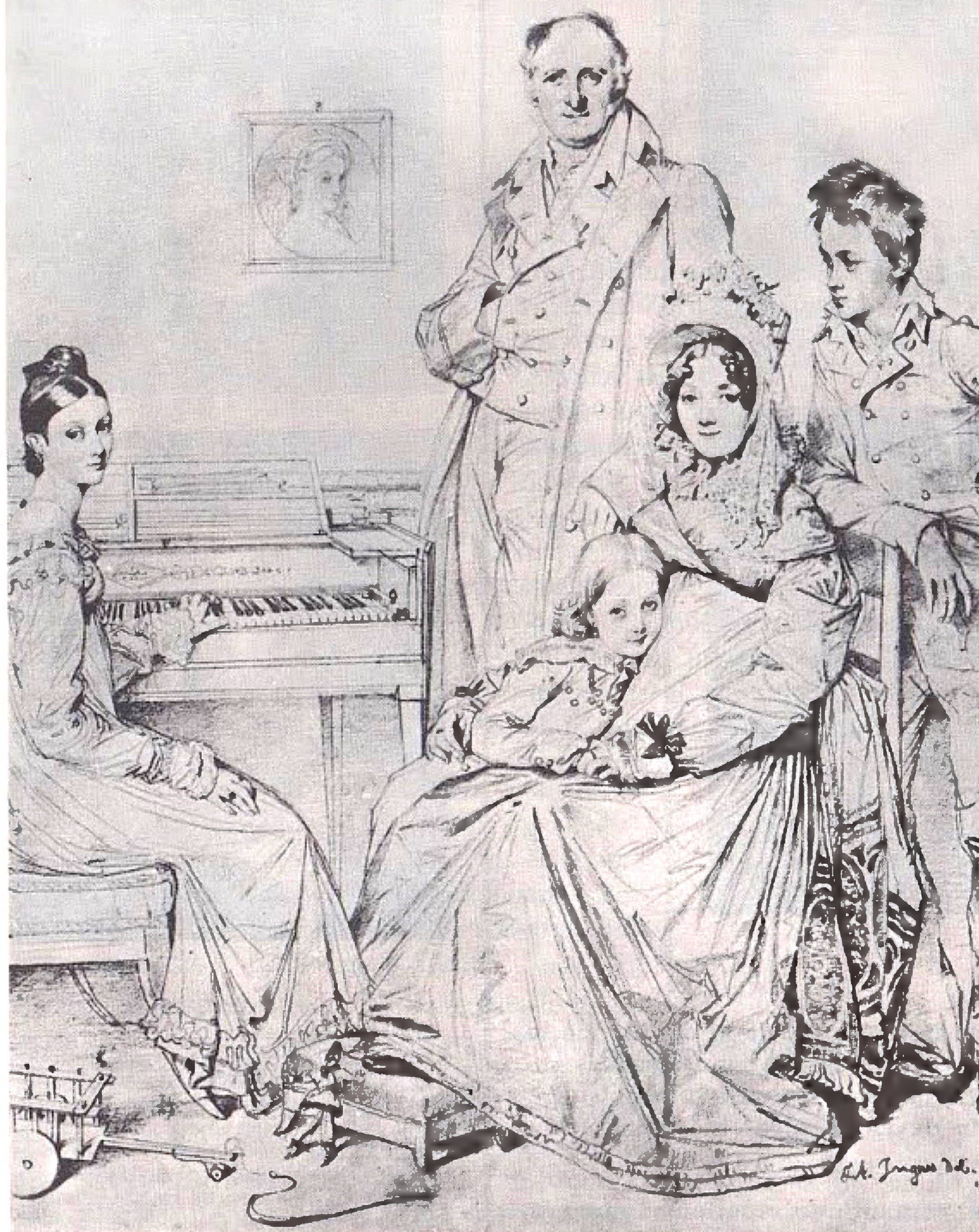
- **Les progrès de la physique, de la chimie, de la médecine, l'accroissement des connaissances sur l'Orient ancien, la découverte de la préhistoire témoignent du développement incessant de la science.**
- **Le mouvement romantique, réaction passionnée contre la doctrine classique, s'épanouit de 1815 à 1850. Il transforme la littérature et l'art dans presque tous les pays de l'Europe.**
- **Après 1850 les romanciers réalistes veulent observer minutieusement et décrire uniquement la réalité.**
- **Les grands artistes du Second Empire, le sculpteur Carpeaux excepté, sont des peintres. Avec Courbet et Manet, on en revient au goût pour la réalité et à une peinture loyale et solide. A côté d'eux Jongkind, Boudin et Claude Monet s'enthousiasment pour la représentation de la lumière.**





Berlioz (1803-1869) renonça aux études médicales pour entrer au Conservatoire de musique de Paris. Il donna à la musique symphonique une richesse et une complexité qu'elle n'avait encore jamais atteintes. Son œuvre fut d'abord très discutée, et la « Damnation de Faust » se joua à Paris en 1846 devant des banquettes vides.

Richard Wagner (1813-1883). Wagner fut, de 1843 à 1848, maître de chapelle du roi de Saxe à Dresde. C'est alors qu'il composa les opéras de « Tannhäuser » et de « Lohengrin ». Mais ayant pris part à des soulèvements républicains en 1848-1849, il dut fuir en Suisse. Il y travailla à sa grande œuvre, « L'Anneau du Niebelung » (appelé aussi « la Tétralogie » parce qu'elle comprend quatre parties : l'Or du Rhin, la Walkyrie, Siegfried et le Crépuscule des Dieux). En 1859, il termina « Tristan et Iseult » et composa ensuite « Les Maîtres Chanteurs ». Venu à Paris en 1860, il put diriger quelques concerts, mais « Tannhäuser » fut sifflé à l'Opéra. Après 1870, Wagner acheva « la Tétralogie » et écrivit « Parsifal ».



A. **Ingres (1780-1867). La Famille Stamaty (1818).** Musée du Louvre. Ingres est un classique d'abord par ce besoin de vérité qui le faisait étudier de très près la nature, puis par le goût de la composition calme et du mouvement harmonieux, enfin par la place donnée au dessin. « Si j'avais, disait Ingres, à mettre une enseigne au-dessus de ma porte, j'écrirais : École de dessin; et je suis sûr que je ferais des peintres. La ligne, le dessin, c'est tout. » Admirateur des peintres florentins du XV[e] siècle, il fut luimême un de nos plus grands portraitistes.

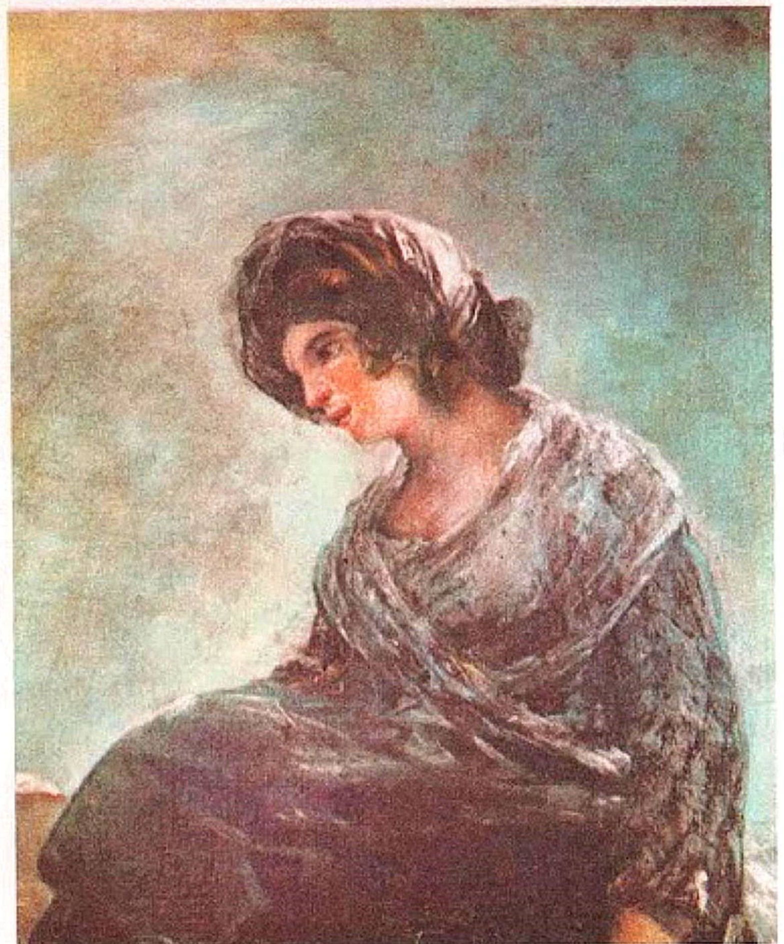
B. **Géricault (1791-1824). Le radeau de « La Méduse ».** Musée du Louvre. En 1816 des survivants de la frégate « La Méduse » avaient été recueillis après douze jours de dérive. Par la recherche du pathétique, l'opposition violente de l'ombre et de la lumière, ce tableau fut le manifeste de la peinture romantique (1819).

C. **David (1748-1825). Léonidas aux Thermopyles.** Musée du Louvre. Ce tableau, commencé au début du Consulat, ne fut exposé qu'en 1814. Il est un bon exemple de la doctrine classique du maître et de son culte pour l'Antiquité gréco-romaine. Le goût pour les belles anatomies à l'imitation des modèles antiques, explique la nudité héroïque des personnages : elle peut étonner car les Grecs ne combattaient pas nus. Ce tableau qui glorifie l'héroïsme militaire convenait parfaitement à l'époque impériale.

B

C

A



B

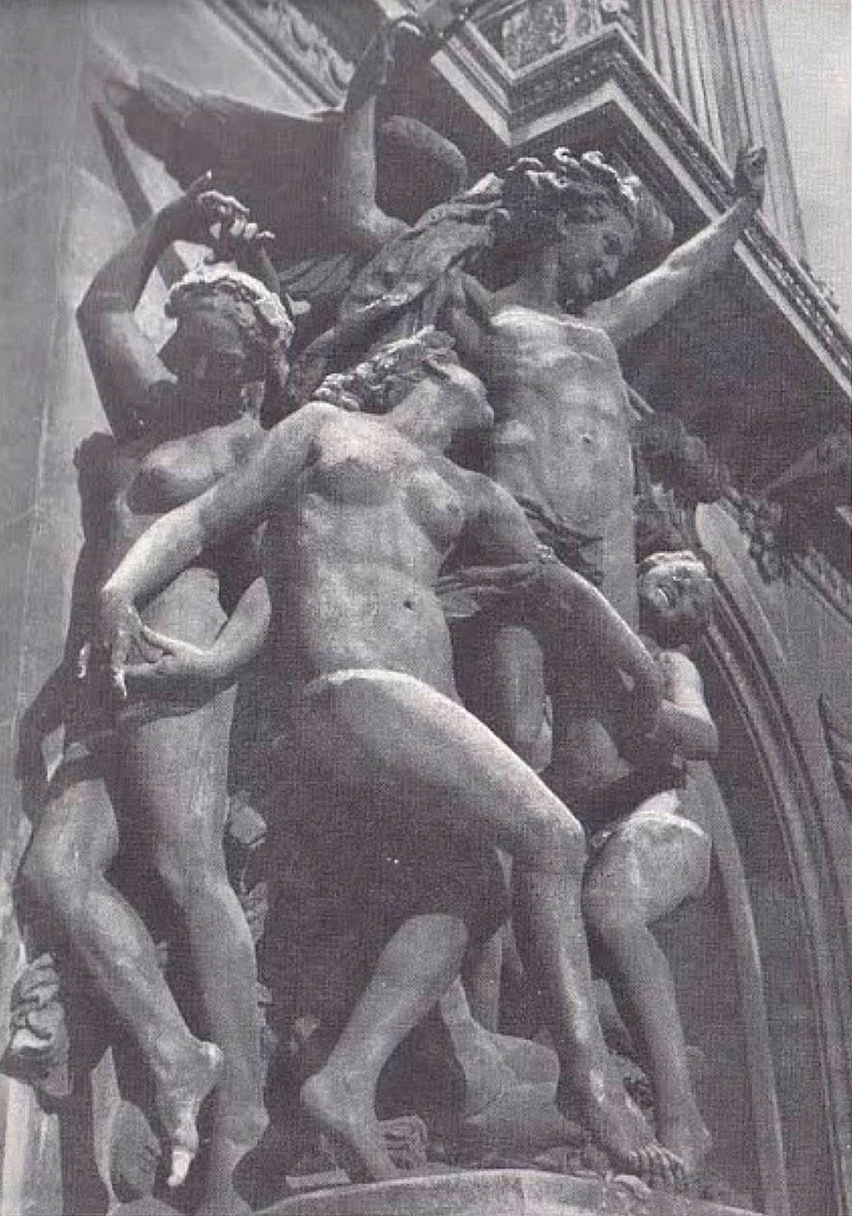
A. **Delacroix (1798-1863). Prise de Constantinople par les Croisés.** Musée du Louvre. « Le premier mérite d'un tableau, disait Delacroix, est d'être une fête pour l'œil. » Dans cette œuvre, exposée en 1841, on retrouve l'éclat de la couleur, par quoi Delacroix s'apparente à Rubens et à Véronèse. Tout montre ici, au milieu des armes, parmi les flammes et les fumées d'incendie, l'horreur d'une ville prise; mais le groupe des cavaliers, au premier plan, fait comme pressentir un geste de clémence à l'égard des vaincus prosternés. C'est en 1204, lors de la quatrième croisade, que les Croisés prirent d'assaut et pillèrent Constantinople.



C

B. **Goya (1746-1828). La Laitière de Bordeaux** (1827). Musée du Prado. Goya commença sa carrière comme peintre de l'aristocratie. Il la termina comme peintre des gens du peuple. Sa peinture reflète ainsi les changements sociaux provoqués par la Révolution française. Goya, qui avait pourtant témoigné par ses tableaux son hostilité à l'occupation napoléonienne, dut, à cause de ses idées libérales, s'exiler en France où il mourut.

C. **Constable (1776-1837). Le Champ de blé.** Londres, National Gallery. Au premier plan, entre les arbres, un sentier où passe un troupeau de moutons; à gauche, un ruisseau où boit, à même l'eau, un petit pâtre en bras de chemise, couché à plat ventre. A l'arrière-plan, derrière une haie, s'étale le champ de blé, nappe dorée sur laquelle tombe la lumière. Sur ce paysage aux couleurs franches et fraîches, un beau ciel nuageux. Constable, dont la réputation commença tout d'abord en France au Salon de 1824, exerça une influence sur les paysagistes français de 1830. D'origine campagnarde — fils d'un meunier — Constable fut avant tout le peintre de la campagne anglaise: « J'aime mon village, disait-il, j'en aime chaque tanière, chaque coin, chaque sentier. Aussi longtemps que je pourrai tenir un pinceau, je ne me lasserai pas de le peindre. »



A



C



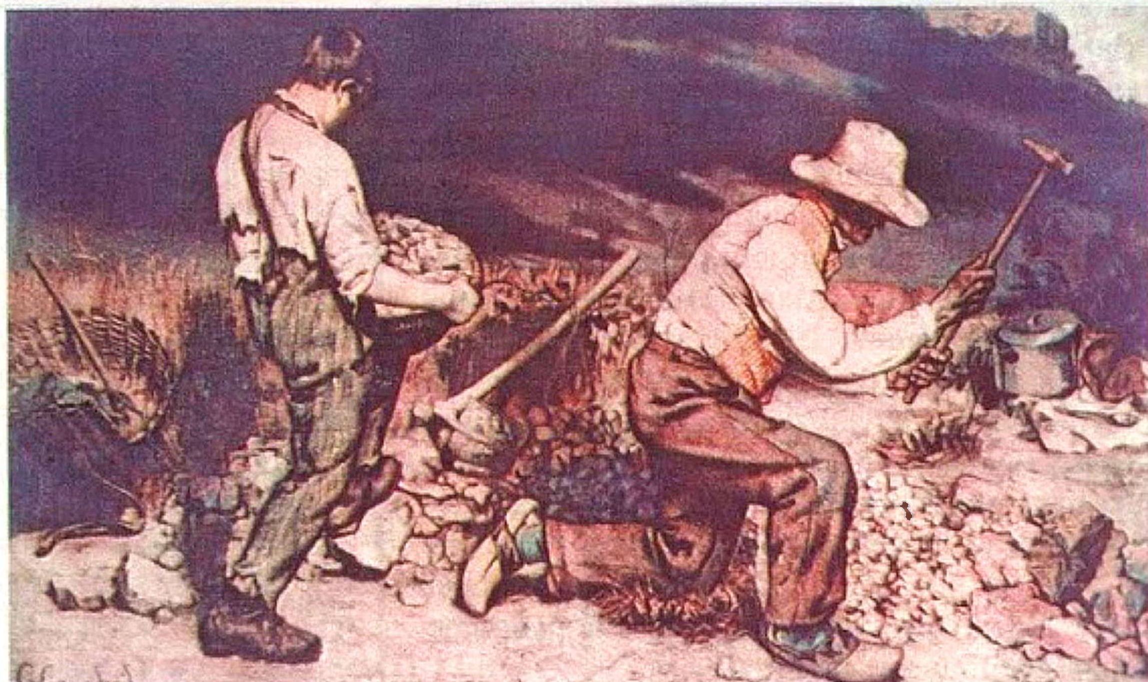
B

A. **Carpeaux (1827-1875). La Danse.** Carpeaux a exprimé de façon magistrale l'élan, la joie, l'exubérance et le rythme entraînant des danseuses. Pourtant « la Danse », qui fut exécutée de 1866 à 1869 pour décorer la façade de l'Opéra, ne rencontra guère que des détracteurs. On réclama l'enlèvement de l'œuvre et un vandale la souilla d'encre.

B. **Millet (1814-1875). Les Glaneuses** (1857). Musée du Louvre. Millet a peint avec simplicité et tendresse trois femmes usant d'un vieux droit rural, le droit de glanage, dont profitaient les pauvres. Dans le fond, les grandes meules, la charrette que l'on charge, les gerbes éparses représentent l'abondance et la richesse. Cet arrière-plan souligne par contraste l'humble condition de ces trois femmes aux mains noueuses, et le caractère pénible d'un travail qui ne leur procure qu'un profit dérisoire.

C. **Barye (1796-1875). Tigre attaquant un cheval.** Sculpture remarquable par le mouvement qui l'anime. Le cheval, qui vient de plier sous le choc, tente désespérément de s'arracher à l'étreinte du fauve.

D



E

D. **Corot (1796-1875). Souvenir de Mortefontaine.** Musée du Louvre. A ce tableau bien composé, la douce lumière du matin qui dissipe les brouillards de la nuit, donne un charme presque magique.

E. **Courbet (1819-1877). Les Casseurs de pierres.** Musée de Dresde. De ce tableau, Proudhon, ami de Courbet, écrivait : « Les Casseurs de pierres montrent la servitude de la misère : c'est de la morale en action. »

33 Les révolutions de 1830 et de 1848 en Europe

Les Trois Glorieuses sont le signal de mouvements révolutionnaires en Europe. Ils échouent partout, sauf en Belgique. Cependant libéraux et patriotes continuent à s'agiter en Italie, en Allemagne, en Autriche. En 1848, ils donnent l'assaut à l'absolutisme et aux traités de 1815, mais ils sont finalement vaincus.

- *Les Révolutions de 1830.*
- *Libéralisme et nationalisme de 1832 à 1848.*
- *Les Révolutions de 1848.*

I LES RÉVOLUTIONS DE 1830

1 LA RÉVOLUTION BELGE

La chute de Charles X stimula l'action des forces révolutionnaires en Europe. Deux graves révoltes éclatèrent en Belgique et en Pologne où les habitants tentèrent de reconquérir leur indépendance.

Depuis 1815, la Belgique se trouvait unie à la Hollande pour former le royaume des Pays-Bas dont le roi était Guillaume Ier. Pendant ces quinze années, elle avait joui d'une grande prospérité économique. Mais les libéraux reprochaient à Guillaume Ier de gouverner de façon autoritaire; le Clergé se plaignait de voir les fonctionnaires hollandais protestants surveiller l'enseignement catholique; tous les Belges enfin jugeaient insuffisante la place qui leur était laissée dans le gouvernement, l'administration et l'armée. En 1828, catholiques et libéraux belges, longtemps ennemis, s'unirent pour une action commune.

Un mois après les Trois Glorieuses, les Belges se soulevèrent (août 1830) puis ils proclamèrent leur indépendance. Les souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche voulurent intervenir



Formation de l'État Belge. La carte indique : 1° les territoires qui, malgré les réclamations des Belges, ne furent pas incorporés à la Belgique en 1831; 2° les territoires perdus par la France au second traité de Paris en 1815. Louis-Philippe eût souhaité en obtenir la restitution en 1831, mais Palmerston s'y opposa catégoriquement.

Belges et Hollandais en 1830

Article du « Times » (reproduit par le « National » du 6 janvier 1830).
« L'état de mécontentement qui a existé depuis la formation du royaume a été aggravé encore par divers actes... Comme les sentiments des Belges penchent fortement en faveur d'une union avec la France à laquelle ils sont propres par l'usage général de la langue française, pour contrarier cette tendance et pour unir les différentes parties du royaume par le lien national d'une langue commune, l'administration hollandaise publia en 1819 un arrêté qui fut renouvelé en 1822 ordonnant l'emploi de la langue nationale seule (c'est-à-dire du hollandais et du dialecte flamand), dans tous les actes des autorités, dans toutes les procédures légales et par tous les fonctionnaires publics. Cet arrêté prescrivit qu'après le commencement de l'année 1823, personne ne pourrait être employé dans aucune branche de l'administration s'il ne parlait pas la langue nationale. Les Hollandais aiment les monopoles et le monopole du langage établi en leur faveur devint bientôt un monopole de places et d'émoluments. »

en faveur du roi de Hollande, mais Louis-Philippe s'y opposa formellement. Finalement les délégués des cinq grandes Puissances reconnurent l'indépendance de la Belgique, puis affirmèrent sa neutralité et les placèrent sous la garantie des Puissances; enfin ils fixèrent les limites territoriales du nouvel État. Guillaume Ier de Hollande tenta de reconquérir la Belgique par les armes, et il fallut une double intervention de l'armée française (1831-1832) pour le contraindre à reconnaître le fait accompli. Les Belges se choisirent pour roi un prince allemand, Léopold de Saxe-Cobourg, et se donnèrent une Constitution très libérale.

En reconnaissant le nouvel État, la France pouvait espérer voir sa frontière du Nord désormais protégée par la neutralité de la Belgique; mais elle renonçait définitivement à l'acquisition de ses « frontières naturelles ». C'était pour l'Angleterre une grande victoire.

2 LE SOULÈVEMENT DE LA POLOGNE RUSSE

En 1815, la Pologne russe avait reçu d'Alexandre Ier une Constitution qui lui assurait, à l'intérieur de l'Empire russe, une très large autonomie. Mais Alexandre Ier et, après lui, son frère Nicolas Ier (1825-1855) n'appliquèrent pas la Constitution, et le mécontentement s'accrut dans le pays. Brusquement, à la fin de 1830, on apprit que les troupes polonaises allaient être envoyées contre les Belges. A cette nouvelle un soulèvement éclata à Varsovie, et les patriotes proclamèrent l'indépendance de la Pologne russe. Malheureusement, les insurgés étaient peu nombreux, désunis et ne pouvaient recevoir d'aide. Après une lutte héroïque, ils furent vaincus (septembre 1831) et la Pologne devint, sinon officiellement du moins en fait, partie intégrante de l'Empire russe et soumise à un régime de dictature militaire.



Patriote polonais en 1831. Le patriote porte à la main droite une faux redressée. Il tient de l'autre le drapeau sur lequel se détache l'aigle blanc de Pologne. Par-derrière, le soleil de la liberté se lève.

Le manifeste de la Diète polonaise.

(Décembre 1830) « A la suite des bruits
qui se confirmaient de plus en plus
au sujet d'une guerre contre
la liberté des peuples, des ordres
furent donnés pour mettre sur pied
de guerre l'armée polonaise
destinée à une marche prochaine,
et à sa place, les armées russes
devaient inonder le pays.
Tous les moments étaient précieux.
Il y allait de notre armée, de notre
trésor, de nos ressources, de notre
honneur national qui se refusait
à porter aux autres peuples
des fers dont il a lui-même horreur
et à combattre contre la liberté
et ses anciens compagnons d'armes...
Nous n'avons été influencés
par aucune haine nationale contre
les Russes qui comme nous
sont d'origine slave...
Nous comparaissons en présence
des souverains et des nations
avec la certitude que la voix de la
politique et de l'humanité se feront
également entendre en notre faveur. »
Cet appel émouvant ne fut pas
entendu des souverains.
(Dans Grappin, Histoire de la Pologne,
Larousse éd.)

II LIBÉRALISME ET NATIONALISME DE 1832 A 1848

1 L'AGITATION EN AUTRICHE

De 1832 à 1848, le libéralisme et le nationalisme progressèrent rapidement notamment dans l'Empire d'Autriche, dans la Confédération germanique et en Italie.

Dans l'Empire d'Autriche, le problème des nationalités se posait avec une particulière acuité. D'une part, deux peuples, les Allemands et les Hongrois, étendaient leur autorité sur d'autres nationalités qui étaient sujettes. Les Allemands dominaient les Italiens et trois peuples slaves : les Tchèques, les Polonais, les Slovènes. Les Hongrois dominaient les Roumains de Transylvanie et deux peuples slaves : les Slovaques et les Croates. Ces nationalités soumises demandaient au moins l'autonomie administrative et l'usage de leur langue. Des érudits, des historiens étudiaient les vieux manuscrits et les anciennes coutumes des Slaves; des écrivains slaves publiaient des journaux, des poèmes, des romans, des pièces de théâtre dans leur langue nationale.

Cependant Metternich se refusait à céder aux demandes des nationalistes. D'autre part, quoique la Hongrie jouît d'un traitement privilégié à l'intérieur de l'Empire (l'empereur d'Autriche n'était que roi en Hongrie), les nationalistes magyars demandaient que le gouvernement de Vienne lui accordât une plus large autonomie. Leur porte-parole était un député de petite noblesse, journaliste de talent, Kossuth.

2 L'AGITATION EN ALLEMAGNE

En Allemagne, les patriotes voulaient non pas supprimer les différents États, mais seulement les unir en une fédération solide. Au-dessus des 39 gouvernements, il y aurait un gouvernement fédéral, composé d'une Assemblée élue et d'un ministère responsable devant elle. Mais les

Nationalité et philologie (1) en Bohême vers 1840.

« Il y a quinze ans, écrivait un publiciste en 1843, le reste de l'Europe entendait rarement parler des peuples slaves qui vivaient sous le joug de la race germanique. Quelques voyageurs du siècle dernier avaient eu la simplicité de s'étonner que les habitants des provinces de la Bohême parlassent un dialecte entièrement inintelligible pour un Allemand... Les choses ont bien changé depuis ces dernières années... La Bohême a maintenant une littérature nationale contemporaine et vivante (2). Toutes les langues slaves sont étudiées actuellement avec une ardeur incroyable par les patriotes tchèques... Un jour, un Tchèque eut en ma présence un violent accès de colère, parce qu'il venait de lire dans un livre allemand une phrase ainsi conçue : « Prague est une des plus belles villes de l'Allemagne. » Durant l'hiver de 1841, on donna à Prague un certain nombre de bals patriotiques; les salles de bal étaient tendues d'étoffes blanches et rouges, les couleurs nationales de la Bohême. Tous les souscripteurs devaient s'exprimer uniquement en langue tchèque et, à leur entrée, les maîtres des cérémonies les annonçaient dans un dialecte de cette langue qui, quelques années auparavant, était généralement regardé comme un patois de paysan. »
(Revue britannique, 1843, dans Guénin et Nouaillac, Lectures historiques, Plon.)

« Depuis l'Elbe jusqu'à la Baltique, écrivait le poète Kollar, une langue généreuse et grande retentissait. Comment et pourquoi ne l'entend-on plus sur cette terre? Honte à toi, Allemand jaloux et cupide. Tu as fait verser des flots de notre sang, et tu continues à vomir des flots de calomnie, espérant y noyer tous nos souvenirs... Quelle est donc cette jeune et belle fille qui court dans les champs? Elle doit être bien pauvre pour porter une robe rapiécée de diverses étoffes. C'est notre Bohême bigarrée de colons étrangers... »

Isolés dans une population en majorité allemande, et proches de la Russie, les Tchèques furent les initiateurs

tentatives pour réformer la Confédération se heurtaient à l'hostilité de Metternich. Pour réaliser cette « unité allemande », c'est vers la Prusse que la plupart des patriotes se tournaient. Elle avait une population presque entièrement allemande, tandis que l'Autriche comptait une majorité de non-Allemands; elle était bien administrée par des fonctionnaires laborieux; son économie était prospère et, de 1819 à 1835, elle avait constitué sous sa propre direction une Union Douanière (le Zollverein) qui groupait presque tous les États de la Confédération, l'Autriche exceptée. Son roi Frédéric-Guillaume IV (1840-1861) avait un profond sentiment de la patrie allemande. Mais les libéraux lui reprochaient son refus d'accorder une Constitution.

3 L'AGITATION EN ITALIE

En Italie, l'agitation était continuelle. Écrivains et historiens rappelaient avec enthousiasme la grandeur politique et spirituelle de l'Italie dans le passé; ils voulaient « ressusciter » leur patrie et la relever de l'état d'abaissement où elle était tombée. C'est le mouvement d'idées et de réformes, commencé dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, que l'on appelle le Risorgimento, c'est-à-dire la résurrection.

Un ardent patriote, conspirateur incorrigible, Mazzini, rêvait de déchaîner la révolution dans la péninsule, pour en expulser les Autrichiens et les rois, et fonder une république italienne. Mais toutes les insurrections qu'il tenta échouèrent. La majorité des patriotes voulaient seulement chasser les Autrichiens du royaume lombard-vénitien, établir dans tous les États italiens un régime constitutionnel et enfin les réunir en une confédération sous la direction du pape ou du roi de Sardaigne.

L'avènement en 1846 du pape Pie IX qui accorda quelques réformes à ses sujets, puis les velléités libérales du grand-duc de Toscane, enfin les sentiments antiautrichiens du roi de Sardaigne

Les Nationalités dans l'Empire d'Autriche.

du mouvement panslaviste qui affirme la solidarité de tous les Slaves : « Plus de discordes entre vous, s'écriait Kollar. Russes, Serbes, Tchèques, Polonais, unissez-vous!... Je l'ai dit cent fois, je vous le crie aujourd'hui : O Slaves dispersés, soyons un ensemble, et non pas des groupes isolés... Si nos peuples slaves étaient de l'or, de l'argent, du cuivre, je les fondrais en une seule statue. De la Russie, je ferais les mains, des Polonais le buste, des Tchèques les bras et la tête, et des Serbes, les pieds. Les tribus secondaires, les Wendes de la Lusace, les Silésiens, les Croates, les Slovaques, seraient les vêtements et les armes. L'Europe s'agenouillerait devant cette idole, dont la tête dépasserait les nuages, dont les pas franchiraient le monde! » (Dans L. Léger, Histoire de l'Autriche-Hongrie, Hachette éd.)

Les Tchèques n'étaient pas les seuls à opposer leur langue nationale à l'allemand. En 1835, un journaliste croate publia à Zagreb, la « Gazette croate ». Les Hongrois voulaient la reconnaissance du magyar comme langue officielle du royaume. En revanche, ils voulaient imposer le hongrois aux Slaves, en particulier aux Croates.

(1) On appelle philologie la science qui étudie la grammaire d'une langue, et, partant de là, les ouvrages littéraires écrits dans cette langue.

(2) Le poète Kollar avait fait paraître en tchèque un recueil de sonnets, « La fille de Slava » (1824), et, en 1837 son étude « Les Antiquités slaves ».

Charles-Albert (1831-1849) éveillèrent chez les Italiens d'immenses espérances et renforcèrent leur haine contre les Autrichiens.

Partout donc se manifestaient dans l'Europe centrale les signes précurseurs d'une grave crise révolutionnaire. L'année 1848 allait être, pour une grande partie de l'Europe, l'année des Révolutions.

III LES RÉVOLUTIONS DE 1848

1 LA RÉVOLUTION EN ITALIE

En janvier 1848, la révolution éclata à Palerme et à Naples et de là gagna l'Italie entière. Successivement le roi de Naples, le roi de Sardaigne Charles-Albert, le grand-duc de Toscane, le pape Pie IX durent accorder des Constitutions. Enfin, à la suite d'un soulèvement dans le royaume lombard-vénitien les troupes autrichiennes évacuèrent Milan et Venise, pendant que les princes autrichiens qui régnaient à Parme et à Modène s'enfuyaient. Alors, dans toute l'Italie, les patriotes pensèrent que le moment était venu de chasser les Autrichiens détestés. Charles-Albert prit la tête du mouvement national et envahit la Lombardie (avril 1848). Il fallut bientôt déchanter. Les Autrichiens écrasèrent l'armée italienne à Custozza (juillet 1848), bloquèrent Venise, pendant que le roi de Naples rétablissait l'absolutisme dans ses États.

Ces échecs favorisèrent les progrès des républicains. A Rome d'où le pape s'était enfui secrètement dans le royaume de Naples, la République fut proclamée sous la direction de Mazzini (février 1849). Quelques jours plus tard elle le fut également à Florence.

A ce moment, Charles-Albert reprit la guerre contre l'Autriche, mais au bout de trois jours, fut de nouveau battu à Novare (mars 1849). Il abdiqua le soir même en faveur de son fils, Victor-Emmanuel II.

Les Cinq-Jours.

Les Milanais insurgés lâchèrent des ballons porteurs d'un appel à l'aide aux populations de Lombardie et de Vénétie. « En plusieurs endroits, ces ballons donnèrent le signal du soulèvement; partout, ils ébranlèrent la population. Des milliers de paysans guidés par des étudiants, des médecins, des prêtres, des douaniers, à l'instant, se dirigèrent sur Milan. Du haut des clochers, on voyait dans plusieurs directions des masses d'hommes déboucher sur les routes et poursuivre de leur feu la cavalerie. Cinq cents hommes nous arrivèrent de la Suisse italienne. Réunis aux montagnards du lac de Côme et à la jeunesse de cette ville, ils firent prisonniers douze cents Croates... A Milan, un peuple intelligent et énergique s'ingéniait à trouver les moyens de soutenir la lutte contre des ennemis qui s'y étaient préparés de longue main. On essaya de faire des canons de bois garnis de cercles de fer, et capables de supporter un certain nombre de décharges... On recueillait soigneusement les projectiles que l'ennemi nous envoyait, et parmi lesquels se retrouvaient des boulets et de grosses médailles en fonte offrant l'image de Pie IX, emblème d'une ironie odieuse.
A ces indignes provocations, nous répondions dans nos adresses au peuple : « Citoyens! on est à fondre des bombes et des canons. Nous renverrons à l'oppresseur ces boulets avec ces mots écrits dessus : Liberté italienne. »
(Cité dans L. Gothier et A. Troux, Recueils de textes d'histoire, t. IV, Dessain.)

Les Autrichiens vainqueurs occupèrent les duchés de Parme et de Modène, la Toscane et le Nord des États de l'Église. Ils allaient marcher sur Rome quand le prince Louis-Napoléon, alors Président de la République française, les devança.

Une armée française prit Rome et supprima la République romaine (juillet 1849); la France laissa même une garnison auprès du pape pour le protéger contre un soulèvement éventuel. Pie IX, devenu l'adversaire de toute idée libérale, se refusa à accorder aucune réforme politique.

Les Italiens avaient succombé parce qu'ils étaient divisés (monarchistes contre républicains, modérés contre extrémistes), et surtout parce qu'ils étaient trop faibles pour résister à eux seuls aux forces de l'Autriche et de la France. On en revint donc à l'état de choses d'autrefois : absolutisme, morcellement, domination autrichienne. Des milliers de condamnés politiques furent pendus, fusillés, emprisonnés.

Seul, le royaume de Sardaigne échappa à la réaction. Malgré les demandes réitérées du gouvernement de Vienne, le roi Victor-Emmanuel II refusa de supprimer la Constitution qu'avait accordée son père. La Maison de Savoie sortit grandie de la crise. Pour avoir par deux fois osé attaquer les Autrichiens, pour avoir conservé malgré eux le régime constitutionnel, elle incarna aux yeux des Italiens, la cause de l'indépendance et celle de la liberté. Patriotes et libéraux mirent désormais en Victor-Emmanuel tout leur espoir de revanche.

2 LA RÉVOLUTION DANS L'EMPIRE D'AUTRICHE

L'annonce de la Révolution de février à Paris amena des soulèvements dans toutes les régions de l'empire d'Autriche. Partout l'empereur Ferdinand I[er] (1835-1848) dut céder. A Vienne les libéraux s'insurgèrent, forcèrent Metternich à s'enfuir et obtinrent la réunion d'une Assemblée



« Les cinq jours » à Milan (18-22 mars 1848). B. N. Est. Le 18 mars 1848, les Milanais se soulevèrent contre la garnison autrichienne et, après cinq jours de lutte acharnée, la contraignirent à évacuer la ville. On lit, écrit sur les murs, « A mort les Allemands! » et « Vive Pie IX! »



L'Italie en 1848.

constituante. En Bohême les Tchèques formèrent un gouvernement provisoire et convoquèrent à Prague un congrès des peuples slaves. En Hongrie le roi dut accorder des réformes démocratiques; mais les patriotes les plus ardents, dirigés par Kossuth, voulaient que la Hongrie devînt indépendante et ne fût plus unie à l'Autriche que par la communauté de souverain.

Cependant, au milieu de cet effondrement, l'armée demeurait fidèle. Dès le mois de juin, la révolution était vaincue en Bohême et dès le mois d'octobre à Vienne. Un grand seigneur absolutiste, le prince de Schwarzenberg, devint Premier ministre, obtint l'abdication de Ferdinand I[er] au profit de l'archiduc François-Joseph (décembre 1848), puis tourna toutes les forces de l'Autriche contre la Hongrie. Schwarzenberg trouva immédiatement le concours des Croates : en effet les Hongrois, très méprisants à l'égard des nationalités non hongroises, s'étaient refusés à leur faire aucune concession politique. Au printemps de 1849, François-Joseph supprima la Constitution hongroise; Kossuth riposta en proclamant la déchéance des Habsbourg et l'indépendance de la Hongrie. La lutte fut difficile : pour venir à bout des Hongrois, le gouvernement autrichien dut faire appel aux Russes. La répression fut cruelle; la Hongrie perdit ses privilèges, fut divisée en cinq provinces et administrée par des fonctionnaires allemands.

3 LA RÉVOLUTION EN ALLEMAGNE

Quand parvint en Allemagne la nouvelle de la révolution de Paris, les princes furent contraints de faire à leurs sujets des concessions. A Berlin, par exemple, à la suite de sanglantes émeutes, le roi Frédéric-Guillaume IV (1840-1861) promit d'accorder une Constitution.

En même temps, la Diète se sépara et un Parlement allemand, élu au suffrage universel, se réunit à Francfort pour donner à l'Allemagne





François-Joseph (1848-1916) à son avènement. François-Joseph était le fils aîné du frère de l'empereur Ferdinand I[er] (1835-1848). Né en 1830, il n'avait donc que dix-huit ans quand l'abdication de son oncle l'éleva au pouvoir.

Kossuth (1802-1894). Musée de Budapest. La Diète hongroise comprenait deux chambres : celle des Magnats où les membres de la haute aristocratie siégeaient personnellement, celle des États où siégeaient les députés élus par la petite noblesse; le peuple n'avait pas le droit de vote. Kossuth entra aux États en 1832 et se fit vite remarquer par ses idées libérales et sa méfiance à l'égard de la Cour de Vienne. En 1841, il fonda un journal où il continua sa campagne libérale et nationaliste. En avril 1848, il crut avoir partie gagnée : l'empereur Ferdinand accorda une diète annuelle élue à un suffrage très large, un ministère responsable, l'affranchissement des serfs, l'usage du jury. A ce moment, Kossuth ne pensait pas à rompre avec Vienne; il s'y décida quand il vit que les Autrichiens soutenaient les Croates. Après la défaite des troupes magyares (1849), Kossuth s'enfuit en Turquie et il refusa toujours de rentrer en Hongrie.

une nouvelle Constitution (mai 1848). La grande majorité des députés voulait faire de l'Allemagne non un État unitaire mais un État fédéral. Les États existants subsisteraient, chacun avec son gouvernement, mais au-dessus d'eux on créerait un gouvernement fédéral, formé d'un empereur et d'un parlement élu : c'est lui qui gérerait les affaires communes à tous les États (diplomatie, armée, questions douanières). Mais ferait-on entrer l'Autriche dans la nouvelle Allemagne ? Dans ce cas l'empereur allemand serait évidemment l'empereur d'Autriche. Ou bien l'en exclurait-on ? L'empereur serait alors le roi de Prusse. Finalement les partisans de la « petite Allemagne » l'emportèrent et le Parlement de Francfort élut Frédéric-Guillaume IV empereur allemand (mars 1849).

Frédéric-Guillaume IV désirait ardemment la couronne impériale, mais c'était des princes et non du peuple qu'il voulait la recevoir. Quand les délégués du Parlement vinrent la lui offrir, il la repoussa avec mépris. Toute l'œuvre des députés de Francfort s'écroulait. Dans quelques États, la minorité républicaine appela le peuple aux armes, mais les soulèvements furent partout réprimés par les troupes prussiennes (juin 1849). Le Parlement de Francfort se dispersa.

Alors Frédéric-Guillaume tenta d'obtenir la couronne impériale par une entente avec les princes et avec l'empereur d'Autriche. Mais il se heurta à la jalousie des rois de Wurtemberg, de Saxe, de Bavière et de Hanovre qui ne voulaient pas devenir ses inférieurs. Il essaya de former du moins une Union restreinte avec les petits États de l'Allemagne, mais Schwarzenberg lui fit savoir que l'Allemagne devait redevenir telle qu'elle était avant 1848. La Prusse allait-elle reculer ? Frédéric-Guillaume hésita, puis devant un ultimatum de l'Autriche appuyée par la Russie, il recula : à l'entrevue d'Olmutz[1], le

1. Ville située au nord de Vienne, à l'est de la Bohême (Voir carte p. 369).



Barricades à Berlin dans la nuit du 18 au 19 mars 1848. L'agitation populaire commença à Berlin le 13 mars 1848; la ville comptait alors plus de 7 000 chômeurs. Le 18 mars, Frédéric-Guillaume IV annonça la suppression de la censure et son intention de s'entendre avec les autres princes pour la réforme de la Confédération. Les manifestants commencèrent par acclamer le roi qui parut au balcon de ses appartements mais lorsque la troupe voulut faire évacuer les abords du château royal, deux coups de feu éclatèrent. Ce fut le signal d'un conflit sanglant entre la foule et les soldats. Comme à Paris, le peuple dressa des barricades. La lutte poursuivie toute la nuit était encore indécise quand Frédéric-Guillaume donna l'ordre de cesser le feu et, par une proclamation « A mes chers Berlinois », promit de retirer ses troupes. Le peuple envahit la cour du château royal et obligea le roi à saluer les cadavres des insurgés (19 mars). La gravure donne une bonne idée de l'âpreté de la bataille. Du haut des toits les projectiles pleuvent sur les soldats. Frédéric-Guillaume convoqua une Assemblée constituante élue au suffrage universel. Réunie en mai 1848, elle fut dissoute en décembre 1848 et le roi octroya lui-même une constitution.

ministre prussien accepta toutes les conditions posées par Schwarzenberg (novembre 1850). Comme en Italie et dans l'empire d'Autriche, le grand mouvement révolutionnaire allemand de 1848 aboutissait donc à un échec. Là encore les Habsbourg triomphaient. Cependant, il y avait quelque chose de changé en Allemagne : en 1850, Frédéric-Guillaume avait octroyé à ses sujets une Constitution. Comme le Piémont, la Prusse était devenue un État constitutionnel.

RÉSUMÉ

- **Grâce à l'appui de la France et de l'Angleterre, la Belgique obtint son indépendance (1830-1832). En revanche le soulèvement de la Pologne russe échoua (1831).**
- **De 1832 à 1848 les mouvements libéraux et nationalistes agitèrent sourdement l'empire d'Autriche, l'Allemagne et l'Italie. La situation était particulièrement grave pour le gouvernement de Vienne, peu aimé en Allemagne, menacé dans le royaume lombard-vénitien par les aspirations nationales des Italiens et, dans l'empire d'Autriche, par celles des Slaves et même des Hongrois.**
- **Les révolutions de 1848 échouèrent partout. Les victoires des Autrichiens sur Charles-Albert de Sardaigne à Custozza (1848) et à Novare (1849), l'intervention des Français à Rome rétablirent l'Italie comme elle était avant 1848. Cependant, le roi de Sardaigne Victor-Emmanuel II maintint le régime constitutionnel.**
- **La fidélité de son armée et le concours de la Russie en Hongrie (1849) permirent au nouvel empereur François-Joseph de vaincre la révolution dans l'Empire d'Autriche.**
- **Frédéric-Guillaume IV refusa la couronne que lui offrait le Parlement de Francfort. Puis quand il voulut se faire nommer empereur par les princes allemands, il se heurta à l'opposition catégorique de l'Autriche (la reculade d'Olmutz, 1850). Il maintint du moins la Constitution qu'il avait accordée à la Prusse.**

Pourquoi Frédéric-Guillaume refusa la couronne impériale.

Voici ce que Frédéric-Guillaume écrivait à un de ses plus intimes amis : « Vous ne comprenez pas mes raisonnements, sans cela... vous n'auriez pas qualifié d'une façon légère et comme une difficulté insignifiante les empêchements absolus qui se dressent entre moi et cette couronne... D'abord cette couronne n'est pas une couronne. La couronne que pourrait prendre un Hohenzollern, si les circonstances permettaient que cela fût possible, ce n'est pas, même avec l'assentiment des princes, la couronne fabriquée par une Assemblée issue d'un germe révolutionnaire, une couronne dans le genre de la « couronne des pavés de Louis-Philippe » (en français dans le texte); c'est la couronne qui porte l'empreinte de Dieu, la couronne qui fait souverain par la grâce de Dieu celui qui la reçoit avec le saint chrême, la couronne qui a fait rois des Allemands plus de 34 princes et qui associe toujours le dernier oint du Seigneur à l'antique lignée qui le précède... Celle-là au contraire (celle de Francfort) elle est déshonorée par l'odeur de charogne que lui donne la Révolution de 1848. Quoi! cet oripeau, cette couronne de bric-à-brac, pétrie de terre glaise et de fange, on voudrait la faire accepter à un roi légitime, bien plus, à un roi de Prusse! Ce qu'on m'offre ne porte ni le signe de la Sainte-Croix ni la marque de la grâce de Dieu. Ce n'est pas une couronne, c'est le collier de fer de l'esclavage que le fils de plus de 24 régents, princes, électeurs et rois, chef de 16 millions d'hommes, maître de la meilleure et plus brave armée du monde, recevrait comme un serf, de la révolution... L'Assemblée n'a ni à donner ni à offrir une couronne. Elle ne peut que proposer une Constitution et ensuite la soumettre au conseil des princes... Elle a (commis) une faute monstrueuse, un péché... « La couronne c'est moi et mes pareils qui la donnerons. » (Dans Denis et Matter, L'Allemagne 1810-1852, ouv. cité.)

34 L'unité italienne

Le mouvement national italien avait échoué en 1848-1849. Il réussit de 1859 à 1870 grâce au génie de Cavour, à l'appui militaire et diplomatique de Napoléon III, enfin à l'élan spontané et au libre consentement des populations. L'unité de l'Italie se fit au profit du royaume de Piémont-Sardaigne.

- *Les premières annexions (1859-1861).*
- *L'achèvement de l'unité. Venise et Rome.*



Cavour (1810-1861). Cavour, l'artisan de l'unité italienne, était un noble piémontais. Il fut d'abord officier, puis se consacra à l'exploitation de ses propriétés. C'était un esprit clair, ouvert à toutes les nouveautés et qui s'intéressait aux questions pratiques : développement des chemins de fer, progrès de l'agriculture et de l'industrie. Bientôt la vie politique l'attira et il se passionna pour la cause de l'indépendance italienne. En 1847, il fonda un journal, poussa Charles-Albert à accorder une Constitution et à déclarer la guerre à l'Autriche. Député au Parlement de Turin en 1848, bientôt ministre, il devint Président du Conseil en 1852 et le resta, sauf une courte interruption en 1859, jusqu'à sa mort en 1861. Un Français, Charles de Rémusat, qui eut l'occasion d'être reçu par Cavour au mois de novembre 1860, le décrit ainsi : « Toujours simple de manières, facile, causant, point infatué, point solennel... Il est de sang-froid, optimiste sans présomption, et il a à un haut degré cette qualité tant prisée chez les Anglais dans un Premier ministre : la bonne humeur. » Le peuple piémontais l'appelait « Papa Camillo ».

I PREMIÈRES ANNEXIONS (1859-1861)

1 LE PROGRAMME DE CAVOUR

En 1852, Victor-Emmanuel II confia la présidence du Conseil à Cavour. Cavour conserva d'abord le programme des patriotes de 1848 : chasser d'Italie les Autrichiens et fonder une fédération italienne sous la direction du roi de Sardaigne. Mais le succès n'était possible qu'à deux conditions : faire du royaume un État fort; obtenir l'alliance de la France. En sept ans (1852-1859), Cavour mena à bien cette double tâche.

Il enrichit le pays en signant des traités de commerce avec les États voisins, en construisant un réseau de voies ferrées. Il augmenta les effectifs de l'armée et de la marine. Enfin, il tenta de rallier tous les patriotes italiens, et même les républicains, autour de Victor-Emmanuel. Il fut secondé dans cette tâche par une société patriotique, l'Union Nationale, dont le mot d'ordre était : Indépendance, Unité, Maison de Savoie. De toute la péninsule et même des milieux républicains, beaucoup de patriotes répondirent à cet appel. Cavour put alors espérer réaliser l'unité italienne par une fusion de toute l'Italie dans le royaume de Sardaigne.

Mais, pour triompher de l'Autriche, Cavour avait besoin absolument de l'aide militaire de la France. Aussi déploya-t-il toute son habileté pour acquérir l'alliance française. Napoléon III, ancien carbonaro, partisan du principe des nationalités, était plein de bonne volonté à l'égard de la Sardaigne. Pour fortifier ces sympathies, Cavour, sur les conseils du roi Victor-Emmanuel, jeta son pays dans la guerre de Crimée aux côtés de l'Angleterre et de la France : il put ainsi assister au Congrès de Paris (1856) et y évoquer la situation malheureuse de l'Italie, opprimée par des princes absolutistes et soumise à l'influence autrichienne.

2 L'ALLIANCE FRANÇAISE

Napoléon hésitait cependant à s'engager. Mais il fut profondément ému par les lettres où Orsini[1] le suppliait de prendre en main la cause italienne. Il demanda à Cavour de venir le trouver secrètement dans un village des Vosges, à Plombières (juillet 1858). Les deux hommes se mirent d'accord sur les modifications à apporter au statut territorial de l'Italie. Les Autrichiens seraient chassés d'Italie; le royaume lombard-vénitien, les duchés de Parme et de Modène, le Nord des États pontificaux seraient donnés à Victor-Emmanuel; la Toscane, agrandie du reste des États de l'Église à l'exception de Rome, formerait un royaume de l'Italie centrale. On ne toucherait pas au royaume de Naples, que protégeait le tsar. Les États italiens s'uniraient en une Confédération sous la présidence du pape. Pour prix de son intervention, la France recevrait la Savoie et le Comté de Nice.

L'alliance franco-sarde ne devait jouer que si l'Autriche attaquait le Piémont. Pour l'y contraindre Cavour multiplia les provocations, et les troupes autrichiennes envahirent le Piémont (avril 1859).

1. Voir page 308. A la veille de son exécution, Orsini écrivit deux lettres à Napoléon III.

L'entrevue de Villafranca (1).

Le 12 juillet 1859, Napoléon III rencontrait l'empereur d'Autriche à Villafranca pour fixer les conditions de la paix. « Napoléon III arriva à 10 heures précises à Villafranca sans rencontrer François-Joseph. « L'empereur est un peu en retard, dit Napoléon III avec simplicité, marchons à sa rencontre... » (Peu après arrivent François-Joseph et son escorte)... Les deux souverains après s'être salués militairement se tendirent la main, et ils reprirent la route de Villafranca. Les deux états-majors, les deux escortes marchant côte à côte les suivirent à distance. On fit halte devant la maison qui avait été choisie pour l'entrevue et tout le monde mit pied à terre... Au bout d'une heure environ, ils sortirent, et, après avoir causé à l'écart pendant quelques instants encore, ils se serrèrent la main et se séparèrent avec toutes les apparences d'une entente complète et d'un accord définitif. François-Joseph avait le visage altéré par l'émotion, les yeux presque rouges. Les officiers français, après avoir échangé des saluts avec les officiers autrichiens, remontèrent à cheval et suivirent l'empereur, qui ne reprit la route (de son quartier général) qu'après avoir accompagné François-Joseph jusqu'aux dernières maisons de Villafranca. A la sortie de Villafranca, l'empereur dit : « La paix est faite, je l'aurais désirée plus productive; mais quand j'ai demandé la Vénétie, il a fondu en larmes et m'a dit : Prenez ce que vous avez déjà (2), mais ne me demandez pas autre chose; mon honneur plus que mes intérêts, me commande de résister. » L'empereur ajouta : « J'ai consenti. J'avais affaire à un galant homme. » (Comte d'Hérisson, Journal de la campagne d'Italie, 1889.)

(1) Village situé au sud de Vérone.
(2) La Lombardie.

3 LA GUERRE D'ITALIE

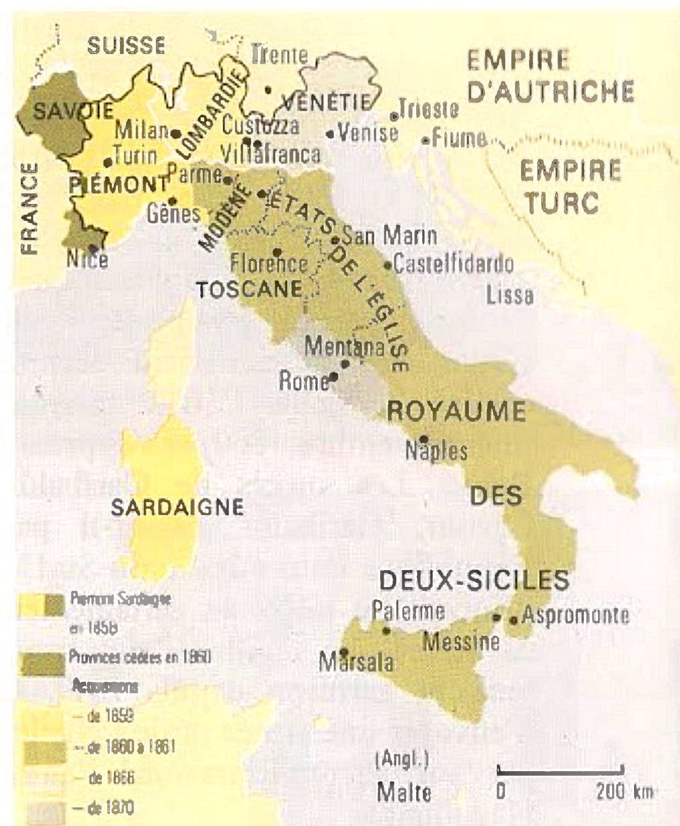
La guerre fut courte. Elle fut marquée par les deux victoires, difficilement gagnées par les Franco-Piémontais, de Magenta et de Solferino (juin 1859). Puis brusquement, Napoléon III offrit la paix, quoiqu'il n'eût encore libéré que la Lombardie. Ce revirement inopiné avait des causes multiples. L'armée française, très éprouvée par les pertes en tués et en malades, n'était plus en état d'affronter une nouvelle campagne pour conquérir la Vénétie[1]. Napoléon III s'effrayait aussi du mouvement révolutionnaire qui se propageait dans l'Italie centrale et risquait d'y donner le pouvoir aux républicains. Enfin et surtout, la Prusse mobilisait sur le Rhin et menaçait d'attaquer la France. Aussi l'empereur voulut-il conclure au plus tôt la paix avec François-Joseph : la Sardaigne recevait la Lombardie, mais non la Vénétie qui restait à l'Autriche; rien n'était changé dans le reste de la péninsule. N'ayant pas rempli sa promesse de rendre l'Italie « libre jusqu'à l'Adriatique », Napoléon renonça à demander la cession de Nice et de la Savoie.

4 FORMATION DU ROYAUME D'ITALIE

La tâche que Napoléon III laissait en suspens fut reprise par les patriotes italiens. Deux années suffirent (1860-1861) pour que la plus grande partie de la péninsule fût annexée au royaume de Sardaigne et que Victor-Emmanuel devînt roi d'Italie.

Les duchés de Parme et de Modène, la Romagne, (c'est-à-dire le Nord des États pontificaux) et la Toscane s'étaient soulevés dès le début de la guerre et avaient chassé leurs gouvernements. Ils demandèrent leur union au royaume de Sardaigne. Napoléon laissa faire, moyennant la

1. La vue du champ de bataille de Solferino avait bouleversé Napoléon III. La description qu'en donna l'écrivain suisse Dunant produisit une telle émotion dans le monde civilisé qu'elle contribua à la formation des Sociétés de la Croix-Rouge pour les secours aux blessés (1864).



La Formation de l'Unité Italienne.

cession à la France de la Savoie et de Nice (mars 1860). De part et d'autre, les annexions furent précédées de plébiscites[1].

Moins d'un an plus tard, l'Italie méridionale et centrale se donnait à son tour à la maison de Savoie. L'instigateur du soulèvement fut un ardent patriote, le républicain Garibaldi. Appelé en Sicile par un groupe de révoltés, il quitta Gênes avec la complicité secrète de Cavour, occupa la Sicile, l'Italie méridionale, Naples (mai-septembre 1860) et s'apprêta à marcher sur Rome. Les succès de Garibaldi inquiétèrent Cavour. Garibaldi n'allait-il pas installer la République dans l'Italie du Sud ? D'autre part, l'Europe ne tolérerait certainement pas la prise de Rome, où d'ailleurs des troupes françaises tenaient garnison depuis 1849. Cavour décida d'envoyer une armée sarde à Naples et de détourner sur Victor-Emmanuel l'enthousiasme des Napolitains.

Encore une fois, Napoléon laissa faire : « Faites, mais faites vite ! » aurait-il dit. Des troupes sardes occupèrent la partie centrale et orientale des territoires pontificaux et arrivèrent à Naples. Répondant au vœu de la population, Garibaldi s'effaça devant son roi et les habitants se prononcèrent à des majorités écrasantes pour l'union au royaume de Sardaigne (octobre 1860).

Ainsi, par annexions successives, le petit royaume de Piémont-Sardaigne, peuplé de 5 millions d'habitants en 1859, de 12 en juillet 1860, en comptait maintenant 22. L'équilibre européen allait s'en trouver profondément modifié. Un Parlement italien se réunit à Turin et proclama Victor-Emmanuel roi d'Italie (mai 1861). Le régime politique du nouveau royaume fut celui de l'État piémontais. Trois mois plus tard, Cavour mourait. L'unité n'était pas achevée : il y manquait la Vénétie et le reste des États pontificaux avec Rome.

1. Parme, Modène et la Romagne votèrent l'annexion par 426 000 voix contre 756 ; la Savoie par 130 533 voix contre 235 ; Nice par 25 743 voix contre 260.



A

A. **Garibaldi (1807-1882).** Né à Nice, Garibaldi fut d'abord marin. Compromis dans un complot en 1834, il s'enfuit au Brésil. D'abord au service de Brésiliens révoltés contre leur gouvernement, puis de l'Uruguay attaqué par les troupes argentines, il montra toujours une bravoure épique et un entier désintéressement. Il groupa autour de lui quelques centaines d'Italiens qui formèrent le noyau des « légions garibaldiennes » ; tous portaient la chemise rouge — une maison de commerce de Montevideo, qui vendait des chemises rouges aux ouvriers des abattoirs argentins, avait soldé son stock aux Garibaldiens. Rentré en Italie en 1848, Garibaldi défendit Rome contre les troupes françaises, puis, la ville prise, réussit à s'enfuir après une extraordinaire odyssée. Repoussé de partout, il partit pour New York, travailla chez un fabricant de chandelles, puis redevint marin. En 1854, il revint en Italie et entra en relation avec Cavour. Il prit part à la guerre d'Italie ; puis en 1860 conquit la Sicile et Naples. Très violent adversaire du pouvoir temporel des papes, il essaya à deux reprises, en 1862 puis en 1867, de marcher sur Rome : il fut arrêté la première fois par les troupes italiennes, la seconde fois par les Français à Mentana. Quoiqu'il se fût élevé contre la cession de Nice, sa patrie, il s'engagea, en 1870, au service de la France après la chute de l'Empire.

B. **Entrée de Victor-Emmanuel II et de Napoléon III à Milan (8 juin 1859).** Quatre jours après leur victoire de Magenta les deux souverains faisaient leur entrée à Milan acclamés par la population.

C. **Le plébiscite dans le comté de Nice (15 avril 1860).** « L'Illustration », 21 avril 1860. Cavour était résigné à renoncer à la Savoie mais il fit tout pour éviter la cession de Nice. La gravure montre l'empressement et l'allégresse des Niçois qui se rendent aux bureaux de vote.



B

C

II L'ACHÈVEMENT DE L'UNITÉ

1 ANNEXION DE LA VÉNÉTIE

C'est encore aux bons offices de Napoléon que les Italiens durent de pouvoir annexer la Vénétie en 1866. L'Empereur leur ménagea une alliance avec la Prusse, qui se préparait alors à attaquer l'Autriche. Bien plus, en échange de la neutralité française, il obtint de l'Autriche qu'elle abandonnerait la Vénétie aux Italiens même si ceux-ci étaient battus.

Les Italiens furent en effet battus par les Autrichiens à la fois sur terre et dans la mer Adriatique; mais, dans le même temps, la Prusse était victorieuse à la bataille de Sadowa[1]. François-Joseph donna la Vénétie à Napoléon III pour qu'il la rétrocédât au royaume d'Italie. Là encore un plébiscite précéda la cession[2].

2 LA QUESTION ROMAINE

L'annexion de Rome, résidence du pape et capitale du monde catholique, semblait en revanche impossible à réaliser.

Pie IX affirmait qu'il ne pouvait exercer ses fonctions religieuses s'il n'était en même temps un souverain temporel et les catholiques français exigeaient de Napoléon III qu'il protégeât le pape contre toute attaque. Lorsque Garibaldi soutenu par toute l'opinion publique italienne prépara en 1867 un coup de main sur Rome, il fut en effet battu à Mentana par les troupes françaises. Après avoir rendu tant de services à la cause de l'unité italienne, la France semblait être le principal obstacle à son achèvement.

1. Voir plus bas p. 367.
2. Les Italiens regrettèrent que la guerre n'eût pas duré plus longtemps. Ils voulaient en effet, au nom du principe des nationalités, conquérir le Trentin (c'est-à-dire la partie méridionale du Tyrol), et l'Istrie avec le port de Trieste. Ces deux régions, peuplées en majorité d'Italiens, formèrent jusqu'en 1919 l' " Italia irredenta " (c'est-à-dire l'Italie non encore rachetée).

L'occupation de Rome (20 septembre 1870) d'après un diplomate français.

« Le 12 septembre, l'armée italienne franchit sur plusieurs points la frontière romaine. Les troupes du Saint-Siège se replièrent; seul un corps de zouaves de 120 hommes commandé par un capitaine français se défendit vaillamment à Civita-Castellano. Le général Kanzler avait établi des défenses; mais Pie IX voulait éviter l'effusion de sang : il tenait uniquement à faire constater, à la face du monde, que la violence avait précédé l'occupation. Les portes restèrent fermées, barricadées. Le général Cadorna dut les enfoncer à coups de canon. Le 20, on arborait le drapeau blanc sur la coupole de Saint-Pierre et, à midi, le général Cadorna faisait son entrée à Rome, au milieu d'une population surchauffée qui lui jetait des fleurs et des couronnes. L'Italie avait sa capitale, le drapeau national flottait sur le Capitole. Un des plus grands faits de l'Histoire venait de s'accomplir... Le Saint Père se considéra comme prisonnier... Il remit des protestations aux ambassadeurs... Il ajourna **sine die** les travaux du Concile. Les Pères du Concile n'avaient pas attendu la catastrophe pour disparaître. Les déclarations du pape furent affichées à la porte des basiliques, sous les yeux des autorités italiennes qui avaient ordre d'éviter tout conflit et d'opposer la plus absolue mansuétude aux violences du Saint-Siège. On tenait à prouver à l'Europe que la Révolution italienne n'avait pas le caractère anticatholique qu'on lui attribuait pour la discréditer. Le général Cadorna se montra déférent, empressé. Le pape resta insensible à toutes les avances; il refusa les bureaux de poste et télégraphiques qu'on lui offrait pour son service exclusif... On lui rendait les honneurs dès qu'on l'apercevait, mais il ne se montrait guère... Il en était réduit à se promener dans les jardins du Vatican ». (G. Rothan, Souvenirs diplomatiques, t. II. Rothan était un diplomate français qui séjourna à Florence et à Rome.)

En effet, les Italiens ne purent occuper Rome qu'à la faveur des défaites de la France en 1870. Trois semaines après la chute du Second Empire, une armée italienne se présenta devant Rome. La ville, où le pape venait de réunir le Concile du Vatican[1], capitula (20 septembre 1870). Les habitants votèrent à une énorme majorité leur rattachement au royaume d'Italie. Le gouvernement italien laissa au pape le palais du Vatican, lui conserva les prérogatives d'un souverain, lui fit une dotation et lui abandonna toute l'autorité sur le Clergé italien.

Pie IX refusa de reconnaître la perte de ses États, repoussa la dotation et se considéra comme prisonnier au Vatican. Ainsi la question romaine, réglée en fait, ne l'était pas en droit. Elle ne le fut que soixante ans plus tard, quand l'accord de Latran (1929) rendit au pape un quartier de Rome. Depuis lors il existe à nouveau un État pontifical, minuscule il est vrai, la Cité du Vatican.

1. Voir ci-dessus, page 319.

RÉSUMÉ

- **Cavour fut le principal artisan de l'unité italienne. Il réussit à grouper les patriotes italiens autour du royaume de Sardaigne et à obtenir l'alliance de la France.**
- **La guerre d'Italie fut courte (avril-juin 1859). Contrairement à ses promesses de Plombières, Napoléon III ne chassa pas les Autrichiens d'Italie. Le royaume de Sardaigne s'agrandit seulement de la Lombardie.**
- **Alors les patriotes intervinrent. A l'exception de la Vénétie et de Rome, toute l'Italie s'unit au royaume de Sardaigne. Celui-ci prit le nom de royaume d'Italie (1861). La France reçut Nice et la Savoie (mars 1860).**
- **Grâce aux bons offices de Napoléon III et à la victoire de la Prusse sur l'Autriche, les Italiens acquirent la Vénétie en 1866. Dès la chute du Second Empire, ils occupèrent Rome (septembre 1870) malgré les protestations de Pie IX.**





Pie IX (1792-1878), par Galofre, Musée de Versailles. Le pontificat de Pie IX, le plus long de l'histoire de l'Église, est aussi l'un des plus importants. Marqué au point de vue politique par la disparition des États Pontificaux, il le fut, au point de vue religieux, par la publication du Syllabus où le pape condamnait un certain nombre de théories politiques, sociales, religieuses, qui lui paraissaient dangereuses, et surtout par la réunion du Concile du Vatican (1869-1870). Le Concile marqua la victoire des théories ultramontaines sur les théories gallicanes : il décida que, dans certains cas, le pape n'avait pas besoin du consentement de l'Église pour prononcer des décisions infaillibles.

Mazzini (1805-1872). B. N. Est. Le républicain irréconciliable, celui que Cavour regardait comme son adversaire le plus redoutable. A l'automne de 1860, Mazzini, qui avait repris toute son influence sur Garibaldi, semblait sur le point de proclamer la République dans le royaume de Naples. La lutte qu'il mena pour l'avènement d'une république démocratique en Italie était pour Mazzini un apostolat. « Soyez des apôtres », disait-il à ses compagnons quelques mois avant de mourir.

35 L'unité allemande

Au contraire de l'unité italienne, l'unité allemande ne fut pas l'œuvre de la nation tout entière. Ce fut la Prusse qui, par l'habileté diplomatique de Bismarck et la valeur de l'armée prussienne, l'imposa au reste de l'Allemagne. Commencée par une guerre contre l'Autriche, l'unité allemande s'acheva par une guerre contre la France.

- *La guerre contre l'Autriche.*
- *La guerre franco-allemande.*

I LA GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

1 L'AFFAIRE DES DUCHÉS

Bismarck, chancelier de Prusse depuis 1862, était prêt à saisir toute occasion favorable pour réaliser l'unité allemande. La première qui se présenta fut l'affaire des duchés de Slesvig et de Holstein.

Ces duchés peuplés en majorité d'Allemands étaient la possession personnelle du roi de Danemark et ne devaient pas être rattachés à son royaume. Or, en 1863, le roi Christian IX incorpora le Slesvig au Danemark. Immédiatement la Prusse et l'Autriche lui déclarèrent la guerre.

L'armée austro-prussienne occupa le Slesvig et le Holstein (1864). Par la convention de Gastein (une petite ville d'eaux des Alpes autrichiennes), les deux vainqueurs se partagèrent seulement l'administration des duchés : à l'Autriche, celle du Holstein, à la Prusse, celle du Slesvig et du port de Kiel (1865).

2 SADOWA (1866)

La convention de Gastein n'était pour Bismarck qu'un arrangement provisoire qui devait lui fournir l'occasion d'un conflit avec Vienne. Son parti était maintenant pris de rompre avec l'Autriche, de la chasser de la Confédération germanique et de réorganiser l'Allemagne sous la direction de la Prusse. A l'entrevue de Biar-



Guillaume Ier (1797-1888). Lithographie de Feckert. Régent dès 1858 par la maladie de son frère Frédéric-Guillaume IV, Guillaume Ier devint roi à la mort de celui-ci en 1861. Sa prise de pouvoir coïncida avec une tension dans les relations entre Vienne et Berlin. Pendant la guerre d'Italie, la Diète n'accorda aucun soutien effectif à l'Autriche. La Prusse mobilisa bien six corps d'armée, mais François-Joseph l'accusa d'avoir voulu utiliser les défaites autrichiennes pour prendre le commandement de toutes les forces militaires de l'Allemagne. D'autre part, une « Société Nationale » fondée dans l'été de 1859, réclamait la création sous la direction de la Prusse d'une Allemagne unie dont l'Autriche serait exclue. Guillaume Ier décida avec le concours du ministre de la guerre, le général Roon, d'augmenter les forces militaires de la Prusse. Mais les députés n'accordèrent les crédits nécessaires qu'à titre provisoire, puis, en 1862, ils les refusèrent. Guillaume Ier découragé songeait à abdiquer quand, sur le conseil de Roon, il proposa à Bismarck, alors ambassadeur de Prusse en France, la Présidence du Conseil (septembre 1862). Quoique militaire dans l'âme, Guillaume Ier n'était pas belliqueux; il fallut toute l'autorité de Bismarck pour le lancer dans les guerres de 1864, 1866 et 1870. Mais, vainqueur, il était âpre au gain; c'est avec douleur qu'il se résigna à ne pas accroître la Prusse aux dépens de l'Autriche en 1866. Bismarck l'empêcha « d'exercer la justice de Dieu » ayant à « faire de la politique ».

ritz (octobre 1865) Napoléon III laissa entendre à Bismarck qu'il ne s'opposerait pas à ces vues à condition que les États au sud du Main restent indépendants. Il offrit même ses bons offices pour ménager à la Prusse une alliance avec l'Italie (avril 1866).

Tranquille du côté de la France comme il l'était du côté de la Russie, Bismarck sut, par une politique provocante à la fois à la Diète de Francfort et dans les Duchés pousser à bout le gouvernement de Vienne. En juin 1866, l'Autriche demanda à la Diète de voter la guerre contre la Prusse : presque tous les États allemands acceptèrent. Mais les armées des Princes allemands furent successivement et rapidement défaites. Quant aux Autrichiens, ils furent écrasés en Bohême à Sadowa (juillet 1866).

La Prusse n'enleva aucun territoire à l'Autriche, mais elle l'exclut des affaires d'Allemagne. La Confédération germanique fut dissoute et les 21 États au nord du Main constituèrent une Confédération de l'Allemagne du Nord.

II LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

1 L'ANTAGONISME FRANCO-ALLEMAND

La victoire de Sadowa eut pour conséquence un violent antagonisme franco-allemand. L'opinion publique en France s'était montrée fort émue des progrès de la Prusse. Napoléon voulut l'apaiser en obtenant de Bismarck quelques compensations. Mais, alors qu'il n'avait posé aucune condition quand il était en situation de le faire, il présenta ses demandes quand les armées prussiennes victorieuses de l'Autriche pouvaient se retourner contre lui. De là l'échec de ce que Bismarck appela dédaigneusement la politique des pourboires.

Au début d'août 1866, Napoléon demanda le Palatinat bavarois, au nord de l'Alsace. Cette



Bismarck (1815-1898) par Jacob Becher. Otto de Bismarck appartenait à une vieille famille du Brandebourg. Après avoir passé quelques années dans l'administration, il avait démissionné et s'était consacré à l'exploitation de ses propriétés. Puis il s'intéressa à la vie politique. Député en 1849, il se signala tout de suite par la violence de ses opinions conservatrices et son opposition au régime constitutionnel. Enfin, il devint diplomate. Délégué de la Prusse à la Diète de Francfort (1851-1859) il fut ensuite ambassadeur à Saint-Pétersbourg puis à Paris (mai 1862). Bismarck était un homme d'action au tempérament de lutteur, sans pitié pour ses adversaires. Esprit lucide, prêt à utiliser toutes les occasions favorables, il ne s'embarrassait d'aucun scrupule quand la grandeur de son pays était en jeu. Bismarck instaura un régime de dictature. Il viola sans cesse la Constitution, leva illégalement les impôts et réalisa malgré les députés la réforme militaire. Roon, aidé du chef d'État-Major Moltke, organisa rapidement une armée nombreuse et bien entraînée. Au dehors, Bismarck aida le tsar Alexandre II à réprimer le soulèvement des Polonais (1863). Il acquit ainsi l'amitié de la Russie. Opportuniste comme Cavour, Bismarck n'avait aucun plan arrêté d'avance pour réaliser l'unité allemande. Au physique, l'homme était un colosse de 1,88 m. Dans le privé il savait être un homme charmant mais il était aussi violent, autoritaire et orgueilleux.

demande n'eut d'autre résultat que de déchaîner en Allemagne une indignation universelle. Les autres États au sud du Main (Hesse-Darmstadt, Bavière, Wurtemberg, Bade) qui étaient restés en dehors de la Confédération de l'Allemagne du Nord signèrent immédiatement avec elle des traités d'alliance militaire (août 1866).

Napoléon demanda alors l'appui de Bismarck pour une éventuelle annexion de la Belgique. Bismarck se déroba. Enfin Napoléon essaya d'acheter le Luxembourg au roi de Hollande[1]. Mais Bismarck, qui d'abord n'y avait mis aucune opposition, affirma au Reichstag qu'il ne laisserait pas une « terre allemande » tomber aux mains de la France. Une conférence internationale décida que le Luxembourg deviendrait un État neutre (satisfaction donnée à la Prusse) mais que la garnison prussienne en serait retirée (satisfaction donnée à la France).

Napoléon III avait été joué et humilié. Un conflit entre la France et l'Allemagne était presque inévitable. En effet, aux yeux de Bismarck, une victoire sur la France semblait le moyen le plus sûr d'achever l'unité; elle pousserait l'Allemagne du Sud qui y répugnait encore à entrer dans la Confédération de l'Allemagne du Nord. Du côté français, dans l'entourage de Napoléon III, nombreux étaient ceux qui, avec l'impératrice, voyaient dans une guerre victorieuse le seul moyen d'arrêter les progrès de l'opposition. Napoléon III, alors très malade[2], ne pouvait leur résister. D'ailleurs il partageait l'illusion générale que la France serait victorieuse. Or la France était sans alliés; l'Autriche se dérobait, et l'Italie exigeait Rome avant de s'engager. Bismarck, lui, s'était assuré la neutralité bienveillante de la Russie et de l'Angleterre.

1. Le Luxembourg appartenait personnellement au roi de Hollande, mais de 1815 à 1866, il avait fait partie de la Confédération germanique et une garnison prussienne y était encore installée.

2. Il souffrait de la maladie de la pierre dont il mourut en 1873.

La Confédération de l'Allemagne du Nord.

L'organisation de la Confédération fut réglée en 1867. Au-dessus des 21 gouvernements, Bismarck créa un gouvernement fédéral, formé d'un Président qui fut le roi de Prusse, et de deux assemblées, le Reichstag et le Conseil fédéral. Le gouvernement fédéral réglait toutes les questions qui concernaient la diplomatie, la guerre et les affaires économiques. Son président avait le commandement des armées de tous les États de la Confédération.

Voici quelques extraits de la Constitution de la nouvelle Confédération :

« La législation fédérale est exercée par le Conseil fédéral et le Reichstag.

Le Conseil fédéral se compose des représentants des membres de la Confédération. (Le nombre des voix dont dispose chaque État) se répartit dans la proportion admise... dans l'ancienne Confédération germanique (1).

Le Reichstag émane d'élections universelles et directes...

Le Reichstag a le droit de proposer des lois dans la limite de la compétence de la Confédération...

Les membres du Reichstag ne peuvent comme tels toucher aucun traitement ni indemnité...

Les contestations entre les États fédéraux seront jugées par le Conseil fédéral sur la demande d'une des parties... Les objets suivants sont soumis à la surveillance et à la législation fédérale :

1° Les dispositions relatives au droit de changer de résidence, au domicile, et au droit d'établissement, au droit de citoyen, aux passeports, et à la police des étrangers, enfin à l'exercice de l'industrie y compris les assurances, enfin les dispositions relatives à la colonisation et à l'occupation en des pays non allemands.

2° La législation relative aux douanes et au commerce... 3° Le règlement



du système des poids et mesures et monnaies... 4° Les dispositions générales relatives aux banques... 7° L'organisation d'une protection commune du commerce allemand à l'étranger, de la navigation allemande et de son pavillon en mer et la formation d'une représentation consulaire commune rétribuée par la Confédération. 8° Les chemins de fer... 10° Les postes et les télégraphes. » (Archives diplomatiques 1868, t. I Paris, 1868.)

(1) Cependant les annexions de 1866 donnèrent à la Prusse 5 voix supplémentaires. Elle en eut 17 sur 43.

La formation de l'unité allemande. Après Sadowa, la Prusse annexa le Slesvig, le Holstein, le royaume de Hanovre, le duché de Nassau, la ville libre de Francfort-sur-le-Main et la Hesse électorale. La Hesse électorale était ainsi nommée parce que son souverain avait reçu de la France en 1803 le titre d'électeur. Sa capitale était Cassel. Il y avait un autre État de Hesse qui avait pour capitale Darmstadt, au sud de Francfort, et qui s'étendait à la fois au nord et au sud du Main. Ces conquêtes rattachaient la Prusse rhénane au Brandebourg : pour la première fois de son histoire le royaume de Prusse formait un État d'un seul tenant qui allait de la frontière russe à la frontière française. Aucun plébiscite ne sanctionna ces annexions. Le message du roi Guillaume les annonçant au parlement prussien n'invoquait que « le jugement de Dieu » et l'intérêt de la Prusse.

2 LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN

La guerre éclata en juillet 1870, à la suite de la candidature d'un prince prussien, Léopold de Hohenzollern, au trône d'Espagne.

Les Espagnols avaient chassé leur reine en 1868. Le gouvernement provisoire de Madrid proposa la couronne à Léopold de Hohenzollern, cousin de Guillaume Ier. Bismarck réussit à convaincre son souverain de l'intérêt qu'il y aurait à placer à Madrid un prince prussien : à titre de chef de la famille des Hohenzollern, Guillaume Ier donna son assentiment mais à regret. Le 3 juillet 1870, on apprit que Léopold acceptait le trône. Le gouvernement français protesta aussitôt (à Berlin d'ailleurs et non pas à Madrid) et ne recula pas devant des menaces de guerre. Léopold annonça alors qu'il retirait sa candidature. C'était pour la France un succès d'amour-propre, la revanche de l'affaire du Luxembourg. Bismarck, voyant la guerre lui échapper, songea à démissionner.

Mais le parti de la guerre, dirigé par le ministre des Affaires étrangères, Gramont, et par l'impératrice, désirait un succès plus éclatant. Il obtint de Napoléon que l'ambassadeur français à Berlin, Benedetti, demandât à Guillaume Ier de s'engager à ne pas permettre que la candidature de Léopold fût à nouveau posée. Le roi était alors aux eaux à Ems près de Coblentz. La demande de Benedetti (13 juillet) l'étonna et le froissa. Il la repoussa, poliment mais fermement. En même temps, il décida de ne plus s'occuper personnellement de l'affaire mais de la renvoyer à Bismarck, alors à Berlin. C'est pourquoi, lorsque dans l'après-midi Benedetti sollicita une audience, Guillaume Ier refusa de le recevoir, tout en lui faisant dire qu'il était heureux du désistement de Léopold.

3 LA DÉPÊCHE D'EMS

En même temps, le roi fit envoyer à Bismarck un télégramme pour lui apprendre les incidents de cette journée et il lui suggéra de faire connaître



Chanzy (1823-1883). Chanzy s'était fait connaître par ses campagnes en Algérie avant de s'illustrer à la tête de la deuxième armée de la Loire. La retraite qu'il fit de Vendôme sur Le Mans a été appelée par les Allemands la « retraite infernale ». Chanzy croyait, comme Gambetta, que même après la capitulation de Paris, la France pouvait encore continuer la guerre.

Les armées de la Défense nationale jugées par un Allemand. En 1874 un officier prussien, von der Goltz, publia une étude sur Gambetta et ses armées : « Gambetta, y lisait-on, avait fait preuve de qualités éclatantes d'organisateur; il avait, en peu de temps, uni les partis, mis les masses en mouvement et, avec sa seule volonté puissante, il avait dirigé toutes les forces vives vers un seul but, la guerre à outrance. On ne peut nier qu'il ait montré en ces circonstances un grand courage, une force d'âme peu commune. L'armée immense qu'il leva, qu'il arma, vêtit et organisa est une preuve éloquente de son génie. Il accomplit ce travail de géant en moins de temps qu'il n'en avait jamais fallu à aucun organisateur avant lui... L'Histoire lui reconnaîtra le mérite immortel d'avoir rendu à la France le sentiment de sa force immédiatement après une chute aussi profonde. Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, notre patrie devait subir une défaite pareille à celle que la France a essuyée à Sedan, je désirerais qu'un homme sût, comme Gambetta, l'embraser de l'esprit de résistance poussée jusqu'à ses dernières limites. » (Dans Deschanel, « Gambetta », Hachette.)

à la presse le refus qu'il avait opposé à la demande d'engagement formulée par Benedetti.

Bismarck vit immédiatement le parti qu'il pouvait tirer de la dépêche d'Ems. Il en publia l'essentiel mais en insistant surtout sur le refus du roi de recevoir l'ambassadeur. Son communiqué souleva l'indignation des Allemands, qui virent dans l'insistance de la France, le désir de les humilier : les États de l'Allemagne du Sud, sur la neutralité desquels la France comptait, firent cause commune avec Bismarck. De leur côté, les Français se jugèrent outragés dans la personne de leur ambassadeur : l'opinion publique et le Corps législatif perdirent tout sang-froid. Les députés, à l'exception d'une dizaine, votèrent avec enthousiasme les crédits pour la mobilisation (15 juillet), et la déclaration de guerre de la France fut notifiée à Berlin le 19 juillet.

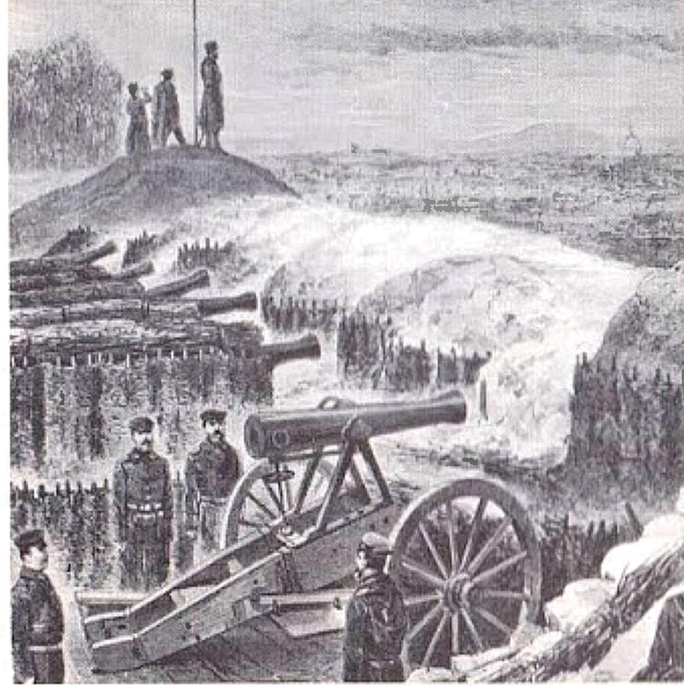
Les deux peuples se ruaient l'un contre l'autre, chacun convaincu de son bon droit. Mais l'un était prêt à la guerre, et l'autre ne l'était pas.

4 LES DÉFAITES IMPÉRIALES

En un mois les armées de Napoléon III furent successivement battues, bloquées ou prises (2 août-2 septembre 1870). Le maréchal Bazaine se laissa enfermer dans Metz avec 173 000 hommes et 1750 canons. Mac-Mahon et Napoléon partirent du camp de Châlons pour tenter de le délivrer. Mais ils furent rejetés sur Sedan et encerclés. Napoléon III capitula. La victoire de Sedan livra aux Allemands l'empereur et 100 000 hommes (2 septembre 1870).

5 LA DÉFENSE NATIONALE

A la nouvelle du désastre de Sedan, les Parisiens proclamèrent la République (4 septembre). Les députés élus par Paris en 1869, tels Gambetta, Jules Favre, Jules Ferry, formèrent, à l'exception de Thiers, un gouvernement de la Défense





Batterie allemande devant Paris. Ullstein Bilderdienst, Berlin Tempelhof. Canons en acier fondus par Krupp, à âme rayée et se chargeant par la culasse. Dans le lointain à gauche on devine l'arc de triomphe de l'Étoile et le dôme des Invalides à droite.

L'attaque des francs-tireurs. Archives photographiques. On appelait francs-tireurs des patriotes organisés en dehors de l'armée régulière, qui faisaient le coup de feu contre l'ennemi. Comme ils ne faisaient pas partie de l'armée, ils étaient considérés par les Allemands comme des criminels et souvent fusillés. Ici des francs-tireurs attaquent une poste prussienne près de la Fère-en-Tardenois.

nationale, présidé par le gouverneur de Paris, le général Trochu. Le gouvernement resta à Paris mais, en prévision de l'encerclement de la ville par les Allemands, il envoya à Tours une Délégation de quelques membres auxquels s'adjoignait bientôt Gambetta.

Gambetta fut l'âme de la résistance en province. Il leva, équipa, nourrit plus de 600 000 hommes. Il trouva en Faidherbe et Chanzy des généraux de valeur. Malheureusement, ces armées improvisées manquaient d'instruction et d'officiers. D'autre part la reddition de Metz par Bazaine (27 octobre 1870) libéra l'armée allemande qui assiégeait la ville. Elle fit ainsi échouer une tentative de Gambetta pour débloquer Paris. Assiégé depuis septembre, bombardé depuis le début de janvier, Paris était menacé de famine. De plus, le gouvernement de la Défense nationale était affaibli par l'hostilité d'une partie de la population qui lui reprochait son manque d'énergie. Aussi proposa-t-il à Bismarck la capitulation de Paris. Moyennant la cession des forts, le désarmement des troupes et le paiement d'une somme de 200 millions de francs, les Allemands accordèrent un armistice de trois semaines (28 janvier 1871). Pendant ce temps, la France devait élire une Assemblée nationale qui déciderait s'il fallait faire la paix ou non.

6 FONDATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

Les deux résultats les plus importants de la guerre furent l'achèvement de l'unité allemande et la mutilation du territoire français.

Les princes du Sud acceptèrent d'entrer dans la Confédération, qui prit désormais le nom d'Empire allemand. Le 18 janvier 1871[1], au château de Versailles, ils proclamèrent Guillaume Ier, empereur allemand. Ainsi, l'unité

1. Jour anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse à Koenigsberg en 1701.

La proclamation de l'Empire allemand.

Voici d'abord le témoignage du peintre von Werner qui assistait à la cérémonie. « Des officiers de toutes armes emplissaient le Salon de la Paix conduisant à la grande Galerie des Glaces; et dans cette dernière ils se tenaient serrés, au coude à coude, laissant au milieu d'eux un étroit passage. Il devait y avoir là 600 à 800 officiers ou plus. Brusquement l'arrêt des conversations fit présumer que la cérémonie allait commencer... Aux accents d'un psaume, sans pause et sans cérémonial, les princes et chefs d'armée allemands s'avancèrent en un cortège sévère et solennel, avec une grande simplicité : en tête, l'héroïque roi à barbe blanche et son fils rayonnant, le prince héritier à barbe blonde. Ces hauts personnages se mirent en face de l'autel, près de l'endroit où j'avais trouvé place, si bien... que j'eus toute faculté, durant le service qui suivit, de dessiner les personnalités figées comme des colonnes. » Voici maintenant le récit du prince héritier Frédéric : « Je laissai errer mes regards sur l'assemblée et sur les plafonds où la glorification personnelle de Louis XIV, dépeinte de façon colossale par des allégories et des explications fanfaronnes, avait précisément pour objet le démembrement de l'Allemagne; et je me demandai plus d'une fois s'il était donc bien vrai que nous nous trouvions à Versailles pour assister au rétablissement de l'Empire d'Allemagne (1) tellement cela me paraissait irréel. Après que le Te Deum eut été chanté, le Roi se rendit, suivi de nous tous, à l'estrade qui avait été érigée devant le Salon de la Guerre, et sur laquelle étaient déjà placés les sous-officiers portant des drapeaux et des étendards... » [Guillaume Ier lit une proclamation aux princes allemands, Bismarck une proclamation « au peuple allemand »] « Alors s'avança le grand-duc de Bade avec la dignité naturelle et sereine qui lui était si particulière. Il s'écria, en levant la main droite : « Vive Sa majesté Impériale,

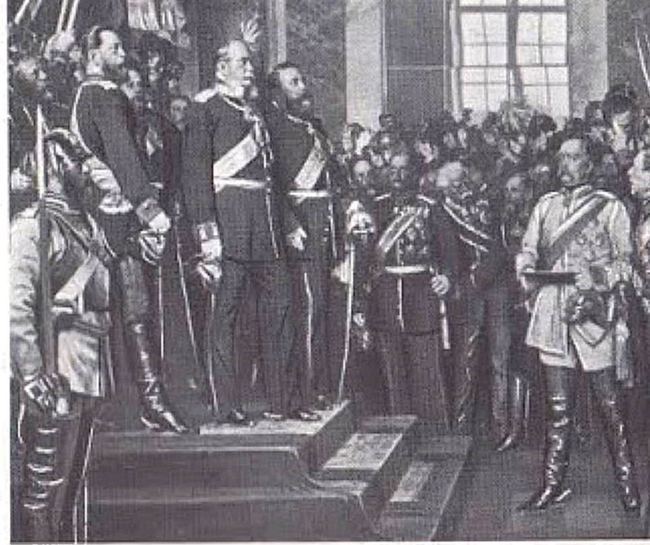
allemande, à la différence de l'unité italienne, se réalisait par l'initiative des princes.

L'Assemblée nationale se réunit à Bordeaux. Elle se prononça pour la paix immédiate et chargea Thiers et Jules Favre d'en discuter les conditions avec Bismarck. Ainsi furent signés, le 26 février 1871, les préliminaires de paix. Le 1er mars, malgré la protestation des députés d'Alsace-Lorraine, l'Assemblée ratifiait par 546 voix contre 107 et 23 abstentions les préliminaires de paix qui furent transformés en paix définitive par le traité de Francfort (10 mai 1871). La France perdait le nord de la Lorraine avec Metz et toute l'Alsace, sauf Belfort; elle devait verser en trois ans une indemnité de 5 milliards de francs et subir l'occupation allemande d'une partie de son territoire jusqu'au complet paiement de cette somme.

De cette guerre, l'Allemagne sortait unifiée et prépondérante en Europe, la France mutilée. La question d'Alsace-Lorraine allait empêcher toute paix durable en Europe.

RÉSUMÉ

- **La Prusse et l'Autriche enlevèrent au Danemark le Slesvig et le Holstein (1864) puis s'en partagèrent l'administration (1865).**
- **Après avoir écrasé l'Autriche à Sadowa (1866), la Prusse l'exclut de l'Allemagne, annexa plusieurs États allemands et réunit les États au nord du Main dans la Confédération de l'Allemagne du Nord.**
- **La guerre entre la France et l'Allemagne éclata à propos de la candidature Hohenzollern (1870). En moins de six mois la France fut vaincue (août 1870-janvier 1871). L'Empire allemand fut proclamé à Versailles le 18 janvier 1871. Le traité de Francfort enleva à la France l'Alsace et le nord de la Lorraine (10 mai 1871).**



Proclamation de l'Empire allemand à Versailles, le 18 janvier 1871. Tableau de von Werner. Von Werner avait été spécialement convoqué par télégramme par le prince héritier Frédéric afin d'immortaliser la cérémonie. Le texte ci-contre constitue un bon commentaire du tableau. On reconnaît aisément sur l'estrade le roi Guillaume Ier, le grand-duc de Bade qui lève la main droite, le prince héritier à barbe blonde Frédéric, un peu en retrait de son père. A droite, Bismarck en uniforme blanc de colonel des cuirassiers de la Garde.

l'Empereur Guillaume Ier! » Un tonnerre de hourras qui se répéta au moins dix fois, ébranla la salle tandis que drapeaux et étendards ondulaient au-dessus de la tête du nouvel empereur d'Allemagne, et que retentissait le « Salut à toi, victorieux couronné » (2). Cet instant fut extrêmement saisissant, bouleversant même, et d'une merveilleuse beauté. Je pliai le genou devant l'Empereur et lui baisai la main; après quoi il me releva et m'embrassa avec une profonde émotion. Je ne puis décrire mes impressions, tout le monde les a bien comprises; même chez les porte-drapeau, j'ai vu un incontestable émoi. » — « Au hourra des assistants, dit von Werner, d'en bas répondit, comme un écho qui se répercutait, le hourra des troupes. »
(Cité dans L. Gothier et A. Troux, Textes d'Histoire, t. IV, Dessain).

(1) Napoléon Ier avait supprimé le Saint Empire Romain Germanique en 1806. Les Hasbourg n'avaient plus été désormais qu'Empereurs héréditaires d'Autriche.
(2) Hymne religieux luthérien.

36 L'Angleterre de 1815 à 1870

Six faits caractérisent l'histoire intérieure du Royaume-Uni de 1815 à 1870 : les progrès de la démocratie; l'établissement du régime parlementaire; les difficultés du problème irlandais; l'extraordinaire développement de l'industrie et du commerce; l'importance de l'émigration, conséquence de la misère des classes laborieuses; enfin l'extension considérable de l'Empire colonial.

I PROGRÈS DE LA DÉMOCRATIE ET DU RÉGIME PARLEMENTAIRE

1 PRÈPONDÉRANCE DES RICHES ET DE L'ÉGLISE ANGLICANE

Dans l'Angleterre de 1815, comme au XVIIIe siècle, le pouvoir appartenait aux riches et à l'Église anglicane.

La Chambre des Lords ne comprenait que des nobles opulents et trente prélats anglicans. A la Chambre des Communes, on l'a vu[1], les riches étaient seuls élus.

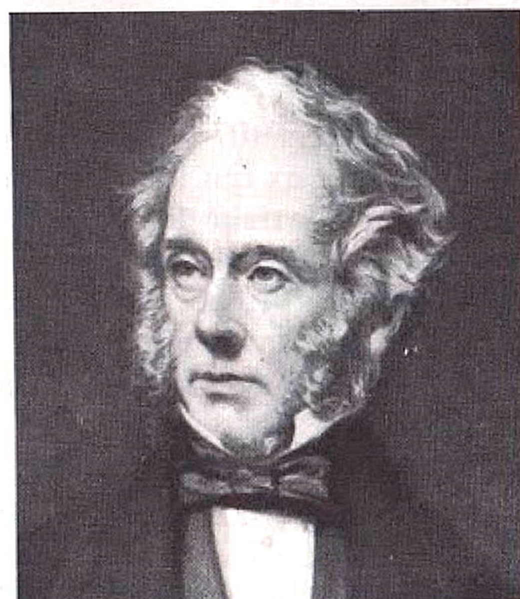
L'aristocratie dirigeait également l'administration locale : les juges de paix qui, dans les comtés, maintenaient l'ordre, rendaient la justice, contrôlaient la répartition des impôts et l'assistance publique, étaient de grands propriétaires et ils exerçaient leurs fonctions gratuitement.

Tout autant que l'aristocratie, l'Église anglicane dominait le pays. L'anglicanisme était en effet partout, sauf en Écosse, religion d'État[2].

Le clergé anglican tenait les registres de l'état civil et percevait la dîme, même sur les non-anglicans. Les protestants qui n'étaient pas anglicans (on les appelait dissidents ou non-

1. Chapitre 4, page 34.
2. En Écosse, c'est l'Église presbytérienne (c'est-à-dire calviniste) qui est religion d'État.





Robert Peel (1788-1850) par T. Lawrence. British Museum. Les ministres qui jouèrent le rôle le plus important de 1815 à 1870 furent Peel et Disraëli pour les conservateurs, Palmerston et Gladstone pour les libéraux. Le grand-père de Peel était cultivateur, son père fut un riche manufacturier. Le jeune Robert Peel, destiné à la politique, fut député à 21 ans, sous-secrétaire d'État pour l'Irlande à 23, ministre de l'Intérieur à 24, deux fois premier ministre (1834-1835 et 1841-1846). Autoritaire, tory et anglican convaincu, Peel se rallia à toutes les réformes quand il les jugea utiles à son pays. En 1846 il fit voter l'abolition de tout droit sur le blé, en dépit de l'opposition d'une grande partie des conservateurs.

Palmerston (1784-1865) par J. Partridge, British Museum. De 1846 à 1865, la personnalité de Palmerston domina la vie politique anglaise. Presque constamment premier ministre de 1855 à 1865, il ne s'intéressait guère qu'à la politique extérieure. Il s'y montra presque toujours d'un nationalisme agressif.

conformistes) étaient tolérés en droit, mais restaient écartés du Parlement et même de toute fonction publique : en vertu du bill du Test (1673), il fallait, en effet, pour exercer une fonction publique, communier selon le rite anglican. Quant au catholicisme, il était interdit, sauf en Irlande : cependant les catholiques pouvaient, en fait, célébrer partout leur culte.

2 PROGRÈS DE LA DÉMOCRATIE

De 1815 à 1870, les progrès de la démocratie furent marqués par des mesures de trois sortes : l'établissement de l'égalité religieuse — le vote de lois électorales — enfin le vote d'une loi sur l'enseignement primaire.

Le bill du Test fut aboli en 1828, ce qui permit aux dissidents d'accéder aux fonctions publiques. L'année suivante, l'acte d'émancipation des catholiques (1829) proclama l'égalité (sauf sur quelques points secondaires) des protestants et des catholiques devant la loi. Enfin, à partir de 1858, les Israélites furent admis au Parlement.

Des lois électorales furent votées en 1832 et 1867. Dans les deux cas, la réforme consista dans une répartition plus équitable des sièges des députés et dans une extension du droit de vote. D'une part, les bourgs les moins importants perdirent leur droit d'être représentés à la Chambre des Communes et les sièges dont ils disposaient furent attribués aux comtés et aux villes nouvelles : Manchester, Birmingham, Sheffield, dont l'importance était récente, eurent désormais des représentants à la Chambre des Communes. D'autre part, on abaissa le cens électoral[1]. La réforme de 1832 ouvrit à la bourgeoisie aisée l'accès à la Chambre des Communes, celle de 1867 l'ouvrit aux ouvriers les mieux payés.

1. En Angleterre le cens électoral était le montant d'un certain loyer ou d'un certain revenu foncier. En France, au contraire, sous le régime des Constitutions de 1791 et 1795, puis sous celui de la Charte (1814-1848), le cens électoral était un certain chiffre d'impôts.



La reine Victoria. Portrait par Winterhalter, Musée de Versailles. La reine a vingt et un ans en 1840, l'année de son mariage avec le prince allemand Albert de Saxe-Cobourg. L'avènement de la reine Victoria eut pour contre coup la séparation des couronnes d'Angleterre et de Hanovre unies depuis qu'en 1714 l'électeur de Hanovre était devenu roi d'Angleterre sous le nom de George I[er] : la couronne de Hanovre ne pouvant être portée par une femme, passa à l'un des oncles de Victoria. Avec l'avènement de la reine Victoria, le régime parlementaire acheva de s'établir. À maintes reprises depuis ses débuts au XVIII[e] siècle, George III (1760-1820), George IV (1820-1830), Guillaume IV (1830-1837) essayèrent de faire prévaloir leur volonté. Avec la reine Victoria il n'en fut plus de même. La reine se montrait très jalouse de son autorité, mais il ne lui serait jamais venu à l'esprit de confier le poste de premier ministre à un autre qu'au leader de la majorité à la Chambre des Communes ou de s'opposer à une décision prise par l'ensemble du cabinet. Le fonctionnement du régime parlementaire a été facilité en Angleterre par le fait que jusqu'en 1906 il n'y eut jamais que deux partis : les tories et les whigs.

Jusqu'alors l'enseignement primaire n'était donné que par des écoles privées. Une loi de 1870 autorisa les autorités locales à ouvrir des écoles primaires publiques, si elles jugeaient que les écoles privées étaient en nombre insuffisant. A cette date, l'enseignement n'était encore, d'ailleurs, ni gratuit ni obligatoire.

II LA QUESTION D'IRLANDE

1 QU'EST-CE QUE LA QUESTION D'IRLANDE?

La question d'Irlande présentait plusieurs aspects.

Il y avait d'abord un problème religieux : les Irlandais possédaient le droit de vote, mais comme ils étaient catholiques, ils n'étaient pas éligibles; en outre, ils devaient payer la dîme au clergé anglican.

Il y avait ensuite le problème agraire : jadis propriétaires, les Irlandais avaient été expropriés par les Anglais au XVIIe siècle et réduits à la condition de tenanciers misérables que le propriétaire avait toujours le droit d'expulser.

Il y avait enfin un problème politique : jusqu'en 1800 les Irlandais avaient conservé à Dublin un Parlement (où d'ailleurs les protestants seuls pouvaient siéger); mais, pour les punir de s'être soulevés, avec l'aide de la France, pendant la Révolution, le gouvernement anglais avait promulgué en 1800 l'Acte d'Union : le Parlement de Dublin avait été supprimé et les députés protestants de l'Irlande siégèrent désormais à Westminster, à côté des députés de l'Écosse et de l'Angleterre[1]. En fait l'Irlande était administrée par un fonctionnaire anglais établi à Dublin, le vice-roi d'Irlande, qui recevait ses directives d'un des ministres, le Secrétaire d'État pour l'Irlande.

1. L'union de l'Angleterre et de l'Écosse en 1707 avait créé la Grande-Bretagne; après l'Acte d'Union, on employa la formule : Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Visions d'Irlande.

Voici comment un journaliste français décrit la misère des paysans irlandais en 1826 : « Dans ce pays sans travail, sans industrie, la terre est l'unique ressource : il faut donc en obtenir un coin à tout prix. Aussi dès qu'une hutte est vide, dès qu'un lambeau de sol reste sans maître, vingt familles se le disputent-elles. Aux jours d'abondance, le paysan irlandais ne vit que de pommes de terre et d'eau. Pour lui, habit et haillon sont deux mots synonymes. Sa hutte est de terre; deux escabeaux et une écuelle en composent tout le mobilier. Quelquefois il y a un cochon, mais ce cochon est son unique bien. C'est lui qui paie le fermage, la dîme... les impôts pour les routes, les taxes de l'État... Pour tout juge impartial, la source des souffrances de l'Irlande c'est la conquête, c'est l'oppression. Les habitants de ce beau pays ne sont ni moins actifs, ni moins intelligents que ceux d'Angleterre. Pourquoi donc seraient-ils tombés aussi bas, quand leurs voisins s'élevaient au sommet de la civilisation? Pour les asservir, on s'est efforcé de les dégrader... Une vie physique animale, voilà tout ce qu'on leur a laissé. » (Duvergier de Hauranne, Lettres sur la situation de l'Irlande Paris, 1827). En 1830, un autre voyageur français décrivait ainsi la maison du petit tenancier : « Qu'on se représente quatre murs de boue desséchée que la pluie, en tombant, rend sans peine à son état primitif; pour toit un peu de chaume ou quelques coupures de gazon; pour cheminée un trou grossièrement pratiqué dans le toit et le plus souvent la porte même du logis par laquelle seule la fumée trouve une issue; une seule pièce contient le père, la mère, l'aïeul, les enfants; point de meubles dans ce pauvre réduit, une seule couche, composée ordinairement d'herbe et de paille, sert à toute la famille. On voit accroupi dans l'âtre cinq ou six enfants, demi-nus, auprès d'un maigre feu. »

2 SOLUTION PARTIELLE DE LA QUESTION D'IRLANDE

De ces trois problèmes, seul le problème religieux était réglé en 1870. A la suite d'une grande campagne d'agitation menée par l'Irlandais catholique O'Connell, l'Acte d'Émancipation de 1829 abolit (non seulement pour l'Irlande mais aussi pour la Grande-Bretagne) les lois d'exception contre les catholiques. Puis en 1869, le ministre Gladstone enleva à l'Église anglicane en Irlande son caractère d'Église officielle et donc le droit de lever la dîme. En revanche, le gouvernement anglais refusa l'abrogation de l'Acte d'Union et le rétablissement d'un Parlement irlandais à Dublin.

Quant à la question agraire, elle se posa de façon particulièrement tragique lors d'une série de mauvaises récoltes de pommes de terre. En cinq ans (1846-1851), la grande famine d'Irlande fit mourir de faim un million d'Irlandais et en fit émigrer un autre million au Canada et surtout aux États-Unis.

III LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1 ÉTABLISSEMENT DU LIBRE-ÉCHANGE

En 1815 le régime douanier de l'Angleterre était le régime protectionniste. Les grands propriétaires, désireux de vendre leur blé très cher, avaient fait voter par le Parlement des droits de douane fort élevés sur les marchandises en provenance de l'étranger.

Mais les industriels et les commerçants voulaient établir le libre-échange, c'est-à-dire supprimer les droits de douane. Du libre-échange ils attendaient un double avantage : le développement du commerce, car si l'Angleterre abandonnait le régime protectionniste, les pays étrangers en feraient autant et s'ouvriraient aux exportations



Scènes d'éviction. « Le Monde illustré ». Quand les paysans ruinés par une mauvaise récolte ne pouvaient payer leur fermage, le propriétaire les expulsait et détruisait leurs masures.

L'éviction.

Voici le récit d'une éviction ordonnée en 1860 contre 14 familles.
« Un détachement du 20ᵉ régiment et une troupe nombreuse de constables (agents de police) se rassemblaient... Le magistrat s'avança avec quelques policemen vers la demeure de Joyce, qui se tenait sur le seuil de la porte avec sa femme et ses quatre enfants... Le signal est donné pour que les leviers frappent ensemble; en quelques coups, le toit et les murs sont démolis. On va à une autre, puis à une troisième, et ainsi de suite... Comme ni Lally ni sa femme ne veulent sortir volontairement de cette maison qu'ils s'obstinent à considérer comme leur, trois constables prennent la femme l'un par la chevelure, les deux autres par le milieu du corps, et vont la porter sur le fumier. Six autres constables s'emparent du mari, le pressent avec leurs genoux contre terre et tandis qu'il est ainsi retenu, il voit sa maison d'effondrer sous les coups de barre de fer, tandis que sa femme, admirable chrétienne, lui criait pour l'encourager : « Dieu merci! ils ne pourront pas nous chasser du ciel. »
(Textes cités dans A. Perraud, Études sur l'Irlande contemporaine, 1862.)

anglaises; — puis le développement de l'industrie : le régime du libre-échange permettrait aux industriels anglais d'acheter à meilleur prix les matières premières dont ils avaient besoin; il amènerait en même temps un abaissement du prix du pain, qui aurait pour conséquence une diminution des salaires à accorder aux ouvriers — en sorte que les industriels pourraient vendre moins cher et davantage.

Le Parlement vota, de 1846 à 1850, l'abolition des droits de douane sur les importations, d'abord de blé puis de presque tous les autres produits.

2 PROSPÉRITÉ DE L'ANGLETERRE

De 1850 jusque vers 1875, l'agriculture, l'industrie et le commerce anglais connurent une magnifique prospérité.

Les profits d'une ferme d'élevage étaient six fois plus élevés qu'en France. Dans le domaine industriel la prééminence anglaise était plus éclatante encore. La Grande-Bretagne extrayait de son sol, en 1860, les deux tiers du charbon et la moitié du fer utilisés dans le monde. Elle était de loin le premier producteur de fer et d'acier, et sa production quadrupla entre 1850 et 1875. Dans ses usines du Lancashire elle filait 80 % du coton produit dans le monde. La flotte anglaise comptait à elle seule la moitié des bateaux de l'Europe; de 1850 à 1870 le commerce extérieur britannique tripla de valeur. L'or des mines de Californie et d'Australie (découvertes vers 1850) faisait monter les prix et accroissait les revenus. Londres était, avec Paris, la plus grande place financière du monde.

3 MISÈRE DES TRAVAILLEURS

Cette prospérité enrichit les hommes d'affaires; en revanche, la situation des travailleurs, loin de s'améliorer, empira. Le développement des grandes propriétés, qui se poursuivait depuis le XVIIIe siècle, jetait les paysans dans la misère.



Richard Cobden (1804-1865). British Museum. Gardeur de moutons dans son enfance, puis employé de magasin, ensuite commis voyageur, Cobden inspira par son ardeur au travail et sa vive intelligence, une telle confiance qu'il trouva des capitaux, créa une manufacture de toiles peintes et s'enrichit. A partir de 1838, il se consacra tout entier à l'abolition de la loi de 1828 sur l'importation du blé en Angleterre. A son instigation se constitua à Manchester une « Ligue pour l'établissement du libre-échange ». Elle fit dans l'Angleterre une active campagne de conférences et de brochures qui fut couronnée de succès. L'adoption du libre-échange marquait la victoire de l'Angleterre industrielle et commerçante, dont Cobden était le représentant, sur la vieille Angleterre agricole. Adepte passionné du libre-échange, Cobden réussit à faire conclure entre la France et l'Angleterre le traité de commerce de 1860.

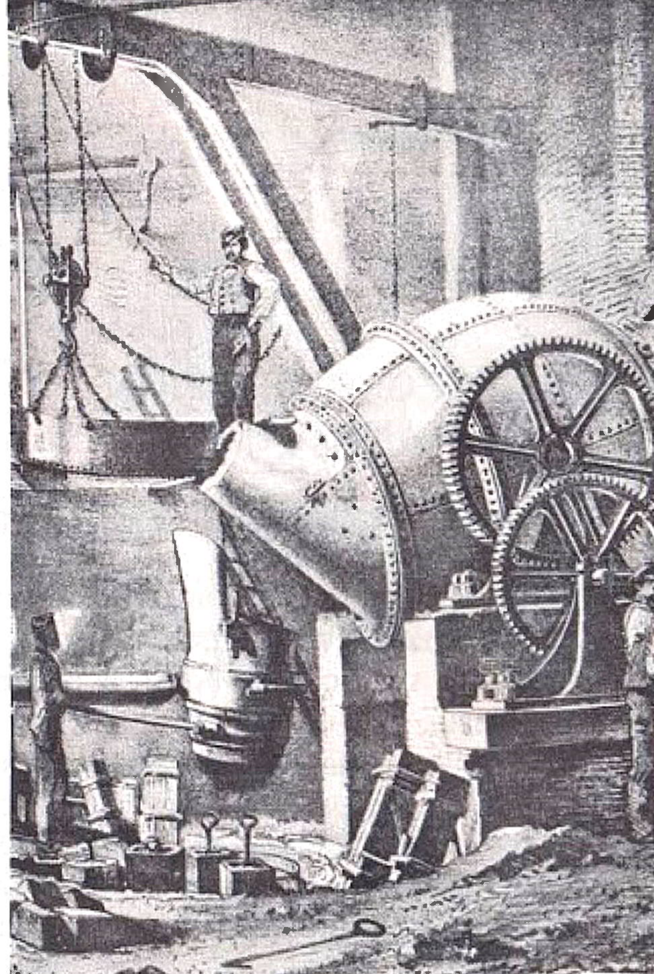
On estimait, en 1870, que le quart de l'Angleterre appartenait à 1 200 personnes. Métayers et journaliers étaient souvent réduits au chômage par l'emploi des machines agricoles. Les progrès de l'industrie textile leur portèrent le dernier coup en ruinant le tissage à domicile, qui était souvent leur suprême ressource.

Les ouvriers n'avaient pas un sort meilleur, contraints de peiner jusqu'à quinze heures par jour pour des salaires dérisoires, toujours hantés par le spectre du chômage, de la maladie et de la « maison de travail » (en anglais workhouse[1]). Se mettre en grève, se grouper en syndicats étaient en 1815 des délits impitoyablement châtiés par les tribunaux. Les ouvriers pensèrent qu'ils ne pourraient améliorer leur sort que s'ils arrivaient à envoyer quelques-uns d'entre eux siéger au Parlement pour y faire voter des lois favorables aux travailleurs. C'est pourquoi, pendant une dizaine d'années (1838-1848), ils firent campagne pour obtenir le suffrage universel. Ils échouèrent lamentablement. Encore en 1870, le droit de fonder un syndicat ou de faire grève n'était pas pleinement reconnu par la loi et, dans les conflits du travail, les ouvriers n'étaient pas, devant les juges, les égaux de leur patron.

La misère des travailleurs eut pour conséquence un fait capital dans l'histoire du Royaume-Uni et même du monde : l'importance de l'émigration anglaise. Irlandais affamés, paysans écossais ou anglais ruinés, ouvriers en chômage, n'avaient qu'un moyen d'échapper à la mort par la famine : émigrer.

Le peuplement, au cours du XIXe siècle, du Canada, de l'Australie, de la colonie du Cap et de nombreuses régions des États-Unis ne s'expliquerait pas sans la misère des classes laborieuses du Royaume-Uni.

1. On appelait workhouse une sorte d'hospice-prison où les indigents étaient contraints d'entrer et de travailler, dans des conditions de demi-servitude, à des travaux très durs. (Voir cours de 4e, p. 202.)





Convertisseur Bessemer. La Grande-Bretagne reste à la tête du progrès industriel. Le procédé Bessemer mis au point en 1856 permit la fabrication industrielle de l'acier. La fonte liquide est versée dans un convertisseur (en haut). En insufflant de l'air dans ce dernier, on brûle l'excès de carbone contenu dans la fonte qui se transforme en acier. L'acier est recueilli dans un récipient à bec verseur (en bas) et mis à refroidir dans des moules.

Chômeurs dans un asile de Londres. Cette gravure de 1844 montre un asile où, couchés sur des bottes de paille, les malheureux vont passer la nuit. On comprend la nécessité de la pancarte « No smoking » : défense de fumer.

IV LA COLONISATION BRITANNIQUE

1 LES COLONIES ANGLAISES EN 1815

En 1815, l'Empire colonial britannique comprenait quatre groupes principaux de possessions : dans l'Amérique du Nord, la partie orientale du Canada et plusieurs Antilles, dont la plus riche était la Jamaïque. En Afrique, quelques comptoirs sur le golfe de Guinée et surtout l'ancienne colonie hollandaise du Cap. En Asie, l'île de Ceylan et une partie de l'Inde. Enfin une partie de la côte orientale de l'Australie.

A l'égard de ces colonies, l'Angleterre continuait à pratiquer ce qu'on appelait le pacte colonial, en vertu duquel les colonies n'avaient le droit de commercer qu'avec la métropole.

L'histoire coloniale anglaise de 1815 à 1870 est marquée par deux faits essentiels : d'une part l'ampleur de l'expansion territoriale (de très nombreux territoires ont été conquis) — d'autre part une politique libérale appliquée aux « colonies de peuplement », c'est-à-dire à celles où une partie importante de la population est composée de Blancs.

2 L'INDE

De 1815 à 1850 les Anglais achevèrent la conquête de l'Inde. Pour garantir la sécurité de leur colonie et les communications avec elle, ils occupèrent en 1839 le port d'Aden au débouché de la mer Rouge et ils annexèrent une grande partie de la Birmanie avec le port de Rangoon.

Un grand nombre d'États indigènes subsistèrent, mais ils étaient étroitement tenus en tutelle. En 1857, une grave révolte de cipayes (soldats indigènes) dans la vallée du Gange mit en péril la domination anglaise. Elle fut rapidement réprimée, mais elle eut pour conséquence la suppression de la Compagnie des Indes. L'Inde devint



L'Afrique du Sud vers 1870.



L'Inde en 1870.

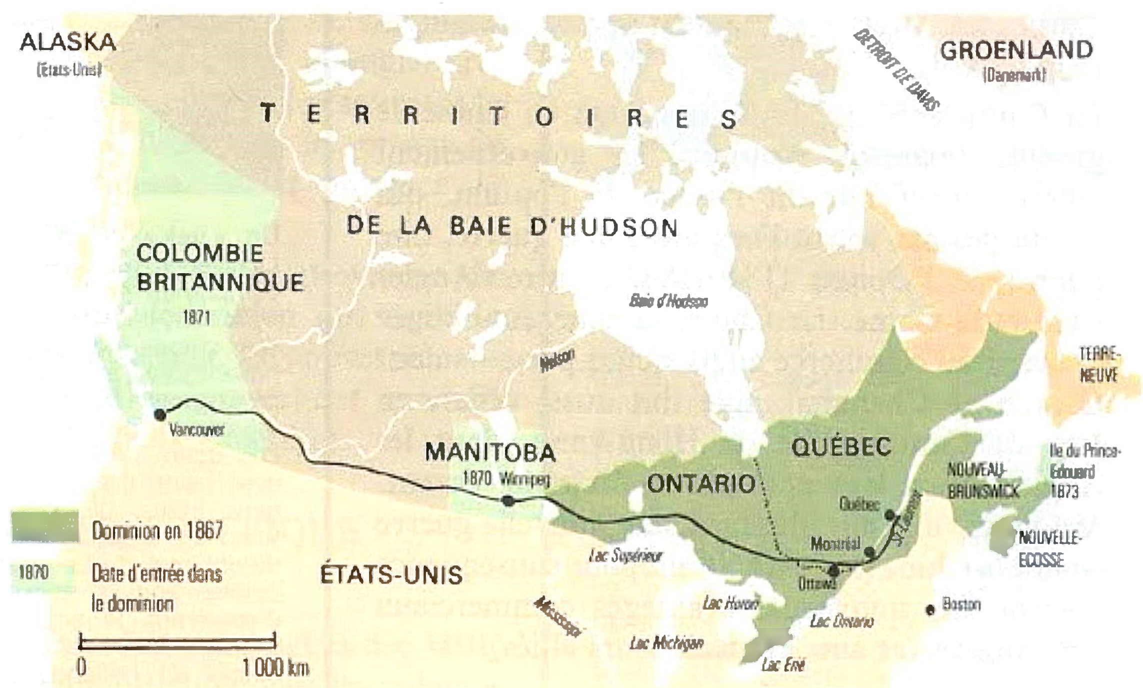
L'émigration en Australie.

Voici quelques passages d'une annonce parue dans un journal écossais, l' « Inverness Courier », le 23 septembre 1829.

« Le Gouvernement de Sa Majesté ayant pris toutes dispositions nécessaires pour installer une nouvelle colonie sur la Swan River (1), Australie occidentale, il est signifié à tous les petits épargnants, ouvriers, journaliers agricoles, etc., désirant partir aux colonies, qu'ils recevront de la Couronne une attribution gratuite de terres dans l'ordre de leur arrivée, de la manière suivante :



L'empire colonial anglais en 1870.



Le Canada vers 1870.

pour chaque homme 200 acres (2) de beaux pâturages, pour chaque femme idem, par enfant au-dessus de 10 ans idem, par enfant entre 9 et 10 ans 120 acres, par enfant entre 6 et 9 ans 80 acres, par enfant entre 3 et 6 ans 40 acres, et en sus 40 acres de plus pour trois livres en espèce. Chaque personne doit être capable de payer son transport et celui de sa famille...
On fournit aux passagers la nécessité sauf la literie. Swan River est situé sous un climat tempéré et enchanteur sur la côte ouest de l'Australie, par 32° de latitude Sud, à quatre-vingt-dix jours de mer de l'Angleterre, et le pays comprend des millions d'acres de beaux pâturages, entrecoupés de cours d'eau navigables, avec une moyenne de vingt-cinq arbres [à l'hectare]. Le sol peut produire n'importe quelle céréale, et la colonie se trouvera située entre les marchés de Chine et des Indes...
Les pensionnés du Gouvernement peuvent recevoir leur pension à la colonie. Il n'y sera pas envoyé de forçats. »
(Cité dans M. Chaulanges, Textes historiques, 1815-1848, Delagrave éd.)

(1) Près de la ville de Perth.
(2) L'acre vaut 40 ares 47 centiares.

une colonie de la Couronne administrée à Londres par un ministre spécial, le sous-secrétaire d'État pour l'Inde et à Calcutta par un vice-roi.

3 L'OUVERTURE DE LA CHINE

L'Inde servit aussi de base à la pénétration anglaise en Extrême-Orient. Sur le détroit de Malacca, où passe la route maritime vers la Chine, les Anglais occupèrent le port de Singapour (1819).

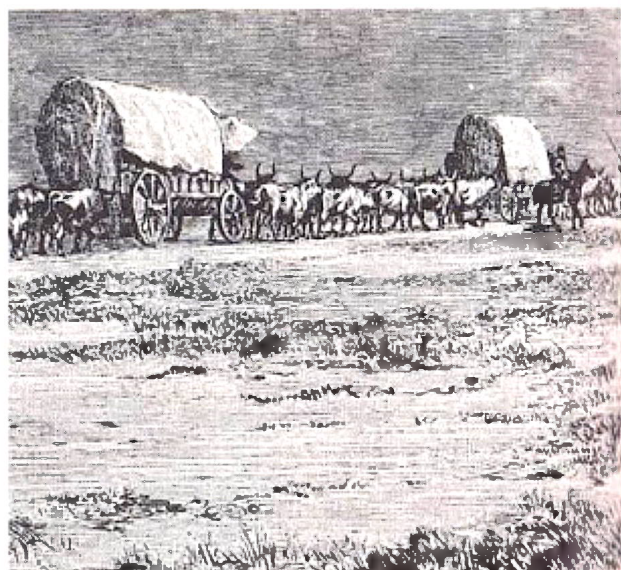
La Compagnie des Indes importait en Chine de grandes quantités d'opium. Le gouvernement chinois ayant interdit l'usage de l'opium, qui est un poison, ce fut l'origine d'une guerre, dite guerre de l'Opium (1840-1842), entre l'Angleterre et la Chine. La Chine, vaincue, fut obligée d'ouvrir au commerce anglais cinq ports — dont Canton et Changhaï. Elle dut aussi céder, en face de Canton, l'île de Hong-kong, dont les Anglais firent leur entrepôt en Extrême-Orient. Moins de vingt ans plus tard, une nouvelle guerre contre la Chine (1858-1860) eut pour conséquence l'octroi de nouveaux avantages commerciaux aux Anglais (et aux Français leurs alliés).

4 AUSTRALIE ET AFRIQUE DU SUD

La région occupée par les Anglais depuis 1788 sur la côte orientale de l'Australie, sous le nom de Nouvelle-Galles du Sud, n'avait d'abord servi que de colonie pénitentiaire. Puis l'on s'aperçut que le pays convenait à l'élevage des moutons, dont la laine serait fort utile à l'industrie anglaise. Alors arrivèrent des colons libres et l'on occupa d'autres régions de l'immense continent australien.

La découverte de mines d'or en 1851 amena un rush d'immigrants européens : la population de l'Australie tripla de 1850 à 1860.

En 1840, les Anglais annexèrent la Nouvelle-Zélande au sud-est de l'Australie.



Un « trek » de Boers. Dessin de Slam. L'ancienne colonie hollandaise du Cap comprenait non seulement des indigènes noirs (Hottentots et Cafres) mais aussi des colons européens : Boers d'origine hollandaise et même descendants de protestants français émigrés après la révocation de l'Édit de Nantes (1685). Les Boers exploitaient de grandes fermes avec l'aide d'esclaves noirs. C'étaient des gens rudes, de mœurs puritaines, habitués à l'indépendance. Ils s'accommodèrent mal de la tutelle britannique. Les colons anglais venus après 1815 leur disputèrent le sol, combattirent l'esclavage et interdirent après 1825 l'emploi officiel du hollandais. Aussi, quand l'Angleterre abolit l'esclavage (1838), un certain nombre d'entre eux quittèrent la colonie du Cap. Emmenant sur de lourds chariots, attelés de sept ou huit paires de bœufs, femmes, enfants, mobilier, traînant après eux leurs troupeaux, ils partirent soit vers le Nord où ils fondèrent les deux républiques boers de l'Orange et du Transvaal, soit vers le Nord-Est, au Natal. Quand le Natal fut annexé par l'Angleterre (1844), les Boers le quittèrent. Ces grands exodes s'appellent des treks.

Dans l'Afrique du Sud, le territoire anglais s'agrandit du Natal.

5 LE CANADA

Au Bas-Canada dont la capitale était Québec et qui était peuplé de Canadiens français, s'adjoignit, après 1763, sur la rive septentrionale des Grands Lacs, un Haut-Canada, peuplé d'émigrants venus de Grande-Bretagne et de colons américains restés fidèles au roi d'Angleterre. Plus tard, des émigrants européens peuplèrent la partie occidentale du Canada, sur le versant de l'océan Pacifique et y créèrent la province de la Colombie britannique.

De 1867 à 1873, les différentes provinces du Canada formèrent une fédération qui reçut le nom de Dominion du Canada. Le gouvernement fédéral fut composé d'un gouverneur général, et d'un Parlement de deux Chambres.

6 LA NOUVELLE POLITIQUE COLONIALE

La traite avait été interdite aux Anglais dès 1807. L'esclavage lui-même fut aboli dans les colonies anglaises en 1833[1].

Dans le même temps, le régime du pacte colonial disparaissait progressivement. La Compagnie des Indes perdit son monopole commercial dans l'Inde (1813), puis en Chine (1833). En 1825 les colonies anglaises d'Amérique purent, sous certaines conditions, commercer avec l'étranger. Quand les Actes de Navigation[2] furent abolis en

1. Son abolition est liée au nom du philanthrope méthodiste Wilberforce qui lutta près de cinquante ans pour l'obtenir.
2. En vertu de ces Actes (1651, 1660 et 1672), aucune marchandise d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique ne pouvait être importée en Angleterre ou dans une colonie anglaise si ce n'est sur un vaisseau possédé par un Anglais ou un colon. D'Europe les marchandises pouvaient être importées sur un vaisseau appartenant au pays d'où elles étaient originaires.



Le désarmement des cipayes à Agra. « Le Monde illustré ». La révolte des cipayes éclata en 1857 dans la vallée du Gange, sévit pendant deux ans, et faillit entraîner la ruine de la domination anglaise. Ses causes furent d'ordre politique, religieux et militaire. L'action brutale d'un gouverneur général, Lord Dalhousie, avait dressé contre la Compagnie plusieurs princes influents de la vallée du Gange. Le peuple reprochait aux missionnaires protestants anglais de vouloir éliminer les vieilles religions nationales; le prestige des officiers anglais venait d'être affaibli par les revers — considérablement grossis dans l'opinion — de la guerre de Crimée. De plus, selon une croyance répandue dans la population, la domination anglaise ne devait durer qu'un siècle; or, 1857 marquait le centenaire de la conquête du Bengale par les Anglais. Sous le prétexte qu'on avait distribué des cartouches enduites de graisse de porc — animal impur pour les musulmans —, et de graisse de vache — animal sacré pour les hindous —, les cipayes s'insurgèrent. Mais le mouvement resta limité, la masse de la population n'y participa pas et les Princes restèrent loyaux; les cipayes furent désarmés.

1849, le trafic des colonies ne fut plus soumis à aucune restriction.

Enfin les colonies de peuplement reçurent une large autonomie politique et un régime parlementaire. Le Canada fut le premier à en bénéficier en 1847, puis, de 1850 à 1872, les colonies d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Cap profitèrent des mêmes avantages. En 1870, le Royaume-Uni dominait un empire colonial vaste de plus de 20 millions de kilomètres carrés, peuplé d'environ 300 millions d'habitants.

RÉSUMÉ

- **L'abolition du bill du Test (1828), l'émancipation des catholiques (1829), les lois électorales de 1832 et 1867, la création d'un enseignement primaire public (1870), marquèrent les progrès de la démocratie en Angleterre.**
- **Seul le problème religieux était résolu en Irlande en 1870.**
- **Au lendemain de l'établissement du libre-échange et jusque vers 1875, l'Angleterre affirme sans conteste sa primauté économique.**
- **De 1815 à 1870, les Anglais étendent considérablement leur empire colonial; ils achèvent la conquête de l'Inde et ils occupent Aden, une partie de la Birmanie, Singapour, Hong-kong, la Nouvelle-Zélande, le Natal.**
- **L'abolition de l'esclavage (1833), la suppression du pacte colonial et des actes de navigation (1849), l'octroi aux colonies de peuplement de l'autonomie politique et du régime parlementaire caractérisent le libéralisme britannique en matière coloniale.**
- **Au Canada, de 1867 à 1873, six provinces se fédérèrent en un Dominion du Canada.**

Les institutions politiques de la colonie de Victoria (Australie) en 1866.

« Le gouverneur nommé pour sept ans par la reine... accepte les ministres que lui impose la majorité des Chambres... Il est la main qui écrit; la Nation dicte par la voix des deux assemblées qu'elle nomme. Ces deux assemblées sont :
1. La Chambre Basse. Elle se compose de 78 membres nommés pour cinq ans par le suffrage universel. Les seules conditions nécessaires pour être électeur et éligible sont d'avoir 21 ans et de résider deux mois avant le vote dans le district où l'on est inscrit. Après le 23 novembre 1867, il faudra en outre, pour avoir le droit de suffrage, savoir lire et écrire. Le vote se fait au scrutin secret. Cette Chambre... a toutes les prérogatives de la Chambre des Communes. Par la liberté illimitée de réunion et de presse, et par l'absence de toute pression administrative, elle est la représentation immédiate et directe des citoyens.
2. La Chambre Haute représente l'élément conservateur : elle est nommée par les propriétaires (25 000 francs en propriété ou 2 500 francs en revenus : ces chiffres, qui paraîtraient énormes en Europe, s'étendent ici bien plus largement que vous ne pouvez le penser : songez qu'un homme à gages gagne à lui seul la moitié de cette dernière somme). Votent encore pour (la Chambre Haute) les gradués d'une Université, les médecins, les avocats, les juges, etc.
« Enfin les ministres, responsables... s'engagent par serment à se retirer du jour où ils n'auront plus l'appui et la confiance de la Chambre. Il est vraiment intéressant de voir sur cette jeune terre la pure démocratie mise à l'œuvre...; elle n'a rien eu à détruire, elle a tout à créer... Il semble que la race anglo-saxonne ait laissé de l'autre côté de l'Équateur tout ce qui l'arrêtait encore en Europe, pour prendre résolument ici la voie du progrès. » (Comte de Beauvoir, Voyage autour du monde).

37 L'Autriche et la Russie de 1850 à 1870

L'Autriche et la Russie restèrent longtemps les bastions de l'absolutisme, mais des défaites militaires contraignirent la première à devenir un Etat constitutionnel, l'autre à supprimer le servage.

- *Les États des Habsbourg.*
- *L'Empire russe.*

I LES ÉTATS DES HABSBOURG

1 LA FIN DE L'ABSOLUTISME EN AUTRICHE

Depuis 1848 régnait à Vienne l'empereur François-Joseph (1848-1916). Appuyé sur l'armée, le Clergé catholique, la bureaucratie et la police, il avait réussi à triompher de la Révolution de 1848 et avait supprimé la Constitution qu'il avait été contraint d'accorder en 1848. Mais la guerre malheureuse de 1859 l'obligea en 1861 à partager le pouvoir avec un Parlement composé de deux Chambres.

2 LE DUALISME AUSTRO-HONGROIS

Les Hongrois, de leur côté, réclamaient âprement le rétablissement de la Constitution dont ils jouissaient en 1848 et qui avait été abrogée en 1849. Sa défaite de 1866 contraignit François-Joseph à leur accorder le Compromis de 1867. En vertu de ce pacte, la Hongrie forma désormais un royaume complètement autonome, avec sa constitution, sa diète, son ministère responsable.

Le reste des États des Habsbourg forma l'Empire d'Autriche qui fut, lui aussi, une monarchie constitutionnelle avec ses institutions propres[1].

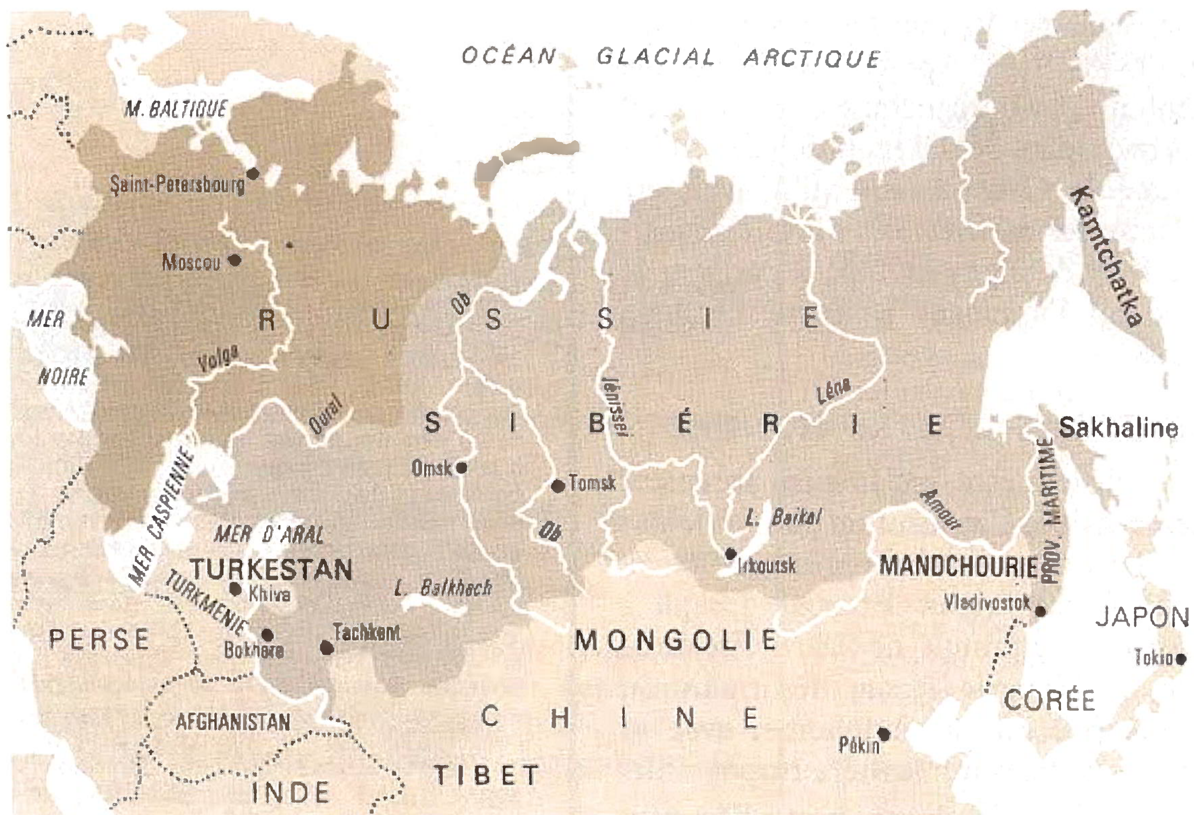
Cependant Hongrie et Autriche avaient en commun non seulement le souverain (empereur à Vienne, François-Joseph était roi à Budapest)

1. Sur les nationalités dans les États des Habsbourg, voir ci-dessus page 352 et page 356.



François-Joseph (1830-1916). B. N. Est. Monté sur le trône en 1848, François-Joseph régna soixante-huit ans jusqu'en 1916. Sa politique souple et opportuniste permit à l'Empire de durer, mais elle ne parvint pas à résoudre les graves problèmes que posait la structure complexe de l'État austro-hongrois. En effet, dans chacune des deux moitiés de l'Autriche-Hongrie, le dualisme maintenait la suprématie d'un peuple sur les autres : celle des Allemands dans l'empire d'Autriche, celle des Magyars dans le royaume de Hongrie. Aussi la vie politique continua-t-elle à être profondément troublée par les luttes de nationalités. D'ailleurs la politique extérieure de la monarchie dualiste contribua à aggraver les difficultés. Chassé d'Italie et d'Allemagne en 1866, François-Joseph chercha des compensations dans la péninsule des Balkans. Mais cette politique allait lui être fatale. D'une part, elle augmentait le nombre de ses sujets slaves, toujours indociles; d'autre part, elle devait nécessairement le mettre en conflit avec le tsar, jaloux de dominer seul dans les Balkans. L'opposition des nationalités, la rivalité avec la Russie, allaient amener en 1918 l'effondrement de la monarchie des Habsbourg.





Le dualisme austro-hongrois.

L'expansion russe en Asie.



L'insurrection des décembristes. A la mort d'Alexandre Ier, de jeunes officiers libéraux décidèrent de ne pas prêter serment au nouveau tsar Nicolas Ier tant qu'il n'aurait pas accordé une constitution. Le 14 (26) décembre 1825, plus de 3 000 soldats et marins insurgés se formèrent en carré autour de la statue de Pierre le Grand. Mais la révolte ne se généralisa pas. Le tsar fit mitrailler et disperser les insurgés par les troupes fidèles. La répression qui suivit fut sévère. Cinq officiers furent pendus, des centaines d'autres déportés en Sibérie ou chassés de l'armée. L'autocratie subsista plus puissante que jamais et Nicolas Ier fut surnommé par ses sujets : « Nicolas la trique ».

L'Insurrection polonaise de 1863. Gravure de « L'Illustration ». Un groupe d'insurgés polonais est attaqué par les cosaques lance au poing.

mais encore la diplomatie, les douanes, la monnaie. Ces intérêts communs étaient gérés par trois ministres d'Empire assistés de quelques députés hongrois et autrichiens. L'ensemble des États de François-Joseph reçut le nom nouveau d'Autriche-Hongrie[1].

Ce régime, connu sous le nom de dualisme, dura, non sans heurts d'ailleurs, jusqu'à la dislocation de la monarchie des Habsbourg (1918).

II L'EMPIRE RUSSE

1 LE PROBLÈME PAYSAN

Vers 1860, la masse du peuple russe se composait de paysans, les moujiks. Ils étaient encore serfs et l'existence de 50 millions de serfs sur une population totale de 60 millions d'habitants posait un problème particulièrement grave.

Les moujiks étaient serfs soit de l'État, soit d'un noble. Parmi les serfs d'un noble, les uns étaient ses domestiques et leur situation pouvait être semblable à celle des esclaves dans l'Antiquité. Les autres étaient groupés en un village et ils étaient cultivateurs.

Les nobles avaient en général fait deux parts de leur domaine. L'une, la réserve, était cultivée au moyen de la corvée, l'autre, la plus étendue, était attribuée au mir, c'est-à-dire à la communauté villageoise. Le mir répartissait les champs entre les familles. Chaque famille recevait un lot dont l'étendue était proportionnelle au nombre d'âmes, c'est-à-dire d'hommes, qu'elle comptait, et à ses moyens de travail. Une famille qui avait un ou plusieurs attelages recevait à nombre égal d'âmes plus de terres qu'une famille qui en était dépourvue. En revanche, elle payait une plus grande part d'impôts. Comme le nombre d'âmes et

1. Comme les deux moitiés de l'Autriche-Hongrie étaient séparées par la rivière Leitha, on appelait l'une (l'Autriche) la Cisleithanie, l'autre (la Hongrie) la Transleithanie.

François-Joseph, roi de Hongrie (1868).

Après la signature du compromis austro-hongrois (1867), François-Joseph vint se faire couronner roi de Hongrie à Budapest (1868). La description de la cérémonie par le journaliste E. de Laveleye rend bien compte de l'enthousiasme des Hongrois en cette occasion. Elle illustre aussi fort bien le caractère anachronique et en quelque sorte médiéval que conservait l'État hongrois.

« ... L'archevêque de Kalocza s'avance vers l'archevêque de Gran, primat de Hongrie, et dit, en lui présentant le roi : « L'Église demande que vous éleviez le sérénissime François-Joseph ici présent à la dignité de roi de Hongrie. » Le primat répond : « Savez-vous s'il mérite cette dignité et s'il la remplira utilement? » L'archevêque de Kalocza répond : « Nous le savons et nous le croyons. » Le roi s'étend alors à plat devant l'autel, la face dans la poussière. Le primat lit les litanies, et, avec la crosse, fait trois fois le signe de la croix sur le dos du souverain prosterné. Après l'avoir relevé et lui avoir oint l'épaule de l'huile consacrée, il le revêt du manteau d'or brodé vers l'an 1 000 par la reine Gisèle et qui ne peut être réparé que par des mains royales. La messe dite, il lui remet le glaive. Le comte Andrassy, qui, comme premier ministre, remplit les fonctions de palatin, pose sur la tête du roi la fameuse couronne de saint Étienne, vénérable relique à laquelle les Hongrois ont voué un culte et dont l'histoire est toute une épopée. Les deux archevêques conduisent enfin le souverain, désormais reconnu, à son trône, qu'entourent les magnats représentant les pays annexes : la Bulgarie, la Croatie, la Slavonie, la Dalmatie et la Transylvanie. L'enthousiasme des assistants éclate en « elfeu » (bravos). L'indépendance de la Hongrie est consacrée, elle a son roi. »

(Art. de la Revue des Deux Mondes du 1er juin 1868.)

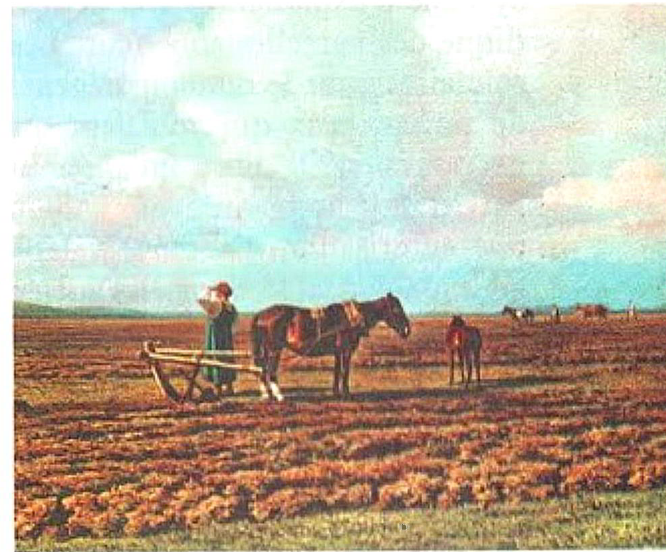
d'attelages pouvait varier, le mir procédait périodiquement à un nouveau partage des terres.
Chaque famille cultivait son lot à sa guise, mais elle devait verser des redevances au seigneur et travailler gratuitement un certain nombre de jours par semaine sur la réserve.
Au milieu du XIXe siècle, les paysans russes étaient encore très arriérés matériellement et intellectuellement; les procédés de culture, la manière même de vivre n'avaient guère varié depuis le Moyen Age. Les rendements de la terre étaient très faibles et les famines fréquentes, d'autant que la population augmentait. Le mécontentement des paysans tournait souvent à l'émeute.

2 ALEXANDRE II ET L'ABOLITION DU SERVAGE

Après les défaites de Crimée, le nouveau tsar Alexandre II (1855-1881) comprit qu'il fallait faire des réformes. De l'avis général, la première à réaliser était celle du servage. Le tsar l'imposa aux nobles (1861).
Il fallait résoudre deux problèmes : le problème des personnes, le problème de la terre. Le premier fut facilement résolu. Tous les serfs, soit de l'État, soit des particuliers, furent affranchis. Les paysans devinrent libres de leur personne; désormais, on ne pouvait plus les vendre, les acheter ou les échanger. Enfin le seigneur renonçait aux droits de justice et de police qu'il avait jusqu'alors sur ses paysans. Le problème agraire fut réglé de la façon suivante : le propriétaire reprenait une partie des terres cultivées[1] par le mir pour agrandir sa réserve.
Le mir eut le droit de garder en toute propriété les terres restantes à condition de les racheter au seigneur[2].

1. De 25 à 45 % de la superficie selon les régions; les serfs de la couronne conservèrent la totalité des terres qu'ils cultivaient au moment de la réforme.
2. L'État avançait au mir la somme nécessaire pour le rachat et le mir devait la lui rembourser en 49 annuités.





Vente d'une serve. Tableau de N. Nevrev, 1866. Galerie Trétiakov, Moscou. Ce tableau représente deux propriétaires fonciers débattant du prix d'une serve : le peintre a voulu fixer une scène caractéristique de la vie russe que la réforme de 1861 venait de faire disparaître. On comparera avec la gravure de la page 409 représentant une vente d'esclaves aux États-Unis.

Scène de labour. Tableau de Klodt, 1872. Galerie Trétiakov, Moscou. Paysage caractéristique de la Russie : immensité et uniformité d'une plaine à peine ondulée et sans arbres. On notera le caractère archaïque et élémentaire de la charrue en bois.

La réforme de 1861 fut très mal accueillie tant par les nobles que par les paysans. Les nobles déclarèrent que le taux de rachat était trop faible. Quant aux paysans, ils avaient espéré recevoir gratuitement les champs qu'ils cultivaient. En outre, la quantité de terres dont ils disposaient maintenant était plus petite que celle qu'ils cultivaient avant la réforme. L'ancien système d'exploitation avec redistribution périodique des parcelles subsistait. Les paysans étant solidaires pour le remboursement de l'indemnité de rachat, ceux qui voulaient quitter le village ne pouvaient le faire qu'après avoir payé leur part d'indemnité ou avoir obtenu des autorités une autorisation d'absence valable pour un an, mais renouvelable. Seuls, les anciens serfs domestiques qui n'avaient pas reçu de terres purent émigrer librement dans les villes où ils devinrent ouvriers. L'abolition du servage n'avait donc pas résolu le problème paysan.

LES AUTRES RÉFORMES

Après avoir aboli le servage, Alexandre II accomplit encore quelques réformes heureuses. Dans les gouvernements et les districts, il institua des zemstvos, c'est-à-dire de petites assemblées locales élues par les diverses catégories d'habitants : nobles, bourgeois, paysans. Les zemstvos pouvaient délibérer sur les questions économiques, et établir des taxes pour la construction de routes, d'hôpitaux et d'écoles.

Peu après, le tsar transforma l'organisation de la justice en prenant pour modèle le système judiciaire français : il introduisit le jury dans la procédure criminelle et accorda (tout au moins officiellement) aux inculpés les garanties qu'on leur donnait dans l'Europe occidentale.

Enfin on construisit des écoles primaires, on réorganisa l'enseignement dans un sens libéral et on relâcha la censure sur les livres et les journaux.

Scènes de la vie russe vers 1855.
A. Le train de vie à Moscou d'un grand propriétaire.

« En ce temps-là, la fortune des seigneurs fonciers se mesurait au nombre d'âmes qu'ils possédaient. Âme signifiait serf du sexe fort : les femmes ne comptaient pas. Mon père, qui possédait environ 1 200 âmes dans trois provinces différentes, et qui avait, outre les tenures de ses paysans, de larges étendues de terres cultivées par eux, passait pour un homme riche et vivait en conséquence... Cinquante domestiques à Moscou et vingt-cinq autres à la campagne, cela ne paraissait pas excessif. Quatre cochers pour douze chevaux, trois cuisiniers pour les maîtres et deux cuisinières pour les serviteurs; douze valets pour nous servir à table (un valet, l'assiette en main, debout derrière chaque convive) et d'innombrables filles de service — pouvait-on vraiment se contenter de moins? — ... L'entretien du grand nombre de serviteurs que nous avions à la maison aurait été ruineux si toutes les provisions avaient dû être achetées à Moscou. Mais... quand venait l'hiver, mon père s'asseyait à sa table et écrivait ce qui suit : « Au régisseur de mon domaine de Nikolskoïe!... Au reçu de cette lettre et dès que les communications d'hiver seront établies, tu enverras chez moi à Moscou vingt-cinq traîneaux de paysan attelés chacun de deux chevaux... Et tu chargeras les traîneaux de tant de boisseaux d'avoine, de tant de boisseaux de froment et de tant de boisseaux de seigle, ainsi que de toutes les volailles, poules, oies et canards qui devront être tués cet hiver, bien congelées, bien empaquetées — le tout accompagné d'une liste complète et placé sous la surveillance d'un homme bien choisi... » Enfin venait l'énumération de toutes les pénalités qui seraient infligées si les provisions ne parvenaient pas en temps voulu... Quelques jours avant la Noël, les vingt-cinq traîneaux de paysan franchissaient en effet nos portes cochères... »

Une ère de libéralisme semblait devoir succéder à l'époque de réaction policière qui durait depuis l'avènement de Nicolas Ier.

Brusquement ce mouvement de réformes fut ralenti puis arrêté à la suite de l'insurrection polonaise.

4 L'INSURRECTION POLONAISE DE 1863

L'avènement d'Alexandre II avait fait espérer aux Polonais qu'ils allaient recouvrer l'autonomie que Nicolas Ier leur avait enlevée après le soulèvement de 1830. Mais la politique russe se montra incohérente, faisant alterner les concessions et les fusillades. Le mécontentement s'accrut en Pologne dans les années 1861 et 1862, et, lorsqu'une nuit de janvier 1863, le gouvernement eut fait arrêter et incorporer de force dans l'armée un grand nombre d'étudiants polonais, l'insurrection éclata.

A la différence de ce qui s'était passé en 1830-1831, les insurgés ne comptèrent que quelques milliers d'hommes. Ce fut une guérilla plutôt qu'une guerre. Une fois encore, les Polonais furent vaincus. La répression fut impitoyable. Elle fut d'abord dirigée contre la Noblesse et contre le Clergé catholique : les nobles se virent enlever leurs terres, qui furent données en pleine propriété à leurs paysans; beaucoup de couvents furent supprimés, les biens d'Église sécularisés, et les prêtres étroitement surveillés. Enfin l'emploi de la langue polonaise fut interdit.

5 RÉACTION ET RÉVOLUTION

Les libéraux demandaient au tsar de renoncer à l'autocratie et d'établir en Russie un régime constitutionnel. A la suite de l'insurrection polonaise, non seulement Alexandre II s'y refusa formellement, mais encore il revint à la politique de réaction qui avait été celle de Nicolas Ier.

B. Le maître et ses serfs domestiques.

« Ouliana, la femme de charge, s'est arrêtée dans le couloir qui mène à la chambre de mon père; elle se signe; elle n'ose ni avancer ni reculer. Enfin après avoir récité une prière, elle entre dans la chambre et annonce, d'une voix qu'on entend à peine, que la provision de thé touche à sa fin, qu'il n'y a plus que vingt livres de sucre et que les autres provisions sont bientôt épuisées. — « Voleurs, brigands! s'écria mon père. Et toi, tu t'es liguée avec eux! » Sa voix résonne comme le tonnerre dans toute la maison... Alors il commence à vérifier les comptes. Il découvre qu'il manque une quantité considérable de foin, et Ouliana ne peut rendre compte de l'emploi de quelques livres de telle ou telle provision.
La voix de mon père devient de plus en plus menaçante. Ouliana est toute tremblante. Mais voici le cocher qui entre dans la chambre, et c'est sur lui que se déchaîne la tempête. Mon père saute sur lui, le frappe, mais l'autre ne cesse de répéter : « Votre Altesse a dû faire une erreur. » Mon père reprend ses calculs, et cette fois il découvre qu'il y a plus de foin dans la grange qu'il ne devrait y en avoir. Les cris recommencent. Maintenant il reproche au cocher de ne pas avoir donné aux chevaux leurs rations quotidiennes complètes. Mais le cocher prend tous les saints du paradis à témoin qu'il a donné leur dû aux animaux... Mais mon père ne veut pas se calmer. Il fait venir Makar et lui rappelle tous ses récents péchés...
Mon père s'assied à sa table et écrit une note qu'il confie à un (domestique) : « Mène Makar avec cette note au bureau de police et fais-lui appliquer cent coups de verges... » Donner les verges aux serfs faisait régulièrement partie des attributions de la police.

6 L'EXPANSION EN ASIE

De 1850 à 1870, la Russie continua à exercer la lente poussée vers l'Asie centrale et orientale qui est un trait caractéristique de son histoire. Cette expansion eut lieu à la fois au Caucase, au Turkestan et en Sibérie.

Depuis le début du XIX[e] siècle, les Russes essayaient de s'implanter dans la Caucasie, aux dépens de l'Empire ottoman, de la Perse et des tribus musulmanes du pays. La conquête fut achevée en 1864. Les Russes s'attaquèrent alors aux steppes du Turkestan situées entre la mer Caspienne à l'ouest, la Perse et l'Afghanistan au sud, l'Empire chinois à l'est. Successivement, de 1865 à 1873, les grandes villes du pays furent occupées : Tachkent, Bokhara, Khiva.

Enfin, profitant des défaites infligées par la France et l'Angleterre en 1858-1860 au gouvernement de Pékin, Alexandre II se fit céder par celui-ci la Province maritime entre l'embouchure du fleuve Amour au nord et la Corée au sud. Il y fonda bientôt un port dont le nom disait bien son ambition : Vladivostok, c'est-à-dire « Dominateur de l'Orient ».

RÉSUMÉ

- **Souverains absolus, François-Joseph et Alexandre II vont être amenés à faire d'importantes réformes à la suite de défaites militaires.**
- **La guerre d'Italie de 1859 contraint François-Joseph à donner à ses sujets un régime constitutionnel. Le désastre de Sadowa l'oblige ensuite à accorder aux Hongrois le Compromis de 1867, qui établit le dualisme austro-hongrois.**
- **Alexandre libère les serfs (1861); mais l'abolition du servage ne résout pas le problème agraire.**
- **Alexandre II fait quelques réformes dans l'administration et la justice. Mais la seconde insurrection de la Pologne (1863) le rejette vers l'absolutisme. Alors les révolutionnaires commencent à organiser contre lui une opposition terroriste.**

C. Mariages forcés.

Un seigneur organise à son gré
les mariages entre serfs et serves
de son village. « Alors il écrivit :
« Jean épousera Anna, Paul épousera
Parachka », et ainsi de suite
pour cinq couples. Les cinq mariages,
ajouta-t-il, devront avoir lieu
dans dix jours, de dimanche en huit.
Un cri général de désespoir s'éleva
dans le village... Au jour fixé, les
cortèges nuptiaux, plutôt semblables
à des convois d'enterrement,
se rendirent à l'église. Les femmes
sanglotaient comme elles pleurent
pendant les funérailles... Mais bientôt
(un domestique) revint en courant,
la casquette à la main, pâle et défait.
« Parachka, dit-il, refuse d'épouser Paul.
Le Père (c'est-à-dire le prêtre)
lui a demandé : « Acceptes-tu? »
Mais elle a répondu à haute voix :
« Je refuse ». Le seigneur entra
en fureur : « Va dire à cet ivrogne
à longue crinière (il désignait ainsi
le prêtre : le Clergé russe porte
les cheveux longs) que si Parachka
n'est pas mariée immédiatement,
je le dénonce à l'archevêché comme
ivrogne. Comment ce coquin ose-t-il
me désobéir? Dis-lui qu'on l'enverra
pourrir dans un monastère et que
j'exilerai la famille de Parachka
dans les steppes. »
Le valet transmit le message.
Les parents de Parachka et le prêtre
entourèrent la jeune fille;
sa mère en larmes tomba à genoux
devant elle, la suppliant de ne pas
causer la perte de toute sa famille.
La jeune fille ne cessait de dire :
« Je ne veux pas », mais d'une voix
de plus en plus faible qui ne fut
bientôt plus qu'un murmure, et enfin
elle se tut. La couronne nuptiale
fut posée sur sa tête; elle n'opposa
aucune résistance et le valet
alla en toute hâte annoncer la nouvelle
à la maison : « Ils sont mariés. »
Une demi-heure plus tard, le seigneur
recevait (les cinq couples),
tandis que les parents, derrière
leurs filles en pleurs, leur ordonnaient
de s'incliner jusqu'à terre devant
leur maître. »
(Dans P. Kropotkine,
Autour d'une vie, Stock éd.)

38 La question d'Orient de 1815 à 1870

On appelle « question d'Orient » au XIXe siècle l'ensemble des problèmes que pose l'affaiblissement de l'Empire ottoman. D'une part, la Russie et l'Autriche aspirent à s'étendre à ses dépens dans la péninsule des Balkans; d'autre part, les nationalités sujettes du sultan exigent leur indépendance.

- *Le réveil des nationalités.*
- *Les affaires d'Égypte.*
- *La question d'Orient sous Napoléon III.*

I LE RÉVEIL DES NATIONALITÉS

1 DÉCADENCE DE L'EMPIRE OTTOMAN

Au début du XIXe siècle, l'Empire ottoman était un des plus grands empires du monde. Il comprenait : la presqu'île des Balkans; l'Asie occidentale jusqu'à la Perse; enfin, l'Égypte et la Tripolitaine, avec une suzeraineté, au moins officielle, sur l'Algérie et la Tunisie. Placé au carrefour de trois continents, entre la Méditerranée et l'océan Indien, il occupait une situation d'importance capitale. Cet empire n'en était pas moins en pleine décadence.

Cette décadence encourageait les ambitions de la Russie et de l'Autriche. Les tsars voulaient s'ouvrir les Détroits (c'est-à-dire le Bosphore et les Dardanelles) qui sont les portes de la Méditerranée; ils voulaient aussi progresser vers le Caucase et l'Arménie. Quant à l'Autriche, elle convoitait la Serbie et même la Macédoine, avec le port de Salonique.

Plus dangereux encore pour l'autorité du sultan était le réveil des nationalités chrétiennes dans les Balkans, particulièrement en Serbie et en Grèce.



Le sultan Mahmoud II (1809-1839). Gravure de John Young. B. N. Est. En droit, le Sultan concentrait en lui tous les pouvoirs politiques et religieux : il était à la fois Sultan ou chef de guerre et Khalife ou successeur du Prophète, « Commandeur des Croyants ». En fait, son autorité était plus théorique que réelle. Les gouverneurs des provinces cherchaient à se tailler des royaumes indépendants, tel Méhémet-Ali, pacha d'Égypte. Les janissaires s'opposaient aux réformes, assassinaient les ministres et même les Sultans. Pour avoir voulu réorganiser l'armée, Sélim III venait d'être assassiné (1808). Son successeur Mahmoud II tenta d'arrêter la décadence de l'Empire turc. A la suite d'une révolte des janissaires, il en fit massacrer un grand nombre et prononça la dissolution de ce corps (1826). Puis il appela des officiers européens, parmi lesquels était von Moltke, pour réorganiser son armée. Le règne de Mahmoud fut pourtant marqué par une longue suite de revers.

2 L'INSURRECTION SERBE

Tout en les soumettant à de lourds impôts et à de multiples vexations, les Turcs avaient permis à leurs sujets chrétiens de conserver leur religion orthodoxe, leur Clergé, leurs monastères qui servaient d'écoles, leur langue, leurs lois, leurs chefs élus de villages et de cantons; aussi les Serbes, les Roumains et les Grecs avaient-ils pu sauver leur nationalité.

Les Serbes furent les premiers à se soulever. Après dix ans de luttes (1804-1815), le sultan permit à l'un de leurs chefs d'administrer la Serbie à la manière d'un pacha chrétien. C'était, sinon l'indépendance, du moins une semi-autonomie.

3 L'INSURRECTION GRECQUE

Les Grecs prirent les armes en 1821, et proclamèrent dès 1822 l'indépendance de leur patrie, mais le sultan obtint l'aide de son vassal le pacha d'Égypte Méhémet Ali qui avait une armée et une flotte organisées à l'européenne. Les Égyptiens reconquirent la Morée; la ville de Missolonghi, principale citadelle des insurgés à l'ouest, succomba en 1826, puis Athènes même en 1827. Les Grecs semblaient perdus quand les Grandes Puissances intervinrent.

En Europe les Grecs avaient tout de suite trouvé les sympathies et l'appui matériel de ceux qu'on appelait les Philhellènes (« les amis des Grecs »), libéraux et intellectuels. Le tsar Nicolas Ier (1825-1855) n'éprouvait aucune sympathie pour les Grecs insurgés, mais il voulait exploiter au profit de la Russie la décadence turque. Il prépara la guerre contre la Turquie. Le ministre anglais Canning jugea alors habile de s'associer à lui pour le contenir, et même d'entraîner le gouvernement français. Les trois puissances décidèrent d'imposer au sultan un armistice en faveur des Grecs.

La flotte turco-égyptienne, concentrée dans la rade de Navarin, au sud-ouest de la Morée, fut détruite par les navires alliés (1827). Il s'en-



Eugène Delacroix. La Grèce expirante sur les ruines de Missolonghi (1826). Musée de Bordeaux. Le grand peintre Delacroix se passionnait pour la lutte du peuple grec. En 1821, il commença un tableau resté inachevé qui évoquait Botzaris, un des héros de l'Indépendance hellénique. En 1824, il s'entretint à plusieurs reprises avec un officier français, le colonel Vouttier, qui avait combattu aux côtés des Grecs. La même année il exposa sa toile fameuse « Les Massacres de Chio » qui illustrait un épisode atroce de la guerre. Quand les Grecs eurent pris Tripolitza en Morée, ils égorgèrent 12 000 musulmans (1821). Les Turcs ripostèrent en ravageant l'île de Chio : de ses 90 000 habitants, 23 000 furent massacrés (1822). En 1826, Missolonghi, principale citadelle des insurgés à l'ouest, succomba après une résistance acharnée. (C'est à Missolonghi qu'était mort en 1824 le poète anglais Byron.) Les Grecs semblèrent alors perdus. Sous le coup de l'émotion provoquée par cette triste nouvelle, Delacroix peignit le tableau ci-dessus. Dans le fond un soldat turc plante son étendard sur les murs de la ville. Une jeune Grecque en costume national symbolise sa patrie vaincue.

suivit une guerre russo-turque (1829-1830). Le sultan, vaincu, dut signer le traité d'Andrinople (1829). La Grèce devint un petit État indépendant. Les deux provinces roumaines de Modalvie et de Valachie devinrent comme la Serbie des États vassaux sous des gouverneurs roumains.

II LES AFFAIRES D'ÉGYPTE

La question de l'indépendance grecque était à peine réglée que la question d'Orient se rouvrit par suite de la rivalité entre le sultan Mahmoud et le pacha d'Égypte Méhémet-Ali. Pour prix de son intervention contre les Grecs, celui-ci avait reçu la Crète[1]. Il voulait plus : l'Égypte à titre héréditaire et la Syrie. Sur le refus du sultan, l'armée égyptienne occupa la Syrie, traversa l'Asie Mineure et marcha sur Constantinople (1833). Le sultan dut accepter les exigences de Méhémet-Ali. En 1839, Mahmoud voulut prendre sa revanche, mais ses troupes furent à nouveau battues.

La défaite des Turcs amena une très grave crise diplomatique qui manqua d'aboutir à une guerre générale. La France se montrait favorable à Méhémet-Ali et faisait secrètement pression sur le gouvernement turc pour qu'il acceptât les prétentions du pacha. Mais le ministre anglais Palmerston craignait qu'un grand Empire égyptien dans le Proche-Orient ne fût une menace pour la domination anglaise dans l'Inde. A l'insu de la France, il s'entendit avec l'Autriche, la Prusse et la Russie pour imposer à Méhémet-Ali des conditions très dures.

Qu'allait faire la France ainsi mise à l'écart? Allait-elle, pour défendre l'Égypte, entrer en guerre avec les autres Grandes Puissances? Thiers, alors président du Conseil, ne reculait pas devant un conflit. Mais Louis-Philippe renvoya Thiers; il appela au pouvoir Guizot,

1. Sa flotte avait été détruite à Navarin.



Méhémet-Ali (1769-1849). B. N. Est. D'origine albanaise, d'abord négociant en tabac, puis officier turc, Méhémet-Ali sut se faire reconnaître pacha d'Egypte en 1805. Par la ruse et par la violence, il réussit à se rendre entièrement maître du pays qu'il gouverna en souverain à peu près indépendant. Pour se débarrasser de la féodalité des mameluks, il les fit tous massacrer par surprise dans la citadelle du Caire (1811). Très intelligent, presque sans instruction (il apprit à lire à l'âge de 45 ans), Méhémet-Ali avait de l'énergie et beaucoup d'ambition. Avec l'aide d'officiers et d'ingénieurs européens, surtout français, il réorganisa l'Égypte. Il introduisit la culture du coton et de la canne à sucre, il se donna une armée et une flotte équipées à l'européenne et il conquit le Soudan oriental. Le pacha aurait voulu remplacer l'empire ottoman, alors en pleine décadence, par un jeune empire arabe où il eût été le maître de la Syrie et d'une partie de l'Asie Mineure. L'opposition de Palmerston (1) l'empêcha de réaliser ce rêve grandiose. Méhémet-Ali était dans le privé un homme courtois, bienveillant, de manières agréables. Il ressemble, disait un diplomate français, à « un calife de la belle époque ».
(1) Voir page 374.

plus pondéré, et laissa, sans intervenir, la flotte anglaise menacer les ports égyptiens. Abandonné à lui-même, Méhémet-Ali dut céder : il garda l'Égypte à titre héréditaire, mais rendit au sultan la Syrie et même la Crète (1841).

III LA QUESTION D'ORIENT SOUS NAPOLÉON III

1 LES ORIGINES DE LA GUERRE DE CRIMÉE

En 1853, les ambitions du tsar amenèrent de nouveau une guerre en Orient. Nicolas Ier ne songeait à rien de moins qu'à se faire accorder par le sultan un droit de protection sur tous les chrétiens orthodoxes de l'Empire ottoman — soit une dizaine de millions d'habitants : en fait, c'était demander la mise en tutelle du gouvernement turc par le tsar. Le sultan repoussa ces exigences, et déclara la guerre à la Russie (fin 1853).

Quelques mois plus tard, la France et l'Angleterre se rangèrent aux côtés de la Turquie. Elles ne purent décider l'Autriche à se joindre à elles, mais elles obtinrent, en 1855, l'alliance du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel II : celui-ci comptait que Napoléon, reconnaissant, l'aiderait dans un conflit éventuel entre Turin et Vienne.

2 LA GUERRE DE CRIMÉE

Les Alliés portèrent la guerre sur les côtes de la mer Noire. Ils débarquèrent des troupes en Crimée, afin d'y détruire le puissant arsenal de Sébastopol.

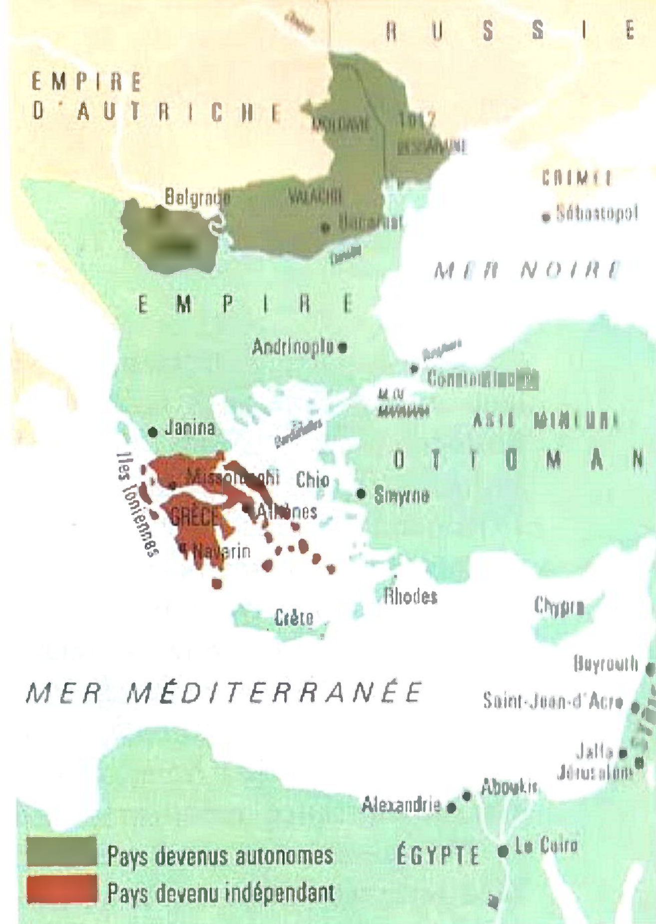
La guerre de Crimée se résume dans le siège de Sébastopol (octobre 1854-septembre 1855). Lorsque le bastion Malakoff, clef de la défense, eut enfin été enlevé par les troupes françaises du général Mac-Mahon, les Russes évacuèrent la ville. Quatre mois plus tard, le nouveau tsar, Alexandre II (1855-1881), accepta les exigences



Un combattant de Sébastopol : Léon Tolstoï (1828-1910). Léon Tolstoï, le futur grand écrivain russe, se trouvait parmi les défenseurs de Sébastopol. Ses « Récits de Sébastopol », qui décrivent la vie et les combats dans la cité assiégée et qui furent publiés en 1855-1856 dans la revue « Le Contemporain », contribuèrent à fonder sa réputation littéraire. Cette photographie date de 1855. Léon Tolstoï avait alors 28 ans.

Témoignage russe sur le siège de Sébastopol.

« Nous faisions tous nos efforts pour empêcher nos blessés de crier et même de se plaindre; souvent, à de pauvres mutilés, nous faisions honte de leurs cris. Ceux qui n'ont pas été dans ces alarmes nous accuseront d'inhumanité; mais que l'on songe à l'impression produite sur leurs camarades par les cris des blessés! Il faut ajouter que, dans les derniers temps, l'ennemi étant si rapproché de nous, les plaintes des nôtres étaient un encouragement pour lui, une occasion de redoubler son feu. Voilà pourquoi nous avions appris à nos blessés à se taire ou à gémir tout bas. » A l'angle de chaque bastion, il y avait des images devant lesquelles brûlaient jour et nuit quantité de cierges. C'est là qu'on apportait tous ceux qui avaient été tués pendant la nuit; on les couchait à terre, en un rang et, à chaque mort, les soldats plaçaient un cierge allumé entre les mains. Les corps restaient là jusqu'au matin, où arrivaient les fourgons pour les prendre..., les arabas aux essieux non graissés, qui, avec un grincement plaintif et lugubre, les conduisaient au cimetière. » (Textes cités dans A. Rambaud, Français et Russes, Berger-Levrault éd.)



Balkans et Proche-Orient (1815-1856).

des Alliés. Voici les clauses principales du traité signé à Paris en mars 1856 :

1° La mer Noire fut neutralisée : ni le tsar ni le sultan n'eurent le droit d'y entretenir une flotte de guerre.

2° L'autonomie de la Serbie et des provinces roumaines de Moldavie et de Valachie fut garantie par l'Europe. La Moldavie s'agrandit même aux dépens du territoire russe.

3° Le sultan s'engagea à accorder à ses sujets chrétiens les droits dont jouissaient les musulmans. En contrepartie, l'Europe garantit l'indépendance et l'intégrité de l'Empire ottoman. Le traité de Paris semblait consacrer la banqueroute de la politique russe dans les Balkans.

3 L'INFLUENCE FRANÇAISE EN ORIENT

Après la guerre de Crimée, la diplomatie française joua en Orient un rôle prépondérant.

Elle contribua d'abord à la formation de la Principauté de Roumanie. La question était de savoir si les principautés de Moldavie et de Valachie continueraient à former deux États distincts, selon le vœu du sultan et de l'Autriche, ou si elles s'uniraient en un État unique, comme le demandaient les habitants. Napoléon prit le parti des Roumains et les deux principautés élurent le même prince, Couza, qui prit le titre de prince de Roumanie (1859). Quelques années plus tard, le successeur de Couza, le prince prussien Charles de Hohenzollern, se proclama Prince héréditaire de Roumanie. — Dans le même temps, Napoléon soutenait les efforts des principautés de Serbie et de Montenegro qui tentaient, elles aussi, de s'acheminer vers l'indépendance.

A Constantinople, la France soutint les ministres turcs partisans de réformes. Mais celles-ci ne purent être appliquées, par suite de la résistance des Vieux Turcs, défenseurs de la tradition. Les passions s'exaspérèrent et donnèrent lieu à des

Après la guerre, la civilisation.

« La constitution des chemins de fer russes a été la consécration de la paix. On a vu alors nos ingénieurs prendre la place des généraux, porter en Russie non la guerre, mais la civilisation, effaçant ainsi les discordes du passé, et ouvrant à toute l'Europe les frontières jusqu'alors fermées de cet immense empire. Un souffle de grandeur anime l'ukase du 31 janvier 1857 dans lequel l'Empereur concède un réseau de plus de 4 000 kilomètres. »
(Isaac Péreire, La Question des chemins de fer, Paris, 1878.)

massacres, particulièrement en Syrie, où Napoléon envoya quelques milliers d'hommes pour protéger les chrétiens (1860-1861).
Enfin en Égypte, l'appui de Napoléon permit à Ferdinand de Lesseps de mener à bien la tâche gigantesque du percement du canal de Suez. Malgré l'opposition passionnée de l'Angleterre, le canal fut ouvert en 1869 : les relations avec l'Inde et l'Extrême-Orient en furent bouleversées.
Influente à Constantinople, toute-puissante au Caire, maîtresse de l'Algérie, la France était une grande puissance méditerranéenne, au moment où l'ouverture du canal de Suez rendait à la Méditerranée l'importance qu'elle avait en partie perdue, depuis le XVI[e] siècle, au profit de l'océan Atlantique.

RÉSUMÉ

- **Au début du XIX[e] siècle, l'Empire ottoman, encore très étendu, est en pleine décadence. Dès 1815, le sultan doit accorder aux Serbes révoltés, une semi-autonomie.**
- **Les Grecs se soulèvent en 1821. L'intervention de l'Angleterre, de la France et de la Russie oblige le sultan à signer le traité d'Andrinople et à reconnaître l'indépendance de la Grèce (1829).**
- **Le pacha d'Égypte Méhémet-Ali triomphe à deux reprises (1833 et 1839) de l'armée turque. Mais devant l'hostilité de l'Angleterre, soutenue par la Russie, l'Autriche et la Prusse, il doit se contenter de conserver l'Égypte à titre héréditaire (1841).**
- **La tentative du tsar Nicolas I[er] pour mettre en tutelle l'Empire ottoman amène la guerre de Crimée (1853-1856), qui se résume dans le siège de Sébastopol. Le traité de Paris (1856) marque la banqueroute momentanée de la politique russe et un affermissement de l'influence française en Orient.**
- **Cette influence se marque particulièrement dans la formation de l'unité roumaine, et dans l'ouverture du canal de Suez, œuvre du Français Ferdinand de Lesseps.**

L'influence spirituelle de la France en Orient.

Le 26 août 1866, Victor Duruy écrivait à Napoléon III : « Sire, depuis longtemps je prépare un projet que je ne réussirai peut-être pas à exécuter : l'organisation de collèges français à Bucarest, Constantinople, Smyrne, Alexandrie et Tunis qui formeraient autour de la Méditerranée orientale comme autant de foyers d'où rayonnerait l'influence de la France.
L'École d'Athènes (1), placée tout au milieu, ferait le contrôle scolaire, les examens, la délivrance des grades et donnerait l'impulsion. Le tout formerait silencieusement, sans qu'on s'en aperçût si ce n'est lorsque tout serait créé, comme l'Université de France en Orient.
Pendant trois siècles, les Échelles du Levant (2) ont été à nous, et les autres Puissances ne pouvaient y négocier qu'en s'abritant derrière le drapeau de la France. Aujourd'hui les Autrichiens, les Italiens et les Anglais nous en chassent. Conservons du moins notre influence morale qui, après tout, est la meilleure : des foyers de science allumés, entretenus par nous, contribueront certainement à l'affermir... »
C'est dans ces conditions que fut fondé à Constantinople le lycée franco-ottoman de Galata.
« Quand, dit Duruy, je visitai en janvier 1870 cet établissement qui n'avait pas coûté un centime à la France, il était en pleine prospérité, avec plus de 500 élèves de toutes races et de toutes religions, jouant ensemble aux heures de récréation, en vrais collégiens, sans dispute ni querelles. »
(Dans Victor Duruy, Notes et Souvenirs, Hachette éd.)

(1) Fondée en 1846, l'École Française d'Athènes est un établissement scientifique qui groupe quelques savants chargés de faire des études archéologiques en Grèce.
(2) On appelle ainsi certains ports ottomans de la Méditerranée orientale où les Européens (surtout les Français) avaient des comptoirs de commerce.

39 L'Amérique latine de 1800 à 1870

Après quinze années de luttes, les colonies espagnoles d'Amérique réussissent à se rendre indépendantes. Mais elles n'arrivent pas à se fédérer et leur vie politique est marquée par des guerres civiles et des dictatures.

- *Le soulèvement des colonies (1809-1824).*
- *La vie agitée de l'Amérique latine (1825-1870).*

I LE SOULÈVEMENT DES COLONIES

1 LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE

L'opposition des créoles au gouvernement espagnol était allée croissant à la fin du XVIIIe siècle. Au début du XIXe siècle cette opposition se transforma en révolte ouverte. L'occasion de la révolte fut le détrônement des Bourbons d'Espagne par Napoléon en 1808. Comme les Espagnols de la métropole, les colons d'Amérique refusèrent de reconnaître Joseph Bonaparte. Mais tout en affirmant leur loyalisme pour Ferdinand VII, ils exigèrent une large autonomie. Beaucoup pensaient même à l'indépendance. Le mouvement, d'abord antifrançais et loyaliste, devint rapidement antiespagnol et séparatiste. La guerre se prolongea quinze ans de 1809 à 1824. En définitive, les insurgés l'emportèrent grâce à l'appui officieux de l'Angleterre et des États-Unis[1] qui leur procurèrent des armes, et grâce à l'arrivée d'officiers étrangers, surtout anglais, que la paix générale, rétablie en Europe, rendait disponibles. Enfin les séditions militaires en Espagne (1820) décidèrent la victoire de l'insurrection.

L'Espagne, qui venait de vendre la Floride aux États-Unis, ne conservait plus de ses possessions américaines que les Antilles.

1. Voir page 256.



Simon Bolivar (1783-1830). B. N. Est. Les principaux chefs de la révolte furent trois créoles: Bolivar au Venezuela, San Martin en Argentine, Iturbide au Mexique. Simon Bolivar, le « Libérateur », originaire du Venezuela, appartenait à une riche famille de l'aristocratie créole. Lecteur passionné de Jean-Jacques Rousseau, grand admirateur de Napoléon, il fit un long voyage en Europe de 1800 à 1806, séjournant successivement à Madrid, Paris, Londres, Vienne et Rome. A son retour, il se jeta avec fougue dans le mouvement révolutionnaire dont il devait devenir le principal chef. Bolivar groupa sous sa direction la « Grande Colombie », c'est-à-dire les États actuels de la Colombie, du Venezuela et de l'Équateur; mais la « Grande Colombie » ne survécut pas à la mort de son fondateur.

Le savant allemand Alexandre de Humboldt, qui séjourna en Amérique de 1799 à 1804, montre les vains efforts des gouverneurs espagnols pour prévenir la révolte qui couve : « On crut voir le germe de la révolte dans toutes les associations qui avaient pour but de répandre des lumières; on prohiba l'établissement des imprimeries dans des villes de 40 à 50 000 habitants. On considéra comme suspects d'idées révolutionnaires de paisibles citoyens qui, retirés à la campagne, lisaient en secret les ouvrages de Montesquieu ou de Rousseau. » A Santa Fé, « on mit aux fers des individus qui s'étaient procuré des journaux français; on condamna à la torture des jeunes gens de seize ans, pour leur arracher des secrets dont ils n'avaient aucune connaissance. »
(A. de Humboldt, Essai sur le royaume de la nouvelle Espagne.)

2 ÉMANCIPATION DU BRÉSIL

A la même époque la colonie portugaise du Brésil se séparait elle aussi de la métropole.

Après que les Français eurent envahi le Portugal (1807), le Brésil était devenu le lieu de refuge de la famille royale portugaise. Il avait même été élevé à la dignité de royaume et le roi y resta jusqu'en 1821. Lorsque les Cortès portugaises voulurent réduire de nouveau le Brésil au rôle subalterne de colonie, la révolte éclata (1821). Les habitants proclamèrent leur indépendance et se choisirent pour « empereur constitutionnel » don Pedro Ier, fils du roi du Portugal (1822).

3 VAINES TENTATIVES DE CONFÉDÉRATION

L'indépendance conquise et garantie, Bolivar entreprit de fédérer les États de l'Amérique latine. Il convoqua à Panama les délégués de tous les États américains, y compris les États-Unis. Mais le Congrès de Panama (1826) se sépara sans avoir obtenu aucun résultat.

La question des races avait été un obstacle à l'union. Si la Colombie ou le Pérou acceptaient d'accorder aux « gens de couleur » la liberté, l'égalité et le droit de propriété, le Brésil et l'Argentine s'y refusaient.

Bolivar eut aussi contre lui l'opposition des États-Unis et de l'Angleterre. Les États-Unis, surtout les États esclavagistes, étaient hostiles à la politique égalitaire de Bolivar. D'autre part, Canning s'effrayait à l'idée que les États-Unis allaient peut-être étendre leur influence sur l'Amérique latine, au détriment de l'Angleterre. Aussi mit-il tout en œuvre pour faire échouer le Congrès de Panama.

Enfin et surtout les rivalités entre États américains contribuèrent à l'échec des tentatives de fédération et à l'émiettement politique de l'Amérique latine. Dès 1823, l'Amérique centrale

La déclaration de Monroe (2 décembre 1823).

Les projets d'intervention en Amérique ébauchés par le tsar et Louis XVIII furent réduits à néant par l'attitude décidée de l'Angleterre et des États-Unis. Ces deux puissances désiraient profiter de cet immense marché qui leur eût été fermé si l'Espagne avait rétabli son autorité sur l'Amérique latine. Les États-Unis redoutaient d'autant plus une intervention de la Sainte-Alliance qu'ils étaient en conflit avec le tsar au sujet de l'Alaska dont Alexandre Ier voulait faire une zone d'influence russe. Aux prétentions européennes, quelles qu'elles fussent, le président Monroe opposa la doctrine des États-Unis qui pouvait se résumer ainsi : « L'Amérique aux Américains ». « (Nous affirmons) comme un principe touchant aux droits et aux intérêts des États-Unis, que les continents américains... ne doivent plus être considérés comme sujets à une colonisation dans l'avenir d'une puissance européenne quelconque... Nous devons à la franchise et aux rapports amicaux qui existent entre les États-Unis et les puissances d'Europe de déclarer que nous considérerions toute tentative de leur part pour étendre leur système politique sur quelque partie de cet hémisphère comme dangereuse pour notre paix et notre sécurité. Nous ne sommes point intervenus et n'interviendrons point dans les colonies ou dépendances actuelles d'aucune puissance européenne. Mais, vis-à-vis des gouvernements qui ont déclaré leur indépendance, qui la maintiennent, et dont nous avons reconnu l'indépendance pour de sérieux motifs, et d'après des principes équitables, nous ne consentirons jamais à ce qu'il se produise une intervention... de la part de n'importe quelle Puissance européenne. »

s'était détachée du Mexique et, une quinzaine d'années plus tard, elle allait se fractionner en cinq États. En 1828, la province de l'Uruguay, qui avait jusque-là fait partie de la République argentine, proclama son indépendance. Enfin quand Bolivar mourut (1830) les territoires occidentaux et orientaux de la « Grande Colombie » formèrent deux États séparés : l'Équateur et le Venezuela.

L'ancienne Amérique espagnole était maintenant fragmentée en quinze républiques indépendantes.

II LA VIE AGITÉE DE L'AMÉRIQUE LATINE (1825-1870)

1 GUERRES CIVILES ET GUERRES ÉTRANGÈRES

Ces nouveaux États eurent pour la plupart une vie politique extrêmement agitée. Les rivalités entre chefs de clans ou chefs militaires, entre Blancs et hommes de couleur, entre partisans d'un régime unitaire et partisans d'un régime fédéraliste, entre cléricaux et anticléricaux déchaînèrent presque partout d'interminables guerres civiles. De nombreux dictateurs en profitèrent pour se saisir du pouvoir et le conserver parfois très longtemps[1]. Certains de ces présidents furent des tyrans féroces : Rosas, qui domina l'Argentine de 1835 à 1852, fit, dit-on, exécuter 20 000 adversaires politiques.

Aux guerres civiles s'ajoutèrent parfois les guerres étrangères. La plus sanglante fut celle qui mit aux prises pendant cinq ans (1864-1868) le Paraguay d'une part, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine de l'autre. Le Paraguay fut vaincu : à la fin des hostilités, il avait perdu les quatre

1. Le président Francia exerça un pouvoir absolu dans le Paraguay pendant trente ans (1811-1840); après lui son neveu occupa sa place pendant dix-huit ans (1844-1862).

Les dates d'indépendance des États de l'Amérique du Sud. Surprises par la révolte, les autorités espagnoles furent d'abord partout chassées, sauf au Pérou. Mais en 1814 après la restauration de Ferdinand VII, elles reconquirent le pays perdu à l'exception du Paraguay et de la région de la Plata en Argentine. Les représailles furent si cruelles que de nouvelles révoltes éclatèrent. Iturbide proclama l'indépendance du Mexique et de l'Amérique centrale et étendit son autorité sur ces immenses régions. San Martin forma en Argentine une petite armée régulière, franchit les Andes et chassa les Espagnols, d'abord du Chili, puis d'une partie du Pérou (1817-1821). Un lieutenant de Bolivar, le général Sucre, en acheva la conquête en 1824. La longue durée de la guerre s'explique surtout par les divisions des Américains entre eux. D'une part, en raison des distances énormes qui séparaient les différentes colonies, il leur était impossible d'organiser une action commune : en réalité il y eut non pas une, mais plusieurs guerres d'indépendance. D'autre part, dans chaque colonie, les habitants étaient divisés par les haines de races et de partis et par les rivalités personnelles des chefs, si bien que dès le début, en même temps que les colonies luttaient contre l'Espagne, elles furent en proie aux guerres civiles.

cinquièmes de ses habitants — tués, morts de faim ou emportés par les épidémies.

Partout la vie économique était extrêmement arriérée; la population presque tout entière vivait dans un total dénuement et, faute d'hygiène, était ravagée par la fièvre jaune et le choléra.

Presque seuls, le Brésil et le Chili connurent un développement relativement calme.

A partir de 1845, le Brésil progressa rapidement. Il développa la culture du café, du coton et du tabac. Au Chili, à l'agriculture qui restait la grande richesse, s'ajoutait dans le Nord l'exploitation des mines de cuivre et d'argent. C'est pour transporter le minerai jusqu'à la côte que fut construite la première voie ferrée d'Amérique latine (1852).

2 VICTOIRE DES ÉTATS-UNIS SUR LE MEXIQUE

L'État où la violence des guerres civiles et l'affaiblissement qui en résultait pour le pays eurent les plus graves conséquences fut le Mexique. Par deux fois en quinze ans (1846-1861) son territoire fut envahi par les armées de deux grandes Puissances : par celle des États-Unis d'abord, par celle de la France ensuite.

En 1834, le parti au pouvoir à Mexico avait publié une Constitution très centraliste : elle ne laissait plus aucun pouvoir aux États qui constituaient la République mexicaine. A l'instigation des 35 000 colons des États-Unis qui y étaient alors établis, la région du Texas repoussa la Constitution, se révolta, proclama son indépendance, puis se donna aux États-Unis. Après quelques hésitations, le gouvernement de Washington accepta cette offre. Il voyait le Mexique en pleine anarchie et jugeait l'occasion bonne pour annexer non seulement le Texas, mais encore le Nouveau-Mexique et la Californie septentrio-

Les raisons de la guerre du Mexique.

Dans une note confidentielle adressée au général Forey, commandant du corps expéditionnaire (juillet 1862), Napoléon III écrivait : « Il ne manquera pas de gens qui vous demanderont pourquoi nous allons dépenser des hommes et de l'argent pour fonder un gouvernement régulier au Mexique... Nous avons intérêt à ce que la république des États-Unis soit puissante et prospère, mais nous n'en avons aucun à ce qu'elle s'empare de tout le golfe du Mexique et soit seule dispensatrice des produits du Nouveau Monde. Maîtresse du Mexique et par conséquent de l'Amérique centrale et du passage entre les deux mers (1), il n'y aurait plus désormais d'autre puissance en Amérique que celle des États-Unis. Si, au contraire, le Mexique conserve son indépendance, et maintient l'intégrité de son territoire, si un gouvernement stable s'y constitue par les armes de la France, nous aurons posé une digue infranchissable aux empiétements des États-Unis, nous aurons garanti leur sécurité à nos colonies des Antilles et à celles de l'Espagne; nous aurons établi notre influence bienfaisante au centre de l'Amérique, et cette influence créera des débouchés immenses à notre commerce et procurera des matières indispensables à notre industrie... Ainsi donc aujourd'hui, notre honneur militaire engagé, l'exigence de notre politique, l'intérêt de notre industrie et de notre commerce, tout nous fait un devoir de marcher sur Mexico, d'y établir soit une monarchie, si elle n'est pas incompatible avec le sentiment national du pays, soit tout au moins un gouvernement qui permette quelque stabilité. »
(Dans P. Gaulot, La Vérité sur l'expédition du Mexique.)

(1) Au temps où il était prisonnier au fort de Ham (1840-1846), Napoléon III avait étudié la question d'un canal interocéanique à travers l'Amérique centrale.

nale. La guerre éclata. Le Mexique, vaincu, dut céder aux États-Unis tout ce qu'ils exigeaient (1848).

ÉCHEC DES FRANÇAIS AU MEXIQUE

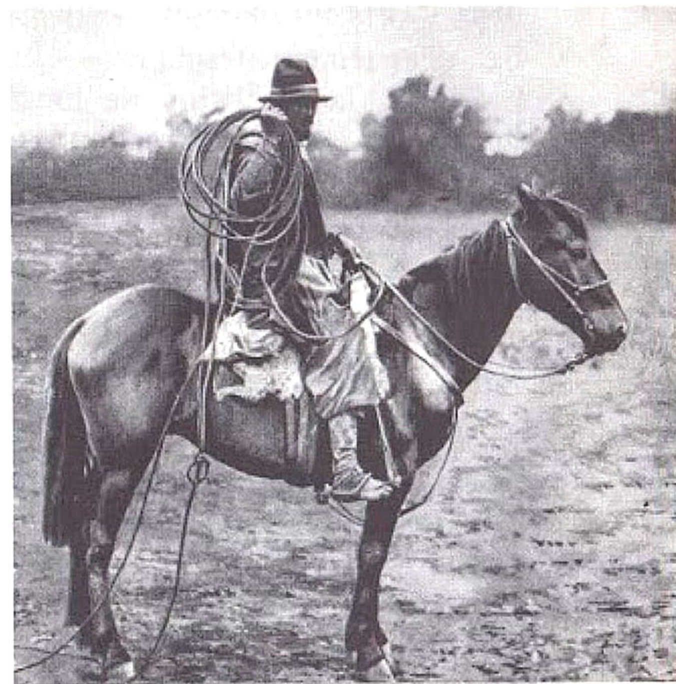
Dix ans plus tard le Mexique fut à nouveau menacé d'une guerre. Le président Juarez avait suspendu le paiement des intérêts de la Dette et frappé d'un impôt les résidents étrangers. Pour le contraindre à abroger ces mesures, la France, l'Angleterre et l'Espagne s'entendirent pour débarquer quelques troupes au Mexique (1861). Dès 1862, l'Angleterre et l'Espagne retirèrent les leurs; Napoléon au contraire donna aux siennes l'ordre de marcher sur Mexico.

Cette décision s'expliquait surtout par des considérations commerciales. L'Empereur savait que le Mexique était capable de se développer économiquement et il aurait voulu qu'il fût mis en valeur par des capitaux français. Sur la suggestion de quelques monarchistes mexicains réfugiés en France, Napoléon songea à renverser le gouvernement républicain et à le remplacer par un régime monarchique en faveur de l'archiduc Maximilien, frère de François-Joseph empereur d'Autriche. Il pensait n'avoir rien à craindre des États-Unis alors déchirés par la guerre de Sécession.

Or l'entreprise se heurta dès le début à de nombreux obstacles : la masse des habitants soutenait Juarez, d'autre part la nature montagneuse du pays rendait les opérations difficiles. Finalement, les Français enlevèrent les villes de Puebla et de Mexico et un simulacre d'Assemblée nationale proclama Maximilien empereur du Mexique (1863).

Mais le régime de Maximilien n'avait d'autre appui que les 30 000 hommes du corps expéditionnaire dirigé par le général Bazaine, et les





Créole, indienne et métis. Musée ethn. de Madrid. Dès le début de la conquête, Espagnols et Portugais avaient admis les mariages mixtes entre indigènes et blancs, à condition que les deux époux fussent catholiques : c'est pourquoi les métis constituent une si large part de la population. Mais les métis, comme les Indiens, ne s'élevaient pas au-dessus du rang de cultivateur ou d'ouvrier.

Un gaucho de la Pampa. Dans les immenses plaines de la République Argentine, les gauchos formaient une population de bergers nomades. Celui-ci tient à la main le lasso, longue corde d'une vingtaine de mètres, faite de lanières de cuir et terminée par un anneau de métal qui forme un nœud coulant. Éperons énormes, étriers très étroits où seul le gros orteil est engagé.

Mexicains, formés en guérillas, ne cessaient de harceler les troupes françaises. On essaya en vain de briser leur résistance par des exécutions sommaires. De plus, la guerre de Sécession terminée (1865), les États-Unis menacèrent de chasser Maximilien au nom de la doctrine de Monroe. Napoléon dut rappeler ses troupes (1866-1867).

Abandonné de tous, Maximilien fut pris à Queretaro et fusillé, en représailles des exécutions qu'il avait ordonnées (1867). Juarez fut désormais maître du Mexique jusqu'à sa mort (1872).

Ce dénouement tragique — et plus encore, peut-être, la révélation de louches tractations financières dans cette affaire — portèrent un coup très grave au prestige de l'Empire.

RÉSUMÉ

- **Après quinze ans de guerres (1809-1824) sous la direction de Bolivar, les colonies espagnoles imposent leur indépendance au roi Ferdinand VII. De son côté le Brésil se sépare du Portugal (1822).**
- **L'attitude très ferme des États-Unis (déclaration de Monroe, 1823) et de l'Angleterre, empêcha la Russie d'intervenir en Amérique en faveur de l'Espagne. Mais les nouveaux États ne réussissent pas à se fédérer et l'ancienne Amérique espagnole forma quinze républiques souveraines. Le Brésil s'érigea en Empire.**
- **La vie politique de l'Amérique latine (à l'exception du Brésil et du Chili) fut marquée par des guerres civiles continuelles et des régimes de dictature souvent féroces.**
- **Battu par les États-Unis (1846-1848), le Mexique dut leur céder le Texas, le Nouveau-Mexique et la Californie. En revanche, il infligea à Napoléon III un grave échec (1861-1867).**





Entrée du corps expéditionnaire à Mexico, le 10 juin 1863. Détail d'un tableau de Beaucé, 1868, Musée de Versailles.

Édouard Manet. L'Exécution de Maximilien à Queretaro (19 juin 1867) (détail) Musée de Mannheim. Deux visions très différentes de l'aventure mexicaine. En haut, l'entrée du corps expéditionnaire français à Mexico. Des notables mexicains apportent sur un coussin de velours les clés de la ville au général Forey, commandant du corps expéditionnaire français. Des femmes et des enfants jonchent de fleurs le parcours du général victorieux. En bas, le dénouement tragique : Maximilien, entouré de deux de ses collaborateurs, est fusillé à Queretaro. Aucun autre document n'illustre mieux que ce tableau du grand peintre français Manet la faillite de la politique mexicaine de Napoléon III. L'œuvre fut réalisée et exposée quelques mois seulement après l'exécution de Maximilien.

40 Les États-Unis de 1787 à 1870

Prodigieuse expansion territoriale; peuplement du pays grâce à une très large immigration d'Européens; développement économique très rapide; progrès de la démocratie, tels sont de 1787 à 1860 les grands faits de l'histoire des États-Unis. Mais la question de l'esclavage amène la sanglante guerre de Sécession (1861-1865).

- *L'essor des États-Unis.*
- *La guerre de Sécession.*

I L'ESSOR DES ÉTATS-UNIS

1 L'EXPANSION TERRITORIALE

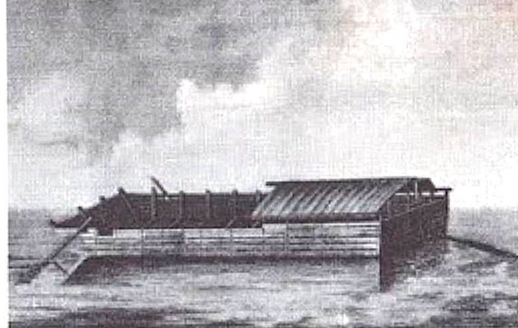
De 1787 à 1848 le territoire des États-Unis s'accrut prodigieusement, en particulier vers l'Ouest. Dès 1803 le gouvernement fédéral acheta à la France (à qui l'Espagne venait de la rétrocéder) la Louisiane, c'est-à-dire l'immense région qui s'étendait du Mississipi aux montagnes Rocheuses et même à la côte de l'océan Pacifique. Puis le gouvernement acquit de l'Espagne la péninsule de la Floride (1819). En 1845 et 1848, les États-Unis, on l'a vu, s'agrandirent, aux dépens du Mexique, du Texas, du Nouveau-Mexique et de la Californie. En 1846, ils partagèrent avec le Canada (alors colonie de l'Angleterre) l'Oregon sur la côte du Pacifique. Enfin les États-Unis achetèrent à la Russie, en 1867, la région de l'Alaska, au nord-ouest du Canada; ils atteignirent dès lors les limites qu'ils ont encore aujourd'hui sur le continent américain.

2 LE PEUPLEMENT

En même temps qu'elle s'agrandissait, l'Union américaine se peuplait; de 3 900 000 habitants en 1790, elle passa à douze millions en 1830 et à 31 millions en 1861. Ce peuplement se fit essentiellement par l'immigration européenne.



Le Capitole à Washington. On appelle Capitole le Palais où siège le Congrès des États-Unis : le Sénat et la chambre des Représentants. La partie qui figure sur cette photographie fut achevée en 1827. Le dôme colossal est de 1865. Non loin du Capitole se trouve la Maison Blanche, c'est-à-dire le palais du Président des États-Unis. Le gouvernement fédéral siégea à partir de 1800 dans une ville spécialement créée pour lui et qui porte le nom de Washington. Le terrain où fut bâtie la ville de Washington avait été cédé au gouvernement fédéral par l'État de Maryland. Il ne fait partie d'aucun État et constitue le district fédéral. C'est un ingénieur français, L'Enfant, qui dressa le plan de la ville. A Washington siège également la Cour Suprême des États-Unis. La Cour Suprême est chargée de faire respecter la Constitution fédérale, de protéger les droits des citoyens, enfin de régler les conflits entre États ou entre un État et le gouvernement fédéral. Ses membres sont nommés par le Président en accord avec le Sénat.



Les premiers moyens de communication : un flat-boat. B. N. Imp. Un de ces bateaux à fond plat — flat bottom boat — qu'on utilisait pour descendre l'Ohio ou le Mississipi. « Leur forme, dit un contemporain, est celle d'un rectangle plus ou moins long... et dont les deux extrémités ne sont point évidées comme celles des bateaux ordinaires. Un petit toit, fait avec des bardeaux comme ceux des maisons, couvre une des extrémités du bateau. C'est là qu'on passe la nuit ou que l'on se met à l'abri lorsqu'il pleut. » A l'arrière, une grande rame servait de gouvernail.

L'établissement de services réguliers de bateaux à vapeur à partir de 1840, la connaissance de l'extrême variété des ressources qu'offrait le territoire américain, les crises économiques en Europe (en particulier la grande famine d'Irlande), l'échec des révolutions de 1848 dans l'Europe centrale eurent pour effet de grossir le nombre des immigrants irlandais, allemands, écossais, scandinaves. Puis, en 1848, on découvrit de l'or en Californie. Aussitôt les immigrants affluèrent.

LA MISE EN VALEUR

La population se concentra d'abord essentiellement dans le Nord-Est, c'est-à-dire dans la partie du territoire limitée à l'est par l'océan Atlantique, au nord par les Grands Lacs et la frontière canadienne, à l'ouest par le Mississipi, au sud par une ligne joignant le confluent de l'Ohio à la baie de Chesapeake. A l'intérieur de cette zone, la région s'étendant à l'ouest des monts Alleghanys jusqu'au Mississipi, appelée Ouest, fut peuplée d'abord par des Américains, émigrants venus de la côte orientale en quête de terres. Ces pionniers menaient une vie rude, tout occupés à défricher le sol et à le mettre en culture. Il n'y avait pas de riches parmi eux. De là le caractère démocratique et égalitaire de cette nouvelle « Amérique de l'Ouest ».

Peuplement et mise en valeur s'accompagnèrent d'une lutte sans merci contre les tribus indiennes — on disait les Peaux-Rouges. A l'inverse des Espagnols et des Portugais qui les avaient laissées subsister, les colons des États-Unis n'auraient pas demandé mieux que de les exterminer. Ils les dépouillèrent du moins des terres qu'ils occupaient et les refoulèrent vers l'Ouest.

L'Ouest devint le domaine du blé, du maïs, et des troupeaux de bovins. Le Nord-Est était aussi le domaine de l'industrie grâce aux énormes richesses en charbon du versant occidental des Appalaches.

La nécessité pour l'Ouest d'écouler ses produits agricoles, son charbon, ses produits métallur-

La découverte de l'or en Californie en 1848.

Le 24 janvier 1848, un ouvrier qui travaillait dans une scierie de Californie découvrit dans l'eau des pépites d'or. Cinq mois plus tard, un journal de San Francisco écrivait : « Tout le pays, de San Francisco à Los Angeles, et du bord de la mer au pied des montagnes, retentit du cri avide : « De l'or, de l'or, de l'or », tandis que le champ reste à demi planté, la maison à demi construite, et que tout est négligé, sauf la fabrication des pelles et des pioches. Tout le monde nous quitte, lecteurs et imprimeurs; force nous est de suspendre notre publication. » D'Amérique, d'Europe, de Chine, d'Australie, les émigrants arrivèrent par milliers à San Francisco, petite ville qui comptait alors 2 000 habitants. « Des deux côtés de la ville en suivant la plage, dit un contemporain, se prolongent des rangées de tentes à perte de vue, formant une ville d'un nouveau genre, qui ne manque pas d'une certaine originalité. Là viennent se reposer un instant, avant de prendre leur essor pour les mines, les émigrants des deux mondes, ainsi que des Chinois (et) des Malais. » (Dans Lemonnier, La Ruée vers l'or).

giques amena d'abord la construction du canal Erié qui relia les Grands Lacs à New York (1825), puis surtout des voies ferrées dirigées dans le sens des parallèles. Dès 1840, quand la France n'exploitait encore que 900 kilomètres de rails, les États-Unis en exploitaient 7 000.

Cet essor économique du Nord-Est se manifesta par la croissance rapide des villes, anciennes ou nouvelles : New York passa de 200 000 habitants en 1830 à 870 000 en 1860; Chicago, petite bourgade vers 1830, comptait plus de 100 000 habitants en 1860.

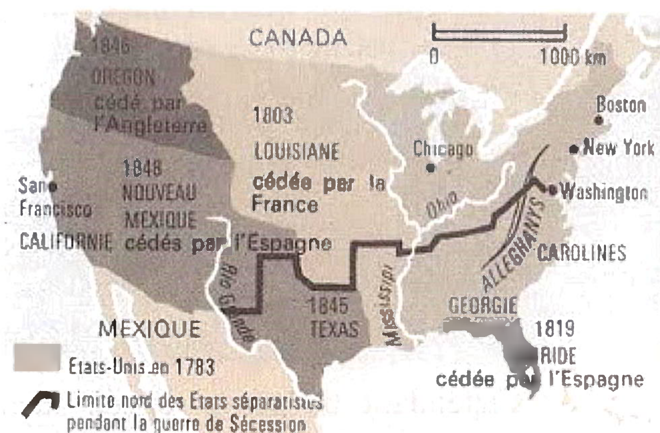
Dans le Sud, c'est-à-dire depuis la Virginie jusqu'au Texas inclusivement, la grande richesse était le coton, cultivé sur d'immenses plantations par des esclaves noirs. Là où le coton n'était pas cultivé, on trouvait des champs de canne à sucre, de tabac ou de riz.

4 PROGRÈS DE LA DÉMOCRATIE

Les premiers présidents et leurs ministres jusque vers 1830 avaient été des hommes riches, souvent de grands planteurs du Sud. Mais les idées démocratiques s'étaient développées, on l'a vu, dans les nouveaux États de l'Ouest. Ceux-ci avaient tout de suite adopté le suffrage universel et porté au pouvoir des hommes d'origine souvent humble.

De l'Ouest, le mouvement gagna les vieux États de l'Est; les uns après les autres, ils revisèrent leurs Constitutions dans le sens démocratique et adoptèrent le suffrage universel. Le contrecoup s'en fit bientôt sentir dans le gouvernement fédéral lui-même. En 1824 apparut un parti nouveau, le parti démocrate. S'appuyant sur les masses populaires, les démocrates s'attaquaient surtout à la bourgeoisie industrielle, marchande et financière du Nord-Est. Le parti démocrate fut aussi soutenu par les grands planteurs du Sud partisans du libre-échange afin de vendre plus facilement en Europe leur coton et leur tabac. Les bourgeois du Nord-Est, eux, récla-





En route vers l'Ouest. Coll. Library of the Congress. La colonisation de l'Ouest se faisait par groupes. Une famille ne partait pas seule. On avait à redouter les attaques éventuelles des Indiens : aussi, chaque soir, plaçait-on les chariots en cercle et l'on gardait son fusil à portée de la main. Il fallait aussi vaincre tous les obstacles matériels dans ces immensités inconnues, souvent désertiques.

L'expansion territoriale des Etats-Unis.

maient des tarifs protecteurs afin de protéger leur industrie naissante contre la concurrence anglaise et se réserver le marché des États-Unis. Pendant trente ans, le gouvernement fédéral fut dirigé par le parti démocrate (1829-1861).
Alors s'introduisirent, pour l'élection du président, deux nouveautés. D'une part le candidat de chaque parti à la Présidence fut désigné par une Convention nationale, formée de délégués élus par tous les membres du Parti. D'autre part, les électeurs présidentiels, jusque-là nommés dans chaque État au suffrage censitaire, furent désormais élus au suffrage universel.

II LA GUERRE DE SÉCESSION

1 LA QUESTION DE L'ESCLAVAGE

Cependant un grave danger menaçait l'Union américaine : la mésentente qui opposait le Sud d'un côté, et le Nord-Est de l'autre.
Dans le Sud, l'aristocratie des grands planteurs, sans émigrants européens, sans industrie, sans flotte ni banques, s'irritait d'être, pour son alimentation, ses produits fabriqués et son commerce, dans la dépendance du Nord-Est. Elle exigeait en contrepartie de pouvoir étendre la culture du coton, sa seule grande richesse, partout où celle-ci était possible sur le territoire des États-Unis. Mais coton et esclavage étaient indissolublement unis. C'est pourquoi le Sud demandait que l'esclavage fût toléré dans toute l'étendue des États-Unis.
Or les habitants du Nord-Est n'employaient pas d'esclaves et ils voulaient que l'esclavage fût restreint aux États du Sud. Deux lois, en 1820, puis en 1850, avaient fixé les régions où il était toléré. Mais en 1854, les « esclavagistes » furent assez puissants pour en faire abolir une. Alors commença dans tout le pays, entre leurs adversaires et eux, une campagne passionnée de brochures et de meetings, parfois marquée de

Vente d'esclaves dans le Sud des États-Unis. Un journaliste commente la scène en ces termes : « Partout cette triste cérémonie se passe de même; quelques affiches sont placardées dans les rues, quelques annonces insérées dans les journaux; puis, au jour de la vente, l'encantor (le crieur) arbore à la porte de son office le drapeau rouge, enseigne de ces hideux marchés. A l'heure dite, la marchandise est exhibée; le vendeur en fait l'éloge; quelquefois c'est le Nègre qui énumère lui-même ses propres qualités... Les amateurs se présentent alors; le Nègre est examiné en détail, on lui regarde les yeux, les dents comme à un cheval, puis on enchérit et la marchandise est adjugée. Le prix d'un Nègre varie de 50 à 3 000 dollars... »

Les voies de communication aux États-Unis vers 1860. La carte montre un double contraste. Le premier, le plus frappant, est celui des voies de communication à l'ouest et à l'est du Mississipi. Vers 1860, à l'ouest du fleuve, des pistes seules mènent à la frontière mexicaine ou aux ports du Pacifique. A l'est s'étend un réseau de 50 000 kilomètres de voies ferrées. Le second contraste est le contraste des densités de voies ferrées du Nord et du Sud. Le Sud est nettement en retard sur le Nord et le tracé de son réseau montre que son économie est encore de type colonial, c'est-à-dire exportatrice de matières premières. Les voies ferrées sont essentiellement destinées à évacuer le coton vers les ports. Dans le Nord-Est les communications ferroviaires se font aussi bien dans les sens Est-Ouest que dans le sens Nord-Sud, créant des nœuds de voies ferrées. Les échanges se font entre les diverses parties du territoire, conséquence d'une économie plus évoluée.

NEGROES
FOR SALE
AT AUCTION
THIS DAY

CANADA
MONTAGNES
ROCHEUSES
Missouri
Mississipi
Boston
Buffalo
Detroit
Chicago
Cleveland
Pittsburg
New York
Philadelphie
Baltimore
Washington
Richmond
Cincinnati
Louisville
St Louis
Kansas City
Cairo
Ohio
Memphis
APPALACHES
Chattanooga
Atlanta
Charleston
Savannah
Jacksonville
Nouvelle-Orléans
Sacramento
San Francisco
Stockton
Salt Lake City
Denver
Santa Fé
Albuquerque
Los Angeles
San Diego
Ft Yuma
Ft Smith
El Paso
San Antonio
MEXIQUE
Limites de la région du " Nord-Est "
Voies ferrées
Pistes
0
500
1000 km

violences et d'assassinats. Les « antiesclavagistes » constituèrent un parti politique nouveau, le parti républicain, qui, tout en admettant l'esclavage là où il existait déjà, s'opposait à son extension.

En 1860, Abraham Lincoln, le candidat du parti républicain, fut élu président des États-Unis.

2 LA SÉCESSION ET LA GUERRE

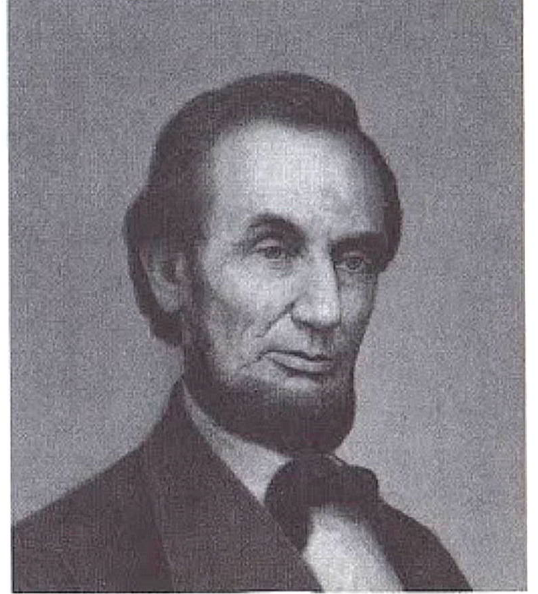
Trois mois plus tard, onze États firent sécession, c'est-à-dire qu'ils se retirèrent de l'Union. Ils formèrent une Confédération nouvelle, se donnèrent une Constitution, un président, une capitale (février 1861).

Mais Lincoln déclara qu'il s'opposerait, même par la force, à la Sécession. L'Union américaine, disait-il, était une Union indissoluble. Ainsi éclata la guerre de Sécession sur la question de savoir, non pas si l'esclavage pourrait ou non s'étendre, mais si un État avait le droit ou non de sortir de l'Union.

La guerre fut la plus longue et la plus meurtrière de l'Histoire contemporaine avant celle de 1914-1918. Elle dura sans interruption plus de quatre ans (avril 1861-mai 1865). Les Nordistes (on appela ainsi les habitants du Nord-Est) étaient beaucoup plus nombreux (22 millions contre 9) et ils disposaient d'une énorme supériorité industrielle, financière et maritime; mais les Sudistes se montrèrent meilleurs soldats. Les opérations décisives se déroulèrent sur les rives du bas Mississipi et en Virginie. Finalement le généralissime sudiste Lee dut se rendre au généralissime nordiste Grant (1865). Quelques jours plus tard, Lincoln était assassiné par un Sudiste fanatique.

3 PREMIÈRES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE

La conséquence la plus importante de la victoire du Nord fut le vote par le Congrès d'un amendement à la Constitution proclamant l'abolition de l'esclavage dans toute l'étendue de l'Union.



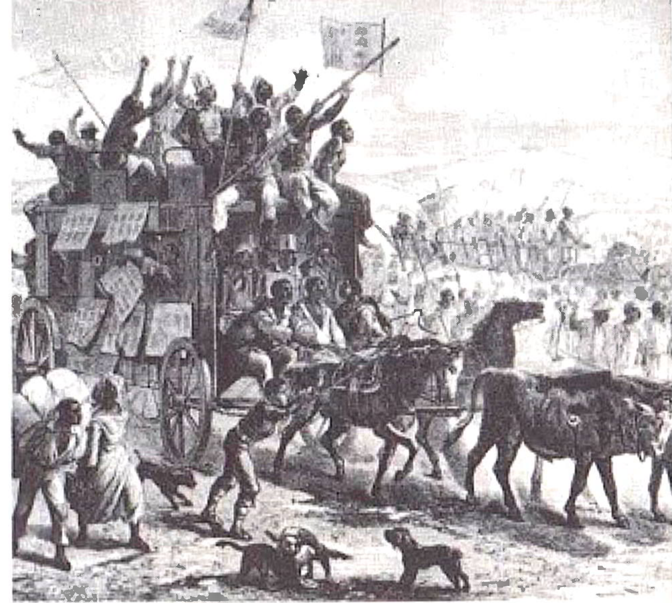
Abraham Lincoln (1809-1865). B. N. Est. Lincoln est le type de ceux que les Américains appellent les « self made men » « les hommes qui se sont faits eux-mêmes » et qui n'ont dû qu'à leur énergie et à leur intelligence la fortune ou les hautes situations auxquelles ils sont parvenus. Fils d'un pionnier, tour à tour batelier sur le Mississipi, charpentier, postier, épicier dans une petite ville de l'Illinois, Lincoln fit ses études de droit et devint avocat. Une discussion publique sur la question de l'esclavage le rendit brusquement célèbre (1858). Membre de la législature de l'État d'Illinois, député au Congrès des États-Unis, il fut élu en 1861 puis en 1865 Président de la République. Dans ce visage osseux, sillonné de rides, sous le front très ample, les yeux bleus qu'abritent les épais sourcils ont une expression de résolution froide, de tristesse et de douceur. La guerre qu'il était résolu à pousser et qu'il poussa jusqu'au triomphe de l'émancipation et de l'Union n'en faisait pas moins horreur à Lincoln. Les Américains le placent à côté de Washington, au premier rang de ceux qui ont fait la grandeur des États-Unis. Par sa bonté malicieuse, son honnêteté, son énergie sans défaillance, Lincoln est la plus belle et la plus populaire figure de l'histoire américaine.

Les États vaincus accordèrent la liberté aux Noirs, désavouèrent la sécession et demandèrent leur réintégration dans l'Union. Mais les Nordistes décidèrent que tous les Blancs qui, en 1860, avaient pris le parti de la Sécession, seraient exclus des fonctions publiques. Les gouvernements du Sud ayant refusé de se soumettre à cette épuration, le Congrès fit occuper leur territoire par les troupes fédérales et y établit des gouvernements nouveaux, formés de Noirs et d'aventuriers blancs venus du Nord. Puis le Congrès vota un nouvel amendement à la Constitution, interdisant de priver les Noirs des droits civiques et même politiques. Cet amendement fut accepté par les gouvernements nouvellement installés dans le Sud, et les États vaincus furent alors réintégrés dans l'Union (1870).

Mais les Blancs du Sud, ulcérés, n'attendaient qu'une occasion pour rétablir leur prédominance politique et arracher aux Noirs les droits que le Congrès leur avait accordés. La guerre de Sécession avait aboli l'esclavage; elle n'avait pas résolu le problème noir.

RÉSUMÉ

- **Le territoire des États-Unis s'accroît prodigieusement par l'incorporation à l'Union de la Louisiane (1803), de la Floride (1819), du Texas, du Nouveau-Mexique et de la Californie (1848), de l'Oregon (1846) et de l'Alaska (1867).**
- **La population s'accroît par l'arrivée massive d'immigrants européens, surtout après 1840.**
- **Par suite de la richesse agricole de ses terres de l'Ouest, de la puissance de son industrie, de l'importance de son commerce, le Nord-Est devient la région vitale des États-Unis.**
- **La question de l'esclavage jette le Sud et le Nord-Est dans une sanglante guerre civile (1861-1865). La guerre de Sécession a pour résultat l'abolition de l'esclavage, mais elle ne résout pas le problème noir.**



Joie des esclaves après leur affranchissement. « Le Monde illustré », 21 mars 1863. Bibl. hist. Ville de Paris. La légende de la gravure dit : « Les Nègres affranchis colportant le décret d'affranchissement du Président Lincoln. »

L'émancipation des esclaves.

« ... Moi, Abraham Lincoln, Président des États-Unis, en vertu du pouvoir dont je suis revêtu comme commandant en chef de l'armée et de la marine des États-Unis... je viens aujourd'hui 1er janvier, en l'an de Notre-Seigneur 1863, désigner les États et parties d'États dont la population est respectivement en révolte actuelle contre les États-Unis... (Après avoir énuméré ces États, Lincoln poursuit) « ... J'ordonne et déclare que toutes personnes possédées comme esclaves dans lesdits États, et parties d'États, sont et seront dorénavant libres, et que le Gouvernement exécutif des États-Unis, y compris ses autorités navales et militaires, reconnaîtront et maintiendront la liberté desdites personnes. Et j'enjoins, par les présentes, aux personnes déclarées libres, de s'abstenir de toute violence, excepté pour la nécessité de leur défense personnelle et je leur recommande, dans tous les cas où cela leur sera permis, de travailler fidèlement pour des gages raisonnables. » (Archives diplomatiques 1863, t. I).

Lexique

Abbé Chef d'un monastère.

Abdiquer Renoncer à la fonction qu'on exerce. Un roi qui abdique renonce à régner.

Absolu Exactement : à qui on a enlevé ses chaines. Un souverain absolu est celui qui n'a de comptes à rendre à personne. De là le substantif *absolutisme*.

Administration Administrer, c'est gérer les affaires *intérieures* de l'État. — Au sens étroit du terme, l'administration ne s'étend pas aux questions de finances et de justice. Aujourd'hui, les préfets, les sous-préfets sont des fonctionnaires de l'administration ; ils dépendent du ministre de l'Intérieur. On appelle aussi administration l'ensemble des fonctionnaires employés dans tel ou tel service : on parlera ainsi de l'administration des Finances ou de celles des P. et T. — Quand les fonctionnaires locaux de l'administration ont très peu d'initiative et ne peuvent prendre aucune mesure importante sans l'autorisation du Chef de l'État ou des ministres, on dit que l'administration est *centralisée* : en effet toutes les décisions sont prises au centre, c'est-à-dire dans la capitale.

Anarchie (d'un mot grec qui signifie « absence de gouvernement »). Ce mot désigne 1° un état de trouble et de désordre dans lequel se débat un État ; 2° une doctrine en vertu de laquelle l'autorité de l'État doit être réduite au minimum et même si possible supprimée, de façon que la liberté de chaque individu puisse s'épanouir largement.

Apogée Le point le plus élevé, le plus haut degré. On dira qu'à telle ou telle date, un État a été à l'apogée de sa puissance.

Aristocratie (d'un mot grec qui signifie « les meilleurs »). Minorité composée de ceux qui se distinguent par leur haute naissance ou leur richesse. Un gouvernement aristocratique est celui où l'autorité appartient à cette minorité.

Armoiries ou **armes** Signes distinctifs que se choisissaient un noble, une ville, une famille, une corporation.

Art 1° L'ensemble des procédés qu'on emploie dans tel ou tel métier (ex. l'art de bâtir, l'art d'enseigner, l'art militaire). 2° Dans un sens plus étroit, certains procédés que l'homme emploie pour exprimer ce qui lui paraît beau ou émouvant. L'architecture, la peinture ou la sculpture, la musique, sont les arts les plus importants. A côté d'elles, il y a les *arts mineurs* (c'est-à-dire moins importants) ou *arts décoratifs* : l'orfèvrerie, la tapisserie, la céramique (ou art de faire ou de décorer de beaux vases).

Autocrate (de deux mots grecs qui signifient « avoir puissance par soi-même »). Se dit d'un souverain qui est tout-puissant. Les mots *autocratie* et absolutisme ont le même sens.

Autonomie (d'une province ou d'un pays conquis). Droit de s'administrer d'après ses propres lois.

Bas-relief Sculpture en faible saillie sur un fond (par opposition à une statue qui est dégagée du fond et dont on peut faire le tour).

Budget Tableau des recettes et des dépenses (d'un État, d'une commune, d'un particulier).

Bulle L'une des sortes de décrets publiés par les Papes. Les bulles sont en général employées quand il s'agit de mesures importantes : convocation d'un concile œcuménique ; publication des décisions d'un Concile ; condamnation d'un hérétique (Bulle de 1520 condamnant Luther, Bulle Unigenitus de 1713 contre un ouvrage janséniste). Les bulles sont désignées par le ou les premiers mots de leur texte.

Catholicisme libéral Voir *Libéralisme catholique*.

Chanoine Dignitaire de l'Église catholique dont la fonction consiste à réciter dans le chœur, l'*office liturgique*, c'est-à-dire les prières du culte. — L'ensemble des chanoines attachés à la même église constitue le *chapitre*. Supprimés en 1790, les chapitres reparurent après le Concordat de 1802.

Citoyen Habitant d'un pays admis à participer dans ce pays à la vie politique (par exemple à voter, à être élu à une Assemblée, à être magistrat).

Civilisation Tout ce qui caractérise la manière de vivre des habitants dans un certain pays à une époque donnée : vie matérielle et économique, littérature, arts, sciences, règles de morale, croyances religieuses. On parlera ainsi de la civilisation française au temps de Louis XIV. On dira d'une civilisation qu'elle est plus avancée ou plus arriérée qu'une autre. Le mot *civilisation* peut ainsi s'opposer au mot *barbarie*.

Clergé L'ensemble de ceux qui dans une Église remplissent une fonction officielle et en particulier ont le droit de célébrer le culte. Les membres du Clergé catholique sont les clercs ou les ecclésiastiques. On distingue le *Clergé séculier* et le *Clergé régulier* (celui composé de *religieux*). Au Clergé s'oppose la masse des *fidèles* qui sont des *laïcs*.

Cléricalisme Anticléricalisme. Le cléricalisme est la doctrine d'après laquelle il est souhaitable que le Clergé exerce une influence sur le gouvernement et, par ce moyen, dirige, dans une certaine mesure, les affaires publiques. La doctrine opposée s'appelle l'*anticléricalisme*. — Sous le Second Empire sont apparus les substantifs : *anticléricaux*, *cléricaux*, pour désigner les partisans de ces deux doctrines. De 1850 à 1870, les républicains ont été en général des anticléricaux. On comprend dès lors le sens de la phrase d'un ami de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ». On prendra soin de ne pas confondre *anticlérical* avec *antireligieux* ou avec *incroyant* et d'assimiler catholique avec clérical.

Code Recueil de lois.

Commende Une abbaye ou une cure donnée en *commende* était attribuée par le roi comme une pension à un noble (clerc ou laïc). L'*abbé commendataire* touchait le tiers des revenus de l'abbaye, dont il confiait l'administration à un *prieur*. Le curé *gros décimateur* touchait la plus grosse partie de la dîme et se faisait remplacer par un *desservant*.

Concile Assemblée d'ecclésiastiques réunis pour discuter de questions de théologie, de morale ou de discipline. On distingue les conciles *diocésains*, *métropolitains* (une métropole ecclésiastique comprend les diocèses soumis à un même archevêque), *nationaux* et enfin généraux ou *œcuméniques* (où sont invités tous les évêques ou chefs d'ordres religieux du monde). Les trois derniers des 21 conciles œcuméniques sont celui de Trente (terminé en 1563), le premier concile du Vatican (Vatican I) (1869-1870) et le deuxième concile du Vatican (Vatican II) qui s'est ouvert en octobre 1962 et terminé en novembre 1965.

Congrégation Ce mot a deux sens : 1° Association d'hommes ou de femmes soumis à une même règle religieuse, mais qui ne font pas de vœux

solennels comme les ordres religieux (avec lesquels il ne faut pas les confondre). Les plus anciennes Congrégations de France datent du XVII[e] siècle : elles s'occupent de la direction des séminaires (Sulpiciens), de la prédication (Oratoriens), de l'évangélisation des païens (Lazaristes), des œuvres de charité et d'enseignement (Sœurs de saint Vincent-de-Paul, appelées aussi Filles de la Charité). 2° On appelle *congrégations romaines* des commissions d'ecclésiastiques présidées par le pape ou les cardinaux. Elles remplissent à Rome, aux côtés du pape, le rôle de ministères : la congrégation du Saint-Office s'occupe de tout ce qui touche à la théologie et à la morale; celle des Réguliers dirige les Ordres et les congrégations; celle de la Propagande l'évangélisation.

Constitution (politique). Loi qui fixe l'organisation politique d'un État, les attributions et le fonctionnement des différents organes du gouvernement et de l'administration et les droits des citoyens.

Coup d'État Mesure illégale, prise le plus souvent par le pouvoir exécutif contre le pouvoir législatif.

Démocratie (d'un mot grec qui signifie « pouvoir du peuple »). Gouvernement dans lequel aucune condition de naissance ou de richesse n'empêche un citoyen de remplir une fonction publique s'il en a la capacité.

Despotisme Dictature. Le mot *despote* vient d'un mot grec qui désignait le maître ayant tous les droits sur les esclaves. A Rome, le *dictateur* était un citoyen qui, dans les moments de grand péril, recevait des pouvoirs exceptionnels avec la mission de sauver la patrie. Ainsi les termes despotisme et dictature désignent-ils tous deux un pouvoir absolu (voir ce mot).

Dogme Doctrine enseignée par le Clergé d'une Église et que les fidèles sont tenus de croire.

Droit Ensemble des lois d'après lesquelles sont régis les habitants d'un pays. On distingue le *droit public*, ou *institutions politiques*, qui fixe la façon dont les habitants sont gouvernés et administrés et le *droit privé* qui règle les rapports des citoyens entre eux. Une loi sur les rapports entre locataires et propriétaires ressortit au droit privé; une loi sur la manière dont les citoyens doivent voter aux élections ressortit au droit public. — Le substantif *droit* peut encore signifier impôt ou taxe, c'est-à-dire somme levée par le gouvernement pour subvenir aux dépenses de l'État. On parlera du droit sur les successions, c'est-à-dire de l'impôt levé sur la fortune de personnes qui viennent de mourir.

Dynastie Série de souverains appartenant à la même famille.

Économie politique On donne ce nom à la science qui étudie comment fonctionnent les différentes branches de l'activité économique. — Un *économiste* est un savant versé dans l'économie politique.

Économique (activité) L'activité économique d'un pays à une certaine date est marquée par le développement, à cette date, de son agriculture, de son industrie et de son commerce.

Église Écrit avec une majuscule, ce mot signifie l'ensemble des fidèles d'une religion (l'Église catholique désigne l'ensemble des catholiques). Écrit avec une minuscule, il désigne le local où les fidèles se réunissent pour assister au culte.

Église orthodoxe Depuis le « schisme grec » de 1054, c'est-à-dire la rupture entre le pape et le patriarche de Constantinople, l'expression « Église orthodoxe » désigna l'Église de l'Empire byzantin et des peuples qui reconnaissaient l'autorité religieuse du patriarche de Constantinople (Serbes, Bulgares, Russes). Au cours des siècles, ces peuples, tout en conservant les dogmes de l'Église orthodoxe, ont cessé de reconnaître l'autorité du patriarche de Constantinople : par exemple, à partir de 1589, le chef de l'Église russe fut jusqu'en 1700, le patriarche de Moscou.

Encyclique Document adressé aux évêques par le pape pour leur indiquer la conduite qu'ils doivent tenir dans un cas particulier (par exemple en face d'une doctrine condamnée par le Saint-Siège).

État Nation. Un *État* est un territoire dont les habitants sont soumis à un même gouvernement. Le mot a un sens politique. Une *Nation* est un groupement d'hommes ayant en commun un ensemble de souvenirs et d'aspirations, ce qui leur donne le désir de vivre ensemble. Ils sont unis par ce qu'on appelle le *sentiment national*. En 1870, il n'y avait pas comme aujourd'hui d'État polonais; les Polonais qui vivaient en Europe étaient dispersés entre les États prussien, autrichien et russe. Pourtant il y avait une Nation polonaise. L'idéal est évidemment que la Nation et l'État coïncident, comme c'est le cas en France.

Fanatisme Attachement obstiné à une opinion avec le désir d'imposer celle-ci aux autres gens, même par la force. Le mot *intolérance* a à peu près le même sens.

Fleur de lis Armoiries des rois de France, du XII[e] siècle jusqu'à 1831.

Gallicanisme (ou *Doctrine gallicane*, c'est-à-dire française parce qu'elle fut soutenue surtout par des prélats français du XV[e] au XIX[e] siècle). Doctrine d'après laquelle : 1° Le pape ne peut prendre aucune décision importante touchant la foi ou la morale sans l'assentiment d'un Concile œcuménique. 2° Les Églises des différents pays ont droit, au moins dans les questions de discipline, à une large autonomie à l'égard du pape. — Au gallicanisme s'oppose l'*ultramontanisme* (c'est-à-dire la doctrine en faveur au-delà des monts, au-delà des Alpes, c'est-à-dire à Rome), en vertu duquel l'Église est une monarchie absolue, où le pape a tout pouvoir. Le premier Concile du Vatican a fait triompher en 1870 la doctrine ultra montaine.

Gouvernement Gouverner, c'est diriger un État; c'est gérer : 1° les affaires intérieures (on dit aussi la *politique intérieure*) : maintien de l'ordre, administration, justice, finances, organisation militaire, etc.; 2° les affaires extérieures (on dit aussi la *politique extérieure*), c'est-à-dire les rapports avec les États étrangers. En fait, on entend généralement par gouvernement les mesures de politique intérieure. Dans ce sens, on parlera du gouvernement de Napoléon III. — Le mot gouvernement signifie aussi l'ensemble des personnes qui gouvernent. Dans la France d'aujourd'hui, le gouvernement c'est le Chef de l'État et le Conseil des Ministres (c'est-à-dire l'ensemble des ministres dirigés par l'un d'eux qui porte le titre de Premier Ministre). — Enfin le mot gouvernement peut aussi indiquer la manière dont un État est organisé. On parlera d'un *gouvernement monarchique* (dans ce cas, le pouvoir est confié à une seule personne, quel que soit le titre qu'elle porte : empereur, roi, dictateur, etc.) ou d'un *gouvernement républicain* (le pouvoir y est confié à plusieurs personnes). A son tour, un gouvernement républicain peut être soit *aristocratique* soit *démocratique*. Voir les mots *Aristocratie* et *Démocratie*.

Dans ce sens, le mot gouvernement est souvent remplacé par le mot *régime*. On parlera d'un régime aristocratique, du régime féodal.

Guerre civile Guerre entre citoyens d'un même pays.

Institution canonique En vertu des concordats français de 1516 et de 1802, le Chef de l'État (roi, premier Consul, empereur ou président de la République) nomme le futur évêque. Mais avant de pouvoir exercer ses nouvelles fonctions, celui-ci a besoin : 1° d'être sacré ; 2° de recevoir du pape l'*institution canonique* qui lui donne les pouvoirs nécessaires pour qu'il puisse gouverner son diocèse. La Constitution civile du Clergé (1790) exigeait que l'institution canonique fût donnée au futur évêque par l'archevêque qui le consacrait et non par le pape.

Laïc, laïcité de l'école Le mot laïc s'oppose au mot clerc, c'est-à-dire au mot ecclésiastique. — Quand, sous le Second Empire, les républicains demandaient la laïcité de l'école primaire, ils voulaient : 1° que le personnel enseignant dans les écoles primaires comprenne uniquement des laïcs, à l'exclusion de tout ecclésiastique (beaucoup d'instituteurs, même dans les écoles primaires de l'État, étaient encore des congréganistes) ; 2° que le catéchisme ne fasse plus partie des matières enseignées à l'école et que l'enseignement ne soit fondé sur aucune croyance religieuse particulière : il pourrait ainsi s'adresser à tous les enfants ; 3° que le curé ne puisse donner l'instruction religieuse dans les locaux de l'école, même en dehors des heures de classe.

Laïcité de l'État On appelle ainsi la doctrine en vertu de laquelle l'État reste « neutre » en matière de religion, fait appliquer la liberté du culte et admet aux fonctions publiques tous ceux qui en sont dignes, quelles que soient leurs idées religieuses.

Lettre de cachet On appelait lettre une certaine sorte de décision royale. Les unes étaient des *lettres patentes* (c'est-à-dire ouvertes, non cachetées), les autres étaient des lettres closes (c'est-à-dire fermées, cachetées). Parmi celles-ci, les lettres de cachet ont fini par désigner celles par lesquelles le roi ordonnait d'emprisonner un de ses sujets sans qu'il y ait eu aucun jugement rendu.

Libéralisme catholique Doctrine de certains catholiques qui pensent que l'Église a intérêt à accepter *en pratique* les « libertés modernes » (c'est-à-dire les Principes de 1789) même si celles-ci semblent *en droit* inconciliables avec la doctrine catholique (l'Église affirme en effet que la souveraineté réside en Dieu et non pas dans la Nation ; elle rejette le principe de la laïcité de l'État ; enfin elle repousse la liberté de la presse qui permet à l'erreur de s'affirmer et de se propager). Les partisans du libéralisme catholique portent le nom de *catholiques libéraux*.

Lithographie (de deux mots grecs qui signifient « écriture sur pierre »). Art de tracer avec un crayon gras sur une certaine sorte de pierre un dessin destiné à être ensuite reproduit à de nombreux exemplaires. On appelle aussi lithographie l'œuvre d'art ainsi obtenue : on parlera des lithographies de Daumier. Très souvent la lithographie a servi à illustrer des livres et des journaux.

Nation Voir *État*.

Ordre religieux Association d'hommes ou de femmes qui ont prêté les trois vœux solennels de célibat, pauvreté et obéissance (Dominicains, Bénédictins, Franciscains, etc.)

Plébiscite Vote du peuple (d'ordinaire par *oui* ou par *non*) à une question posée par le pouvoir exécutif. Le peuple doit approuver ou repousser soit une mesure déjà prise (le coup d'État du 2 décembre 1851 fut ainsi approuvé par le plébiscite du 20 décembre), soit une mesure que l'on compte prendre (le plébiscite de novembre 1852 approuva le rétablissement de l'Empire, qui devait avoir lieu le 2 décembre suivant).

Politique L'art de diriger un État. Un *homme politique* est celui qui prend part à la direction de l'État, ou comme on dit aussi, aux *affaires publiques*. Sur le sens des mots « politique extérieure » et « politique intérieure » voir : *Gouvernement*. — Le mot *politique* signifie aussi les principes d'après lesquels un homme politique dirige l'État : le fondement de la politique de saint Louis était la foi chrétienne et l'amour de la justice.

Prélat Haut dignitaire de l'Église catholique (évêque, archevêque ou cardinal).

Presse (Régime de la) Le mot presse a d'abord désigné la machine à imprimer puis ce qui est imprimé (livres, journaux, affiches), particulièrement les journaux. Le régime de la presse est plus ou moins libéral selon les gouvernements et selon les époques. Les gouvernements autoritaires ont souvent imposé à la presse : 1° l'*autorisation préalable* de paraître (autorisation qui peut être refusée ; 2° un *cautionnement*, c'est-à-dire le dépôt par l'administration du journal, d'une certaine somme d'argent : si le cautionnement est élevé, un journal qui dispose de peu de ressources financières ne pourra pas paraître ; 3° un *droit de timbre* sur chaque exemplaire du journal ; 4° la *censure*, c'est-à-dire le contrôle du contenu du journal par un lecteur, appelé *censeur*, qui a le droit d'empêcher la parution de tel ou tel article ; 5° enfin des *pénalités* très dures contre les journalistes qui seraient condamnés pour *délits de presse*.

Prolétaire Ce mot désignait chez les Romains un homme exempté du service militaire à cause de sa pauvreté. Il désigne aujourd'hui quelqu'un qui n'a pour vivre que le produit de son travail.

Réaction (politique). De deux mots latins qui signifient « revenir en arrière ». Dans le domaine de la politique, le mot réaction désigne un effort pour abolir des mesures libérales et pour rétablir des mesures autoritaires.

Régime (politique). Manière dont un État est organisé. Voir *Gouvernement*.

Socialisme Doctrine d'après laquelle tous les moyens et instruments de production et d'échange (la terre, les banques, les capitaux, les mines, les chemins de fer, les usines, etc.) ne doivent pas être la propriété de particuliers mais celle de la Société. Le socialisme propose également d'organiser rationnellement la production des marchandises (ou, comme on dit, des richesses) et de les distribuer équitablement à tous, au lieu de les réserver aux riches.

Technique (subst. féminin) Ensemble de procédés dont on se sert pour effectuer un certain travail. Tous les métiers ont ainsi une technique. Il y a une technique de la métallurgie, une technique de l'élevage du ver à soie, une technique de la peinture. — Le mot technique peut aussi être un adjectif : on dira que l'emploi d'une certaine machine a amené un *progrès technique* dans la métallurgie.

Ultramontanisme Voir *Gallicanisme*.

Table des matières

RÉFÉRENCES PHOTOGRAPHIQUES

ALMASY	339A
AMERICAN PHILOSOPHICAL SOCIETY	98
A.P.N.	26, 63A, 107 (2 photos) 387A, 389 (2 photos), 396
ARCHIVES BERNADOTTE	253
ARCHIVES NATIONALES	19A
ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES	30, 61B, 83, 99 112, 220B, 371B
ARLAUD (J.), GENEVE	57
BIGNON	220B
BILDARCHIV OST. NATIONALBIBLIOTHEK	241B 249 (2 photos), 255
BIRABEN (Bernard)	65
BLAUEL	335A
B.N.	6A et B, 9, 93A, 117, 173 (2 photos), 125A 157B, 173A, 179B, 236 (2 photos), 243, 245 262B, 283D, 292A, 305, 323B, 365B
BOUDOT-LAMOTTE	68, 69B, 70C, 72 (2 photos)
BOULAS	16
BRITISH CROWN COPYRIGHT SCIENCE MUSEUM LONDON	38B, 39 (2 photos)
BRODI DI LAURATI (G.)	359
BULLOZ	25, 29B, 31B, 49A, 53B, 67A 115A, 121, 131B et C, 136, 162, 166, 167 168A (2e), 214, 221C, 244, 327, 329, 394
CAMPONOGARA (J.)	326A
CHUZEVILLE	345B
CONSERVATOIRE DES ARTS ET METIERS	331
DEUTSCHE FOTOTHEK, DRESDEN	349E
DOCUMENTATION FRANÇAISE	157A, 190, 263C 269B, 280, 289, 313A, 316, 317 (2 photos)
ESPARCIEUX	227C
FLEMING	27, 37B, 347C, 374 (2 photos), 378
FORMIGONI	238
FOUCHERAND	64
GIRAUDON	4, 29A, 35, 49B, 55A 65B, 69A, 81, 103, 128, 149B, 152B, 201 206A, 223A, 237A, 247A, 250, 306A, 395
GOERSCH-LABORDE	71D
HACHETTE	7 (2 photos), 17, 24A, 25B et C 38A, 42, 43, 44, 47, 48B et C, 50A, 51B et C 53A, 54, 61A, 63B, 66A, B, C, 67D, 70A et B 76, 79, 80 (2 photos), 87B, 93B, 95, 109A, 111 118, 119, 124 (2 photos), 127 (2 photos), 129A 133, 135, 137, 139, 140, 141 (2 photos), 145 (2 photos), 147, 149A, 151 (2 photos), 152A 153C et D, 156, 158, 161, 164, 168A et B, 169D 170, 171, 172, 177, 179A, 180, 181, 183, 186 (2 photos), 187, 188A et B, 189 (2 photos), 191 193 (2 photos), 195 (2 photos), 198, 199 (2 photos), 200A, 202, 203, 206B, 207B (2 photos), 209B, 211 (2 photos), 212A, 215 217, 218, 219, 220A, 223B, 227 D et E, 229 (3 photos), 230A, 241A, 257, 259, 261, 262A 263D, 265 (2 photos), 267 (2 photos), 270, 271 (2 photos), 273 (2 photos), 274, 275 (2 photos) 279, 282A et B, 283C, 284, 285, 288B et C 292B, 293 (2 photos), 295, 296, 297B et C 300 (3 photos), 301 (2 photos), 303, 306B, 307 312, 313B, 314, 315, 321, 322, 325 (2 photos) 332A, 333, 336, 337 (2 photos), 339B, 342B 343A, 344A, 346A, 348B et C, 355, 356A 363C, 365A, 375, 377, 382, 383, 393, 399, 406 410, 411
HARLINGUE	207A
HISTORIA-PHOTO	357, 366
INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL	21
IRMER (Horst von)	87A
JAHAN (Pierre)	225
JOSSE-LALANCE	235, 385, 404A
JUSSELIN	125B
KUNSTHALLE, MANNHEIM	404B
LAPIE-PHOTOTHEQUE FRANÇAISE	20, 281
LIBRAIRIE ARMAND-COLIN	84
LIBRARY OF CONGRESS	96, 97, 407
MAISONNEUVE	185A, 188C, 212B
MENIGOZ	15
MIROIR DE L'HISTOIRE	31A, 43A, 109B, 269A
MULTIPHOTO	89
MUSEE DES ARTS DECORATIFS	341
MUSEE DE VERSAILLES	113, 209A
MUSEE DU PRADO, MADRID	346B
MUSEE NATIONAL DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES	288A
MUSEES NATIONAUX	23, 234
MUSEE ROYAUX DE BELGIQUE	165
NATIONAL GALLERY OF ART, WASHINGTON	216
NATIONAL GALLERY OF CANADA, OTTAWA	41B
NATIONAL PORTRAIT GALLERY, LONDON	33
NEURDEIN	224
NEW YORK HISTORICAL SOCIETY	101B, 409
PERCEVAL (Alain)	64A
PETIT (Pierre)	332B
PHOTOGRAPHISCHE GESELLSCHAFT, BERLIN	373
PICCARDY, GRENOBLE	115B
PREFECTURE DE LA SEINE	55B
PRENTENKABINET RIJKUNIVERSITEIT, LEIDEN	200B
QUEST, VERSAILLES	231, 340
R.A.I.	362A, 363B
RAMOS (Dominguez), MADRID	403A
RENE-JACQUES	62B, 185B, 197
RIGAL (M.)	237B
ROUBIER (Jean)	348A
SOCIETE FRANÇAISE DU MICROFILM	129B, 163 168C, 173B, 247B
STEINKOPF (W.)	75
ULLSTEIN	371A
VIOLLET (Roger)	12, 19B, 56, 105, 130, 246, 335B, 370
WALKER ART GALLERY, LIVERPOOL	41A
WALKER (Emery)	37A
YALE UNIVERSITY ART GALLERY, NEW HAVEN (CONN.)	101A
EXTRAIT DE " HISTOIRE DE FRANCE ", REINHARD, LAROUSSE EDIT.	65C
EXTRAIT DE " LA PEINTURE CHINOISE ", PIERRE TISNE EDIT.	85
EXTRAIT DE " ECONOMIE ET SOCIETE "	280
EXTRAIT DE « SOCIAL AND ECONOMICAL HISTORY OF BRITAIN », HARRAP ED.	291
EXTRAIT DE " SOUVENIRS SUR MARX ET ENGELS " ED. EN LANGUES ETRANGERES, MOSCOU	294A
COMMUNIQUE PAR MME TROIZIER DE DIAZ	311B
EXTRAIT DE " DEUTSCHE WELTGESCHICHTE ", PROPYLAEN VERLAG	351, 379B
EXTRAIT DE " STORIA DEL RISORGIMENTO ", RIZZOLI	356B
EXTRAIT DE " L'ILLUSTRATION "	387B

TABLE DES DISQUES



L'ENCYCLOPÉDIE SONORE

Imprimé en France, par l'Imprimerie de Montsouris, Massy.
12.21.1539.05. Dépôt légal n° 494, 1er trimestre 1969.

L'EUROPE EN 1871



SUÈDE ET NORVÈGE
FINLANDE
Kristiana
Stockholm
St-Petersbourg
Volga
Moscou
OCÉAN
Edimbourg
MER
ROYAUME
Newcastle
DANEMARK
Copenhague
MER
BALTIQUE
Dublin
Manchester
DU
Liverpool
Birmingham
Héligoland
NORD
UNI
MECKL.
Danzig
Kœnigsberg
Vilna
Smolensk
RUSSIE
PAYS-BAS
La Haye
Londres
Berlin
PRUSSE
Niemen
Vistule
Varsovie
Elbe
Oder
Bruxelles
Rhin
Dresde
POLOGNE
Kiev
Volga
Iles Normandes (A)
BELGIQUE
SAXE
Breslau
LUXEMBOURG
Sadowa
Cracovie
Don
Paris
Prague
Dnieper
Loire
Seine
Marne
LORRAINE
BAVIÈRE
EMPIRE
ATLANTIQUE
Strasbourg
Danube
AUTRICHE
Vienne
BESSARABIE
FRANCE
ALSACE
HONGRIE
Bâle
Berne
Buda
Pest
SAVOIE
SUISSE
Lyon
D'AUTRICHE
CRIMÉE
Bordeaux
Milan
Laibach
Turin
Pô
Venise
Trieste
Rhône
Ebre
Gênes
Belgrade
Bucarest
MER NOIRE
ROUMANIE
BOSNIE
SERBIE
Marseille
Nice
Florence
MER
PORTUGAL
ESPAGNE
ADRIATIQUE
BULGARIE
Tage
Sofia
Lisbonne
Madrid
Barcelone
CORSE
Rome
MONTÉNÉGRO
Constantinople
EMPIRE TURC
Guadiana
BALÉARES
MER
Naples
SARDAIGNE
TYRRHÉNIENNE
Corfou
Gibraltar (A)
Ceuta
Oran
Alger
MER
Palerme
Athènes
Melilla
Tunis
SICILE
GRÈCE
Constantine
Euphrate
Rhodes
CHYPRE
MAROC
ALGÉRIE
TUNISIE
Malte (A)
CRÈTE
MÉDITERRANÉE

Imprimé en France
par SCHMIT Paris

12/1539/1